



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

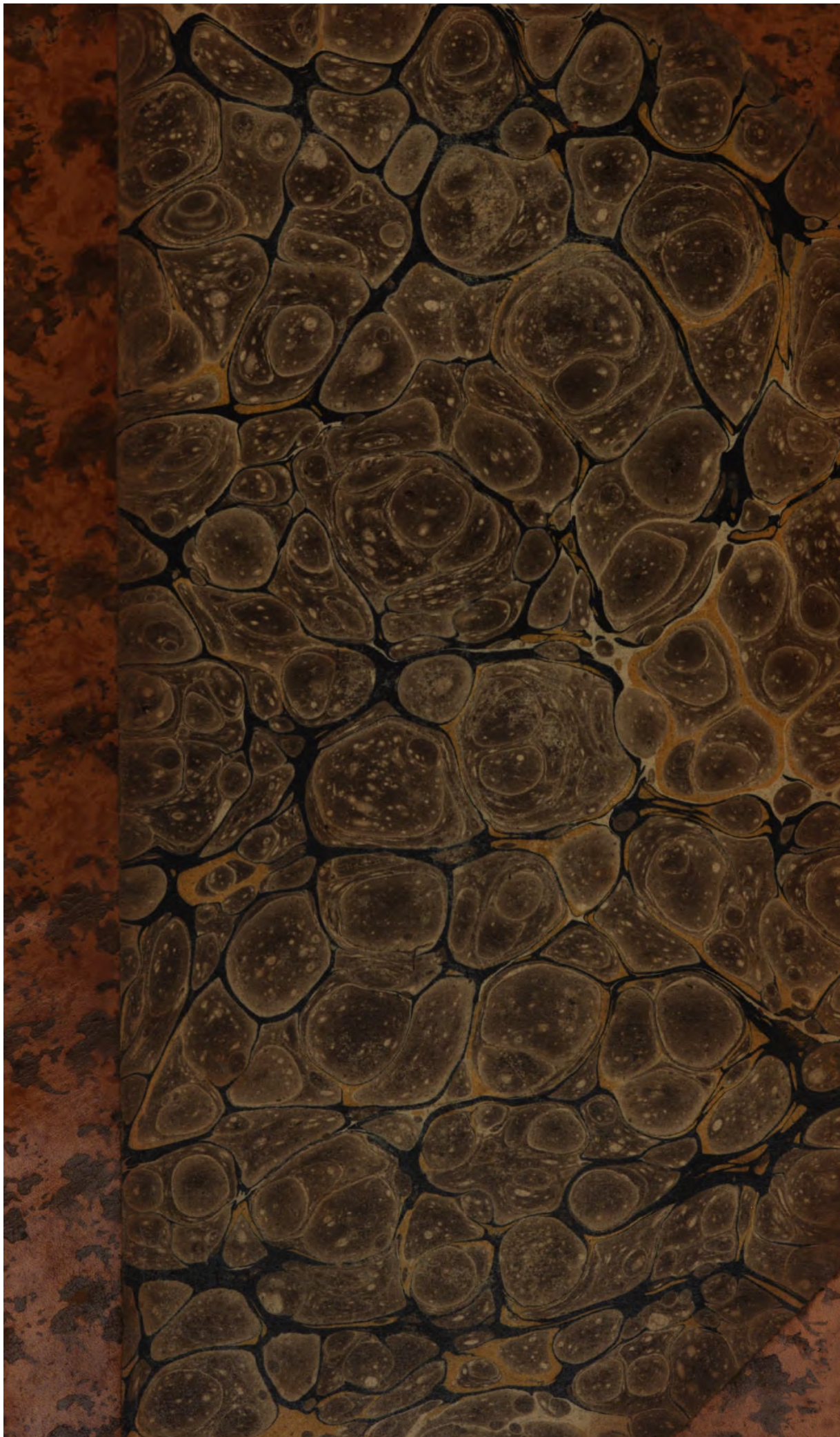
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>




This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

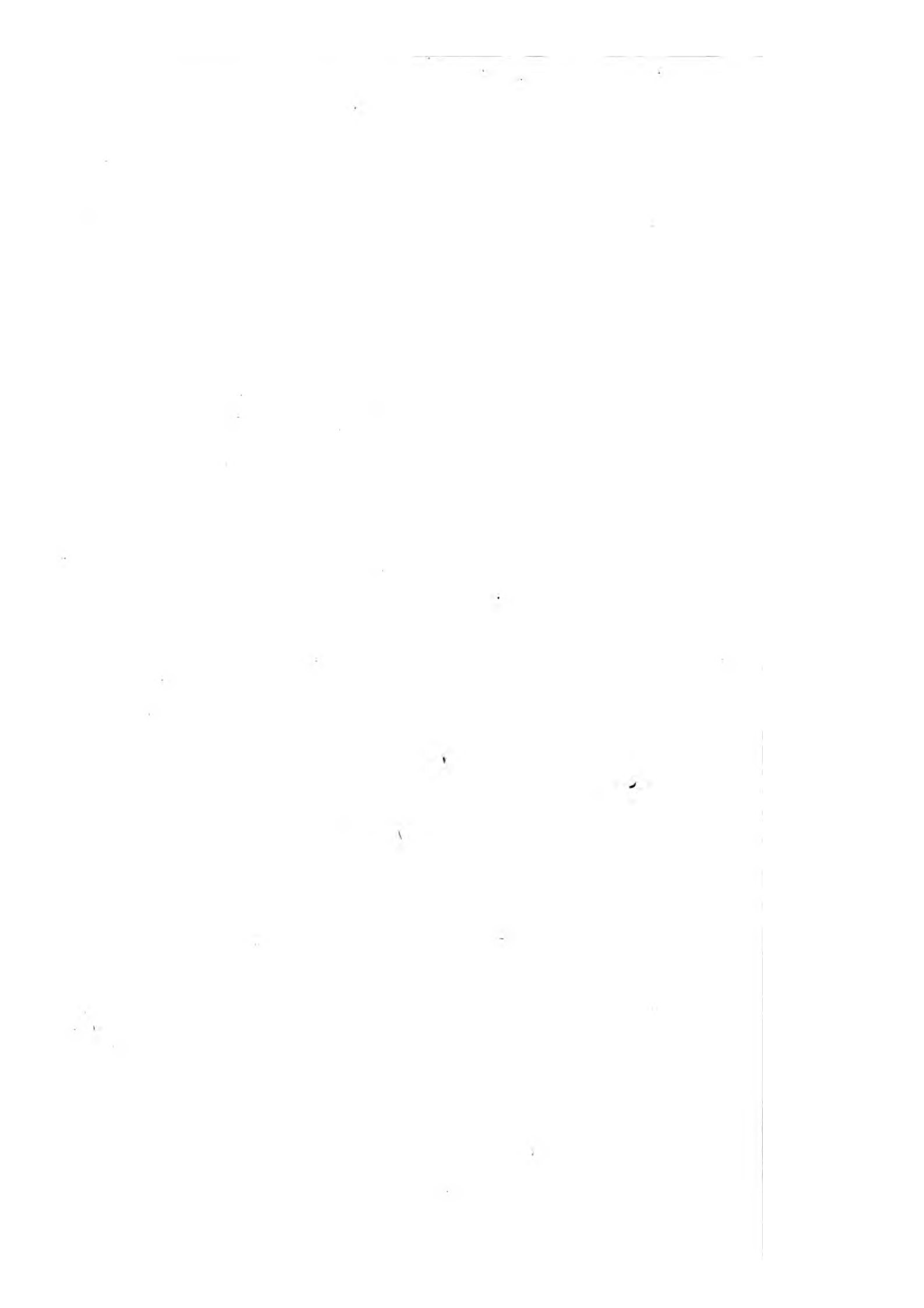


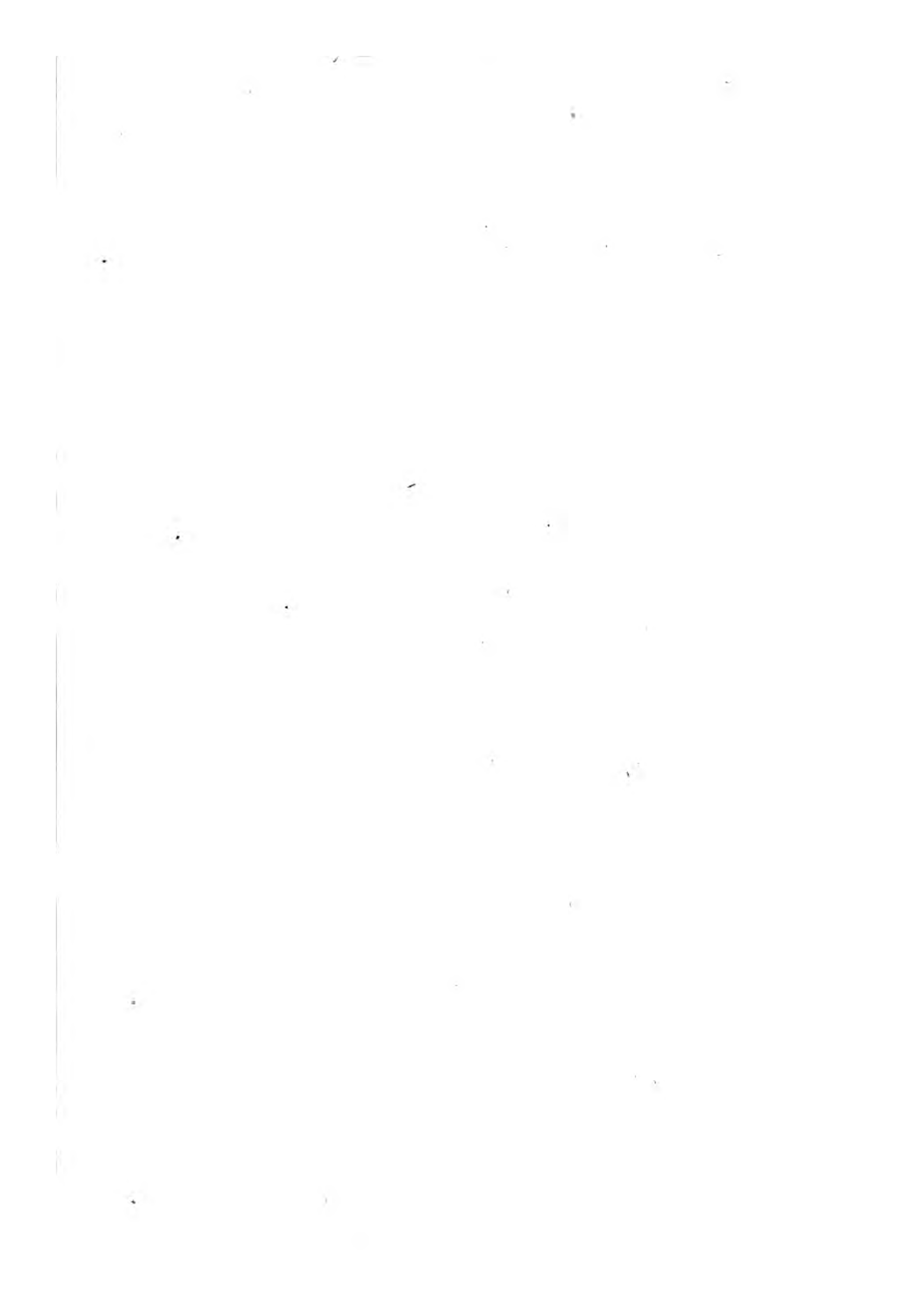


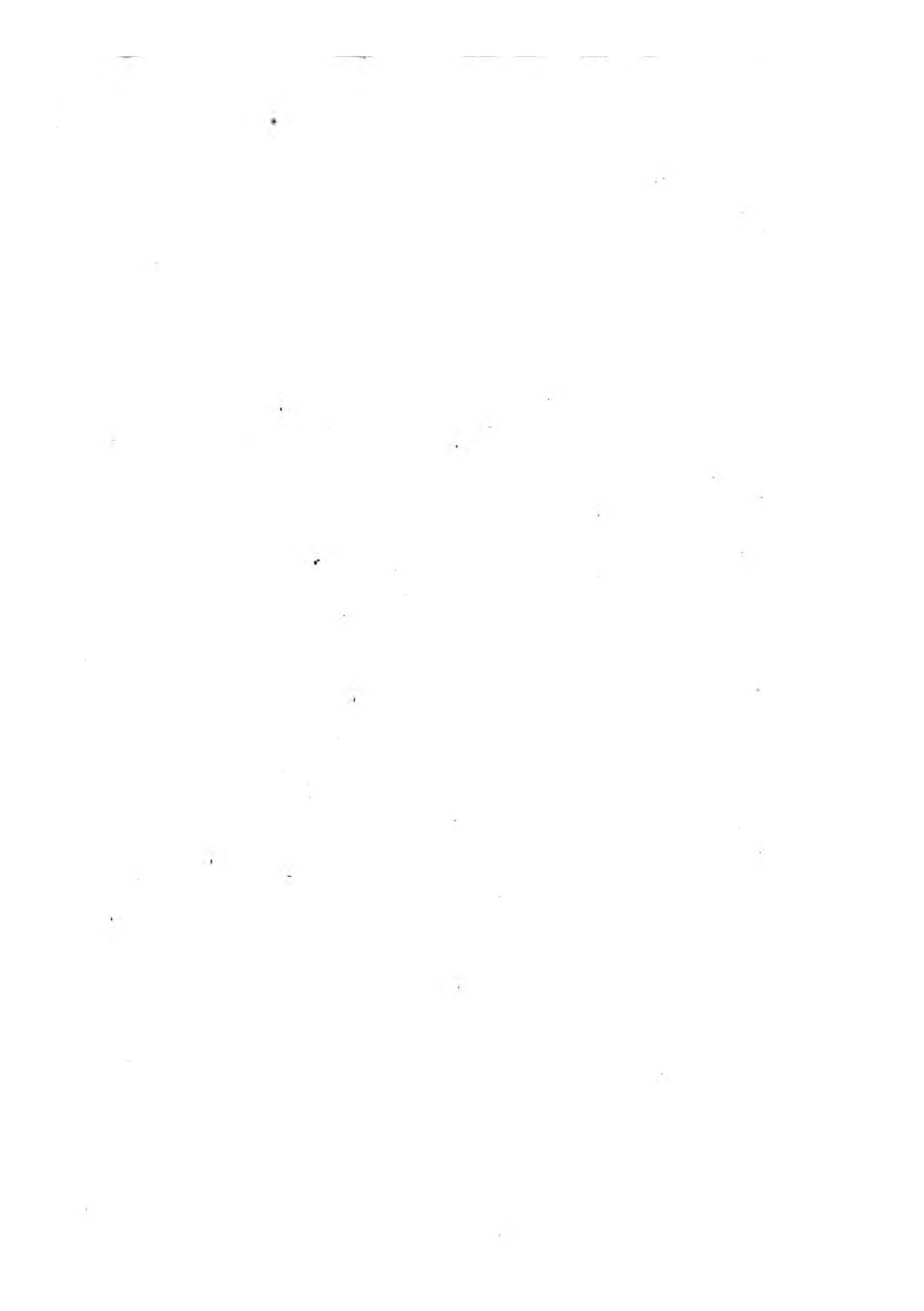
1229

Per. 3977 e. 179
VII. 6









BULLETIN
DES SCIENCES HISTORIQUES,
ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

TOME VI.

LISTE
DE MM. LES COLLABORATEURS
DE LA VII^e. SECTION
DU BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES
ET DE L'INDUSTRIE (1).

Rédacteurs principaux : MM. CHAMPOLLION-FIGEAC et CHAMPOLLION JEUNE.

PHILOGOLOGIE comparative (*Vergleichende Sprachkunde* ou *Linguistik* des Allemands), et ETHNOLOGIE (*Volkerkunde* des Allemands). — *Collab.* : MM. Agoub, Alex. Barbié du Bocage (B. DU B.), Berr, Bianchi, Coquebert de Montbret (C. M.), Depping, Delagrangé, Dugas Montbel, Garcin de Tassy, de Golbéry, Eichhoff, Hase, A. Jaubert, Landresse, Letronne, Abel Rémusat, Saint-Martin, Troyer.

HISTOIRE, MYTHOLOGIE. — *Collab.* : MM. Arragon, Blanchard-Boismarsas, Berthevin, Choppin, Depping (D. G.), l'abbé Dubois, Gence, l'abbé Gley, de Golbéry, Letronne, Mazas, Métral, A. Pellat, Abel Rémusat, Saint-Martin.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE. — *Collab.* : MM. Alex. Barbié du Bocage (B. DU B.), Bottin, Depping, Dubois, de Golbéry, Jomard (J.), Letronne, Mionnet, Reinaud, Saint-Martin.

(1) Ce Recueil, composé de huit sections, auxquelles on peut s'abonner séparément, fait suite au *Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques*, qui forme la première année de ce journal. Le prix de cette première année est de 40 fr. pour 12 numéros, composés de 10 feuilles d'impression chacun.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N^o. 4, PLACE DE L'ODÉON.

BULLETIN
DES SCIENCES HISTORIQUES,
ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

RÉDIGÉ PAR MM. CHAMPOLLION.

SEPTIÈME SECTION
DU
BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES
ET DE L'INDUSTRIE,

PUBLIÉ
SOUS LA DIRECTION DE M. LE BON. DE FÉRUSSAC,
OFFICIER SUPÉRIEUR AU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,
CHEVALIER DE SAINT-LOUIS ET DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

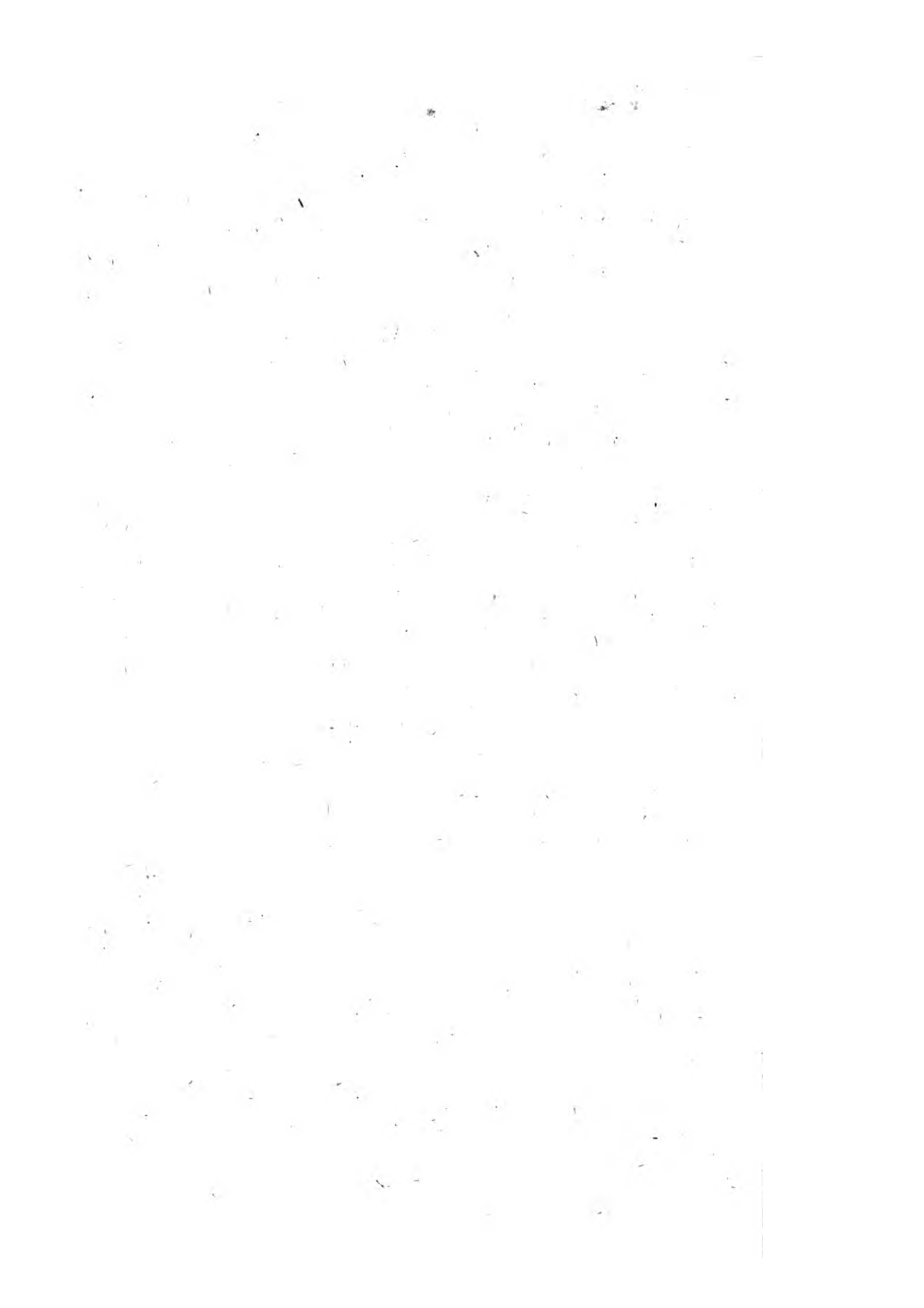
TOME SIXIÈME

A PARIS,

AU BUREAU DU BULLETIN, rue de l'Abbaye, n^o. 3 ;
Chez MM. DUFOUR et D'OCAGNE, quai Voltaire, n^o. 13 ; et même
maison de commerce, à Amsterdam ;
Chez MM. TREUTTEL et WÜRTZ, rue de Bourbon, n^o. 17 ; et
même maison de commerce, à Strasbourg, rue des Serruriers ;
à Londres, 30, Soho - Square ;
Et chez MM. Dondey Dupré, père et fils, rue Richelieu, n^o. 47 bis.

1826.





BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITES, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

1. ARCHIV FÜR PHILOGIE UND PÆDAGOGIK.—Archives pour la philologie et l'art pédagogique, publiées, conjointement avec plusieurs savans, par Godefroy SEEBODE. 2^e. année, cah. I-IV, in-8°. Helmstadt, 1825-26; Fleckeisen.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ce recueil destiné aux philologues et à tous ceux qui s'occupent de l'enseignement des langues classiques. Il se compose d'un grand nombre de mémoires succincts, de notices et de simples notes : nous allons rapidement indiquer les principaux articles contenus dans les 4 cahiers que nous avons sous les yeux.

* Cah. 1. De l'époque où a vécu Polémon, auteur d'un ouvrage physiognomonique.—*De usu futuri exacti latini.*—*Observationes ad scriptores romanos* (Tacite et Virgile.) Traductions en vers de passages de Lucain, Pindare, Horace, et une traduction latine d'une ode de Klopstock.—De l'auteur de la prétendue harangue de Démosthènes de Haloneso.—De l'antiquité du nom des Germains. Notice sur l'*Apparatus epigraphicus* de Hagenbuch. Leçons tirées de divers manuscrits de Perse, Horace, Cicéron de *Amic.*, et Varron, par M. Niebuhr. — Sur Cécrops, par Voss. L'auteur cherche à prouver contre Creuzer que Cécrops était un héros indigène et non originaire de l'Égypte, comme la caste sacerdotale à Athènes voulut le faire croire.

Cah. 2. Sur la Glycère de Tibulle, par M. Passow. L'auteur

admet, avec d'autres philologues, que les poètes romains chantaient de belles Romaines sous des noms supposés qui avaient ordinairement autant de syllabes que les noms véritables. D'après Horace, Glycère fut pour Tibulle une maîtresse inexorable et dédaigneuse : Ovide ne fait mention que de 2 maîtresses de Tibulle, Délia et Némésis ; quelques philologues ont pensé que Glycère était une troisième maîtresse ; Spohn croit que Glycère n'était que Délia : M. Passow aime mieux admettre l'identité de Glycère et de Némésis(1). — *Bentleji notæ ineditæ ad Ciceron. Tuscul. Disp. — De Dativi declinationis primæ formis apicis. — Les mystères d'Éleusis*, par M. Haupt. L'auteur de la dissertation croit que dans ces mystères on n'enseignait point de doctrine religieuse ; mais dans la suite, diverses écoles et sectes prétendaient qu'on enseignait leurs propres doctrines aux initiés. — De l'administration de la Sicile par les Romains. — Dissertation sur le chap. 2 de *Taciti Germania*, par M. Schirlitz — *Index scriptorum in scholiis Venetis laudatorum.*

Cah. 3. *Epistolæ a Casaubono, Freher., Gruter., Lindembrog, etc., scriptæ. — Glossæ Salomonis*, ou Notice sur un glossaire teutonique d'un abbé de St.-Gal, appelé Salomon. — Discours latin du prof. Bœckh à Berlin. — *Commentatio metrica. — De nuperis inventis med.olanensibus* (sur les Palympestes publiés par l'abbé Mai). — *De vi et usu conjunctivi apud Latinos.* Ce cahier contient en outre une revue de nouvelles dissertations philologiques, entre autres, d'une qui est intitulée : *De Lucretii Cari carmine a scriptore senioris ætatis denuo pertractato*, par Forbeger, Leipzig, 1824, dissertation qui a pour but de prouver que le poème de Lucrèce contient beaucoup d'interpolations et d'altérations faites dans un âge postérieur peut-être au temps des Antonins.

Cah. 4. *Sur Cornel. Nepos*, par Mosche. *De ratione tractandæ Græcorum mythologiæ*, par Matthiæ — Diverses observations sur des passages d'auteurs anciens, tels que Pindare, Euripide Horace, Quintilien. — Notice sur des établissemens d'instruction publique, etc. D.

2. *TEORIA DE' SINONIMI.* — Théorie des synonymes; par l'Abbé Gio. ROMANI. In-8°. Milan, 1825. (*Bibliot. ital.*, mai 1825, p. 202.) D'après la *Biblioth. ital.*, il est permis de croire que cette

(1) Voy. la réfutation par M. de Golbéry, *Bullet.*, avril et mai 1826.

théorie, qui appartient à la haute métaphysique du langage repose sur des fondemens un peu subtils. L'auteur, comme il arrive souvent en des matières si déliées, procède par divisions et par subdivisions, lesquelles établies d'abord pour aider l'intelligence, en se multipliant trop, finissent presque toujours par fatiguer l'attention au lieu de la soulager.

M. Romani divise son travail sur les synonymes en 3 sections. La 1^{re}. parle des synonymes en général; la 2^e., de leur emploi dans le discours; la 3^e., des moyens de remédier aux abus de certains synonymes.

La 1^{re}. section qui traite des synonymes se divise en 2 classes, celle des synonymes *apparens*, et celle des synonymes *réels*. Les synonymes *apparens* tiennent à trois causes: 1^o. au changement de la valeur objective des mots radicaux et primitifs. Ainsi c'est à tort que l'on met au rang des synonymes les mots *fato* et *halito*; le premier signifiant l'haleine, la respiration qui s'exhale de la poitrine des animaux; le second, toute exhalaison, en général, accompagnée ou produite par une qualité quelconque. 2^o. à la confusion des prépositions qui accompagnent le radical, comme dans les verbes *apporre*, *comporre*, *deporre*, *esporre*, *frapporre*, etc. 3^o. au mélange du sens propre et du sens figuré. Les exemples de cette troisième cause sont encore divisés en 6 parties.

De là l'auteur passe à l'examen des synonymes *réels*, qui se divisent eux-mêmes en 6 classes. L'auteur de l'extrait se contente d'exposer les idées générales sans les appuyer d'aucun exemple, ce qui me semble surtout indispensable quand il est question de points de grammaire. C'est sans doute dans cette vue, et pour mieux expliquer sa théorie, que M. Romani se propose de publier un dictionnaire des synonymes. Le premier volume a déjà paru, mais il ne contient que la lettre A et une partie de la lettre B. Ce qui suppose un immense travail. Nous ne doutons pas qu'il ne soit rempli de recherches curieuses et d'un grand intérêt pour la philologie. D. M.

3. ELENCHUS VOCABULORUM EUROPÆORUM, cum primis slavico-
Magyarici usus, etc., quo cum pluribus observationibus cri-
ticis, philologiæ propriis, necnon historicis, hanc partem
litteraturæ illustrantibus, passim insertis, reipublicæ litte-

rariæ quodammodo emolumento esse voluit *Steph. LESCHKA*.
— Choix de mots européens, particulièrement slaves, etc.
Prix, 1 flor. Bude, imprim. de l'Univ. ; 1825. Pest, Eggenberger. 1 flor. (*Poson. Ephemerid*, 1825, no. 95, p. 780.)

Une pareille entreprise exigeait un talent particulier et la connaissance approfondie de plusieurs langues : aussi cet ouvrage mérite-t-il d'être accueilli favorablement par les philologues hongrois. Il jette surtout un grand jour sur les étymologies de la langue magyare, et présente des observations critiques et historiques d'un grand intérêt. G.

4. DAS HOHELIED, EIN COLLECTIV-GESANG, etc. — Le Cantique des cantiques, chant collectif sur Sérubabel, Esra et Nehemia, considérés comme restaurateurs d'une constitution juive dans la province de Juda ; traduit en allemand et accompagné de notes explicatives, historiques, philologiques et critiques, avec un appendice sur le 4^e. livre d'Esra ; par le Dr. G.-P.-C. KAISER, profess. en théologie à l'Université d'Erlangen. In-8°. , XXXVIII et 274 pag. ; pr. , 1 rthlr., 8 gr. Erlangen ; 1825 ; Palm. (*Allg. Repert.*, v. Beck ; 1824 ; n°. 23, 24, p. 278. — *Gætting. gelehrte Anzeig.* 1826, n°. 76.)

Depuis que l'auteur a traité le livre Koheleth comme histoire pragmatique des rois juifs depuis Salomon jusqu'à Sedécias, (*Koheleth, das collectivum der David'schen Koenige in Jerusalem.* — Koheleth, la série des rois de la race de David à Jérusalem, publié au même endroit, pr. , 16 gr.), il a eu la certitude que le Cantique des cantiques, chant collectif, était une continuation du Koheleth, chant de réformation sur les restaurateurs de la constitution ecclésiastique et du royaume juif. Cette idée est ingénieuse et neuve ; mais il paraît qu'elle offre parfois dans son développement des argumens peu propres à soutenir un examen rigoureux. La traduction est en vers iambiques. D'après les journaux cités l'auteur a heureusement consulté les traductions modernes. Les changemens qu'il a jugés nécessaires sont justifiés dans des notes importantes, où l'on trouve également des explications philologiques et autres. L. D. L.

5. RABINISCH-ARAMÆISCH-DEUTSCHES WOERTERBUCH, etc. — Vocabulaire hébraïco-aramaïco-allemand, pour servir à l'intelligence du Talmud, du Targum et du Midrasch; avec des remarques philolog., historiç., archéolog., géograph., etc.; par M. LANDAU. En 5 vol. in-8°. pp. 1676. Prague, 1819 et 1824. (*Leipzig. Liter. Zeitung*, août 1824, n°. 203, p. 1617.)

L'auteur de l'ouvrage qui a servi de fondement à celui que nous annonçons, M. Nathan Ben-Jechiel, savant du premier ordre de sa nation, vécut dans le 11^e. siècle de notre ère, et mourut à Rome en 1106, en qualité d'archi-synagogus. D'après le journal cité, M. Landau a non-seulement le mérite d'avoir donné à cet ouvrage une forme plus convenable et de l'avoir purgé des fautes qui se trouvent dans les éditions précédentes, mais encote celui de l'avoir enrichi d'un grand nombre d'additions précieuses, de sorte qu'on peut le considérer sous tous les rapports comme une encyclopédie du Talmud et de la littérature hébraïque du moyen âge.

L. D. L.

6. LITTÉRATURE HINDOUE. — On doit publier sous peu, à Fort-William (Inde), les ouvrages suivans traduits tant de la langue hindoue, que de celle de Brij-Bhaka ou Khurie-Bolie. L'édition a lieu sous la direction du capitaine Price, profess. de langue hindoue au collège de Fort-William: savoir: 2 vol. de morceaux choisis dans divers ouvrages écrits dans la langue hindoue, et destinés principalement pour les jeunes officiers de l'armée du Bengale. Chaque vol. contiendra environ 400 p. in-4°. L'auteur est Tarin-Churn-Mittér, *mounshie* en chef du département hindou de ce collège. Voici la nomenclature de ces morceaux: 1°. une grammaire succincte et pratique des langues hindoue et brij bhakhane. 2°. Des nombres hindous, des fractions, etc. 3°. Des jours de la semaine. 4°. Des mois hindous et mahométans. 5°. Termes militaires en usage chez les Sipayes. 6°. Dialogues originaux sur une diversité de sujets militaires. 7°. et 8°. Morceaux tirés du Buetas-Puchiesie et du Singhausun-Butiesie. 9°. Une partie du Madhonal. 10°. Une partie du Sakontala-Natuk 11°. Recueil d'histoires en thienth-hindou.

Le 2^e. vol., composé principalement de morceaux choisis dans le dialecte d'Ocadou et en caractères persans, contiendra: 1°. Des extraits du Baugh de Bahar. 2°. Goali-Bukaurelie.

3°. Araishi Muhfil et Ikhwanous Suffa. 4°. La traduction en caractères persans et anglais, des articles de guerre, par Gilchrist. 5°. Des dialogues sur divers sujets, en Ourdu. 6°. Fables, histoires et anecdotes amusantes. 7°. Extraits choisis et d'une utilité pratique de Souda, de Jourut, de Mier-Tukie, et autres ouvrages. 8°. Chansons populaires musulmanes.

Le même éditeur publiera aussi, pour le même objet, une nouvelle édition du *Prem Saugor*. Il y joindra un vocabulaire, contenant une explication exacte de tous les mots que renferme cet ouvrage difficile, de manière à dispenser de recourir à tout autre dictionnaire. L'ouvrage formera 2 vol. ; pour la commodité du lecteur, les mots y seront exprimés en caractères romains et nagrie. Le *Prem Saugor* est une traduction de la 10^e. section du Bhagwat, ouvrage qui contient l'histoire du Krishen. (*Quart. oriental Magaz.*, déc. 1824, p. 82, du *Quart. regist.*)

7. **CHRESTOMATHIE ARABE**, ou extraits de divers écrivains arabes, tant en prose qu'en vers, avec une traduction française et des notes. 2^e. édit., corr. et augm. ; par le Baron SILVESTRE DE SACY. Tom. I, in-8°. de 46 f. Prix du vol., 21 fr. Paris ; Debure.

L'édition aura trois volumes.

8. **MANUSCRIT ARABE RARE.** (*Classical Journal*, n°. LX.)

On a découvert dans l'Orient un de ces manuscrits arabes que les investigateurs les plus zélés ont long-temps cherchés en vain, même dans les principales bibliothèques de l'Asie. C'est un exemplaire très-bien conservé, malgré son ancienneté, du *Tarikh Kebir* ou *Grande Chronique*, composé par Abou Jaafer Mohamed Ibn Jarir, qui naquit en 224 de l'Hégire, ou en 838 de J.-C., à Amoul dans le Tabristan, et fut pour cela surnommé *Tabri*, *Tabari*, ou *Al-Tabari*. Quoique Persan d'origine, il écrivit sa chronique en arabe avec une élégance et une pureté admirables. Cet ouvrage embrasse l'histoire générale du monde depuis Adam jusqu'à l'époque où vécut l'auteur. Ce fut la dernière partie de cette estimable production qui fournit à Elmacin les principaux matériaux de son Histoire des Sarrasins, laquelle fut publiée en arabe à Leyde, in-12, et traduite en latin, in-4°, par le savant Erpenius, sous le titre de *Historia saracenicæ* (Lugd. Batav., 1625.) L'ingénieur orientaliste Ockley n'hésite pas à regarder Tabari comme le plus célèbre et le plus véridique des

anciens historiens arabes. Voici comme le même savant s'exprime dans le second volume de son Histoire des Sarrasins, (introd., pag. XXXIJJ) : « Je regrette que mon ignorance m'empêche de lire une traduction en langue turque du grand Tabari, le Tite-Live des Arabes, le père de leur histoire, et dont l'ouvrage paraît ne plus exister dans la langue originale, autant du moins que je puis le croire d'après les recherches que j'en ai faites. Je pris à cet égard des informations auprès du docteur Luke, qui me dit n'avoir jamais rencontré cette histoire dans l'Orient, et ajouta qu'il devait désespérer de la retrouver en arabe : M. d'Herbelot partage cette opinion. Néanmoins qu'on ne croie pas que cette production soit entièrement perdue; j'en ai trouvé par bonheur, parmi les manuscrits de l'archevêque Laud, un fragment in-folio, où les points diacritiques sont marqués avec soin, sans doute pour l'usage de quelque grand personnage. »

Le savant Pococke nous apprend que Al-Tabari mourut dans l'année 310 de Mahomet, ou 922 de notre ère, et qu'il continua son histoire jusqu'à la huitième année avant sa mort. On trouve un témoignage de sa véracité dans sa qualification de *Ebn Khalekan*, que Pococke traduit *fidus in allegationibus suis*.

Mais la Chronique de Tabari, dont l'original arabe est devenu presque introuvable, fut heureusement traduite en persan peu de temps après la mort de l'auteur, par un visir fort instruit, qui enrichit l'ouvrage de tant d'additions puisées dans les anciennes traditions des Juifs, des adorateurs du feu, et des Musulmans, que, si l'on en croit d'Herbelot, cette version est beaucoup plus curieuse que le texte arabe; ce qui fait dire à Gibbon, que pour remédier à la disette de documens historiques sur les Orientaux, il aurait été à désirer que d'Herbelot eût trouvé une traduction persane de Tabari augmentée d'un grand nombre d'extraits tirés des historiens nationaux des Guèbres ou des Mages.

Au reste, plusieurs bibliothèques publiques et particulières d'Europe possèdent aujourd'hui des exemplaires de la Chronique de Tabari en persan, dont sir William Ouseley apprécie hautement la valeur et l'importance, dans la préface de sa Traduction de *Ebn Haukal* ou *Géographie orientale*, où il dit : « Je m'estime heureux de posséder trois exemplaires de ce précieux ouvrage, dont un surtout, extrêmement correct, fut copié en

1446. De la collation de ce manuscrit avec les deux autres, résulterait un texte pur et authentique, qui, fidèlement traduit et éclairci par le rapprochement d'autres productions asiatiques, des livres juifs, des classiques de la Grèce et de Rome, et des ouvrages modernes des écrivains européens, formerait un corps complet d'histoire et d'antiquités orientales; puisqu'il comprend non-seulement les annales de la Perse et de l'Arabie, mais encore les plus anciennes traditions des Juifs, des Égyptiens et des Grecs. »

Toutefois on peut croire que le traducteur persan, tout en faisant de nombreuses additions dans quelques endroits de l'ouvrage de Tabari, l'abrège dans plusieurs autres; ailleurs, il altère le texte, ou même supprime des passages. Cette opinion est fondée sur l'examen qu'a fait sir W. Ouseley d'un manuscrit arabe conservé au Musée britannique, contenant le second volume de l'ouvrage original, et dans lequel il a découvert un passage omis dans la traduction persane.

Outre ce fragment et la partie trouvée par Ockley, on a découvert dernièrement quarante pages du texte original entre les mains d'un Bengali, qui en voulut une somme à peu près équivalente à treize guinées. Un simple abrégé en arabe de la Chronique, appartenant à feu Fr. Gladwin, Esq., fut estimé soixante-dix guinées.

Nous avons vu un catalogue persan des manuscrits conservés dans une bibliothèque indienne, lequel fait mention du *Tarikh Tabari*, écrit, dit-on, de la main de l'auteur lui-même dans la langue arabe, avec soixante-dix portraits de saints ou de prophètes, de rois et de héros. Le catalogue attestait que ce volume avait beaucoup souffert du temps et des insectes, et déclarait qu'il était douteux que les portraits fussent de la même main que l'écriture. Malgré le peu d'authenticité de ce manuscrit, considéré comme autographe, un amateur en a fait, mais sans succès, l'objet de ses recherches.

On rapporte que le texte original de la Chronique de Tabari remplissait trente mille feuilles de papier; mais quelques personnes ont cru devoir la renfermer dans un petit nombre de volumes. Quoi qu'il en soit, il semble difficile de rendre raison de l'extrême rareté d'un ouvrage si souvent transcrit, qu'à l'époque où Saladin conquiert l'Égypte, il y en avait douze cents exemplaires à la Bibliothèque du Caire. C'est du moins ce que

disent Ben al-Dabdi, Macrizi et Ebn-Ouassel, cités dans une note fort intéressante de M. de Sainte-Croix (*Examen critique des historiens d'Alexandre*), qui ajoute, d'après les mêmes autorités, qu'on trouva dans cette bibliothèque *douze cent mille* volumes, dont *deux mille* étaient des copies du Koran. Mais un nombre aussi prodigieux peut avec raison être réduit à quarante ou cinquante mille ouvrages distincts, dont quelques-uns, comme la Chronique de Tabari, se composaient de plusieurs volumes.

A l'égard de l'exemplaire du manuscrit qui fait le sujet de cet article, nous aurons soin d'entretenir nos lecteurs de ce que nous croirons dignes de leur attention. E. C. D. A.

9. COLLECTION DES AUTEURS GRECS, avec la traduction française en regard, publiée par MM. FIRMIN DIDOT, père et fils. (Prospectus.)

Les premiers monumens de la littérature grecque se perdent dans la nuit des temps. Cette littérature, aussi riche qu'ancienne, enfanta celle des Romains, et nous lui devons la nôtre. Lorsque le monde presque entier était plongé dans la barbarie et dans l'ignorance, lorsqu'à Rome on n'avait vu paraître encore que d'informes essais de poésie religieuse, déjà la Grèce avait produit des historiens, des poètes de tout genre, des philosophes moralistes, des savans et des orateurs, dont la gloire n'eut point d'émules.

Hérodote, entrant le premier dans la carrière historique, y avait apporté cet esprit de crédulité qui caractérise les anciennes chroniques de tous les peuples, mais aussi une élégante naïveté, et les formes de diction les plus heureuses. Thucydide, sans dépouiller l'histoire des agrémens qu'elle ne repousse pas, lui avait donné toute la gravité qu'elle exige, et avait su y répandre l'esprit de philosophie et de critique. Xénophon avait raconté les guerres qu'il avait faites; il avait mis dans ses récits une éloquence digne du sujet, et ce jugement qu'on devait attendre d'un homme que nous retrouverons parmi les meilleurs écrivains philosophes dont se soit enorgueillie la Grèce. Homère, dans la plus sublime des épopées, consacra les souvenirs des temps héroïques; Hésiode, joignant aux connaissances utiles alors aux hommes le talent du poète qui les grave dans leur mémoire, avait offert le premier modèle du genre didactique; Al-

cée, Tyrée et Sapho avaient créé la poésie lyrique, que Pindare éleva au plus haut degré de grandeur, de magnificence et d'éclat; Anacréon donna son nom à la poésie gracieuse, tandis que le génie inventeur d'Eschyle se déployait dans la tragédie, qui chez tous les peuples naquit avec une énergie et une vigueur qu'elle ne conserva point toujours parmi ceux qui la cultivèrent plus tard; Sophocle, recueillant l'héritage de ce poète, avait su réunir la force, la régularité et la grâce: la comédie était née sous la plume satirique d'Aristophane; elle avait acquis, sous Ménandre, plus de régularité, plus de noblesse, et elle partageait la scène avec les nobles et touchantes compositions d'Euripide, le Racine des Grecs: Bion et Moschus avaient suivi Théocrite dans la route nouvelle que ce poète original avait ouverte.

Le champ des sciences n'avait pas été stérile. Hippocrate avait fondé l'art médical, et en avait immortalisé les préceptes. Platon, qui, avec Aristote, devait faire revivre Socrate, élevait les âmes par sa sublime métaphysique et épurait le sentiment moral; Eschine et Cébès, ses disciples, suivaient la même route, mais à une longue distance de leur maître; Pyrrhon, qui doutait de tout, avait été bientôt remplacé par Aristote, qui montrait comment l'on pouvait *savoir*, et qui, perfectionnant la théorie des idées comme Platon avait perfectionné les sentimens, ouvrit à l'esprit humain cette vaste carrière dans laquelle il avance toujours. Théophraste, le plus ingénieux des moralistes, s'était illustré dans un genre de littérature où Xénophon, déjà célèbre comme historien, avait porté les maximes et la simplicité de Socrate.

L'élève de Gorgias et de Prodicus, Isocrate, donnant au style une pureté exquise, une élégance harmonieuse, avait fait une science de la parole. L'habile orateur Eschine avait été vaincu par Démosthènes, à qui l'art oratoire dut à la fois une puissance inouïe jusqu'alors, et un éclat qui n'a pas été surpassé. Mais l'art des sophistes qui abusaient de l'éloquence, et qui savaient donner de l'attrait à cet abus, offrit bientôt les symptômes d'une civilisation trop avancée.

Telle était déjà la littérature des Grecs, lorsque les nations de l'Occident étaient encore plongées dans la barbarie, lorsque Rome n'avait encore que la rudesse des vertus guerrières. Exilées d'Athènes avec la liberté, les Muses qui avaient inspiré

tant de beaux génies ne restèrent pas silencieuses, et la gloire des lettres grecques survécut long-temps à l'indépendance de la patrie d'Homère et de Miltiade.

Des historiens pleins de lumières, de sens et de probité. Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse; Polybe, aussi remarquable par son grand jugement que par ses connaissances profondes; Dion Cassius, que distinguent la clarté et l'élégance; Hérodien, à la fois si véridique et si animé; Arrien, qui cultiva, comme Xénophon, la philosophie et l'histoire; Plutarque, qui eut la même gloire, et qu'on peut nommer le plus populaire des écrivains de l'antiquité; d'ingénieux narrateurs, dont les souvenirs sont précieux pour l'histoire des mœurs, Maxime de Tyr, Athénée, Diogène-Laërte; Strabon et Pausanias, voyageurs savans et judicieux; de grands moralistes, Épictète, dont la philosophie est si admirable et le style si énergique; Lucien, le plus spirituel des écrivains grecs; un illustre philosophe, Marc-Aurèle, distingué comme empereur et comme écrivain; des grammairiens, des orateurs, des littérateurs habiles, Longin, dont le traité du Sublime n'a pas vieilli; l'éloquent Dion Chrysostome: de tels écrivains, quoique appartenant à une littérature en décadence, pourraient encore suffire à la gloire littéraire d'une nation. Bientôt l'éloquence brilla dans la Grèce d'un nouvel éclat, lorsque les écrivains ecclésiastiques vinrent former à eux seuls une littérature et une civilisation nouvelles. Les productions les plus célèbres de ces hommes dont le génie égala les vertus feront partie de notre collection, elles en seront un ornement d'autant plus remarquable, que long temps leur mérite éminent resta trop peu connu.

Plusieurs de ces ouvrages, dont l'ensemble formera une Bibliothèque de la Grèce ancienne, n'ont jamais été traduits; et dans le nombre des traductions, il en est bien peu que l'estime publique ait consacrées; elles devront donc presque toutes être remplacées ou revues entièrement. De nouveaux secours s'offrent de toutes parts. Les travaux des philologues allemands et des critiques des autres nations ont amélioré les textes par l'étude des manuscrits et par de savantes conjectures. Il semble qu'ils se soient efforcés, à l'envi, d'aplanir les difficultés qui pouvaient nous arrêter encore dans la lecture des auteurs anciens. Notre langue a maintenant des modèles

dans l'art de traduire : des écrivains qui sont pour nous des objets d'étude et d'émulation nous ont appris comment on pouvait rendre, sans les paraphraser, les beautés des auteurs originaux ; et la critique française, si elle n'a pas plus d'érudition qu'autrefois, est plus élevée, plus philosophique : son regard embrasse un plus vaste horizon. La paix dont nous jouissons ranime chaque jour davantage le goût de l'antiquité ; c'est pour nous un nouveau motif d'encouragement. Dans quelque position sociale qu'on se trouve, on sent aujourd'hui le besoin de ne pas rester étranger à la connaissance des modèles en tous genres que la Grèce a produits. C'est en les méditant sans cesse que les grands écrivains de Rome sont parvenus à rivaliser souvent avec eux ; et ce mémorable exemple donné par Horace, Virgile, Cicéron et tant de grands génies, fut suivi avec un succès non moins remarquable par Racine, Boileau, Fénelon, et tous les auteurs qui, en illustrant le siècle de Louis XIV, nous servent à leur tour de modèles. En puisant comme eux à une source aussi pure et aussi abondante, chacun peut encore y trouver les plus belles inspirations, et avec de tels guides, le génie ne peut jamais craindre de s'égarer.

L'extrême fidélité des traductions rendra plus facile l'étude des textes pour ceux à qui la langue d'Homère n'est pas totalement inconnue ; elles épargneront un temps considérable aux personnes qui voudront connaître la littérature grecque, et ne lire dans les ouvrages originaux que ce qu'ils offrent de plus remarquable. « Les traductions, » dit notre judicieux Boileau, « ont l'avantage de servir de modèle pour bien penser, et de » répandre le goût de la bonne antiquité. »

Nos savans et nos littérateurs les plus distingués se sont chargés de ces travaux ; ils s'efforceront de les rendre utiles même aux érudits. Les textes revus par nos plus habiles critiques seront accompagnés d'un choix succinct de notes, de commentaires, destinés à éclaircir les principales difficultés, à donner de nouveaux développemens, à discuter divers points d'histoire et de philologie, à établir des rapprochemens littéraires, enfin à rassembler tout ce qui est de nature à rendre plus facile, plus agréable et plus instructive la lecture des auteurs grecs. Dans cet important travail on aura surtout en vue d'obtenir cette concision si rare en Allemagne, et vers laquelle les savans n'ont pas en général assez dirigé leurs efforts.

En mettant à profit les travaux de l'érudition de tous les pays, la France possédera enfin une Collection de textes grecs qui lui manque depuis si long-temps; et cette littérature si glorieusement connue par les travaux des Estienne, et si négligée depuis cette époque, revivra de nouveau dans notre patrie.

Quelle époque d'ailleurs pourrait être plus favorable pour reproduire et publier les monumens littéraires des Grecs, et surtout leurs ouvrages historiques, que celle où ce peuple illustre qu'on croyait à jamais perdu au sein de la barbarie et de l'esclavage, revit tout à coup dans ses descendans et recommence avec un nouvel éclat son histoire et ses destinées glorieuses !

Cette Collection qui doit rassembler tous les chefs-d'œuvre de la langue grecque formera 150 volumes; elle sera imprimée sur grand papier vélin. Prix de chaque volume, 15 fr. On publiera en même temps les textes grecs seuls, imprimés sur papier fin; chaque volume sera du prix de 7 fr. 50 c. La traduction française se vendra séparément, le volume, 6 fr. Les historiens et les principaux poètes seront publiés les premiers. On imprime en ce moment les traductions d'Homère par M. Dugas Montbel, de Dion Cassius par M. F. R. Noel, de Diodore de Scicile par M. Miot, de Polybe par M. Caix, d'Hérodien par Halevy.

10. PLATONIS CRITO, græce; cum commentario perpetuo et pleno, in usum juventutis scholasticæ edidit E. LORWE. in-8°. VIII et 71 pag.; pr. 8 gr. Leipzig, 1825; Kayser. (*Pædag. philol. Literaturbl. zur Allg. Schul-Zeitung*, janv. 1826, n. I., pag. 1.)

Cette édition est le premier essai d'un jeune homme de vingt ans. Il paraît que l'éditeur y annonce des connaissances grammaticales très-étendues, et qu'on y trouve des observations philologiques qu'on chercherait en vain dans d'autres éditions:

11. PLATONIS PHAEDO, ex recensione H. STEPHANI, cum prolegomenis WYTTENBACHII; editio in usum scholarum. Prix 12 gr. Leipzig, 1825; Hartman. (*Jena. allg. Lit. Zeitung*; nov. 1825, n°. 213.)

Cette édition devient d'une utilité plus étendue pour les élèves en ce qu'elle est accompagnée de plusieurs sections du traité de Wittenbach, *De quaestione, quæ fuerit veterum philoso-*

phorum, inde a Thalete et Pythagora usque ad Senecam, sententia de vita et statu animarum post mortem corporis, c'est-à-dire de celles qui peuvent contribuer à l'intelligence de l'ouvrage de Platon. L. D. L.

12. TIB. HEMSTERHUSII ANIMADVERSIONUM IN LUCIANUM APPENDIX. EX schedis Mss. in bibl. Lugd. Bat. servati collegit, disposuit et edidit J. GEEL. 66 p. in-4°. Leyde; 1824; Luchtman. (*Allg. Lit. Zeitung*; fév. 1825, p. 428.)

On a cru jusqu'à présent que les manuscrits inédits de Hemsterhuis étaient perdus. M. Geel, par sa position actuelle, eut le loisir de faire des recherches dans la bibliothèque de Leyde, et fut assez heureux pour trouver les manuscrits en question. Il a recueilli un grand nombre d'observations non-seulement sur Lucien, mais aussi sur Pollux, Aristophane et autres. L'écrit que nous annonçons ne renferme que les observations sur Lucien; celles sur les autres auteurs que nous venons d'indiquer paraîtront plus tard.

13. DIE ANGEBLICHEN SCHRIFTEN DES AREOPAGITEN, etc. — OEuvres attribuées à Denys l'Aréopagite: traduites en allemand et accompagnées de dissertations par le Dr. ENGELHARD 2 part. in-8°. de 360 pag. chaque; pr. 4 fl. 50 kr. Sulzbach, 1823; Seidel. (*Heid. Jahrb. der Liter.* nov. 1825, p. 1068.)

Les excellentes notices explicatives dont le traducteur a accompagné son travail, contribuent éminemment à donner un intérêt particulier à cet ancien auteur mystique. L. D. L.

14. ODES NOUVELLES, de KALVOS, de Zante, suivies d'un choix de poésies de CHRISTOPOULO; traduites par l'auteur des *Helléniennes*. P. de C. In-18 de 7 f. $\frac{1}{3}$; pr. 3 fr. 50 c. Paris; 1825; Renouard.

15. BIBLIOTHECA ROMANA CLASSICA, probatissimos utriusque orationis scriptores latinos exhibens, ad optimorum editionum fidem, scholarum in usum adornavit G. H. LUNEMANN. T. X, pt. in-8°. de 400 pag. Pr. 16 gr. Goetting, 1823; Deuerlich. (*Beck's allgem. Repertor. der Literat.* 1825, 1^{er}. vol. n°. 1, p. 67.)

S'il en faut croire le journal que nous venons de citer, l'édition de Leipzig est supérieure à celle-ci relativement à l'impression. On y trouve les variantes et leçons des éditions de Drakenborg, Rupert et Lesévyre accompagnées de remarques qui justifient l'interprétation ou la conjecture adoptée. L. D. L.

16 PUBL. VIRGILII MARONIS OPERA, ad fidem 9 cod. MS. nondum adhibitorum, collata cum optimis editionibus præcipue illa Cl. Heynii, aucta lectionum varietate perpetuaque adnotatione, et scholarum in usum edita à Joach. Henr. JAECK. 596 p. in-12, avec 1 pl. Weimar, 1826, comptoir d'industrie.

M. Jaek, savant bibliothécaire à Bamberg, a recueilli dans les manuscrits de la bibliothèque confiée à sa surveillance, et dans d'autres bibliothèques de l'Allemagne, plusieurs manuscrits des œuvres de Virgile, et il en a tiré beaucoup de variantes inédites. Il a en outre comparé plus de 60 éditions de Virgile, dont plusieurs ont été inconnues à l'érudit Heyne, et qui se trouvent réunies dans la bibliothèque de Bamberg. M. Jaek cite dans le nombre celles de Venise 1487 et 89, de Nuremberg et Milan 1492, de Leipzig 1494, de Deventer 1496, de Venise et de Leipzig 1498, de Venise 1499, de Leipzig 1500, etc. Pour rendre son édition utile à la jeunesse et aux gens du monde, l'éditeur a ajouté de courtes notes en latin, tirées du grand nombre de commentaires publiés depuis Servius et Donat jusqu'au P. la Rue et Heyne; le volume est orné d'un fac simile de l'écriture des principaux manuscrits consultés. Cette édition de Virgile forme le 2^e. volume d'une *Bibliotheca classica romana* qui a été commencée par une nouvelle édition d'Horace également avec des variantes inédites. Nous n'avons pas eu occasion de voir ce premier volume. Il paraît que M. Jaek se propose de faire suivre le Virgile d'un Juvénal pour lequel il a recueilli des leçons dans les manuscrits de la Bibliothèque de Paris, et probablement ailleurs. C'est par des travaux de ce genre qu'un bibliothécaire se rend vraiment utile et digne de son poste.

D—G.

17. D. JUNII JUVENALIS AQUINATIS SATIRÆ XVI; recensuit et annotationibus instruxit E. G. WEBER, phil. Dr.; in-8°. X et 380 pag. Pr. 1 rthlr. Weimar; 1825; compt. indust. (*Allg. Litter. Zeitung.* juillet 1825, p. 586.)

M. Weber n'avait pas l'intention de publier une édition complète de Juvénal, et par conséquent non plus une collection des *Notæ variorum*. Il y a toutefois ajouté le texte, mais sans en faire une nouvelle révision. L'éditeur s'est principalement attaché à donner une idée claire des mots et des choses, et à

rectifier et compléter les notes des éditions précédentes. D'après le journal auquel nous empruntons cet article, M. Weber a parfaitement rempli sa tâche

L. D. L.

18. PUBLIUS OVIDIUS NASO, collatis editionibus optimis, cum suis et aliorum notis tertio edidit Jon. Aug. AMAR. tom. I in-12 de 16 f. Prix, 5 fr. Paris, 1825 ; Gosselin.

19. M. TULLII CICERONIS DE REPUBLICA QUAE SUPERSUNT; varietatem lectionis ex editione prima sumptam subiecit; notulas Maji aliorumque selectas necnon suas, cum indice nominum priorum, addidit, emendare aliquot loca tentavit J. S. C. LEHNER. Accedunt variae lectiones in Somnium Scipionis nondum vulgatae. In-8°. XII et 164 pag., pr. 56 kr. Sulzbach; 1824; Seidel. (*Heidelb. Jahrbüch. der Liter.*, févr. 1826, pag. 189.)

Le passage suivant de l'avant-propos mettra les lecteurs à portée de connaître le but et le style de l'éditeur : *Mutata orthographia, subjecta varietate lectionis, capitumque summaris conflatis; notulas passim addidi, quibus partim sensum explicarem sive aliorum sive meis verbis, partim ex aliis vel Ciceronis vel aliorum scriptis quae apta essent, afferrem, partim emendandi rationem proponerem. Quae tamen notae, cum non instituti mei fuissent, quamquam non temere jactas, quasi irrepsisse putes velim. Illud enim consecuturus fui, ut editio haecce et minoris quam princeps ematur, neque talis sit, quae nihil nisi integrum editionis principis contextum exhibeat, quaque nulla magis esse incommoda mihi videatur. Talem enim cui aptam esse censeas? philologi nimirum quærent, quid codicis sit, quid Maji. In eo namque peccavit Maius, quod sua iis, quae codicis sunt, passim intermiscuit. Tirones vero, nec non eos qui res potissimum curant, oportet expectare, donec multorum opera in his fragmentis consumpta minus mendato uti contextu liceat.* — Le texte est accompagné de courtes notices et parfois rectifié. La ponctuation a également éprouvé plusieurs corrections.

L. D. L.

20. FL. MEROBAUDIS CARMINUM PANEGYRICIQUE RELIQUIÆ, ex membranis Sangallensibus editæ a B. G. NIEBUHRIO; edit. altera emendatio; gr. 8. XIV et 21 pag. Bonn; 1824; Weber. (*Allg. Liter. Zeitung*, août, supplém.; 1824, n°. 91.)

Il paraît que M. Niebuhr n'a rien négligé pour améliorer sa seconde édition du petit nombre d'écrits qui nous restent de *Merobaudes*. Il nous présente un monument historique très-intéressant pour éclaircir une époque sur laquelle nous n'avions qu'une notion imparfaite. L'éditeur mérite d'autant plus notre reconnaissance, qu'il a eu beaucoup de difficultés à vaincre pour la publication de ces écrits, qui nous sont parvenus dans un état fort imparfait. Il a ajouté de nouveaux éclaircissemens à ceux qu'il avait déjà donnés sur la personne de *Merobaudes*.

Sidonius fait mention (*ad Felic. IX, 278-302*) de trois poètes qui se sont distingués après Claudien sous le gouvernement d'*Aetius*. Celui d'entre eux qui est désigné sous le nom d'*Hispanus*, ne peut être, selon la conjecture de Sirmond, que *Merobaudes*, comme le porte une inscription qui se trouve sur une statue découverte à Rome; c'est le même que *Merobaudes Hispanus Scholasticus*, auteur d'un poème sur J.-Christ inséré dans la collection de Fabricius, ainsi que parmi les épigrammes de Claudien recueillies par Camers; c'est donc à tort que ce poème a été attribué à Claudien. M. Niebuhr croit qu'entre ces épigrammes, celle sur les miracles de J.-Christ et le *carmen paschale* pourraient bien être de *Merobaudes*, qui sans doute était chrétien, quoique des passages de ses poésies ne paraissent pas s'accorder entièrement avec ce titre.

Le texte a beaucoup gagné dans cette seconde édition, où plusieurs lacunes ont été mieux remplies que dans la première. M. Niebuhr reconnaît que pour la correction de quelques passages il a beaucoup d'obligation à M. Blume, professeur à Halle, et au comte Jacques Leopardi.

Dans ce recueil précieux de ce qui nous reste de *Merobaudes*, l'attention des lecteurs s'arrêtera principalement sur le panegyrique du consulat d'*Aetius*, qui contient environ 200 vers avec une introduction ou préface en prose d'un style oratoire. Ce monument littéraire intéresse d'autant plus qu'il nous offre un exposé détaillé des faits d'*Aetius*, sur lesquels nous n'avions que des notices succinctes par forme de chronique.

T.

21. CATALOGUE DES MANUSCRITS DE CLASSIQUES LATINS que possèdent
les bibliothèques de Stuttgart.

I. BIBLIOTHÈQUE PARTICULIÈRE DU ROI.

A. *Mss. philologica.*

N^o. 1. contient, entre autres : — 1. Pomponius Festus, de Verborum significatione libri XX. — 3. M. Terentii Varronis de Lingua latina lib. 10. I. X. — Cod. chart. sec. XV ineuntis.

N^o. 13. M. Tullii Ciceronis Artis rhetorices nove ad Herennium liber incipit. (Incerti auctoris Rhetoricorum ad Herennium libri IV). — On remarque parmi les ouvrages réunis sous ce n^o. : — 1. M. Tullii Ciceronis de Inventione rhetorica libri duo. — 3. M. Tullii Ciceronis ad Quintum Fr. de Oratore dialogi III. — 9. Tullii Ciceronis Orationes pro M Marcello, pro lege Manilia, pro M. Ligario ; orationes invectivæ (Salustii) contra Cicer. et (Ciceronis) contra Sallustium. — Codex scriptus 1470 Lipsiæ per Rudolphum Bruck de Gotmadingen.

N^o. 14. M. Tullii Ciceronis Rhetoricorum S. de inventione Rhetorica libri duo. — On y a réuni : — 1. Incerti auctoris Rhetoricorum ad Herennium libri IV. — 2. Tullii Ciceronis de Officiis ad Marcum fil. libri III. — 9. M. Tullii Ciceronis de Legibus libri III. — 4. Ejusdem ad Quintum Fr. dialogi III de Oratore. — 5. Ejusdem Paradoxa ad Marcum Brutum. — 6. Ejusdem Cato major S. de Senectute. — 7. Ejusdem Lælius S. de Amicitia dialogus. — Cod. chart. sec. XV.

N^o. 16 renferme : — 1. Disticha 8 latina, ita inscr. — Carmen omnium poetarum optimi Virgilii de Venere et Vino. — 2. M. Tullii Ciceronis de Officiis ad Marcum filium lib. primus. (In fine quædam desunt.) — Cod. chart. sec. XV.

N^o. 17. b. S. Annæi Senecæ Cordubensis ad Lucilium epistolæ I — LXXXVIII. — Cod. chart. sec. XV.

N^o. 19 contient, entre autres : — 6. Flavii Aviani fabulæ Æsopicæ versibus elegiacis.

B. *Mss. philosophica.*

N^o. 8. Ciceronis de Natura deorum ad Brutum libri III. 1464. Cod. chart.

N^o. 12 contient, entre autres : — M. Tullii Ciceronis de oratore libri III. (Codex scriptus anno 1469 a Mich. Cristian Capellano in Bernrain et Ecclesiæ majoris Compantiensis. Cod. chart.

N^o. 14. Ciceronis de Officiis ad Marcum fil. libri III. — Cod. chart. sec. XV.

N^o. 24 renferme, entre autres : — 4. Ciceronis aliquote pistolæ ex ejusdem epistolis ad familiares excerptæ. — Cod. chart. sec. XV.

C. Mss. POETICA.

P. Terentii Afri comœdiæ sex, etc.; accedunt notæ marginales. Cod. membr. sec. XIV (olim Weingartensis.). Le cod. Terentii Weingart. sec. XIII, cité par Zapsius (Voyage dans quelques couvens de la Souabe, 8, 15) diffère complètement de celui-ci. — Terentii comœdiæ sex, etc. — Codicis subscriptio : Explicit feliciter anno dom. M. CCCC. LX. quinto domina. 2^a. adventus per me Hainricum Wyss; Terentii Afri comici poetæ Echira sexta et ultima comœdia explicit feliciter, in oppido Zelle Ratolfi anno ut supra. Cod. chart.

Cod. chart. sec. XV, contenant : — 1. Virgilio Moretum. — 4. Carmen de virtutibus herbarum, Æmilio Marco vulgo adscriptum. Initium deest. 1461. — 6. Fabulæ Flavii Aviani versibus elegiacis. — 7. Senecæ epistola ad Lucilium de fuga temporis. — 8. Ciceronis paradoxa ad M. Brutum. — 9. Ejusd. Lælium seu de amicitia. — 16. Ciceronis de senectute liber. — 25. Ciceronis somnium Scipionis. — 28. Maximiani de incommodis senectutis elegi (falso Cornelii Galli nomine sæpius editi). 1468. — 30. P. Papiniani Statii Achilleidos libri II (lib. II mancus a versu 336 usque ad finem). Aurelii Prudentii Clementis opera Cod. membr. sec. XII, folia 116.

D. Mss. historica.

N^o. 9. Fragmentum historiarum Livii mutilum. Incipit in medio capitis 8 libri 24 cum verbis : *meos merita sunt*, pergit inde ad libr. 25, cujus vero solum capita tria priora adsunt, reliqua desunt. Sequitur liber 26 cujus primum caput pene totum deest. Cap. 2 usque ad 12 adsunt, ubi vero cum oratione Scipionis ad senatum hispanicum nova lacuna incipit. Sequitur lib. 27. Hujus 32 priora capita desunt; reliqua capita, quæ in medio cap. 33 cum verbis : *ostendisset*, etc., incipiunt, libri 28 et 29 videntur integri adesse, uti et liber 30, cum quo codex desinit. — Cod. forsan sec. XIII adscribendus (hic ibi var. lect. continet).

N^o. 229. Valerii Maximi factorum et dictorum memorabilium libri IX. C. d. chart. 1448.

N^o. 340. Justini historia ex Trogo Pompeio in epitomen redacta. fol. min. — Cod. memb. sub init. sec. XV scriptus; optime conservatus. 150 fol.

N^o. 403. — 1. Sallustii historia de conjuratione Catilinæ cum notis. — 2. Ovidii Metamorphoses cum Raph. Regii commentar. Cod. chart. sec. XV.

N^o. 152. — 1. Flori Epitome in Livium lib. IV. — 2. Taciti de origine, vita et moribus Germanorum libellus. Cod. chart. sec. XV.

N^o. 13. Codex in pergam. scriptus a diversa manu, continet : Somnium Scipionis Afr. a Cicerone scriptum, cum comment. Mauriti in 2 libris. — Sec. XII.

E. Mss. theologica et philosophica.

N^o. 52. Cod. chart. sec. XVI. Insunt. — 1. Ciceronis Paradoxa in fine, per Mich. Wagner de Nördlingen 1553. — 3. Horatii de arte poetica liber ad Pisonem. — 4. Ultimum folium quædam epigrammata adhuc ignoti auctoris implent.

N^o. 41. Cod. membr. ita male et minuscule scriptus, ut pauca legi et cognosci possint; inter alia : 2. Ciceronis liber ad Atticum de amicitia, Lælius inser.

N^o. 11. Cod. chart. sec. XVI. — Persii Flacci satyræ.

II. BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE.

A. Mss. medica et physica.

8. N^o. 6. Tractatus Galeni et Hippocr. Aphorismi. Cod. membr. sec. (XV) XI aut XII, quoad potiozem partem.

B. Mss. poetica et philologica.

N^o. 11. Terentii comœdiæ VI. — In fine Calliopius recensuit. Cod. membr. sub init. sec. XV scriptus.

N^o. 15. Persii Satyræ.

N^o. 16. Senecæ libri X declamationum. — Cod. memb. satis bonæ notæ cum scholiis. Cod. forsan est sec. XIV.

N^o. 20. Ciceronis epistolæ ad Atticum et ad Brutum. Cod. chart. inscriptus per me Joh. Pfarrer 1403. id. mart. Wormatiæ.

N^o. 25. — 1. Virgillii Æneidos libri XII. Cod. chart. sec. XV.

N^o. 35. — 15. Ciceronis liber de senectute. Cod. chart. sec. XV

4. N^o. 11. Juvenalis et Persii satyræ cum comment. (Sur papier d'une époque peu ancienne.)

N^o. 13. Manuscrit peu ancien, sur papier, contenant: —

1. Quelques *Orat. Ciceronis*, entre autres, les *Catilinaires*. —
2. Plusieurs *epist. Ciceronis ad familiares*. — 2. Un fragment
de *Ovidii libr. amorum*.

N^o. 23. *Terentii Comædiæ*, sur papier lisse, 1490; beaux
caractères, écrit par Joseph Pfenzer.

N^o. 26. *Ciceronis officia*. Cod. memb. *eleganter scriptus*.
Fuit Theod. à Plimingen, a. 1478. (*sed est majoris ætatis?*)

N^o. 27. *Juvenalis et Horatii satyræ*. Cod. *elegans semimem-*
bra eleganter scriptus. Sec. XV.

N^o. 28. — 1. *Liber Bucolicorum Virgilii*. — 4. *Libri III Ovidii*
de vetula. Cod. chart. *eleganter scriptus per Rudolphum*
Agricolam (1485). 1478 20 febr.

N^o. 34. *Glossæ in Lucanum*. Cod. memb. sec. XIV.

N^o. 48. *Terentii comædiæ*, sur papier, XV^e. siècle.

N^o. 50. — 4. *Ovidius de remedio amoris*, sur papier, XV^e.
siècle.

8. N^o. 10. *Terentii comædiæ*, avec 25 feuilles de *scholies*,
1490, 10 febr.

N^o. 10. *Juvenalis satyræ cum glossi in fine*, sur papier lisse,
XV^e. siècle. (*Isis*, 7^e. cah., 1824; p. 697-702.) C.-A. P.

22. JOAM EKSARCH BOLGARSKIJ. — Jean Hexarque de Bulgarie;
222 pag. in-fol. Moscou, 1824. (*Jahrbüch. der Literatur*.
Vienne, 1825; 32^e. vol., p. 65.)

C'est sous ce titre que Constantin Kalaïdovitch a publié des
recherches relatives à l'histoire de la langue et de la littéra-
ture slavonne du 9^e. et du 10^e. siècle. Ce travail fut occasioné
par la découverte d'anciens manuscrits, qui ont pour traduc-
teur et auteur le prêtre Jean, hexarque de Bulgarie. Encouragé
par feu le chancelier, comte de Roumanzof, M. Kalaïdovitch
se chargea de la publication de ces manuscrits, en les accompa-
gnant d'un grand nombre de notices explicatives et d'autres écrits
relatifs à l'histoire de la langue et de la littérature slavonne,
comme on va le voir dans l'indication suivante :

Chap. I^{er}. *Origine de l'écriture slavonne. — Sur Constantin et*
Méthode, et sur leurs ouvrages. — Le langage des livres slavons.
Ce chapitre renferme, pour ainsi dire, l'introduction de l'ou-
vrage.

Chapitre II. *Jean Hexarque de Bulgarie*. Il est dit dans ce

chapitre que la langue slavonne avait pris naissance en Moravie, qu'elle en fut expatriée par la puissance de l'Église romaine, après l'invasion des Hongrois dans ce pays, et qu'elle s'était conservée dans la Bulgarie indépendante.

Chap. III. *Traduction de la Théologie de Damascène.* Cette traduction du grec en slavon, est due, d'après Kalaïdovitch, au prêtre Jean, hexarque de Bulgarie. Il paraît qu'il s'était chargé de ce travail à la demande d'un moine nommé Duks, avec le quel il avait des relations.

Dans le IV^e. chapitre, M. K. examine l'hexaméron de l'original de Jean. Il est composé de six discours, dans lesquels on trouve des passages empruntés à Basile et Chrysostome, d'autres à Sévérien et Aristote.

Chap. V. *Grammaire gréco-slavonne. — Traduction de la philosophie de Damascène. — Discours relatifs à l'Ascension.* Ces trois écrits sont également attribués au prêtre Jean. Le premier est, d'après Kalaïdovitch, la grammaire de Damascène traduite par Jean.

Le VI^e. chapitre offre la conclusion de ces recherches. M. K. observe qu'on aura de la peine à croire les étonnans progrès qu'a faits la littérature slavonne dans le 9^e. et le 10^e. siècle, et pour appuyer cette observation, il rapproche les travaux de Cyrille et de Méthode, pour le 9^e. , et ceux de l'hexarque Jean, élève de Méthode, de Constantin, du moine Grégoire et du prince Siméon pour le 10^e. siècle.

L. D. L.

23. *OBSTOÏATELNOÏE OPISSANÏE SSSLAWÏANO-ROSSISSKICH ROUKOPISSEI, etc.* — Énumération de tous les manuscrits slavo-fusses qui se trouvent à Moscou dans la bibliothèque du comte Fedor André Tolstoï; publiée par MM. KALAÏDOVITCH et STROÏEFF, avec des tableaux paléographiques et des *fac simile*, depuis le XI^e. jusqu'au XVIII^e. siècle. LXVII, et 811 pag. Moscou, 1825. (*Sanct-Petersburg. Zeitschrift*, juin 1825; p. 144.)

Ces manuscrits sont classés d'après leur format. Il était impossible de les classer d'après les sciences, vu qu'un grand nombre de volumes renferment des traités sur différens sujets. Ils sont conséquemment divisés en 6 sections; la première, renfermant les in-folio de l'antiquité et du moyen âge, comprend 400 n^{os}.; la seconde, les in-4^o. de l'antiquité et du moyen

âge, contient 434 n. ; la 3^{e.}, les in-8^o. et les in-12 de l'antiquité et du moyen âge, renferme 91 n^{os}. ; dans la 4^{e.} section se trouvent les in-folio du temps moderne; elle compte 75 n^{os}. ; la 5^{e.}, composée de 85 n^{os}. , renferme les in-4^o. du temps moderne; la 6^{e.} enfin, les in-8^o. et les in-12 du temps moderne, contient 10 nos. Il vient de paraître un appendice sous le titre : *Pervoïe pribavlénie'*, etc., ou premier supplément de l'énumération; par P. Stroïef; in-8^o. de 18 p. Saint-Petersbourg, 1825; Gretsch. Ce supplément donne encore 15 n^{os}. , de sorte que le nombre des volumes monte à 1,108.

Les planches paléographiques dont cet ouvrage est accompagné, sont au nombre de 12, et in-4^o. Elles offrent des *fac-simile* du XI^{e.} et du XII^{e.} siècle, et des années 1284, 1397, 1419, 1434, 1485, 1517, 1589, 1612, 1668, 1696. Les éditeurs se sont fait honorablement connaître par leur érudition, et particulièrement par leurs connaissances profondes dans l'histoire ancienne et dans la littérature de Russie.

M. Stroïef a publié les annales russes, depuis 862 — 1534, sous le titre : *Sofiissky Vremennik, ili Rousskaïa Létopiss*; 2 vol. Il a également publié un aperçu sur la mythologie des Slaves russes, sous le titre : *Kratkoïe obozrénie' Mifologhi slavïann Rossiiskikh*.

Parmi les ouvrages publiés par M. Kalaïdovitch, nous distinguons principalement, *Drevniâ Rousskia Stikhotvorenïa*, etc., ou Poésies anciennes des Russes.

Déjà en 1819, ces deux savans ont publié les lois du grand-duc Jean Vassiliévitch, et le Soudebnik (code criminel) avec les ordonnances supplémentaires; in-4^o. Moscou.

Les auteurs observent, dans leur avant-propos, que la littérature slavo-russe ancienne et du moyen âge consiste principalement en manuscrits importans sous plusieurs rapports. Nonobstant la destruction qu'a éprouvée la plus grande partie des documens manuscrits, aux déplorables époques de Bâti et du faux Dimtri, on en trouve encore plus de 10,000 disséminés dans diverses bibliothèques.

L. D. L.

24. NOTICE SUR UN MANUSCRIT RELATIF A L'HISTOIRE DES INSTITUTIONS MUNICIPALES DE BARCELONE. (*El Europeo, periodico de ciencias, artes y literatura*. Barcelone, 1823, n^o. 5, p. 152.)

Barcelone, du temps de sa liberté municipale qui lui a été arrachée en 1714, a joué un rôle brillant dans l'histoire du commerce, de l'industrie et des arts. C'était presque une petite république gouvernée par de sages institutions municipales. Il serait intéressant d'avoir une histoire complète de cette ville sous le régime de ses magistrats. Les matériaux d'une histoire de ce genre abondent dans les archives de Barcelone. Celles de la Couronne d'Aragon possèdent 20,000 chartes en parchemin, plus de 900 bulles pontificales, 8,000 volumes in-folio de registres de pièces diplomatiques et une multitude de papiers authentiques très-importans; les archives de l'*Ajuntamiento* présentent encore une mine extrêmement riche qui mériterait d'être exploitée; il y a de plus, les archives du chapitre ecclésiastique, de la *Tabla de comunes depositos*, et celles de diverses corporations, indépendamment des collections particulières. Le grand nombre de pièces justificatives que Capmany a données dans son ouvrage précieux sur le commerce et sur la navigation de Barcelone, 4 vol. in-4^o, et qui sont tirées des diverses archives de la ville, prouvent combien de documens intéressans sont enfouis dans ces dépôts.

Les archives de l'*Ajuntamiento* possèdent un ouvrage manuscrit qu'on peut considérer comme un *promptuaire* ou extrait d'un grand nombre de ces documens inédits. En voici le titre complet en catalan : *Ceremonial dels magnífichs consellers y regiment de la ciutat de Barcelona, y sumari ó rubrica de cosas memorables de dita ciutat : tot escriptura legal y autentica, trenta dels dictaris, registres y altres llibres de dita ciutat, salvo lo hont diu en especial de hont estret : autor Esteve Bruniquer notari publich de Barcelona, sindich de dita ciutat*. L'auteur de ce manuscrit était syndic de la ville au XII^e. siècle; en cette qualité il avait compulsé les anciens registres, les délibérations, ordonnances et d'autres actes pour en extraire ce qui concernait les privilèges et franchises de Barcelone. Ayant été nommé auparavant greffier, il avait fait aussi des recherches pour connaître le cérémonial de la municipalité. Il avait classé les diverses matières par chapitres : chacun de ces chapitres contient

des faits dont la série remonte jusqu'au commencement du XIII^e siècle, et qui finissent à l'an 1640 : l'auteur se borne à les rapporter simplement, sans y joindre de réflexions. Il existe de cet ouvrage une belle copie en 3 vol. in-folio, dans laquelle la série des faits a été continuée jusqu'à l'an 1714, époque de la destruction des franchises municipales de Barcelone.

Il faudrait lire cette compilation du syndic Bruniquer, pour avoir une idée exacte de la grande influence que la ville et la municipalité ont eue dans les affaires publiques de l'Espagne. On voit le conseil municipal, en 1529, exciter don Jacques II à la guerre contre les Génois, et insister sur les moyens de l'entreprendre; en 1589, faire valoir les représentations des cortès de Monzon; en 1414, se plaindre amèrement à don Ferdinand I^{er}., des ordres de sa cour, et lui rappeler que son père don Martin, dans les derniers jours de sa vie, avait recommandé son fils à la cité de Barcelone; en 1511, le conseil supplie le roi de suspendre son expédition contre l'Afrique. Le chap. 21 est tout rempli des discussions que la ville eut à soutenir pour la défense de ses privilèges, franchises et coutumes; privilèges que la cour tentait souvent de violer; cependant la vigilance des magistrats faisait immédiatement suivre de ses plaintes chaque violation, et ne cessait de réclamer jusqu'à ce que l'on eût redressé ses griefs. Au milieu de cette activité civique, les sciences et les lettres n'étaient pas oubliées. Le cardinal de Valence ayant envoyé en 1595, au conseil municipal, un Valère Maxime, traduit en langue vulgaire, ou comme on disait alors en Espagne, dans le *romance*, le conseil fut si content, qu'il donna au porteur la somme de 50 florins, somme considérable pour le temps; en 1524, les magistrats instituèrent une chaire de politique, et en firent annoncer l'installation au prône; lorsqu'en 1591, un inquisiteur ignorant condamna l'ouvrage de Raimond Lulle, la municipalité de Barcelone fit plusieurs démarches pour faire révoquer cette sentence ridicule : on la voit encore en 1589, écrire à Rome, pour défendre les opinions de ce pauvre auteur. Depuis long-temps, Barcelone possédait des chaires de grammaire, philosophie, droit civil et canonique, et de médecine : cependant, lorsque le roi don Juan I^{er}. voulut établir, en 1598, une université composée de toutes les facultés, il rencontra beaucoup d'obstacles à Barcelone, soit qu'il eût froissé des intérêts particuliers, soit qu'il

eût touché à des privilèges municipaux : ce ne fut qu'en 1544, que l'université fut installée.

Voilà quelques-uns des objets traités dans la compilation du syndic Bruniquer ; l'*Europeo* avait promis d'autres documens des archives barcelonaises ; mais ce recueil ayant cessé, il est à craindre qu'on ne s'en occupe pas de sitôt. D—e.

25. MÉMOIRE SUR LES TROUVÈRES NORMANDS; par M. PLUQUET. (*Mém. de la Société des antiquaires de la Normandie*, tom. 1^{er}., 2^e. partie, pag. 368 à 444.)

L'auteur de cette Biographie des trouvères normands, s'arrête d'abord à considérer l'influence de l'invasion des Normands sur les usages et la langue des anciens Neustriens. Ces Normands avaient leur idiome et leurs poètes, leurs chants guerriers et leur *Edda* ; mais leur conversion au christianisme, et leur mariage avec des femmes neustriennes, changèrent bientôt leurs coutumes nationales du Nord ; on chanta encore en danois quelques hauts faits de l'illustre Rollon ; mais bientôt la langue des vaincus domina. M. Pluquet examine les productions en vers qui nous sont venues de là, et il fait voir que les trouvères de son pays cultivèrent tous les genres alors connus. J'observerai en passant que M. Pluquet me semble abuser des mots *langue romane* ; je ne crois pas que le langage des trouvères normands fût cette langue même, et il ne serait peut-être pas inutile que les écrivains sur les anciens idiomes de la France, adoptassent enfin généralement une nomenclature fondamentale et justifiée par les faits de l'histoire et les productions écrites de ces temps-là : le langage des poésies normandes est le *vieux français*, c'est l'idiome des *trouvères* ; le langage des poètes d'au delà la Loire par rapport à Paris, est la *langue romane* et celle des *troubadours* ; avec cette distinction nécessaire, on éviterait de confondre des choses analogues mais non pas semblables. A ces considérations générales, M. Pluquet ajoute la liste des poètes normands dont les noms et les ouvrages sont connus, l'indication des manuscrits qui existent, de leurs ouvrages avec quelques citations du texte, les éditions qui en ont été faites, et il donne les mêmes notions sur les ouvrages *anonymes*, ou dont les auteurs ne sont point connus. Ce travail nous a paru bien fait, et l'on y trouvera un bon chapitre pour l'histoire littéraire de la France. C. F.

26. LEHRBUCH DER DEUTSCHEN SPRACHE. — Grammaire allemande ; par le docteur C. F. MICHAELIS. I^e. partie, contenant l'orthoëpie, l'orthographe et l'étymologie ; in-8°. XXVIII et 374 pag. pr. 1 rthlr. 8 gr. Leipzig, 1825 ; Hartmann. (*Beck's allg. Repertor.* 1825 ; 2 vol. n^o. 8. p. 113.)

Cet ouvrage est destiné aux personnes déjà familiarisées avec les élémens de la grammaire allemande. L'auteur s'est attaché à exposer d'une manière claire et précise le génie de la langue, dans ses différentes formes, et à développer les règles sur lesquelles se base l'usage aujourd'hui généralement adopté dans les classes cultivées. Les règles sont partout appuyées par des citations des meilleurs auteurs. Il paraît que l'auteur a heureusement traité son sujet.

L. D. L.

27. EXAMEN DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE CASTILLANE, publié à Paris, en 1825 ; par D. M. NUÑEZ TABOADA. (*Ocios de Españoles emigrados*, avril 1826, p. 347.)

L'auteur de cet examen dit qu'il se croit obligé comme Espagnol et comme membre de l'Académie espagnole, de démontrer que le dictionnaire de Taboada, publié à Paris en 1825, loin d'avoir rendu service à la langue castillane, tel que l'auteur s'en flatte dans sa préface, est plus propre à nuire à la pureté et à l'étude de cette belle langue. Il fait premièrement apercevoir une foule d'erreurs commises par Taboada, pour avoir voulu corriger un grand nombre d'articles du Dictionnaire de l'Académie. Il censure ensuite les nouveaux mots dont l'auteur du dictionnaire prétend avoir enrichi la langue, et il prouve que c'est aux dépens d'une grande quantité de mots du Dictionnaire de l'Académie que Taboada rejette sans en rendre raison ; en effet, la plupart de ces derniers, qui appartiennent au discours familier et que l'usage a consacrés, sont en grande partie remplacés dans le nouveau dictionnaire, par des termes scientifiques et techniques communs à toutes les langues de l'Europe, et par des mots exotiques et même ridicules, plus préjudiciables à la pureté de la langue que propres à l'enrichir.

L'auteur de l'examen termine en annonçant qu'il vient d'achever un dictionnaire de la langue castillane, qui comprend plus de 24 mille articles qui ne sont pas dans le Dictionnaire

de l'académie. Dans ce nombre , on trouve une grande quantité de mots usités dans l'Amérique espagnole et dans les possessions espagnoles de l'Asie. Non-seulement ce dictionnaire sera plus complet qu'aucun autre publié jusqu'à ce jour , mais l'auteur croit pouvoir se flatter qu'il méritera surtout l'approbation des savans et des littérateurs par l'exacitude , la pureté et la précision du langage. G.

MYTHOLOGIE.

28. CURSO DE MITOLOGIA , etc.; par D. L. B. de V. In-18 de 7 feuil. plus des planches. Paris; Tournachon-Molin.

29. DE LA RELIGION DE BOUDH'HA , telle qu'elle se pratique dans le Nepaul, extrait d'un mémoire lu à la Société asiatique de Calcutta, par le secrétaire de cette société.

Les détails que donnent Kirkpatrick et Buchanan, de la religion de Nepaul paraissent loin d'être satisfaisans ou intelligibles. Ils n'établissent qu'un seul point, c'est qu'il existe dans ce pays 2 modes de croyance prédominans ainsi que 2 principales divisions de la nation, lesquelles se composent des Parbutyas ou Hindous des montagnes, qui adorent Siva et Vishnou, et des Newars qui, la plupart suivent les doctrines de Boudh'ha.

Quoique Buchanan ait éprouvé des difficultés à se procurer dans le Nepaul des renseignemens satisfaisans sur les traditions et les doctrines religieuses dominantes de ce pays, il n'en existe pas moins évidemment des moyens de les obtenir. Les seules sources authentiques de toutes informations de cette nature, sont les ouvrages dans lesquels se trouvent réunies et prescrites en un corps de doctrine les croyances et les pratiques religieuses d'une nation, et la Société a eu dans les fréquentes communications reçues de M. Hodgson, son zélé correspondant, pleinement occasion de se convaincre que de tels ouvrages sont à la fois en grand nombre et volumineux dans le Nepaul. Malheureusement, les manuscrits que ce dernier lui a envoyés jusqu'à ce jour, se sont trouvés être de peu d'utilité pour elle, en ce qu'ils sont écrits dans des langues qui ne nous sont point encore familières; mais il a récemment transmis un livre dont on pourra tirer un plus grand parti. Le texte est sanscrit,

mêlé d'interprétations en langue newareese qui, bien que différant essentiellement de la première, sous le double rapport des principes fondamentaux et de la construction grammaticale, emprunte un si grand nombre de mots à cette dernière, que l'on peut rendre le sens de plusieurs passages sans avoir besoin de connaître la langue elle-même. Le volume présenté par M. Hodgson, comprend 3 traités intitulés : Règles pour l'observance religieuse du 8^e. jour de la quinzaine lunaire ; les 25 Stances propitiatoires des divinités de Nepaul, et les Louanges des 7 Boudh'has. Une analyse de ces traités ne présenterait aucun intérêt.

Suivant des renseignements fournis à M. Buchanan par un membre de leur secte, les *Gots*, ou jardiniers du Nepaul ont des instituteurs religieux et une forme de culte qui leur sont propres. Ce dernier consiste dans l'adoration des 10 yonginis et de matrikas, ainsi que de leurs quatre instructeurs personnifiés par *lgots*, qui boivent des liqueurs spiritueuses et le sang des animaux qui leur sont offerts à ces titres. Tous les 12 ans, dit-on, le Rajah offre un sacrifice solennel de plusieurs animaux vivans, accouplés, et deux hommes : les crânes de ces derniers servent de coupes pour les libations du reliquaire. L'individu de qui Buchanan tient ces particularités, déclara avoir assisté à l'immolation de plusieurs victimes humaines ; mais d'autres personnes nient qu'il ait été fait des sacrifices humains à cette cérémonie. Le fait allégué peut donc paraître douteux, bien qu'il soit évident, d'après l'ouvrage dont il s'agit, que le rituel du Tantras est rigoureusement observé. Les offrandes, appelées *Bali* et *Mahabali*, font partie de la cérémonie ; et très-communément, elles admettent implicitement un sacrifice de vie animale, mais cette dernière condition n'est pas de rigueur : les offrandes peuvent tout aussi-bien consister en substances alimentaires, telles que diverses espèces de grains, le lait caillé et le lait ; et telles sont apparemment les offrandes du rituel en question ; car, vers la fin de la cérémonie ; le sacrificateur se déclare innocent de tout sang répandu de quelque manière que ce soit ; il se défend aussi de l'usage des liqueurs fortes, ainsi que de celui du sel et de la viande, et prend l'engagement de continuer à s'abstenir de toutes ces pratiques pendant tout le cours du jour suivant ; protestation qui contraste fortement avec l'imputation des sa-

erifices dont on vient de parler. (*Asiatic Journal*; avril 1826, pag. 509.)

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE.

50. ANTIQUITÉS D'ARRACAN DANS L'INDE. — La *Gazette de Calcutta* contient l'article suivant, extrait du journal du docteur TYTLER, qui se trouve actuellement dans le royaume d'Arracan :

« Le *Babou-Decoug* est une des collines les plus remarquables comprises dans l'enceinte de cette ville extraordinaire. Cette colline, située presque à l'ouest vrai de la porte par laquelle l'armée pénétra à la suite de l'escalade, si vaillamment exécutée par les troupes sous les ordres du brigadier Richards, est consacrée au culte de *Gandma*, *Sacæ-Mounie*, *Si-Mounie*, *Maha-Mounie*, ou *Boudhâ*. On arrive à ces édifices par plusieurs escaliers pratiqués dans le flanc oriental de la colline, et décorés de figures colossales de géans difformes, modelées en maçonnerie, plâtrés en *chunain*, et brandissant des massues qu'ils tiennent entre leurs mains; et, ce qui est extrêmement remarquable, on y voit des *sphinx* égyptiens qui, formés de deux corps de lions conjoints, surmontés d'une tête de femme, sont placés à l'angle aigu de chaque édifice. La colline de Babou-Decoug a environ 100 pieds de hauteur; elle est formée de couches de schiste, et entièrement entourée d'eau, même à la marée basse.

A l'entour des murs d'enceinte de l'un des principaux et des plus anciens temples d'Arracan, on remarque, parmi les broussailles et les halliers, qui sur plusieurs points interceptent la vue, nombre de statues mutilées, debout dans des intervalles assez semblables à des embrasures pratiquées dans le mur dégradé qui ceint la paroi du temple. Sur l'une de ces assises on voit une statue du sagittaire ou Bucéphale Siva, le Mithra des Persans, ou en d'autres termes le soleil dans le taureau. Une autre statue représente distinctement le buste d'une femme, avec la partie inférieure du corps d'un lion, figurant le passage du soleil dans le signe de la vierge. On reconnaît évidemment dans une autre statue, et sous la forme d'un énorme serpent sans tête, le chef et la queue du dragon. Un groupe formé du sagittaire et d'une corneille, représente un homme visant avec une flèche à une figure ostensiblement

celle d'un corbeau. On aperçoit, d'un autre côté, une statue de femme prise dans l'action de frapper d'une pierre qu'elle tient à la main un homme endormi; allégorie qui me paraît faire allusion au soleil qui, sortant du signe de la vierge, pour entrer dans celui des balances, le premier des signes inférieurs ou méridionaux, est censé *refroidi* et *mort* pour les habitans de l'hémisphère septentrional. Peut-être cette fiction d'un homme tué par une femme, est-elle en partie une corruption du fait historique de Jaël et de Sisera.

Je m'imagine que l'ensemble des sculptures que l'on aperçoit de chaque côté de ces statues (faites d'une espèce de pierre à sablon friable et d'une couleur sombre) représentent les constellations, et offrent ainsi les débris d'un ancien zodiaque, très-différent, à certains égards, de tous ceux que nous connaissons; monument qui jette un grand jour sur les antiquités du monde occidental; car Symes prétend voir une analogie frappante entre les hiéroglyphes d'Ava et ceux de l'Égypte, et chaque jour de nouvelles découvertes tendent à éclaircir cette opinion. (*Asiatic Journal*: avril 1826, pag. 512.)

31. ÉTABLISSEMENT DU MUSÉE ROYAL ÉGYPTIEN DE PARIS. — RAPPORT AU ROI, par M. LE VICOMTE SOSTHÈNES DE LA ROCHE-FOUCAULD, *aide-de camp du Roi, chargé du département des beaux-arts.* — SIRE, chaque époque mémorable dans l'histoire des progrès des connaissances modernes, a été marquée par quelque nouvel acte de la munificence de vos augustes aïeux. La fondation des bibliothèques, des observatoires, des musées, l'établissement des compagnies savantes, des cours publics pour toutes les branches de l'enseignement supérieur, rappellent les noms vénérés de François I^{er}, de Louis XIV et de Louis XV. Attentifs à la marche de l'esprit humain, leurs illustres successeurs ajoutèrent à tant de bienfaits des bienfaits nouveaux qui répondaient à de nouveaux besoins; la France conserva ainsi, par la sollicitude de ses rois, cette suprématie littéraire que l'étranger ne lui conteste point, et Paris est encore la capitale du monde savant, tant des succès multipliés dans tous les genres d'études, ont dignement répondu à la royale protection qui les encourage en les honorant.

De nouveaux progrès appellent de nouveaux bienfaits, et je

viens les solliciter de V. M. , qui comprend si bien les vœux de la France , qui partage si vivement tous les intérêts de sa renommée littéraire , et qui croit comme Louis XIV que « *le soin des lettres et des beaux-arts a toujours contribué à la splendeur des états.* »

Il y a 30 ans , les travaux historiques sur la Grèce , Rome et l'ancienne Europe semblaient près d'être épuisés , et l'Orient paraissait fermé pour toujours aux justes désirs des savans et des artistes. Mais bientôt la puissance anglaise leur révéla les trésors littéraires de l'Indoustan, et une expédition française, toute militaire dans son but , toute scientifique dans ses résultats, livra à leur méditation l'antique Égypte tout entière. Il était réservé à V. M. d'en faire terminer la *Description* , ouvrage monumental où la puissance des arts des sociétés modernes s'est appliquée à reproduire les prodiges des arts des sociétés primitives , rapprochant ainsi le berceau de la civilisation , des progrès actuels qu'elle doit au temps , à l'étude et à l'expérience.

Ainsi , deux mondes nouveaux , tous deux riches de faits et de souvenirs historiques , ont été ouverts sans restriction au zèle explorateur des savans de l'Europe ; des matériaux inépuisables , heureusement élaborés , ont ajouté aux connaissances acquises d'autres connaissances qui n'ont pas été sans effet sur les doctrines jusque-là accréditées , surtout à l'égard de l'étude comparée des langues ; les annales des anciens peuples ont été aussi mieux connues ; leurs origines , leurs relations et les influences réciproques plus exactement déterminées ; l'histoire y a conquis beaucoup de certitudes , et si un louable patriotisme a fait de l'archæologie indienne une sorte de propriété littéraire pour l'Angleterre , le même sentiment a donné , pour ainsi dire , en apanage à la France , l'archæologie égyptienne.

Le feu roi , d'immortelle mémoire , ce prince qui consacra , durant son règne , par la plus éclatante protection envers les lettres , le souvenir des consolations qu'il avait reçues d'elles loin du trône de ses pères , associa la France aux avantages des études qui ont l'Asie pour objet , en créant deux chaires nouvelles dans son Collège Royal , pour l'enseignement du chinois et du sanscrit ; il encouragea aussi par les témoignages d'un intérêt éclairé , les recherches dont les monumens de l'Égypte étaient le sujet. Les résultats de ces premières re-

cherches avaient jeté quelque confusion dans les temps primitifs de l'histoire, et une érudition consciencieuse ne pouvait opposer que des déductions conjecturales à des assertions que les uns disaient fort savantes, et les autres fort systématiques. Les monumens portaient en eux-mêmes la solution de tant de difficultés; mais l'interprétation des écritures hiéroglyphiques était encore un mystère qui durait depuis quinze cents ans.

Tout fut subitement changé par la découverte de l'alphabet des hiéroglyphes, fruit de quinze années des plus persévérantes études d'un jeune savant français, M. Champollion, qui annonça et publia en 1822 cette découverte inespérée, l'une des plus mémorables des temps modernes.

Le suffrage public des savans les plus distingués de l'Europe a consacré des résultats dont l'application a été déjà très-utile à la vérité de l'histoire, à l'agrandissement de nos connaissances, à l'étude de l'art des anciens, et à l'affermissement des saines doctrines littéraires; car, et V. M. ne l'a point oublié, ce sont les découvertes de M. Champollion le jeune qui ont démontré sans opposition que ce zodiaque de Dendérah, qui semblait alarmer la croyance publique, n'est qu'un ouvrage de l'époque romaine en Égypte.

L'éclat de cette découverte, qui fera un éternel honneur aux lettres françaises, fut encore rehaussé par la protection spéciale dont le feu roi l'honora. A son exemple, les souverains étrangers ont dès lors encouragé l'étude de l'archæologie égyptienne, en faisant rechercher les monumens nécessaires à cette étude. A Londres, Vienne, Berlin, St.-Pétersbourg, Turin, Florence et Rome, on s'empressait de les recueillir à grands frais, tandis qu'à Paris, où un intérêt de gloire nationale semblait les appeler de préférence, on n'avait à exprimer que des regrets sur une collection fixée à Turin, et que les travaux mêmes de l'interprète français des hiéroglyphes sur cette collection avaient rendue encore plus regrettable. Mais V. M., attentive à ces regrets ainsi qu'aux vœux publics qui en étaient la source, voulut calmer les uns et satisfaire les autres; elle m'ordonna d'acheter, sur le trésor de la liste civile, la grande collection nouvellement déposée à Livourne, très-riche en monumens des arts et de l'histoire; ainsi la munificence royale

a fait aux lettres françaises un nouveau présent dont leur reconnaissance gardera un respectueux souvenir.

C'est pour supplier V. M. de compléter son propre ouvrage , que j'ai l'honneur de porter de nouveau son attention sur ces monumens.

L'accroissement considérable que le Musée royal du Louvre a déjà reçu par l'acquisition du cabinet Durand , et qu'il va recevoir encore par l'acquisition de Livourne , la nécessité d'établir dans l'ensemble de ce musée un ordre et une classification favorables aux travaux des savans et des artistes , commodes pour l'empressement et les habitudes du public français et étranger , et en même temps convenables à l'éclat et à la magnificence de cet établissement royal , exigent de nouvelles dispositions dont V. M. appréciera tous les motifs.

L'histoire et l'étude de l'art se fondent à la fois et sur la comparaison générale des monumens produits par tous les peuples anciens , et sur l'étude spéciale des procédés et des règles pratiqués par chacun d'eux en particulier. La réunion dans le même établissement , 1^o. de tous les monumens d'un même peuple ; 2^o. des monumens de tous les peuples en général , est donc le moyen le plus propre à favoriser tous les genres d'études dont ces monumens peuvent être l'objet pour le critique , l'artiste , l'historien et l'archæologue. Les nouvelles dispositions à prendre pour le Musée atteindront complètement ce but si désirable.

Les monumens grecs , romains ou du moyen âge , sont très-nombreux au Musée royal du Louvre. Quant aux monumens égyptiens, ils s'y trouvaient jusqu'à ce jour en trop petit nombre , pour que l'on dût en former une nouvelle division à part ; mais les dernières acquisitions en augmentent considérablement la quantité et l'importance. Ces monumens sont aussi de genres plus variés , puisqu'ils ne se composent plus seulement de grands et de petits monumens de sculpture , mais de manuscrits , figurines , amulettes , bijoux , costumes , ustensiles civils et religieux , pierres gravées , médailles , etc. Ces monumens de toute espèce sont en même temps le produit des arts de l'Égypte aux diverses époques de son existence , c'est-à-dire de l'Égypte libre , et de l'Égypte grecque ou romaine ; ils forment en quelque sorte , par leur ensemble , les archives de l'histoire générale de cette contrée célèbre. Il paraît donc nécessaire , et

c'est l'avis de M. le Directeur général des musées, de faire, des monumens Égyptiens ou provenant de l'Égypte, une division spéciale du Musée du Louvre, à laquelle il devient alors indispensable d'attacher un conservateur chargé de la former, de la mettre dans l'ordre méthodique exigé par le goût général pour les études égyptiennes, d'en dresser l'inventaire authentique pour les archives de l'administration, d'en publier le catalogue instructif, afin de faire connaître au monde savant les richesses que la France possède en ce genre. L'entier accomplissement des vues bienfaisantes de V. M. et la justice due au savant français dont les découvertes ont créé cette nouvelle source d'instruction, m'engagent à le proposer pour cet emploi, qui le mettra à portée de continuer à Paris des travaux littéraires analogues à ceux qu'il a déjà exécutés à Rome et à Turin, sous les auspices de Sa Sainteté et de S. M. le roi de Sardaigne.

Si V. M. daigne adopter les propositions que j'ai l'honneur de lui soumettre, la conservation des antiques du Musée royal du Louvre, formera à l'avenir deux divisions principales.

La première comprendra les monumens grecs, romains et du moyen âge, et ces monumens très-nombreux et qui sont le fonds général du musée, resteront dans les attributions de M. le comte de Clarac, conservateur actuel, dont le zèle et les lumières ne cessent de mériter l'approbation de V. M.

La seconde division comprendra les monumens égyptiens de toutes les époques ou provenant de l'Égypte, et elle formera les attributions de M. Champollion le jeune, en y ajoutant les monumens orientaux dont le petit nombre ne permet pas d'en faire une division à part, tels que les monumens phéniciens, puniques, arabes, persépolitains et indous.

Tels sont les motifs du premier titre du projet d'ordonnance qui fait suite à ce rapport, et que j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de V. M.

Le second titre du même projet est le complément du premier, et en daignant l'approuver aussi, V. M. ne laissera plus rien à faire de ce qu'exigent, à cet égard, l'honneur littéraire de la France et le succès des bonnes doctrines.

La France a ouvert la route des certitudes dans les recherches sur l'histoire de l'antique Égypte, et cet avantage mémorable a assez de prix en lui-même pour que la France ne doive

rien négliger afin d'en assurer la durée. Cependant les élémens de ces importantes notions, soit à cause de leur nouveauté, soit à cause de leur étendue et des graves études qu'elles exigent, ne sont encore tombés en partage qu'à un petit nombre d'adeptes assez courageux pour surmonter les difficultés par leur propre zèle, et sans autres ressources que les ouvrages même publiés par le savant français créateur de ces doctrines; lui-même, quoique entièrement voué au soin de les compléter et d'en faire connaître tous les élémens, n'a pu en publier jusqu'à ce jour qu'une faible partie dans l'ouvrage exécuté à l'Imprimerie royale par l'ordre du feu roi. L'enseignement de l'archæologie égyptienne s'établit dans les universités étrangères d'après les livres du savant français; mais ce même savant formerait plus facilement et plus complètement un grand nombre de maîtres, s'il pouvait les réunir par un enseignement méthodique, lequel embrasserait toutes les parties de sa théorie.

Ce nouveau motif d'utilité publique me fait considérer comme le complément nécessaire des dispositions soumises à l'approbation de V. M., la mesure par laquelle M. Champollion le jeune sera chargé de faire tous les ans, durant la belle saison, un cours public et gratuit d'archæologie égyptienne, en présence des monumens mêmes; l'exemple serait ainsi à côté du précepte, et je ne doute pas que ce cours n'attire à Paris une foule d'étrangers qui, en transportant ensuite dans les diverses régions de l'Europe, les doctrines de l'école française, n'oublieront pas qu'ils doivent à la protection dont V. M. honore cette école, les avantages d'une science importante et très-étendue, dont la source serait ainsi dans les propres bienfaits du Roi. Il en résulterait aussi un autre avantage du premier ordre, et V. M. l'appréciera avant tout : cette foule de suppositions contraires aux faits de l'histoire, écrits dans nos livres saints, s'anéantirait devant le langage irrécusable des monumens. On voit donc se réunir à la fois en faveur de cette nouvelle proposition, l'intérêt des arts, celui des sciences historiques, l'honneur littéraire de la France et l'affermissement des saines doctrines que l'étude des monumens ne peut que mettre dans un plus grand jour.

Elles seront redevables de ce bienfait de plus à V. M., si elle daigne donner son approbation à toutes les parties du projet d'ordonnance que j'ai l'honneur de lui soumettre.

J'attends les ordres du Roi.

Paris, 15 mai 1826.

Signé LE VICOMTE DE LA ROCHEFOUCAULD.

Ici est écrit de la main du Roi :

APPROUVÉ.

CHARLES.

L'ordonnance rendue le même jour, porte que le Roi, voulant assurer le succès des recherches historiques qui ont fait dans tous les temps la gloire de la France, et concourir de plus en plus aux progrès de ces recherches utiles, soit par l'acquisition de nouveaux monumens destinés à enrichir les musées royaux, soit par des dispositions nouvelles qui pourront faciliter aux savans et aux artistes l'étude de ces importantes collections, S. M. ordonne que la conservation des antiques du Musée royal du Louvre formera à l'avenir 2 divisions. La 1^{re}. division comprendra les monumens grecs, les monumens romains et ceux du moyen âge. La 2^e. division comprendra les monumens égyptiens de toutes les époques ou provenant de l'Égypte, ainsi que les monumens orientaux, tels que phéniciens, persépolitains, indous, arabes ou autres qui existent au Musée ou qui pourront y être ajoutés. M. le comte de Claraç, conservateur actuel des statues antiques du Louvre, aura dans ses attributions les monumens qui composent la 1^{re}. division, et M. Champollion le jeune est nommé conservateur des monumens qui composeront la 2^e. division. Le titre II de la même ordonnance porte qu'il y aura chaque année, au Musée des antiques du Louvre, un cours public et gratuit d'archæologie égyptienne, où l'on exposera les divers systèmes d'écriture dont se servaient les Égyptiens. M. Champollion le jeune est nommé professeur de ce cours, et autant que faire se pourra il appliquera les théories aux monumens du Musée qui seront sous les yeux du public. Tous les réglemens à intervenir pour l'exécution de cette ordonnance, seront arrêtés par M. l'aide de camp du Roi chargé du département des beaux-arts, de concert avec S. Exc. le ministre de la Maison du Roi, et sur le rapport de M. le directeur-général des musées.

32. VOYAGE AUX OASIS. — RÉCLAMATION. — A M. LE DIRECTEUR
DU BULLETIN. — *Paris, le 15 juin 1826.*

M., je viens de lire, dans le numéro de votre *Bulletin* d'avril dernier, un rapport sur les matériaux rapportés par M. Pacho de son voyage dans la Cyrénaïque. Je vous prie d'insérer l'éclaircissement suivant sur une note de M. Letronne, qui s'y trouve, et qui me concerne.

M. Letronne, en voyant les dessins que M. Pacho a faits dans l'Oasis de Kharger, observa sur diverses vues quelque différence avec celles que je fis des mêmes monumens. Je dis dans mon ouvrage, en le publiant, que le temps ne m'avait pas permis de rendre, comme je l'eusse désiré, les détails de sculptures hiéroglyphiques de ces monumens. Mais je ne crois pas, comme le dit M. Letronne, que ces différences plus ou moins vraies, et pour la plupart d'une si légère importance, présenteront, malgré mon travail, *tout l'intérêt de la nouveauté*. Cette expression de M. Letronne me semble exagérée. Lors de mon second voyage je pus, avec plus de loisir, prendre deux vues qui retracent les tombeaux d'El-Gabâouet, dans toute l'exactitude de leur architecture. (Pl. XXXIII et XXXIV, vol. II du Voyage à Méroé). M. Letronne, ayant surtout sous les yeux ces nouvelles planches, pouvait se dispenser de ces expressions, qui ne concernent que mon premier voyage, où M. Jomard n'a pu contribuer qu'à son amélioration.

Il y a deux ans environ, il s'empessa de citer le voyage qu'un Anglais avait fait à l'Oasis après moi, et d'ajouter que, dans le plan que je donnais du grand temple, j'avais omis plusieurs colonnes, etc. Aujourd'hui, que M. Letronne veut prendre pour juge les dessins de M. Pacho (ce qui n'est pas très-juste), il a dû y voir que ce plan est d'accord avec le mien du moins dans cette partie, qu'il me donne raison, et que le voyageur anglais auquel il a paru accorder plus de confiance, avait tort; mais il ne le dit pas dans sa note.

Dans le *Journal des Savans* de février 1825, M. Letronne en expliquant l'inscription du roi Silco, dit d'abord que ma copie est moins exacte que celle de M. Gau, puis il trouve dans la mienne de quoi expliquer tous les passages difficiles de cette inscription; je suis donc heureux d'avoir bien saisi principalement les caractères douteux, ceux qui étaient plus effacés et qui avaient échappé à mon prédécesseur.

M. Letronne n'a encore rien trouvé à redire, à ce qu'il paraît, sur mon voyage à Méroé, et puisque pour des choses de si peu d'importance, il est épris d'un tel amour de la vérité, quand même elle exposerait à faire perdre dans un moment à un voyageur ce qu'il n'acquiert qu'après tant de fatigues, de dangers, et tant de fois au péril même de sa vie, je l'engage à voir l'ouvrage anglais de MM. Waddington et Hambury jusqu'à Dâr Chaykye (1). J'ose croire que cette fois, il jugera par cette comparaison, que s'il ne me donne l'avantage, il ne pourra du moins me critiquer.

Je dois néanmoins le témoignage de ma reconnaissance à ce savant, pour la dédicace qu'il a bien voulu me faire de ses recherches savantes sur la momie de Pétéménon que j'ai rapportée d'Égypte.

CAILLIAUD.

33 DI UN' EPIGRAFE LATINA SCOPERTA IN EGITTO DAL VIAGGIATORE BELZONI, E DEI PREFETTI DI QUELLA PROVINCIA, etc. — Dissertation sur une inscription romaine, découverte en Égypte par Belzoni, et sur les préfets de cette province; par le D^r. LABUS. In-8°. Milan, 1826; Sonzono.

Le titre de cette dissertation annonce qu'elle contient à la fois l'examen d'une inscription latine d'Égypte, et des recherches sur le catalogue des préfets qui l'administrèrent sous les Romains. Nous suivrons le savant critique qui en est l'auteur, dans les deux parties de son ouvrage.

L'inscription dont il s'agit est celle qui fut copiée par Belzoni, entre Philæ et Syène, publiée par cet infortuné voyageur, victime de son zèle ardent pour l'avancement des sciences, et expliquée ensuite par M. Letronne, dans le Journal des Savans, (p. 718 de 1820), et dans ses Recherches pour servir à l'Histoire de l'Égypte, (p. 361). On sait que cette inscription, qui commence par cette sorte d'invocation : Iovi Optimo Maximo HAMMONI CHNVBIDI IVNONI REGINÆ, est relative à l'exploitation d'une montagne placée sous la protection de ces divinités, et de laquelle on a tiré, durant le règne de Septime Sévère, Caracalla, Geta et Julia Domna, un grand nombre de colonnes et autres matériaux. C'est sur certains points des restitutions rendues nécessaires par le mauvais état de quelques

(1) La plupart de leurs dessins des temples de Barkal et de celui de Solib, ne peuvent donner que des idées fausses de ces monumens.

passages du texte , que M. Labus diffère des opinions émises par M. Letronne , différences qui , toutefois , ne changent rien au sens général de ce texte , tel que le critique français l'a interprété. Le savant italien introduit le nom de *Geta* dans le texte qui est mutilé en cet endroit , par analogie avec d'autres inscriptions qui donnent des phrases semblables , où Septime Sévère , Caracalla , Geta et Julia Domna sont nommés dans le même ordre , et il interprète aussi les lettres SSI du milieu de la même ligne par le mot NOBILISSIMI , où M. Letronne avait reconnu les restes du mot PISSIMI , et il a ainsi pour la ligne entière ET GETÆ NOBILISSIMI CÆSARIS , encore par analogie avec d'autres inscriptions de la même époque. Cette restitution semble donc fondée sur la véritable critique des monumens. Il en est de même des deux lettres M. K. qui suivent le nom de Julia Domna , et que M. Labus interprète , fondé sur les mêmes autorités , par MATRIS KASTRORVM. Il rapporte aussi l'époque de cette inscription à l'intervalle des années 198 à 209 de l'ère chrétienne , durant lequel Geta porta le titre de *César* , et comme le préfet romain nommé sur le monument a dû , selon M. Labus , exercer ses fonctions en Égypte entre 205 et 209 , c'est dans ces limites qu'il renferme la date du monument.

M. Labus tire de ce résultat une considération qui ne serait pas sans résultats pour l'étude chronologique des monumens de l'Égypte , et la voici : Cette carrière de granit ayant été ouverte de 205 à 209 , si la qualité et les caractères de ce granit étaient tellement spéciaux que l'on pût le distinguer de tous les autres granits de l'Égypte , il serait certain que les monumens de l'Égypte où il serait employé , devraient , par cela même , être attribués à des temps postérieurs à Septime Sévère. Mais la condition n'existe pas ; les granits sont fort analogues dans leur composition , la même carrière en fournit de plusieurs nuances différentes et d'aggrégations qui ne sont pas absolument les mêmes : cette considération ne peut donc pas devenir un moyen de critique dans l'examen de l'antiquité relative des monumens.

L'inscription nomme le préfet sous l'administration duquel la nouvelle carrière fut exploitée : SVB. ATIANO. AQUILA. PRæfecto. Ægypti. CVRAM. AGENTE. OPerum. DOMINICorum. AVRELIO. HERACLIDA. DECurione. ALæ. I^o. MAVRORum. — M. Labus diffère de l'interprétation donnée de ce

passage par M. Letronne , en deux points : 1°. sur le préfet ; 2°. sur la ponctuation générale de la phrase. Le savant français suppose que la syllabe *sub* a été omise au commencement du nom du préfet , par le graveur qui venait déjà de tracer la même syllabe comme préposition , et qu'en conséquence il faut lire *Sub Subatiano Aquila*. M. Labus observe à ce sujet : 1°. que ce nom *Subatiano* est inconnu à toute l'antiquité ; 2°. que les noms des *Atii* et des *Atiani* y est très-fréquent , et il trouve du temps de Trajan le centurion *Publius Atius Aquila* , dont parle Pline le jeune , épit. X , 107 et 108. Par analogie encore , M. Labus lit ici *Sub Atiano Aquila , præfecto Ægypti* , et le nom de ce préfet est ainsi *Atianus Aquila*. C'est à lui que M. Letronne affecte la qualité de *curam agente* , qu'il sépare du reste de ce passage par une virgule , après laquelle il lit *Operâ DOMINICI Coloni AURELII HERACLIDÆ , DEcurionis ALÆ primæ MAUrorum*. D'où il suit : 1°. Que le préfet de l'Égypte aurait été en même temps *intendant des carrières* ; 2°. Qu'elles auraient été exploitées sous la surveillance d'Aurelius Héraclide , commandant d'un corps de cavalerie , et néanmoins simple colon de l'empereur. M. Labus n'admet pas le double titre accordé à *Aquila* par la ponctuation de M. Letronne , ni que le commandant Héraclide ne fût qu'un simple colon. Le texte de ce passage tel qu'il l'a rétabli , et tel qu'on le lit au commencement de ce paragraphe , est la conséquence de ses deux opinions contraires à celle de l'interprète français. Le texte même de l'inscription fournit cependant une objection à laquelle il est fâcheux que le savant italien n'ait pas eu égard : le nom d'Héraclide est au génitif *HERACLIDÆ* , conséquemment en composition avec un autre mot , et M. Letronne en le faisant dépendre de *opera* s'est tenu à la fois et dans la rigueur du texte connu de l'inscription et dans la rigueur de la grammaire. Cette observation est donc en sa faveur ; le doute entre deux opinions très-savamment développées de part et d'autre repose donc sur cet E final de ce nom. Bien des choses plus importantes pour l'histoire tiennent quelquefois à moins , et la véritable critique ne néglige pas ce que d'autres pourraient appeler des minuties : les savans qui la respectent ne peuvent cependant qu'à ces conditions prouver cette utile réserve dont l'oubli ou le dédain a si mal réussi , même à de très-habiles gens. Ici , il faut attendre une nouvelle copie , très-exacte , très-authentique de l'inscrip-

tion, pour se décider entre Milan et Paris. L'état actuel des choses témoigne en faveur du savant français, quoique les raisonnemens du savant italien reposent sur de bons principes; mais l'E de l'inscription est encore plus concluant.

La seconde partie de son ouvrage a un but historique d'une grande utilité : l'auteur s'y propose de retrouver, dans les auteurs et les monumens, la liste des préfets romains de l'Égypte depuis Auguste jusqu'au règne de Caracalla inclusivement. Ces résultats sont d'un haut intérêt pour les annales de cette contrée, durant la domination romaine. L'époque d'un préfet bien reconnue, donnera celle d'un monument où ce nom se trouvera sans autre indication chronologique. M. Letronne n'avait pas négligé ce point de critique dans ses Recherches sur l'Égypte grecque et romaine, d'après les inscriptions de cette contrée. La liste qu'il a dressée de ces magistrats en contient quinze, et M. Labus, en généralisant ce point de recherches critiques, a consulté à la fois les inscriptions de tous les lieux et les auteurs de toutes les époques. Il a composé ainsi un tableau de 57 préfets pour l'intervalle déjà énoncé, y compris deux anonymes mentionnés par quelques écrivains qui ne les nomment pas. Ce tableau est divisé par règnes; les noms des préfets sont rapportés à chaque règne, selon l'ordre de succession de ces magistrats, et l'époque de chacun d'eux est rapportée à une échelle chronologique selon l'année varronienne de Rome et l'ère chrétienne. M. Labus discute chaque nom et chaque époque avec une consciencieuse érudition; quelques conjectures se rencontrent par-ci par-là; mais ce travail nous a paru dans son ensemble digne de l'approbation du monde savant. D'autres travaux, dans ce même but, pourront y apporter quelques corrections; vraisemblablement aussi d'utiles additions; mais ils ne serviront qu'à compléter un ouvrage déjà très-utile. Pour concourir à ce but important, nous rappellerons ici deux élémens de ces recherches, qui ont été négligés par l'auteur de cette dissertation : 1^o. L'obélisque hiéroglyphique de Bénévant a été élevé en l'honneur de l'empereur Domitien, dont il porte la légende (l'empereur César Domitien); et le nom propre de la personne qui a fait faire le monument et fait terminer ce bel ouvrage, nom qui se lit à la suite de la légende, est celui d'un *Lucilius* suivi d'un autre nom qui ne peut se lire que *Lupus* ou *Rufus*. Or, Suétone, comme le dit M. Labus, nomme un *Métius Rufus*

comme préfet de l'Égypte sous Domitien , et il résulte de l'obélisque et du passage de Suétone , ou que le *Métius Rufus* portait aussi le prénom de *Lucilius* , ou que le *Métius* de l'historien latin a pris dans son texte la place du véritable prénom *Lucilius*, et le plus sûr était pour M. Labus de désigner ce préfet dans son tableau sous le nom de *Lucilius Métius Rufus* ; 2°. L'obélisque du cardinal Borgia a été élevé , en l'honneur d'un empereur dont le nom n'est pas connu , par un préfet nommé *Sextus Africanus*. On trouve dans le tableau de M. Labus un *Caius Lælius Africanus* , préfet de l'Égypte sous Domitien. Cet *Africanus* est le seul des préfets de sa liste qui porte ce surnom ; ils'agit donc ici du même personnage qui aurait eu pour prénom *Sextus* , selon l'obélisque hiéroglyphique , et *Caius Lælius*, selon M. Labus. Mais celui-ci n'a tiré ces noms *Caius* et *Lælius* que d'une inscription latine en assez mauvais état , mêlée à deux autres sur le colosse de Memnon à Thèbes ; la seconde ligne porte CLETT AFRICANI PRAEF (VXOR) , et c'est des lettres CLETT que M. Labus a fait C. LAEL (Caii Lælii Prefectiuxor). Il nous semble que le texte de l'obélisque et l'état des lettres de l'inscription latine , veulent qu'on lise SEXT. (Sexti, Sextus) ; c'est donc *Sextus Africanus* que M. Labus aurait dû inscrire dans son tableau , comme le nom du premier préfet en Égypte sous Domitien. Il résulte aussi de son travail que l'obélisque Borgia , dont on ne connaissait pas l'époque (le nom de l'empereur ayant disparu ainsi que sur l'obélisque Albani qui n'en est qu'une copie antique), ces deux monolithes doivent être attribués à Domitien. Le célèbre Zoëga avait conjecturalement rapporté ces deux obélisques aux rois égyptiens successeurs de Psammétichus , sans dire que l'obélisque Borgia était en quelque sorte un double de l'obélisque Albani. C'est de l'ouvrage de mon frère (Précis du système hiéroglyphique , p. 43 à 48) , que j'ai tiré les élémens des deux observations que je soumets aux lumières de M. Labus , et comme un témoignage de mon empressement à rendre hommage à l'utilité de ses recherches ; elles ne peuvent manquer d'exciter l'attention des savans qui , comme lui , s'appliquent à jeter quelques lumières de plus sur les points obscurs de l'histoire , par de doctes interprétations des monumens , et M. Labus a déjà fait ses preuves en ce genre. C'est une justice que l'on aime à lui rendre. C. F.

34. NOTICE DES MONUMENS EXPOSÉS DANS LE CABINET DES MÉDAILLES, ANTIQUES, ET PIERRES GRAVÉES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI; suivie d'une description des objets les plus curieux que renferme cet établissement, de notes historiques sur sa fondation, ses accroissemens, etc.; par M. DUMERSAN; nouv. édit. augm. In-8°. 2 f. $\frac{3}{4}$. Prix, 1 fr. Paris, 1825; Journé.
35. SUR UNE PATÈRE ANTIQUE EN OR. Lettre du prince DELLA TREBIA, au professeur Scina. (*Iride, giorn. di scienze, etc., per la Sicilia*; n°. VII, p. 27.)

La patère en or, qui est le sujet de cette lettre, existe dans le cabinet du prince de la Trébia, et paraît être l'une des quatre patères de même métal, qui étaient autrefois dans le cabinet de Lucchesi, à Girgenti. Celle-ci a 8 pouces environ de diamètre. Son centre est relevé en bosse, et forme un disque de 2 pouces; la circonférence de ce disque est occupée par la figure de six bœufs ou taureaux marchant l'un à la suite de l'autre. Le baron de Riedesel, qui l'avait vue en 1767, pense que cette patère avait servi au culte de Cérès plutôt qu'à celui du dieu égyptien Apis. Le prince de la Trébia se prononce, au contraire, pour cette dernière opinion, vu les anciens rapports entre la Sicile et l'Égypte, et se fondant particulièrement sur ce que le bœuf Apis devait avoir sur le côté droit une tache qui approchait de la forme du croissant de la lune. On voit en effet la figure de ce croissant, tracée par des points dans l'intérieur du disque qui est au centre de cette patère. Cette question archæologique ne saurait être décidée en pleine connaissance de cause; les figures de taureaux peuvent n'être là qu'un simple ornement; il est vrai qu'un système, d'après lequel l'antiquité aurait été toute symbolique, jusque dans ses ustensiles les plus vulgaires, plaît à beaucoup d'esprits prévenus, et que quelques savans n'épargnent pas leur érudition pour accréditer cette manière assez commode de tout expliquer; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le travail de la patère n'est pas égyptien, et que le style se rapporte en tout à celui des plus anciens monumens de l'Italie et de la Sicile. Ce serait donc à l'ancien culte de ces contrées qu'il faudrait raisonnablement l'attribuer.

C. F.

36. INSCRIPTIONES GRÆCÆ VETUSTISSIMÆ. Collegit, et observationes tum aliorum tum suas adjecit HUG. JAC. ROSES. Londres, 1826; Murray.

37. MONUMENTI PAVESI. — Monumens de Pavie, cah. III, publiés par GIOV. VOGHERA, architecte. In-fol. avec fig. Pavie, 1825; Bizzoni. (*Bibliot. ital.*; mars 1826, p. 427.)

Pavie, l'une des plus anciennes cités de l'Italie, abonde en monumens de tous genres. Siège des rois lombards, elle est peut-être l'unique ville dans laquelle se trouvent des restes d'architecture de ces temps sur l'histoire desquels il règne encore de l'obscurité. Cet ouvrage, rédigé avec soin, ne peut que donner un nouveau lustre à la ville de Pavie, et être utile aux érudits ainsi qu'aux amateurs des beaux-arts. (*Bibl. ital.*, mars 1826, p. 427.)

38. MONUMENS TRANSYLVANIENS qui se trouvent au Musée impér. de Vienne. (*Archiv für Geschichte, Statist., Lit. und Kunst*, 1825; nov. p. 711.)

Ce mémoire offre un précis historique sur la Transylvanie, dans lequel l'auteur expose en peu de mots les diverses causes qui ont déchiré cette province, et qui, en définitive, l'ont fait passer sous la domination autrichienne en 1696. L'auteur passe légèrement sur la conduite arbitraire de l'empereur Léopold I, ou la présente à sa manière. Il n'est que trop connu que l'empereur Léopold a employé les menaces pour obtenir du prince de Transylvanie, Michel Apaffi II, une renonciation pleine et entière à son pays au moyen d'un revenu annuel de 10,000 ducats. Ce fut à cette occasion que les insignes d'honneur du prince de Transylvanie passèrent au Musée de Vienne. Elles se composent d'un *sabre* et d'une *masse d'armes* (Bazdigany). On lit sur une étiquette attachée au sabre, les mots suivans : « Ce sabre a été donné au jeune Michel Apaffi par l'empereur » des Turcs, *in signum principatus Transylvaniæ*. Apaffi l'a » déposé aux pieds de S. M. I., *cum plenâ resignatione* de » toutes ses prétentions relatives à la principauté de Transyl- » vanie, en 1701. »

L. D. L.

39. LE SECOND CAHIER DES PRINCIPAUX MONUMENS DE LA RENAISSANCE DES ARTS conservés à Bruges contient un des monumens les plus riches et les plus beaux du 15^e. siècle; le tombeau de Marie de Bourgogne, exécuté en marbre et en bronze doré, chargé d'ornemens en émail. M. Rude, éditeur de ce Recueil, exécute lui-même au trait les gravures, qui font l'essentiel de cet ouvrage. (*Messag. des scienc. et arts*, sept. et oct. 1825, pag. 385.)

40. ENGRAVED ILLUSTRATIONS OF ANCIENT ARMS AND ARMOURS. — Les armes et les armures anciennes expliquées par la gravure; par Jos. SKELTON, auteur des Antiquités de l'Oxfordshire. In-fol., part. I. Oxford, Skelton; Parker. Londres, Longmann and Co.

Composé d'après la belle collection et les dessins et avec les descriptions du docteur Meyrick, cet ouvrage promet de devenir à la fois une mine de documens pour les antiquaires, et une lecture agréable pour les amateurs des beaux-arts. Il paraît devoir contenir environ 150 gravures au trait, le tout divisé en 25 parties. A en juger par les *specimen* que nous avons sous les yeux, nous ne craignons pas de répondre de leur exactitude, de leur belle exécution et de l'effet général. Après l'achèvement de cet ouvrage, la littérature ne sera plus entachée de ces anachronismes si long-temps tolérés dans les descriptions armoriales et les chroniques chevaleresques; d'une grossière ignorance du sujet, et des étranges anomalies auxquelles elle donnait lieu. Alors on pourra comprendre ce qui semble fabuleux dans les exploits de la chevalerie et des héros; car on verra que de semblables guerriers, vêtus de cottes de mailles, et habitués aux fatigues et aux privations, pouvaient bien guerroyer à outrance. Nous attendons beaucoup, à cet égard, de l'entreprise de M. Skelton, fondée, comme elle est, sur l'efficace coopération du docteur Meyrick, qui lui-même a publié un bel ouvrage sur les armures et les armes. (*London liter. gazette*; 1^{er}. avril 1826.)

41. RECHERCHES SUR LA TAPISSERIE représentant la conquête de l'Angleterre par les Normands, et appartenant à l'église cathédrale de Bayeux; par l'abbé DE LA RUE, chanoine honoraire de Bayeux, etc. In-4^o. de 12 f. $\frac{1}{4}$. Plus, 8 pl. Caen, 1824; Poisson.

Ce mémoire, traduit en anglais, d'après le manuscrit, avait déjà été imprimé dans le 17^e. vol. des mémoires de la Société des antiquaires de Londres.

42. MÉMOIRE SUR L'ÉGLISE DU PRIEURÉ DE SAINT-GABRIEL (Calvados); par M. DESHAYES. (*Mémoires de la Soc. des Antiquaires de la Normandie*, tom. I^{er}., 2^e. part., p. 458.)

L'église dont M. Deshayes donne la description remonte, selon l'opinion de l'abbé de la Rue, au milieu du XI^e. siècle. Son architecture en rend témoignage, et les observations et détails réunis par l'auteur du mémoire concourent au même résultat. La ressemblance que lui présentent plusieurs édifices du même genre qui se trouvent en Normandie, avec quelques églises d'Italie, fait conjecturer à l'auteur que l'existence de la confrérie des frères maçons, connus en Allemagne sous le nom de frères tailleurs de pierre, pourrait bien remonter plus haut qu'on ne l'a cru généralement. On sait qu'une confrérie analogue, celle des *Frères-Pontifes* ou constructeurs de ponts, remonte aussi assez haut dans le moyen âge. Quoi qu'il en soit, on ne peut que partager les vœux de M. Deshayes, pour que l'administration prévienne la destruction de l'intéressant monument qu'il a décrit, destruction qui paraît imminente. C. F.

43. MÉMOIRE SUR LES ANCIENS CHATEAUX DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE; par M. DE GERVILLE. (*Mém. de la Soc. des Antiquaires de la Normandie*, tom. I^{er}., p. 177 à 368.)

Ce mémoire très-remarquable, de M. de Gerville, est le résultat des instructions transmises, en 1819, par le gouvernement à tous les préfets, pour parvenir à la description générale des antiquités de la France. Ce travail important, dirigé par l'Académie des Inscriptions, a dû cesser par l'effet de nouveaux ordres dont personne n'a compris les motifs; en attendant que l'administration soit mieux informée sur l'utilité de cette description, qui ne manque qu'à la France, l'histoire nationale peut profiter de quelques mémoires isolés, publiés sans le concours du corps savant chargé de les mettre en ordre pour l'honneur des lettres françaises: celui de M. de Gerville est de ce genre. Nous n'entrerons pas dans les détails qu'exigerait la nomenclature historique des châteaux dont il a scrupuleusement visité les ruines et cherché les origines dans les documens qu'il

a pu consulter. Afin de donner une idée de l'attention consciencieuse qu'il y a apportée, nous ne ferons qu'indiquer sommairement ceux de ces documens qu'il a eu le courage de consulter et d'extraire. Il a distingué chaque époque principale de l'histoire de la Normandie, et a cherché dans les annales contemporaines les titres des fiefs et des seigneurs, depuis Guillaume le Conquérant, les croisades et les expéditions des Normands dans le royaume de Naples. L'histoire des guerres qui suivirent cette dernière époque lui a fourni aussi beaucoup de noms. Il ne s'agissait plus que de reconnaître les localités, et les excursions de M. de Gerville l'ont conduit à ce résultat. Au 13^e. siècle, se présente une période très-féconde en confiscations et en démolitions de châteaux. Dans les deux siècles suivans, la Normandie éprouva à son tour la domination de l'Angleterre; et la cession du Cotentin au roi de Navarre, donna aux Navarrois les châteaux que les Anglais ne possédaient pas. Au 15^e. siècle, sous l'occupation anglaise, les châteaux tinrent pour la France; très-peu de défections se montrèrent, et quatre siècles de mépris, dit M. de Gerville à ce sujet, ont fait justice de ceux qui restèrent attachés à *leur sol natal*, et pas un de leurs descendans n'a cherché depuis à se faire honneur de ce singulier patriotisme. C'est à cette époque que remontent les plus belles ruines. Dans le siècle suivant, la même magnificence présida à la construction des châteaux et des églises, et ce luxe donne aux restes de ces constructions les plus belles apparences. Pour leur histoire, M. de Gerville s'est enfoncé dans la poussière des archives particulières, et n'a pas été rebuté par la difficulté que présente le déchiffrement des anciennes chartes et des anciennes chroniques, genre de connaissances, qui, soit dit en passant, devient de jour en jour plus rare en France. Notre savant annaliste a consulté aussi les historiens de l'expédition d'Angleterre, les cartulaires des abbayes, *le Livre vert* du diocèse d'Avranches, *le Livre noir* de l'évêché de Coutances, dressé vers 1250, et contenant un état des fiefs de toute la Normandie, du service que chacun devait au roi, et de ceux qui les possédaient. Ce livre a pour titre : *Liber feodorum domini regis Philippi*, et l'on sait que Henri II avait fait dresser, peu d'années auparavant, un état semblable sous le nom de *Livre rouge de l'Échiquier*; M. de Gerville s'est procuré un grand extrait de ce dernier.

Ils donnent ensemble un état des propriétaires des châteaux à la fin du 12^e. siècle et sous le règne de Philippe Auguste. Mathieu Paris, contemporain de Saint Louis, a écrit sur les lois qui furent faites en France et en Angleterre, pour forcer les barons anglo-normands à opter entre les possessions qu'ils conservaient depuis long-temps dans les deux pays. M. de Gerville a compulsé l'histoire de Mathieu Paris, ainsi que toutes les grandes collections publiées sur l'histoire de Normandie, soit en deçà, soit au delà de la Manche; et le prologue en vers laissé par l'historien Brompton dans les *Decem scriptores Angliæ* de Twysden, prouve qu'à cette époque les noms de famille étaient d'un rare usage, et que les surnoms en tenaient lieu. La collection de Cambden lui a été aussi d'un grand secours; il s'est procuré par hasard un état manuscrit des fiefs de la vicomté de Coutances en 1327, époque qui précède immédiatement la célèbre et très-utile chronique de Froissart. Rymer a fourni à son tour d'utiles renseignemens, ainsi que le *Domesday Book* dressé par les ordres de Guillaume, qui voulut connaître en détail le pays de ses conquêtes qu'il distribua à des seigneurs presque tous Normands, et dont les noms et armes continuaient de subsister dans leur terre natale. D'autres travaux historiques publiés en Angleterre, ceux de Bodley, Dugdale, Hearne, les histoires particulières des comtés, le *Monasticum anglicanum*, les beaux ouvrages donnés plus récemment, et entre autres les *Beauties of England*, description magnifique et très-détaillée de l'Angleterre et du pays de Galles, par Britton et Brailey, recélaient aussi d'importans témoignages. M. de Gerville les y a cherchés attentivement; enfin, il a reçu des conseils et des secours de plusieurs savans même étrangers, entre autres de M. Warm de Weymouth: que pouvait-il ajouter à tant de recherches, à tant de précautions pour réussir à composer un mémoire digne, à tous égards, des suffrages publics? Rien, sans doute; aussi le travail que nous annonçons les a-t-il obtenus unanimement: c'est, sans contredit, un des meilleurs mémoires rédigés sur les antiquités du moyen âge; il ne pouvait être mieux placé que dans la collection académique dont il est une des pièces les plus importantes pour l'histoire de l'antique Neustrie.

C. F.

44. HISTOIRE ET DESCRIPTION PICTORESQUE DU PALAIS DE JUSTICE, de la Conciergerie et de la Sainte-Chapelle de Paris; par B. SAUVAN et S. P. SCHMIT; 2^e. liv.; in-folio de 5 f. $\frac{1}{2}$ avec vignettes et pl. Paris, Firmin Didot; Engelmann.
45. ANTIQUITÉS TROUVÉES A LANDECI, canton de Genève Lettre de M. PICOT, professeur.

Le champ où ces monnaies ont été découvertes s'est montré dès long-temps fertile en antiquités romaines; il est situé à 200 pas des premières maisons du village de Landeci, au côté gauche de la grande route qui tend de Genève à Annecy; il appartient à M. Châtillon, qui y a déjà recueilli, à diverses époques, des briques romaines, des tablettes, des morceaux de corniche, et divers autres objets travaillés en marbre blanc, ainsi que des monnaies en argent ou en bronze de quelques familles romaines, et de divers empereurs des quatre premiers siècles de l'ère chrétienne; les plus récentes de celles qui m'ont été montrées, sont des monnaies des fils de Constantin le Grand. Dans un labour un peu plus profond qu'à l'ordinaire, le soc de la charrue heurta et brisa le col d'une grande bouteille ou jarre de cuivre, qui s'est trouvée remplie de 6 à 7,000 monnaies en petit bronze, des empereurs ou impératrices Gordien le jeune; Philippe, père; Etruscilla, Trajan Décius, Trébonien, Gallus, Volusien, Valérien, Mariniana, Gallien et ses deux fils; Salonine; Posthume, père, et Claude le Gothique; celles de Gallien sont à elles seules en plus grand nombre que toutes les autres réunies, et celles de Claude le Gothique sont très-rares dans ce petit trésor; d'où l'on peut conclure, qu'il a été amassé et enfoui vers l'an 268 ou 269 de l'ère chrétienne, dans le temps désastreux des déprédations exercées dans notre pays par les peuples barbares, qui déjà alors menaçaient de toutes parts l'empire romain.

La jarre de cuivre, au moment où elle a été trouvée en terre, était pleine de monnaies, et pesait environ quarante livres, poids de 18 onces; elle est endommagée par places, de manière que l'eau y pénétrait aisément; du reste, elle est d'un assez bon travail; nous devons à l'ancien syndic Micheli, de posséder dans notre musée cette jarre, ainsi qu'un grand nombre des monnaies qu'elle renfermait. Ces monnaies ont moins souffert qu'on ne l'aurait pu croire, en pensant au long

sejour qu'elles ont fait dans la terre, exposées à l'humidité. Cependant presque toutes ont été plus ou moins attaquées par la rouille; elles offrent une grande variété de revers.

Landeci n'est pas le seul endroit du canton où l'on trouve d'anciennes monnaies romaines; Genève, Carouge, Resinge, Corsi, Saint-Maurice et Coligny en ont procuré récemment; et l'on a même trouvé dans ces 3 derniers villages, des pièces d'or, que nous possédons en partie dans notre musée; elles appartiennent aux empereurs du premier, du second et du 3^e. siècles. Il est assez remarquable, que les monnaies des princes qui vivaient à une époque aussi reculée soient beaucoup plus communes chez nous, que celles dont la date ne remonte qu'à un siècle seulement, et qui ont été frappées dans les pays qui nous avoisinent le plus, tels que la France, la Savoie et le canton de Vaud, ou même dans notre propre patrie. (*Journ. de Genève*, 9 mars 1826.)

46. SUR LES ANCIENNES MONNAIES ANGLO-FRANÇAISES. Extrait d'une lettre d'Agen (Lot-et-Garonne), du 25 nov. 1825. (*London liter. Gazette* du 17 déc. 1825.) (1)

Voici la description de plusieurs monnaies anglo-galliques que l'auteur a découvertes dans la partie de la France où ont régné autrefois les rois d'Angleterre.

Monnaie n^o. I.—Sou bordelais frappé par la ville à ses frais; pièce inédite et très-rare. — Obvers, le même que le revers des anciens sous anglais ou sterlings, la croix avec 12 boules. Légende « *€ D : Rex Angliæ.* »

Revers, une face de lion (non la tête) couronnée. Légende, « *Civitas Burdegale.* » (Bordeaux.) Elle pèse, quoiqu'un peu rognée, 24 grs., ce qui est plus que les sous aient pesé, car ils n'ont jamais excédé 22 $\frac{1}{2}$ grs., poids romain. L'argent est de même très-bon.

N^o. II. — Sou d'argent de Jean de Gand, duc de Lancastre, frappé à Bayonne. Snelling appelle celui-ci un sou de Jean roi de Castille, mais Duby et Ducarel l'attribuent au père de Henri IV, qui prit le titre de Castille et Léon du chef de son mariage avec la fille aînée de Pierre le Cruel. Sandfort et Venuti sont de

(1) L'auteur, actuellement à Paris, a bien voulu faire à cette lettre quelques rectifications et additions.

la même opinion, laquelle se trouve confirmée par un document indiqué dans Rymer, et par lequel, Jean, roi de Castille et duc de Lancastre, est autorisé *comme tel*, à *battre monnaie à Bayonne et à Dax*; permission qui, par la suite, fut renouvelée pour deux autres années, par son neveu Richard II. Poids $11 \frac{3}{4}$ grs. romains. Cette monnaie se trouve dans le plus bel état de conservation.

N^o. III. — L'aire de l'obvers est divisé en trois compartimens : celui du centre est occupé par le lion d'Aquitaine, celui de dessus porte la lettre (A), et celui de dessous les lettres G I. « *Є D. Rex Angliæ.* » Les 3 lettres AGI sont sans doute le commencement du mot *Agitanie*; au revers, une croix grecque dont les membres sont terminés en couronnes ouvertes. Légende, « *moneta duplex.* » Poids, $15 \frac{1}{8}$ grs. romains, argent très-bas $\frac{1}{10}$ de fin, et $\frac{9}{10}$ d'alliage.

Sou normand de Richard I^{er}.

N^o. IV. — A l'obvers, une croix grecque patée, entourée d'une légende qui, dans les caractères de l'époque, est « *Ricardus rex.* »

Au revers, une petite croix très-patée paraît dans la partie supérieure du champ. Au-dessous sont les lettres DVX disposées en croissant, avec les parties supérieures de ces lettres tournées en dehors de manière à laisser un intervalle entre leurs parties inférieures et la petite croix. La légende est *Rodomaco* pour *Rodomaco*. — *Rouen*. Poids, 13 grs. romains; finesse $\frac{2}{3}$ de fin, et $\frac{1}{3}$ d'alliage.

N^o. V. — Médaille, probablement unique, portant la légende *Tonentius*, qui était préfet du prétoire des Gaules vers l'an 450. (L'auteur nous promet, pour un des cahiers prochains du Bulletin, une notice sur cette pièce remarquable.)

Il possède un cachet ou plutôt une empreinte qu'il se propose de faire graver et d'envoyer aux sociétés savantes de France et d'Angleterre. Elle est d'or à 23 karats, du poids de 424 grs. romains, et d'un travail lourd et grossier. On la trouva en creusant un puits sur l'emplacement de l'ancien château de Mont-de-Marsan, chef-lieu du département des Landes, sur la grande route de Bazas à Bayonne. L'auteur lit : « *privatum (scilicet sigillum) Enrici domini Vasconiæ.* » Dans l'Aquitaine plusieurs des Henri d'Angleterre omettaient la lettre H devant

Enricus : ce nom, d'origine Scandinave (Eric roi de Suède, Gustave Ericson, etc.), et primitivement *Erric*, fut introduit en Sutherland et Caithness par les Norvégiens et les Danois ; de là vient *Eric Mackay*, présentement lord Reay, et les *Mc. Errics*, improprement écrit *mac Kerricks*, le même clan que le *Mac Henrics*. Les Visigoths l'introduisirent en Espagne, et là ce mot devint *Enrique*. Les Hyberno-Danois le laissèrent à Dublin, transformé en *Kendrick*, comme dans *mac Kendrick*, mot qui diffère peu de celui de *Mackerricks* de Sutherland, l'un et l'autre provenant du même tronc. L'auteur possède plusieurs monnaies anglo-gasconnes du roi anglais Henri IV, qui portent pour légende, « *Enricus, Ericus, Eric*, et le vrai *Æ Rex Angliæ*. Dans les anciens sceaux le P occupe la place de cette lettre dans la bague, toutes les fois qu'il indique le sceau privé, ce dont il existe d'innombrables exemples dans la contre-distinction du *mag.* des grands sceaux. On voit, écartelés, sur trois différens jetons, sans contredit du siècle d'Edouard III, le soleil et la lune de chaque côté du P ; le soleil a plutôt l'aspect d'une molette d'éperon. On voit souvent la lune sur les monnaies anglo-galliques où, d'après sa forme semi-circulaire, elle indique on est supposée indiquer Bordeaux, le *Portus lunæ* : On y voit au fond une feuille ou fleur ; ne serait ce pas la fleur du genêt, la *planta genêt* (*genista*), symbole de la maison d'Anjou ? J'ai sous les yeux, dit M^{***}, une charte donnée par Henri II aux moines de *Noir-Moutier*, près de Tours ; le sceau a disparu ; mais le ruban qui l'attachait au parchemin y reste annexé. Ce ruban est de soie tordue, aux couleurs verte et jaune, qui sont celles de la fleur et des feuilles du genêt. Les feuilles de cette plante, extrêmement rares, et beaucoup moins nombreuses que les fleurs, sont trilobées ; on les confond assez généralement avec les branches de cette plante dont on fait les balais dans les contrées pastorales de l'Écosse ; ce qui n'empêcha pas Henri, seigneur de Gascogne, de l'adopter pour son symbole. On connaît l'attachement que portait Éléonore à cette province, dont la capitale, sa ville natale, était Bordeaux. Elle n'eut que des filles de Louis le Jeune, ou VII, son premier époux ; dès lors, et attendu que Henri, son second mari, n'était pas encore monté sur le trône d'Angleterre, il n'est pas improbable que son premier fils dût porter le titre de « seigneur de Gascogne. » Ce titre était le plus haut qu'il pût recevoir ; et que ce titre

existât, c'est ce que prouve dans le recueil de Rymer, un document par lequel Henri III, à l'occasion du mariage de son fils, Edouard I^{er}, vers 1252, le crée seigneur de Gascogne. L'auteur a trouvé depuis dans l'histoire de Béarn par P de Marca, la preuve que ce titre a existé ; il fut donné en effet par Henri II à Alfonse roi de Castille, qui épousa la fille de ce souverain en 1170. Alfonse, fils ou petit-fils de celui-ci, s'intitula en 1240 *dominus Vasconiaë* dans une chartre de donation faite pour la cathédrale de Dax. En 1254, Alfonse roi de Castille, en renonçant par un acte à la seigneurie de Gascogne, en faveur de sa fille fiancée à Edouard fils d'Henri III, déclare expressément que, pour rendre l'acte plus solennel, il l'a scellé *Sigillo aureo nostro*.

Le sceau ne peut pas être celui de Henri III, car il n'était âgé que de neuf ans à la mort de son père Jean-Sans-Terre. Ce ne saurait être non plus, et par des raisons bien connues, le sceau de Henri IV, V ou VI; ce ne peut être d'autre sceau que celui de Henri, fils dénaturé de Henri II, qui se révolta contre son père, et mourut avant lui, à l'âge de 28 ans, vers l'an 1173 à 1178. Si la Bibliothèque d'Agen n'avait pas été dans un grand désordre, l'auteur aurait peut-être été à même d'y trouver des témoignages historiques en confirmation de son opinion.

Les sceaux du moyen âge étaient, à ce qu'il suppose, de 3 sortes. Il y avait premièrement le grand sceau, qui était toujours distingué des autres par le signe *Mag* (ou *M* seul), et qui s'appliquait aux fiefs, aux commissions des membres du gouvernement, des gouverneurs de province, etc., etc. Le second sceau, ou sceau privé, contenait dans une de ses parties ostensibles, la lettre *P*, initiale du mot *privatum*, lequel servait pour les affaires également publiques mais d'une importance minime, telles que les commissions pour l'examen des réclamations relatives à la perception des revenus publics, à des actes oppressifs et vexatoires de la part des administrateurs, les commissions des fonctionnaires publics subalternes, lieutenans-gouverneurs des provinces; les lettres de privilèges en faveur des villes à marchés publics, etc. Enfin le troisième cachet servait pour les communications purement domestiques ou confidentielles entre le prince et ses serviteurs, pour les réceptions de revenus en nature, pour les traites sur le trésor, pour des affaires de famille et pour toute espèce de correspondance étrangère aux affaires publiques. Dans les temps reculés, les plus grands

personnages ne pouvaient, au moins qu'avec peine, écrire leur propre nom ; il était plus facile et plus commode de signer avec un cachet ; c'était d'ailleurs la coutume. Jamais les grandes chartes ne sont signées ; pour tout caractère d'authenticité le cachet y est appendu. Les anciennes romances, documens historiques peu véridiques sur les points essentiels, mais quelquefois bons à consulter à cause de la peinture naïve des mœurs et des coutumes, fournissent nombre de preuves de l'usage de bagues-cachets. Dans vingt anciennes chansons, il est dit que *le roi a écrit une grande lettre, laquelle il cacheta de sa bague*, ce cachet était bientôt fait puisque le prince portait sans cesse cette bague au doigt.

Telles sont, dit l'auteur, les raisons assez faibles qui me portent à attribuer cette bague à Henri, fils de Henri II, et d'Éléonore héritière d'Aquitaine. J'ai à l'appui de cette opinion celle des savans français que j'ai consultés. Il me reste à explorer deux villes pour compléter mes recherches de deux années et demie touchant cet objet. Je crois véritablement que, si je n'ai pas obtenu un plus grand succès, c'est parce que la plupart des anciennes monnaies ont disparu. J'en possède 207 bonnes et 21 mauvaises. Tyssen n'en a recueilli que 53, produit d'un voyage que sir Charles Frédéric fit dans ce pays en l'année 1740.

 HISTOIRE.

47. BEROSI CHALDÆORUM HISTORIÆ QUÆ SUPERSUNT, cum commentatione prolixiori de Berosi vitâ et librorum ejus indole ; auct. J.-D.-G. RICHTER, D^r. en phil. ; gr.in-8^o. , de 93 pag. , 12 gr. Leipz., 1825 ; Hartmann. (*Allg. Liter. Zeitung*, 1826, mars, supplém., n^o. 34, p. 265.)

Il paraît que le jeune auteur débute dans le monde savant par cet écrit, qui ne peut que lui faire honneur. Il aborde dans son avant-propos plusieurs questions sur la personne de *Bérose*, sur l'époque à laquelle il a vécu, ainsi que sur les écrits qu'on lui attribue. Babylone est la patrie de Bérose ; son nom est d'origine chaldaïque, signifiant *sapin* ou *pin*. Des documens de l'antiquité prouvent qu'il était contemporain d'Alexandre le Grand. Eusèbe assure que Bérose avait écrit sous Antiochus II, ce qui lui donnerait 20 ans à l'époque de la mort d'Alexandre. L'auteur examine ensuite les écrits que l'antiquité attribue à Bé-

rose. Ce sont 5 livres chaldéens qui ont pour objet l'histoire, l'astronomie et la philosophie. Cette recherche le conduit nécessairement à examiner l'autorité des écrivains qui nous ont transmis des fragmens de ces écrits. Il prouve que le Syncelle, Eusèbe, Tatien et Clément d'Alexandrie, n'ont jamais eu sous les yeux les écrits de Bérose ; que leurs citations ont toujours été empruntées à d'autres écrivains, et principalement aux écrits d'Alexandre Polyhistor et de Juba. Le premier citait Apollodore comme autorité ; mais il n'en est pas ainsi de Joseph d'Abydène et d'Apollodore, qui, d'après l'auteur, ont consulté les ouvrages mêmes de Bérose. Après des recherches sur les écrits astronomiques et philosophiques de cet auteur, M. Richter s'arrête à la ressemblance frappante qu'il trouve entre Bérose et Manéthon relativement à leurs écrits : il observe que tous deux ont écrit en grec l'histoire de leur nation, que l'un et l'autre se sont servis des livres des temples, et qu'ils ont également écrit sur l'astronomie. La dernière partie du livre que nous annonçons est relative à Bérose Annianus, ou à des écrits apocryphes qu'un moine publia sous ce nom. L. D. L.

48. EIN BEITRAG ZUR KIRCHEN UND DOGMENGESCHICHTE, etc. — Pièces servant à l'histoire de l'église et des dogmes du 4^e. siècle ; par le Dr. ULMANN ; gr. in-8^o. , XII et 564 pag. Darmstadt ; 1825 ; Leske. (*Heidelb. Jahrbüch. der Liter.* , nov. , 1825 , p. 1051.

La première moitié de cet ouvrage est consacrée à la biographie de *Grégoire de Naziance*, considéré comme représentant des doctrines de l'église de l'Orient de son temps. La seconde moitié offre, dans un ordre systématique, les controverses de ce docteur de l'Église, ainsi que ses principes sur la théologie. L'ouvrage se termine par des observations sur la secte des Hypsistariens. L. D. L.

49. RELAZIONE STORICA DELLO STATO CIVILE, SCIENZE ED ARTI, etc. — Notice historique sur l'état civil, les sciences et les arts, tels qu'ils existaient dans l'Inde, avant le temps d'Alexandre ; par N. MANFREDI, anc. mission. apost. au Malabar ; in-8^o. , pp. 64, avec pl. Crémone, 1825 ; Mancini.

50. A HISTORY OF THE MAHRATTAS. — Histoire des Mahrattes ; par James GRANT DUFF, écuy. ; 3 vol. in-8^o. Londres, 1826 ; Longman.

51. INCERTI AUCTORIS LIBER DE EXPUGNATIONE MEMPHIDIS ET ALEXANDRIÆ, vulgò adscriptus Abou Abdalla Mohammendi Omari filio, Wakidæo Medinensi; textum arabicum ex codice bibliothecæ L. B. descripsit, plurimisque vitiis purgatum edidit et annotationem adjecit Henr. Arentius HAMAKER, L.L. O.O. in acad. Lugduno-Batava prof. ordinar.; in-4°. Prix 20 fr. Leyde; 1826; Luchtmans.

52. COUP D'OEIL, BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE SUR LES OUVRAGES RELATIFS A L'HISTOIRE OTTOMANE qui ont paru en Europe; par Joseph von HAMMER. (*Archiv für Gesch., Statist., Liter. und Kunst.*, janv., fevr., mars, mai, juin, août, sept. 1824.)

Cette longue suite d'articles offre une liste des titres des ouvrages relatifs à l'histoire Ottomane, rangés d'après les périodes de l'histoire Turque, la plupart sans aucune remarque, quelques autres avec une note courte. La liste s'arrête au temps du voyage du prince Djem en France.

53. CONSIDERAZIONI, etc. — Considérations de FR. TORRICENI, SUR l'Oracle de Delphes du comte FRANC. MENGOTI; in-8°. Milan; 1821; Silvestri.

M. Mengoti, dans un ouvrage spécial sur l'*Oracle de Delphes*, publié à Milan en 1819, et réimprimé en 1820, a cherché à établir que l'*Oracle de Delphes* était, pour la Grèce, une institution politique, intimement liée à son système de gouvernement, et dont le but était de conserver, par la religion, les principes de la législation générale et particulière; 2°. que le conseil des amphyctions, d'origine contemporaine, et composé de *hiéromnémons* et de *Pylagores*, était en étroits rapports avec l'oracle; 3°. que le conseil des hiéromnémons, bien informé des intérêts publics et particuliers, rédigeait, selon ces intérêts, les réponses de la Pythie; et c'est par ces propositions que M. Mengoti explique la longue existence de cet oracle, la supériorité de son crédit sur celui de tous les autres, et sa fin par la soumission de la Grèce à la puissance romaine. M. Torriceni entreprend de réfuter ces mêmes propositions, par l'ouvrage que nous annonçons. Il convient de l'antiquité de l'oracle et de celle du conseil des amphyctions, qui remontent également au-delà de l'époque de la guerre de Troie;

mais il ne veut reconnaître , comme cause de l'institution de l'oracle de Delphes et de tous les autres oracles de la Grèce , que la crédulité et la superstition des peuples ; il en appelle , à cet égard , à la nature humaine , qu'il trouve partout crédule et superstitieuse au commencement de la civilisation. Il tire même de cette considération une autre preuve en sa faveur ; car , puisque les Grecs de ce temps étaient si crédules , si dévots , comment auraient-ils pris sur eux d'inventer une institution toute politique , mais en apparence toute religieuse , se moquant ainsi des hommes et des dieux , *burlandosi così degli uomini e degli dei* ? Il nous semble que , dans ce raisonnement , la crédulité de M. Torriceni est au moins aussi positive que celle qu'il suppose aux vieux Grecs : les faiseurs de gouvernement se sont toujours placés hors de la sphère des idées générales, qui n'étaient pour eux qu'une matière à jeter dans le moule dont ils avaient d'avance arrêté les formes. Le même critique ne croit pas non plus que l'unité des doctrines de l'oracle ait pu subsister durant 12 ou 15 siècles , chez une nation aussi turbulente que l'étaient ces Grecs , en même temps si spirituels. Mais l'unité n'était que les intérêts mêmes de la Grèce ; ces intérêts changeaient sans doute ; mais le jeu de l'oracle , selon le but de son institution , était toujours un ; il n'avait qu'à répondre selon la circonstance du moment , et il ne s'abstint jamais de le faire. Une objection plus réelle , c'est celle qu'il tire du renouvellement annuel des hiéromnémoms , renouvellement qui aurait mis trop de monde dans le secret , et qui aurait compromis la fidélité jurée , dans les guerres si fréquentes entre des peuples ou des villes dont les hiéromnémoms auraient connu également le fond du jeu. Les questions sur les oracles des Grecs et sur le conseil amphycionique , sont dignes des plus graves méditations de la critique. M. Torriceni défend son sentiment avec beaucoup d'érudition ; son ouvrage se recommande donc comme une pièce de plus au procès , relatif à ces deux grandes institutions , qui s'instruit devant le monde savant. Montesquieu , van Dale , Mably et Clavier pensent comme M. Mengotti ; Dodwell , Frérét et Ste.-Croix comme M. Torriceni : *non nostrum* , etc.

C. F.

54. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE LA RÉGÉNÉRATION DE LA GRÈCE. In-32, de 2 feuilles $\frac{3}{4}$. Prix, 75 c. Paris, 1826; Lemoine.

55. HISTOIRE ROMAINE, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'établissement de l'empire; par Aug. POIRSON, prof. d'hist. au collège roy. de Henri IV; tome II, contenant l'histoire de Rome depuis la fin de la 2^e. guerre punique jusqu'à la défaite des Cimbres et des Teutons inclusivement. In-8^o. de 41 f. $\frac{3}{8}$; prix, 7 fr. Paris, 1826; Colas.

56. IDEEN ÜBER DIE POLITIK, DEN VERKEHR, etc. — Idées sur la politique, les relations et le commerce des principaux peuples de l'ancien monde. 1^{re}. partie; prem. section: les Persans. Deux. section: les Phœniciens, Babyloniens et les Scythes. Trois. section: les Indiens. 4^e édit., corrig. et considérablement augm.; par le profes. HEEREN. Gœtting.; 1824; Ruprecht. (*Gœt. gel. Anzeig.*, fév. 1825, n^o. 27, p. 267.)

L'auteur a exploité avec beaucoup de soin les voyages et découvertes qui ont été faits depuis une dizaine d'années. Au reste la disposition de l'ouvrage est la même que dans les éditions précédentes, à l'exception du traité sur les Indiens qui forme ici une section à part. Cet ouvrage est trop avantageusement connu pour que nous ayons besoin de parler de son importance.

L. D. L.

57. ALLGEMEINE HISTORISCHE TASCHENBIBLIOTHEK. — Bibliothèque historique générale. FRANCE, 2 vol in-12. ANGLETERRE, 2 vol. ÉCOSSE, 2 vol. ÉTATS-UNIS d'Amérique, 2 vol. Dresde, 1826; Hilscher.

Cette collection est une imitation de celle des *Résumés historiques* entreprise à Paris. La France et l'Angleterre ne sont même que des traductions des résumés de M. Bodin. Quant à l'Écosse et aux États-Unis, on a trouvé les résumés français trop imparfaits pour se contenter de les traduire; en conséquence ils ont été refaits à neuf.

58. КРАТКАЯ ИСТОРИЯ РОССИЙСКАГО ГОСУДАРСТВА, etc. — Histoire abrégée de l'empire de Russie, à l'usage des commençans; par Hilarion WASSILIEF; 1 vol. St.-Petersbourg; 1825.

59. *SOKRASCHÉNIÉ ROSSIISKOÏ ISTORII KARAMZINA, etc.* — Abrégé de l'Histoire de Russie de Karamzin, par TAPPE. 2^e. édit. St.-Pétersbourg, 1824.

60. DES DIGNITÉS DE LA COUR DES ANCIENS TSARS DE RUSSIE ; extrait des papiers de la chancellerie de la cour de l'impératrice Catherine 1^{re}. (Journal patriotique : *Otietscheskia zapiski*, sept. 1824, n^o. 55.)

Chez les Russes, comme chez tous les autres peuples, la manière de vivre des souverains a toujours été proportionnée à leur puissance et calculée sur les circonstances. D'après les témoignages historiques, nous pouvons lui assigner quatre époque : la 1^{re}. au temps de Vladimir et des apanages, lorsque chacun des princes russes souverains avait des gardes particulières, et qu'ils se distinguaient les uns des autres par le plus grand nombre possible de titres et de sujets. — La 2^e. se rapporte à la domination des Tatars ; on y remarque le mélange de la simplicité russe et des usages orientaux ; de l'orgueil avec l'avilissement de l'esclavage ; de la richesse avec la misère. — La 3^e. a commencé à l'instant de l'époque de leur affranchissement, c'est-à-dire au moment où la Russie a commencé à entretenir des relations plus marquées avec les puissances étrangères, et à agrandir la sphère de ses rapports commerciaux. — Enfin la 4^e. s'étend depuis la régénération des empereurs russes, sous Pierre le Grand, jusqu'à nos jours.

Voici le tableau succinct de tous les anciens emplois et dignités civils et militaires de l'ancienne cour de Russie.

1. *Boïaré*, les boyards, qui approchaient de plus près la personne des grands princes : dans le principe ils étaient en même temps juges et commandans des troupes, mais plus tard ils ne faisaient plus partie que du conseil secret du tsar.

2. *Okolnitchié*. Leurs fonctions étaient en tout semblables à celles des boyards. Ils avaient en outre celle d'assister aux *jugemens de Dieu*, c'est-à-dire les injustes combats où la force physique assurait trop souvent la victoire au criminel.

3. *Kaznatchéï*, le trésorier, qui siégeait au conseil avec les boyards.

4. *Doumny dvorénine i petchatnik*. Le 1^{er}. gentilhomme du

conseil et garde des sceaux, il était choisi parmi les doumnié dvoriané, ou gentilshommes du conseil.

5. *Doumnié Diaki*, les secrétaires du conseil, présidaient aux cours de justice, dressaient les rapports aux grands princes et contresignaient les oukases et les sentences.

6. *Diaki*, les secrétaires.

7. *Gosti*, les étrangers, les hôtes; ils étaient choisis parmi les marchands et employés à Archangel et à Moscou, pour percevoir les droits de douane.

8. *Podiatchié starié*, les vieux avocats, ayant sous leurs ordres des *podiatchié srednei stépéni*, ou avocats du moyen ordre et des *podiatchié mladschié* ou jeunes avocats, lesquels n'avaient d'autres fonctions que de recopier les actes au net.

Dignités militaires.

1. *Dvortsovoï voïévoda*, le voïévode de la cour ou général en chef de toute l'armée.

2. *Glavni voïévoda*, ou premier voïévode, qui commandait le grand régiment ou corps d'armée; il avait sous ses ordres :

3 et 4. *Voïévoda pravoï*, le voïévode de droite et le *voïévoda lèvoï* ou voïévode de gauche.

5 et 6. *Voïévoda storovejago polka*, le voïévode du régiment de la garde, et le *voïévoda péridovago polka*, ou le voïévode d'avant-garde.

7. *Ossadni voïévoda*, ou voïévode de siège; il commandait dans les places frontières.

8. *Voïévoda ot snariada*, ou chef de l'artillerie.

Officiers de la cour.

Il y en avait quatre classes: la première comprenait les bcyards chargés d'inspecter; c'étaient les: *Dvorétskoï*, *stepennié i poutnié klioutchniki*, ou garde-clefs et intendans en chef.

Dans la 2^e. *kraftchi* ou grand-maréchal du palais, *stolniki*, les officiers de la bouche; *tchaschnik* ou grand échanson; *pastelnitchi*, ou grand chambellan du mot *pastelia* (*lit*): leurs fonctions consistaient à veiller sur la santé et sur la vie du prince, et à éloigner tout danger de sa personne; *spalniki*, gentilshommes de la chambre.

3. Les *sokolniki* et *kreschetniki*, ou fauconniers, *lovtschié*, ou veneurs.

4. *Komnatnié dvoriané*, les gentilshommes de la chambre ; *schesternitchi*, le grand écuyer ; *konioukhi* les écuyers ordinaires, l'*istopnitchi* ou inspecteur en chef du chauffage ; *storoj*, les gardes, les domestiques.

Le dignitaire le plus considéré de la cour était le *dvoretskoï*, ou grand intendant.

61. O PÉRÉSLAVLIÉ ZALESSKOË. — Sur Peresslavle Zalevsky ; par le comte de KHVOSTOF, 2^e. édit., 48 p. Moscou, 1825 ; impr. de l'Université. (*St.-Petersb. Zeitschrift*, juill. 1823, p. 126.)

Le rédacteur fait observer, dans sa préface, que 2 articles de cet ouvrage, déjà insérés dans *l'Émule*, en 1817, et dans *le Bien intentionné*, en 1820, se trouvent ici réunis et fondus en un seul et même article auquel a été encore ajoutée, en forme de complément, une notice sur l'histoire de ce pays. Cet opuscule n'est pas sans intérêt pour les amateurs de la littérature russe, et on en infère que cette nouvelle édition ne sera pas la dernière.

62. DESCRIPTION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE LA PLUS RÉCENTE DE LA GRANDE BOUKHARIE. (*Asiatsky vestnik*, Courrier asiatique, janv. 1825, pag. 3.)

La grande Boukharie comprend tous les pays auxquels les Arabes ont donné le nom de *Mavaralnayre* (Maveranneguerè) et que les Grecs et les Romains appelaient *Transoxiana*, c'est-à-dire situé au-delà de l'Oxus ou Djigvum, aujourd'hui *Ama*. La Sogdiane et la Bactriane des anciens étaient également comprises en partie dans la Boukharie. Après la conquête de cette contrée par les Mongols, vers l'an 1220 de notre ère, elle échoit en partage en *Djagataï*, deuxième fils de Tchinguis-Khan, et reçut en son honneur le nom de *Terre de Djagataï*. Lorsque les Mongols en eurent été chassés par Tamerlan, ce pays fut appelé *Téixeia* et enfin *Boukharie*, nom qui, selon Aboulkazi, dérive du mot Mongol *Boukhare*, c'est-à-dire savant : tous ceux qui, selon lui, désiraient acquérir quelques connaissances dans les sciences et les arts, étant alors obligés de faire le voyage de Boukharie.

Quoique la Boukharie soit fort célèbre dans les annales de l'Orient, tant par la culture des sciences que par son abondance et

le luxe qui y régnait, et bien que plusieurs auteurs européens modernes l'aient considérée comme le refuge des neuf tribus d'Israël, et celle de toutes les contrées asiatiques où la religion chrétienne ait été la plus florissante, il n'en est pas moins vrai que les notions véritablement historiques sur ce pays ne remontent pas au-delà du 16^e. siècle, c'est-à-dire de l'époque où elle fut conquise par les Usbecks qui erraient dans le *Dachschuk* ou le désert des Kirguis. Avant cette conquête, elle avait été habitée par les Djagataï, les Karvines et les Aïmaks, tribus turques nomades comme les Usbecks.

Voici la liste des souverains de ce pays, pendant les trois derniers siècles, depuis Scheïbani-Khan, jusqu'à Gaïder ou Haïder-Khan, qui règne aujourd'hui.

1) Mouhamed *Schéïbani* *Schaibakkhte-Begadir-Khan* (1), qui occupa le trône depuis 1505 jusqu'en 1510, en hérita de son oncle Alboulkhaïr-Sultan, et après la mort d'Aboussaïd, descendant de Tamerlan, qui partagea les pays qui lui appartenaient entre ses fils : *Housseïn*, auquel il donna le Marevan-neguer, et *Bédi-Ouzzémann* qui reçut Balk et le *Badakschan*, qui dépendaient alors de la Boukharie. Mais bientôt après (en 1510) il perdit la couronne et la vie dans une bataille qui fut livrée sous les murs de Mevrsk, par le Shah de Perse Ismaël, dont l'intention était de faire remonter Bédi-Ouzzémann sur le trône de son père. Selon d'autres, Schéïbani exerçait sa domination sur le Mavaralnagre, la Bactriane, la Sogdiane, et beaucoup d'autres pays situés sur la rive gauche de l'Oxus ou Amon, en 1496, époque de la mort du sultan Housseïn-Mizza, descendant de Timour, dont la famille régna 150 ans dans ces contrées.

2) *Aboulhazi Oubeïd-Oullak* 1. Bégadir-Khan, fils de Mouhamed-Sultan, neveu de Schéïbani, régna depuis 1510 jusqu'en 1530. En 1512, Mizza-Badour, descendant de Tamerlan, et chef d'une dynastie dans l'Inde, s'était emparé de la Boukharie, avec le secours des Perses; mais Oubeïd-Oullak l'en chassa; il établit sa capitale à Boukhara, où il mourut vers l'an 1530.

3) *Abdoul-Azize* 1. Bégadir-Khan, fils du précédent, régna depuis 1520 jusqu'en 1530. A sa mort, son frère Mouhamed Rakhim, souverain de Taschkend, mourut en chemin, lors-

(1) C'est-à dire prince heureux.

qu'il se rendait à Boukhara, pour lui succéder. Il laissa sa couronne à son fils.

4) *Schakh-Bourkhan*, neveu du précédent, 1550-1564, monta sur le trône du Khan, sans aucune opposition de la part des émirs et des seigneurs Boukhares; mais bientôt il s'attira l'indignation générale par sa mauvaise conduite et son ivrognerie. Dévoué, par le conseil de ses favoris et de ses mouftis, à Abdoullakh, Sultan de Kerminsk, il fut tué en 1564.

5) *Iskender-Khan* (1564-1570), fut élevé à la dignité de Khan, par son fils Abdoullakh-Sultan, qui soumit à ses armes le reste de la Boukharie, s'empara de Hérath et ravagea tout le Khorazan.

6) *Abdoullakh Bégadir-Khan* (1570-1598). A peine monté sur le trône, il augmenta le nombre de ses conquêtes en soumettant le Tourkestan et le Kaschgar; il rendit tributaires les Kirguis, et les Kalmoniks; pénétra dans l'intérieur du Daschkiptchak et porta ses armes jusqu'au Oulouk-Tag, et au Kitchik-Tag (1). Respecté de ses voisins et de ses sujets, il mourut dans un âge fort avancé, le dernier jour de l'an 1598.

7) *Abdoul-Moumin*. Bégadir-Khan, fils du précédent (1598-1599), hérita du caractère cruel de son père sans en avoir les bonnes qualités. Il fut tué à la chasse, par les grands dont il redoutait la puissance. Avec ce prince, s'éteignit la race de Schéïhani, et dès lors la Boukharie fut long-temps en proie à tous les maux qu'entraîne l'anarchie.

8) *Din-Mouhammed-Khan*, fils de Djani-Khan, de la famille de Batoukan, et de Zekher-Kénéma, fille d'Iskender et sœur d'Abdoullakh-Khan. (1599-1600) il fut élu Khan de Boukharie par les seigneurs Usbecks, son père ayant refusé cette dignité lors de l'extinction directe de la famille de Schéïbani. A la même époque les Perses ravageait la Boukharie, il fut involontairement tué par ses sujets au moment où il entrait dans la ville de Kander pour s'y réfugier.

9) *Baki-Mouhammed-Khan*, fils du précédent (1600-1606). Après avoir vengé la mort de son frère sur les habitans de Kander et remporté une victoire décisive sur Abbas, Schah de Perse,

(1) De ces deux branches de l'Oural, l'Oulouk-Tag (grande montagne) s'étend à l'est vers la source de l'Irtisch, et le Kitchik-Tag (petite montagne) au sud vers la grande Boukharie.

il régna de la manière la plus sage pendant deux ans; au bout de ce temps il mourut.

10) *Véli Mouhammed-Khan*, frère du précédent (1606-1608). Parvenu au trône de Khan, il s'adonna à l'ivrognerie et à la débauche, et confia le gouvernement à Tourk-Hongoul-Tasch, ex-garde des deux fils du Khan Din-Mohammed. Imam Kouli l'aîné, ayant été proclamé généralissime de l'armée, à la suite d'une insurrection populaire, battit les Perses venus au secours de Véli-Khan, fit trancher la tête à ce dernier, et s'empara de la Boukharie.

11) *Séïd-Imam-Khouli*, Bégadir-Khan (1608-1644). Juste et sage autant que brave, ce Khan fut chéri de son peuple. Son règne fut une longue paix, qui ne fut interrompue que par une irruption qu'il fit contre les hordes sauvages, voisines de ses états. Privé de la lumière à la suite d'une maladie, il céda le trône à son frère, et se rendit en pèlerinage à la Mecque, où il mourut dans la 62^e. année de son âge.

12) *Séïd-Nadir Mohammed*, Bégadir-Khan (1644-1647), régna d'une manière toute opposée à celle de son frère; il fit gémir son peuple sous le joug le plus cruel, jusqu'à ce qu'enfin les visirs eussent remis le sceptre entre les mains de son fils; le furieux Nadir se réfugia à Balk, où il s'empara du gouvernement avant que la nouvelle de sa destitution y fût parvenue; puis il s'adressa au grand Mogol pour solliciter des secours contre son fils; n'en ayant éprouvé que des perfidies, il eut recours au Shah de Perse, qui lui accorda un asile dans ses états, comme à un descendant d'Imam-Kouli. Enfin, il abdiqua lui-même; et, selon la coutume des Mahométans, il partit pour la Mecque; mais il mourut en chemin dans l'année 1657.

13) *Séïd-Abdoul-Azize* 11. Mohammed Khan, fils du précédent (1547-1580). Il défendit long-temps la Boukharie contre les incursions des peuples du Khoarezme (les Khiviens), et enfin, d'après le conseil de ses seigneurs qui désiraient profiter de sa superstitieuse piété, il céda la couronne à son frère, et partit pour la Mecque, où il mourut à l'âge de 74 ans; il était brave; magnanime, aimait les sciences et rassembla une bibliothèque composée des plus beaux manuscrits.

14) *Séïd-Soubkhan-Koul*, Bégadir-Khan, frère du précédent (1680-1702). Sous son règne la Boukharie eut beaucoup à souff-

frir des attaques d'Anouscha, Khan d'Ourgensk (éditeur d'Aboulgazi). Son fils lui fit crever les yeux. Séïd aimait aussi les sciences, et il fonda une célèbre école à Boukhara, sa capitale, où il mourut.

15) *Oubéïd-Oullak* 11, Bégadir-Khan, fils du précédent (1703-1705). Jeune encore il fut couronné par les Usbeks; son règne ne fut qu'une suite de différens avec ses sujets

16) *Aboul-Féïze-Khan*, dernier rejeton de la race de Tamerlan (1705-1740). Sous son règne, Nadir, Shah de Perse, s'étant emparé de la Boukharie, prit en ôtage le fils d'un chef Boukhare, nommé Mohammed-Rakhim-Bek, avec quelques milliers de soldats, et laissa Aboul-Féïze sur le trône.

17) *Mohammed-Rakim-Khan* (1740-1742). A son retour de la Perse, il occupa pendant neuf ans le rang d'Atalyk Aboul-Féïze; puis ayant tué ce prince avec ses deux fils, il en épousa la fille, afin d'appartenir à la famille de Tchinguis-Khan, et, souillé de tous ces crimes, il s'empara de la couronne.

18) *Séïd-Aboulhazi-Khan*, descendant d'une des branches de la famille de Tchinguis-Khan (1752-1785). Trop faible pour régner par lui-même, il confia le gouvernement avec le titre d'Atalyk à Dangiakbeï-Uzbek, de la race de Mangou. A la mort de Dangiak, les affaires furent dirigées par le persan Devlet, autrefois esclave de Rakhim. Enfin, le fils du premier Schah-Mourat-Bey fit mourir Devlet, et devint régent souverain de Boukharie. On suppose qu'Aboulhazi mourut en 1785; mais cette opinion n'est point fondée, car il vivait en 1795: seulement il ne prenait plus aucune part au gouvernement.

19) *Schah-Mourat-Bey* et *Massoumi-Hazi* (1788-1801). Du vivant d'Aboulhazi, il épousa la veuve de Rakhim-Khan, afin d'appartenir à la famille de Tchinguis-Khan; et monta sur le trône de Boukharie en 1786, sous le nom de Massoumi-Hazi. Il réunit à la domination différentes tribus Usbeks, qui s'étaient rendues indépendantes et termina d'heureuses expéditions contre Taschkend, Rhodjand, Kokand et les Khiviens. Massoumi-Hazi est le premier des souverains Boukhares qui ait pris le titre d'Émiroul-Moumanine (chef des vrais-croyans.) Il le prit à l'occasion de la réduction des villes persanes de Merva, qui, encore aujourd'hui, sont gouvernées par le frère du Khan des Boukhares.

20) *Émir-Gäïder*, Emiroul-Moumanine Séïd-Pavischakh, fils

du précédent et de la fille d'Aboul-Féïze, occupe depuis 1801 le trône de la Grande-Boukharie : il naquit en 1779; à l'âge de 16 ans (1795) il commandait un corps de 15,000 hommes, avec lequel il s'empara de 4 villes. En 1808 il remporta une autre victoire non-moins éclatante sur Iltazar, Khan des Khiviens, frère et prédécesseur de Rakhim-Khan, aujourd'hui régnant. Gaïder-Khan a encore deux frères, dont l'un réside à Kokand et l'autre à Khiva. Il est père de 9 fils, dont le plus jeune est doué des plus rares qualités. Le peuple en fait le plus grand cas, parce qu'il descend de Mahomet par sa mère.

63. REGESTA SIVE RERUM BOICARUM AUTOGRAPHIA, ad annum usque MCCC. e regni scriniis fideliter in summas contracta juxtaque genuinam terræ stirpisque diversitatem in Bavarica, Alemana et Franconica synchronistice disposita, curâ C. H. DE LANG; vol. III in-4°. VIII et 479 p., pr. 3 rthlr. 12 gr. Munich, 1825. (*Beck's Allg. Repert.* 1825; no. 1, p. 23.)

Ce volume commence par les chartes de 1251, et se termine par celles de 1275. La disposition du plan est la même que dans les volumes précédens. Il paraît que les documens deviennent toujours plus nombreux et plus importans, soit sous le rapport de l'histoire spéciale des provinces allemandes, soit sous celui de l'histoire de la civilisation et de l'Église. Ils offrent même des matériaux du domaine de la linguistique, vu que plusieurs sont écrits en allemand. Le 2^e. volume, qui comprendra les chartes de la fin du 13^e. siècle, et qui sera accompagné de supplémens, ne tardera pas à paraître.

L. D. L.

64. MAGYAROK HISTORIAJA, MELLYET, CSÉTSÉNYI, SVASTICS, Ignatz, à Györi Püspökségnek, Mosonyi Esperestségében Szent Miklosi Plebanos íra.

C'est une histoire du royaume de Hongrie, écrite en hongrois avec une grande pureté de style. Cet ouvrage forme 3 v. avec pl., prix 2 fl. 24 kr. mon. de conv. Presbourg, imprim. de Belnay.

65. RECUEIL HISTORIQUE, généalogique, chronologique, et nobiliaire des maisons et familles illustres et nobles du royaume, précédé de la généalogie historique de la maison royale des Pays-Bas, Nassau-Orange; par C. DE FRANQUEN, conseiller à la cour sup. de justice de Bruxelles, tom. 1^{er}. gr. in-4°. avec 23 armoiries coloriées et 15 tableaux, 30 f., Bruxelles, 1826,

66. NOTICE SUR LES VAUDOIS. In-4°. $\frac{1}{2}$ feuille. Paris, 1826; impr. de Fain.

67. HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS, de ses causes et de ses suites, jusqu'à nos jours, en Angleterre, en Écosse, en Irlande et sur le continent; par Augustin THIERRY. 2^e. édit. 4 vol. in-8°. avec atlas; prix, 28 fr. Paris, 1826; Sautelet.

Les grands événemens qui ont entraîné la chute ou l'oppression d'un peuple sont ordinairement racontés et transmis à la postérité par les vainqueurs ou oppresseurs mêmes, tandis que les opprimés, oubliés et abandonnés, ne trouvent ni historiens, ni défenseurs. C'est ce qui est arrivé aussi à l'égard de l'Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, sous Guillaume le Bâtard. On ne s'est occupé dans les chroniques que des hauts faits des Normands, des institutions qu'ils ont apportées, des changemens qu'ils ont opérés, des familles qu'ils ont enrichies, des églises et des monastères qu'ils ont bâtis ou dotés. Le sort des peuples indigènes a presque échappé à leur attention. M. Thierry a cru devoir mettre, sur le premier plan de son grand tableau, les peuples subjugués. « Saus donner moins d'importance aux grands faits célèbres dans l'histoire moderne, dit-il, je me suis intéressé, je l'avoue, d'une affection toute particulière aux événemens locaux relatifs à ces populations négligées, comme si je m'étais cru moi-même dans l'obligation de réparer une injustice non méritée. Quoique forcé de raconter sommairement les révolutions qui leur sont propres, je l'ai fait avec chaleur, avec sympathie, avec une sorte de partialité. Peut-être qu'une tendance involontaire à trouver que la force et le hasard ont toujours tort, m'a entraîné vers différentes masses d'hommes à qui la formation des grands états a enlevé leur indépendance, leur nationalité, et jusqu'à leur nom de peuple, aujourd'hui remplacé par un nom étranger. »

Cet aveu nous fait connaître d'avance l'esprit dans lequel l'ouvrage de M. Thierry est rédigé. L'auteur ajoute qu'en envisageant toujours la lutte prolongée entre les Normands vainqueurs et les Anglo-Saxons opprimés, il a été amené à découvrir les effets de cette lutte dans des événemens postérieurs, où les historiens ont vu toute autre chose. L'auteur

signale d'avance parmi ces événemens la longue et funeste querelle du roi Henri II et de l'archevêque Thomas Becket , ainsi que la grande guerre civile qui désola l'Angleterre sous les règnes de Jean et Henri III , et qui lui paraît avoir été une querelle de race plutôt que de gouvernement. Cette manière de voir est toute nouvelle : elle étonne d'abord par sa singularité ; mais elle cesse d'être étrange lorsqu'on suit attentivement l'auteur , qui ne perd point de vue et reconnaît partout cette lutte des deux peuples lors même que l'histoire a renoncé à s'en occuper. Voici maintenant le plan de l'ouvrage.

L'auteur peint d'abord l'ancien état de l'île de Bretagne , d'après le peu de renseignemens fournis par les Romains , et d'après les chroniques galloises , qui pourtant sont bien fabuleuses. Depuis la soumission de la Bretagne par les Romains , les Saxons , peuple alors puissant , sont les premiers étrangers qui débarquent dans l'île : ils y font des conquêtes ; puis ils sont suivis par les Angles , qui s'établissent auprès des Saxons , et finissent par faire avec eux un seul peuple , que les prêtres convertissent au christianisme quoiqu'avec beaucoup de peine. Au huitième siècle , arrivent les pirates danois , qui font des conquêtes sur les Anglo-Saxons , et livrent fréquemment des combats à leurs rivaux. Plusieurs rois Anglo-Saxons se signalent ; à la fin les Danois sont expulsés de l'Angleterre ; mais pendant ce temps les Normands , qui étaient aussi Danois en grande partie , s'établissent en France. Ils forment des alliances ou ont des démêlés avec les Anglo-Saxons. Guillaume le Bâtard , profitant d'un titre très-équivoque , se prépare à la conquête de la Grande-Bretagne. L'auteur fait voir que Guillaume était soutenu dans ce projet par le pape qui , ne recevant plus le prétendu denier de St.-Pierre , et étant très-mécontent des Anglo-Saxons peu disposés à se soumettre au Saint-Siège , ne demandait pas mieux que de soutenir un prince assez fort pour subjuguier l'Angleterre à son profit et à celui de l'Église. M. Thierry expose avec beaucoup de détails et un grand intérêt ce qui prépara et facilita la conquête de l'Angleterre et la soumission du peuple Anglo-Saxon.

C'est dans le 2^e. volume que l'auteur raconte l'histoire de la descente en Angleterre , de la bataille où périt le dernier roi des Anglo-Saxons , et les événemens qui eurent lieu lorsque les Normands prirent possession du territoire anglais. Dès

lors tout ce qui appartient à la nation Anglo-Saxonne tombe dans la servitude et le mépris. Les églises ne trouvent pas grâce devant le vainqueur qui attaque tout ce qu'on respectait, même les saints d'origine anglaise.

Il restait des hommes animés de l'esprit d'indépendance ; ils se retranchèrent au camp d'Ély ; mais leur faiblesse trahit leur courage ; ils furent défaits et traités en rebelles. Les Anglais qui s'étaient soumis reçurent, en partie à titre de fief, les terres qui leur avaient appartenu en propre : ils devinrent les vassaux de leurs vainqueurs. Beaucoup d'hommes et de femmes de races indigènes se réfugièrent dans les cloîtres ; quelques moines y consignèrent depuis sur le parchemin leurs plaintes et leur haine contre les Normands. M. Thierry a cité plusieurs de ces passages dans les notes ; ils lui ont servi pour éclaircir la conduite arbitraire des conquérans trop loués par les annalistes de leur propre nation ; peut-être les chroniqueurs anglais sont-ils tombés quelquefois dans le défaut opposé.

Les querelles et les guerres civiles qui s'élevèrent entre les Normands ne vengèrent que faiblement la race opprimée qui n'en resta pas moins sous le joug, malgré les efforts tentés à plusieurs reprises pour le secouer.

Dans le 3^e. volume, ayant à parler des relations entre l'Angleterre et l'Écosse, l'auteur jette d'abord un coup d'œil sur ce dernier pays ; il retrace ensuite les guerres des Normands dans le pays de Galles, qui défendit sa liberté contre les Normands, avec la même vigueur qu'il avait déployée contre les Anglo-Saxons, aussi grands usurpateurs dans leur temps que les Normands le furent ensuite. Peut-être aurait-il été convenable, pour être impartial, de peindre aussi l'acharnement que les Saxons avaient mis à poursuivre les Gallois, et à leur ravir leur indépendance.

Sous le règne de Henri II, l'historien arrive à la fameuse querelle entre ce prince et l'archevêque de Cantorbéry, et s'efforce de prouver que la persécution à laquelle ce prélat fut en butte, était un effet de la haine nationale des Normands contre lui. Le récit de cette querelle qui intéressa à la fois le gouvernement, le clergé et le peuple d'Angleterre, ainsi que la cour de Rome, est très-développé, et occupe un espace considérable qu'on ne trouvera pourtant pas trop long, grâce à l'intérêt que l'auteur a su y donner. L'alliance de l'Angleterre et

de l'Aquitaine ramène l'histoire sur le continent , et l'auteur a cru devoir y faire entrer même quelques notices sur les troubadours dont il cite , parmi les pièces justificatives , des poésies contenant des allusions aux événemens du temps.

Les guerres d'Irlande ouvrent le récit contenu dans le 4^e. volume. L'auteur suit le roi Richard dans sa croisade , il raconte les désordres causés en Angleterre par des bandes de brigands , entre autres par celle du fameux Robin-Hood , et il fait voir qu'à cette époque le brigandage , qui , pendant long-temps , n'avait été qu'une vengeance des Anglo-Saxons contre les Normands , perdait sa couleur patriotique , et n'était plus qu'un crime vulgaire. L'auteur passe rapidement sur les événemens des 13^e. , 14^e. et 15^e. siècles , pour revenir encore sur les Gallois , les Écossais , les Irlandais et les *Anglais de race* , c'est-à-dire sur tous les peuples que les Normands subjuguèrent successivement dans la Grande-Bretagne. En terminant , M. Thierry convient qu'il n'y a plus de Normands ni de Saxons que dans l'histoire ; cependant il fait remarquer qu'il y a beaucoup plus de noms d'origine ou de physionomie française parmi ceux des nobles , que parmi les noms des marchands , des artisans et des gens de la campagne , et il rappelle ces paroles d'une veille chronique de Gloucester : *Des Normands descendent les hauts personnages de ce pays , et les gens de basse condition sont fils des Saxons*. C'est ainsi qu'un auteur Français a soutenu , il n'y a pas long-temps , qu'en France les nobles descendent des Francs , et le peuple des Gaulois.

Dans cette analyse rapide , il a fallu passer sous silence une foule de choses intéressantes et d'aperçus curieux que l'auteur a semés dans son récit , et qui en rendent la lecture attachante pour tous ceux qui veulent étudier l'histoire des peuples. Ce que l'éditeur appelle l'*atlas* de cette 2^e. édition se réduit à 3 ou 4 petites cartes qu'on aurait pu tout aussi-bien placer dans les 4 volumes. Nous ferons encore remarquer que l'auteur ne cite presque jamais les recherches des savans modernes ; il paraît qu'il a voulu tout devoir à ses propres investigations et aux sources originales. Cette idée est très-louable ; cependant les savans modernes ont éclairci un grand nombre de points obscurs ou douteux , et un historien peut faire son profit du fruit de leur travail sans risquer d'être accusé ou

de paresse ou d'insouciance pour les sources de l'histoire.

DEPPING.

68. COLLECTION DES MEILLEURES DISSERTATIONS, NOTICES ET TRAITÉS PARTICULIERS RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE, composée en grande partie de pièces rares, ou qui n'ont jamais été publiées séparément, pour servir à compléter toutes les collections de mémoires sur cette matière ; par MM. C. LEBER, J.-B. SALGUES et J. COHEN ; t. 1 et 2. in-8°. Paris, 1826 ; Dentu.

69. RECUEIL DE PIÈCES HISTORIQUES SUR LA REINE ANNE OU AGNÈS, épouse de Henri I^{er}. roi de France, et fille d'Iaroslaff I^{er}. , grand-duc de Russie, avec une notice et des remarques du prince Alexandre LABANOFF DE ROSTOFF, aide de camp de S. M. l'emp. de Russie. In-8°. , xxij et 60 pag. , avec le fac similé d'une charte. Paris, 1825 ; Didot.

Lévesque a soutenu que l'épouse de Henri I^{er}. , fille d'Iaroslaff, n'a jamais porté le nom d'Agnès : le prince de Labanoff croit pouvoir affirmer que cette princesse, nommée *Anne* en Russie, n'a conservé ce nom en France que jusqu'au moment où elle a quitté l'église grecque pour l'église latine, et qu'elle a pris le nom d'Agnès à cette époque. C'est pour établir ce résultat qu'il rassemble dix-huit diplômes, chartes ou lettres des années 1058 à 1077 : mais dix de ces pièces ne donnent à la princesse dont il s'agit que le nom d'Anna, et six autres la *qualifient* reine, épouse de Henri, mère de Philippe I^{er}. , sans nom propre. Il n'en reste que deux, dont l'une encore ne porte pas très-expressément le nom d'*Agnès*, mais † (signum) *Agne regine*. Ce diplôme, provenant de l'abbaye de Saint-Denis, a été déposé aux archives du royaume, lorsqu'on a formé (de 1800 à 1810), à la suite du trésor des chartes, une autre collection de monumens historiques, chronologiquement classés et inventoriés. Nous n'avons point ici à examiner si *Agne* (pour *Agnæ*) tient lieu d'*Annæ* ou *Agnētis*. Quant à l'autre pièce, où se lisent, dit-on, les mots *Agnes regina*, on n'en retrouve nulle part l'original ; on ne la connaît que parce que le P. Louvet l'a insérée dans son Histoire de Beauvais ; elle pourrait donner lieu à des observations critiques ; et le prince de Labanoff reconnaît lui-même que la date 1060 est évidemment inexacte ;

il faut lire 1061. On demandera si le copiste qui a omis le mot *primo* après *sexagesimo*, n'a pas pu de même altérer le nom d'*Anna*, et y substituer *Agnès*. Aussi le prince Labanoff invoque-t-il à l'appui de ces deux pièces, le témoignage ou même l'autorité du P. Ménestrier, jésuite, dit-il, d'une *érudition peu commune*, lequel, en effet, dans le *Journal des Savans* (22 juin 1682), affirmait qu'il avait découvert, dans l'église de l'abbaye de Villiers, à une lieue d'Étampes, un tombeau où se lisait l'épithaphe *Hic jacet domina Agnes, uxor quondam Henrici regis*. Cependant les auteurs du nouveau *Gallia christiana* ont fait visiter soigneusement ce tombeau, et l'on n'a trouvé sur l'épithaphe que *Agnes uxor Henrici*, sans le mot *regis*; ils ont fait observer d'ailleurs que l'abbaye de Villiers n'a été fondée qu'en 1219. Le prince Labanoff répond à cela que l'addition du mot *regis* eût été *une jonglerie* dont le savant P. Ménestrier était incapable : non sans doute, dirions-nous, ce n'était point *jonglerie*, ni imposture; quoique Lévesque dise (*Mém. de l'Institut.*, classe des sciences morales et politiques, tom. 11, p. 77) que Ménestrier *s'est permis un faux pour appuyer sa découverte*; mais c'était une distraction comme il en arrive quelquefois en pareille matière. Nous n'oserions donc affirmer que la princesse mariée à Henri I^{er}, en 1051, et reçue dans le sein de l'église romaine, avant 1059, comme le prouve la lettre que le pape lui écrivait alors, ait substitué ou ajouté à son nom d'Anne, celui d'Agnès, surtout lorsque nous voyons que de 1058 à 1077, c'est le seul nom Anne qu'elle porte dans tous les diplômes, excepté deux. Du reste quelque opinion qu'on embrasse sur cette question, tous les lecteurs reconnaîtront que les pièces, les remarques et la notice publiées par le prince Labanoff tendent à éclairer cette partie de notre histoire. (*Journ. des savans*; avril 1826, pag. 254.)

70. Noms féodaux, ou Noms de ceux qui ont tenu fiefs en France depuis le XII^e. siècle jusque vers le milieu du XVIII^e; extraits des archives du royaume, PAR UN MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. I^{re}. partie, divisée en 2 v. in-8°. Paris, 1826; Beaucé-Rusand, et l'éditeur, rue de Vaugirard, n°. 36.

Les deux volumes dont nous avons à rendre compte con-

tiennent une seule série alphabétique de noms, et sont relatifs aux anciennes provinces d'Anjou, Aunis, Auvergne, Beaujolais, Berry, Bourbonnais, Forez, Lyonnais, Maine, Marche, Nivernois, Saintonge, Touraine, partie de l'Angoumois et du Poitou.

Le but que s'est proposé le savant académicien auteur de ces recherches, est exposé, dès le commencement de son ouvrage, en ces termes : « Le présent travail n'a pour objet que » l'intérêt des familles particulières ; celles qui les dominent » toutes, et par leur élévation et par leur notoriété, ne peuvent appartenir qu'à l'histoire générale dont elles font le » principal ornement. Laissant donc aux historiens à venir l'emploi des titres que leurs devanciers n'ont pas cherché à connaître, on s'est renfermé plus spécialement dans le cercle des » aveux, hommages et dénombremens déposés autrefois à la » Chambre des comptes, et depuis au palais Soubise. » L'auteur ajoute plus loin : « La plupart de ceux qui, dans l'intérêt » de leur famille, recourent aux archives du royaume, n'y » apportent guères d'autres renseignemens que leur nom, » assez souvent le surnom que leurs ancêtres y ont substitué. » Comment atteindre l'un ou l'autre dans un amas aussi prodigieux d'écritures dont l'orthographe et les caractères sont » si variés.... ? Il était donc de toute convenance de donner » non-seulement à ceux-ci, mais encore à ceux bien plus » nombreux qui ignorent si leur nom existe dans ce dépôt, » un guide assuré pour les conduire dans ce dédale. Notre travail remplit ce but, du moins quant aux provinces que » nous avons explorées. Les prénoms, noms, surnoms, titres » et qualités, les propriétés, le chef-lieu du ressort ou d'habitude, sont maintenant connus ; on peut d'un coup d'œil » savoir si le nom que l'on poursuit se trouve rappelé, et en » même temps s'il est d'une tenue ou d'une nécessité qui » vaille les frais d'une expédition. » On voit donc que l'intérêt particulier des familles, qui ont besoin, souvent pour des intérêts plus graves que ceux de la vanité, de rechercher leur filiation, est le louable motif qui a déterminé l'auteur de cette nomenclature historique à dépouiller 252 registres renfermant la plupart 200, 300 et jusqu'à 700 pièces chacun, de siècles divers, et dont l'authenticité ne saurait être douteuse. On trouvera dans ces deux volumes, et pour les provinces indiquées dans

leur intitulé, tous les *noms féodaux* mentionnés dans le nombre immense de pièces examinées, suivis de l'indication des titres, droits et privilèges, propriétés, alliances, ressorts, domiciles et autres circonstances, avec le renvoi aux preuves, c'est-à-dire au numéro et à la page du registre d'où ce renseignement est extrait. Et par noms féodaux, l'auteur entend ceux des personnes qui ont tenu fiefs en France, soit nobles, soit roturiers; cette explication était nécessaire pour prévenir l'effet extraordinaire que le mot de féodalité et tous ses dérivés produisent sur certains esprits : il s'agit ici de l'histoire, et il faut bien la prendre telle que les siècles l'ont faite. L'*introduction* qui est en tête du premier volume, contient, sur un des faits principaux de l'état de la société à cette époque, une sorte de résumé d'un intérêt général, parce que peu de personnes aujourd'hui, même parmi celles qui en parlent le plus, ont des notions assez précises sur l'état et les droits de la noblesse féodale en France. « C'était, en théorie, dit l'auteur, une bien haute conception que celle qui, par une chaîne non interrompue de patrons et de cliens, tendait à lier le plus humble propriétaire au défenseur suprême de toutes les propriétés, et qui, en transmettant d'âge en âge le nom des familles et l'état de leur avoir, satisfaisait un besoin moral que chacun éprouve... Mais la convoitise, cette *métropole de tous les vices*, selon l'expression énergique d'un ancien, la convoitise, qui pénètre dans les institutions les plus sages, au lieu d'une chaîne de protecteurs et de protégés, n'a produit que celle d'opresseurs et d'opprimés... Il faut pourtant convenir qu'à la longue ce régime s'était beaucoup adouci; ce que sans doute l'on doit attribuer au naturel généralement bon de nos rois de la troisième race, qui, en favorisant le progrès des lumières et celui du commerce, ont fait insensiblement disparaître ces distances choquantes qui s'étaient introduites par la violence entre les individus de leur grande famille. » Après avoir expliqué ce qu'il faut entendre par fief et leurs diverses sortes, l'auteur examine l'effet du temps sur les races particulières, les causes de leur extinction; et passant aux généalogies, « On sait, dit-il, que cette sorte de production se commande et s'élabore comme les réputations, les discours d'apparat et les oraisons funèbres... C'est dans la chaire de vérité qu'un prince de l'église a in-

» formé son auditoire que Catherine de Médicis descendait du
» prince gaulois *Medicus*, qui, s'étant porté en Asie, y avait
» donné lieu à l'empire des Mèdes. » Il énumère ensuite les
divers signes auxquels on peut reconnaître la véritable noblesse ;
et en bonne conscience il ne les retrouve que dans la noblesse
historique, pour laquelle l'argent, la faveur, l'intrigue, le ca-
price ne peuvent rien. Mais, selon notre savant diplomate, elle
jouissait autrefois d'une plus haute considération, et cette
institution, ou *monnaie d'opinion*, a diminué de valeur depuis
que le fisc y a porté la main, soit en la vendant à deniers comp-
tans, soit en créant une multitude d'offices auxquels on l'a
jointe pour augmenter leur prix. « Aussi est-il sensible, ajoutez-
» t-il, qu'en dernière analyse, les quatre cinquièmes de la
» noblesse française n'avaient pour origine que des secrétaires
» du roi, des trésoriers de France, échevins, capitouls, con-
» suls, baillis de longue robe, élus, substitués de cours sou-
» veraines ; gentilshommes verriers ou *de verre* selon l'acception
» épigrammatique de Maynard ; des valets de la cour, etc.,
» sans compter les nobles de Perpignan, où la municipalité
» avait le droit d'en créer deux chaque année, et sans parler
» des usurpateurs qui ont dû pulluler après que la monnaie
» d'opinion fut devenue une monnaie de billon ; semblables
» en cela aux larrons qui jamais ne font mieux leurs affaires
» que dans les grandes foules... On conclura au moins de tout
» ceci, que les quatre cinquièmes de la noblesse du jour, avant
» la révolution, ne pouvaient guère prétendre avoir *versé*
» leur sang pour la patrie, sinon peut-être dans la masse des
» armées ; ce qui, en généalogie, ne compte point. »
Tel était, suivant l'auteur que nous transcrivons, l'état
de cet ordre puissant nommé *noblesse*, émanation du ré-
gime féodal, duquel un vénérable et savant solitaire du der-
nier siècle, D. Clément, cité par notre auteur, disait :
« L'on ne doit pas regretter le régime féodal sous l'empire du-
» quel la puissance publique était partagée et déplacée, la
» nation séparée de son roi, et les peuples asservis, opprimés
» sous la tyrannie des seigneurs ; anarchie destructive de
» toute espèce d'émulation, qui a retardé de plusieurs siècles
» le rétablissement et les progrès de la civilisation, de la po-
» litesse, de la législation, des arts, des sciences, du com-
» merce, et de tout ce qui peut contribuer au bonheur et à

» la prospérité des empires. » A quoi notre auteur ajoute , comme causes du retard de la civilisation , non-seulement les guerres des seigneurs entre eux et contre leur souverain , mais surtout leur dédain profond pour le commerce , les sciences et les arts. Cet état de choses a été heureusement changé par les progrès des lumières et de la raison publique. On voit aussi par l'histoire que nos rois ont trouvé leurs véritables défenseurs dans le Tiers-État , et que dans les États-Généraux de 1614 , ce fut cet ordre qui sollicita vivement une loi pour mettre en sûreté la vie de nos rois , et rendre leur couronne indépendante du pape. Mais le cardinal Duperron s'y opposa , et ni l'autel ni l'épée n'eurent le courage de lui résister : était-ce bien les menaces d'excommunication qui leur inspirèrent tant de soumission ? Les temps modernes et l'affreux souvenir du 21 janvier 1793 ne changent point l'opinion de notre savant historien ; il voit , dans cette circonstance même , un nouveau témoignage de l'amour du peuple français pour ses rois , puisque l'appel au peuple fut repoussé ; et ce serait , selon lui , l'occasion d'un monument qui dirait *horrescente sed non audito populo*. « Pour en finir , dit-il en terminant son introduction , quelque chose que l'on puisse dire de la noblesse , elle est reçue dans toutes les monarchies de l'Europe chrétienne , et fait conséquemment partie , sinon du droit public , au moins du droit coutumier... Tant qu'elle ne sera pas onéreuse à la masse , tant qu'elle ne *cariera point insensiblement la liberté* , pour nous servir des termes de Machiavel qui l'en accuse ; tant qu'elle sera la récompense de vertus connues , de services utiles ou honorables à l'état , et par-dessus tout , lorsqu'elle ne fera point ligue comme par le passé , rien ne doit reproduire les irritations qui , à dater de la Jacquerie jusqu'à nos jours , ont eu , à diverses époques , des suites si funestes. »

Toutes ces considérations sur l'état de la noblesse en France étaient naturellement amenées par le but même de l'ouvrage auquel elles servent d'introduction. L'auteur y a joint des *Réflexions sur l'état des personnes en France sous la première et la seconde races de nos rois , question surannée , et renouvelée de nos jours dans une séance académique* , avec la date de mai 1819. Il paraît que la manière dont cette question a été traitée à cette époque , n'a pas le suffrage de notre auteur , qui considère ce

point de notre histoire, du moins en ce qui concerne l'état de la noblesse, comme bien constaté par les recherches d'écrivains célèbres, tels que Montesquieu, Daniel, Dutillet, Hainaut, Boulainvilliers, Vertot, Dubos, Mably, Velly, Garnier, Duclos, Audiger, les savans auteurs de l'Histoire du Languedoc, ceux de l'Origine de la noblesse française; M. Ardillier, dans son Essai sur la France féodale; M. Mayer; et dans les mémoires de l'Académie, où l'on a épuisé toutes nos sources historiques. Il nous est impossible de rendre compte d'une polémique dont nous n'avons pas les pièces contradictoires sous les yeux; nous ne nous arrêterons donc qu'aux conclusions qui terminent ce mémoire, savoir, que la *naissance* de la polyarchie féodale fut, dans les partages fréquens, les divisions et sous divisions de l'empire; ses *progrès*, dans la faiblesse ou l'incapacité des gouvernans, l'audace des usurpateurs du domaine royal, etc.; sa *décadence*, dans l'établissement des communes, la réunion des grands fiefs à la couronne, la création des présidiaux et l'ordonnance de Moulins, de 1566; enfin son *extinction*, préparée par un ministre qui mit les rois hors de pages, et consommée par les événemens postérieurs.

On voit, par cette analyse sommaire, que l'auteur de l'ouvrage que nous analysons, traite en peu de pages, de très-grandes questions historiques et politiques. On peut le suivre avec confiance: habitué par les occupations de toute sa vie aux plus pénibles recherches sur notre histoire nationale, et l'un des survivans de cette congrégation célèbre qui a produit ces grandes collections, l'honneur éternel des lettres françaises, si coupées par leurs titres et si peu consultées par nos annalistes du jour, l'auteur des *Noms féodaux* a vu les documens qu'il cite, et avait dès long-temps appris à les voir. La poussière de nos archives n'a jamais effrayé son zèle, et il nous donne encore un de ces ouvrages qui, par la consciencieuse élaboration des matériaux, semble appartenir à un autre siècle, où l'on ne faisait pas les livres avec des livres, et où un mépris trop irréfléchi n'abandonnait pas les instrumens originaux de notre ancienne histoire à tous les genres de destruction. L'état actuel des études diplomatiques en France, c'est-à-dire des chartes anciennes, donne à la publication du nouvel ouvrage un caractère tout particulier. Bientôt on n'en fera plus de ce genre: oserons-nous dire que c'est un motif de plus pour que celui-ci

soit accueilli par les personnes qui s'intéressent encore aux travaux historiques où l'on ne met pas des phrases à la place des faits ? Ce vœu n'est pas non plus de ce siècle ; mais, à tout risque, nous y ajouterons encore celui de voir paraître la suite de ce travail pour les provinces de France qui ne sont pas comprises dans ces deux volumes. L'Auteur se fera ainsi de nouveaux droits au suffrage et à la reconnaissance du monde savant et des personnes éclairées qui savent encore apprécier le mérite d'un pareil service. C. F.

71. HISTOIRE, ACTES ET REMONTRANCES DES PARLEMENS DE FRANCE, chambre des comptes, cours des aides, et autres cours souveraines, depuis 1461 jusqu'à leur suppression ; par P. J. S. DUFÉY (de l'Yonne), avocat. (*Prospectus*) In-8°. d'une demi-feuille. Paris ; Galliot.

L'ouvrage formera 2 volumes in-8°. Prix de la souscription, 12 francs.

72. MÉMOIRES RELATIFS A LA FAMILLE ROYALE DE FRANCE, PENDANT LA RÉVOLUTION ; accompagnés d'Anecdotes inconnues et authentiques sur les princes contemporains, et autres personnages célèbres de cette époque. Publiés pour la première fois, d'après le journal, les lettres et les entretiens de la princesse de Lamballe, par une dame de qualité attachée au service confidentiel de cette infortunée princesse. Avec son portrait, et le chiffre de la correspondance secrète de Marie-Autoinette. 2 vol. in-8°. ; prix 15 fr. Paris, 1826 ; Treuttel et Würtz.

73. DESCRIPTION DU VOYAGE DE S. A. R. MADAME duchesse d'Angoulême, dans les Pyrénées, pend. le mois de juill. 1823 ; par M. PALASSOU, corresp. de l'Acad. royale des Scienc. de Paris, etc. In-8°. de 127 p. Pau, 1825, Vignancour ; Paris, Arthus Bertrand.

Le vénérable et savant auteur de cet ouvrage, a voulu rendre un nouveau service à ses compatriotes en retraçant à leur souvenirs tous les détails d'un voyage dont ils garderont longtemps la mémoire. Il en profite pour nous peindre les lieux que parcourut Madame duchesse d'Angoulême, et personne ne pouvait le faire avec plus d'intérêt et de vérité : il signale tout ce que les belles vallées où pénétra la princesse offrent

de curieux ; il rapporte les inscriptions anciennes , les chansons populaires , quelques anecdotes intéressantes , et surtout , historien fidèle , il raconte des traits de courage , de bonté , d'affabilité de l'auguste voyageuse , et l'ivresse , le bonheur des bons montagnards Béarnais pressés sur ses pas. D.

74. RÉCIT DE L'ÉVASION D'UN OFFICIER PRIS A QUIBERON , suivi d'une élégie ; par M. J.-C. de MONTBRON , memb. de la Chambre des députés. 2^e. édit. rev. et augm. de notes historiques et explicatives , avec 2 grav. , in-8^o. , de 186 p. Paris , 1825 ; Maurice.

Ce récit intéressant des périls et des souffrances de l'auteur fait connaître quelques faits plus généraux , qui se lient à l'histoire de la déplorable expédition de Quiberon.

75. BOSQUEJO HISTORICO DE LOS PRINCIPALES ACONTECIMIENTOS DE LA REVOLUCION FRANCESA.—Essai historique sur les principaux évènements de la révolution française ; par M. DULAURE ; trad. en espagn. , par D. F. DE ANGULO ; tom. 4 et 5. In-8. de 55 feuilles $\frac{1}{4}$; prix , 16 fr. Paris , 1826 ; Dupont.

76. HISTOIRE DE NAPOLÉON ET DE LA GRANDE ARMÉE pendant l'année 1812 ; par le génér. comte de SÉGUR. 8^e. édition , 2 vol. in-8^o. ensem. de 54 feuil. $\frac{3}{4}$, plus une carte et une pl. Prix , 15 fr. Paris , 1826 ; Lemoine.

77. MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE sous le gouvernement de Napoléon Bonaparte , et pendant l'absence de la maison de Bourbon , contenant des anecdotes particulières sur les principaux personnages de ce temps ; par J. B. SALGUES. 37^e. 38^e. 39^e. liv. (Fin du tome V , et commencement du tome VI). In-8^o. Paris , 1826 ; Dentu.

L'ouvrage aura 8 volumes en 48 livr. Prix de la souscription , 60 francs.

78. NAPOLÉON DEVANT SES CONTEMPORAINS. In-8^o. de 29 feuil. $\frac{1}{4}$; prix , 7 fr. Paris , 1826 ; Baudouin frères.

Les journaux de la Belgique attribuent cet ouvrage à Lucien Bonaparte , prince de Canino.

79. **ATLAS CONSTITUTIONNEL**, ou Tableaux chronologiques, généalogiques et biographiques, pour servir à l'histoire de la monarchie représentative en France, depuis la rentrée des Bourbons; sur le plan de l'Atlas de A. J. Lesage (comte de Las Cases). Par A. J. de Mancy, auteur de l'Atlas des littératures, des sciences et des beaux-arts. (Avant-prospectus) in-8°, de $\frac{1}{8}$ de feuille. Paris, rue de l'Odéon, no. 32. L'ouvrage se composera de 11 tableaux qu'on promet de mois en mois; chaque tableau col. et satiné coûte 4 fr.
80. **MÉMOIRES DE G. J. OUVRARD**, sur sa vie et ses diverses opérations financières, ornés d'un fac-simile d'une lettre de M. le duc de Richelieu. 2^e. édit., 1^{re}. partie. In-8°. de 23 feuil. $\frac{1}{8}$; prix, 6 fr. Paris, 1826; Moutardier.
81. **HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE**; par Arnold Scheffer. In-12 de 13 feuil. $\frac{1}{6}$. Paris; Raymond.
82. **A HISTORY OF BOSTON**. — Histoire de Boston, capitale de l'état de Massachussets, depuis son origine jusqu'à l'époque actuelle; avec une notice sur les environs de cette ville, par Caleb H. Snow. In-8°. de 400 pag. avec figures. Boston, 1825; Bowen.

MÉLANGES.

83. **MNEMOSYNE, MENGELINGEN VOOR WETENSCHAPPEN EN FRAAIJE LETTEREN**. — Mnémosyne; mélanges pour les sciences et les belles-lettres, recueillis par H. W. et B. F. Tiedeman. Tom. I à V. In-8°. Dordrecht, 1822-1825; Blussé et Van Braam.

A part la poésie, ce recueil se compose en grande partie de morceaux relatifs aux belles-lettres. En voici l'indication d'après l'ordre des volumes.

Tome I. *De Caton l'ancien et du Songe de Scipion, de Cicéron*; par C. Groen. C'est en partie une analyse et en partie une traduction des deux traités de l'orateur romain. — *L'éloquence de Périclès* appréciée, par M. Siegenbeek, d'après les assertions de Thucydide. — *De la propagation générale de la langue latine dans l'Europe occidentale, pendant le moyen âge*; par M. Temminck. Robertson attribuée à l'imperfection des langues d'Eu-

rope d'alors, l'avantage qu'eut la langue latine de devenir une langue universelle. M. Temminck croit plutôt que ce fut le clergé qui, pour maintenir le peuple dans l'ignorance et la servitude, choisit le latin afin de transmettre dans cet idiome, les connaissances qu'il voulait bien laisser répandre. — *De la réforme politique de la Toscane*, sous le règne de Léopold, par J. P. Kleyn. Tous les édits et ordonnances par lesquels Léopold remédia à la quantité d'abus qui s'étaient introduits dans le gouvernement, sont énumérés et commentés.

Tome II. *Tableau de la révolution des Pays-Bas* sous le règne de Philippe II, suivi d'une dissertation sur le pouvoir des villes sous les comtes de Hollande, et sur le caractère pieux de Guillaume I^{er}.; par M. Siegenbeek. Il n'y a point de faits nouveaux dans ces trois morceaux; mais le premier et le troisième sont des exposés intéressans. Une suite de ces morceaux se trouve dans les tomes III et IV. — *Traité de Plutarque sur la multitude d'amis*, traduit en hollandais par C. Groen. — *De la Sakontala du poète indien Calidas*, par le professeur Hamaker. L'auteur y jette un coup d'œil sur le drame des Indous, analyse celui de Sakontala et en traduit plusieurs scènes.

Tome III. *Essai d'une comparaison d'Homère et d'Herodote*, par Pruys van der Hoeven. C'est sous le rapport historique que l'auteur cherche des analogies entre ces deux écrivains de l'antiquité. — Sur la différence entre la tragédie grecque et la tragédie hollandaise, par M. Terpstra. Des motifs religieux ont donné lieu au théâtre des Grecs et à celui des peuples modernes: mais ceux-ci ont modifié le leur d'après leurs sentimens chrétiens et d'après leurs mœurs nationales. C'est ce que l'auteur fait voir par l'analyse de quelques tragédies grecques et hollandaises. — *Satire d'Utrecht*, du temps de la domination espagnole. — *Observations sur l'histoire et les journaux*, par D. J. Roemer. Ces observations ne portent sur aucun fait particulier. — *Du chant populaire des Hollandais*, comparé à celui d'autres peuples. Cet article se borne, comme le précédent, à des réflexions générales.

Tome IV. *Esquisse de la vie et du caractère de Livia Drusilla*, dernière épouse de l'empereur Auguste; par M. Donckermann. Les sources ne sont pas indiquées, mais l'auteur avertit qu'il les fera connaître dans l'édition qu'il se propose de donner de la *Consolatio ad Liviam Augustam de morte Drusi Neronis*. —

Discours sur Viglius Ayta Van Zuichem, par R. Van Ommeren. Ayta était, sous le règne de Philippe II, président du conseil d'état et du conseil intime à Bruxelles, et avait quelque influence sur les affaires de sa patrie.

Tome V. *Dissertation sur les colonies des anciens Phéniciens, Grecs et Romains*, par M. Terpstra. L'auteur fait voir quelle était la politique qui guidait chacun de ces peuples en établissant des colonies, et de quelle manière il procédait lorsqu'il s'agissait d'envoyer au dehors le superflu de sa population. Il avoue s'être beaucoup aidé des recherches de Heyne et Heeren. Le même sujet a récemment occupé plusieurs savans des Pays-Bas. Nous trouvons citées dans une note les dissertations suivantes : BRAND, *De jure coloniarum*, Leyde 1820; VAN WIERINGHEN BORSKI, *De Phœnicum coloniis*, Utrecht 1825; WICHERS, *De coloniis veterum*, Groningue 1825. — *Des progrès et de la décadence du goût d'un peuple*, qui se manifestent par l'état de ses médailles et monnaies; traduit de l'allemand par Struchtmeyer. On ne nomme pas l'auteur de cette dissertation intéressante, qui contient des rapprochemens piquans entre les médailles anciennes et modernes. Le goût et les sentimens dominans d'un siècle se font connaître souvent dans les médailles. Dans le moyen âge, lorsque le clergé était tout-puissant, les médailles étaient convertes de croix, de clefs, de thiares, de mitres. Une noble simplicité est le cachet du goût antique. Les modernes se sont long-temps empressés de mettre dans leurs médailles autant de choses que l'espace en comportait. Une médaille de la ville de Dantzick frappée en 1659, sur la prise d'un retranchement des Suédois, contient d'un côté une longue légende, et de l'autre côté une carte topographique. Plusieurs médailles de Saxe et de Lunebourg sont presque méconnaissables, à cause de la quantité d'armoiries qu'on a voulu y figurer. Sur une médaille frappée à Magdebourg en 1622, Vénus et les trois Grâces se tiennent sur un chariot de poste allemand. Une médaille de Chrétien V, roi de Danemark, de l'an 1686, avec la légende *Arbiter maris baltici*, représente Neptune avec un manteau chargé d'armoiries. Les médailles allemandes et hollandaises ne contiennent pas des idées moins absurdes. Ce fut en France, sous le règne de Louis XIV, que le goût s'épura dans l'art de faire des médailles. Depuis ce temps les autres peuples réformèrent aussi leurs empreintes. L'auteur cite trois

médailles anglaises sur les succès de la marine de l'Angleterre à Gorée, Quebec et au Canada en général, ainsi que la médaille, frappée à Vienne en 1762, sur la mort de la princesse Jeanne Gabrielle. En parlant d'une médaille de l'électrice Elisabeth Charlotte, médaille dont les deux côtés sont chargés d'écritures, l'auteur rappelle ou assure que Philippe II, roi d'Espagne, ayant aboli par ordonnance les longs titres que lui donnait le protocole espagnol, le pape Pie V regarda cette réforme comme un si mauvais exemple, qu'il mit l'ordonnance de Philippe à l'index; et Jean Casimir, roi de Pologne, ayant mis trois *et cetera* après son nom dans une lettre au roi de Suède, Charles Gustave, à qui il ne donna que deux *et cetera*, fournit par là un motif de plus à la guerre sanglante entre les deux rois. L'auteur fait remarquer que lorsque les princes ont de pareilles faiblesses, il n'est pas étonnant que les artistes s'y conforment dans leurs médailles. Aux dix-septième et dix-huitième siècles, il était d'usage de mettre sur les médailles un *chrono-distichon*, ce qui en défigure un bon nombre. Dans quelques pays le gouvernement s'est réservé le privilège de frapper des médailles; dans d'autres cette faculté appartient à certaines classes ou bien à tout le monde. Dans les anciennes villes impériales d'Allemagne, chaque citoyen pouvait faire des médailles sur les patriciens, conseillers, pasteurs et professeurs dont il voulait honorer la mémoire. — *Mémoire sur Louis de Nassau*, par Siegenbeek; bonne biographie d'un prince qui, dès l'année 1530, introduisit la réforme religieuse dans son état, signa le traité de fédération de Smalkalde, et aida les Pays-Bas à recouvrer leur indépendance et à pratiquer le culte réformé.

D-c.

84. BIBLIOTHECA CRITICA NOVA, edentibus I. BAKE, I. GEEL, H. A. HAMAKER, P. HOFMAN PEERLKAMP. Vol. I. Lugd. Batav., 1825; Luchtmans.

Ce recueil, consacré à la philologie, à l'archéologie, et à la littérature orientale, s'annonce sous les auspices de plusieurs noms célèbres en Allemagne, et renferme plusieurs articles remplis d'une saine érudition. En tête, on trouve un examen de l'OEdipe à Colonne de Sophocle, publié à Leipzig, en 1825 par le célèbre Hermann. M. Bake y discute le mérite de plusieurs leçons admises ou rejetées par les derniers éditeurs Reisig.

Dœderlin, Seidler et Hermann. — Puis vient un article sur les fragmens d'Euphorion, publiés par M. Meineke; il est de M. GEEL. — Compte rendu des fragmens de Ménandre, et de Philémon, recueillis par le même M. Meineke; article de M. Geel. — Le reste du volume renferme des annonces plus courtes de divers ouvrages relatifs aux littératures grecque, latine et orientale.

G.-F.

85. ABHANDLUNGEN DER KÖNIGLICHEN BÖHMISCHEN GESELLSCHAFT DER WISSENSCHAFTEN. — Transactions de la Société royale des sciences de Bohême. Tome 8, années 1822 et 1823. In-8°; Prague, 1824; Haase.

On trouve en tête de ce volume, une histoire des travaux de la Société pendant les années 1822 et 1823; elle contient l'indication des ouvrages manuscrits ou imprimés offerts à la Société, et des notices biographiques sur plusieurs de ses membres décédés.

Les mémoires dont se compose ce recueil sont divisés en deux parties; l'une consacrée aux sciences physiques et mathématiques, et l'autre à l'histoire. Cette dernière partie comprend trois mémoires. Le premier est intitulé : *Monument des Templiers trouvés dans la Bohême*; avec une planche lithographiée, représentant fidèlement les peintures sur verre de Sainte-Anne à Prague, par MAXIMILIEN MILLANER (54 pag.). La Bohême n'est pas riche en monumens de ce genre. L'auteur, après un examen attentif de tous ceux qui y ont été découverts, a entrepris de prouver que les Templiers, vivant dans un siècle où régnait la maladie morale du mysticisme, étaient pour la plupart entièrement occupés à la célébration des *mystères*, dont les symboles ne sont pas faciles à expliquer. M. Millauer croit pouvoir en trouver la clef dans les règles de l'ordre, et dans l'Ancien et le Nouveau Testament, surtout dans les prophètes et les psaumes. Il décrit, pour cet objet, un grand nombre d'emblèmes, indique le sens mystique qu'il y aperçoit, et cite les passages de l'Écriture-Sainte qui lui paraissent avoir suggéré l'idée des figures allégoriques qu'ils présentent.

Le deuxième mémoire est un *Essai historique et critique sur Cyrille et Méthode, apôtres des Esclavons*, par JOSEPH DOBROWSKY (133 p.)

L'auteur discute, d'une manière approfondie, les services

que ces deux frères ont rendus à la civilisation des nations slaves, et la part que chacun d'eux a prise à l'invention de l'écriture esclavonne, et à la traduction des livres saints. Une planche, placée à la fin du mémoire, présente le *Pater noster* en ancienne écriture esclavonne, d'après la traduction de Cyrille. On le trouve transcrit en caractères romains, à la p. 126 de cet essai.

Le troisième mémoire est une *Histoire des chevaliers de Porresching*, famille noble de la Bohême, qui a commencé vers le milieu du treizième siècle, et s'est éteinte à la fin du quinzième.

Le volume est terminé par une table des mémoires que renferme ce recueil, depuis l'origine de la Société, qui remonte à 1775.

C.-A. PELLAT.

86. SOCIÉTÉ DES BELLES-LETTRES DE LEYDE. — Séance du 30 juin, 1825.

La Société met au concours les questions suivantes :

1°. Quels sont les avantages qui, sous le double rapport de la philologie et de la science de l'antiquité, pourraient résulter pour nous d'une connaissance exacte des usages païens qui existaient anciennement dans ce pays-ci ?

2°. Notice critique sur les historiens indigènes qui ont existé depuis l'origine de ce pays jusqu'à l'incorporation de la Belgique à la France, et de la révolution survenue en 1795, dans les Pays-Bas réunis. Cette question avait déjà été proposée en 1822.

Les mémoires sur ces deux questions devront être adressés à la Société pour le 1^{er} janvier 1827, au plus tard.

Le sujet suivant est proposé pour un terme illimité :

3°. On demande une notice qui établisse d'une manière exacte et détaillée, une comparaison entre les formes grammaticales de la locution de la langue allemande, et surtout de la langue néerlandaise, et le sanscrit et le Parsi. Ce parallèle devra être accompagné et appuyé d'un vocabulaire pris dans les parties principales des deux langues, et d'autres renseignements de cette nature. Par locution, la Société entend les locutions primitives actuellement en usage dans la langue allemande, y compris les locutions empruntées aux langues anglaise, néerlandaise, danoise et suédoise, et sans en excepter les ancien-

nes langues du Nord, et même le grec et le latin. (*Algem. konst en Letter Bode*, du 3 nov., 1825)

87. ÉTABLISSEMENT D'UN COLLÈGE ÉGYPTIEN A PARIS. — Quelques journaux quotidiens ont déjà annoncé l'importante détermination, prise récemment par Méhemed-Ali, vice-roi d'Égypte, d'envoyer à Paris un certain nombre de jeunes Égyptiens, pour y être instruits dans les arts de l'Europe. Cette intéressante colonie vient d'arriver à Marseille; elle se compose de 40 jeunes Égyptiens de 14 à 18 ans, conduits par quelques officiers supérieurs du vice-roi. Ils doivent être réunis dans un collège spécial, et MM. Jomard et Agoub, si familiers l'un et l'autre avec tout ce qui intéresse l'Égypte, ont été chargés de diriger l'établissement et de prendre toutes les mesures propres à assurer l'accomplissement des vues importantes du vice-roi. Tous les amis des hommes applaudiront à cette détermination, qui permettra de renvoyer, après quelques années, ces missionnaires de la civilisation dans des contrées où elle n'a pas encore pénétré. Un intérêt particulier pour la France est d'ailleurs attaché au succès de cette mémorable entreprise: les négocians, les savans et les artistes français abondent en Égypte: ce mélange de la population de deux contrées qui appartiennent à des climats si différens, ne peut que promettre aux Égyptiens de grands bienfaits, et aux Européens de grands avantages et une protection toujours très-désirable, mais que le succès du nouveau collège rendra plus certaine pour l'avenir. Il y a dans ces succès tant de profits à espérer pour l'humanité, que tous les vœux doivent les hâter, et tous les moyens concourir à les assurer.

88. BIOGRAPHIE DES HELLÈNES, second cahier, MARCOS BOTZARIS. In-8°. de 3 feuilles; prix, 1 fr. 50 cent. Paris, 1825; De-launay.

89. GIZNE I PODVIGUI KNIAZA MILOSCHA OBRÉNOVITCHA. — Vie et hauts faits du prince Milosche Obrénovitch, chef et capitaine de peuple servien; 1 vol. de 118 p., avec une gravure. Pétersbourg, 1825.

TABLE

DES PRINCIPAUX ARTICLES DE CE CAHIER.

Philologie, Ethnographie, Linguistique.

	Pag.
Archives pour la philologie ; Seebode.	1
<i>Teoria de' sinonimi</i> ; Romani.	2
Cantique des cantiques, traduit de l'hébreu ; Kaiser.	4
Vocabulaire hébraïco-allemand. — Littérature Hindoue.	5
Chrestomathie arabe ; Silvestre de Sacy. — Manuscrit Arabe.	6
Collection des auteurs grecs, traduits en français.	9
<i>Platonis Crito</i> ; Loewe. — <i>Phædro</i> ; Wyttembach.	13
<i>Virgilio opera</i> ; Jaeck. — <i>Juvenalis satiræ</i> ; Weber.	15
<i>Merabaudis carmina</i> ; Niebuhr.	16
Manuscrits classiques latins de Stuttgart.	18
Joan Eksarch Bolgarskij ; Kalaïdovitch.	21
Manuscrits slavo-russes de Moscou ; le même.	22
Manuscrit relatif aux institutions municipales de Barcelone.	24
Mémoire sur les trouvères normands ; Pluquet.	26
Gramm. allemande ; Michaëlis. — Dictionnaire castillan ; Nunez.	27

Mythologie.

<i>Curso de mythologia.</i> — Bouddhisme dans le Nepaul.	28
--	----

Archæologie, Numismatique.

Antiquités d'Arracan dans l'Inde.	30
Musée royal égyptien de Paris ; Rapport au roi.	31
Voyages aux Oasis. — Réclamation ; Cailliaud.	38
<i>Epigrafe latina e dei prefetti d' Egitto</i> ; Labus.	39
Patère antique en or ; della Trebia.	44
<i>Monumenti Pavesi</i> ; Voghera. — Monumens transylvaniens.	45
Armes et armures anciennes. — Tapisserie de Bayeux ; de la Rue.	46
Église de St.-Gabriel ; Deshayes. — Chât. de la Manche ; Gerville.	47
Antiquités de Landeci, près Genève ; Picot.	50
Anciennes monnaies anglo-saxonnes.	51

Histoire.

Bérose ; Richter.	55
Considérations sur l'oracle de Delphes ; Torriceni.	57
Dignités de la cour des anciens tzars.	60
Description de la grande Boukharie.	62
Hist. de la conquête de l'Angleterre par les Normands ; Thierry.	68
Pièces historiques sur la reine Anne ou Agnès ; Labanoff.	72
Noms féodaux ou qui ont tenu fiefs en France.	73
Voyage de S. A. R. la Dauphine dans les Pyrénées.	79

Mélanges.

Mnémosyne.	81
<i>Bibliotheca critica nova</i> ; Bake, Geel, etc.	84
Société des sciences de Bohême.	85
Collège égyptien, établi à Paris.	87

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N° 4,

PLACE DE L'ODÉON.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITES, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

90. TRADUCTION FRANÇAISE DU TALMUD.

Le journal mensuel que M. Michel Podczaszynski rédige à Varsovie, sous le titre de *Dziennik Warszawski*, contient, dans l'un de ses derniers numéros, un article qui nous a paru assez important pour être reproduit ici. On y annonce une traduction en français du *Talmud de Babylone*, accompagnée de commentaires et de remarques propres à la mettre à la portée de tous les lecteurs. Il serait à désirer, en effet, qu'au lieu d'une foule d'extraits confus et défigurés de cet ouvrage, la république des lettres en possédât une version fidèle, impartiale et complète. Personne jusqu'à ce jour n'a osé se charger d'une tâche aussi difficile. Une réunion de savans israélites et chrétiens se présente aujourd'hui pour entreprendre cette œuvre, qu'ils jugent essentielle sous plus d'un rapport; ils se livreront à ce travail, dans le pays de l'Europe où se trouvent le plus grand nombre d'habiles *talmudistes*. Leur plan, développé dans l'article dont nous parlons, ne laisse aucun doute sur le succès de l'entreprise. Ils s'occuperont particulièrement de collationner le *Talmud de Babylone* avec celui de *Jérusalem*, et avec les autres livres religieux des *Juifs de la dispersion*, et de rétablir tous les passages que la censure a supprimés sans connaissance de cause, et qui constituent comme le noyau du *Judaïsme*. Nous espérons que ce projet sera bientôt mis à exécution, et que cette traduction achevée offrira une source inépuisable de

renseignemens historiques et scientifiques sur les temps où le *Talmud* fut rédigé. (*Revue encyclop.*, mai 1826, p. 565.)

91. SUR LA LITTÉRATURE DRAMATIQUE DES HINDOUS. (Mémoire lu à la Société Asiatique de Calcutta, le 26 décemb. 1825.)

Il résulte de ce Mémoire que, sous les divers rapports de la peinture des caractères, et de la fertilité des incidens, de la couleur et de l'expression poétique, ces productions joignent l'agréable à l'utile. Les échantillons de la littérature dramatique des Hindous, qui ont paru jusqu'à ce jour, sont loin d'être assez étendus pour satisfaire la curiosité, ou pour donner des notions précises à l'égard de cette partie de la littérature à laquelle ils appartiennent. Ils offrent, toutefois, une grande variété sous ce rapport, et la pastorale mythologique de *Sacotala*, traduite par sir William Jones; la moralité métaphysique du *Prabodha chandroday* (lever de la lune de l'intelligence), traduite par le docteur Taylor, et le drame domestique *Mricchhalatica*, ont évidemment une tendance et une construction très-différentes. Dans le fait, les auteurs qui, les premiers, ont écrit sur cette matière, ne comptent pas moins de 28 classes d'ouvrages dramatiques. Dans cette énumération, des espèces se trouvent, à la vérité, multipliées inutilement, et elle comprend plusieurs sortes de compositions, que nous considérons à peine comme dramatiques; mais elle donne une idée de la richesse du fonds, et de la manière imparfaite dont il a été jusqu'à présent exploré. Nous ne possédons pas encore une description exacte des variétés détaillées par les critiques hindous, et peut-être ne l'aurons-nous jamais, attendu la disparition des ouvrages originaux, dont l'étude et la conservation étaient négligées depuis plusieurs siècles au moins, et dont le plus grand nombre aura été détruit. Il en reste un petit nombre des plus célèbres; et l'on peut, d'après ceux-ci, se former une idée assez juste de l'ensemble. M. Wilson se propose de publier une traduction de ces derniers; mais, en attendant, peut-être sera-t-il agréable à la société de connaître quelques nouveaux exemples du mérite de la littérature dramatique des Hindous.

L'un des plus célèbres auteurs dramatiques hindous est Bharabuti. Il vivait incontestablement avant le 12^e. siècle de l'ère chrétienne, et très-probablement vers le huitième. M. Co-

Lebrooke a donné, dans le 10^e. volume des Recherches, sur le Malati-Madhasa, l'une des pièces dramatiques de cet auteur, une analyse succincte de laquelle il résulte évidemment que l'ouvrage méritait d'être plus particulièrement connu. Une autre de ses productions est l'*Uttara Ram Charitra*, histoire de la famille de Rama, postérieurement à sa reconquête de Sita, et à l'accroissement de Lanca, ainsi que ces événemens se trouvent détaillés dans le Ramayana.

Des sujets tirés de leur histoire mythologique, étaient naturellement du plus haut intérêt pour les Hindous eux-mêmes. Ces sujets ont toutefois pour nous moins d'attrait, non-seulement en ce qu'ils nous font moins connaître les mœurs nationales de la société ordinaire; mais encore parce qu'ils exigent une certaine connaissance préalable des personnes et des choses, à laquelle le simple lecteur européen n'est nullement préparé. Ces objections sont applicables au *Sacotala*; elles militent aussi, quoiqu'à un moindre degré, à l'égard de l'*Uttara Ram Charitra*: c'est pourquoi ces productions offriront probablement moins d'intérêt général que n'en comportent d'autres pièces, bien qu'elles surpassent la plupart des drames hindous, sous le double rapport de la poésie, et de la peinture des passions.

Une pièce d'un intérêt plus universel, et dont la marche est entièrement exempte de mythologie, c'est le *Mudra Racshasa* (le Cachet ou Signature de Racshasa). Ce drame a été porté à la connaissance du public, par feu le colonel Wilford, attendu le rapport de cette pièce avec le *Sandrocottos*, ou, pour parler plus correctement, ainsi que l'ont découvert, et le même savant et Schlegel, le *Sandrocoptos* des Grecs, et le Chandragupta des Hindous, contemporain d'Alexandre et de Séleucus, par le dernier desquels Mégasthènes fut envoyé à Chandragupta, après son accession au trône de Pataliputra: c'est pourquoi cette pièce est d'un haut intérêt historique. Sa propre date est toutefois, suivant les apparences, comparativement moderne: on n'en connaît pas précisément l'époque; mais il y a lieu de la placer vers le temps de la conquête mahométane de l'Inde supérieure, par Khootuboo-Deen. L'intrigue de la pièce repose néanmoins sur des traditions beaucoup plus anciennes; car la scène se passe dans plusieurs des Puranas, sinon dans toutes. A cet égard, la coïncidence des

relations grecques et hindoues, est frappante et pleine d'intérêt. (*Orient. Magazine.*, févr. 1825, p. 250.)

92. LE PANTCHA-TANTRA, ou les Cinq Ruses, fables du brahme Vichnou-Sarma; aventures de Paramatra et autres contes: le tout traduit pour la première fois sur les originaux indiens; par M. l'abbé J.-B. DUBOIS, ci-devant missionnaire dans le Meissour. In-8., Paris 1826; Merlin.

On voit par cette nouvelle production que le respectable missionnaire, dont le *Bulletin* a déjà fait connaître les utiles ouvrages sur l'Inde, ne ralentit nullement le zèle qu'il a montré dès son retour, pour communiquer à l'Europe les fruits variés de ses observations sur un peuple et sur un pays qui méritent et attirent à un si haut point l'attention générale. Le nouveau volume publié par M. l'abbé Dubois, se rapporte aux connaissances morales répandues dans l'Inde et sous la forme de l'apologue dont l'invention est communément attribuée à cette antique nation. Le *Pantcha-Tantra* ou *les Cinq Ruses*, est déjà connu par une traduction de Péris de la Croix, faite d'après le persan; mais c'est d'après trois originaux, en tamoul, télougou et cannada, que M. l'abbé Dubois a fait sa version; il n'est donc pas étonnant que son recueil soit d'abord plus complet, et de plus sans lacune et dans un style plus voisin de l'original. Il y a toutefois sur cette dernière qualification donnée au *Pantcha-Tantra*, une question que M. l'abbé Dubois ne décide point. L'*Hitt-Opadessa* est aussi un recueil de contes moraux très-analogues à ceux du *Pantcha-Tantra*, qui est beaucoup plus étendu; celui-ci est-il une copie de l'autre, considérablement augmentée dans la suite des temps, ou bien l'*Hitt-Opadessa*, traduit littéralement en anglais par feu William Jones, n'est-il qu'un abrégé du *Pantcha-Tantra*? Cet abrégé est en vers samscretans, et l'autre est en prose et dans tous les idiomes du pays, ce livre étant du petit nombre de ceux dont les brahmes permettent la lecture au peuple. Quoiqu'il en soit, on ne peut nier l'antiquité ni l'origine indienne de ces fables, et la version persane remonte au VII^e. siècle de l'ère chrétienne. Le premier Tantra montre aux rois le danger qu'ils courent en livrant leur confiance aux hypocrites et aux fourbes, qui s'emploient avec un zèle trop connu pour faire écarter et pour perdre les meilleurs sujets des princes. Le se-

cond peint le tableau du bien que procure une amitié véritable et les avantages que trouvent les faibles à se soutenir mutuellement. Dans le troisième on voit à combien de maux s'expose celui qui se fie aux âmes viles, ou à ceux dont il n'a pas éprouvé les sentimens. Le quatrième montre tous les dangers des relations avec les méchans ; et le cinquième enfin , les suites funestes de l'imprudence. Selon l'habitude des Indiens et d'autres peuples de l'Orient , ces fables sont encadrées dans une sorte de drame : ici c'est le roi Souca-Daroucha , qui a trois fils nés avec des penchans vicieux ; d'après les conseils de son fidèle ministre Amara-Satty , le roi convoque une assemblée de tous les brahmes *Vitou-Wansa* ou savans , et l'un des plus distingués d'entre eux , Vichnou-Sarma se charge de réformer les trois princes. Les cinq Tantra sont les instructions mêmes de ce sage. La morale de plusieurs des fables , prise séparément , ne paraîtrait pas fort pure , puisqu'elles enseignent les moyens de parvenir à son but par la ruse , et souvent par la fraude ; mais , prises collectivement , la fin en paraît bonne au savant traducteur. On y remarque d'ailleurs les défauts communs aux compositions orientales , où les incidens et les épisodes allongent singulièrement la narration principale et y jettent quelque confusion , quoique l'écrivain revienne toujours à son sujet et le termine toujours. Quant aux aventures de Paramarta et autres petites compositions qui forment la seconde partie du volume que nous annonçons , ce sont des contes assez généralement connus dans la partie sud de la presqu'île. Les huit premiers furent composés et écrits en langue tamoule par le père Beschie , ancien missionnaire dans le Carnatique , et l'on a supposé même que ce père en était l'auteur , les ayant inventés dans l'intention de tourner en ridicule les brahmes et leurs usages. Mais M. l'abbé Dubois a retrouvé le fond de ces contes dans des pays où le nom ni les écrits du P. Beschie n'ont jamais pénétré ; il ne doute donc pas de l'origine indienne de ces contes , quoiqu'ils soient une satire assez fine contre les brahmes , et l'on sait par la relation même du missionnaire français , qu'il y a aussi parmi les misérables Parias , de malins *philosophes* qui se permettent de critiquer avec esprit , mais sous le voile de l'anonyme , les défauts et les vices de leurs vertueux brahmes. M. l'abbé Dubois a donc adopté le texte tamoul du P. Beschie , et l'on trouvera dans ces quatorze aventures un exemple de la

manière des Indiens de narrer dans le style familier, et une idée de leur talent dans le genre comique et bouffon, dans lequel quelques-uns ont excellé. L'infortune est quelquefois impuissante contre l'active vivacité de l'esprit, et ce n'est pas une des moins curieuses des observations que notre courageux missionnaire a si fidèlement recueillies dans l'Hindoustan. Tout ce qu'il en publie témoigne de sa bonne foi : c'est un témoin qui parle de ce qu'il a vu, et bien vu, parce qu'il a voulu voir. Chaque nouvelle publication de sa part excitera de nouveaux témoignages de l'approbation et de la reconnaissance du monde savant. C. F.

93. EUGRAPHIA SINENSIS, ou l'Art d'écrire les caractères chinois avec exactitude, contenu en 92 règles et exemples : précédé de quelques observations sur l'écriture chinoise ; par Joux FRANCIS DAVIS, esq. etc. (*Transactions of the royal asiatic Society* ; vol. I, p. 11, 324.)

Écrire nettement, correctement et avec élégance les caractères chinois, est un mérite nécessaire aux Lettrés pour obtenir des grades ; et il y a un grand nombre de livres élémentaires, qui traitent de la manière de tracer ces caractères avec habileté, et surtout avec exactitude. C'est un des ouvrages de ce genre que vient de traduire M. Davis, qui a déjà tant fait pour propager en Europe l'étude de la langue des Chinois et la connaissance de leur littérature. Il a fait précéder sa traduction de quelques réflexions sur l'écriture chinoise en général, sur l'importance qu'il y a de tracer les caractères avec élégance et exactitude, et sur les avantages qui en résultent. Il est impossible, suivant lui, de fixer dans sa mémoire un grand nombre de caractères chinois, si l'on n'a pas consacré une partie de son temps à s'étudier à les bien écrire.

Règle générale : chaque caractère, tant dans l'impression que dans l'écriture, doit occuper à peu près le même espace dans la page ; c'est-à-dire, qu'il doit être de la même taille que les autres, soit qu'il n'ait qu'un seul trait, soit qu'il en ait un plus grand nombre : d'où il suit, que si les traits sont en petit nombre, ils doivent être grossis et allongés proportionnellement ; que si au contraire, ils sont nombreux, on doit les diminuer et les serrer l'un contre l'autre.

Tout caractère est composé de six sortes de traits ou lignes ; savoir : l'horizontal, le perpendiculaire, l'oblique à gauche,

l'oblique à droite, le crochu, et le point. Lorsqu'on trace un caractère, il faut toujours commencer par le haut, à gauche, etc., etc. Les 92 règles traduites par M. Davis, n'ont pas toutes la même importance, et elles pourraient facilement être réduites à un nombre moins considérable. Les principes qu'elles renferment ont été extraits par M. Abel Remusat, et insérés dans son *Essai sur la langue et la littérature chinoise*, plus de quinze ans avant la publication du mémoire de M. Davis.

C. LANDRESSE.

94. DIE WEISHEIT DER ÆGYPTER UND DIE GELEHRSAMKEIT DER FRANZOSEN. — La sagesse des Égyptiens et l'érudition des Français, ou Examen des recherches hiéroglyphiques de M. Champollion le jeune; par J.-W. PFAFF. 76 p. in-12. Nuremberg, Campe.

L'auteur de cet écrit, qui cherche la vérité de bonne foi, mais qui paraît avoir, comme tant d'autres, sur le système hiéroglyphique, un parti pris que les nouvelles découvertes contrarient singulièrement, parce qu'on n'avait pas admis de signes alphabétiques, énonce ses doutes avec beaucoup de réserve. Au texte allemand de son ouvrage, il ajoute, sous le titre d'*Exposé*, une sorte de résumé en français, de la discussion qui précède.

Il déclare d'abord que ses études astrologiques l'ont porté à s'occuper des hiéroglyphes, et que ne se sentant pas convaincu de la réalité du nouveau système *dans toute sa généralité*, il croit devoir publier ses doutes. Nous allons les examiner successivement et essayer de les dissiper par les faits généralement admis.

1^{er}. doute. Il ne suffit pas de montrer la *possibilité* et la *réalité* du système alphabétique, il faut démontrer même sa nécessité. — Il n'y a qu'un Égyptien du temps de l'institution de l'alphabet hiéroglyphique, qui puisse répondre à cette exigence : M. Champollion le jeune a cherché les faits, l'alphabet hiéroglyphique est un fait, il faut bien l'admettre, qu'il paraisse nécessaire ou non; et quant à cette nécessité elle serait encore assez démontrée par l'usage même de cette espèce de signes. Les Chinois, avec leur écriture idéographique, en sont venus forcément à des signes qui, dans quelques cas, ont une valeur phonétique : vraisemblablement ils y ont trouvé quelque nécessité.

2^e. La lecture d'une quantité de noms à l'aide de l'alphabet trouvé, n'est pas une preuve, les noms *illisibles* n'étant pas admis comme une preuve contre ce système. — Comme il n'y a pas de noms *illisibles*, cette règle d'élimination des deux données, est sans application.

3^e. Le mélange des *vrais* hiéroglyphes et des hiéroglyphes alphabétiques dans des noms propres, l'homophonéité de signes différents ayant le même son, et la multiplication journalière de ces signes homophones, annoncent un peu d'arbitraire qui fait naître des doutes, surtout par la liberté que laisse cette homophonéité de lire les noms en échangeant les signes, ce qui rend encore plus frappant l'arbitraire de ce principe, puisqu'on ne voit pas la règle qui a guidé l'inventeur de l'alphabet hiéroglyphico-phonétique. — Le mélange des deux et même des trois sortes de signes, est un *fait démontré*; il serait plus surprenant encore, qu'il faudrait bien l'admettre : dire que c'est là un mauvais système d'écriture, permis à qui le croit ainsi; et la question n'était pas de savoir si l'Égypte avait un bon système d'écriture, mais bien quelle était la nature de ce système, et tel qu'il est il peut se défendre par l'usage même que l'Égypte en sut faire. L'auteur conviendra du moins que des temples couverts d'inscriptions en lettres alphabétiques, au lieu de l'être en lettres-figures formant tableau, auraient eu un singulier aspect, et l'Égypte voulant qu'aucune portion d'un monument ne restât muette, l'on ne pouvait trouver un meilleur moyen de remplir cette condition de rigueur. Elle entraînait aussi l'homophonéité des signes; cette homophonéité est encore un fait incontestable. L'auteur de l'alphabet hiéroglyphique n'a pas à le justifier à l'égard des Égyptiens qui le voulurent encore ainsi. Mais dans l'intérêt de sa découverte, il dira à M. Pfaff et à tous ceux qui ont fait cette même remarque : 1^o. ce fait, je l'ai démontré; 2^o. il n'y a rien d'arbitraire, et la règle qui a guidé l'inventeur de ce système n'est pas du tout ignorée; j'ai dit et répété qu'une figure ou signe alphabétique est *toujours* la première lettre du *nom parlé* de l'objet figuré, il n'y a donc aucun arbitraire ni dans les principes de l'inventeur, ni dans mes applications. Une figure quelconque ne peut être que P, ou M, ou N, parce que le *nom parlé* de l'objet représenté par cette figure même, commence par la lettre P, ou M, ou N, etc.; de telle sorte que si ce principe de

l'écriture égyptienne avait été consigné dans quelque écrit des anciens, il aurait suffi d'un dictionnaire copte pour refaire cet alphabet, en cherchant dans le dictionnaire le nom même de l'objet représenté par le signe. Cette homophonéité résulte donc d'un principe certain et immuable; elle n'a plus rien d'arbitraire, et ne laisse rien ni au caprice ni au hasard dans son application; 5°. quant à la multiplication des signes de cet ordre par l'étude et la comparaison des monumens, elle n'est pas aussi active que l'auteur le suppose; pour le lui prouver, il suffira de dire que M. Salt, ayant visité tous les grands monumens de l'Égypte, l'alphabet de M. Champollion à la main, n'a ajouté *qu'un seul signe homophone*, un I, à cet alphabet tiré des petits monumens venus en Europe.

4°. La lecture du nom hiéroglyphique de *Pétéménon* sur sa momie, qui porte en même temps une inscription grecque, n'est pas concluante, parce que ce nom était très-commun en Égypte, comme l'est chez nous le nom de Christophe. — J'ignore si le nom de Pétéménon était très-commun en Égypte, mais le fait que la momie de cet individu a fourni, c'est que l'alphabet de M. Champollion, publié depuis plus d'une année, fut appliqué, signe par signe, à l'inscription hiéroglyphique de la momie, que la série de ces signes donna les mots *Pétéménon, fils de Cléopâtre*, et que l'inscription grecque se trouva tout juste contenir les mêmes noms. M. Seyffarth, dont le système plairait peut-être mieux à M. Pfaff que celui qu'il discute, ne s'est pas hasardé à une telle épreuve de ses principes sur la momie græco-égyptienne de Turin; il n'a considéré dans le musée de cette ville que ce qui ne pouvait être immédiatement vérifié par le grec, et malheureusement on savait que le Papyrus démotique de Berlin, où il a lu un si bel hymne au soleil, se trouve par son antigraphe grec qu'on possède à Londres, un simple contrat entre particuliers, qui réglait certains droits d'inhumation dans un des tombeaux de Thèbes. L'inscription de Pétéménon, malgré l'usage vulgaire du nom de Christophe, prouve donc quelque chose, ne fût-ce que la bonne foi de l'auteur de l'alphabet des hiéroglyphes.

5°. M. Pfaff trouve très-surprenant que l'histoire ne nous apprenne rien de cette méthode alphabétique des Égyptiens, qu'elle ne dise pas non plus qu'on fit des obélisques pour Domitien, pour Trajan, etc. — Mais il y a dans ce monde bien des

choses plus surprenantes ; par exemple, de nier un fait démontré, parce que l'histoire ne nous a pas avertis de l'existence de ce fait. De plus, Clément d'Alexandrie n'a-t-il pas tout dit sur le système hiéroglyphique des Égyptiens ? Mais M. Pfaff trouve l'interprétation de ce passage donnée par M. Letronne, trop arbitraire. Le monde savant a cru cependant que cette interprétation reposait sur les bases les plus certaines de la bonne critique ; il est vrai qu'un autre antagoniste, M. Julianos Ausonioli, a dit que M. Letronne n'expliquait pas ce passage assez dans le sens des hiéroglyphes alphabétiques ; M. Pfaff trouve donc du trop là où un autre ne trouve pas assez : cela ne prouverait-il pas que le critique français a rencontré juste, puisque surtout les faits acquis indépendamment de ses interprétations, concourent aux mêmes énoncés ?

6°. Pour M. Pfaff, les noms propres grecs ne sont pas *hors d'atteinte de la vraie-hiéroglyphique-symbolique* ; et c'est pour lui une chose bien frappante que l'hiéroglyphe du lion se trouve dans les noms royaux grecs lus par l'alphabet, et que ces noms s'accordent avec l'idée du lion, tels que Ptolémée par la guerre, Cléopâtre par la gloire, Alexandre par l'idée de défendre et de sauver, Arsinoë par l'idée des sentimens augustes et sublimes ; car il y a dans ces noms un lion et un œil ; et pareillement les noms des Pharaons se déduisent, pour lui, d'idées faciles à écrire par des symboles, et se trouvent réellement écrits en vrais hiéroglyphes. — A ceci nous n'avons rien à répondre, et les lecteurs doivent être libres de choisir entre la vraie-hiéroglyphique-symbolique de M. Pfaff, et l'alphabet phonétique. Nous voudrions seulement que, fondés sur les principes de cette symbolique, deux savans qui ne se communiqueraient nullement leurs idées, interprétassent de même les anciens noms, et trouvassent tous deux, par exemple, l'idée des sentimens augustes et sublimes dans le lion et l'œil hiéroglyphiques. Avec l'alphabet, tel signe est P, M, ou N, et n'est point autre chose pour chacun ; mais j'avoue que ce moyen d'interprétation est un peu tyrannique à l'égard des hautes spéculations de la vraie-hiéroglyphique-symbolique.

7°. M. Pfaff trouve en somme, que les travaux de M. Champollion ne nous donnent pas le système hiéroglyphique tout entier, et qu'on ne doit pas porter les espérances trop loin, vu qu'on n'a que des noms de rois, des noms de dieux, un aperçu

des formes grammaticales, et qu'il n'en résulte qu'un grande énigme liée à une autre, quelques étincelles de lumière qui rendent les ténèbres plus frappantes. — Quelques savans célèbres ont bien voulu se contenter des faits produits par M. Champollion le jeune; ils y ont vu la restauration des Annales chronologiques de l'Égypte, des principes certains sur son système religieux, les règles du système graphique tout entier, l'histoire des arts par la détermination de l'époque précise de chaque grand monument, les preuves de l'influence de l'Égypte sur les nations contemporaines, et de grandes acquisitions pour les temps primitifs de l'histoire de l'homme, temps obscurs qui viennent d'acquiescer de précieuses certitudes jusqu'au XXIII^e siècle antérieur à l'ère chrétienne. Mais M. Pfaff ne s'arrête pas à des résultats aussi inattendus; moins empressé de se féliciter de ce qui a été fait, qu'affligé de ce qui reste à faire encore, ou plutôt peut-être de ce qu'il se trouve obligé de défaire, il n'a pas la patience d'attendre, et il désespère de la science, quand elle est à peine cultivée depuis quatre ans! Le temps calmera ses inquiétudes, et peut-être que les développemens nouveaux qu'il trouvera dans la *seconde édition du Précis du système hiéroglyphique*, qu'on vient de mettre sous presse (1), le porteront à espérer un peu plus des travaux français sur les hiéroglyphes: tel est du moins notre vœu. Un combat assez chaud est engagé aux bords du Rhin; sur la rive gauche, l'alphabet des hiéroglyphes, avec de nombreux alliés; sur la rive droite, la vraie-hiéroglyphique-symbolique, défendue par des champions habiles et courageux: le sort de l'action ne peut se faire attendre long-temps: ou dit que l'alphabet a des partisans armés sur les derrières de la vraie-hiéroglyphique-symbolique: prise entre deux feux, elle court grand risque de succomber; mais quelle que soit la fortune des parties militantes, une estime réciproque survivra à des luttes entreprises pour l'avancement des sciences et la recherche de la vérité. C. F.

95. LITTÉRATURE ORIENTALE. — Sir William Ouseley a achevé ses *Anecdotes de la bibliographie orientale*, ouvrage dont la base reposait, dans l'origine, sur le catalogue descriptif de ses propres manuscrits arabes, persans et turcs, dont le nombre, il y a 20 ans, s'élevait à ce qu'il paraît, d'après la préface de son

(1) Elle paraîtra avant la fin de l'année, chez MM. Treuttel et Würtz.

abrégé de l'histoire de Perse, à près de quatre cents volumes. Sir William a augmenté sa collection, et donné plus d'extension au cadre de son ouvrage, ayant puisé la matière d'un grand nombre de notices dans plusieurs centaines d'autres manuscrits qu'il avait examinés dans différentes bibliothèques d'Europe, tant publiques que privées, ainsi que dans ses voyages en Perse et en Turquie, où il s'en procura dont, suivant toute apparence, il n'existe point de secondes copies en Europe. Il décrit une multitude de manuscrits dont ne font mention ni Hadji Khalfa, célèbre bibliographe turc, ni d'Herbelot, célèbre orientaliste français, ni enfin l'ingénieux professeur Stewart, dans son catalogue de la bibliothèque de Tippoo sultan. Sir William se propose d'indiquer, dans leurs propres caractères, les noms des auteurs et des lieux, et les titres des différens ouvrages, ainsi que certaines anecdotes littéraires et biographiques qui pourront lui paraître instructives et amusantes, entremêlant le tout d'extraits tirés des manuscrits les plus rares et les plus précieux, accompagnés de notices sur d'anciens ouvrages qui peuvent être supposés perdus, ou qui, en ce moment, ne seraient connus que par des citations ou des renvois faits par des écrivains orientaux.

Cet ouvrage doit être publié en plusieurs parties, toutes imprimées uniformément, mais chacune en elle-même complète et indépendante des autres. Il sera orné d'imitations lithographiques de certaines écritures remarquables, de *fac-simile* de cartes extraordinaires, et d'esquisses de peintures en miniature, d'un travail curieux. Chaque partie, l'une portant l'autre, contient un relevé d'environ cent différens manuscrits. (*London litt. Gazette*, 15 juillet 1826.)

96. GRAMMAIRE COMPARÉE DE LA LANGUE GRECQUE ANCIENNE ET MODERNE, en grec moderne, par M. J. DAVID.

Cet ouvrage est la meilleure réfutation que l'on puisse faire de l'opinion hasardée de quelques personnes qui affectent de méconnaître le grec ancien dans la langue actuelle des Hellènes. Le grec moderne est sans contredit beaucoup plus facile que l'ancien ; toutefois, malgré un laps de temps aussi considérable et des événemens de tout genre, il n'existe entre eux que très-peu de différence dans la déclinaison, la syntaxe, l'orthographe, l'interprétation, etc. Aujourd'hui, la langue n'a plus de duel,

ce qui simplifie d'autant l'étude des noms et des verbes ; la principale altération qu'ait subie la déclinaison consiste dans la suppression du datif, qu'on supplée par l'accusatif avec ou sans la préposition εἰς. Ce changement et la substitution (dans les verbes) des auxiliaires *être*, *avoir* et *vouloir*, aux préfixes et aux affixes de la langue ancienne, sont une suite de la corruption introduite au moyen âge dans toutes les langues de l'Europe, par l'invasion des Barbares. Plusieurs temps des verbes, tels que l'imparfait, l'aoriste et le second futur, ont conservé leur forme primitive. Le présent de l'indicatif est encore terminé, comme autrefois, en ω et en ομαι ; l'impératif se forme du subjonctif en ajoutant au commencement la conjonction υῖ ; l'infinitif est également précédé de cette particule, excepté dans les temps composés qui ont l'ancienne forme, sauf la finale υ. Pour former les temps d'un verbe grec, il suffit de connaître le présent, l'aoriste actif et passif, et le participe passé. Les verbes réfléchis du grec ancien sont remplacés par le verbe simple avec les pronoms τὸν ἑαυτὸν μου, σου, του, *moi-même*, *toi-même*, *lui-même*. Il n'y a plus de pronoms possessifs, au lieu desquels on se sert maintenant de l'adjectif ἐδικός, ἡ, ὅν. Les prépositions sont à peu près les mêmes qu'anciennement : les adverbes offrent un changement plus notable.

L'accentuation a éprouvé des variations considérables, surtout dans le langage vulgaire. Par exemple, au mot ἐγράφοντων, *scribebatur*, le peuple ajoute un ε et dit (en allongeant l'augment, selon son usage) : ἠγράφοντανε. Mais ces altérations sont de peu d'importance ; on ne sait guère à quelle époque les accens s'introduisirent dans la langue grecque : d'ailleurs, la nécessité de ces signes n'a jamais été démontrée ; et l'on ne prouvera jamais que l'harmonie du discours dépende de leur emploi, plutôt que des diverses inflexions de voix, dont la douceur et la variété constituent cette harmonie.

La prononciation du grec sera toujours un sujet de discussion, et un vaste champ ouvert aux conjectures des érudits. On peut supposer que la prononciation actuelle de cette langue a pu être à peu près celle du peuple au temps de Démosthène, de même que la prononciation de l'italien peut avoir été celle du vulgaire des Romains contemporains de Cicéron. Cette hypothèse, toute vraisemblable qu'elle est, n'est point à l'abri de toute objection ; mais, quoi qu'il en soit, on peut toujours croire avec raison

que la langue et la prononciation des Grecs modernes étaient celles de la conversation usuelle sous les empereurs. Il est difficile d'assigner une époque fixe de séparation entre la langue ancienne et la moderne, il n'y a jusqu'au onzième siècle, aucune preuve de distinction entre elles. De plus, il y a des mots que l'on croit avoir changé de signification, et qui cependant se retrouvent dans les plus anciens écrivains avec l'acception qu'ils ont aujourd'hui : on en rencontre des exemples plus frappans encore dans les romans d'Héliodore et de Chariton, et dans les Pères de l'Eglise. C'est en lisant les ouvrages des différens siècles qu'on s'aperçoit de la simplification vers laquelle la langue grecque a marché graduellement pour arriver à l'état où elle se trouve à présent. Les écrits doivent donc être considérés comme les anneaux d'une longue chaîne qui représente la suite non interrompue des altérations successives et des vicissitudes qu'a insensiblement subies une des plus belles langues que les hommes aient jamais parlées. E. C. D. A

97. ARISTOTELIS DE LONGITUDINE ET BREVI-TATE VITÆ LIBER. In-4°. de 50 pag. Brisgovix Friburgi, 1826.

Il ne s'agissait que d'une solennité académique pour célébrer la cinquantième année d'exercice du D^r. Menzinger. Le professeur Zell a publié un de ces programmes, où, selon le louable usage de l'Allemagne, une fête devient l'occasion d'un bon ouvrage. Elle a donc fourni des notes au texte d'Aristote sur la durée de la vie des animaux. Ce n'est point la première fois que M. Zell s'occupe de cet auteur ; déjà il a fait ses preuves, par la publication des livres de morale adressés à Nicomaque. Ses remarques grammaticales et d'histoire naturelle sont très-précises et très-justes. M. Schultze a joint à cela le résultat des connaissances modernes, dont il a formé un tableau très-intéressant. P. DE GOLBÉRY.

98. LEGUM XII TABULARUM FRAGMENTA CUM VARIARUM LECTIONUM DELECTU, paraphrasi et indicatis singulorum fragmentorum fontibus, edidit Car. ZELL. In-4°. de 72 p. Friburgi Brisgovix, 1825.

Ces fragmens paraissent ici sur quatre colonnes : 1°. texte, 2°. indication du livre auquel ce texte est emprunté ; 3°. variantes des fragmens ; 4°. paraphrase, ou, si on l'aime mieux, explication sans laquelle la plus grande partie des lecteurs n'y com-

prendraient rien. Dans une courte préface, M. Zell expose et sa méthode et le but qu'il s'est proposé. Il a principalement imité Dirksen; surtout il a cherché à séparer des lois les mots qui s'y étaient glissés en passant de l'argument dans le texte. La paraphrase est, à quelques retranchemens près, celle de Godofroy. Ce cahier est terminé par un *Index editorum et interpretum XII tabularum*. C'est encore un travail utile pour les philologues, comme pour les jurisconsultes. P. DE GOLBÉRY.

99. M. TULLII CICERONIS DE ORATORE LIBRI TRES, ad optimorum librorum fidem editi cum brevi notatione criticâ à G. OLSHAUSEN. In-8°. de 288 p. Pr. 9 gr. Schleswig, 1825. (*Jena. allg. Lit. Zeitung*, 1825; nov., no. 215.)

Ce qui distingue cette édition, c'est que M. Olshausen s'est principalement attaché à faire revivre les leçons des meilleurs manuscrits, ainsi que des anciennes éditions les plus authentiques. L. D. L.

100. M. TULLII CICERONIS DE REPUBLICA LIBRI, etc. Textum denuo recognovit, fragmenta pridem cognita et Somnium Scipionis ad cod. Mss. et edd. vet. fidem correxit G. H. MOSER. Accedit Fred. CREUTZERI annotatio. In-8°. Francfort, 1826.

On sait que beaucoup d'éditions de la *République de Cicéron* ont été faites depuis l'importante découverte de M. Mai; celle de Moser, ou plutôt celle du célèbre docteur Creutzer, paraît aujourd'hui, et le public réclame encore celle qu'avait promise à Bonn le professeur Heinrich, et qui devait avoir une plus grande étendue que toutes les précédentes publiées soit par Steinaker, Schutz et Lehnert, soit par Heinrich lui-même. Examinons maintenant le nouveau travail dont ce livre est l'objet. M. Moser, depuis long-temps versé dans la philosophie de Cicéron, pense que les interprétations de M. Mai n'ont pas été satisfaisantes sur tous les points. Dans ce que l'on a fait depuis, on n'a point envisagé le sujet sous le même rapport que lui. M. Moser s'est donc souvent écarté de ses prédécesseurs, et quand il diffère d'opinion avec M. Mai, il s'exprime toujours avec une déférence convenable. Dans une autre Préface, l'éditeur expose le plan de son édition et répond à quelques critiques, dont son commentaire sur le traité *de Legibus*, a été l'objet. A la suite de ce morceau, on lit une liste des livres

dont il s'est servi pour rédiger son nouvel ouvrage. Les notes sont la plupart de M. Moser lui-même ; mais celles qui sont marquées d'un Cr. , (et elles sont en grand nombre), appartiennent à M. Creutzer. Là, comme dans tout ce qu'il a écrit, on reconnaît la main du maître. Parmi ces *excursus*, nous recommandons surtout celui qui rend compte des difficultés qui se sont élevées sur le 22^e. chap. du 11^e. livre, au sujet des comices de Rome. *Nunc rationem videtis esse talem, ut equitum centuriæ cum sex suffragiis*, etc. Ce passage a donné lieu à des discussions entre l'illustre conseiller d'état Niebuhr, auteur de l'Histoire romaine, et MM. Hermann, Steinaker, Reisig, Frank, Buckhardt. M. Moser ne juge pas la question suffisamment éclaircie ; il s'agit de distribuer les centuries de chevaliers, et de bien compter les centuries de la première classe. Peut-être sera-t-il prudent d'attendre la prochaine publication de l'Histoire romaine dont M. Niebuhr va donner la seconde édition. Nous avons des raisons de croire qu'il restera peu de chose à objecter à la manière dont il entend ce passage, que l'abbé Ricci appelle *vexatissimum*, et qui mérite d'autant plus le sérieux examen dont il est l'objet, que c'est à peu près le seul qui nous apprenne quelque chose sur les institutions de Rome. Ceux qui veulent épuiser la question feront bien de comparer à tout cela, ce qui en a paru dans les *Archives de philologie* de Seebode et dans l'*Hermès* (1^{er}. cahier de 1826). Nous ferons de cette discussion l'objet d'un article spécial dans le *Bulletin*. Les additions qui suivent les *excursus*, sont le complément des variantes. Je citerai la discussion sur *absorberet*, où sont examinées plusieurs corrections de ce passage. Nous n'hésitons pas à accorder à ce livre le premier rang sur tous les commentaires qui ont eu pour objet la *République* de Cicéron.

P. DE GOLBÉRY.

101. SUR UN VERS LATIN DE CICÉRON.

M. Granville Penn, dans la séance de la Société royale de littérature de Londres, 18 janvier 1826, a lu un savant mémoire, où il s'est proposé de venger Cicéron du ridicule déversé sur cet illustre orateur, comme poète, à l'occasion de ce vers si connu, cité par Quintilien et Juvenal :

« *O fortunatam natam me consule Romam* »

M. Granville Penn, auteur du mémoire, attribue cette tache

imprimée à la réputation littéraire de Cicéron, aux commentateurs de ce grand homme, lesquels, à la seule exception indiquée par M. Gifford, se sont évertués soit à condamner, soit à justifier cet étrange vers, et cela sans se proposer une question qui se présentait naturellement, et que réclamait la simple justice; savoir celle de l'identité du texte avec celui du manuscrit original. Quoi qu'il en soit, ce dernier auteur, dans sa traduction de Juvénal, a ouvert la voie à la présente justification, par cette remarque que « après tout, c'était, peut-être, le *consule*, et non les *natam natam*, » la vanité du consul, et non la redondance du vers, qui avaient provoqué les sarcasmes des beaux esprits romains.

M. Penn, se déclarant pour cette dernière hypothèse, entreprend de démontrer que l'objet que se proposaient, sans doute, le rhétoricien et le satirique était, non pas de relever et de stigmatiser un vers discordant (ce qui eût été contraire à la tendance des remarques de l'un, et indigne du grave ministère de l'autre), mais bien de tourner en ridicule la vanité d'un sentiment. Au surplus, ce vers, suivant sa construction actuelle, ne présentant qu'un pur non-sens, n'exprime aucun sentiment susceptible de blâme ou de contradiction. Il y a donc lieu de présumer que ce vers aura subi, dans sa contexture, une de ces altérations auxquelles sont ordinairement exposés les manuscrits.

M. Penn suppose que Cicéron aura écrit : « O fortunatam, nato me consule, Romam, » vers qui, transcrit à la manière accoutumée des copistes, dans les termes suivans,

« O fortunāt nāt me consule rom. »

a pu être travesti par un effet, soit de la négligence, soit de la malignité, dans la forme ridicule sous laquelle il se présente ici. Cette supposition, l'auteur du mémoire la justifie par la citation d'une expression caractéristique tirée de l'*Oratio post reditum*, dans laquelle l'orateur s'adressant au peuple romain, dit : « A parentibus, id quod necesse est, parvus sum procreatus; à vobis *natus sum consularis*, » figure de rhétorique qu'il aura ensuite transportée dans ses vers, en changeant simplement le mot *consularis* en celui de *consul*.

Nous croyons inutile de suivre M. Penn dans le développe-

ment des raisons qui le portent à croire que ce qu'il regarde comme une mutilation du véritable vers, est d'une époque postérieure à celle du siècle des écrivains qui l'ont cité, et de sa réponse à une objection éventuelle fondée sur une remarque de Quintilien, qui ne paraît être applicable qu'à la contexture actuelle du vers. L'auteur du mémoire le termine, en invitant les éditeurs futurs à rétablir dans les textes de leurs auteurs respectifs, le véritable vers de Cicéron :

« *O fortunatam, nato me consule, Romam.* »

(*The London Litt. Gazette*, 4 fév. 1826.)

102. Q. S. FLORENTIS TERTULIANI, CYPRIANI, M. VICTORIS, JUVENCI, HIDARI, VICTORINI, TIPHERNI, DAMASI, ZOVENZONII, AMBROSI, PAULINI ET PROBÆ FALCONIÆ OPERA. In-12 de 21 f. $\frac{1}{8}$; prix 3 fr. Cambrai, 1825; Huroz. Paris, Raynal.

103. SLOVAR AKADEMII ROSSIJSKOÏ. — Dictionnaire de l'Académie russe; édit. corrig. et augm., VI vol., in-4°. (*Jahrbücher der Litteratur*, Vienne, 1825; 29^e vol., p. 55.)

C'est par ce dictionnaire que l'Académie imp. russe, fondée en 1783, commença ses travaux. Le premier vol. parut en 1789, et le sixième et dernier en 1794. D'après le premier plan de cet ouvrage, la définition des mots ne devait s'y trouver qu'en russe; cependant on reconnut bientôt la nécessité d'ajouter la dénomination latine systématique aux noms des animaux, des plantes, des fossiles et de quelques maladies. Pour mieux faire connaître la formation et l'étymologie des mots, on y a placé les radicaux en tête des dérivés et des composés. Cette disposition, tout avantageuse qu'elle est, prouve que ce dictionnaire n'était destiné qu'à l'usage des Russes. Il était réservé à feu le professeur Heym de le rendre d'une utilité plus étendue, en le mettant à la portée des étrangers. C'est ce qu'il a effectué en 1802, par la publication de son dictionnaire en trois langues (russe, allemand et français), basé sur celui de l'Académie, mais où il ne s'est point astreint à l'ordre étymologique des mots radicaux.

104. VOLKSLIEDER DER SERBEN. — Chansons nationales des Serbes, traduites en vers blancs; par TALVJ. Gr. in-8°. XLVI et 293 pag., pr. 1 thlr. 18 gr. Halle, 1825; Renger. (*Leipz. Lit. Zeitung*, janv. 1826; n°. 22, p. 171.)

Le nom de TALVJ, sous lequel cet ouvrage a été publié, n'est évidemment qu'un nom supposé. On croit que le véritable auteur est mademoiselle JACOB, dont le père est professeur à l'Université de Halle. Un excès de modestie a pu seul porter l'auteur à cacher son véritable nom; car, à ne juger que d'après les fragmens poétiques que nous avons sous nos yeux, la littérature allemande fait une trop bonne acquisition dans cet ouvrage pour qu'il puisse y avoir autre chose que de la gloire à retirer de sa publication. L'épître dédicatoire à Goethe fait connaître que d'ailleurs ce poète a encouragé l'auteur à publier son travail, et son assentiment est le plus bel éloge sans doute que l'on en puisse faire. L'introduction offre une esquisse historique de la décadence de l'empire des Serbes.

L. D. L.

105. VOCABULAIRE DU LANGAGE DES HABITANS DES ÎLES STUART ET NOUNIVOK, faisant partie des îles Aléoutes.

FRANÇAIS.	RUSSE.	ÎLE STUART.	ÎLE NOUNIVOK.
Homme.	Mousschina.	Nougalpiak.	Nougaspiak.
Femme.	Génesschina.	Agnak.	Agnak.
Vieillard.	Starik.	Agouk.	Anousmogak.
Vieille.	Staroukha.	Agnak-kvaak.	Agnaskouagak.
Petit garçon.	Rébionok.	Tapougak.	Tangoughikhatt.
Petite fille.	Diéka.	Villgak.	Aganok.
La vie.	Gizne.	Ougouvan.	Itouan.
La mort.	Smertte.	Toukou.	Nixinakh-kimok-piatoutte.
Animal.	Zvére.	Youngouvalga.	Nouvelrek.
Oiseau.	Ptittsa.	Tkhimiatt.	Tyniamak.
Nourriture.	Pisscha.	Nyka.	Nok-siapouitte.
Père.	Otiéttse.	Adaka.	Atakka.
Mère.	Matte.	Anaka.	Annaka.
Fils.	Synn.	Avakoudaka.	Avakoutaka.
Épouse.	Géna.	Noulialiaka.	Nouleaka.
Fille.	Dotche.	Panaka.	Paniika.
Frère.	Bratt.	Agnaka.	Ouïou-agakka.
Sœur.	Sestra.	Alskaka.	Alskaka.
Scélérat.	Zlodëi.	Magliou.	Maglitte.
Ami.	Drougue.	Kounoukitoukouk iguilkaka.	Kounoukaka.
Les yeux.	Glaza.	Ik.	Iguikka.

FRANÇAIS.	RUSSE.	ÎLE STUART.	ÎLE NOUNIVOK.
Le nez.	Nosse.	Knak.	Knaka.
La bouche.	Rott.	Kipouikh.	Kapka.
Les dents.	Zouboui.	Kkhoutitt.	Kkhoutette.
La langue.	Yazik.	Ouliou.	Ouliouka.
Les mains.	Rouki.	Talik.	Aikbanka.
Les pieds.	Nôgui.	Igoutte.	Ityganka.
Le fer.	Gélézo.	Tchavouik.	Manilskhagakh.
Une tente.	Iourta.	Ierna.	Na.
La pluie.	Dodje.	Ivonijouk.	Ivouïouk.
Le brouillard.	Toumâne.	Taitouk.	Taitouk.
Blanc.	Béli.	Ikouk.	Katagali.
Rouge.	Krasni.	Kavouikhtak.	Tanglagola.
Noir.	Tchorni.	Tanguik.	Tchoumouiktchitok.
Bleu.	Sini.	Amjak.	Tchoumouiktok.
Mal.	Khoudo.	Iktchou.	Keianiamotok-piakhtoutte.
Mouillé.	Mökri.	Imougnakhkouk.	Tchoutouk.
Fin.	Toneki.	Amipakakhtoute.	Tchiniguitok.
Gros.	Tolsti.	Ikoukbpouitte.	Tchannouk.
Beaucoup.	Mnogo.	Amalykhla.	Amouilsktoutte.
Peu.	Malo.	Ikkhadok.	Ikkhadok niakhtoutte.
L'eau de mer.	Morskaïa vada.	Taguiou.	Tag-iouk.
— de rivière.	— Rêchnaïa.	Mouik.	Mok.
Golfe.	Zaliv.	Tchlia.	Tatchik.
Renard.	Lissitsa.	Kavsiak.	Kafiagatte.
Castor.	Bobre.	Pamoktatte.	Pamoktatte.
Oreilles.	Ouchi.	Tchoutitte.	Tchouatte.
Cheveux.	Volossi.	Nouïatte.	Noukhte.
Poisson.	Ryba.	Ikalioukhpouitte.	Ikariou.
Main droite.	Pravaïa rouka.	Paliapik.	Talekhnika.
— gauche.	— Lévaïa.	Tchaoumouik.	Iksioukha.
Pirogue.	Baidarka.	Kaïak.	Kaïak-kaïagoukht.
Rame.	Vesslo.	Agvaouno.	Anouagone.
Poisson blanc.	Rêlougâ.	Tchtvatte.	Tchtotte.
Le feu.	Agogne.	Knyk.	Kynyk.
La fumée.	Dyme.	Apchouk.	Pouïouk.
Le nord.	Séver.	Vaslak.	Nichekfak.
Le sud.	Yougue.	Nichekvakhtouk.	Ouvankhniak.
L'est.	Vostok.	Nikhkine.	Agueninik.
L'ouest.	Zapade.	Kliouvaktouk.	Nakik.
Le soir.	Vetcher.	Akfavok.	Akfavok.
Le matin.	Outro.	Ouglaïak ou noak.	Ounoak.
Une baleine.	Kitte.	Aguivgnitte.	Agobok.

FRANÇAIS.	RUSSE.	ÎLE STUART.	ÎLE NOUNIVOK.
Phoque.	Morge.	Aiv-guitte.	Azibok.
Fort.	Krèpki.	Aïmokakhtouk.	Kilkhliouk-Niak-toutte.
Faible.	Slabui.	Akhtouïagou - touk.	Klingliakliouk - niaktoutte.
Bleu.	Golouboï.	Tchougakhtok.	Tchounivouïk.
Genou.	Koléno.	Tchaschkouk.	Tchaschkok.
Coude.	Lókote.	Ikouvak.	Ikouïk.
Front.	Lob.	Tchougouk.	Kafka.
Barbe.	Barada.	Ougache.	Talomok.
Narines.	Nozdri.	Patchagvok.	Knikhka.
Chien.	Sabaka.	Kimoukhtatte.	Keïmoukhta.
Loup.	Volk.	Kikloungeische.	Kagouïk.
Ours.	Médvede.	Tagoukak.	Tévoutagouka.
Loin.	Dalioka.	Yakischkhtok.	Iaï-khtok.
Près.	Blizko.	Kantok.	Kan-touk.
Ici.	Toutte.	Fani.	Tavonetok.
Là.	Tame.	Yak-vaagneni.	»
Moi.	Ya.	Va-viagalou.	Kivouï.
Tu.	Ty.	Lspouitte.	Lspouitte.
Il.	One.	Oume.	Oume.
Elle.	Ona.	Ouna.	Ouna.
Dormir.	Spatte.	Kavikhtouk.	Kvakhtchikoua.
Se lever.	Vstavatte.	Toubakhtva.	Siakkhscho.
Adieu.	Prosstchai.	Taï-taï.	Antchekouane.
Lièvre.	Zaïk.	Aklankkhoudytte.	Katagalitte.
Profond.	Glouboko.	Ytok.	Ytok.
Peu profond.	Mélko.	Ytkhadouk.	Ytkhadok.
Chaud.	Garètcho.	Ouknakh-kouk.	Oukhnagoviak.
J'aime.	Loubliou.	Yguilkala.	Konnoukhaka.
Riche.	Bagaty.	Toukougali.	Kaskagouk.
Pauvre.	Bédny.	Tligai kana.	Nasninalouk.
Faire le commerce.	Targovatsia.	Ygonoukhtou - kouk.	Koponoutchi - kouk.
Moucheron (cou- sin).	Kamar.	Mliougjok.	Mlioumoniguitte.
De bonne heure.	Ráno.	Akhgvakhtchik- va.	Piakhta
Un grand fleuve.	Balschaïa réka.	Kvikhpak.	Koupkh-gannitok.
Tard.	Pozdo.	Akhgjaganaïtva.	Noukafnasch - nokhtok.
Après.	Poslé.	Adakoua.	Tavantok.
Cela.	Éto.	Ouna.	Ouna.
Pot.	Garschok.	Ganne.	Kgnéguévouine.
Flèche.	Strélka.	Kkoutte.	Kkhoupouitte.
Arc.	Louk.	Onglouguitte.	Ougolovok.

FRANÇAIS.	RUSSE.	ÎLE STUART.	ÎLE NOUNIVOK.
Aujourd'hui.	Sévodni.	Iguenikbpsk.	Aganykhpak.
Demain.	Zaftra.	Ounovakou.	Ounoak.
Un.	Adine.	Ataftchik.	Ataftchik.
Deux.	Dva.	Aï-pa.	Aï-pa.
Trois.	Tri.	Pigakhva.	Pinga-you.
Quatre.	Tchétiri.	Tohtámi.	Tchamik.
Cinq.	Péti.	Talimi.	Taslimik.
Six.	Schestte.	Aguevinegua.	Agnevinegok.
Dix.	Diéssette.	Koulogoukhtok.	Kouline.
Vingt.	Dvátsette.	Iouï-nak.	Tchouï-nak.
Lourd.	Tiéjclo.	Ougamaitouk.	Kamiiloh-piakh-toutte.
Léger.	Lioghki.	Oukikhydouk.	Ouksiouk-tchou-gok.
Non.	Niette.	Pitouk.	Piitok.
Épine.	Igla.	Mozinkoune.	Tchigoukanik.
Oncle.	Diadia.	Agaka.	Anakhsliougak.
Danser.	Plessatte.	Lilyguevok.	Azikhtouk.
Été.	Liéto.	Kiakhvouk.	Kiek.
Printemps.	Vessna.	Oupouinikhkak.	Oupouinikhka-ne
Hiver.	Zima.	Ouksiouk.	Ouksiouk.

106. INTRODUCTION AUX ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE ANGLO-SAXONNE, par M. J. BOSWORTH. In-8°. (*Classical Journal*, n°. 61, mars 1825.)

Avant 1819, la langue anglo-saxonne n'avait point encore trouvé de grammairien qui en développât les principes d'une manière digne de l'état actuel des lumières et de la philosophie. A cette époque, M. Sisson, de Cambridge, publia ses *Éléments de grammaire anglo-saxonne, suivis d'exercices et d'un vocabulaire*.

L'auteur fait observer que son ouvrage est une compilation de la grammaire du docteur Hickes, dont il offre un abrégé renfermant ce qu'elle contient de plus important. Néanmoins, il a suivi Manning pour les déclinaisons et pour quelques autres détails. Il déclare avoir adopté la méthode employée par Valpy dans sa grammaire latine, autant toutefois que les propriétés de chacune des deux langues ont pu le permettre.

Nous regrettons de ne pouvoir mettre sous les yeux du lecteur les planches qui accompagnent et éclaircissent la grammaire anglo-saxonne de M. Bosworth. Non-seulement elles feraient voir combien ont dû être pénibles les recherches de l'auteur pour diminuer l'obscurité et faciliter l'étude d'un idiome aussi peu connu, mais encore elles contribueraient sans doute

à fixer l'attention sur un ouvrage aussi remarquable, et qui en se répandant, doit rendre à la littérature saxonne toute la considération qu'elle mérite.

Nous dirons ici quelque chose des auteurs qui ont écrit sur les antiquités de la Bretagne; nous nous abstenons de prononcer sur leur mérite, nous référant en cela aux juges compétens.

Pour ce qui regarde l'origine des anciens Bretons, que l'on retrouve aujourd'hui principalement dans le pays de Galles et dans les montagnes de l'Écosse, on peut consulter l'ouvrage intitulé *The triads of the Island of Britain; l'Archéologie* (volume XVI, contenant une lettre de Samuel Greathead à J. Britton); les *Recherches celtiques* de Davies, les *Beautés de l'Angleterre et du pays de Galles*, l'*Origine de l'idolâtrie païenne*, par Stanley Faber.

Si l'on désire des documens sur les rapports qui s'établirent entre les Bretons et les Phéniciens, nous indiquerons l'ouvrage de Sammes, ayant pour titre *Britannia antiqua illustrata*. Ce sujet doit naturellement amener des recherches sur l'origine de la langue anglaise primitive. Un médecin fort instruit, résidant à Bristol, a recueilli, il y a quelque temps, les noms donnés dans les provinces aux plantes indigènes; et, à son grand étonnement, il a trouvé que beaucoup de noms étaient hébraïques: ce qui l'a porté à suivre la langue anglaise dans sa filiation et dans les affinités qu'ont avec elle les idiomes du continent. De ce travail est résultée une liste de plusieurs milliers de mots qui semblent dérivés de l'hébreu. On trouvera sur cette matière des remarques judicieuses dans le quatrième livre de l'*Histoire sacrée et profane* de Shuckford et dans la préface du *Lexique hébraïque* de Parkhurst. Sans rien préjuger ici sur le mérite et la sagacité du docteur Sammes, nous dirons qu'il n'est pas rigoureusement impossible qu'il subsiste encore, dans quelques provinces maritimes de l'Angleterre, des traces plus ou moins contestables du séjour des Phéniciens en Bretagne, séjour qui d'ailleurs présente un caractère non équivoque de certitude historique. Nous ajouterons, en finissant, que l'étude des étymologies est une de celles où l'on se fait le plus communément illusion, par cela même qu'il n'en est peut-être point où il soit plus facile et plus séduisant de s'égarer.

E. C. D. A

107. ÉTAT ACTUEL DE LA LITTÉRATURE HOLLANDAISE. (*Classical journal*, n°. LVII.)

Les écrits périodiques, exclusivement remplis de dissertations sur la littérature française, allemande, italienne et espagnole, semblent compter pour rien celle de nos savans et laborieux voisins, les Hollandais. Cependant leurs travaux littéraires méritent notre attention, soit par le nombre, soit par le mérite des ouvrages qu'ils ont publiés dans ces derniers temps. Nous pensons donc qu'un court aperçu sur leurs plus célèbres auteurs vivans ne sera pas sans intérêt. En commençant par les poètes, nous observerons en passant que, suivant l'auteur de l'article, l'idiome hollandais est aussi poétique que l'allemand. Les mots de cette langue sont susceptibles des combinaisons les plus hardies et se plient facilement à toute sorte de mètre.

Le premier des poètes hollandais vivans est, sans contredit, Bilderdyck, homme doué d'un esprit vaste et élevé. Son premier ouvrage parut en 1776; et ses œuvres forment aujourd'hui 5 volumes; mais, bien qu'il soit plutôt poète que toute autre chose, néanmoins il a écrit encore sur la philologie, la jurisprudence, la physique, la géologie et la littérature en général. Il se déclare l'ennemi de la littérature allemande, et se montre fort sévère pour ceux de ses compatriotes qui la prennent pour modèle. Toutefois, les reproches qu'il leur adresse doivent retomber sur lui-même, car il n'a pas laissé d'imiter les plus fameux poètes allemands. Goethe est le seul auteur auquel il accorde des éloges. Une de ses dernières productions est le commencement d'un grand poème épique, intitulé *la Destruction du monde*. Personne n'a suivi avec plus de succès et d'éclat les traces de Bilderdyck que Dacosta, jeune poète juif, plein de verve et de chaleur. Ce dernier n'avait pas encore dix-huit ans, lorsqu'il fit paraître une traduction en vers des *Perses* d'Eschyle; et deux ans après, il traduisit le *Prométhée* du même, et publia ensuite un volume de mélanges poétiques. Il est à remarquer que Dacosta, si zélé admirateur de la langue et de la poésie hollandaise, est Portugais.

Feith, de Zwoll, contemporain et d'abord intime de Bilderdyck, tient le troisième rang. Il partage avec celui-ci l'honneur d'avoir, à la fin du siècle dernier, tiré la poésie hollandaise de sa léthargie. Quoique inférieur à Bilderdyck pour

l'instruction , il l'emporte sur lui par la délicatesse de ses sentimens , par la douceur d'une tristesse plus recueillie , et peut-être même par l'harmonie de sa versification. Ces qualités se trouvent portées à un haut degré dans ses hymnes , dans ses odes et dans ses romans. Parmi ses poèmes didactiques , on distingue surtout ceux qui ont pour titre *le Tombeau , la Vieillesse , la Solitude et le Monde*. Celui qu'il a composé sur De Ruyter est regardé comme un chef-d'œuvre. Reithberg , auteur du *Bonheur de l'amour* , s'est formé à son école ; et De Kruyff , mort depuis peu , et qui a laissé un poème intitulé *l'Espoir du retour* , est celui dont le génie se rapproche le plus du sien.

Tollens , de Rotterdam , est le favori de la nation ; c'est un marchand qui , sans être très-lettré , est cependant versé dans les langues modernes et dans l'histoire de son pays , dont il tire souvent des traits d'héroïsme peu connus du commun des lecteurs. Il traite toute espèce de sujet avec la plus heureuse facilité. Il décrit avec le même feu et la même énergie de sentimens une bataille , la mort d'un ancien héros hollandais , la gloire ou l'humiliation de sa patrie , les plaisirs et les peines de l'amour , la félicité domestique et la dignité du poète. Les ouvrages de Tollens sont universellement lus ; une édition récemment publiée a obtenu , malgré sa cherté , dix mille souscriptions : fait unique chez une nation qui n'excède pas deux millions d'hommes. Son dernier poème , et l'un de ses meilleurs , est *l'Hivernage des Hollandais à la Nouvelle-Zemble en 1596-97*. Tollens , comme Feith , admirateur de la littérature allemande , a composé un charmant recueil d'imitations d'auteurs allemands et français. Son école est la plus nombreuse de la Hollande. Ses élèves les plus remarquables sont , Mierstrass , qui a chanté *le Rédempteur et la Gloire de Rubens* ; et Messchert , qui prit le sujet d'un excellent poème dans la colonie de pauvres établis à Frederiksoord. Ces deux auteurs et plusieurs autres de la même école sont natifs de Rotterdam. Tollens a refusé l'hommage que voulaient lui rendre ses compatriotes , en lui élevant un buste comme tribut de leur admiration.

Kilmers , d'Amsterdam , autre poète renommé , publia , en 1806 , le fragment d'une tragédie , où il met en scène un Grec pleurant sur les ruines de Corinthe le destin de sa patrie asservie par les Romains ; faisant ainsi allusion au malheur de la République , alors menacée d'une invasion de la part des

Français. Cét essai produisit une vive impression sur ses compatriotes, et les excita à une vigoureuse résistance. Le style en est sublime et plein de hardiesse. Un de ses principaux poèmes, *la Nation hollandaise*, est à sa cinquième édition : le seul défaut qu'on lui reproche consiste dans le choix de ses images, qu'il tire presque toujours d'objets très-éloignés. Sa mort, arrivée en 1813, prévint son arrestation ordonnée par le gouvernement français. Le même patriotisme se fait remarquer chez Cornelius Lootsen, son parent et son ami, lequel, avec autant de génie peut-être, mais avec moins d'instruction, joint à une imagination brillante un style nerveux et animé. Sa patrie est la plupart du temps l'objet de ses inspirations poétiques. Ses meilleures productions sont *les Bataves au temps de César*, et *la Victoire des Hollandais à Chatham*.

On peut encore citer avec éloge Van Hell, l'un des plus doctes jurisconsultes d'Amsterdam, et auteur de très-bonnes traductions d'auteurs classiques. Henri Hermann et Barnhard Klyn, natifs de la même ville, donnent de grandes espérances, et annoncent, quoique jeunes, un talent peu commun.

Groningue a vu naître deux poètes recommandables : Lulof et Spandau. Le premier a peu écrit ; il traduit avec une grande facilité les langues étrangères, et a même composé des vers en français et en allemand. Spandau, plus fécond, a chanté la vie domestique, l'amour et sa patrie. Moins énergique et moins ardent que Kilmers, Lootsen et Tollens, il manque de l'éloquence que ce dernier possède à un si haut degré ; cependant on trouve dans ses vers une chaleur douce, une aimable simplicité et une clarté de style réunies à un goût épuré et une justesse de pensées qui le mettent au-dessus d'un grand nombre de ses contemporains. Dans un de ses poèmes, il imagine de se dégager des entraves de la rime, et chante la gloire littéraire de son pays avec un enthousiasme digne de Pindare ou d'Ossian.

Borger, qui mourut en 1820, à l'âge de trente-six ans, n'a laissé que quelques pièces de vers ; mais elles prouvent que peut-être il serait devenu le premier poète de son pays. Ses compositions méritent d'être plus généralement connues.

Peu de pays sont aussi pauvres que la Hollande en productions théâtrales ; il existe quelques bonnes pièces de Bilderdyck et de sa femme, telles que *Cormac*, *Guillaume de Hollande*,

Floris V, une traduction de *Ciina*, par le premier, et *Elfride* par la seconde; mais toutes ces pièces offrent de grandes difficultés pour la représentation. Un concours annoncé en 1818 donna naissance à quelques tragédies, parmi lesquelles on distingua *Alphonse de Portugal*, par Dacosta, et *Dargo* par madame Bilderdyck; mais aucune ne parut mériter le prix proposé. Un second concours n'amena pas un plus heureux résultat, encore qu'il ait produit deux pièces des mêmes auteurs; celle de Dacosta intitulée *Montigny et Diatrice*, est néanmoins jouée avec beaucoup de succès à Amsterdam et à La Haye.

J.-H. Van der Palm, professeur de langues orientales, et prédicateur à l'université de Leyde, tient le premier rang parmi les écrivains en prose. Ses nombreux sermons, où il fait preuve de connaissances bibliques fort étendues, sont pleins d'onction, et respirent une simplicité touchante et une grâce inimitable. Son Mémoire sur la délivrance de sa patrie mérite l'honneur d'une traduction, quoiqu'il soit fort difficile de faire passer dans une autre langue la beauté de style et l'harmonie qui font le charme de l'original. Les autres orateurs de la chaire qui ont de la réputation, sont Clarisse à Leyde; Bross, Roll et Stuart à Amsterdam; Dermont à La Haye; Van der Hoeven à Rotterdam; enfin Schrant (de la religion catholique romaine) à Gand. Les meilleurs historiens hollandais sont Stuart et Scheltema. Le style du premier est harmonieux et fleuri, mais trop diffus; le second affecte trop d'imiter la diction de Hoost. En résumé, la prose des Hollandais (excepté celle de Van der Palm) ne s'est pas élevée à la même hauteur que leur poésie.

E. C. D. A.

108. LETTRE A L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE LISBONNE, sur le texte des *Lusiades*; par M. MABLIN. 77 p. in-8. Paris, 1826.

Les deux éditions originales du poëme des *Lusiades*, qui seules peuvent en établir le texte d'une manière incontestable, parurent dans la même année (1572), chez le même imprimeur. Tout doit faire présumer que le Camoëns a surveillé et dirigé l'impression de l'une et de l'autre; cependant elles diffèrent en plusieurs endroits, et la seconde, plus correcte que la première, contient des leçons plus conformes au génie de la langue portugaise, et des variantes plus poétiques. Cela devait être, si l'on suppose, ce qui est vraisemblable, que le chantre

de Gama, en surveillant l'impression de la seconde édition de son poëme, a rectifié quelques locutions qui lui semblaient peu correctes, et a changé quelques tournures peu poétiques ou peu harmonieuses, pour leur en substituer de plus élégantes et de plus euphoniques. Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas que ces variantes aient jamais été un objet de discussions avant la publication de la lettre de M. Mablin. M. de Souza, qui le premier a donné un relevé exact et complet de ces variantes, dans son excellente édition des *Lusiades*, paraît avoir trop négligé ces secondes leçons, dont il n'a adopté qu'un petit nombre, et il se montre, dans plusieurs endroits de son avertissement, partisan déclaré des premières. M. Mablin prend parti, contre M. de Souza, pour la seconde édition. Il prouve que les changemens qu'elle contient ne peuvent avoir été faits que par l'auteur lui-même, et que toutes les variantes qui en résultent, ont une supériorité plus ou moins marquée sur les leçons qu'elles remplacent, d'où doit résulter l'obligation de les adopter. Cette brochure, qui annonce une connaissance profonde de la langue et de la littérature portugaise, est rédigée avec beaucoup de précision et de clarté; et il est impossible d'apporter dans la discussion, plus d'urbanité, de bonne foi et de modestie que ne l'a fait M. Mablin.

C. LANDRESSE.

10. JOURNAL GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, rédigé par M. MARLE, nos. I à V; Paris, 1826; chez le rédacteur, rue du Bouloy, n^o. 8. Un cahier par mois; prix de l'abonnement, 20 fr. pour un an, à Paris; et 25 fr. pour les départemens.

On comprend très-bien que dans une langue faite presque entièrement aux dépens de toutes les autres, comme l'est la langue française, un grammairien bon critique trouve souvent des difficultés et des anomalies sous sa plume; mais aussi à ses meilleures observations on répond toujours *sic voluit usus*; après ces trois mots consacrés, il n'y a plus rien à dire, surtout les anomalies étant légitimées par les grands écrivains. Une suite d'articles variés remplissent les 5 cahiers que nous annonçons; il n'y a point de doute que leur étude ne soit utile à ceux qui désirent connaître leur langue à fond; mais cette variété même s'oppose à tout examen de détail. Le rédacteur nous semble avoir bien compris la tâche qu'il s'est donnée;

le champ est librement ouvert à toutes les discussions, c'est au lecteur à choisir entre tous les raisonnemens pour et contre, ceux qui forment sa conviction. Nous engagerons seulement les auteurs de cet utile recueil, à se défier un peu plus des étymologies, même de celles de Court de Gébelin, qui ne convaincra pas beaucoup de savans que *considérer* et *désirer* viennent de *sidus*, *sideris*, astre, parce que, dit-il, *considérer*, c'est observer les astres, et *désirer*, c'est souhaiter le retour d'un astre favorable. Il faut plus de certitude matérielle dans une étymologie, pour lui donner quelque crédit. Quoi qu'il en soit, nous pouvons, sans craindre de nous tromper, recommander aux littérateurs de toutes les classes, le Journal grammatical et didactique, qui est le sujet de cette annonce. A. M.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE.

110. VOYAGE DANS LA MARMARIQUE ET LA CYRÉNAÏQUE, ET DANS PLUSIEURS OASIS, AU SUD DE CES CONTRÉES, fait dans les années 1824 et 1825; par M. J.-R. PACHO, membre des Sociétés de géographie et asiatique; *dédié au Roi*. Ouvrage rédigé et publié par l'auteur, sous les auspices de S. E. le ministre de l'intérieur; accompagné de cartes géographiques et topographiques, de planches représentant les monumens de ces contrées, avec des détails relatifs à l'histoire naturelle, et aux usages et costumes des habitans actuels. 2 vol. grand in-4^o. , ornés de 100 pl. dont plusieurs coloriées, ou 1 vol. in-4^o. , avec Atlas in-folio. (Extrait du Prospectus.)

Après le grand ouvrage de la commission d'Égypte, et les excursions de plusieurs autres voyageurs, qui nous ont fait connaître successivement la Nubie et une grande partie de l'Éthiopie, nous devons détourner nos regards du sol classique d'Égypte, dont les productions et les monumens nous sont devenus si familiers, et les porter vers d'autres contrées non moins dignes d'exciter notre intérêt, et plus capables d'alimenter notre curiosité par l'attrait de la nouveauté.

Des différentes parties du globe, l'Afrique est sans contredit celle qui est la moins connue; aussi les efforts du siècle présent paraissent dirigés à résoudre enfin le problème que nous présentent ses contrées intérieures. Une foule de voyageurs de

différentes nations s'y précipitent de plusieurs côtés ; des exemples funestes ne peuvent les arrêter, les maladies paralysent leurs travaux, la mort les moissonne dans leurs courses ; mais nul obstacle ne peut attiédir le zèle de ces martyrs de la science, et le même lieu qui vit succomber une victime, en voit bientôt apparaître une nouvelle. Tant d'efforts, tant de constance, finiront par dérober à la mystérieuse Afrique le voile dont elle est enveloppée ; et ses farouches habitans, étonnés de nous voir franchir les barrières qui les séparent du monde civilisé, deviendront les tributaires de nos arts, et jouiront enfin du bienfait de nos lumières.

Quel pays était plus digne d'exciter leur dévouement ? quels lieux offraient plus d'attraits à la curiosité européenne, que la Cyrénaïque, célèbre à tant de titres ? On les voit se succéder rapidement à la recherche d'une ville isolée dans les sables, et dénuée de souvenirs historiques, tandis que Cyrène, ombragée de riantes forêts, arrosée par les fontaines d'Apollon et de Thesté, demeure ignorée de l'Europe savante, sans qu'aucun voyageur se hasarde à parcourir ses ruines en proie aux grossiers nomades qui les habitent.

Le docteur Della Cella avait, il est vrai, en 1817, visité une partie de la Cyrénaïque, et publié la relation de son excursion rapide ; mais ses fonctions de médecin d'Ahmed-Bey, qu'il accompagnait, ne lui ont pas permis de donner des idées assez exactes sur un pays qu'il ne pouvait parcourir librement ; et son petit ouvrage, quoique rempli de détails intéressans et d'aperçus ingénieux, a plutôt excité que satisfait la curiosité du monde savant.

Le général Minutoli entreprit plus tard d'explorer scientifiquement cette contrée fameuse ; et accompagné de deux naturalistes, d'un archæologue et de plusieurs autres Européens, il partit d'Alexandrie, dans l'intention de se rendre dans la Pentapole de Libye, en traversant la Marmarique. Malheureusement cette brillante expédition, qui promettait les plus grands succès, échoua aux limites mêmes de l'Égypte, avant d'avoir mis le pied sur le sol cyrénéen. Les intempéries, et l'opposition que les Arabes mirent à son passage, forcèrent ce général de rétrograder vers Alexandrie, tandis que MM. Scholz, Hemprich et Ehrenberg, qui faisaient partie de l'expédition, se dirigèrent vers l'oasis d'Ammon.

Ces tentatives infructueuses, jointes à la célébrité de Cyrène, ne firent qu'aiguillonner davantage la curiosité des savans; la géographie, l'histoire naturelle et l'archæologie demandaient un voyageur intrépide, qui osât affronter des dangers plus réels que ceux qui furent attachés par la fable à l'approche des jardins des Hespérides, qu'il était appelé à visiter. La Société de géographie en manifesta le vœu; et tandis qu'elle traçait un programme pour guider les recherches du voyageur, et lui offrir même, en cas de succès, une récompense honorifique, M. Pacho, ayant achevé de parcourir les oasis voisines de l'Égypte, se proposait d'explorer enfin d'une manière complète le sol où Battus fonda sa colonie.

Habitué aux fatigues des déserts, et familiarisé avec les mœurs et le langage de leurs habitans par plusieurs années de voyages, M. Pacho, loin d'être découragé par le peu de succès de l'entreprise du général Minutoli, voulut, au contraire, donner à son voyage tout le développement projeté par son prédécesseur. Les différentes limites que les anciens géographes ont données à la Cyrénaïque rendaient intéressante, et même nécessaire, l'exploration de sa partie orientale. Ce motif, qui fut peut-être celui du général prussien, porta notre voyageur à se rendre à Cyrène, en traversant les déserts de la Marmarique, plutôt que d'abréger son voyage par la voie maritime.

Ayant obtenu de Mohammed-Aly une lettre de recommandation pour Iousbouf, pacha de Tripoli, et muni, en outre, de plusieurs autres lettres de MM. Drovetti, Salt, et du consul des États barbaresques pour les villes où il devait séjourner pendant son voyage, M. Pacho, accompagné de M. Müller, élève de l'École royale des langues orientales, quitta Alexandrie le 3 novembre 1824.

Parti d'Alexandrie, sans autre escorte que deux guides pour lui indiquer le gisement des puits et des monumens, M. Pacho parvient à franchir la chaîne du Catabathmus, où avait échoué l'expédition du général Minutoli. Il emploie quarante-cinq jours à parcourir les ruines qui se trouvent entre Derne et Cyrène. Cette contrée, sur laquelle le pacha de Tripoli n'exerce réellement qu'une autorité faible et précaire, se trouvait dans ces circonstances privée de toute espèce du gouvernement par l'absence du bey de Benghazi, qui avait été rappelé par son maître à Tripoli. Les Arabes du *Djebel Akhdar*, ou de la Pen-

tapole, profitaient de cette absence pour commettre, avec une parfaite impunité, les plus grands désordres dans le désert qu'ils habitent, et donner un sanguinaire essor aux haines invétérées qui existent entre leurs différentes tribus.

On peut se faire une idée exacte de l'importance des travaux du voyageur et du mérite de leur exécution, en lisant les deux rapports faits sur les résultats de ce voyage, l'un par M. Letronne, au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et l'autre par M. Malte-Brun, au nom de la Commission centrale de la Société de géographie. Ces jugemens académiques ont été insérés dans le *Bulletin*.

Les principaux résultats du voyage dans la Marmarique et la Cyrénaïque, et dans quelques oasis voisines de ces contrées, peuvent se diviser en cinq parties principales: 1^o. Géographie proprement dite; 2^o. Monumens de l'antiquité et ruines moresques ou arabes; 3^o. État actuel du pays, comparé aux descriptions que nous en ont laissées les anciens; 4^o. Observations géologiques et recherches botaniques; 5^o. Journal détaillé du voyage.

La géographie du nord-est de l'Afrique présentait une grande lacune, qu'il était très-important de remplir. M. Pacho a mis le plus grand soin à s'acquitter de cette tâche, autant que le lui a permis l'insuffisance des instrumens d'observation dont il était pourvu. La latitude de soixante points différens, tant sur le littoral que dans l'intérieur des terres, déterminée avec un octant et un horizon artificiel; la supputation des heures de marche, jointe à l'observation de la déclinaison de la boussole: tels sont les élémens de deux cartes qu'il a tracées, dont une topographique, comprend la partie de la Pentapole la plus habitée anciennement, et l'autre sur une échelle plus réduite, offre tout l'itinéraire de son voyage, depuis Alexandrie jusqu'à la Grande-Syrte, et comprend les oasis d'*Audjelah*, de *Djallou* et de *Leschkerrèh*, celles de *Maradèh*, et de *Fared-Ghah*, découvertes par notre voyageur, et enfin celle de *Syouah*, qu'il revit après y avoir séjourné un mois, au commencement de l'année 1824.

Le style des monumens de la Cyrénaïque est souvent empreint de souvenirs égyptiens; une corniche, un encadrement, ou de longues dalles monolithes décèlent plus d'une fois le voisinage de la vallée du Nil: mais les dimensions beaucoup plus réduites des monumens de Cyrène, leurs détails architectoni-

ques, quoiqu'ils offrent quelquefois un mélange assez bizarre, conservent néanmoins le type grec, et présentent même le style dorique dans une assez grande pureté. Cet ordre d'architecture est celui dont on voit les plus nombreuses traces dans toute la Cyrénaïque; il justifie l'épithète de dorique, que Synésius donne à ses tombeaux dans la Catastase où il déplore les malheurs de la Pentapole.

Ces monumens offrent encore une particularité remarquable; elle constate une identité de rapports entre les Cyrénéens et les habitans de l'oasis d'Ammon. On voit à Cyrène comme à *Zeitoun*, auprès de Syouah, des consoles orner les deux côtés de l'architrave d'une porte, ou distribuées d'une manière différente sur les façades des tombeaux.

Parmi les monumens de Cyrène, nous ne devons pas oublier de citer des peintures qui offrent le plus grand intérêt pour l'histoire de l'art, et par les scènes qu'elles représentent, ainsi qu'un très-grand nombre d'inscriptions que M. Pacho a copiées avec le soin le plus scrupuleux durant le cours de son voyage; quelques-unes sont romaines, d'autres cufiques, mais la plupart grecques. Nous nous empressons d'annoncer que le savant archæologue, M. Letronne, enrichira l'ouvrage de M. Pacho de la traduction des plus importantes.

On voit encore à Teuchira, et dans un bel état de conservation, la muraille d'enceinte dont Justinien fortifia cette ville: celle qu'il fit élever entièrement autour de Bérénice, a tout-à-fait disparu; et l'on ne voit plus que les traces de celle de Borium, ville située à l'extrémité occidentale de la Pentapole, ainsi que de l'aqueduc de Ptolémaïs, que le même empereur répara, bienfait qui rendit à cette ville son ancien état de splendeur.

Nous pouvons aussi ajouter que les médailles de Justinien, avec les symboles du christianisme, se trouvent en grand nombre dans les ruines de la Pentapole.

La relation de ce voyage vient d'être mise sous presse.

Le texte formera au moins un fort volume in-4°. ou 2 vol. même format.

Il sera publié en quatre livraisons: la première traitera de la Marmarique; la seconde, de la partie orientale de la Pentapole cyrénaïque; la troisième, de la partie occidentale; et la qua-

trième, des oasis méridionales à ces contrées. L'atlas formera dix autres livraisons de dix planches chacune, gravées au burin et à l'eau-forte. Ainsi l'ouvrage complet, avec les quatre parties du texte, paraîtra en quatorze livraisons. Le prix de la souscription de chaque livraison est de 10 fr. papier ordinaire, et 20 fr. papier vélin.

Toutes les mesures sont prises, pour que chaque mois, il paraisse au moins une livraison, en sorte que l'ouvrage sera entièrement achevé dans le cours de 1827.

La souscription sera ouverte jusqu'à la fin de l'année 1826. Passé cette époque, les prix seront augmentés d'un tiers. On souscrit, à Paris, chez l'auteur, rue Neuve-de-Seine, n^o. 89; Firmin Didot, père et fils; Arthus Bertrand; Treuttel et Würtz; Renouard; Bossange père; Bossange frères.

III. WANDERUNGEN DURCH POMPEJI. — Excursions à Pompéïa, par L. G. DE AGYAGFALVA, capit. au service d'Autriche. In-fol. avec 20 planches, dont la plupart lithog., et 2 vignettes, XI et 176 pag. pr. 8 rthlr. 8 gr. Vienne, 1825; Jasper. (*Beck's allg. Repertor.*, 1825, 2^e. vol. n^o. 7, pag. 24.)

L'occupation du royaume de Naples, par les troupes autrichiennes, a probablement surmonté les obstacles que le gouvernement napolitain oppose aux personnes qui, dans l'intérêt de la science, veulent visiter Pompéïa. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, favorisé par ses supérieurs, s'est trouvé en mesure d'examiner les restes de cette ancienne ville, d'en mesurer les places et les édifices, et d'en dessiner les objets le plus marquans. La librairie allemande n'a pas encore vu paraître un ouvrage sur Pompéïa qu'on puisse comparer à celui-ci. L'auteur débute par un précis historique sur la *Campania felix*, où florissait autrefois cette ville; puis il aborde l'histoire de la ville même. Le 1^{er}. chapitre offre, en 16 paragraphes, la description des principales voies qui conduisent à Pompéïa, et de ses monumens funèbres; le 2^e. chap. décrit les rues, en rapportant les inscriptions, les pavés de mosaïque et 11 tableaux à fresque. On y trouve également la description des principaux édifices de la ville, parmi lesquels se trouvent l'école de chirurgie, de pharmacie, et l'*officina statuaria*. Le 3^e. chap. offre la description de 3 marchés (*forum*), de 8 temples, de plusieurs édifices de justice, de l'édifice de la prêtresse Eumachia,

de deux théâtres, et d'un amphithéâtre, des murs de clôture et des portes de la ville. Le plan topographique de Pompéïa offre cette ville d'après son état en 1825. La 15^e. planche contient les statues de Vénus, d'Eumachia et d'Isis. L. D. L.

112. REAL MUSEO BORBONICO. — Musée Bourbon de Naples. In-4^o. Naples.

Cet ouvrage, si généralement désiré, a commencé à paraître, et l'on a déjà publié 2 cahiers. On y trouve la description de tant de précieux monumens qui depuis 18 siècles sortent successivement des ruines d'Herculanum et de Pompéïa. L'explication de ces objets d'arts est confiée aux savans qui composent la Société royale.

Chaque cahier contient 50 pages de texte, et 16 gravures au trait, dont un grand nombre sont du savant Paolo Lasinio. L'ouvrage entier se composera d'environ 72 cahiers, et sera divisé en 6 classes, savoir : 1^o. architecture ; 2^o. peinture ; 3^o. sculpture ; 4^o. pierres précieuses et médailles ; 5^o. vases communément appelés étrusques ; 6^o. armes, ustensiles, meubles, etc.

Le prix de chaque cahier est, à Naples, de 24 carlins.

Il en sera tiré quelques exemplaires sur papier superfin, dont le prix est de 36 carlins. (*Bibliot. ital.* avril 1826, p. 120.)

113. COLLECTION DES VASES ANTIQUES A COPENHAGUE. (*Dansk litterat. Tidende*, 1826 ; n^o. 6.)

A l'occasion de la fête du roi de Danemark, célébrée par l'Université de Copenhague, le 4 février, le prof. et conseiller d'état Thorlacius a publié un *programme*, dans lequel l'auteur passe en revue ce que le gouvernement danois a fait dans les temps modernes en faveur de l'archæologie. Le Cabinet des antiquités du Nord, fondé il y a une vingtaine d'années, est devenu un des plus curieux qui existent dans ce genre. Le Musée royal a reçu de grandes améliorations ; de nouvelles sections y ont été fondées ; c'est ainsi qu'on y a établi une salle égyptienne, chose jusqu'alors inconnue en Danemark. L'auteur parle ensuite des collections précieuses acquises par le prince Chrétien Frédéric dans ses voyages. La collection des vases antiques qui en fait partie, est une des plus

remarquables de l'Europe. Il n'y a qu'un de ces vases provenant du cabinet de l'archevêque de Tarente, et connu sous le nom de vase d'Amphiaräus, qui ait été décrit dans une dissertation étendue, rédigée en italien par Scotti. M. Thorlacius entreprend d'en décrire un autre qui a été acheté à Naples, et qu'on peut appeler vase d'Oreste, puisqu'il représente Oreste fuyant devant les Furies, au trépied d'Apollon dans le temple de Delphes. L'auteur décrit la matière du vase, d'après l'analyse des chimistes modernes, sa forme campanulaire, la peinture d'après Jonio, et d'autres auteurs, l'âge présumé de ce vase, que M. Thorlacius reporte au 3^e. ou 2^e. siècle avant l'ère chrétienne. Ensuite il aborde l'explication du sujet, en s'aidant du texte d'Eschyle, d'Euripide et Licophon, et en comparant ce vase à d'autres semblables qui concernent Oreste, particulièrement avec le vase d'Oreste décrit par Millin dans ses *Monumens inédits*, Paris, 1802, p. 285, qui a de l'analogie avec le vase de Copenhague : celui-ci sous le rapport du goût dans les ornemens lui est inférieur. Après avoir décrit les figurés, savoir : Oreste, deux Furies et Apollon, et rappelant ce que les recueils de Passeri, Hamilton, Tischbein, Boettiger, Millingen, font connaître au sujet des costumes, l'auteur disserte sur le trépied et sur l'espèce de filet, qu'on voit auprès de ce trépied. L'auteur croit que c'est le *pallium retiforme* dans lequel Agamemnon fut tué par Clytemnestre, et que l'artiste a voulu rappeler la mort déplorable du père d'Oreste. M. Thorlacius s'occupe ensuite du second sujet du vase, qui paraît représenter la noce d'un jeune homme ; mais on ignore si ce sujet se rapporte au précédent. Une planche est jointe à la dissertation. D—c.

114. SUR LES MÉDAILLONS D'OR D'ARSINOÉ-PHILADELPHÉ, reine d'Égypte (1).

Je possède 3 médaillons en or d'Arsinoé-Philadelphé. Les traits de cette reine sur deux de ces médaillons sont assez dis-

(1) Cette dissertation se rapporte à la question relative aux médailles des deux Arsinoé-Philadelphé, traitée par M. Champollion-Figeac dans sa notice sur deux papyrus égyptiens (Paris, 1823, in-8°.), et où il établit 1^o. que toute médaille d'une Arsinoé-Philadelphé dont la tête est très-jeune, et avec ou sans une date des ans IV à VII au plus, appartient à la première Arsinoé, fille de Lysimaque : 2^o. que toute médaille du même nom, dont la tête est d'un âge avancé avec ou

semblables entre eux pour faire penser qu'ils pourraient bien ne pas appartenir à la même princesse, je veux dire à celle à qui ils sont généralement attribués et qui était en même temps sœur et seconde femme de Ptolémée-Philadelphé. La légende de ces médaillons est constamment la même, ΑΡΣΙΝΟΗΣ. ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ. Ces deux mots peuvent signifier d'*Arsinoé qui aime son frère, qui est aimée de son frère*, ou bien d'*Arsinoé (épouse) de Philadelphé*. S'ils signifient, d'*Arsinoé qui aime son frère ou en est aimée*, la tête est celle de la seconde femme de Ptolémée-Philadelphé, qui était aussi sa sœur. S'ils veulent dire : d'*Arsinoé (épouse) de Philadelphé*, la tête qu'on y voit représentée peut aussi bien être celle de la fille de Lysimaque, première femme de Ptolémée-Philadelphé, que de la seconde femme de ce prince, qui était en même temps sa sœur. Cette dernière manière d'expliquer la légende convient également aux deux épouses de Philadelphé; tandis que la première interprétation ne peut convenir qu'à la sœur de ce prince. L'on peut invoquer en faveur de la première de ces deux interprétations, c'est-à-dire d'*Arsinoé qui aime son frère*, les médailles de Jotapé, sœur et femme d'Antiochus IV, roi de la Commagène, sur lesquelles on lit : ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ. ΙΩΤΑΠΗ. ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΣ, *la reine Jotapé qui aime son frère*; et l'on ne peut citer aucune médaille de Ptolémée-Philadelphé sur laquelle se trouve le surnom de Philadelphé, bien qu'il soit avéré par les historiens que ce surnom lui était donné. L'on peut également invoquer en faveur de la seconde interprétation, c'est-à-dire d'*Arsinoé (épouse) de Philopator*, les médailles de son Homonyme, épouse de Ptolémée-Philopator, sur lesquelles on lit : ΑΡΣΙΝΟΗΣ. ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ, ce qui peut également signifier d'*Arsinoé (femme) de Philopator*, ou d'*Arsinoé qui aime son père*; mais la première interprétation est la plus vraisemblable, par la raison que Ptolémée-Philopator affecta de prendre sur sa monnaie d'or le surnom de Philopator, ou par dérision, ou pour faire croire qu'il aimait trop son père pour en avoir été le meurtrier.

De tous les médaillons d'Arsinoé-Philadelphé en or, les plus

sans une date de l'an VIII et années postérieures, appartient à la seconde Arsinoé, sœur et seconde femme de Philadelphé. La dissertation de M. le chevalier d'Hauteroche, tirée de ses *Notes numismatiques*, et qui est rédigée depuis quelques années, fournit de nouveaux développemens sur cette question historique. (*Note du Rédacteur.*)

intéressans pour l'histoire sont ceux qui portent une date. Ils ont déjà plus d'une fois exercé la sagacité des savans. Les lettres numérales B. ζ. et ΔΓ (années 2 - 6 et 33) sont jusqu'à présent les seules dates qui aient été observées sur quelques-uns de ces médaillons, et publiées. Ceux qui portent la lettre numérale B, indicative de l'an 2 d'un règne qui ne peut être autre que celui de Ptolémée II Philadelphie, puisque aucune de ses épouses ne lui avait survécu, ne peuvent en aucune manière être attribués à la sœur de Philadelphie, par la raison que, dans la 2^e. année du règne de ce prince, elle était encore l'épouse de Lysimaque; et ceux de ces médaillons sur lesquels on lit : L. ΔΓ. (an 33) ne peuvent convenir à la fille de Lysimaque, que Ptolémée-Philadelphie, dans les premières années de son mariage, avait répudiée, envoyée en exil et remplacée par sa propre sœur. Donc ces deux dates B. et ΔΓ. (ans 2 et 33), sont incompatibles avec la même princesse, à moins qu'on ne partage l'opinion de Visconti, qui, dans son *Iconographie*, regarde les médaillons d'Arsinoé marqués des lettres numérales B et ζ, comme ayant été frappés pour la sœur et épouse de Philadelphie par son fils adoptif Evergète dans les 2^e. et 6^e. années du règne de ce prince; mais jusqu'à ce que cette opinion ait été appuyée de preuves déterminantes, elle restera dans le vague des conjectures. Celle qu'a émise notre digne collègue et ami Cousinery sur tous ces médaillons d'or des princes Lagides, qu'il a réunis en une planche à la suite de sa 4^e. lettre sur le monument de Rosette, publiée à Paris dans le *Magasin encyclopédique*, me paraît, à certains égards, très-vraisemblable. Il pense que ces médaillons ont tous été frappés après la mort des princes et princesses dont ils offrent les traits, et qui furent apothéosés à Memphis, à commencer par Ptolémée-Soter, chef de la dynastie, jusqu'à Ptolémée-Philométor inclusivement. Ainsi Ptolémée-Philadelphie aurait fait frapper les médaillons de son père Soter; Ptolémée-Evergète aurait fait frapper ceux aux quatre têtes, c'est-à-dire de Soter et Bérénice, de Philadelphie et Arsinoé, même ceux d'Arsinoé seule, quoiqu'on puisse avec raison s'étonner qu'Evergète n'ait pas fait également frapper des médaillons d'or avec la tête seule de son père Philadelphie. Ptolémée-Philopator aurait fait frapper les médaillons d'or de son père Evergète, et ceux de sa mère Bérénice; Ptolémée-Epiphanes, ceux de Philopator et ceux de son épouse Arsinoé;

et Ptolémée-Philométor ceux de Ptolémée-Epiphanes. Il y a cependant une difficulté à soumettre à M. Cousinery, relativement au système qu'il a embrassé sur ces médaillons : si c'est, comme il le croit, Ptolémée-Evergète qui a fait frapper ceux de son père Philadelphes, dont la tête est accolée à celle d'Arsinoé sa belle-mère, au revers de celles de Soter et de Bérénice ses aïeux, que dira-t-on du médaillon d'Arsinoé seule, qui marque l'an 53 (L. ΔΓ.) ? Ce médaillon n'a pu être frappé par Evergète, dont le règne fut de 27 ans au plus, selon l'inscription d'Adulis. Il aurait donc été frappé du vivant de Philadelphes, et pendant la durée de son règne, qui fut de 40 ans. Cette objection affaiblit un peu la confiance que m'inspire d'ailleurs le système de M. Cousinery sur ces beaux tétrastères d'or.

Après le règne de Ptolémée - Epiphane, on ne voit plus aucun médaillon d'or des princes Lagides, quoique Vaillant, Eckhel, Visconti et autres aient avancé le contraire, les uns en attribuant à Ptolémée VIII, les autres à Ptolémée XI quelques-uns de ces médaillons d'or ; car ces savans n'avaient pas fait attention que le style de tous ces médaillons se ressent plus ou moins des beaux temps de l'art, tandis que sous le règne de Ptolémée XI Aulète, père de la fameuse Cléopâtre, l'art avait déjà considérablement déchu en Égypte, ainsi qu'on en a la preuve par les médaillons d'argent sur lesquels on voit cette même Cléopâtre au revers de Marc-Antoine.

Pour en revenir aux Arsinoé-Philadelphes, les médaillons qui portent ces deux noms ayant été frappés par Ptolémée III Evergète, selon le système de M. Cousinery auquel nous adhérons de confiance, il s'agit d'examiner quelle est celle des deux Arsinoé, sa mère ou sa belle-mère, dont il voulut honorer la mémoire. Il était fils de la fille de Lysimaque, et non de la sœur de Philadelphes. L'une l'avait mis au monde, l'autre l'avait élevé. Elles avaient l'une et l'autre des titres à son amour, à sa reconnaissance. Serait-il donc étonnant qu'il eût voulu honorer la mémoire et de l'une et de l'autre, en consacrant l'effigie de chacune d'elles sur des pièces d'apothéose après la mort de son père, qui lui-même avait survécu à toutes deux ? Cette opinion, que je ne présente qu'avec timidité, m'a semblé ne pas être dénuée de toute vraisemblance, et je l'ai accueillie, sans pour cela prétendre avoir résolu ce problème numismatique.

En reconnaissant avec M. Cousinery des pièces d'apothéose

dans tous ces grands médaillons d'or, quelques nouvelles difficultés se présentent : pourquoi quelques-uns de ceux d'Arsinoé-Philadelphie portent-ils une date ? Au règne de quel prince se rapportent ces dates ? ce ne peut être au règne de l'une ou de l'autre des épouses de Ptolémée-Philadelphie, puisque aucune des deux ne survécut à son royal époux. Serait-ce, comme le croit Pellerin, les années du règne de Philadelphie qui auraient été marquées sur ces médaillons ? Mais alors, cela ferait supposer qu'ils auraient été frappés du vivant même de Philadelphie, dans les années 2^{e.}, 6^{e.} et 33^{e.} (B-ς-ΑΓ) de son règne ; et la difficulté de concilier les dates B et ΑΓ (2^{e.} et 33^{e.} années) avec un seul portrait et une seule princesse, n'en subsisterait pas moins. Puis, et dans ce cas, ce ne serait plus Ptolémée-Evergète qui aurait fait frapper les médaillons d'or de sa mère et de sa belle-mère, et toutes ces pièces ne seraient plus autant de pièces d'apothéose ordonnées par les successeurs des princes apothéosés. Les années 2, 6 et 33, exprimées sur ces médaillons, marqueraient-elles les années 2, 6 et 33^{e.}, du règne de Ptolémée-Evergète qui, dans ces années-là aurait voulu renouveler et honorer d'une manière plus particulière la mémoire de sa mère et de sa belle-mère ? Cela ne peut pas être ; car Ptolémée-Evergète ne régna que 25 ans selon Justin, et 27 selon l'inscription d'Adulis.

Si, ainsi que nous croyons l'avoir déjà établi, les médaillons d'or d'Arsinoé-Philadelphie, portant les lettres numérales B et ΑΓ (années 2^{e.} et 33^{e.}), ne peuvent convenir à une seule et même Arsinoé-Philadelphie, ils ont donc été frappés pour deux princesses de ce nom, et non pour la même. Il y a mieux, si ces médaillons sont des pièces d'apothéose et de commémoration frappées par Ptolémée-Evergète, fils de Ptolémée-Philadelphie, ainsi que l'a avancé M. Cousinery, pourquoi n'en aurait-il point fait frapper pour honorer la mémoire de son père, comme il en avait fait frapper pour honorer la mémoire de sa mère et de sa belle-mère ? Comment peut-on raisonnablement supposer et expliquer cet oubli de la part d'un fils plein de respect pour l'auteur de ses jours, et qui lui devait la couronne ? Enfin, que signifient ces dates ou années 2^{e.} et 33^{e.} sur des pièces d'apothéose et de commémoration pour des princesses qui n'existaient plus alors que le roi Evergète renouvelait ainsi leur mémoire ? Ces dates exprimaient-elles l'année du règne d'Evergète,

pendant laquelle ces médaillons furent frappés? cela peut être vrai pour celui qui porte l'an 2 , B ; mais nous répétons que cela est impossible pour le médaillon qui porte l'an 33, ΑΓ, le règne d'Evergète ayant été de 27 ans au plus.

De mes trois médaillons d'or d'Arsinoé, il en est deux qui offrent le même profil, avec quelque différence d'âge seulement, l'autre présente un caractère de tête absolument différent. Celui-ci rappelle la beauté presque idéale du profil grec ; les deux autres, avec un gros œil rond à fleur de tête, et une inflexion plus prononcée dans la ligne du front et du nez, rappelle très-bien l'Arsinoé accolée à Ptolémée-Philadelphie sur les médaillons d'or dits à quatre têtes ; de sorte que, par la parfaite ressemblance des traits et surtout des gros yeux à fleur de tête entre l'Arsinoé du médaillon aux quatre têtes et l'Arsinoé figurée sur deux des miens, on ne peut pas ne pas reconnaître celle-ci pour la sœur de Philadelphie, puisque sur les médaillons à quatre têtes, on lit au-dessus de celles accolées de Philadelphie et d'Arsinoé, le mot ΑΔΕΛΦΩΝ, *du frère et de la sœur*. Et comme les mêmes caractères distinctifs de tête ne se trouvent pas sur le profil de mon autre Arsinoé, je dois y voir et ne puis y voir qu'Arsinoé fille de Lysimaque et première épouse de Philadelphie. Une chose digne de remarque, c'est qu'un K se trouve en symbole sur chacun de mes trois médaillons d'Arsinoé, avec cette différence que sur deux de ces médaillons le K est isolé derrière la tête de la reine, tandis que sur celui qui offre les traits de la fille de Lysimaque, le K est placé du côté des cornes d'abondance, et est surmonté d'un foudre, symbole inusité jusqu'à présent sur les médailles de toutes les reines d'Égypte. Emblème du pouvoir souverain, le foudre semble avoir été mis sur ce médaillon plutôt pour rappeler l'origine royale de l'Arsinoé, fille de Lysimaque, que pour marquer la toute-puissance de cette princesse, puisqu'elle ne régna jamais seule. Quant à la signification du K, c'est à tort que des antiquaires y ont vu une lettre numérique destinée à marquer la 20^e. année du règne de Ptolémée-Philadelphie, puisqu'on trouve la même lettre sur d'autres médaillons de la même Arsinoé, représentée à des âges différens. Il est plus probable que cette lettre est tout simplement un signe monétaire, comme on en voit sur tant d'autres médailles.

Le Ch^{er}. D'HAUTEROCHÉ.

115. INSCRIPTION GRECQUE gravée sur un casque de bronze découvert dans les ruines d'Olympie. (*Classical journal*, n°. LVII.)

M. Cartwright, consul-général anglais à Constantinople, voyageant, en 1817, dans la Morée avec M. Pouqueville, trouva, près de l'emplacement qu'occupait Olympie, trois casques de cuivre, dont deux plus chargés d'ornemens que le troisième, étaient sans inscriptions; le dernier, donné par M. Cartwright au colonel Ross, en portait une très-lisible que nous allons transcrire, et qui se trouve plus près de l'extrémité supérieure que de l'extrémité inférieure du casque, lequel est d'ailleurs de forme ovale ordinaire, et dans un bon état de conservation. Voici l'inscription :

[-]ΙΑΡΟΝΟ Δ ΕΙΝΟΜΕΝΕΟΣ
 ΚΑΙΤΟΙΣΥΡΑΚΟΣΙΟΙ
 ΤΟΙ Δ ΙΤΥΡΑΝΑΓΟΚΥΜΑΣ

Il paraît probable que ce casque est l'ouvrage du célèbre Onatas, sculpteur d'Égine, qui florissait dans le 5^e. siècle avant J.-C.; le même que celui dont parle si souvent Pausanias. Deux passages de cet écrivain viennent à l'appui de l'opinion que nous émettons. Le premier tiré du 6^e. livre, chap. 12, est ainsi conçu : « Près de cette statue (celle de Théagène, à Olympie), est un char de cuivre contenant un homme; de chaque côté du char on voit un cheval galopant et monté par un jeune garçon. Ce sont des monumens des victoires olympiques de Hiéron, fils de Dinomène, qui régna à Syracuse, après Gélon son frère. Ces offrandes ne furent pas envoyées par Hiéron, mais présentées à Jupiter par Dinomène. *Le char est l'ouvrage d'Onatas d'Égine. Les chevaux et les cavaliers sont de Calamis.* »

Le second passage de Pausanias se trouve dans le livre 8, chap. 42, où il est fait mention de la statue de Demeter (Cérès) demandée par les Philagiens, peuple d'Arcadie, à Onatas, fils de Micon, et habile sculpteur d'Égine; l'auteur essaie de prouver que cette statue fut faite un demi-siècle au moins après l'invasion de la Grèce par Xerxès. Les observations qu'il présente sont particulièrement applicables à l'objet qui nous occupe; il se fonde sur ce « qu'à l'époque de l'expédition de Xerxès, Gélon, fils de Dinomène, était roi de Syracuse et de quelques autres portions de la Sicile. Après la mort de Gélon, Hiéron son frère monta sur le trône, et mourut avant qu'il eût

pu envoyer à Jupiter Olympien les offrandes qu'il lui avait promises , s'il remportait la victoire à la course des chevaux; *Dinomène accomplit le vœu de son père. Ces offrandes sont pareillement l'ouvrage d'Onatas.* » Pausanias cite ensuite deux inscriptions qui ne laissent aucun doute sur le nom de celui qui fit l'offrande , et du sculpteur qui exécuta le travail.

La première ligne de l'inscription que nous avons donnée , ne peut donc désigner par ces mots : *Hiéron , fils de Dinomène*, que le Hiéron dont parle Pausanias dans les deux passages cités , qui était frère de Gélon , et fut le premier roi de ce nom à Syracuse. Son règne , qui fut d'environ douze ans , est placé entre les années 478 et 466 avant l'ère vulgaire. C'est ce même Hiéron dont Pindare célèbre les victoires dans sa première olympique et dans trois de ses pythiques.

Mais notre inscription contient d'autres circonstances non indiquées par Pausanias , savoir : que les Syracusains venus de Cume , étaient passés par Thuria , et avaient contribué à l'offrande de leur roi. Car voici comme nous lisons les deux dernières lignes de l'inscription , selon le dialecte commun :

ΚΑΙ ΟΙ ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΙ
ΟΙ ΔΙΑ ΘΟΥΡΙΑΝ ΑΠΟ ΚΥΜΗΣ ;

en supposant l'omission de quelque verbe , comme *ἀφίκοντο* ou *ἦλθον*.

La préposition ΔΙ au lieu de ΔΙΑ offre une apocope , qui , quoique devant une consonne , ne doit pas étonner ceux qui connaissent l'incorrection avec laquelle sont souvent rédigées les inscriptions.

Quant à la circonstance du passage par Thurium de Syracusains venant de Cume , on se souviendra que 70 ou 80 ans après la destruction de Sybaris , dont parlent Diodore , Élien et Strabon , cette ville fut reconstruite sous le nom de Thurium , et fleurit dans les 4^e. et 5^e. siècles avant J.-C. , par les moyens auxquels l'ancienne Sybaris avait dû sa splendeur , l'agriculture et le commerce.

Il paraît aussi qu'à cette époque et postérieurement , les voyages étaient fréquens de Thurium au Péloponèse , et notamment à Cyllène , fameux port d'Élide ; et que même ce trajet se faisait régulièrement. Et l'on peut avec raison présumer que les Syracusains en question désirant assister aux jeux

olympiques, préférèrent un voyage de quelques jours dans la Grande Grèce, pays ami, à une traversée longue et hasardeuse de Cume à Cyllène, et qu'ainsi, ils aimèrent mieux s'embarquer à Thurium.

On sera sans doute surpris de lire dans l'inscription TVPAN au lieu de TVPIAN. L'omission de l'*iota* est la seule chose qui doive nous arrêter; car quiconque est un peu versé dans la paléographie grecque, sait qu'il y a sans cesse permutation entre T et Θ, de même qu'entre V et OY. L'absence de l'I dans TVPAN paraîtra moins extraordinaire, si l'on songe aux différences que présente, dans les auteurs anciens, l'orthographe des noms grecs de lieux. On peut s'en convaincre en comparant entre elles les dénominations données à la même ville par Strabon, Ptolémée et Étienne de Byzance. Cette diversité au reste est souvent l'effet de celle des dialectes particuliers de chaque peuple; ou bien encore de l'usage qui s'introduit spontanément de prononcer un mot d'une certaine manière. On trouve de temps en temps dans les inscriptions de ces variétés locales, dont il existe un exemple sur un marbre rapporté dernièrement d'Arcadie, et où sont nommés Κραρεῶται πολῖται, les citoyens de celle des quatre tribus de Tégée que Pausanias appelle Κλαρεῶτις. (Voyez sur une permutation analogue de lettres, les *Guêpes* d'Aristophane vers 42-46, où le poète tourne Alcibiade en ridicule.)

Mais, à ne considérer que la ville même dont il s'agit dans notre inscription, nous voyons une grande variété dans les noms que lui donnent les auteurs. La forme plurielle Θούριοι est la plus commune chez les anciens écrivains. Thucydide écrit Θουρίξ; Diodore et Ptolémée écrivent Θούριον. En conséquence de cette diversité, Étienne de Byzance donne les trois formes. Tite-Live donne *Thuriæ*, féminin pluriel; et dans l'une des deux anciennes tables itinéraires, on lit *Turii* et *Turīs*, formes peu éloignées de TVRA.

Reste maintenant à examiner l'inscription sous le rapport historique. C'est le point le plus important. Il s'agit de savoir *pourquoi les Syracusains étaient à Cume, et quand ils y allèrent?* Le casque couvrait sans doute la tête de l'homme monté sur le char, c'est-à-dire de la statue d'Hiéron, roi de Syracuse, vainqueur aux jeux olympiques. Une inscription gravée dans un lieu si fameux, sur une statue donnée par un roi, doit vrai-

semblement indiquer quelque événement remarquable , quelque grande action des Syracusains à Cume. De la preuve de ce fait dépend l'éclaircissement complet de l'inscription.

Nous pensons qu'on a voulu perpétuer le souvenir du secours que Hiéron prêta généreusement aux Cuméens , attaqués pour la seconde fois par les Tyrrhéniens , qui alors étaient assez puissans sur mer , et voyaient d'un œil jaloux l'état florissant de Cume , dont la prospérité allait toujours croissant.

C'est dans la *Bibliothèque historique* de Diodore (liv. XI) , que se trouvent les détails les plus circonstanciés qu'on ait sur cette guerre. « Acestoride , étant archonte d'Athènes , envoya , dit cet historien , à Hiéron , un grand nombre de galères , pour secourir les Cuméens d'Italie , qui avaient imploré son assistance contre les Tyrrhéniens , dont les forces navales étaient imposantes. Les commandans de cette flotte arrivés à Cume , se joignirent aux Cuméens , engagèrent le combat avec les Tyrrhéniens , remportèrent une victoire éclatante qui délivra les Cuméens de leurs inquiétudes , et retournèrent à Syracuse. » L'auteur anonyme de la liste chronologique des Olympiades parle seulement de deux expéditions hostiles entreprises sans succès par les Thyrrhéniens contre Cume ; la première , dans la 1^{re}. année de la 64^e. olympiade , ou en 524 avant J.-C. ; la seconde , environ un demi-siècle après , dans la 3^e. année de la 76^e. Olympiade , qui répond à l'an 474 avant l'ère vulgaire. Il est probable , d'après les argumens chronologiques combinés avec les documens historiques qui nous restent , que ce fut dans la seconde guerre qu'une flotte auxiliaire fut envoyée aux Cuméens par Hiéron.

Pindare a élevé un monument éternel à la magnanimité de Hiéron. Dans des vers de la plus grande beauté , et que le défaut d'espace nous empêche de citer (voyez Pyth. 1) , ce lyrique , à la fois poète et historien , célèbre deux des plus éclatantes victoires remportées par les princes syracusains de la famille de Dinomène , la première , sur les Tyrrhéniens , près de Cume , la seconde , fameuse dans l'histoire grecque , sur les Carthaginois , près d'Himère en Sicile.

On peut conclure de tout ce qui précède , 1^o. que les chefs de la flotte syracusaine , après leur victoire , se rendirent à Olympie , auprès de leur souverain , qui , pour témoigner sa satisfaction , voulut que le monument qu'il avait dédié à Ju-

piler Olympien, déposât de leurs exploits et de leur valeur ; 2°. que les ordres de Hiéron furent exécutés par Dinomène, son fils. Si donc tels sont l'origine et le but de l'inscription, nous pouvons en déterminer le sens ainsi qu'il suit :

Hiéron, fils de Dinomène, et les Syracusains vainqueurs à Cume, venant à (Olympie) par Thurium, érigèrent ce monument.

Si quid novisti rectius istis
Candidus imperti ; si non, his utere mecum.

E. C. D. A.

116. LES ARCS DE TRIOMPHE ; par le comte de LEPEL. (*Neues Lausitz. Magazin*, 1825 ; 4°. vol. 3°. cah. pag. 411.)

Ce précis historique et archæologique de plusieurs arcs de triomphe de l'antiquité, commence par les VI arcs qui se trouvent à Rome, décrits dans : *Bellori, Arcus Augustorum triumphis insignes, etc., cum imaginibus triumphalis restituti et illustrati nunc primum per Jo. Jac. de Rubeis, æreis typis evulgati. Romæ, 1590, fol.* avec 52 grav. par *Bartoli*. Viennent ensuite les arcs de Bénévent, d'Ancône, de Fano, de Rimini, de Pola, de Vérone, de Suze et celui de Pompeius Campanus à Aix en Savoie.

Ce mémoire n'offre aucun autre intérêt, sous le rapport de la science, que celui de présenter, dans un cadre peu étendu, ces monumens d'antiquité, avec leurs inscriptions et les ouvrages qui en ont traité.

L. D. L.

117. INSCRIPTIONUM LATINARUM SELECTARUM AMPLISSIMA COLLECTIO ad illustrandam romanæ antiquitatis disciplinam accommodata, ac magnarum collectionum supplementa complurâ emendationesque exhibens ; cum ineditis Jo. CASP. HAGENBUCHII suisque adnotationibus edidit Jo. CASP. ORELLIUS ; insunt lapides Helvetiæ omnes. Accedunt, præter Fogginii, calendaria antiqua Hagenbuchii, Maffei, Ernestii, Reiskii, Seguierii, Steinbruchellii epistolæ aliquot epigraphicæ nunc primum editæ. (*Leipzig. Liter. Zeitung*, avril 1826 ; n°. 104, pag. 832.)

La 1^{re}. division de cette collection si importante pour tous les philologues, paraîtra avant l'expiration de l'année 1826,

à Zurich, chez Orell, Füssli et comp. Les éditeurs en feront connaître les prix plus tard.

118. DESCRIPTION DE DEUX CACHETS ANTIQUES; par M. REVER.
(*Mém. de la Société des antiquaires de la Normandie*; t. 1^{er},
2^e. part., p. 472.)

Ces deux cachets d'oculistes romains ont été trouvés, l'un à Vieux, du pays des *Viducasses*, et l'autre à Bayeux. Le premier porte les noms de l'oculiste *S. Martinus Ablaptus*; les tranches portent l'indication de divers collyres, tels que le *diarhodon*, le *susecticum* inconnu sur d'autres cachets, le *thallasseros* et le *crocodes*, que M. Rever ne regarde pas comme une préparation de safran, mais plutôt du foie ou des intestins du crocodile. Pline cite un liniment fait avec ces matières; Caylus a publié un cachet où l'abrégé *crocod.* est suivi d'une tête de crocodile, et M. Rever trouve dans ces deux circonstances une confirmation de sa conjecture. Le même cachet offre ensuite la figure d'un hippocampe entouré de lettres isolées dont M. Rever n'a pas tenté l'assemblage. Le cachet trouvé à Bayeux porte les deux inscriptions suivantes, dont chacune se prolonge d'une tranche à l'autre : M.A.C. DIAGE—DIC.—M.A.C. ISOCRY-DIA. L'auteur du mémoire reconnaît dans la première la préposition grecque ΔΙΑ et les abréviations des deux mots *ageraton* et *dictamus*, noms de deux plantes dont Pline décrit les propriétés et l'usage pour les femmes en couche, ce qui ferait de ce cachet, non pas celui d'un oculiste, mais d'un chirurgien ou d'une sage-femme. Le spécifique indiqué par le mot *isocrydia* lui semble de même nature que le précédent; mais l'étymologie qui favorise cette opinion de M. Rever est un peu trop forcée. Il vaut mieux attendre que quelques analogies expliquent mieux cette énigme; ce qui n'ôte rien au mérite de la description de ces deux cachets donnés par M. Rever.

C. F.

119. MOSAÏQUE découverte en 1823 à Varherly, comitat de *Hunyad*. 20 pag. in-fol.; Hermannstadt et Kronstadt, 1825.
(*Archiv für Geschichte, Statist. Liter. und Kunst*, oct. 1825; pag. 745.)

Cet écrit, publié au bénéfice d'une institution de bienfaisance en Transylvanie, offre la description de 2 pavés en mo-

saïque découverts à Varhely. Il paraît hors de doute que cet endroit est assis sur l'emplacement de *Zarmizegethusa*, ancienne capitale des Daces et de leur roi Décébale. Un grand nombre d'inscriptions romaines qu'on y a trouvées viennent à l'appui de cette opinion, et constatent l'établissement de la colonie romaine, *Ulpia Trajana*, après que Trajan eut battu Décébale, victoire qui avait entraîné la destruction du royaume des Daces. Plusieurs de ces inscriptions appartiennent à l'époque de Trajan, d'autres datent d'une époque postérieure; l'auteur en cite quatorze dont les plus importantes ont été déterrées dans les environs de Varhely. Un grand nombre d'antiquités qui ont été trouvées dans cette contrée, ont été détruites par le vandalisme moderne. D'après l'auteur, ces deux pavés, dont le plus grand est très-endommagé, sont plus intéressans qu'importans sous le rapport de l'art. Les pierres dont cette mosaïque est composée ont $\frac{3}{4}$ de pouce de longueur sur $\frac{1}{4}$ de pouce d'épaisseur, ce qui donne naturellement un aspect grossier au travail. Le dessin qui se trouve au milieu du premier plancher est renfermé dans un cadre de $4\frac{1}{2}$ pieds carrés. Le cadre même du dessin a 1 pied de largeur, et offre des arabesques. Trois rangs de carreaux de diverses couleurs terminent le reste du plancher, dont la lisière blanche a environ 2 pieds de largeur. Le dessin représente *Priam* redemandant à *Achille* le corps d'*Hector*.

Le second dessin a 6 pieds de longueur sur 5 de largeur. Son cadre, qui a environ 5 pouces de largeur, est composé de triangles blancs et rouges. Il est entouré d'une large bande composée de trois rangs de carreaux offrant des arabesques. La lisière du plancher, ainsi que le fond des deux dessins, est blanche. C'est ce plancher qui est malheureusement endommagé. Il est probable que ce tableau représente le *Jugement de Pâris*. Toute la partie inférieure du tableau est méconnaissable. Cependant on peut encore assez bien distinguer *Pâris*, *Mercure*, *Minerve*, *Junon* et *Vénus*.

Ces deux tableaux, dont on ignore l'époque, sont recouverts d'inscriptions grecques. L'auteur prétend qu'ils sont dus à un artiste grec, et qu'ils datent du temps où l'art était déjà dans sa décadence.

L. D. L.

120. SUR LA COLLECTION DES MONNAIES ORIENTALES du chancelier ROUMANZOFF. (*Leipz. Liter. Zeitung*; mai 1826, n^o. 110, pag. 873.)

Le professeur Fræhn, à Pétersbourg, célèbre orientaliste, vient de terminer le catalogue de la collection des monnaies orientales qui se trouvent dans le cabinet du chancelier Roumanzoff. Cette collection a été faite dans l'espace de 8 ans, et compte, non compris les exemplaires doubles, plus de 700 pièces différentes, de diverses dynasties, et parmi lesquelles il s'en trouve plusieurs qui sont très-rares. M. Fræhn les a classées d'après les dynasties auxquelles elles appartiennent : 1^o. les califes de la maison d'Omméïa; 2^o. les Abassides; 3^o. les princes de la race d'Édris de Maroc; 4^o. les Tabirides de Khorasan; 5^o. les Samanides de la Grande Boukharie; 6^o. les Toulounides d'Égypte; 7^o. les Bnides; 8^o. les schahs de Choresmie; 9^o. les khans du Turkestan; 10^o. les Seldschuks de l'Asie Mineure; 11^o. les Aata-beks; 12^o. les khans de Kaptschak, de la famille des Dschudes, ou khans de la Horde d'Or; monnaies russo-tartares; 13^o. les khans tartares de la Crimée; 14^o. khans en Perse, de la famille du Mogol Hulagu; 15^o. khans de la famille Timours, Dschagataï, etc., de la Grande Boukharie; 16^o. sultans Osmans; 17^o. sofis persans, etc.; 18^o. rois de Géorgie; 19^o. monnaies qui ne sont pas encore déterminées. La classe la plus riche est composée des monnaies de l'époque des Samanides, et des khans de la Horde d'Or, vu qu'elles offrent presque toute la série de ces princes. Toutes ces monnaies ont été trouvées sur le territoire russe, et pour la plupart sur les lieux mêmes où régnaient autrefois leurs maîtres. Environ 80 pièces samanides, battues dans la Grande Boukharie, entre les années 896 et 942, ont été trouvées dans la terre par des paysans de Homel.

121. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES EN RUSSIE. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; mai 1826, n^o. 110, pag. 874.)

Sur l'invitation du curateur de l'Université de Kasan, M. F. Erdmann, professeur à ladite Université pour les langues orientales, fit, dans les mois d'avril et mai dernier, des excursions dans les gouvernemens de Viatka et d'Orenbourg, et sur les rives de la Kama, afin d'y découvrir les anciens monumens

qui pouvaient être restés dans l'oubli. M. Erdmann fut assez heureux pour en découvrir deux : le *Bourg du Diable*, près de Ielaboug, dont l'histoire fabuleuse remonte aux temps les plus reculés ; et une Metschède tartare. Ce dernier monument se trouve à 50 verstes d'Oufa, dans le village de Kalmasch, habité par des Metscherèdes et des Teptères. Ce lieu est entouré d'un grand nombre de tombes encore assez bien conservées. Les Tatares des environs de Kalmasch considèrent cette metschède comme un endroit saint, et ils y vont fréquemment en pèlerinage. M. Erdmann y trouva une pierre sépulcrale, portant une inscription kufique. Elle contient plusieurs sentences du Coran et le nom du khan tatar de la Horde d'Or, *Mustapha*, fils de *Gaialseddin Sogli Timur Bech*. Elle est datée de la 824^e. année de la Hedschra. Le voyageur n'a pas pu découvrir les véritables motifs de la vénération que les Tatares portent à ce lieu. Il présume que c'est parce qu'il renferme les seules reliques de leur âge d'or. Il paraît que les mauvais chemins et le grand nombre de rivières que M. Erdmann avait à passer dans de chétifs canots, sont cause que ses découvertes ne sont pas aussi nombreuses qu'elles auraient pu l'être sous d'autres conditions. Cependant les relations que lui a procurées son voyage l'ont mis en possession de plusieurs manuscrits arabes, persans et tatares, de la plus grande importance. Le journal auquel nous empruntons cet article, cite les manuscrits suivans comme étant les plus précieux : le *Schahnameh*, de *Ferdusi* ; le *Chamse*, de *Nisami*, orné d'un grand nombre de dessins ; l'ouvrage géographique de *Handullah* ; les ouvrages poétiques de *Hafis* ; la biographie des poètes persans, par *Dewleischah* ; *Ioussouf et Zuleicha*, par *Dschami*, avec beaucoup de dessins ; la biographie du schah *Abbas*, par *Iskender Munschi* ; les œuvres philosophiques et de médecine de *Ibn Sina* ; les ouvrages grammaticaux d'*Abdurrahman*, les écrits d'*Aboubekr Omar* et de *Suleiman Effendi* ; enfin le livre généalogique d'*Abulghasi*, etc. L. D. L.

122. OBSERVATIONS SUR LES TOURS RONDES en Irlande, par ROBERT HYDE GREG. (*Memoirs of the Liter. and philosoph. Society of Manchester*. 2^e. sér., vol. 4, pag. 332.)

En Irlande, on trouve une cinquantaine de tours rondes, hautes de 30 à 100 pieds, toutes bâties de la même manière,

divisées en plusieurs étages et ayant leur entrée à 10 ou 15 pieds audessus du niveau du sol ; au sommet elles sont percées de 4 croisées à cerceaux ; elles n'ont point d'escaliers, et sont dépourvues de tout ornement. Quand ont-elles été bâties, et à quel dessein ? Voilà la question. M. Hyde Greg rejette l'opinion que ces monumens sont d'anciennes tours de garde ; il y en a qui sont dans la vallée, et auraient mal gardé le pays. Ordinairement elles s'élèvent auprès des églises, et l'on trouve dans le voisinage une vieille chapelle voûtée en pierre. L'auteur pense que les chapelles et les tours sont de la même époque et ont eu de la relation entre elles ; les tours auraient été, d'après cette opinion, les bédérois de ces vieilles églises. Les paysans les appellent encore *bloghachd*, ou maisons à cloches. Il pense que ce furent les Danois, devenus chrétiens, qui les bâtirent ; ainsi que les chapelles. D-c.

123. COLLEZIONE DEI MONUMENTI SEPOLCRALI DEL CIMITERO DI BOLOGNA.

— Collection des monumens du cimetière de Bologne. In-8°.

Cah. VIII, IX et X. Bologne, 1826 ; Zecchi.

Ces 3 cahiers complètent le 1^{er}. volume d'un ouvrage qui se recommande par l'exécution typographique, non moins que par la beauté des gravures dont il est orné. Déjà, en 1809, l'abbé Schiassi avait publié un essai sur les épitaphes de ce cimetière ; mais personne, jusqu'à présent, n'avait entrepris d'en décrire les monumens qui, quoique modernes, sont en général remarquables par la beauté du style de leur architecture, et des sculptures qui la décorent. L'ouvrage que nous annonçons traite, à la fois, et des épitaphes et des monumens, ce qui ne pourra qu'être d'un haut intérêt pour les artistes et les hommes de lettres. Il serait bien à désirer que la ville de Milan possédât enfin un semblable établissement dans lequel on pût recueillir et concentrer tous les monumens (parmi lesquels il s'en trouve un grand nombre de très-beaux) qui, en ce moment, se trouvent épars dans les diverses localités où ils sont exposés aux intempéries des saisons. Le texte de l'ouvrage est en italien et en français. Ce premier volume contient 40 monumens. Nous en parlerons dans un article particulier lorsque l'ouvrage sera terminé. (*Bibliot. Ital.*, avril 1826, pag. 109.)

124. TOMBEAUX DÉCOUVERTS A MONTJAVOULT, département de l'Oise. (Extrait du *Rapport adressé au préfet* le 30 mai 1826.)

Montjavoult n'est aujourd'hui qu'un misérable village ; mais sa position sur un des points les plus élevés du département de l'Oise, à 210 mètres au-dessus du niveau de la mer, a dû en faire un point de défense assez important. On dit communément, mais sans preuves, qu'un temple de Jupiter a existé en cet endroit ; mais il paraît qu'on ne fait dériver cette assertion que de l'étymologie tout aussi hasardée de *Mons-Jovis* ou *Mont-Joye*. Cette dernière dénomination appartient, comme on sait, à un grand nombre de localités qu'on indiquait par un amas de pierres, et qui avaient servi anciennement à signaler des chemins, ou comme points de découverte, et sous ce rapport elle aurait pu convenir à *Montjavoult*, d'où la vue s'étend sur un immense horizon. L'église, fort bien bâtie et remarquable par la conservation de ses détails gothiques, présente, comme la célèbre église de Gisors, dont elle est voisine, un mélange d'architecture gothique et grecque qui en assigne la construction à l'époque de la renaissance des arts ; une tour carrée la surmonte et se termine par un dôme.

C'est dans une pièce de terre située à 15 pieds environ de cette tour que les tombes dont il est ici question ont été trouvées, à deux mètres de profondeur. Le propriétaire n'avait d'autre intention que de défricher ce terrain depuis longtemps inculte, et d'extraire en même temps, pour les vendre, les pierres d'anciennes fondations qu'on savait se trouver en divers sens à 6 pouces ou un pied de la surface.

Ces fondations appartenaient à un château dont les plus anciens habitans n'ont pas connaissance, mais dont l'existence est pourtant attestée par un titre qui n'a que 140 ans, et qui mentionne un champ voisin comme appartenant au *château*. Peut-être ce qu'on appelait ainsi n'était-il déjà à cette époque qu'un monceau de ruines qui avait conservé ce nom ; car il semble que la tradition du pays devrait remonter sans peine à l'an 1686.

C'est donc en fouillant l'emplacement dont on vient de parler, qu'on l'a trouvé rempli ou de débris de cercueils ou de cercueils entiers rangés à côté les uns des autres. Nul signe, nulle inscription, nul emblème ne décore ces tombes, dont la figure

uniforme est un carré long. La pierre dont elles sont faites est le calcaire grossier qu'on appelle *vergelé*, et que présentent les carrières voisines exploitées de temps immémorial. La partie qui reçoit le corps est d'une seule pierre creusée; mais toutes sont fendues en plus ou moins d'endroits, et aucune n'a pu être retirée intacte; les fragmens même ne conservent pas assez d'adhésion pour être employés.

Le nombre exact des tombes trouvées n'a pu être indiqué à cause de la quantité des fragmens, on le portait à plus de cent; mais il paraît devoir être réduit à une soixantaine. Quelques-unes avaient deux pieds de profondeur, il s'en est trouvé une très-bien couverte et remplie d'un sable rougeâtre, au milieu duquel étaient les ossemens; beaucoup d'ossemens aussi gisaient dans la terre à côté des cercueils.

Quelle que soit l'antiquité qu'on attribue à ces murs et à ces tombeaux, on remarque au même endroit des vestiges d'ouvrages bien autrement anciens. Au-dessous des fondations du château cité plus haut, on a trouvé d'autres parties du mur qui ont par conséquent appartenu à des constructions remplacées elles-mêmes par celles dont la mémoire est déjà effacée. Il est à regretter que le régalage des terres et l'état avancé où se trouvait le défrichement, lorsque l'autorité a été avertie, n'ait pas permis de constater la forme exacte de ces fondations.

Les seuls indices religieux qui aient été rencontrés sont deux petites pierres pareilles à celles qu'on voit quelquefois sur les fosses d'un cimetière; l'une porte la figure d'une croix grossièrement tracée, sans creux ni relief; l'autre une petite niche qui aurait pu être destinée à recevoir l'image d'un saint. Ces deux pierres appartiennent-elles à la même époque? C'est ce que rien ne démontre jusqu'ici.

Un vase de terre cuite grisâtre a été trouvé, ainsi que plusieurs autres, placé aux pieds d'un cadavre dans son cercueil. Ces vases paraissent avoir contenu du charbon dont on a découvert quelques petits morceaux dans la terre qui enveloppait les ossemens.

Les premiers résultats des fouilles ont produit la découverte d'un éperon en bronze, et celle d'une petite pièce d'argent fortement alliée de cuivre, aux armes de France, avec la légende : *Sit nomen Domini benedictum*, et au revers, *Carolus rex Francorum*.

Tous ces objets appartiennent, comme on voit, à plusieurs époques, et il en doit être ainsi d'une terre remuée à diverses profondeurs. C'est inutilement que l'on a cherché dans les souvenirs des habitans, la tradition du pays, si cet emplacement avait été occupé par un monastère, un château fortifié, ou tout autre établissement. Leurs réponses ont manifesté sur ce point l'ignorance la plus complète. B. B.

125. ESSAI SUR LES NIELLES, gravures des orfèvres florentins du XV^e. siècle; par DUCHESNE aîné. In-8^o. papier fin, orné de 8 pl. Prix, 15 fr. Paris, 1826; Merlin.

La détermination de l'époque précise d'une découverte importante dans les procédés des arts, est un fait qui intéresse à plus d'un titre l'histoire générale de l'origine et des progrès des connaissances humaines. L'art de la gravure en taille-douce est aujourd'hui, par ses productions, un des besoins des sociétés modernes. On aimera donc à apprendre, dans l'ouvrage que nous annonçons, comment, des informes gravures en relief sur bois ou sur métal, on est arrivé à ces chefs-d'œuvre de la gravure en creux sur cuivre, plus généralement connus sous la dénomination de gravures en taille-douce. Les *nielles* ont été le mode et l'agent de transition d'un procédé à l'autre, et, comme dans beaucoup d'autres circonstances, le premier inventeur a eu un maître, et ce maître a été le hasard.

L'orfèvrerie, qui a été pratiquée dès la plus haute antiquité, et qui s'est conservée sans interruption, grâce à la nécessité de la monnaie, quand tous les autres arts du dessin périssaient sous le poids de la barbarie, était surtout florissante en Italie à l'époque de la renaissance des arts, et les orfèvres étaient alors tout à la fois dessinateurs, sculpteurs, ciseleurs et graveurs. Sur les surfaces planes et sans relief ils traçaient des figures à la pointe; ils ajoutaient des hachures croisées dans le fond, quelques tailles dans les parties ombrées, afin de faire ressortir ces figures; et, pour donner plus d'éclat à leur ouvrage, ils couvrirent ces tailles d'un *émail noir* dont l'effet était de faire briller davantage les parties d'argent qui restaient à découvert, et c'est cette dernière partie du travail, l'addition de l'émail noir, qu'on nomme *nieller*, *lavoro di niello*, venant, selon Ménage, de *niger* et *nigellus*.

Ce mot, et l'art qu'il désigne, remontent l'un et l'autre assez

loin dans le moyen âge. Ducange cite plusieurs passages d'écrits en langue latine où se trouvent ces phrases : *Nigello pulchro opere, altare cum nigello, scutellam argenteam cum nigello, scutella argentea nigellata*. Enfin, on voit par le testament de Léodebade, abbé de Saint-Aignan d'Orléans, sous Clotaire II (testament rapporté par Halgar, *Historiæ Francorum scriptores*, tome VI, 618), que l'art de nieller un ouvrage d'orfèvrerie était connu au VII^e. siècle de l'ère chrétienne. On y mentionne, en effet, *scutellas massilienses deauratas, quæ habent in medio cruces niellatas*. C'est le plus ancien témoignage historique sur ce procédé. Nos vieux romanciers parlent aussi d'*épées noelées* ou *noïelées*; mais on ne doit pas confondre la niellure avec la damasquinure, qui est un ouvrage à plusieurs couleurs, ni avec le guillochage, encore moins avec l'encaustique, la niellure n'étant que l'art de placer de l'émail noir dans les tailles faites par la pointe ou le burin sur une plaque de métal. Des ouvrages de ce genre existent dans divers cabinets célèbres de l'Europe.

Il paraît, d'après l'examen de ces ouvrages et les relations des historiens de l'art en Italie, que l'orfèvre qui se proposait de nieller l'ouvrage qu'il venait de terminer au burin, mettait dans un creuset de l'argent, du cuivre, du plomb, du soufre et du borax; que ce mélange étant fondu et chauffé jusqu'à la vitrification, on le coulait pour le faire refroidir. Cette composition était ensuite pilée, broyée et tamisée en poudre très-fine que l'orfèvre répandait avec précaution sur les tailles de l'ouvrage qu'il voulait nieller. Il le plaçait auprès d'un feu clair, et la flamme, poussée directement sur la composition, la mettait de nouveau en fusion, et l'attachait au métal, dont les aspérités servaient à la retenir. Une pierre ponce usait ensuite les superfluités de la composition; des matières plus douces, et enfin le frottement de la main achevaient de la polir.

Comment, de ces procédés divers, arriva-t-on à l'impression des estampes tirées sur cuivre où le sujet était tracé en creux? Ces procédés mêmes sont le fil conducteur vers la solution de cette question. La niellure d'une pièce ne permettant plus aucune retouche, aucune correction, l'orfèvre nielleur devait s'assurer que son ouvrage avait acquis toute la perfection qu'il pouvait lui donner; il en prenait donc une empreinte avec une terre fine et compacte qui happait la teinte noire et grasse dont

il avait d'abord rempli les tailles de sa plaque de métal ; mais ces empreintes se détériorant facilement par la dessiccation même de la terre, l'un des orfèvres nielleurs imagina de couler sur cette première empreinte de terre une empreinte en soufre, plus facile à conserver, et qui, de plus, avait l'avantage de représenter le dessin de l'ouvrage même dans son véritable sens. Une couche de plâtre, ajoutée à l'épaisseur de l'empreinte en soufre, rendait celle-ci plus solide et en assurait la conservation. Tel était l'état de l'art quand Maso Finiguerra, qui travaillait à Florence au milieu du XV^e. siècle, y trouva l'art d'imprimer les gravures sur papier en 1452. Vasari, assez amateur d'anecdotes, vraies ou faites à plaisir, raconte à ce sujet qu'une femme ayant, par mégarde, posé un paquet de linge mouillé sur une planche prête à être niellée, Finiguerra ne fut pas peu émerveillé quand il s'aperçut que ce linge mouillé, qui était resté quelque temps sur cette planche, en avait pris fidèlement l'empreinte. De là au papier humecté le pas n'était ni grand ni difficile à faire ; mais Finiguerra le fit le premier, et l'honneur de l'invention de ce genre d'impression ne peut plus lui être contesté. C'est ce que M. Duchesne démontre par l'examen soigneux des faits et la discussion critique de tous les doutes et de toutes les oppositions.

De cet état successif des choses sont nées quatre sortes de monumens de l'art de la gravure : 1^o. les *ouvrages d'orfèvrerie niellés*, de formes variées, mais en général de petite dimension, ayant servi à l'ornement des meubles, ou étant eux-mêmes des bijoux employés à divers usages. Le plus célèbre est *la Paix* (on appelle ainsi une plaque de métal plus ou moins décorée, que le célébrant baise, et qu'on donne à baiser aux ecclésiastiques en leur disant *Pax tecum*, dans les grandes fêtes et pendant l'*Agnus Dei*), gravée par le même Finiguerra pour l'église de Saint-Jean de Florence, et qui se voit aujourd'hui au musée de cette ville ; 2^o. les *empreintes en terre*, prises sur la plaque de métal gravée en creux : on n'en connaît aucune qui soit venue jusqu'à nous ; 3^o. les *empreintes en soufre*, prises sur les empreintes en terre : on a 23 pièces de ce genre ; 4^o. enfin, les empreintes sur papier ou *estampes*, les *nielles* proprement dits, et c'est à la description de ces nielles connus en Europe qu'est consacrée la seconde partie de l'ouvrage de M. Duchesne ; mais il nous montre auparavant cet art nouveau, inventé à Florence,

se répandant en Lombardie , dans les états vénitiens et en Allemagne , où l'existence de graveurs en ce genre en 1466 a déjà été démontrée ; et cette date n'est pas indifférente , puisqu'elle a donné lieu à une de ces rivalités scientifiques dont l'invention de l'imprimerie fournit un autre exemple : car on a voulu avoir en Allemagne et même en Italie des estampes antérieures à celle de 1452 , qui est au Cabinet du roi , à Paris. M. Duchesne aîné défend avec un zèle plein de raison l'antériorité de cette estampe sur toutes les autres ; il prouve qu'elle est la première épreuve sur papier d'une gravure sur métal , et qu'elle est unique. C'est le couronnement de la Vierge , que Finiguerra grava et niella pour Saint-Jean de Florence , et dont il reçut le paiement en 1452. L'épreuve ne peut , en effet , être postérieure ni à la niellure de la planche d'argent , ni à l'époque du paiement de l'ouvrage terminé. Il est vrai que les rivaux , et M. Bartsch à leur tête , prétendent que cette épreuve est moins ancienne , et qu'elle a été tirée postérieurement sur une empreinte en soufre ; mais on ne conçoit guère qu'une planche en soufre puisse supporter sans se briser la forte pression exigée par le tirage de l'épreuve en papier. On peut donc s'en tenir aux conclusions de M. Duchesne sur la certitude de l'époque de l'estampe , époque qui est aussi celle de l'origine de l'art d'imprimer une gravure en taille-douce. Il est juste de rappeler qu'un savant italien , l'abbé Zani , remarqua le premier cette précieuse production de l'art dans un volume du Cabinet du roi , en 1797 , qu'il l'annonça en 1798 , et qu'il en a donné la description dans l'ouvrage qu'il a publié à Parme en 1802. Le souvenir de la joie extraordinaire de cet excellent homme , au moment où il fit cette précieuse découverte , s'est conservé à cause du calme non moins extraordinaire dans lequel il avait été jusque-là durant six mois de travail dans ce même cabinet ; et l'on ne peut que savoir gré à M. Duchesne de la place qu'il a donnée dans son livre à ce savant distingué , en y insérant son portrait , pris au moment où il reconnaît cette estampe unique , et dessiné par feu M. Denon. Il est à regretter qu'on n'ait pas pu joindre à ce portrait celui de Finiguerra même , le chef des orfèvres nielleurs , dont il nous est parvenu des estampes ou épreuves en papier , prises sur leurs ouvrages non niellés. M. Duchesne donne la liste de ceux qui se distinguèrent à Florence , Bologne , Milan , Pavie , Gênes , Sienne , etc. Des niel-

les remarquables par la grâce de la composition, ainsi que par la correction du dessin, n'avaient été attribués à aucun artiste en ce genre ; ils sont marqués P. et O. P. D. C. , une ligne horizontale coupant la verticale du P. dans les deux marques ; et M. Duchesne aîné ayant ensuite trouvé un nielle d'un travail analogue marqué DE. OPUS. PEREGRINI. CES. , conclut de l'analogie de ces marques qu'ils étaient tous du même maître, Peregrini de Césane. Il a recomposé ainsi l'œuvre de ce maître distingué, et son opinion a paru assez bien fondée pour que des étrangers l'aient produite dans des ouvrages récents sans en dire l'origine ; mais M. Duchesne avait déjà nommé Peregrini parmi les orfèvres nielleurs, toutefois sans rendre compte de ses motifs, dans sa Notice des estampes exposées à la Bibliothèque du Roi, publiée en 1819. Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les travaux des autres orfèvres nielleurs, travaux dont il nous est parvenu des épreuves, il termine la partie historique de son ouvrage en exposant quelques-uns des caractères principaux auxquels on reconnaît les *nielles*. Les estampes de cette origine sont de petite dimension ; les plus grandes n'excèdent pas 4 pouces, d'autres n'ont qu'un à 2 pouces ; il y en a de 4 lignes seulement. Les fonds sont noirs, excepté quand la gravure n'était pas terminée sur le métal. L'encre est souvent bleuâtre ou grise ; les nielles sont d'une grande finesse et les tailles extrêmement serrées. Les inscriptions sont retournées, parce qu'elles étaient tracées dans leur sens naturel sur la planche de métal. Il y a cependant des épreuves sur papier qui portent une inscription dans son vrai sens ; mais on remarque qu'elles sont dans la marge du bas, qu'on pouvait supprimer après l'exécution de l'épreuve qui portait le nom de l'artiste. On ne peut donc ni rejeter ni suspecter une estampe qui réunit tous les caractères des nielles, quoique l'inscription n'y soit pas à contre-sens. Mais on ne doit pas prendre pour des nielles ces gravures dont les sujets se détachent aussi en clair sur un fond noir, composées par les petits maîtres allemands et les maîtres français de Losne, Mignet et autres, pour servir de modèles aux joaillers et aux orfèvres, et les estampes de ce genre se distinguent des nielles par la vigueur du ton, l'épaisseur et la blancheur du papier, et par la régularité de la gravure, qui n'a pas la finesse des nielles.

Ce qui vient d'être dit n'indiquera que très-sommairement

à nos lecteurs les recherches nombreuses et variées faites par M. Duchesne sur la matière qu'il a traitée en parfaite connaissance de cause , et tous les faits nouveaux qu'il ajoute à l'histoire de l'art de la gravure. Son ouvrage est le premier chapitre de cette même histoire , et les savans comme les artistes , et les amateurs de gravures , auront un bon guide de plus pour cette partie intéressante de leurs études. En y ajoutant la description de tous les nielles qu'il a connus , soit par lui-même , soit par des descriptions déjà publiées (et les premiers sont les plus nombreux), M. Duchesne complète très-heureusement son ouvrage , et il n'a épargné pour cela ni temps ni dépense. Il s'est rendu en Angleterre , encouragé par S. Exc. le ministre de l'intérieur , afin de visiter les grands cabinets qui possèdent des estampes du genre de celles qu'il décrit. Aussi son catalogue , dressé méthodiquement , contient-il la description de 428 pièces réunies sous le titre général de *nuelles* , y comprenant à la fois les planches originales en argent , les empreintes en soufre , et les épreuves sur papier , quoiqu'il fût à désirer peut-être qu'il eût fait de ces dernières une classe spéciale , comme celle qui est plus particulièrement l'objet de ses recherches. Mais les tables nombreuses qui terminent son livre peuvent suffire aux désirs des amateurs , parce que ces tables offrent toutes les distinctions et classifications qui doivent rendre l'usage de ce volume plus commode. Il est orné de plusieurs nielles reproduits avec une scrupuleuse fidélité , et choisis parmi les plus remarquables , tels que l'Adoration des Mages et l'Assomption de la Vierge , par Finiguerra , de la Bibliothèque du Roi , une *Paix* , du même , du cabinet de l'archiduc Charles ; la Résurrection , par Peregrini , du cabinet de M. Woodburn , à Londres , etc. De jolies vignettes , composées dans le genre des nielles , ornent diverses pages de cet ouvrage ; il se recommande sous tous les rapports aux gens de goût , aux savans et aux artistes , comme une composition dans laquelle rien n'a été épargné pour la leur rendre à la fois utile et agréable. C'est un livre fait en toute conscience , et qui est , de la part de son auteur , un nouveau et véritable service rendu à la science à laquelle il a consacré toute sa vie.

C. F.

HISTOIRE.

126. ARCHIV FOR HISTORIE OG GEOGRAPHIE. — Archives d'histoire et de géographie ; publiées par J.-Chr. RUISE. Année 1825, 12 cah. in-8°. ; année 1826, cah. I-IV. Copenhague, imprimerie de Thiele.

Nous aurons peu de chose à dire de ce recueil, dont le but est bien moins de contribuer aux progrès de la science que de fournir aux gens du monde un recueil de morceaux intéressans sur l'histoire, la biographie et la géographie. Dans les 16 cahiers que nous avons sous les yeux, il n'y a qu'un seul morceau original ; c'est une *Histoire de l'Observatoire astronomique de Copenhague*, par M. Ursin ; tout le reste est traduit de l'allemand, du français et de l'anglais. Les journaux et compilations de l'Allemagne ont été fréquemment mis à contribution. L'éditeur ne se pique pas toujours de donner du neuf : il fait des extraits même des ouvrages historiques de Crevier et de Robertson, ce qui, entremêlé de fragmens d'ouvrages modernes, forme une sorte de bigarrure, qui pourtant n'est pas sans intérêt, mais où la science ne trouve guère à puiser. D-c.

127. LES PHÉNICIENS ONT-ILS CONNU L'AMÉRIQUE ET L'ONT-ILS HABITÉE ?
(*Ocios de Espanoles emigrados*, juin 1826, pag. 548.)

L'auteur ne doute point des voyages des Phéniciens en Amérique ; il cite Aristote, Hérodote et le Périple d'Hannon qui pourtant n'en parlent guère ; ensuite il a recours aux analogies.

D'abord, dit-il, il est incontestable, comme l'écrivait à Paul III l'évêque de Tlaxcala, Don Julien Garcès, que les anciens Indiens peignaient au lieu d'écrire, c'est-à-dire qu'ils employaient des images à la place de lettres ; et lorsque Solorzano assure que les Indiens occidentaux ignoraient l'usage des lettres, il ajoute que les Mexicains suppléaient aux lettres au moyen d'images et de figures, et les Péruviens au moyen de quipos, usage qui fut commun chez les peuples orientaux, et que Lucain cite chez les Phéniciens.

Ces images, comme le dit Diodore de Sicile, représentaient des animaux, des membres du corps humain, des instrumens qui n'éclaircissaient ni ne perfectionnaient le discours ; mais qui

présentaient des idées naturelles ou symboliques de ce que l'on voulait exprimer. Ainsi l'épervier signifiait des choses qui se font rapidement, parce que le vol de cet oiseau exprime la rapidité. Le crocodile était le symbole de la malice et du silence; l'œil, celui de la vigilance; la main ouverte, celui de la libéralité, et fermée, de la conservation des biens, de l'avarice, etc. Les anciens Indiens ont laissé de semblables vestiges dans leurs temples, dans leurs palais, dans leurs thermes et autres lieux publics. Quoiqu'il soit dit que plus tard les Phéniciens inventèrent les caractères alphabétiques, comme l'assurent les auteurs anciens, en parlant de Cadmus, et qu'ils répandirent l'art d'écrire dans les îles et sur les côtes de la Méditerranée, en Afrique et en Espagne, il paraît vraisemblable que, ne les ayant pas encore à l'époque où ils découvrirent le continent d'Amérique, les Indiens en restèrent à leur écriture symbolique, faute de communications avec ceux qui, les premiers, les avaient visités.

Il est à regretter que les conquérans du Nouveau-Monde aient brûlé et détruit par ignorance la plus grande partie de ces images, qu'ils prirent pour des caractères magiques et diaboliques. On retrouve encore aujourd'hui des vestiges de cette antiquité respectable dans des peintures et sculptures grossières qui représentent des oiseaux, des quadrupèdes, des têtes, des pieds, des mains et autres parties du corps, des instrumens de musique, des plantes, des bouquets de fleurs et autres figures qui indiquent avoir été des fragmens d'écriture. Une grande partie de ces monumens sont conservés dans les livres mexicains publiés d'abord par *Purchas*, selon la version espagnole, à la sollicitation d'Henri Spelmann; ensuite par *Thevenot*, dans le 2^e. volume de ses différens voyages, intitulé : *Histoire de l'empire du Mexique*. Plus tard, Gemeli publia, dans son *Tour du monde*, diverses figures qui ressemblent aux caractères hébreux *dalet*, *caph* et *resch*, ce qui a autorisé plusieurs savans à penser que l'écriture phénicienne était aussi parvenue jusqu'au continent d'Amérique.

Une autre circonstance très-favorable à cette opinion, c'est l'analogie que l'on observe entre plusieurs mots usités chez les anciens Indiens, et certains mots de la langue punique, malgré quelques différences dans la signification et dans la manière de les prononcer. A l'appui de cette assertion, l'auteur cite une

foule de prétendues analogies qui ne seront pourtant pas aussi évidentes pour les lecteurs que pour l'auteur. Voici quelques-unes des plus raisonnables.

Il était très-commun chez les Phéniciens, dit l'auteur, de commencer beaucoup de noms de lieux habités par *car*, idole, et *carta* ou *carja*, qui signifie ville. On en retrouve encore des traces en Espagne dans les noms *Cartagena*, *Carteya*, *Cartama* et autres. On peut en penser autant à l'égard des noms américains suivans; *Cara*, province de Quito; *Carabaya*, province du Pérou, sur les confins du pays habité par les Indiens carangues; les rivières *Carabaillo*, au Pérou; *Carabana*, affluent de l'Orénoque, et *Carabatang*, qui prend sa source dans la Sierra des Indiens Iguares du Brésil; *Carabuco*, ville de la province de Cuasuyos, au Pérou; *Carac*, village du Corrégidorat de Cauta; *Caracara*, petite province de Charcas; *Caracares*, lagune du Paraguay; *Caracas*, capitale de Venezuela; *Caracoa*, ville de la province de Parinacocha; *Caracollo*, *Caracoto*, *Caragayas*, *Carahuacra*, *Caraibamba*, *Caraima*, villages, et *Caraimilla*, *Caramanta*, villes de la Nouvelle-Grenade, et une infinité d'autres lieux habités de ces contrées, qui offrent tous cette marque d'analogie.

Quior signifie, en langue punique, feu, foyer, et par métaphore, maison, demeure, logis; *cur*, creuser la terre pour en tirer de l'eau; *queri*, amas de terre ou de pierres formé par une excavation. Les noms de lieux qui commencent par *cor* et *cur*, *quir* et *quer*, sont innombrables dans les deux Amériques. En voici quelques-uns: *Corai*, *Corani*, *Coras*, *Corca*, *Corchue*, *Coreola*, *Corculla*, *Core*, *Corebo*, *Corena*; etc.; *Curalmara*, *Curalmari*, *Curalmasi*, *Curay*, *Cural*, *Curampa*, *Curanaris*, *Curapo*, *Curasco*, *Curataquiche*, etc.; *Queratoco*, *Querco*, *Querétaro*, *Quero*, *Querobamba*, *Queromaca*, etc.; *Quirabas* et *Quirandies*, nations de l'Amérique du Sud; *Quirereches*, *Quirin*, *Quirue*, villages; *Quiriquina*, île du Chili; *Quiriquipas*, nation de Caraïbes; *Quirrubas*, Indiens de la Nouvelle-Grenade, etc.

On aperçoit, continue l'auteur, des traces de la barbarie des Cananéens dans les sacrifices des Indiens idolâtres. Les Espagnols trouvèrent à Yucatan beaucoup de statues en métal, qui étaient creuses, et avaient les mains jointes pour recevoir les enfans offerts en sacrifice. On allumait du charbon dans la cavité de l'idole, et le métal s'échauffant réduisait bientôt en

rendres ces innocentes victimes. On y voit encore la peinture de *Moloc*, idole de la Palestine. C'était une statue en bronze, creuse et ouverte à la région de l'épaule. Ses bras étendus servaient à recevoir les victimes qu'ils embrasaient à l'instant. Ces horribles sacrifices, et d'autres rites barbares que les Phéniciens communiquèrent aux Carthaginois, furent en usage parmi plusieurs nations de la Nouvelle-Espagne, comme le rapporte Herrera. Non-seulement ils sacrifiaient leurs prisonniers, mais même leurs propres compatriotes, à défaut des premiers.

Les Indiens du Pérou baisaient l'air, et les Phéniciens remuaient les lèvres vers l'orient, en signe d'adoration. Tertullien les blâme à cette occasion dans son *Apologétique*. La vénération des anciens Mexicains pour l'idole de l'air appelée *Quetzalcoatl*, et celle des Péruviens pour l'air, paraissent dériver du culte que les Phéniciens rendaient aux vents, auxquels Usou éleva des autels, comme le rapporte Eusèbe de Césarée. L'usage barbare de se tirer du sang pour en arroser les idoles, est commun aux Phéniciens et à plusieurs nations indiennes. Le rite phénicien, de consacrer des pierres à Mercure en en faisant des monceaux, paraît être un usage très-ancien des Péruviens. Ils faisaient, dit le P. Acosta, des amas de pierres sur leur chemin dans le but superstitieux d'assurer la prospérité de leur voyage. Il reste encore aujourd'hui des traces de cette coutume phénicienne dans quelques provinces d'Espagne.

L'idole *Rimac* eut une grande célébrité parmi les Indiens du Pérou, à cause des oracles qu'elle rendait. Il semble offrir beaucoup d'analogie avec l'idole *Rimmon* de Damas. Grotius croit que, sous ce symbole, ils adoraient le soleil, qu'ils appelaient *Belsamen*, maître du ciel. Ce rite des Gentils est commun à presque toutes les Indes orientales et occidentales, et paraît avoir été le premier parmi tous les idolâtres.

Lors de la découverte du Nouveau-Monde, on retrouva des traces de la vénération des Cananéens pour les serpens. Torquemada dit qu'une grande quantité de tribus indiennes adoraient les couleuvres et observaient leurs mouvemens pour en tirer des augures. Les Mexicains entretenaient une couleuvre entortillée autour de leur idole *Huitziloputli*; les armes des Incas représentaient deux couleuvres d'or dans un champ d'azur. En outre, les Incas croyaient pouvoir se transformer en couleuvres, et c'est sous cette forme que *Ataheralpa* feignit d'avoir

échappé aux armes de son frère *Huascar*. Des témoignages irrécusables nous prouvent que les Phéniciens convertissaient en divinités les héros de leur nation, tel qu'ils le firent à l'égard d'Hercule et de Tinuis; et *Viracocha*, au Pérou, et *Quetzalcoatl*, au Mexique, nous montrent que les Indiens imitèrent cet usage. Quant au caractère, les écrivains qui ont dépeint celui des nations indiennes, lors de la conquête du Nouveau-Monde, s'accordent presque tous avec ce que Plutarque rapporte des mœurs des Phéniciens. On y trouve, comme chez ces derniers, une foi superstitieuse dans les augures et les sorciers, de la perfidie, de la timidité, de la paresse, de la cruauté, et une obéissance passive aux chefs. L'usage de conserver les cadavres était commun aux Phéniciens et aux Indiens de l'Amérique. Aucun peuple de l'antiquité n'a surpassé les Phéniciens dans le tir de l'arc, et l'adresse dans cet exercice était portée au plus haut degré chez les Américains. Bochart cite plusieurs témoignages qui prouvent que les Phéniciens se servaient de plumes pour divers ornemens; il ne resta aucun vestige de cet art singulier, ni en Asie ni en Europe, depuis la ruine de Tyr; mais plusieurs nations indiennes le poussèrent à un si haut degré de perfection qu'ils étonnèrent nos plus habiles artistes.

128. GUIL. CRADNER COMMENTATIO EXHIBENS HISTORIAM SAMANIDARUM.
In-4°. de 90 pages; 1825.

Cet écrit a été couronné au concours de Göttingen. Il est, par sa nature, d'une assez grande importance. C'est la base d'un travail qu'il conviendra d'étendre à toutes les parties de l'histoire de la Perse. Comme tout ce qui est né des débris du Califat, la série des *Samanides* est entourée de beaucoup d'obscurité. On ne pourra présenter un tableau fidèle de ces époques que quand chaque dynastie aura été l'objet d'un examen plus approfondi, que lorsqu'on aura su, par le moyen d'une saine critique, éloigner toutes les contradictions. L'auteur du traité que nous avons sous les yeux, s'est fort bien acquitté de la tâche qui lui était imposée: comparant entre elles les sources que l'impression a fait connaître au public, il a reconstitué une histoire suivie des Samanides, en s'y préparant par des aperçus succincts sur les Thahérides et les Soffarides. La publication des manuscrits est encore si peu avancée que l'on prévoit pour l'avenir beaucoup de rectifications et de changemens. Toutefois,

les orientalistes doivent savoir gré à M. Cradner des peines qu'il s'est données; c'est ainsi que la science fera de véritables progrès.

P. DE GOLBÉRY.

129. TAKYODDINI AHMEDIS AL-MAKRIZII Narratio de expeditionibus à Græcis Francisque adversus Dimyatham ab A. C. 708 ad 1221 susceptis. E codicibus Bibliothecæ Lugduno-Batavæ excerpit, latine reddidit et annotatione illustravit H.-A. HAMAKER; ex classis tertiæ Instituti regii belgici commentariis. In-4°. de 131 p., avec 2 cartes; prix, 3 rthlr. 8 gr. Leipzig, 1824; Weigel. (*Beck's Allg. Repertor.*, 1825; 1^{er}. vol., n^o. 2, pag. 120)

On ne saurait méconnaître le grand avantage qui doit nécessairement résulter, pour l'histoire du moyen âge, et particulièrement pour celle des croisades, de la comparaison des auteurs grecs et de l'occident avec les écrivains orientaux. L'ouvrage que nous annonçons paraît venir à l'appui de cette assertion. L'auteur s'y attache principalement à raconter les événemens de la sixième croisade, relatifs aux sièges et attaques dirigés par les chrétiens contre Damiette. Il a puisé les faits dans la description de l'Égypte par Makrizi, qui présente un exposé détaillé de l'expédition de Louis IX contre l'Égypte; mais comme cet auteur s'accorde exactement avec Dschemaleddin et Ibn-Ferat, dont les extraits sont rapportés dans le 7^e. vol. de l'Histoire des Croisades par Michaud, M. Hamaker n'en donne que des fragmens omis ou défigurés, selon lui, par l'auteur français, et propres cependant à expliquer les auteurs chrétiens qui ont décrit cette guerre. Le texte est imprimé d'après 3 manuscrits de Makrizi, lesquels se trouvent dans la Bibliothèque de Leyde. Il est suivi de la traduction latine.

L. D. L.

130. FASTI HELLENICI. — Chronologie civile, militaire et littéraire de la Grèce, depuis la 55^e. jusqu'à la 121^e. olympiade, par Henry-Fynes CLINTON, Esq. In-4°. Oxford, 1824. (*Classical journal*, n^o. LXII.)

Les écrivains qui se sont occupés d'histoire grecque ont remarqué le peu d'accord qui règne entre les chronologistes, dans la fixation des dates, non-seulement pour les faits d'une

haute antiquité, mais aussi pour ceux de temps assez modernes. Les erreurs, qui étaient une conséquence inévitable de la tradition orale, auraient dû disparaître par l'emploi de l'écriture, moyen plus stable et plus fidèle de transmission. Mais tel n'est point malheureusement le cas de l'histoire grecque : ceux qui en font l'objet de leurs études, sont arrêtés presque à chaque pas, et trouvent, à peu d'exceptions près, autant de dates pour un seul fait, qu'ils consultent de chronologistes.

M. Clinton est clair dans ses développemens, bref et concluant dans ses raisonnemens, patient dans ses investigations, et circonspect dans ses inductions. Bien que son ouvrage ne soit pas à l'abri de toute objection, néanmoins nous n'hésitons point à le recommander à quiconque veut avoir des notions exactes sur les époques célèbres qu'il embrasse.

Les tables chronologiques sont dressées sur cinq colonnes. La 1^{re}. contient les années avant l'ère vulgaire ; la 2^e. , les olympiades et les archontes d'Athènes qui y correspondent, avec la citation des auteurs qui ont fourni les dates ; la 3^e. , les principaux événemens qui, selon les écrivains grecs, sont arrivés aux époques indiquées, avec de courtes remarques, lorsqu'elles sont nécessaires pour confirmer l'opinion de l'auteur cité ; la 4^e. , des faits particuliers relatifs aux philosophes, aux historiens et aux orateurs, et à leurs ouvrages ; la 5^e. , les poètes, leurs productions et les représentations dramatiques. Les deux dernières colonnes seront surtout appréciées par les admirateurs de la littérature grecque ; et M. Clinton fait à ce sujet une observation judicieuse : il dit que pour être bien compris, les orateurs et les poètes doivent être lus suivant l'ordre des temps où ils ont composé ou publié leurs ouvrages, et n'être jamais séparés des événemens qui en furent contemporains, à cause sans doute des nombreuses allusions qu'on y rencontre.

Les tables sont suivies d'un appendix dans lequel M. Clinton se livre à plusieurs discussions très-intéressantes et très-variées qu'il n'eût pas été convenable de placer dans le corps de l'ouvrage, et dont plusieurs méritent d'être distinguées ; telles sont celles où l'auteur traite des jeux Pythiens, des rois de Sparte et de Perse, des mois attiques, de Démosthène, etc.

M. Clinton divise la chronologie grecque en trois périodes : La 1^{re}. comprend le temps qui a précédé l'usurpation de Pisis-

trate ; la 2^e. , l'espace renfermé entre Pisistrate et Ptolémée Philadelphe ; la 3^e. , le temps qui s'est écoulé depuis ce roi jusqu'à l'ère chrétienne. Mais l'ouvrage ne contient que la 2^e. période , et l'auteur fait espérer un travail du même genre sur la 1^{re}. Nous regrettons qu'il n'ait pas continué sa table chronologique jusqu'à l'entière soumission de la Grèce aux Romains ; mais nous ne saurions approuver sa division de la 2^e. et de la 3^e. période ; il ne se passa sous le règne de Ptolémée Philadelphe , aucun événement qui ait changé en rien le sort de la Grèce , ni par conséquent qui puisse servir d'époque chronologique , quoiqu'alors les premiers successeurs d'Alexandre eussent disparu de la scène du monde. Depuis long-temps l'esprit de patriotisme était étouffé chez les Grecs. Il parut vouloir se ranimer dans la ligue Achéenne , mais ce ne fut que pour s'éteindre entièrement. Philippe , à la bataille de Chéronée , porta le coup mortel à la liberté de la Grèce. Cette victoire du roi de Macédoine fut le signal d'une décadence générale , qui alla toujours croissant chez un peuple que le courage militaire et la culture des arts avaient si long-temps illustré , qui avait toujours combattu pour son indépendance avec une valeur couronnée de succès , et avait étendu au loin sa domination. C'est proprement à cette époque que commence la 3^e. période ; et nous espérons que M. Clinton adoptera cette division , en fondant son ouvrage dans une chronologie complète de la Grèce , depuis les temps les plus reculés jusqu'à la domination des Romains.

Un examen détaillé des *Fasti Hellenici* nous entraînerait trop loin , et d'ailleurs il n'en est pas besoin pour donner de l'ouvrage une idée suffisante. Nous y avons remarqué plusieurs superfluités qu'on peut regarder comme des redites destinées à remplir les colonnes : ainsi , après avoir dit que l'année 513 avant J.-C. était la première d'Hippias , accomplie en hécatombéon ou juillet , il était inutile d'ajouter que l'année 511 était la troisième d'Hippias finissant dans le même mois. C'est un calcul qui n'a pas exigé une forte contention d'esprit. La même remarque doit s'appliquer (*mutatis mutandis*) aux années 498 , 496 , 495 , 462 , 340 , etc.

Arrivé à l'année 539 , l'auteur fait d'excellentes observations sur Pythagore ; mais s'il florissait à cette époque , et s'il mou-

rut en 472, il n'était pas nécessaire de dire qu'il fleurit pendant cet intervalle. De semblables redondances se rencontrent aux articles d'Hipponax, d'Ibycus, de Panyasis, etc.

A l'année 517, on trouve un passage d'Athénée qui nous apprend quelle était la population de l'Attique, lorsque Démétrius de Phalère en fit le recensement; le voici : εὐρεθῆναι Ἀθηναίους, μὲν δις μυριάδας τοῖς χιλίοις, μετοίκους δὲ μυριάδας τεσσάρωνδε. M. Clinton trouve dans ces nombres le total d'environ 539,500 habitans. Il est difficile de comprendre une pareille arithmétique, et de concevoir que 21,000 citoyens, 10,000 métèques et 400,000 esclaves puissent faire plus ou moins de 451,000 habitans.

Ces remarques ne paraîtront pas trop minutieuses, si l'on songe que l'exactitude est l'âme de la chronologie; à laquelle on peut appliquer ce que Porson a dit de la critique : *Nihil contemnendum est, neque in bello, neque in re critica.*

E. C. D. A.

131. HISTOIRE ROMAINE; par NIEBUHR.

La seconde édition de l'Histoire romaine du conseiller d'état prussien Niebuhr va paraître. Le 1^{er}. volume est déjà sous presse, et les feuilles en sont communiquées par l'auteur à M. de Golbéry, notre collaborateur, qui s'est chargé de faire connaître par une traduction l'un des ouvrages les plus importants de notre époque. Quelles que soient les idées particulières à chacun sur le plus ou moins de certitude des premiers faits de l'histoire de Rome, tout le monde est d'accord sur ce point, que, sous les rapports du droit public, le nom de M. Niebuhr est fait pour opérer une révolution dans les idées. On ne peut lui contester le mérite d'avoir le premier recomposé la constitution de l'ancienne Rome. Le chapitre qui concerne la législation de Servius-Tullius a satisfait tous les savans, et cette partie de l'ouvrage vient de recevoir de précieux développemens. En général, il s'agit plutôt d'un ouvrage nouveau que d'une nouvelle édition. M. Niebuhr n'a donné son assentiment à nulle autre traduction, et celle qui paraîtra chez le libraire Sautetet, est la seule qu'il ait accueillie. M. de Golbéry, qui déjà avait traduit la première édition, a cru devoir attendre pour publier son travail, que l'auteur ait revu et complété les brillans ré-

sultats de ses recherches. Désormais rien n'arrêtera plus la marche de son entreprise.

152. COUP D'OEIL SUR LES ÉVÉNEMENS LES PLUS RÉCENS DANS L'AVGANISTAN. (*Aziastky vestnik*. — Courrier asiatique; mars 1821; pag. 215.)

L'Avganistan est une monarchie assez vaste de l'intérieur de l'Asie, et qui fut fondée par Mir-Veïss, originaire de Kandagar. Elle est bornée au nord par la Boukharie, à l'est par l'Indostan et le Tibet, au sud par le Beloudgistan et le golfe Persique, à l'ouest par la Perse. Son étendue est d'environ 29,000 milles carrés. Le pays est montagneux, surtout vers la partie nord-ouest, où s'élèvent les chaînes Hindou-Koss et Solëïman. C'est entre ces montagnes que se trouve la vallée de Kachemir, surnommée par les Indiens le Paradis terrestre. Le sol de l'Avganistan est fertile, bien qu'on y trouve encore beaucoup de steppes et de terres incultes. On y compte près de 14 millions d'habitans, pour la plupart Avgans, divisés en 20 tribus différentes, dont les plus nombreuses sont celles des *Karadjai* et des *Abdaki*.

Mohammed, fils de Mir-Veïss s'empara du trône des Perses, après en avoir chassé le schah Housseïn, le dernier de la race des Séphis, et avoir égorgé de ses propres mains les enfans de ce monarque, ainsi qu'un grand nombre de princes; mais bientôt après ayant été lui-même poignardé par un de ses partisans, la couronne échut à Tamas-Mirza, fils aîné de Housseïn, qui s'était soustrait aux cruautés de Mohammed, en se retirant à Ispahan. Elle lui fut de nouveau ravie par Nadir, homme de basse extraction, de la tribu des Afschardski, et qui fut proclamé en 1735, roi de Perse, sous le nom de Tamas-Kouli-Khan. Ce conquérant s'empara de l'Avganistan et porta ses armes victorieuses jusqu'aux Indes. Jusqu'à lui ce pays avait été soumis aux souverains de la tribu des Karadjai, et après sa mort il fut conquis par Akhmet-Khan, un des généraux de Kouli-Khan, qui devint chef de la dynastie actuelle.

Timour-Schah, son descendant et père de Mohammed-Schah aujourd'hui régnant, fut le dernier monarque puissant de l'Avganistan; il résidait à Kaboul, et possédait les principautés de Kandagar, Hirath, Khorazan, Ninabour, Pischavour, Kachemir, Sikaspour, Bekhalpour, Atak, Moultan et Diré. A sa mort,

qui arriva il y a 25 ans , Timour-Schah laissa plusieurs fils , dont l'aîné était *Mohammed-Schah* ; après lui vinrent *Zéman-Schah* , *Yadjul-Schah* , *Schah-Zadi-Soultan* et *Schidjaoul-Moulk*. Mais des qualités personnelles et un courage à toute épreuve ouvrirent le chemin du trône à *Zéman-Schah* , qui régna pendant 12 ans. Au bout de ce temps , *Mohammed-Schah* , profitant d'une absence que fit son frère à Pischavour , où les souverains de l'Avganistan ont coutume de passer l'hiver , quitta la principauté d'Hirath et s'empara de Kaboul. A cette nouvelle , *Schidjaoul-Moulk* laisse tous ses trésors à Pischavour sous la garde de son frère *Zéman-Schah* , et à la tête de ses troupes il s'avance contre *Mohammed-Schah* ; mais ayant été complètement battu près de *Dzialial-Abak* , il fut à jamais privé du trône et de la vue , *Mohammed* lui ayant fait crever les yeux pour lui faire perdre tout espoir de réintégration.

Deux ans après *Schidjaoul* ayant rassemblé une armée considérable marcha contre Kaboul , s'en empara et fit *Mohammed-Schah* prisonnier. Le vainqueur voulait user de représailles envers le Schah captif en le privant de la vue ; mais à la prière de l'infortuné *Zéman* , il fut seulement renfermé dans une prison , où il demeura deux ans. Pendant que *Schidjaoul* , auquel *Zéman* avait cédé tous ses droits au trône , passait l'hiver à Pischavour , *Mohammed* s'échappe de sa prison et court se renfermer dans la forteresse de Hirath , chez le visir *Fitikh-Khan*. Celui-ci rassemble quelques troupes et marche avec le schah *Mohammed* contre Kaboul , dont il réussit à s'emparer. *Schidjaoul* accourut pour défendre sa capitale , mais il fut complètement défait et contraint de se cacher dans Pischavour. Chassé de cette ville , et heureux de ne pas être tombé au pouvoir de son ennemi , il se réfugia avec sa famille auprès du chef des *Seiki* , chez lequel il passa deux ans. Ce dernier , sachant que l'illustre exilé possédait un grand nombre de pierres précieuses , le pria de lui céder entr'autres un très-gros diamant ; blessé du refus que lui fit son protégé , il prit le diamant de vive-force et renferma *Schidjaoul* lui-même dans une étroite prison. L'infortuné , qui déjà avait entamé des négociations avec la Compagnie anglaise des Indes , résolut enfin d'enfermer sa femme dans un coffre , et de lui faire ainsi traverser l'Inde pour demander du secours aux Anglais. Ce stratagème lui ayant réussi , des émissaires de la Compagnie arrivèrent à

Ambersol , où il était retenu captif , et l'ayant fait évader , ils l'emmenèrent dans le camp anglais , où il fut reçu avec les démonstrations de la plus haute considération.

Cependant Schah-Zadi-Kiamzal , fils de Mohammed-Schah , qui (cinq ans avant cet événement) s'était mis en marche avec le visir Fitikh-Khan , avait été complètement battu et forcé de se retirer à Hirath. Furieux et sous le prétexte qu'il avait été trahi par Fitikh , il fit crever les yeux à ce visir. Alors les parens de ce dernier , qui comptait pour alliées 80 familles du pays des Avgans , ne respirèrent plus que la vengeance , et s'emparèrent de sa principauté. De là , profitant d'un voyage de Mohammed-Schah à Kadangar , ils tombèrent à l'improviste sur Kaboul. Mohammed , instruit de cette révolte , détacha aussitôt un de ses généraux à la tête d'une partie de ses troupes. Mais Mohammed-Azim-Khan , frère de Fitikh-Khan , gouverneur de Kachemir , expédia de son côté un courrier à Schidjaoul-Mouk qui se trouvait dans le camp anglais , pour le prier de venir reprendre possession de son trône. Celui-ci , protégé par un détachement européen fort de 800 hommes , se rendit sur le champ dans la principauté de Diré , non encore occupée par les Seiks , et delà (en 1818) il retourna à Pischavour , où il fut de nouveau proclamé khan des Avgans.

Mohammed-Azim-Khan , sachant l'arrivée de Schidjaoul à Pischavour , se rendit auprès de lui avec tous ses frères et ses parens ; mais un officier anglais ayant exigé que le premier de ces seigneurs qui se présenta , lui remît son sabre et son poignard , sous le prétexte que des sujets ne devaient point se présenter armés devant leur souverain , cette injure fut si sensible à Mohammed-Azim , qu'il envoya dire à Schidjaoul qu'il lui donnait à choisir ou de retourner auprès de ses Anglais ou de venir se battre contre lui. Schidjaoul accepta la dernière clause , et , soutenu par un détachement anglais , il s'avança pour combattre : mais une explosion des caissons ayant mis le désordre dans l'armée et fait périr plus de 5,000 hommes , dont les trois quarts Anglais , Schidjaoul fut contraint de retourner à Pischavour.

Mohammed-Schah , qui pendant ce temps se trouvait à Kadangar , ayant eu connaissance de ces événemens , et de l'intention où était Mohammed-Azim-Khan de s'emparer de Kaboul , fit tous ses efforts pour le prévenir et arriver à temps

pour défendre sa capitale ; mais il n'y put réussir , et Mohammed-Azim étant entré le premier dans la ville , en fit périr le gouverneur Schah-Zadi-Sultan , frère de Mohammed-Schah. Ce dernier , à la tête d'une nombreuse armée et d'hommes qui lui paraissaient tous dévoués , essaya de hasarder la fortune en livrant un combat ; mais à peine la bataille était-elle commencée que ses troupes passèrent du côté de Mohammed-Azim et d'Eoub-Schah. C'est ainsi que le trône de l'Avganistan est demeuré entre les mains de Mohammed-Azim , qui l'occupe encore aujourd'hui.

133. PRAGMATISCH-CHRONOLOGISCHE GESCHICHTE VON DEUTSCHLAND.— Histoire pragmatique et chronologique d'Allemagne , à l'usage des écoles ; par D. RAUSCHNIK. In-8. de 258 pag. ; pr. 18 gr. Schmalkalden , 1824 ; Varnhagen. (*Jena. allg. Liter. Zeitung* , mai 1825 ; n^o. 96 , pag. 286.)

Cet ouvrage est disposé de la manière suivante : 1^o. L'histoire générale de l'Allemagne ; 2^o. l'histoire des principales maisons princières ; 3^o. table chronologique ; 4^o. tableau des princes régnans d'Allemagne.

134. NEUES ARCHIV FÜR DIE GESCHICHTE SCHLESIENS UND DER LAUSITZEN.— Nouvelles archives pour servir à l'histoire de la Silésie et de la Lusace ; par le D^r. J.-G. WORBS. 2^e. partie ; in-8. , xvj et 368 pag. Zullichau , 1824. (*Allg. Liter. Zeitung* , mars 1825 ; Supplém. , n^o. 33 , pag. 260.)

La première partie de cet ouvrage a déjà paru en 1804. Cette seconde partie , dont la publication a été beaucoup retardée , est divisée en 2 sections , dont la première est consacrée à l'histoire de la Silésie , et la deuxième à celle de la Lusace. Chaque section est précédée de recherches historiques sur des épisodes qui , jusqu'à présent , n'ont pas assez fixé l'attention des historiens ; et chacune d'elles est terminée par la reproduction des documens manuscrits , accompagnés de notices explicatives.

L. D. L.

135. ARCHIV FÜR GESCHICHTE UND ALTERTHUMSKUNDE WESTPHALENS.— Archives pour l'histoire et les antiquités de la Westphalie ; par WIGAND. 1 cah. avec 2 pl. lithogr. In-8. , vj et 119 pag. Hamm , 1825 ; Schultz. (*Leipzig. Lit. Zeitung* , fév. 1826 ; n^o. 29 , pag. 229.)

Il y a environ 6 ans, l'Allemagne vit naître plusieurs sociétés composées d'historiens, dont le but est d'exploiter les sources historiques du moyen âge. Animé du même zèle, M. Wigand réussit à former en Westphalie une Société pour l'histoire et les antiquités de ce pays. Les archives que nous annonçons sont destinées à tenir le public au courant des recherches de cette Société.

L. D. L.

136. GESCHICHTE VON BISCHWEILER. — Histoire de Bischwiler, avec une description de l'état actuel de ce lieu ; par F.-W. CULMANN. In-8. Strasbourg, 1826.

Bischwiler n'est qu'un chef-lieu de canton du département du Bas-Rhin. Il est fort peu de chose dans l'universalité de l'histoire, et cependant on ne saurait trop encourager les modestes efforts des savans qui fournissent ainsi leur contingent aux recherches générales, surtout lorsqu'ils travaillent avec soin et en conscience, comme vient de le faire M. Culmann. Il a puisé dans les archives civiles et ecclésiastiques de cette petite ville, puis dans la chronique de Herzog, dans l'*Alsatia illustrata* de Schœpflin, etc., etc. En 126 pages l'auteur arrive à 1789. « Peut-être, dit-il, un étranger trouvera dans mon récit des choses qui lui paraîtront minutieuses ; mais les petites choses aussi ont leur intérêt sur le sol de la patrie. » En cela l'auteur nous semble avoir parfaitement raison ; car une histoire locale a un double but : c'est d'abord d'apprendre à l'habitant tout ce qu'on a fait avant lui dans sa patrie, et de rattacher ses souvenirs à tel ou tellieu ; puis c'est de créer pour l'histoire générale des ressources utiles. Sous le premier rapport, on n'a de public étendu que parmi ses concitoyens, et ceux-là ne se plaignent pas de trop de détails, puisque tout est important à leurs yeux. Sous le second, le public se restreint aux savans, aux hommes qui veulent écrire, et c'est pour eux un devoir et même un bien que d'exercer leur choix sur un plus grand nombre d'objets.

Bischwiler ou Bischoveswilla, *Episcopi villa*, doit sa naissance aux évêques de Strasbourg : il s'éleva sur un terrain couvert de forêts, donné à l'évêché par Henri II, au commencement du onzième siècle. Vers la fin du 12^e, il s'opéra des défrichemens considérables ; bientôt une ferme fut établie par Conrad d'Hunnebourg ; la beauté du site, la fertilité du sol, y attirèrent un tel nombre de colons, que la ferme

ne tarda pas à s'entourer d'un village. En 1263, on voit déjà Bischwiler assiégé par les Strasbourgeois qui étaient en guerre avec leur évêque Walter de Geroldseck. Cette guerre civile se rattache à l'histoire générale, par la part qu'y prit Rodolphe de Habsbourg, qui d'abord combattit pour l'évêque, mais qui bientôt embrassa la cause des villes. Dans la suite Bischwiler fut engagé à Gauthier de Müllhousheim par l'évêque Berthold II, parce que celui-ci avait eu besoin de payer une rançon de 1,500 marcs d'argent, à Rodolphe d'Hohenstein, qui avait eu l'audace de le saisir dans son appartement, et de l'enfermer dans un vieux château. Les différentes transmissions qui suivirent celle-ci ne peuvent être du ressort d'une simple annonce. La partie topographique n'est pas moins intéressante que le reste du livre. En 1500 la population était d'environ 100 personnes; en 1600, elle s'élevait à 1,000; en 1700, à 1,300; enfin, en 1793, à l'époque du partage des communaux, il se trouvait déjà à Bischwiler 3,755 habitants, et leur nombre est maintenant de 4,806. A la fin du volume, l'auteur a placé une liste des seigneurs qui ont successivement possédé Bischwiler. Cette liste est suivie d'autres qui renferment jusqu'aux noms des divers employés du gouvernement ou de la municipalité.

P. DE GOLBÉRY.

137. ANNALS OF THE HOUSE OF HANOVER. — Annales de la maison de Hanovre; par sir Andrew HALLIDAY. 2 gr. vol. in-8., ornés des portraits du Roi, du duc de Brunswick, et des plus illustres de leurs ancêtres. Pr. 2 liv. 2 sh. Londres, 1826; Gams.

138. DISSERTATIO HISTOR. inaug. de Guilielmo Tellio, libertatis Helveticæ vindice, quam examini submittet J.-J. HISELY. In-8, viij et 69 pag.; pr. 16 gr. Groningen, 1824; van Boekeren. (*Bek's Allg. Repertor.*, 1825; 1^{er}. vol., p. 213.)

Le premier chapitre expose l'état ancien des 3 villes forestières, Uri, Schwitz et Underwalden avant Guill. Tell. Dans le chapitre 2, l'auteur aborde l'histoire de Guill. Tell. Il y examine les faits historiques attaqués par Freudenberg. Il résulte de cet examen que Guill. Tell est injustement accusé d'homicide. Le 3^e. chapitre traite de l'intervalle qui se trouve entre l'action mémorable de Tell et l'alliance de

Brunnen , c'est-à-dire depuis 1307 jusqu'à 1315. Les remarques historiques et philosophiques dont cette dissertation est accompagnée annoncent beaucoup d'érudition. L. D. L.

139. DOCUMENTS RELATIFS A L'ÉTAT PRÉSENT DE LA GRÈCE , publiés d'après les communications du comité philhellénique de Paris ; 1^{er}. n^o. Broch. in-8. de 64 p. Paris , 1826 ; Firmin Didot.

Il est à regretter que ce recueil , qui offre une espèce de bulletin complet de la situation des affaires en Grèce , n'ait pas été entrepris plus tôt ; la lecture de tous ces faits , les uns à la gloire , les autres à la honte de l'humanité , rassemblés dans un seul tableau , et dont la comparaison devient ainsi très facile , eût peut-être excité davantage encore la généreuse compassion des défenseurs d'un peuple qui lutte avec tant de courage et de persévérance contre ses farouches oppresseurs.

Les éditeurs promettent de consigner dans ce recueil , d'un côté , les événemens militaires , le détail des forces et des besoins de la Grèce , les actes publics de son gouvernement ; et d'une autre part , les divers témoignages de l'opinion française et européenne , les formations de sociétés philanthropiques , les souscriptions , les secours , et enfin tous ces actes qui sont comme la protestation permanente des nations civilisées en faveur de la nation grecque. On voit qu'il ne peut manquer d'être intéressant , et que les lecteurs y trouveront réunis tous les documens qu'il leur importera de connaître , et qu'il leur serait difficile d'aller rechercher dans les feuilles publiques et dans les ouvrages nombreux qui nous entretiennent chaque jour de cette contrée malheureuse. E. H.

140. LETTRES SUR LA GRÈCE , NOTES ET CHANTS POPULAIRES , extraits du portefeuille du colonel VOUTIER. 1 vol. in-8. de xxx-224 pag. Prix , 5 fr. , au profit des Grecs. Paris , 1826 ; Firmin Didot.

L'auteur de ces *Lettres* avait déjà publié , en 1823 , des *Mémoires* destinés à faire passer dans les âmes généreuses l'enthousiasme dont il se sentait animé pour la noble cause qu'il venait de servir. Ces mémoires ayant été l'objet de quelques dénégations et d'attaques imprévues , dans lesquelles on semblait vouloir disputer à M. Voutier la part qu'il a prise dans les évé-

nemens qu'il a racontés , il s'est décidé à faire imprimer quelques-unes des lettres et des notes que renferme son portefeuille, et qui suffiront entièrement pour dissiper les doutes qu'on a voulu élever sur sa sincérité. Il semblerait donc au premier abord que ce dernier ouvrage ne peut être que d'un intérêt relatif ; cependant les lecteurs y trouveront des détails intéressans sur la lutte héroïque que la Grèce soutient depuis cinq ans contre ses oppresseurs. « La plupart de ces lettres , disent les éditeurs , ont été adressées à une dame (M^{me}. Récamier), chez qui toutes les grâces de l'esprit rehaussent les dons les plus précieux du cœur , et que ses relations sociales mettaient d'ailleurs à même d'être de quelque utilité aux Grecs. » Elles sont précédées d'une *Notice sur les troupes régulières de la Grèce* , et suivies de *Pièces justificatives* , et de la traduction en prose de quelques *Chants populaires* , avec le texte en regard.

La *Notice sur les troupes régulières* est très-intéressante, en ce qu'elle fait bien connaître les obstacles qui se sont opposés jusqu'ici à l'établissement de troupes réglées en Grèce. Ces obstacles proviennent des habitudes , des mœurs , des préjugés de la nation , de la pénurie des finances , de l'inconduite de quelques chefs , et surtout de leur jalousie. « Les Grecs , dit M. le colonel Voutier , sont certainement convaincus de la supériorité des corps disciplinés , et chaque chef en souhaiterait la formation , l'appuierait même de l'exemple , si ces corps ne devaient obéir qu'à ses ordres. Nul d'entre eux ne se soucie au contraire de voir un élément si redoutable de puissance entre les mains d'un rival qui peut à tout moment devenir son ennemi. » Il est donc vrai , malheureusement , que les Grecs trouvent en eux-mêmes les plus grands obstacles qui puissent s'opposer à leur régénération !

Parmi les *Lettres* , qui renferment presque toutes des détails intéressans , et qui sont écrites en général avec une élégance et une facilité que l'on ne se serait pas attendu à trouver dans un homme qui a voué toute sa vie à la carrière des armes , nous avons remarqué surtout celle qu'il adressa de Rome , le 19 mars 1824 , à son correspondant , M. B*** (voy. p. 9) , et dans laquelle il donne des renseignemens curieux sur son entrevue avec le cardinal *della Somaglia*. Ce dernier parut goûter les raisons de M. Voutier sur la possibilité d'un rapprochement entre l'Eglise grecque et le Saint-Siège. Nous allons rapporter le

fond de sa réponse , que nous empruntons à notre historien. « Le Saint-Siège n'a jamais regardé les Grecs , que l'on nomme schismatiques , comme véritablement dissidens. Nous les avons toujours traités en enfans qui s'abusent eux-mêmes en voulant se croire dans un autre sentier ; en conséquence nous ne leur demandons pas un changement , une renonciation ; qu'ils continuent à se conformer aux principes qu'un de leurs patriarches , de concert avec un de leurs empereurs , a adoptés au concile de Florence. Des théologiens seuls , se livrant à d'inutiles subtilités , s'apercevraient de quelque différence dans leurs coutumes religieuses , et cet événement répandrait sur toute la chrétienté une joie si vive que , pour y arriver , je suis fort disposé à employer tout mon zèle. Comptez que vous me trouverez dans ces dispositions si vous revenez à Rome avec des ouvertures de cette nature. »

Les *Pièces justificatives* , comme nous l'avons dit plus haut , suffisent entièrement pour dissiper les doutes qu'on a pu élever sur la part réelle que M. le colonel Voutier peut réclamer dans les événemens qui se sont passés en Grèce , avant 1823. Elles sont suivies de la traduction en prose de quelques *chants populaires* , que nous voudrions voir prendre une forme poétique sous la plume de M. Lemercier. E. H.

141. LES ARABES EN ESPAGNE. (*Journ. Asiat.* , 24^e. cah.)

M. G. de Lagrange a pris pour guides les historiens arabes Ibn-al-Kauthir et Al-Mokry ; et quoiqu'il ait donné à sa narration une marche animée et dramatique , il n'a point altéré les documens que lui ont présentés les deux historiens que nous venons de citer.

Dans cette légère esquisse de l'histoire des Arabes d'Espagne , on voit que Tharif et Tharik , confondus par quelques historiens espagnols et autres , sont deux personnages bien distincts. Ils étaient l'un et l'autre affranchis du fameux Mousa , lieutenant du khalif Al-Walid. Le premier fut envoyé d'abord par Mousa pour reconnaître les côtes d'Espagne. Il débarqua à l'île Verte , qui prit dès-lors le nom de Tarifa. Le second , plus connu , donna son nom au détroit de Gibraltar (*Djébel Thârik* , montagne de Thârik) , et gagna la bataille de Xérès , l'an 711 de Jésus-Christ. La harangue que ce général fit à ses soldats pour

les exciter au combat, est traduite entièrement de l'arabe. Elle porte l'empreinte de cette éloquence mâle et persuasive qui animait tous les discours des Musulmans de cette époque.

Au nombre des poètes maures qui se distinguèrent le plus par leurs talens, on remarque plusieurs femmes dont les noms et les productions poétiques sont transmis à la postérité par les historiens arabes.

M. G. De Lagrange termine sa narration par la traduction d'un chant élégiaque, composé par un poète maure sur les désastres de sa patrie. Ce morceau, remarquable par la noblesse des pensées et par le mélange des sentimens religieux et patriotiques, donne une haute idée de la poésie héroïque des Arabes.

142. MÉMOIRES RELATIFS A LA FAMILLE ROYALE DE FRANCE PENDANT LA RÉVOLUTION. 2 vol in-8. Prix, 15 fr. Paris, 1826; Treuttel et Würtz (Voyez le titre détaillé dans notre *Bulletin* de juillet, p. 79.)

Avant d'avoir lu ce livre, on peut bien l'envelopper un instant dans cette défiance raisonnable avec laquelle on doit accueillir aujourd'hui tant de *Mémoires* qui se trouvent faits à point nommé pour servir les partis; mais, après en avoir pris connaissance, on ne conservera plus, je crois, aucun doute, et l'on aura, dans les défauts mêmes du livre, l'assurance que l'éditeur a puisé à des sources véridiques. J'entends par défauts le manque d'ordre et de liaison qui se fait trop souvent sentir dans ces deux volumes, mais qui prouve en même temps, selon moi, que l'auteur n'a pas su ou n'a pas voulu faire un ouvrage d'après les règles sévères du goût, et qu'il n'a pensé qu'à nous transmettre, avec ses souvenirs, les documens écrits qui peuvent être tombés en sa possession. La dame à laquelle nous devons ces Mémoires cite d'ailleurs un trop grand nombre de personnes de distinction qui existent encore aujourd'hui, pour qu'il ne soit pas facile à ceux qui ont quelque connaissance des faits qu'elle rapporte, et qui ont conservé des liaisons avec l'ancienne cour, de remonter à la source de ces faits et à la position dans le monde de celle qui les a recueillis. Un ouvrage périodique anglais, *The Monthly Review*, vient d'ailleurs, dans son cah. de juillet dernier (p. 316), de lever le voile léger derrière lequel l'éditeur de ces mémoires avait cru devoir se retrancher.

Il en attribue la publication à M^{me}. SOLALE, née sujette du roi d'Angleterre, et qui a épousé un marquis italien.

On ne peut nier du reste que cette dame n'ait eu l'intention de rendre un hommage éclatant à l'innocence et à la vertu de l'infortunée reine de France et de sa famille, intention qui perce à chaque page de son livre. Nous partageons à cet égard l'opinion du traducteur français : nous y trouvons beaucoup de vérités établies, beaucoup de calomnies réfutées ; nous croyons qu'ils contribueront à rectifier l'opinion sur un assez grand nombre de faits, et nous pensons enfin que leur lecture doit avoir pour résultat d'inspirer à l'avenir le dégoût des révolutions politiques. Ce n'est pas la faute de l'éditeur si la publication de ces Mémoires ne satisfait pas entièrement toutes les prétentions et toutes les vanités. Nul doute qu'à l'époque où ces mémoires nous reportent, il n'ait été commis des fautes et de grandes fautes, par ceux-là même qui pouvaient tout sauver ; les rappeler n'est pas insulter à la mémoire des malheureuses victimes de cette catastrophe terrible, et leur souvenir, sans cesse présent à la mémoire de nos hommes d'état, devrait au contraire les mettre en garde contre tout ce qui peut de nouveau venir troubler un ordre de choses acheté au prix de tant de sacrifices. Honorons le malheur et la vertu, mais ne déifions pas l'erreur.

Les *Mémoires de la princesse de Lamballe*, écrits originairement en italien, ont été traduits en anglais, avec une pureté de style et une propriété d'expressions dont les éditeurs de la Revue de Londres ont tort de tant s'étonner, puisque la traductrice est Anglaise d'origine ; mais nous lui reprocherons, avec eux, de s'être trop montrée dans cet ouvrage. Le désir de se mettre en scène, et le besoin, bien louable sans doute, de prouver son dévouement à la personne de ses bienfaiteurs, l'ont trop souvent entraînée dans la peinture de détails qui contrastent trop par leur futilité, et quelquefois même par leur trivialité, avec l'impression générale que l'on doit s'attendre à trouver dans cet ouvrage, et dont le lecteur ne voudrait pas être distrait un moment. Je sais bien que les scènes les plus graves de la vie sont souvent mêlées d'événemens que nos petites passions rendent ridicules, et notre révolution a surtout offert l'alliance, plus naturelle qu'on ne pense, de la sottise et du crime ; mais il est de ces tableaux dont on ne devrait jamais

affaiblir la dignité sévère, et c'est quelquefois une erreur de croire qu'on est à l'abri d'un danger avec lequel on ose plaisanter (1). E. H.

143. HISTOIRE D'ALEXANDRE I^{er}., empereur de toutes les Russies, et des principaux événemens de son règne ; par Alph. RABBE. 2 vol. in-8. , ornés du *portrait d'Alexandre* et de la *vue de Taganrog* ; prix, 15 fr. Paris, 1826 ; Treuttel et Würtz.

Il avait déjà paru une *Vie d'Alexandre* (Paris, 1826 ; Denn. In-8. de VIII—415 p.). Le journal anglais : *The London lit. Gazette*, du 17 juin dernier, annonce que le Dr. Lyall prépare des *Mémoires* sur la vie et le règne de ce souverain. On connaît l'ouvrage de Lloyd sur le même sujet. Nous reviendrons, dans un prochain cahier, sur celui de M. Rabbe.

144. ETHNOLOGIE AMÉRICAINE. TABLE des nations américaines et de leurs hordes, etc., dans le XV^e. siècle, ou entre 1400 et 1492 ; par C.-S. RAFINESQUE. (Communiquée par l'auteur.)

Les nations de cette époque sont désignées par leurs noms primitifs ou essentiels, et le nombre de branches et dialectes est ajouté, ainsi que leurs localités. Total, 25 nations, 1750 dialectes.

Hordes ou branches.

1. Uskihs.	30	Amérique boréale et Archipel bor.
2. Scandinaves.	4	Islande et Archipel boréal.
3. Onghuys.	50	De l'Orégon jusqu'au Canada.
4. Lenaps.	315	De l'Orégon jusqu'à la Floride.
5. Kuocashs.	60	En Orégon et Jollan.
6. Achis.	133	Orégon, Jollan, Capala, Missouri.
7. Otomis.	62	Du Missouri jusqu'en Anahuac.
8. Olmecas.	10	Anahuac, etc.
9. Locas.	15	Louisiane, Anahuac, Onohualco.
10. Atas.	45	De la Floride jusqu'à Panama.
11. Jecas ou Julan.	70	{ Jollan, Capala, Louisiane. { Anahuac, Onohualco, Columbia.
12. Atalans.	32	Louisiane, Anahuac à Columbia.

(1) Depuis que cet article est écrit, nous avons lu dans les journaux une déclaration de madame la marquise GOVION BROGLIO SOLARI (et non SOLALE, comme l'écrivent les auteurs de la Revue anglaise), née Catherine HYDE, qui prend sous sa responsabilité tous les faits allégués dans ces mémoires, dont elle s'avoue l'éditeur.

Mélanges.

169

13. Arohuacs.	35	Antilles, Onohualco, à Guyane.
14. Guacas.	40	Onohualco jusqu'au Pérou.
15. Arans.	330	Depuis Capala jusqu'au Paraguay.
16. Omaguas.	10	Amérique méridionale.
17. Ocons.	21	De la Caroline à Columbia.
18. Chicas.	72	De la Géorgie à Anahuac.
19. Guanós.	40	Anahuac et Amérique méridion.
20. Aimas.	22	Guyane, Maranon, Peru, etc.
21. Macas.	37	Cundinamarca, Maranon, etc.
22. Carabis ou Abis.	122	Antilles, Guyane, Brésil, Paraguay.
23. Manas.	23	Maranon, Jucuman, etc.
24. Gotos ou Cotos.	80	De Paria au Maranon.
25. Chilians.	22	Chili et Chica.

1750

A la suite de cette liste, M. Rafinesque nous a envoyé deux autres listes, l'une des peuples qui ont occupé l'Amérique mille ans avant Colomb, et l'autre des peuples américains qui ont existé 2 à 3,000 ans avant la découverte de cette partie du monde. Pour publier ces listes, nous attendons que M. Rafinesque nous fasse connaître les sources où il a puisé ces renseignements nouveaux.

MÉLANGES.

145. SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE GOTTINGUE. — Nous avons déjà rendu compte de la première lecture faite par M. Tychsen, sur les sources de l'ancienne histoire de Perse, et sur la foi qui leur est due. (Voyez le *Bulletin* de 1824, t. II, n^o. 266.) Il avait alors conduit son sujet jusqu'aux *Sassanides*; mais, en décembre dernier, il a présenté à la Société royale des considérations sur la période arabe et sur la Perse moderne. Regardant les Persans comme des idolâtres, les Arabes les traitaient avec plus de rudesse qu'aucun autre peuple soumis; les califes comprirent aisément qu'un peuple aussi nombreux, uni de langue et de culte, serait fort difficile à gouverner tant que l'ordre puissant des images subsisterait. On détruisit donc les temples, on brûla les livres, et l'on imposa l'enseignement de l'islam; les places furent exclusivement données aux Arabes, et leur lan-

gue seule fut employée dans les affaires publiques. On sent que cette impulsion dut trouver de la résistance dans la nation, et que, de leur côté, les mages firent de grands efforts pour maintenir les anciennes idées. Aussi, attribue-t-on à cette époque la rédaction de quelques livres Zend. Cette contention des esprits se relâcha sous les Abbassides; les Persans adoptèrent la civilisation des Arabes, qui prirent à ceux-ci leurs histoires, leurs anecdotes et leurs préceptes. En 751, Hescham II fit traduire en arabe une histoire des *Sassanides*: Massudi en vit un magnifique exemplaire au 10^e. siècle; on dut aussi beaucoup de traductions à Mokaffa, et bientôt les Persans écrivirent en arabe: de telle sorte, qu'en tout genre cette littérature s'enrichit des travaux des Persans. L'histoire fit de grands progrès à la fin du 10^e. siècle, sous les *Samanides*, qui régnèrent sur la Perse orientale. Mansut, fils de Nouh, fit réunir des matériaux pour une histoire de Perse, et c'est ainsi qu'à l'aide de plusieurs savans fut rédigé le *Schah-Naméh*, ou Livre des Rois, qui, d'après les propres paroles de l'auteur dans sa préface, paraît dépourvu de toute espèce de critique, adoptant à tort et à travers les contes populaires, et les donnant pour de l'histoire. Ces traditions étant principalement celles de l'Orient, il en est arrivé qu'à peine il est fait mention de ce qui concerne l'occident de cet empire. Ces récits historiques sont aussi dépourvus de chronologie. On en vint à ce point qu'on eut une durée de 3,000 ans à distribuer entre 20 rois; aussi leur donna-t-on libéralement un siècle de règne et plus: le seul Rustem a pour lui 600 ans. Cependant, quelle que fût la nature de ce livre, l'histoire aurait encore gagné à sa conservation. Au lieu de cela, nous n'avons qu'un poème: c'est le *Schah-Naméh* de Ferdusi. L'idée de transformer en poème l'histoire d'un grand peuple n'était pas neuve: Dekiki l'avait déjà conçue sous les Samanides. On attribue de plus à Ferdusi quelques travaux historiques. Dans son poème il est très-difficile de séparer le vrai de la fiction. Les chroniqueurs l'ayant suivi, il n'y a de termes de comparaison que chez les Arabes, par exemple dans *Abu-Giafar al Tabari*, qui écrivait 50 ans avant que l'on réunît le *Schah-Naméh* historique, ou dans Massudi, auteur du milieu du 10^e. siècle, qui probablement a fait usage du *Bassitan-Naméh*. Nous citerons encore Hamzah d'Ispahan, antérieur de beaucoup à Ferdusi, et qui mit un grand soin à écrire l'histoire

de Perse. Il y a un manuscrit à la bibliothèque de Leyde, et l'on peut espérer que M. Hamaker en fournira dans son catalogue des extraits qui pourront jeter un nouveau jour sur l'ancienne histoire de la Perse.

P. DE GOLBÉRY.

146. TURIN, 20 avril 1826. — La classe des sciences morales, historiques et philologiques de l'Académie royale, dans la séance du 15 du courant, a entendu les lectures suivantes : Notice des anciennes bibliothèques des ducs de Savoie, seconde partie, par le comte Napione ; *Adnotationes ad papyros græcos R. Musæi ægyptii Taurinensis*, par l'abbé Peyron. La classe a élu associé correspondant de l'Académie, M. Rousseau, consul général de France à Tripoli. (*Journ. de Savoie*, 28 avril 1826, p. 382.)

147. ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, séance publique du vendredi 28 juillet 1826, présidée par M. Abel Rémusat. — Le sujet d'un des prix remis l'année dernière au concours, et renvoyé à celle-ci, était de *comparer les doctrines des diverses sectes des Gnostiques et Ophites, en s'attachant spécialement à leurs caractères essentiels; de rechercher les origines de ces sectes, et d'en déterminer, autant qu'on le pourrait, la succession; d'examiner quelle influence elles ont pu exercer sur les autres sectes contemporaines, soit religieuses, soit philosophiques*. Le prix a été adjugé au mémoire enregistré sous le n^o 3, et qui porte cette épigraphe, tirée de Synésius : τὰ γὰρ ἀνωσχη καλύπτοι ; *Superna silentium operiat*. Hymn. I, v. 75. L'auteur est M. MATTER, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Académie royale de Strasbourg, qui a remporté en 1818 le prix dont le sujet était, *l'histoire de l'École d'Alexandrie depuis ses commencemens jusqu'aux premières années du troisième siècle de l'ère chrétienne*.

L'Académie a jugé digne d'une mention très-honorable le mémoire enregistré sous le n^o. 2, et qui porte pour épigraphe cette maxime des Gnostiques : Βλέπε θεόν. L'auteur est M. DEPRINC, membre de plusieurs sociétés littéraires, qui remporta en 1822 le prix, dont le sujet était de *rechercher les causes des nombreuses émigrations des peuples connus sous le nom de Normands, dans le moyen âge, et de tracer l'histoire abrégée de leurs établissemens*, et qui a obtenu depuis plusieurs mentions honorables dans nos concours.

Le sujet d'un autre prix était de *rechercher quels sont , en France , les provinces , villes , terres et châteaux dont Philippe-Auguste a fait l'acquisition, et comment il les a acquis , soit par voie de conquête, soit par achat ou échange ; et de déterminer entre ces domaines , quels sont ceux dont il a disposé par donation , par vente ou par échange , et ceux qu'il a retenus entre ses mains et réunis à la couronne.*

Le prix a été adjugé au mémoire enregistré sous le n^o. 2 , et qui porte pour épigraphe : *unde merito dictus est augustus ab auctâ republicâ ; adjecit enim regno suo totam Viromandiam quam prædecessores sui multo tempore amiserant, et multas alias terras.* (Rigord. de vit. Philip. Aug. Præfat.) L'auteur est M. CAPEFIGUE, de Marseille , que l'Académie couronne dans cette séance pour la troisième fois.

L'Académie a jugé digne d'une mention honorable, le mémoire enregistré sous le n^o. 1 et qui porte pour épigraphe : *de tous les rois de la 3^e. lignée c'est luy qui a le plus acquis de terres à la couronne et de puissance à ses successeurs*, Mézeray, tom. 2 , pag. 655.

L'auteur du mémoire relatif au culte de Mithra qui , au concours de l'année dernière , obtint une mention très-honorable , s'étant fait connaître depuis à l'Académie , elle a décidé que son nom serait proclamé dans cette séance : c'est M. de HAMMER , secrétaire intime et bibliothécaire de S. M. l'empereur d'Autriche , à Vienne.

L'Académie renouvelle l'annonce qu'elle fit l'année dernière , du sujet du prix qu'elle adjugera dans la séance publique de 1827. Ce sujet consiste à *rechercher quel fut l'état politique des cités grecques de l'Europe, des îles et de l'Asie-Mineure, depuis le commencement du deuxième siècle avant notre ère, jusqu'à l'établissement de l'empire de Constantinople. Les concurrens devront recueillir dans les écrivains et dans les monumens de tout genre , tous les faits propres à faire connaître soit l'administration intérieure de ces cités , soit leurs rapports entre elles et avec l'Empire. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1500 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin , et ne seront reçus que jusqu'au 1^{er}. avril 1827.*

L'Académie propose pour sujet d'un autre prix qu'elle adjugera dans sa séance publique de 1828 : *Tracer le Tableau des*

relations commerciales de la France et des divers états de l'Europe méridionale avec la Syrie et l'Égypte, depuis la décadence de la puissance des Francs dans la Palestine, jusqu'au 16^e. siècle; déterminer la nature et l'étendue de ces relations; fixer la date de l'établissement des consulats en Égypte et en Syrie, indiquer les effets que produisirent sur le commerce de la France et de l'Europe méridionale avec le Levant, la découverte du passage par le cap de Bonne-Espérance et l'établissement des Portugais dans l'Inde. Le prix sera une médaille d'or de 1,500 fr.

Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1^{er}. avril 1828.

Il a été lu ensuite une Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Barbié du Bocage, par M. DACIER, secrétaire perpétuel, ainsi que les morceaux suivans : Observations sur des antiquités nationales et des inscriptions romaines découvertes depuis peu dans quelques départemens de la France, par M. HASE; 2^o. Mémoire sur la restitution du tombeau de Porsenna d'après la description de Varron, par M. QUATREMÈRE DE QUINCY; 3^o. Mémoire sur les produits de l'Italie sous la domination romaine, par M. DURBAU DE LA MALLE. Le temps n'a pas permis qu'on lût un mémoire sur le port Calpé, par M. GAIL, qui était indiqué sur le programme.

148. LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE de Paris a tenu, le 27 avril, sous la présidence de S. A. R. le duc d'Orléans, sa séance générale annuelle. On y a entendu le rapport sur les travaux du conseil, durant l'année qui vient de s'écouler, par M. Abel-Rémusat, secrétaire de la Société; un discours de M. de Sacy sur l'utilité de l'étude de la poésie arabe, et des fragmens d'un essai sur la littérature samscrite, par M. Langlois. Les ouvrages annoncés dans le rapport comme devant être immédiatement livrés au public, sont: 1^o. *L'Essai sur le Pali*, par MM. Burnouf et Lassen, un vol. in-8^o.; 2^o. la deuxième et la troisième livraison du *Mincius*, en chinois et en latin, par M. Stanislas Julien; 3^o. le *Supplément à la grammaire japonaise*, contenant des extraits de celle du père Oyanguren, traduits de l'espagnol par M. Landresse, et précédés d'une notice sur le même ouvrage par M. G. de Humboldt. Les ouvrages commencés sont l'édition du *Sacontala*, donnée par M. Chézy, dont on a pré-

senté les sept premières feuilles ; les *Vocabulaires géorgien-français et français-géorgien*, rédigés par M. Klaproth, dont quinze feuilles sont imprimées ; et l'*Élégie sur la prise d'Edesse*, du patriarche Nersès, dont l'édition est dirigée par M. Zohrab. Indépendamment de ces publications, qui se font, en tout ou en partie, aux frais de la Société asiatique, le rapport a fait connaître un très-grand nombre de travaux, tous relatifs aux différentes branches de la littérature orientale, qui ont été exécutés, entrepris ou simplement annoncés, en France ou à l'étranger, depuis le commencement de 1825. La Société asiatique publie annuellement ces rapports à la suite du procès verbal de la séance générale : celui de 1826 sera le quatrième de cette collection. (*Journ. des Savans*; avril 1826, p. 250.)

149. SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. — *Séance du 29 septembre* 1824. M. Bottin donne la première lecture de son mémoire sur les dragons volans, qui occupent une place dans les annales et dans les légendes des départemens du nord de la France. — 9 octobre. M. Bizeuil, à Blain (Loire-Inférieure), donne, dans une lettre, des détails sur les antiquités diverses que l'on rencontre dans le canton de Blain. M. Bottin fait connaître les résultats heureux que commencent à obtenir les fouilles de Famars : en deux fois on a découvert plus de dix-huit mille médailles romaines, presque toutes d'argent. Une lettre de M. Jomard, membre de l'Institut, est communiquée à la Société par M. Barbié du Bocage. Cette lettre contient des détails sur les antiquités observées par l'auteur, dans les environs de Luxeuil, et il parle d'une divinité topique du nom de *Brescia*, qui paraît n'avoir pas encore été citée par les antiquaires. La Société entend la lecture du travail de M. Boileau de Maulaville sur le marbre de Thorigny, et elle admet au nombre de ses correspondans M. Leglay, secrétaire de la Société d'Émulation de Cambrai, et M. de Reiffenberg, professeur à l'Université de Louvain. — 19 octobre. La Société reçoit : 1°. de M. Joannet de Bordeaux, une notice imprimée sur l'église Sainte-Croix de Bordeaux ; 2°. de M. Van Alpen, correspondant à Stolberg, un travail manuscrit sur diverses inscriptions de l'*Hercules saxanus* des anciens, et elle entend la lecture du passage d'une lettre écrite de Dieppe par M. Jaillon, lequel passage est relatif aux mœurs et aux usages des habitans d'un des

faubourgs de cette ville, appelé le *Polet*. — 29 octobre. La Société avait reçu, dans la séance précédente, du baron Ladoucette, la parabole de l'enfant prodigue, traduite en plusieurs patois des Hautes-Alpes; dans la séance actuelle elle reçoit de M. Teissier, sous-préfet à Thionville, la traduction de la même parabole en quatre variantes du patois du département de la Moselle, et de M. Bottin la même traduction en patois de l'ancien comté de Vaudemont. Elle reçoit avis, par le même M. Tessier, des déblais que le gouvernement prussien fait exécuter à Trèves, aux bains, à l'amphithéâtre et surtout à la *Porta Nigra*.

150. RÉPERTOIRE UNIVERSEL, HISTORIQUE, BIOGRAPHIQUE DES FEMMES CÉLÈBRES, mortes ou vivantes, qui se sont fait remarquer dans toutes les nations, par des vertus, du génie, des écrits, des talens pour les sciences et pour les arts; par des actes de sensibilité, de courage, d'héroïsme, des malheurs, des erreurs, des galanteries, des vices, etc., depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; par une Société de gens de lettres, auteurs du *Dictionnaire Universel*, publié par L. P.; 7 forts vol. in-8°, publiés en 14 liv. Prix, pour les souscripteurs, avant la mise en vente de la 4^e liv., 4 fr., avec les 7^e et 14^e liv. *gratis*; pour les non-souscripteurs 4 fr. 50 c. pour toutes les livraisons. T. 1^{er}, in-8°. de 240 p. (ART); Paris, 1826; Désauges.

Il s'en faut qu'il y ait eu autant de Dictionnaires, Histories, etc. *des femmes célèbres* que des *hommes illustres, grands, célèbres*, etc. : on n'en compterait peut-être pas une demi-douzaine des premiers. L'auteur en indique cependant 4 ou 5 depuis 1769, tandis que les hommes ont fourni la matière d'une foule d'entreprises de ce genre. Nous n'en chercherons point la cause, mais nous sommes fort aises qu'il en vienne un de plus destiné au beau sexe de toutes les époques : on conçoit que ce ne peut être qu'une compilation plus ou moins bien faite, du moins pour toutes les femmes qui ne sont plus nos contemporaines, et comme cet ouvrage est mis à jour, qu'il est plus complet que ceux qui l'ont précédé, et qu'il paraît rédigé avec soin, il ne peut manquer de réussir. Cet ouvrage est d'ailleurs écrit avec sagesse; l'auteur a plutôt visé à l'utilité qu'à l'effet du moment; il paraît avoir consulté les sources, les recueils littéraires surtout, et nous pensons que ce répertoire atteindra son but. D.

TABLE

DES PRINCIPAUX ARTICLES DE CE CAHIER.

<i>Philologie, Ethnographie, Linguistique.</i>	
	Pag.
Traduction française du Talmud de Babylone.	89
Littérature dramatique des Hindous. Société de Calcutta.	90
Le pantcha tantra. L'abbé Dubois.	92
<i>Eugraphia sinensis</i> . J. F. Davis.	94
La sagesse des Égyptiens et l'érudition des Français. Pfaff.	96
Anecdotes de bibliographie orientale. S. Will. Ouseley.	99
Grammaire comparée du grec ancien et moderne. David.	100
<i>Aristotelis de longitud. et brev. vitæ</i> . Zell. — <i>Leges XII tab.</i> Zell.	102
<i>M. Tull. Ciceronis de Oratore</i> . Olshausen. — <i>De Republicâ</i> . Moser.	103
Sur un vers latin de Cicéron. Penn.	104
Dictionnaire de l'Académie russe, tome VI.	106
Chansons des Serbes. Talvj. — Vocabulaire des îles Stuart.	107
Éléments de la grammaire anglo-saxonne. Bosworth.	110
État actuel de la littérature hollandaise.	112
Lettres sur le texte des <i>Lusiades</i> . Mablin.	115
Journal grammatical de la langue française. M. Marle.	116
<i>Archæologie, Numismatique.</i>	
Voyage dans la Marmarique et la Cyrénaïque. Pacho.	117
Excursion à Pompéïa. De Agyagfalva.	122
Musée Bourbon de Naples. — Vases antiques de Copenhague.	123
Médailles d'or des deux Arsinoé-Philadelphie. Le chev. d'Haute- roche.	124
Inscription grecque sur un casque trouvé à Olympie.	130
Les arcs de triomphe. Lepel. — <i>Inscript. latinarum ampl. collec-</i> <i>tio</i> . Orellius.	134
Deux cachets antiques. Rever. — Mosaïque de Varherly.	135
Monnaies orientales de M. de Romanzof. Frahn. — Découvertes en Russie. Erdmann.	137
Tours rondes d'Irlande. Grey. — Tombeaux de Bologne.	139
Tombeau de Montjavoult (Oise). B. B.	140
Essai sur les <i>nielles</i> , gravures du XV ^e . siècle. Duchesne aîné.	142
<i>Histoire.</i>	
Archives pour l'histoire. Riise. — Les Phéniciens ont-ils connu l'Amérique?	148
<i>Historia Samanidarum</i> . Cradner.	152
<i>De Exped. adversus Dimyatham</i> . Hamaker — <i>Fasti hellenici</i> . Clinton.	153
Histoire romaine de Niebuhr, traduite par Golbéry.	156
Événemens les plus récents dans l'Avganistan.	157
Histoire de Bischwiler. Culmann.	161
État présent de la Grèce. — Lettres sur la Grèce. Voutier.	163
Les Arabes en Espagne. Lagrange.	165
Mémoires relatifs à la famille royale de France.	167
Histoire d'Alexandre 1 ^{er} . empereur de Russie.	168
Ethnologie américaine. Peuples et dialectes. Rafinesque.	168
<i>Mélanges.</i>	
Société royale des sciences de Gottingue. 169. — Académie de Turin. 171. — des inscriptions et belles-lettres de Paris.	171
Société asiatique de Paris. 173. — Soc. des antiquaires de France. 174. — Biographie des femmes célèbres.	175

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N^o. 4,

PLACE DE L'ODÉON.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

151. ΛΕΞΙΚΟΝ ΔΙΑ ΤΟΥΣ ΜΕΛΕΤΩΝΤΑΣ ΤΑ ΤΩΝ ΠΑΛΑΙΩΝ ΕΛΛΗΝΩΝ ΣΥΓΓΡΑΜΜΑΤΑ.—Dictionnaire à l'usage de ceux qui veulent approfondir les ouvrages des anciens Grecs, d'après le dictionnaire grec-allemand de Friedrich Wilhelm Riemer, refait par K. Michael Coumas. 2 vol. in-4°. Vienne, 1826; Haykul.

Au moment où nous avons conçu l'idée de présenter quelques observations critiques sur différentes éditions des auteurs classiques grecs, publiées à Paris depuis peu de temps, et d'en examiner les traductions en français, le hasard nous met sous les yeux ce dictionnaire de grec ancien en grec vulgaire, et nous avons cru convenable de commencer par un genre d'ouvrage qui sert de base à l'étude des langues.

Quoique l'auteur ait annoncé, dans le titre de ce dictionnaire, la prétention de l'avoir composé d'après celui de M. Riemer, il n'en est au fait, que le traducteur. Les mots dont il l'a augmenté ont été puisés dans d'autres ouvrages lexiques; mais il n'a pas apporté à une entreprise de cette importance tout le discernement qu'elle exigeait. M. Coumas eût mieux fait de se contenter du titre modeste de traducteur, sans vouloir aspirer à celui d'auteur. Les exemples tirés des classiques grecs sont d'ordinaire mal choisis, et l'explication des mots est tellement embrouillée, qu'on en cherche en vain la signification propre, figurée, ou par extension. La réputation de Riemer est trop

bien établie dans le monde littéraire pour qu'il n'y ait pas plus que de la témérité à vouloir refondre un ouvrage honoré de l'estime publique ; cependant, on ne peut taxer d'ignorance le traducteur, qui s'est fait un nom parmi quelques Grecs lettrés. Le principal tort qu'on puisse lui reprocher, c'est l'inexactitude dans les définitions, et une condescendance trop marquée pour ses amis, éditeurs d'ouvrages classiques, dont il assure avoir tiré ses exemples, et que le lecteur cependant n'y trouve point.

Quiconque se propose de faire un dictionnaire doit, avant tout, donner la signification la plus claire et la plus précise de chaque mot, citer, s'il est nécessaire, des exemples bien appropriés et pris dans les auteurs classiques, indiquer la dérivation et la composition de ces mots, dans le cas où ils sont connus ; les définir d'après les autorités les plus accréditées, et ne pas répondre par la question ; par exemple, *ἄνεμος* vent, défini par *ἄνεμος*. M. Coumas paraît, dans la confection de son dictionnaire, s'être singulièrement éloigné de ce plan, suivi par les meilleurs lexicographes. Nous nous bornerons, pour le prouver, à l'examen de quelques exemples ; car si nous voulions user de tout le droit de la critique, nous serions entraînés beaucoup trop loin.

Il explique *ἀφρήτωρ* par *μὴ φρήτωρ*, et doriquement *μὴ φράτωρ*, c'est-à-dire l'inconnu par l'inconnu, parce que *μὴ φρήτωρ* et *μὴ φράτωρ* ne donnent pas la signification de *ἀφρήτωρ* ; ensuite il ajoute sans *tribu*, qui n'appartient à aucune tribu ; mais il reste à savoir si *φρήτωρ* sans *a* privatif, signifie *tribu* ; il fallait nous dire que *φράτωρ* dérive de *φρήτρη*, qui indique la troisième partie de *φυλή*, que quelques écrivains, au lieu de *φρήτρη*, employaient le mot *τριτύς*, que d'autres appelaient *φρατρίξ* ce que les Ioniens dénommaient *πατριά* ; que les Attiques par *φρήτωρ* et *φράτριον* appelaient encore le temple, où se rassemblaient les membres de cette portion de *φυλή* ; que les Achéens disaient *φράτηρ*, et génitif *φράτερος* avec *ε* ; tandis que les Attiques, par *φρατήρ*, *φρατῆρος* avec *η*, et les Ioniens, par *φράτωρ*, *φράτορος*, exprimaient les personnes. Hésychius explique encore *φρητήρ* (dont les Latins ont fait *frater*), par *ἀδελφός*, frère. Notre lexicographe, dans son dictionnaire, a omis toutes ces distinctions. Comment M. Coumas peut-il avancer qu'Homère emploie *ἀφρήτωρ* avec *ἀθέμιστος*, sans loi, sans justice, et avec *ἀνέστιος* sans maison ?

c'est comme si l'on disait qu'Homère emploie *μῆνιν*, *colère*, avec *ᾄδειε*, *chanter*; mais de ce que *ἀδέμιστος*, et *ἀνέστιος* se trouvent placés après *ἀφρήτωρ*, peut-on en conclure qu'Homère emploie *ἀφρήτωρ* avec *ἀδέμιστος*?

Nullement satisfait de la définition d'*ἀφρήτωρ*, je cherchais, d'après l'affinité, le mot *φυλή*, espérant y trouver la véritable valeur d'*ἀφρήτωρ*, croyant y voir que les Athéniens divisaient *φυλή*, en *τριτύς*, *ἔθνος*, *φρατρία*, que chacun de ces mots développerait une idée claire; mais voici ce qu'on y lit : *φυλή*, 1°. *γένος*, *génération*, *οἰκογένεια*, *famille d'une maison*, *πατριά*, *famille paternelle*; 2°. *μέρος τοῦ δήμου εἰς πολλάς φυλάς διηρημένου*, c'est-à-dire que, *tribu signifie une partie du peuple divisé en plusieurs tribus..... et il y avait dix tribus à Athènes du temps de Cleisthène...* 3°. *μέρος*, *portion*; *κλάσις*, *classe*; *τάξις* *rang*, de sorte que l'assemblage des mots *portion*, *classe*, *rang*, *la dixième partie du peuple* donnerait, suivant M. Coumas, le véritable sens du mot *φυλή*.

On remarquera que *Phylé*, *φυλή*, était divisée en *τριτύς*, *ἔθνος*, *φρατρία*, synonymes de *tribu*, laquelle renfermait, selon Pollux, 900 hommes. Dans la suite le nombre de *φυλάι*, du temps d'Alcméon, fut porté à 10 mille, et à 12 sous les successeurs d'Alexandre.

Il paraît, d'après cette division, que le nombre d'*autochthons*, ou *citoyens*, proportionné à l'étendue d'Athènes, était limité à 11 mille environ : L'excès de la population était destiné aux colonies. Ces faits, attestés par l'histoire, prouvent que M. Coumas n'a défini clairement ni *φυλή*, ni *ἀφρήτωρ*, ni *φρατρία*.

Que penser encore de la confusion qu'il met entre les mots *ἀνδρία*, *virilité*, et *ἀνδρεία*, *virile*, *vaillante*, qu'il écrit de la même manière, quoique le premier soit un substantif et l'autre un adjectif, ce qui blesse les plus simples élémens de la langue; cette erreur, il est vrai, est défendue par quelques Grecs éditeurs d'auteurs classiques à Paris. Quant à M. Planche, qui, dans son Dictionnaire, interprète *ἀνδρία* par *ἀρδρεία*; sa qualité d'étranger atténuée, en quelque sorte, cette légère faute; il n'a pas, comme M. Coumas, professé avec pompe au collège de Smyrne, où l'on parle grec.

Il considère *ἀνοήμων* comme l'opposé de *σώφρων*, ce qui n'est point exact; *σώφρων* est en opposition avec *ἄφρων*, et *νοήμων* avec

ἀνομίμων; la différence de ἀνομία et de ἀφροσύνη le prouve évidemment; le premier signifie *privation de la pensée*, et le second *une pensée imprudente*.

Il explique le mot ἀντάγγελτος, par *celui qui s'invite lui-même*, ou *qui s'annonce lui-même*, et il nous renvoie à l'exemple du discours d'Isocrate à Démoniquus, où Isocrate ne dit pas ἀντάγγελτος, mais ἀντεπάγγελτος, *celui qui promet de soi-même quelque chose à quelqu'un*. Voici la phrase d'Isocrate : Οὕτω δ' αἰ ἄριστα χρήσῃ τοῖς φίλοις, ἂν μὴ περιμένης τὰς παρ' ἐκείνων δεήσεις ἀλλ' ἀντεπάγγελτος ἐν τοῖς καιροῖς, αὐτοῖς βοηθῶν. Dans le mot ἀντεπάγγελτος est compris ἐπαγγελία, *promesse*, tandis que dans le mot ἀντάγγελτος, c'est ἀγγελία, *annonce*. Remarquez que Riemer, dans son Dictionnaire, ne nous dit pas *voyez le discours à Démoniquus*, et il ne pouvait pas le dire, parce que ce mot ne s'y trouve pas; mais comment M. Coumas s'est-il permis d'affirmer ce qui n'est pas? Serait-ce pour annoncer l'édition d'Isocrate faite par son ami? La même faute est échappée à Anthimus Gazès, dans son Dictionnaire publié à Vienne, où il cite bénévolement les éditions de ses amis.

Je ne sais pourquoi il n'a pas voulu expliquer αὔς, que Hésychius rend par αὐτός, pronom, *ille*, selon le dialecte des Crétois et des Laconiens; c'est par erreur que les hellénistes regardent αὐτός dans Hésychius comme génitif de αὔς; car cet auteur ne donne pas les génitifs dans son Dictionnaire, il ne marque que le nominatif. Préfère-t-il l'explication de αὔς par ὠς, parce qu'il n'a pas trouvé αὔς pour αὐτός dans les ouvrages anciens? On n'a pas trouvé non plus dans les auteurs anciens, ce me semble, le mot κόττα, *la tête*, selon les Doriens; ῥάρος, *l'enfant*, selon les Éoliens, et ἄλλος, *l'œil*, selon les Ioniens, appelé par les Doriens ὀπιλλος, et ὀπτοιάλος; une foule de mots qui ne se rencontrent pas dans les écrivains échappés aux ravages du temps, ont cependant été recueillis par quelques grammairiens et plusieurs lexicographes. Si M. Coumas avait lu dans quelque auteur classique αὔς pour ὠς ou οὔς, *l'oreille*, il aurait dû l'indiquer, et il est à remarquer qu'Hérodien, considérant le mot οὔς comme *isolé*, parce qu'il n'y a pas en grec un autre nom neutre qui se termine en ους, ne fait pas mention de αὔς, signifiant οὔς, et cependant il rapporte qu'on disait οὔας, génitif οὔατος; ὄας, génitif ὄατος; ἠώας, ἠώατος; ὠς, ὠτός, et ὄος, synonymes de οὔς. A mon avis, loin d'omettre les mots cités dans quelques dictionnaires, des in-

scriptions, ou des fragmens de poètes, il faudrait au contraire les conserver, pour en chercher le véritable sens, toujours utile à la connaissance de la langue.

Je vois avec peine des hellénistes qui, ne pouvant saisir le sens de quelques vers des anciens poètes, croient plus simple de refaire le vers, pour s'affranchir de la peine que leur coûterait la recherche de la vérité, et altèrent ainsi la pensée et le style des auteurs. Par exemple, dans l'Enchiridium d'Héphestion, on trouve un vers de Sapho, que l'auteur cite en parlant des vers nommés *grands ioniens*. Le voici :

Ἄσσαροτέρας, οὐδ' ἅμα πώρωνα σέθεν, τυχοῖσαν.

où la mesure est parfaitement bien établie ; mais ne comprenant pas les mots *άσσαροτέρας* et *πώρωνα*, M. Pauw a voulu le corriger à sa manière, et Zénovius Paup, dans la grammaire poétique intitulé ΜΕΤΡΙΚΗΣ ΒΙΒΛΙΑ, Β, 1803, Vienne, nous prescrit d'écrire, d'après la correction de Pauw,

Ἄσα ποτ' ἐρασοῦ δάμας ὠραῖα σέθεν τυχοῖταν.

Si le correcteur eût compris le mot *άσα*, le sens de ses dérivés devait être clair pour lui, tel que celui des mots *άσαρὸς*, *άσαρότερος*, ou *άτηρὸς*, *άτηρότερος*, *άτταρότερος*, et *άσσαρότερος*, qui signifient *plus malheureux*, *plus nuisible*, *plus souffrant*, etc. Quant au verbe *πώρωνα*, Hésychius nous en donne l'infinitif *πωρεῖν*, qu'il explique par *κηδεύειν*, *s'allier par mariage*, ou *faire des funérailles*, et *πενθεῖν*, *pleurer*, *lament*, et dont le présent fait *πωρέω* ou *πωράω*, et doriquement *πωρένω*, ou *πωράνω*, de même que *περάω*, *περάνω* et *περαίνω* (Voyez Calliope, p. 66), et de là aoriste *πώρωνα* pour *πώρηνα* ! Revenons à notre sujet, et présentons encore quelques exemples de notre dictionnaire.

Ma vue se porte sur le mot *άνδρώδης* : l'auteur en donne l'explication pas *άνδρικός*, et me voici bien embarrassé. Je savais déjà que *άνδρώδης* et *άνδρικός*, sont des noms *possessifs* d'après la grammaire grecque, mais j'y cherchais en quoi consistait la différence des désinences *ικός* et *ωδης*. La dérivation du *άνδρικός* est de *άνδρια*, *άνδρίζω*, *άνδρικός*, ainsi que de *γράφματα*, *γραμματίζω*, *γραμματικός*; *μουσα*, *μουσσίζω*, *μουσικός*; mais *άνδρώδης* dérive-t-il de *άνδρώζω*? Ici je remarque un mot composé de *άνδρα*, *homme*, et de *ὄζω*, *sen tir par l'odorat*, *άνδραόζω*, et *άνδρώζω*, dont le parfait moyen fait *άνδρώδρα*, de là *άνδρώδης*, mot composé et

dérivé. En admettant ἀνδρικός comme équivalant à ἀνδρώδης, on demande à quoi sert ici ὄζω. Dans εὐώδης, *celui qui sent bon*, et δυσώδης, *celui qui sent mauvais*, la désinence ώδης signifie-t-elle quelque chose, ou la valeur de ces mots dépend-elle des particules εὐ, *bon*, et δυσ, *mauvais*? J'avais cru jusqu'alors que tous les mots en ώδης, masculins et féminins, et en ώδης, neutres, contenaient ὄζω; me serais-je donc trompé si étrangement? M. Coumas explique λεοντώδης par λεοντοειδής composé de λέοντος, *lion* et de εἶδος *espèce*. Admettons que ο et ε ici se contractent en ω, et qu'on rejette ι; mais comment εἶδος peut-il entrer dans εὐώδης, δυσώδης? La langue grecque a encore d'autres moyens pour expliquer la terminaison en ωδες: ἔαρ μυρίζει, en ἔαρ ὄζει; de là ἐαρώδες; πόλεμος ὄζει, πολεμώδης, etc.; celle-ci étant la signification propre des noms en ώδης; ensuite on leur attribua, par extension, celle qui indique la participation, l'augmentation, la possession, la contenance, la ressemblance, etc.

Il explique ἀήρ, *l'air*, par ἄνεμος, *vent*; et ἄνεμος, *vent*, par ἀήρ *l'air*; φύσημα, *souffle*, ἄνεμος, *vent*; ἀναπνοή, *respiration*, φύσημα ἀναπνοῆς, *souffle de la respiration*; mais Aristote, *De mundo*, dit: ἄνεμος, ἀήρ πολὺς ῥέων, καὶ ἀθρόος, ὅστις ἅμα καὶ πνεῦμα λέγεται, *vent est un mouvement impétueux de l'air, et qui encore s'appelle πνεῦμα*; et φύσημα, *un vent qui sortant de quelque cratère, se dirige de bas en haut*.

M. Coumas interprète ἄελλα par θύελλα, *et vice versa*; cependant Amonius (*des Mots semblables et différens*) dit que ἄελλα est un tourbillon du vent qui s'élève de bas en haut, et θύελλα un tourbillon du vent qui court horizontalement.

Nous n'étendrons pas plus loin notre examen critique, que nous soumettons au jugement des hellénistes, très-disposé à profiter de leurs avis. Dans un second article, nous examinerons les prolégomènes, dans lesquels M. Coumas traite de la langue grecque ancienne et vulgaire. C. MINOÏDE MYNAS.

152. VAN HET LETTERSCHRIFT. — Sur les caractères d'écriture; par BILDERDIJK. In-8°. de 208 pag.; Rotterdam, 1820; Immerzeel. (*Gotting gelehrte Anzeig.*; 1825, janv., n°. 6, p. 49.)

M. Bilderdijk, poète et savant distingué hollandais, a publié deux mémoires dans lesquels il développe des idées qui lui sont propres, sur l'origine de l'écriture alphabétique. Le 1^{er}. traite de la forme des caractères d'écriture, et le 2^e. de l'ordre des ca-

ractères. Dans le premier il s'attache à combattre les différentes opinions qui ont été émises relativement à la forme des caractères. Après avoir cherché à démontrer que les caractères d'écriture ne peuvent être ni des hiéroglyphes défigurés, ni des figures dues au hasard ; que leur forme n'a pas de motifs mystiques, et qu'elles n'offrent pas non plus la figure des objets dont quelques-unes paraissent porter le nom, il pose en principe que les caractères d'écriture offrent la figure des organes de la voix, de sorte que l'organe qui produit le son de la voix sert en même temps à figurer ce son. En partant de ce point, l'auteur adhère à l'opinion que les anciens alphabets ne contenaient que des consonnes, divisées en lettres labiales, gutturales et linguales. On conçoit que, d'après son système, il ne peut naturellement admettre qu'un seul alphabet, dont il fait dériver tous les autres. Ceux-ci ont été altérés dans leurs formes primitives, soit par les diverses méthodes des écrivains, en réunissant plusieurs lettres ensemble, ou en traçant d'un seul trait plusieurs lettres destinées à exprimer une idée quelconque par une seule figure.

L'auteur cite ensuite deux alphabets pour mettre en évidence la solidité des principes de sa théorie : ce sont les alphabets hébraïque et latin. Il prétend que l'alphabet latin offre beaucoup mieux les formes de l'ancien alphabet grec, que celles de l'alphabet moderne, tel que nous le connaissons.

Quant au mémoire qui traite de l'ordre des caractères d'écriture, l'auteur s'attache à montrer pourquoi l'A est suivi de B, C de D, etc. Il croit en trouver la règle naturelle dans l'alphabet hébraïque, et il en déduit l'ordre suivant :

La voyelle, dit-il, se trouve toujours en tête ; elle est suivie d'une lettre labiale, puis d'une gutturale et d'une linguale, de sorte que quatre de ces lettres se trouvent réunies. L'auteur justifie ensuite la classification des caractères, et l'alphabet grec a une colonne de plus : Υ Φ Χ Ψ. Après avoir exposé les principes de cette classification, par colonne, l'auteur termine son mémoire par un appendice sur les signes *diacritiques*. On y trouve également des recherches sur les caractères adoptés dans l'astronomie, et des observations détaillées sur l'*Alphabet raisonné* de MOUSSAUD.

L. D. L.

153. MATERIALIEN ZUR PRAKTISCHEN EINÜBUNG DER HEBRÄISCHEN SPRACHE, etc. — Matériaux pour servir dans les exercices pratiques de la langue hébraïque, adaptés à la Grammaire hébraïque de Gesenius; par WIRTHGEN. In-8°. xvi et 127 pag. Leipzig, 1825; Hinrichs.

154. AN ESSAY ON HEBREW POETRY. — Essai sur la Poésie hébraïque, ancienne et moderne; par Philip. SARCHI. In-8°. ; prix, 13 fr. Londres, 1824; Treuttel et Würtz.

Cet ouvrage, dont nous avons annoncé la prochaine publication dans le *Bulletin* de 1824, cahier de juin, n°. 376, a paru et justifie les promesses de son prospectus. L'auteur a consulté ceux qui avaient avant lui traité le même sujet, et surtout l'ouvrage de Lowth, *De sacrâ poësi Hebræorum Prælectiones*, publié à Gœttingue en 1770, ainsi que les ouvrages du célèbre Herder. Il n'a pas non plus négligé les écrits des Israélites modernes sur leur langue sacrée. Il s'occupe surtout des *figures* employées dans la poésie et les classe selon leur analogie, car leur nombre est très-considérable; les livres poétiques hébreux fournissent des exemples de tous ces modes d'expression ou d'arrangement que la rhétorique a recueillis et minutieusement dénommés. Tel est le sujet du premier chapitre de l'ouvrage de M. Sarchi. Le second est une histoire abrégée de la littérature hébraïque depuis la renaissance des lettres en Europe, et un aperçu sur les innovations que l'influence des lettres grecques et latines fit introduire dans les nouvelles compositions poétiques en hébreu, considérées dans la versification, le mètre, la rime et quelques ornemens. Dans ce genre l'auteur accorde la prééminence aux hébraïsans espagnols, comparés à ceux de l'Italie et de l'Allemagne. Il cite, pour ces trois contrées, un assez grand nombre d'auteurs qui ont produit quelques pièces originales en hébreu, ou traduit dans cette langue des morceaux de poésie en idiomes modernes: tel est le fameux sonnet de Métastase, *Sogni e paroleio fingo*, traduit en vers hébreux par M. le rabbin Cologna, et en anglais par le Dr. Ephraïm Luzzatto. Il est suivi d'une chanson composée à Rome, en 1717, et intitulée la *Primavera*, et suivie aussi des versions en vers hébreux et en vers anglais. On voit par là que M. Sarchi a donné à son livre tout le degré d'utilité que son plan exigeait. Il sera donc bien reçu par nos hébraïsans et par tous ceux qui, admis à l'é-

tude des langues orientales, reconnaissent à la langue hébraïque l'importance réelle qu'elle présente comme langue biblique et comme partie essentielle de l'une des plus anciennes familles de langues de l'Asie. C.

155. A KEY TO THE BOOK OF PSALMS. — Clef du livre des Psaumes; par le révérend Th. Boys, du collège de la Trinité à Cambridge. In-8°. Londres, 1825; Seeley.

Les nouvelles opinions littéraires de M. Boys sur l'économie des livres saints ont été exposées dans le *Bulletin*, en annonçant sa *Tactica sacra* (cahier d'octobre 1824, n. 227). Le nouvel ouvrage du même savant anglais, qui est le sujet de cette annonce, est la continuation de ses recherches particulièrement appliquées aux livres des Psaumes. Il cherche à y montrer les rapports des préceptes et des idées entre les diverses parties de la Bible, entre l'Ancien et le Nouveau Testament, pour en déduire ce qu'il a nommé le *parallélisme*. Il en expose de nouveau les principes, ainsi que le mode fondamental. Il en distingue aussi de deux espèces, l'accompli et l'interverti, résultant de l'ordre et de l'arrangement réfléchi adopté par l'écrivain. Il les trouve alternativement employés aussi avec intention, et s'appliquant à des textes où l'on peut les reconnaître plusieurs fois, mais harmoniquement répétés. Les exemples qui appuient les propositions de l'auteur sont très-multipliés et tirés principalement des psaumes 101, 128 et 60; 76, 78, 33, 145 et 88; 70, 15, 89, 148; 25, 30, 105 et 135. Les textes sont rapportés en hébreu, suivis d'une version anglaise où chaque membre de phrase analogue est marqué pour des versets comparés, par les mêmes lettres indicatives. Des considérations générales, en forme de *conclusion*, appuient les déductions précédentes, et un appendice y ajoute, sous six notes différentes, quelques développemens sur des matières qui dépendent des sujets principaux, telles que la littérature hébraïque, l'accentuation de l'hébreu, les livres apocryphes, les constructions de phrases latines où se montre le parallélisme, enfin des exercices pour les étudiants. On voit que le savant hébraïsant, auteur de cette *Clef des psaumes*, poursuit son entreprise avec un zèle bien digne des suffrages du monde savant.

C.

156. HEBREW TALES. — Contes hébraïques, tirés des écrits des anciens sages hébreux, ouvrage précédé d'un *Essai sur la littérature non inspirée des Hébreux*; par HYMAN HURWITZ, auteur du *Vindiciæ hebraicæ*, etc. In-12 de 295 p. Londres, 1826; Morison et Watt.

157. GRAMMAIRE OTAHITIENNE.

Les missionnaires anglais ont établi à Otaheite, Taiti ou Tahiti, la plus grande des îles de la Société, en Australasie, une imprimerie, de laquelle est sortie une grammaire ayant pour titre : *A Grammar of the tahitian dialect, of the polynesian language* : Grammaire du dialecte tahitien, du langage polynésien. Tahiti, imprimerie de la Mission. Burderspoint, 1823.

Un exemplaire de cet ouvrage a été déposé au cabinet royal des raretés, à La Haye.

Voici quelle est la teneur de l'avant-propos : « Les nombreuses îles de la mer du Sud sont en majeure partie connues, dans la nouvelle géographie, sous le nom de *Polynésie*. Elles ont une langue commune qui, par cette raison, peut être appelée langue polynésienne, ou langue du monde insulaire; ainsi elle est censée s'étendre sur une grande partie de l'Australasie, quoique cette langue n'ait probablement aucune affinité avec les langues ou dialectes particuliers de la plupart des îles australasiennes.

» La langue polynésienne, considérée en elle-même, soit comme une langue mère, soit comme une sœur de la langue malaie, et l'une et l'autre issues d'une souche commune, est sans doute d'une haute antiquité, et le peuple qui la parle est vraisemblablement séparé depuis plusieurs siècles du reste du monde connu; car il n'y a pas long-temps qu'il se croyait encore le seul peuple existant sur la terre.

» Cette langue d'un peuple grossier et non civilisé est, ainsi qu'on peut s'y attendre, très-défectueuse, si on la compare avec la plupart des langues régulières de l'Europe; elle a toutefois, sous certains rapports, par exemple dans ses pronoms personnels, une force, une simplicité et une justesse d'expression qui, peut-être, les surpasse toutes à cet égard.

» L'analogie de cette langue avec la langue hébraïque est facile à saisir : dans le fait, un grand nombre de ses mots semble avoir une racine hébraïque; tels, par exemple, que *mate*,

mort; *mara* ou *marama*, amer; *rapaau*, guérir; *pae*, côté, etc.

» La langue polynésienne, appartenant à une si vaste étendue de la mer du Sud, et étant en usage parmi des peuples qui habitent une infinité d'îles distinctes les unes des autres, et ayant peu de communications entre elles, a naturellement une grande diversité de dialectes, qui toutefois ne diffèrent pas tellement, qu'on ne puisse aisément reconnaître qu'ils dérivent d'une souche commune.

» Les principaux de ces dialectes sont ceux des îles Sandwich, des Marquises, de la Nouvelle-Zélande, de Tongatabou, des Amis et de Tahiti. Ceux des autres îles, autant qu'elles sont connues, ont plus ou moins d'analogie avec un ou plusieurs de ces dialectes.

» Il existe dans la langue polynésienne un grand nombre de mots radicaux ou primitifs qui semblent communs aux différents dialectes, en ce qu'ils se prononcent à peu près de la même manière, et comportent surtout les mêmes idées; tels sont, entre autres: *mate*, mort; *rai*, eau; *na*, pluie; *senna*, terre; *tai*, la mer; *uta*, rivage; *medua*, parent; *Atna*, Dieu, etc.

» D'autres mots, tels que ceux de nombre et les pronoms personnels et possessifs, sont presque partout les mêmes, et l'on peut vraisemblablement en dire autant de l'usage des noms adjectifs et de la conjugaison des verbes.

» Toutefois, nombre de mots paraissent différer beaucoup entre eux. Dans plusieurs dialectes la première syllabe d'un mot ou s'élide ou se change: tels, par exemple, que *t* devant *k*, *k* devant *f*, *n* devant *ng*, *l* devant *r*, ou l'inverse. Le mot *man* qui, en hawaitien, ainsi que dans le parataien ou dialecte des Pautomuses, correspond à *kanaka*, se change, dans le marquésien en *anata*; dans le tongatabouen, ainsi que le dialecte de la Nouvelle-Zélande, en *tangata*; dans le féjéanais en *tamata*, et dans le tahitien en *tanta*.

» *Ika* est le mot commun pour *poisson* dans les différents dialectes, excepté à Tahiti où il se change en *ia*. Il en est de même de *buaka*, porc, qui, dans la même langue, se réduit à *buca*. *Ra*, mot commun pour soleil, fait *a* aux îles Marquises, et *la* à celles des Amis. *Ariki* et *aiki*, mots communs pour roi ou chef, se changent en *arii*.

» Ceux des dialectes cités ci-dessus, qui ont le plus d'analogie

entre eux, sont le *hawijen* et le *marquisien*, ainsi que ceux de la Nouvelle-Zélande. Vient ensuite le tahitien, qui en diffère principalement par l'abréviation des mots, l'élosion d'un grand nombre de consonnes et l'omission totale des consonnes nasales *ng*, ainsi que du *g* et du *k*.

» Le dialecte *tongatabouen* diffère sous plusieurs rapports de tous les autres. Il prend la lettre *l* au lieu de la lettre *r*, et emploie le *j* consonne, ce qui n'a jamais lieu dans les autres; il a des sons articulés qui approchent du *chi* grec, ou de l'ancien *ch* anglais, et possède un grand nombre de mots inconnus dans les autres dialectes polynésiens; mais ils suivent vraisemblablement la trace des dialectes en usage dans les îles de Fejée, de la Nouvelle-Calédonie, Mariannes ou des Larrons.

» On ne remarque rien dans le dialecte des îles des Amis qui donne lieu de présumer qu'il dérive de celui de la Nouvelle-Zélande.

» Les Féjéens sont indubitablement un peuple différent de celui des îles des Amis, et probablement de tous ceux qui parlent le polynésien; et leur langage, bien que participant de ce dernier, renferme un mélange de mots qui décèlent une origine étrangère.

» Les mots *kalao*, Dieu; *leca*, femme; *siego*, soleil; *tolatola*, epaule; *sala*, os, etc., semblent n'avoir aucune espèce d'analogie avec le véritable langage polynésien, bien qu'il puisse en avoir avec le dialecte malais; *bulam* ou *bulan*, lune, s'emploie également par les Féjéens et les Malais.

» Il a été fait une grammaire de trois des différens dialectes polynésiens; savoir: d'abord du marquisien. L'auteur, M. Grea-theed, est connu par ses vastes connaissances sur tout ce qui concerne les nations polynésiennes. On doit toutefois regretter que ses matériaux n'aient pas été en plus grande abondance et plus précis.

» La 2^e. grammaire, par M. Martin, est celle du *tonga*, nom qu'il donne au dialecte des îles des Amis. Celle-ci est imprimée et publiée.

» La 3^e. , celle du dialecte de la Nouvelle-Zélande, est du professeur Lee, de Cambrigde. Ses profondes connaissances dans les langues orientales auraient donné lieu d'attendre de sa part un ouvrage intéressant sur ce sujet, s'il eût eu à sa disposition des données exactes et suffisantes.

» On tenta, il y a environ 16 ans, de composer un petit dictionnaire tahitien-anglais, précédé d'une ébauche de grammaire tahitienne. Une copie de la nomenclature et de la grammaire fut envoyée aux administrateurs de la Société des missions de Londres; mais on n'y eut aucun égard, ce qu'il faut vraisemblablement attribuer au peu d'influence dont jouissait alors cette société. La grammaire que nous annonçons est une nouvelle édition de celle dont nous venons de parler, revue et augmentée. »

A la suite de cette préface vient la grammaire même, laquelle contient 43 pages d'impression. La partie typographique en est nette et soignée. (*Algem. Konst en Letter Bode*; 28 avril 1825.)

158. ΙΩΑΝΝΟΥ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΣ ΤΟΝΙΚΑ ΠΑΡΑΓΓΕΛΜΑΤΑ. — Αιλίου Ηρωδιανοῦ περὶ σχημάτων. Édité par Guill. DINDORF. In-8°. Lipsiæ, 1825.

Le professeur Bloch a fourni à l'éditeur une copie du petit traité de Jean d'Alexandrie, copie faite sur le même manuscrit qui servit, il y a peu de temps, à la publication du traité d'Hérodien, *περὶ μονήρου λῆξεως*. Il existe encore deux manuscrits de ce morceau de Jean d'Alexandrie : l'un est à la Bibliothèque de Turin, ce n'est qu'un fragment de quelques pages; l'autre est à celle du Vatican. Ce dernier, à la vérité, n'est pas complet, et la fin manque, mais il est plus satisfaisant en beaucoup d'endroits que le manuscrit de Copenhague. L'auteur de ce traité a signalé les corrections qui ont été opérées, il a donné ses remarques et celles de M. Bloch. Quant aux manuscrits d'Hérodien, on en indique quatre, l'un à la Bibliothèque royale de Copenhague, c'est celui dont M. Dindorf a obtenu une copie; un second qui est à la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, cité par Villoison, *Anecdoti II*, p. 86; enfin, il y en a deux à Paris, ce sont les numéros 2,551 et 2,929 de la Bibliothèque royale. Les variantes entre ces manuscrits et le texte adopté sont soigneusement indiquées, et l'on discute avec soin un fragment d'Archiloque. On peut rapprocher de cet écrit d'Hérodien le rhéteur Tibère sur l'édition de M. Boissonnade, et de plus, Manuel Moschopolus, édition de Titze. Il n'y a point de remarques, mais un bon index des auteurs. Nous n'avons pas sous les yeux cette édition de M. Dindorf; pour cette fois,

et contre notre usage, nous empruntons cet article à un journal allemand fort estimable, intitulé *Repertorium*; mais nous nous faisons un devoir d'ajouter à cette annonce que le nom de M. Dindorf est une garantie suffisante de la bonté du travail. Ce savant est l'un des plus actifs philologues qui existent, et il suffit pour s'en convaincre d'ouvrir quelques-uns des volumes de la collection des auteurs grecs de Taubner.

P. DE GOLBÉRY.

159. PLATONIS DIALOGUS ION. — Prologomenis vindicavit et brevi annotatione explicuit G.-G. NITZSCH. Accedit de comparativis græcæ linguæ modis, ad submovendam enallagas opinionem commentatio. Gr. in-8°. vi et 85 p. Prix: 8 gr ; Leipzig, 1822; Hinrichs. (*Allg. Liter. Zeitung* ; 1825, oct. supplém., p. 865.)

Le texte est précédé de prolégomènes rédigés avec beaucoup de soin, et dans lesquels l'éditeur expose les différentes opinions que les savans ont émises sur ce dialogue. Ils renferment également des observations sur les rhapsodes et sur l'opinion de Socrate et de ses disciples sur les poètes. — Chap. I. *Variæ ac dissidentes de Ionis consilio sententiæ*. L'éditeur cite ici les opinions et les assertions de Schleiermacher, Ast et Socher. Le chap. II. offre des recherches sur les rhapsodes du temps de Socrate. Chap. III. *Socratis et socraticorum de poëtis judicia*. Chap. IV. *Platonis de enthusiasmo sententia*. Chap. V. *Platonem in Ione non de extemporali poësi cogitasse probatur*. L'opinion de M. Raoul Rochette sur l'improvisation des anciens est combattue dans ce chapitre. Le texte du dialogue est d'après celui de Bekker, et n'a éprouvé aucun changement. L. D. L.

160. ANACREONTEA QUÆ DICUNTUR, secundum Levesquii collationem codicis Palatini, recensuit strophis suis restituit, Stephani notis integris, aliorum selectis illustravit doctor Fred. MELHORN. In-8°. Glogau, 1825.

Ce n'est encore que le premier volume de cet ouvrage. L'éditeur promet de donner le second aussitôt qu'il lui sera possible; il y joindra les fragmens et les épigrammes que l'on attribue à Anacréon. Selon M. Melhorn, rien, ou presque rien n'a été fait pour le texte d'Anacréon depuis Brunk. Les uns se sont bornés à des changemens partiels et insignifians; et d'autres, étrangers à la métrique grecque, ont commis en ce genre

des fautes grossières. M. Melhorn s'est conformé pour son texte au manuscrit du Vatican, tant que le mètre et la grammaire ne s'y opposaient pas; il n'y a que deux passages où il ait absolument rejeté des mots évidemment interposés et étrangers au poète; partout ailleurs, il s'est borné à enfermer entre des parenthèses ou à signaler dans ses notes ce qui lui paraissait suspect. S'il arrive quelquefois à l'éditeur d'admettre des conjectures, du moins se montre-t-il inexorable pour celles qui sont inutiles. Les variantes du manuscrit Palatin et de Spaletti sont au-dessous du texte. Les remarques d'Étienne sont réimprimées avec une scrupuleuse exactitude. On y en a joint quelques-unes de Brunk, et d'autres, en plus petit nombre, de Fischer. Dans les notes qui lui appartiennent, l'éditeur s'est borné à la critique et à l'interprétation du texte sans faire aucune digression. Il reconnaît, du reste, qu'il n'avait pas à sa disposition tous les matériaux nécessaires à une nouvelle édition. Dans les Prolégomènes, il y a une histoire fort intéressante des manuscrits d'Anacréon. Cet auteur ne commence à être cité que dans les premiers temps qui suivirent Jésus-Christ. Strabon, Aulu-Gelle, Athénée, Héphestion, en transcrivirent quelques vers. Les anciens sont d'accord pour reconnaître qu'il écrivit en dialecte ionien. L'auteur s'attache à faire reconnaître les formes ioniennes, puis il signale 12 pièces où l'on remarque celles du dialecte dorien, en faisant observer que les poètes, par euphonie, ont pu les introduire dans le dialecte ionien. Il y a une dissertation assez détaillée sur le mètre employé par Anacréon, que jusqu'ici on a toujours regardé comme un *dimetrum iambicum catalecticum*. L'éditeur s'attache à la doctrine de Hormann. Il se livre aussi à de grandes investigations sur le plus ou moins d'authenticité de chacun de ces poèmes d'Anacréon. Il donne deux *excursus*: le premier a pour objet de déterminer les cas où dans le grec l'imparfait remplace le présent; le second traite de la signification active des adjectifs dérivés des verbes et terminés en $\tau\omicron\varsigma$.

P. DE GOLBÉRY.

161. *SCRIPTORUM VETERUM NOVA COLLECTIO, è vaticanis codicibus edita ab Aug. MAIO, Biblioth. Vaticanæ præfecto. In-4°. de 760 p. Romæ, 1825.*

M. Angelo Maj s'est acquis une juste célébrité par ses heu-

reuses découvertes dans les dépôts publics, où tant d'autres avaient fouillé avant lui. Il en est redevable à un usage pratique par les écrivains ou calligraphes du moyen âge qui, par économie, effaçaient plus ou moins complètement les textes des ouvrages profanes écrits sur papier ou sur parchemin, et mettaient à la place, ordinairement dans l'entreligne, des traités relatifs aux matières ecclésiastiques. Une fois ce procédé reconnu, M. Maj a fait l'examen attentif d'un grand nombre de manuscrits anciens des bibliothèques de Milan et de Rome, et le monde savant a reçu avec étonnement et reconnaissance de la docte patience de M. Maj un grand nombre d'importans fragmens et quelques ouvrages entiers d'une grande utilité, tous tirés des manuscrits de ce genre, appelés *Palimpsestes*, ou anciennement *essuyés* (*grattés, effacés*). C'est ainsi que le traité si regretté de la République, par Cicéron, a été tiré de dessous le texte prolixe d'un casuiste. Le nouveau volume publié par M. Maj est aussi le fruit de ses persévérantes recherches; car en s'appliquant à découvrir des textes palimpsestes, il trouve aussi des morceaux inédits, importans pour les lettres grecques et latines, et les traités qui composent le nouveau volume sont de ce genre. Le premier contient les *Questions et commentaires* du savant Eusèbe, évêque de Césarée, sur les *Évangiles*. Cet écrivain ecclésiastique, contemporain de Constantin, s'occupa particulièrement des passages des Évangiles qui offrent quelque apparente contradiction ou difficulté, dans le but particulier de répondre aux attaques de Porphyre. Eusèbe parle lui-même de son commentaire dans sa Démonstration évangélique (liv. VII, 3); saint Jérôme et Ébédiën le Syrien citent aussi cet ouvrage; le cardinal Siplatto prétendit au xvi^e. siècle qu'il existait un manuscrit de cet ouvrage en Sicile, mais personne ne l'avait vu; et la littérature ecclésiastique pensait en être privée pour toujours jusqu'à ce que M. Maj le découvrit dans la partie de la Vaticane dite Palatine, et dans un beau manuscrit du x^e. siècle. Il paraît toutefois que le travail primitif d'Eusèbe est abrégé, et les questions qu'il examinait se réduisent à vingt; voici leurs termes : 1^o. pourquoi les évangélistes ont-ils écrit la généalogie de Joseph plutôt que celle de Marie? 2^o. pourquoi saint Mathieu commence-t-il la généalogie par le haut, et saint Luc par le bas? 3^o. pourquoi saint Mathieu tire-t-il la lignée des descendans du Sauveur de Salomon, et saint Luc de Natan?

4°. Examen de l'opinion de Jule l'Africain sur cette généalogie? 5°. pourquoi saint Mathieu met David avant Abraham; 6°. pourquoi le même évangéliste passe de David à Abraham sans passer outre? 7°. pourquoi Thamar est nommée dans l'Évangile de préférence à d'autres femmes de patriarches? 8°. pourquoi y rappelle-t-on aussi la femme d'Uri? 9°. ainsi que Ruth? 10°. pourquoi le roi Joachim y est appelé Jeconias? 11°. pourquoi les descendants des patriarches se divisèrent en trois classes? 12°. pourquoi parle-t-on de 14 rois jusqu'à la captivité, ayant été de fait 17? 13°. et puisqu'il y eut 14 chefs depuis la captivité, pourquoi n'en indique-t-on pas autant? 14°. pourquoi le Sauveur a-t-il voulu passer pour le fils d'un artisan, plutôt que pour le fils d'un personnage plus distingué? 15°. dans quel sens dit-on que Jésus s'est assis sur le trône de David? 16°. comment se fait-il que saint Mathieu fasse aller le Sauveur, enfant, de Bethléem en Égypte, et saint Luc à Nazareth? 17°. Comment saint Mathieu semble-t-il dire que le Sauveur sortit sur le soir du sabbat, et saint Marc que ce fut le matin? 18°. des divers temps où Madeleine vit Jésus ressuscité, et des diverses Maries; 19°. il concilie saint Jean et saint Mathieu relativement à Madeleine aux pieds de Jésus ressuscité; 20°. sur quelques contradictions apparentes relativement à ce qui se passa près du Sépulcre. La solution des 16 premières questions est adressée par Eusèbe à Étienne, et celle des 4 dernières à Marinus; et le savant éditeur a encore ajouté à l'intérêt de cet ouvrage inédit d'Eusèbe, car après avoir reconnu qu'il était abrégé dans le manuscrit qui lui a servi de guide, il a cherché et trouvé d'autres fragmens dans d'autres manuscrits de la Vaticane, dans Anastase le Sinaïte, dans la chronique inédite du moine saint George. Les écrits de saint Ambroise, quoique en latin, ont concouru à cette restitution du texte plus complet d'Eusèbe, et M. Maj a reconnu en effet, que le commentaire de ce savant père sur l'Évangile de saint Luc, qui est imprimé avec ses autres écrits, n'est en grande partie que l'ouvrage même d'Eusèbe: c'est ce qu'a prouvé à M. Maj le texte latin de saint Ambroise conféré avec le texte latin d'Eusèbe.

Le second morceau du volume que nous annonçons est encore un ouvrage inédit du même Eusèbe, le commentaire sur l'Évangile de saint Luc; il y occupe 73 pages, et ce morceau

est tout ascétique ou interprétatif. Il est suivi d'un fragment inédit du xv^e. livre de la Préparation évangélique, qui est perdu; 2^o. d'une petite chronique abrégée, que le manuscrit dit extraite de la grande chronique d'Eusèbe, et cet abrégé indique deux auteurs reconnus jusqu'ici, *Étienne d'Alexandrie*, commentateur du canon chronologique d'Eusèbe, et Stratégien, moine, qui a écrit un livre sur les diverses captivités des Hébreux; on apprend par ce dernier auteur que les actions de la vie du Sauveur furent autrefois représentées dans une série de peintures à Nazareth. L'ancienne chronique abrégée donne les anciennes limites géographiques des cinq patriarchats, une liste des rois de Perse, et celle des successeurs de Mahomet.

Une *harangue* inédite d'*Ælius Aristide* suit ces fragmens; elle est dirigée contre celle que prononça Démosthènes contre la loi de Leptine; ce discours a paru tout-à-fait digne des autres ouvrages connus de ce rhéteur, et M. Maj a ajouté à ce texte un grand nombre de variantes et de corrections pour les discours d'Aristide déjà publiés. On pressent bien que le savant investigateur des Palimpsestes, et l'heureux investigateur de morceaux inédits de littérature ancienne, a ajouté à ces textes grecs qu'il publie pour la première fois: 1. une version latine; 2^o. de doctes commentaires, et c'est par des travaux de ce genre que M. Maj s'est légitimement placé, et se maintient au rang des plus habiles critiques de l'Europe; peu de personnes, parmi les plus dévouées à ces études, leur ont rendu autant et de si grands services. M. Maj a trouvé sur son chemin des antagonistes peu équitables, bien libres de différer de quelques-unes de ses opinions, de ses interprétations, et surtout de leur en substituer de meilleures: ces dissidences sont de droit public littéraire; mais elles ne peuvent nuire au mérite peu commun, et c'est celui de M. Maj, d'avoir enrichi la littérature ancienne d'une foule de morceaux inédits, la plupart d'une importance du premier ordre, et de l'avoir fait en habile critique pour les textes, et en savant versé dans toutes les branches de l'érudition pour les commentaires. C'est une justice que lui rend le monde savant tout entier, et que nous aimons à répéter ici.

Nous rendrons compte dans un autre article de la suite du volume que nous annonçons, et dont une grande partie est relative à Photius.

C. F.

162. TULLII CICERONIS ORATIONES VII; pro S. Roscio, pro lege Maniliâ, IV in Catilinam, pro Murena; In usum scholarum edidit A. MATTHIAS; 2^e. édit. corr. et augm., in-8°. , VIII et 250 pag. Leipzig, 1826; Vogel. (*Jena. allg. Lit. Zeitung*; avril, 1826, n°. 80, p. 153.)

La première édition de ces sept discours a été publiée en 1819; la seconde paraît avoir gagné beaucoup par des observations et des additions relatives à la belle latinité. La formule, souvent mal interprétée, *quem honoris causa nomino*, est expliquée dans la première édition : *reverentiæ declarandæ formula*; dans la seconde édition on lit : *reverentiæ erga viventes*. Pour prouver que cette formule ne renferme aucune ironie, et encore moins une offense, M. M. cite le passage suivant de Cic., in *Verr.* 1, 7 : *C. Curio, quem ego hominem honoris potius, quam contumeliæ, causa nomino*. L'addition de *usu futuri exacti Latinorum*, paraît offrir le meilleur traité, qui ait encore paru sur ce sujet.

L. D. L.

163. KARMANNOÏ SLOVAR ROSSIJSKO-NIEMETSKOÏ I NIEMETSKO-ROSSIJSKOÏ.
— Dictionnaire de poche russe-allemand et allemand-russe; publié par Auguste OLDEKOP. 5 vol. in-12, dont trois ont déjà paru; prix 34 roubles. Pétersbourg.

Le dictionnaire de l'Académie russe, d'un volume très-considérable, est en langue nationale seulement; celui de Heym ne se trouve plus dans la librairie, depuis l'incendie de Moscou, qui a consumé la plus grande partie de l'édition; plusieurs autres, tels que celui de Schmidt, sont trop peu soignés, et d'ailleurs trop peu complets pour qu'on puisse s'en servir avec beaucoup de fruit. M. Oldekop, savant très-laborieux, et qu'un séjour de plus de 15 ans dans l'intérieur de la Russie, a mis à même d'étudier à fond la riche et belle langue de ce peuple, a rendu un service signalé à la littérature, en publiant le fruit de ses longues veilles et de ses pénibles recherches. Son ouvrage, le plus complet de tous ceux du même genre que l'on a publiés jusqu'ici, contient même un grand nombre de mots qui ne se trouvent point dans le Dictionnaire de l'Académie. Il ne se contente pas toutefois de donner une aride nomenclature; il offre un tableau complet des expressions et des tournures de

phrases, qui sont propres au génie de la langue russe, et de celles que les meilleurs écrivains russes ont créées ou importées des autres langues dans la leur. On y trouve, de plus, les noms propres d'hommes, de pays, de villes, etc., et cette partie remplit une grande lacune laissée par les devanciers de M. Oldekop, et qui se faisait d'autant plus sentir que les Russes, comme la plupart des autres peuples, défigurent les noms étrangers. (*Revue encyclopédique*; juin 1826, p. 716.)

164. ZUR HANDSCHRIFTENKUNDE. — Matériaux pour servir à la connaissance des manuscrits; par F. A. EBERT. 1 vol. in-8°. X et 238 p. Leipzig, 1823; Steinacker. (*Götting. gel. Anzeig.*; mars, 1826, no. 36, p. 345.)

Ce premier volume est divisé en deux parties. La première traite de la connaissance théorique des manuscrits, et la deuxième, de la connaissance pratique. Dans l'introduction, l'auteur débute par exposer des observations sur la connaissance des manuscrits. Il y parle de l'étendue, des difficultés et des obstacles qui s'opposent à cette science.

I. *Connaissance théorique des manuscrits*. A. *Forme extérieure*: 1°. matériaux d'écriture; 2°. instrumens d'écriture; 3°. encre et couleur; 4°. paléographie générale, a) écriture orientale, b) grecque, c) latine avec leurs variétés, d) les différens genres d'écriture d'après les pays, e) plusieurs *fac-similes* tirés de manuscrits de différentes langues et écritures, rangés dans l'ordre chronologique, f) observations sur l'assemblage des caractères, et sur les ornemens d'écriture, etc.; 5°. séparation des mots, ponctuation, alinéa, colonnes; 6°. abréviations, monocondyles, sceaux, notes tironiennes; 7°. chiffres, signes musicaux, critiques et rhétoriques, accens; 8°. signes, rubriques, initiales; 9°. pagination, réclames, titres des colonnes, notes marginales; 10°. dessins coloriés dans les manuscrits; 11°. forme extérieure des livres, format, reliure; 12°. palimpsestes; B. 13°. aperçu général sur les manuscrits; 14°. aperçu chronologique; 16°. fabriques de manuscrits; 17°. commerce, prix et collections de manuscrits dans le moyen âge; 18°. sort qu'ont éprouvé les manuscrits dans les temps modernes; 19°. métier de copiste.

II. *Connaissance pratique des manuscrits*; 20°. comment on peut reconnaître l'âge des manuscrits; 21°. comment on peut

en reconnaître les dates; 220. sur les épigraphes, les auteurs et les titres des manuscrits, etc. Cette énumération suffit pour donner une idée de l'étendue de l'ouvrage. Le journal que nous avons cité en parle avec beaucoup d'éloge, et en annonce le deuxième volume comme devant incessamment paraître.

L. D. L.

165. ÉCOLE DIPLOMATIQUE OU SCIENCE DES CHARTES. Le roi de Sardaigne a ordonné, le 1^{er} juin dernier, qu'il serait établi dans les Archives royales de la cour, une École de paléographie, pour l'étude des différens caractères anciens, et pour apprendre à distinguer les documens authentiques de ceux qui sont apocryphes, mutilés ou falsifiés. A cette étude se joindront les leçons de chronologie, d'histoire générale et nationale, de critique et de diplomatique. Dans la séance tenue le 26 mai, par la classe des sciences morales, historiques et philologiques de l'Académie royale de Turin, le comte Napione a continué la lecture de son mémoire : *Osservazioni intorno alla ristaurazione delle scienze di stato seguita in Italia circa la metà del secolo XVI*. Le chev. Manno a lu un mémoire intitulé : *Notizie degli ultimi Giudici de Arborea*. (*Journ. de Savoie*; 9 juin 1826, p. 520.)

166. STATISTIQUE DU CANTON DE SAINT-SYMPHORIEN-LE-CHATEAU (Rhône), par M. COCHARD. (*Archiv. histor. et statist. du départ. du Rhône*; n^o. 20, p. 135.)

Nous tirons de cette intéressante notice la section relative au langage vulgaire de ce canton. Il diffère peu, dit M. Cochard, de celui qui est en usage dans le reste du département. Les noms féminins se terminent en *an*; il y a peu d'hiatus qu'on n'évite au moyen de liaisons d'habitude; quelques mots sont assez singuliers : *cora*, désigne un gros chêne; *charchiri*, *chaussiri*, une tannerie, nommée *chauchères* en Auvergne, et ce nom est dérivé de celui de la *chaux*, d'un usage fréquent dans la préparation des peaux. Voici le premier verset de la parabole de l'Enfant prodigue en patois de Saint-Symphorien. « In hómo ayet dous efants, et lot plus jouainot diisit in jor à son paüre : Paüre, baillis-me la paurt dou bien que dé me revegni, et lot paüre leux fit lo partageot de son bien. » Cet échantillon, composé avec le texte français qui se trouve par-

tout, montre que ce patois est de la famille romane, comme tous ceux d'au delà la Loire. C. F.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE.

167. CATALOGUE RAISONNÉ ET HISTORIQUE DES ANTIQUITÉS DÉCOUVERTES EN ÉGYPTÉ; par M. PASSALACQUA, de Trieste. In-8°. avec des planches; prix, 6 fr. Paris, 1826; à la galerie Égyptienne, passage Vivienne, n°. 25.

Nous ferons connaître plus amplement, dans un prochain cahier, le volume que nous annonçons, et qui, outre l'intérêt spécial qu'il présente comme catalogue méthodique d'une belle collection de monumens égyptiens de choix, se recommande par l'ensemble des observations de M. Passalacqua, relatives soit à ses fouilles, soit à quelques usages de l'antique Égypte, et par ses notes, analyses et dissertations de plusieurs savans de la capitale qui font de ce catalogue, rédigé par M. Dubois, un bon guide pour l'étude de l'archæologie égyptienne.

168. DEL METRO SESSAGESIMALE. — Du mètre sexagésimal, ancienne mesure égyptienne, renouvelée en Piémont; par M. le comte Prosper de BALBE. (*Mémoires de l'Acad. de Turin*; tom. XXIX.)

Le *Bulletin* a entretenu plusieurs fois ses lecteurs du monument égyptien en bois, connu sous le nom de coudée Drovetti, trouvée dans un tombeau où elle avait été déposée comme insigne de la profession du défunt; ce simulacre de la véritable coudée égyptienne, quoique sensiblement inégale dans ses divisions de même nature, se rattache assez utilement aux recherches sur le système métrique des Égyptiens, et donne approximativement la longueur de leur coudée, composée de 6 palmes donnant 444 millimètres, contenus 621 fois dans un degré, et M. Gosselin avait reconnu un degré de ce nombre de coudées, avant que ces monuments eussent été découverts en Égypte. La coudée Drovetti contient 7 doigts au lieu de 6, et 518 millimètres (ou 520, selon la mesure en bois, qui ne devait pas être d'une exactitude rigoureuse, n'ayant pas servi comme telle). C'est cette mesure égyptienne que M. le

compte de Balbe compare à une autre mesure très-connue en Piémont sous le nom de *pie de Liprando*, qui est plus court d'un centimètre seulement que cette coudée, différence qui peut même être réduite à presque de moitié. Cherchant ensuite les causes de l'analogie des deux mesures, M. de Balbe fait remarquer que la division la plus naturelle du cercle est celle qui en fait six parties, qui ont été portées à 60 par l'arithmétique décimale née des dix doigts des mains de l'homme, et de là la division sexagésimale; soixante étant plutôt 6 fois 10 que 5 fois 12; de là aussi les 360 degrés du cercle. C'est à ces élémens que le savant académicien rattache l'origine de la coudée égyptienne. « Lorsqu'ensuite, dit-il, les astronomes » d'Égypte mesurèrent un degré du méridien, ils pensèrent, » comme les modernes, qu'on devait y prendre la base d'un » système scientifique de mesure; et ils en trouvèrent sans » peine l'élément *nel minuto terzo* de ce méridien, mesure plus » longue que la coudée et plus courte que le bras. Voulant avec » cet élément comparer des mesures plus grandes, ils voulurent » aussi se servir pour l'échelle ascendante de la multiplication » alternative par 6 et par 10, comme dans l'échelle décrois- » sante, la division par 6 et par 10 était déjà employée par » les géomètres antérieurs; voilà le tableau de tout ce système. » M. de Balbe en suit les multiples dans la composition des diverses mesures des anciens, en distinguant celles qui sont nées d'un système *géométrique* ou d'un système *anthropométrique*. Passant ensuite au *pie de Liprando*, il se demande comment cette savante mesure égyptienne se trouve dans l'Italie septentrionale et occidentale; ce ne sont pas les Lombards venus du Nord qui peuvent l'y avoir introduite; elle n'y sera donc parvenue de l'Égypte que par l'intermédiaire des étrangers. Telle est l'opinion de M. de Balbe, dont le mémoire est un des bons morceaux écrits récemment sur le système métrique des anciens.

C. F.

169. GESCHICHTE DER BILDENDEN KÜNSTE BEI DEN GRIECHEN. — Histoire des beaux-arts chez les Grecs; par HENRICH MEYER. 2 vol. in-8°. avec un atlas de 31 planches in-4°. oblong. Dresde, 1824.

L'histoire de l'art chez les Grecs de l'antiquité, a été si souvent écrite, et l'objet de tant de recherches spéciales, qu'il

est difficile de dire aujourd'hui quelque chose de neuf sur ce sujet, à moins que de nouveaux monumens ne viennent fournir de nouveaux matériaux à cette histoire. C'est ce qui est arrivé par les entreprises de lord Elgin sur les monumens de la Grèce; de beaux morceaux ont été transportés en Angleterre, copiés en plâtre pour divers cabinets de l'Europe, et voilà les documens nouveaux qui permettent et qui exigent même d'autres travaux sur l'art des Grecs, son origine, ses progrès et sa décadence. C'est son état successif qui a marqué les divisions de l'ouvrage de M. Meyer : il y reconnaît quatre époques principales : 1^o. Depuis les commencemens de l'art jusqu'à l'an 800 environ, avant l'ère chrétienne; 2^o. depuis l'an 800 jusqu'à vers 1407 : c'est l'époque du *vieux style*; 3^o. de cette dernière époque jusqu'à Phidias, style lourd et grossier; 4^o. Depuis Phidias jusqu'à Lysippe, style beau et noble. Les discussions relatives à l'état de l'art pour chacune de ces quatre périodes, sont suivies de considérations générales sur les beaux-arts chez les Grecs, et d'un coup d'œil sur les monumens d'un beau style qui existent encore et sur les transitions qui conduisirent enfin à toutes ses perfections. Pour chaque partie de son ouvrage, ce savant critique appelle à la fois en témoignage de ses opinions et les auteurs et les monumens en tout genre, tant ceux de la sculpture que les peintures des vases, les pierres gravées et les médailles. Les 31 planches qui composent l'atlas, offrent un grand nombre de sujets; l'auteur s'est appliqué à en reproduire d'autres que ceux que Winkelmann avait déjà donnés. La première et la seconde reproduisent plusieurs monumens d'origine étrusque; L'auteur fait remarquer avec raison les rapports qui existent entre les premiers essais des Italiotes et les premiers essais des Grecs; chez les uns et les autres, ce sont ces formes grêles et allongées qui supposent l'ignorance presque complète du dessin, et décèlent les premières études dans l'imitation de la nature. Les mêmes conclusions se tirent des médailles comparées et rapprochées sur la 1^{re}. planche des perisena d'Italie et de la Macédoine. Sur la planche III^e., le bas-relief des muses du musée capitolin est rapproché de la peinture d'un vase représentant Hélène poursuivie par Ménélas, et se réfugiant auprès des autels de Vénus; et l'auteur voit dans cette peinture une imitation antique du vieux style faite à l'époque du bel art

où l'on s'occupait quelquefois de ces imitations; ce style d'imitation y est réellement si parfait, et la composition est tellement grecque, que M. Meyer a pu s'y tromper comme l'ont fait d'autres antiquaires; mais cette composition est fort suspecte. Toutefois cette observation n'ôte rien à l'intérêt réel que présente l'atlas, qui est comme le recueil des pièces justificatives des opinions et des jugemens de M. Meyer. Le choix des monumens est fait avec discernement; ils sont reproduits au simple trait avec une grande fidélité; la même exactitude se fait remarquer dans le texte, où sont cités soigneusement les passages des auteurs anciens sur lesquels l'auteur appuie ses raisons ou ses jugemens. L'ouvrage que nous annonçons se recommande aussi très-particulièrement aux savans et aux artistes, et nous croyons qu'une traduction française serait très-bien reçue par eux comme par tous les amateurs instruits et par ceux qui veulent connaître toute l'histoire de l'esprit humain, s'appliquant à l'étude de la nature et à la reproduire par les arts du dessin.

C. F.

170. VOYAGES DANS LA GRÈCE, accompagnés de Recherches archéologiques, par M. P.-O. BRØNSTED. 8 livraisons, la première est en vente; prix de chaque livraison, grand in-4°, papier fin, 40 fr.; grand in-4°, pap. vélin, 60 fr.; in-folio, pap. vélin, 84 fr. Le même ouvrage publié en langue allemande; Paris, 1826; Renouard.

Les voyages qui font le sujet de ce bel ouvrage furent entrepris en 1811 et 1812, par une société d'hommes savans ou amateurs des arts, Danois et Allemands; l'auteur en faisait partie; il visita encore la Grèce en 1820 et 1821, fit graver les planches à Rome et à Paris, et il publie enfin le commencement des résultats de ses fouilles et de ses recherches. La première livraison contient l'introduction et la notice sur l'île de Kéos, maintenant Zéa. Cette île avait autrefois quatre villes, Carthée, Ioulis, Koressos et Poéessa. L'auteur cherche à en déterminer la position, en rectifiant les cartes de Tournefort et de d'Anville; la ville actuelle de Zia occupe, selon lui, l'emplacement de l'ancienne Ioulis. Au nord de cette ville, se trouve entre les roches un lion colossal taillé dans le grès; M. Brønsted l'a fait représenter sous deux faces, et il se livre à une discussion sur ce monument. Héraclide du Pont rap-

porte que les nymphes habitaient d'abord l'île de Céos qu'arrosaient les sources, mais un lion les força de se réfugier à Carystos. Selon la conjecture de Creuzer (*Ann. littér. de Heidelberg*; 1826, cah. de juillet), c'est une allégorie pour indiquer que l'ardeur du soleil dessécha les sources de l'île. M. Brœnsted a soigneusement recueilli ce que les auteurs anciens ont dit du culte d'Apollon-Aristée dans cette île, de celui de Jupiter et de celui de Diane. Un petit monument que l'auteur a fait graver et qui porte une inscription, prouve que l'on rendait aussi un culte à Apollon le chasseur (*αργεύς*). Ce monument représente un lièvre expirant de la blessure qu'il a reçue. Après avoir traité à fond la mythologie de Céos, l'auteur passe à l'histoire ancienne de l'île, à ses colonies, à ses alliances avec d'autres îles de la Grèce, aux événemens de ses villes, etc., en s'appuyant toujours sur les passages des anciens et sur leurs commentateurs, et en les commentant lui-même, lorsque le texte et les scolies ne présentent pas assez de clarté. C'est surtout dans les supplémens et pièces justificatives que l'auteur discute avec beaucoup d'érudition les textes, et les rétablit quelquefois. M. Brœnsted a fait figurer tous les monumens, toutes les inscriptions et toutes les médailles de Céos qu'il a découvertes ou qu'il s'est procurées. Il est assez remarquable que beaucoup de ces médailles portent pour empreinte du revers, la figure du poisson connu sous le nom de la sèche. Parmi les médailles acquises à Céos, s'en trouvent plusieurs de Delphes dont l'empreinte représente une roue. A ce sujet, l'auteur entre dans une discussion intéressante sur le trépied de Delphes; il croit que la roue représente ce gril rond qui recouvrait l'abîme sacré. Outre la carte de l'île dans son état actuel et des ruines antiques qu'elle contient encore, l'auteur a donné une carte de la même île, copiée sur un dessin d'un Ptolémée manuscrit de la grande Bibliothèque de Paris, et une autre carte tirée de l'ouvrage du moine Buondelmonti sur les îles de la Grèce. Dans tout le cours du récit on trouve de fréquentes remarques neuves et intéressantes sur les arts, la religion, l'état politique et la civilisation de l'ancienne Grèce, et quelquefois l'auteur compare ces renseignemens, fruit d'une lecture assidue et de recherches personnelles, à l'état de la Grèce actuelle qu'il juge avec impartialité et avec les sentimens d'un philanthrope et d'un savant, pénétré d'enthousiasme pour le sol et le peuple le plus

classique de l'antiquité. D'après tout ce qu'on lit dans cette livraison sur l'état ancien et moderne de l'île de Céos, il doit rester bien peu de chose à dire de neuf ou d'inconnu à ce sujet. Si l'auteur épuise ainsi la matière sur les autres points de la Grèce qu'il a visités et examinés, il donnera au public un ouvrage plein d'une instruction solide, et qui, par l'immense érudition qui y est répandue, se distingue d'autres ouvrages de voyageurs modernes.

D—c.

171. OFFICINA DE' PAPIRI.—Cabinet des papyrus décrit par le chanoine André DE JORIO. In-8°. de 85 pag., et 3 pl. gravées; prix 6 carlins (2 fr. 64 c.). Naples, 1826; impr. franç.

Le chanoine Jorio est déjà connu dans le monde littéraire par ses travaux archéologiques sur Pompeïa, Pouzzoles et la galerie des vases du Musée Bourbon. L'ouvrage qu'il publie aujourd'hui offre l'analyse des travaux entrepris depuis un grand nombre d'années sur les manuscrits trouvés à Herculanium, et l'indication des procédés employés pour parvenir à les dérouler, avec plus ou moins de succès. Une des découvertes les plus remarquables faites assez récemment est celle d'un manuscrit de Philodème attribuant à Théophraste le traité sur la Politique, que jusqu'à ce jour on a cru d'Aristote. Les papyrus traduits et prêts à être publiés, contiennent : 1°. deux traités sur la Rhétorique par Philodème; 2°. un ouvrage de morale du même auteur; 3°. deux livres d'Épicure sur la Nature; un ouvrage de Chrysippe sur la Providence. Ceux qui sont l'objet du travail des interprètes offrent 3 traités de Carniscus, de Polystrate, d'Épicure, et un quatrième d'un auteur inconnu. (*Revue encyclopédique*; février 1826, p. 488.)

172. LA GROTTÉ DE SÉJAN. (*Archiv für Geschichte, Statist., Liter. und Kunst*; juin 1825, p. 500.)

Il se trouve au Mont Pausilippe une grotte écroulée, désignée par les campagnards de cette contrée sous le nom de *Grotta di Seano*. Elle est située là où se trouvaient les maisons de campagne de Luculle et Pollion. D'après la tradition des campagnards, cette grotte mystérieuse renferme, outre un cheval d'or massif, des trésors immenses. Plusieurs de ces habitants crédules ont essayé d'y pénétrer; mais ils y succombèrent probablement par suite du mauvais air que ces lieux exhalent. Il y a environ 30 ans que trois Anglais, accompagnés

d'un prêtre de cette contrée, tentèrent également d'y pénétrer ; mais on ne les revit plus depuis cette époque ; la crainte l'emportait sur l'avidité : c'était , disait-on , un mauvais génie qui gardait le trésor, et personne ne se sentait assez disposé à le combattre. Il paraît qu'il était réservé aux soldats autrichiens de retirer de l'oubli la *Grotte de Séjan*. Les mineurs firent débarrasser l'entrée de la grotte , et l'on s'aperçut bientôt qu'il y avait un chemin souterrain ; puis on continua l'ouvrage de façon à ce qu'on pouvait commodément franchir un espace de 154 toises. Là , les ouvriers trouvèrent des cadavres : probablement ceux des trois Anglais et du prêtre. On a depuis continué les travaux en dégagant encore un espace de 71 toises ; mais il paraît que ce dernier travail a été beaucoup plus pénible, la vapeur méphitique repoussant jusqu'aux ouvriers les plus déterminés.

On a trouvé , dans le voisinage de cette grotte , une table de marbre avec l'inscription suivante :

*Pausilipus noster, qui nunc dat nomina monti,
Sic dicta a magno Cæsari villa fuit
Quod floret insanis requies fidissima curis
Et partum fessæ redderet ille rati.*

Si l'on parvenait à découvrir l'issue de ce chemin souterrain , on verrait que la *Grotte de Pausilippe* , qui , pendant des siècles , fut la seule communication avec Pouzzoles , n'est pas la célèbre *Crypta Pausilipana* dont ont parlé *Varron* , *Strabon* , *Donat* et autres. La *Grotte de Pausilippe* d'aujourd'hui est désignée par Sénèque , lett. 57 , sous le nom de *Crypta neapolitana*. Plusieurs écrivains attribuent à Lucullus la construction de la *Crypta Pausilipana* ; mais observons que la *Grotta di Seano* se trouve en face de l'emplacement de la maison de campagne de Lucullus, et qu'il est par conséquent très-probable que c'est là même qui est immortalisée dans ses écrits. L. D. L.

173. DEUTSCHE ALTERTRÜMER.—Antiquités allemandes, publiées par le professeur Fr. KRUSE, tom. I, cah. 2, 3 et 4. Halle, 1824 et 1825 ; Ruff.

Nous avons déjà parlé de ce recueil archéologique. Nous signalerons ici les principaux articles contenus dans les 3 derniers cahiers que nous avons reçus. *Antiquités trouvées à Mulsum*,

pays de Wursten, duché de Brême. Dans la lande de Mulsum, il y a un ancien retranchement appelé *ville des Pâiens*, et non loin de là un lieu s'appelle Pipinsbourg ou fort de Pépin. Plusieurs tombelles des environs ont renfermé des urnes. En 1823 on y a trouvé des médailles d'or de Valentinien I et Valentinien III, de Léon I et d'Anastase I; ces médailles étaient munies de petites anses pour être attachées à un cordon. On a trouvé avec ces médailles un gros anneau d'or, pesant 7 onces et un quart, en partie creux, en partie massif. Dans les *Annonces de Gœttingue* où cette découverte a été mentionnée en détail, on émet la conjecture qu'il a été livré, dans la lande de Mulsum, un combat des Saxons et Frisons contre les Francs, que les effets d'or ont été portés par quelque chef franc, qu'un Saxon ou un Frison s'en est emparé, et qu'à sa mort il a été enseveli ici avec son butin. L'éditeur des Antiquités allemandes présume, au contraire, que les médailles ont été conquises par quelque général saxon dans une des incursions de ce peuple en Italie et dans les Gaules. Quant à l'anneau, il a pu être fabriqué par les Saxons eux-mêmes, qui rapportèrent une quantité d'or de leur expédition en Italie. On a trouvé, en Silésie, un anneau semblable, creux, mais de bronze. La *ville des Pâiens*, le fort de Pépin et les tombelles de Mulsum, paraissent avoir été autrefois près de la mer, qui en est séparée maintenant par un terrain endigué. La *ville des Pâiens* est peut-être l'ancien *Phabiranum* de Ptolémée.

Sur les antiquités de Xanten, par le docteur Fiedler. Sur une hauteur, à un quart de lieue de la petite ville de Xanten, était située *Castra Vetera*. Auguste avait choisi cette position, naturellement forte, pour servir de rempart contre les incursions des Germains au delà du Rhin; la plupart des expéditions des légions romaines contre la Germanie paraissent être parties de ce point. On a trouvé aux environs de l'ancien camp des restes de grands travaux antiques, entre autres un amphithéâtre ou plutôt un cirque où la *meta* ou borne était encore debout il y a 2 siècles. Plus bas, sur le Vieux-Rhin, qui autrefois était le bras principal du fleuve, était le pont de bois dont Tacite fait mention. Quelques pieux y sont restés jusqu'au temps moderne. C'est à tort que quelques savans ont placé *Castra Vetera* et le pont au fort de Buderich: l'ancienne voie romaine part, non pas de Buderich, mais de la hauteur près de Xanten, et dans

Le premier de ces lieux on n'a point trouvé d'antiquités romaines. C'est aussi à tort que l'on a placé *Colonia Trajana* au village de Kellen près de Clèves : c'est à Xanten qu'il faut placer cette colonie. La voie romaine y passait : les monumens de la 30^e. légion qui y avait ses quartiers abondent à Xanten, (les inscriptions portent *Legio XXX Ulpia, Victrix Pia Fidelis*) qu'on appelait autrefois *Troja* ; or la Table de Peutinger a *Colonia Trojana* ; il est évident que c'est de Trojana qu'on a fait *Troja*. On y voit encore, sur la route de Clèves, un mur romain reste d'un grand édifice ; on le nomme dans le pays le Vieux Fort. En 1822, on a découvert auprès de ce vieux fort un puits antique, construit en pierres de tuf, et plus récemment on a trouvé un aquéduc en briques. Un notaire de Xanten, M. Houben, s'est fait un cabinet d'antiques de tout ce qui a été découvert dans les terrains qui lui appartiennent.

Antiquités trouvées auprès de Weimar et de Iéna. On a ouvert plusieurs tombelles ; on y a trouvé des chambres sépulcrales formées de dalles ou de pierres brutes ; elles renfermaient des squelettes et quelques objets de parure, tels que colliers en verre, pendans d'oreilles, bagues, agrafes, ainsi que des lames de couteau. Sur les montagnes auprès de Dornbourg, où les anciens Thuringiens avaient une forteresse pour les protéger contre les Sorbes et les Vendes qui habitaient les plaines d'Iéna, on a trouvé des instrumens de sacrifices, entre autres des pierres aiguës qui, selon M. Vulpius, ont servi à dépecer les victimes.

Sur les boules d'argile cuite trouvées auprès de Schœnverde et Bottendorf. Ces boules sont percées et ont une rainure. On croit qu'elles ont été attachées au bout de cordes ou de fouets pour servir d'armes contre les ennemis.

De la position de l'ancien château impérial de Dornbourg. D'après les anciennes chroniques, les empereurs de la dynastie saxonne résidaient souvent à Dornbourg, d'où sont datées aussi plusieurs chartes. Mais il existe une dixaine de Dornbourg et Dornberg. M. Lepsius se décide pour Dornbourg sur l'Elbe, contre M. Schwabe, qui prétend que c'est Dornbourg sur la Saale ; l'autre est véritablement en Saxe, tandis que celui-ci est dans la Thuringe. Or il n'est point prouvé que les empereurs de la dynastie saxonne aient eu des palais dans la Thuringe méridionale. Le château impérial devint la proie des flammes

en 971 avec tous les trésors. On prétend qu'on en voit encore les restes dans l'Elbe auprès de Barby, principauté d'Anhalt. C'est là que Reichard place aussi le Lupfurdum de Ptolomée: ce qu'il y a de certain, c'est qu'un village voisin s'appelle Lupps.

Nous remarquons encore dans ces cahiers un mémoire de M. Kruse sur les vases de bronze ayant la forme d'animaux vrais ou fantastiques, avec des fig., des notices sur des inscriptions de cloches dans les anciennes églises d'Allemagne, et un mémoire sur les bassins en cuivre ayant servi au baptême. L'auteur, après avoir décrit plusieurs bassins tirés des églises allemandes, et après les avoir comparés à des vases semblables qui ont été décrits dans les Annales de la commission d'antiquités à Copenhague, fait observer qu'il règne un type général, jusqu'aux plus petits détails, dans les bassins baptismaux qui ont servi en Islande, en Danemark, en Norvège, en France, en Italie et en Allemagne; il présume qu'ils venaient originairement de l'Italie, que les missionnaires, en convertissant les païens, portaient toujours avec eux un ou plusieurs de ces bassins, enfin qu'on les imitait dans le Nord.

La notice sur les séances et les travaux de la Société archéologique pour la Thuringe et la Saxe occupe le reste des 3 cahiers. D—c.

MÊME RECUEIL, cahiers 5 et 6. — On lit dans le 5^e. cahier une description archéologique des environs de Halle. L'auteur y examine d'abord quels peuples environnaient les Calucones, qui sont les plus anciens habitans connus de cette contrée, et à cette occasion M. Kruse fait remarquer que c'est à tort qu'on a pensé que la forêt de Teutoburg était la patrie des Chérusques. De ce qu'Arminius a battu dans ce lieu l'armée de Varus, il n'en résulte pas qu'il fût dans sa patrie: autrement, dit-il, on serait tout aussi fondé de placer à Moscou la patrie des Français qui ont vaincu les Russes dans ses environs. M. Kruse met les Chérusques au sud des *Calucones*. Toutefois, ce savant auteur se propose de faire de tous les manuscrits de Ptolémée une collation scrupuleuse; puis il donnera le texte en ce qui concerne la Germanie. Puisse M. Kruse accomplir bientôt une promesse dont les vrais amis de la science ont à se réjouir! Les questions relatives aux Calucones et aux Hermandures, que l'auteur regarde comme Celtiques, ne pourront manquer de recevoir alors de curieux développemens. L'émi-

gration des Goths est ensuite examinée, puis celle des Sorbes. De là, M. Kruse remonte à Ptolémée et recherche successivement la position des villes, telles que Calægia, Messium, Canduum, Lupia, Marionis, Gravionarium, Amasia, Arbalo et Mattiacum.

On rencontre après cela des détails sur des urnes et des tombeaux; des *tumuli* ont été ouverts, et ont fourni des objets intéressans qu'il serait trop long d'indiquer ici. Mais nous ne pouvons nous taire sur une remarque de fait, très-importante, c'est que dans le nord de l'Allemagne, comme dans la Scandinavie, les tombelles sont entourées d'un cercle de pierre. Déjà nous avons annoncé un travail très-remarquable de M. Thorlacius sur les *tumuli* du Danemark; le cahier dont nous nous occupons commence par une lettre de cet antiquaire. Il contient encore plusieurs morceaux intéressans, tels sont le rapport de M. Danneil, sur des objets découverts à Saltzwedel, et des notices sur des médailles par MM. Wiggert et Erbstein. Le 6^e. cahier n'est pas moins digne d'attention: on y discute entre autres choses, la situation du *Lupfurdum de Ptolomée*.

P. DE GOLBÉRY.

174. MONUMENTA GRONINGANA VETERIS ÆVI INEDITA, recueillies avec des notes, par M. Robert-Keuchen DRIESSEN; 2^e. cah., commençant à l'année 1538 et finissant à 1589. In-8^o.; prix, 5 fr. Groningue, 1825; Oomkhens.

175. NOTICE SUR UN CORPS HUMAIN TROUVÉ DANS UN ÉTAT DE PARFAITE CONSERVATION, dans le comté de Galway en Irlande; par George PETRIE, écuyl.

Dans le courant de l'été de 1821, on découvrit le cadavre d'un homme dans une fondrière située sur les terres de Galah, près de Newtown-Bellen, dans le comté de Galway. Cette fondrière avait environ 10 pieds et demi de profondeur, et le corps gisait à environ 9 pieds au-dessous de sa surface. Au moment où on le découvrit, il portait toutes les apparences d'une mort récente, si ce n'est que l'abdomen se trouvait tout-à-fait affaissé; mais, exposé au contact de l'atmosphère, il se décomposa rapidement. Son visage, qui était celui d'un jeune homme, avait de beaux traits et un aspect étranger; et sa chevelure, longue et noire, pendait négligemment sur ses épaules. La tête, les jambes et les pieds étaient nus; le corps

était couvert d'un vêtement collant, qui s'étendait jusqu'aux genoux et aux coudes. Cette espèce de juste-au-corps se composait de la peau de quelque animal, et était garnie par-devant de sangles de la même matière, le tout le poil tourné en-dedans. Il n'est pas improbable que cette matière était de la peau de daim. Ce corps ne portait point d'armes ; mais près de lui et de chaque côté, on trouva une longue perche dont, à ce qu'on supposa, il se servait pour franchir les courans d'eau ; et comme il avait été découvert près d'un ruisseau, les paysans conjecturèrent, en outre, qu'il avait accidentellement trouvé la mort de cette manière.

On connaît assez la puissance antiseptique des fondrières, et on a déjà de nombreux exemples de corps humains trouvés, dans celles d'Irlande, dans un parfait état de conservation. (Voy. l'édition de la *Britannia*, de Cambden, par Gough.) C'est pourquoi la découverte de ce corps ne mériterait pas une mention particulière, et elle n'eût probablement pas fixé l'attention, si ce n'était la singularité du costume dont il se trouvait revêtu ; et cette observation est d'autant plus nécessaire que ce vêtement n'existe plus, ayant été lors de la découverte enterré avec le corps. Trait d'ignorance et de barbarie dont on trouverait difficilement des exemples hors de l'Irlande, et dont nous devons rougir.

L'antiquité de ces restes mortels, se prouve par la grande profondeur de la fondrière sous laquelle ils gisaient ; mais comme la formation de celle-ci a pu dépendre de diverses circonstances, telles que la situation locale, l'humidité, la nature du sol, etc., ce fait seul ne saurait nous offrir aucun indice certain touchant l'époque à laquelle appartiennent ces dépouilles. A cet égard, peut-être le vêtement grossier dont le corps était couvert, fournira-t-il matière à des conjectures plus satisfaisantes.

Que ce vêtement appartenait à une époque antérieure à l'arrivée des Anglais en Irlande, c'est ce que l'on peut conclure du témoignage de Girald Barry, qui dit que les Irlandais étaient vêtus légèrement d'habillemens de laines grossièrement taillés, et pour la plupart noirs, attendu que les moutons de ce pays étaient ordinairement de cette couleur ; et à en juger par l'esprit de l'ouvrage de cet auteur, il n'y a guères lieu de sup-

poser que si , de son temps , les Irlandais avaient été dans l'usage de se vêtir de peaux , il eût manqué d'en faire également mention. (*Dublin philosoph. journal*; nov. 1825 , p. 433.)

176. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE DIJON. —
ARCHÉOLOGIE. (Séance publique du 30 août 1825 , p. 107.)

La partie de ce rapport , qui est relative à l'archæologie , désigne plusieurs objets , dont voici le sommaire :

1°. Analyse des travaux de la commission permanente des antiquités , commission dont le zèle ne saurait être trop loué , puisqu'elle s'occupe à la fois et avec succès de la recherche des monumens , de leur description et conservation ; et que par le concours de sa surveillance ces monumens sont réunis dans un Musée départemental , qui sera un jour l'ornement de la ville. On voit par cette analyse que des débris de sculptures et de statues , des figures , des médailles , armes et ustensiles ont été recueillis dans divers lieux , et que du moins ils ne seront plus exposés à la cupidité et à l'ignorance.

2°. M. Baudot a rappelé les services rendus par diverses commissions instituées à plusieurs époques , pour veiller à la conservation des monumens antiques et des objets d'art.

3°. M. de Chambure , attiré par les traditions populaires de l'Auxois , a visité le pays , et y a reconnu une grande quantité de ruines antiques , ainsi que l'emplacement du Pagus Alexiensis , dont il a dressé une topographie archæologique.

4°. Il a cru reconnaître aussi le culte du bœuf Apis chez les anciens Mandubii ; deux rivières qui entourent l'ancienne Alexia , se nomment l'Ose et l'Oseran. L'auteur y reconnaît Isis et Osiris , père et mère d'Hercule , qui porta leur culte et celui du bœuf Apis dans les Gaules , notamment à Alexia. Il y avait encore à Semur , au XV^e. siècle , une confrérie du Bœuf , etc. , et c'est par là que M. de Chambure arrive à la conclusion déjà énoncée de son mémoire. Mais les rapprochemens du genre de ceux-ci sont depuis long-temps exclus par la véritable critique. Tous les faits sont bons à recueillir ; mais toutes les conclusions des rapprochemens de ces faits ne sont pas également admissibles. Les personnes qui s'adonnent en conscience à l'étude de nos monumens nationaux , doivent se défier de ces doctrines extravagantes trop répandues encore dans des livres où des antiquaires de hasard s'adonnent à tout expliquer , ne prouvant toutefois que

la fausseté de leur esprit, et une grande ignorance des vrais principes de la science dont ils s'affublent. Malheureusement, ce sont ces livres-là qui arrivent le plus vite en province. Les bons modèles ne manquent cependant pas, et les savans de nos départemens ne sont peut-être pas assez convaincus des services véritables qu'ils rendent à l'archæologie, en recueillant des faits authentiques et bien constatés, en assurant la conservation des monumens, en les multipliant par des copies de la plus grande fidélité. C'est par là qu'il faut commencer. Les explications viennent après.

5. M. de Chambure s'est montré bien pénétré de ces vérités dans ses utiles recherches sur l'antique Alexia; il en a fouillé les ruines; elles lui ont révélé les traces de deux incendies. Le plus moderne annonce une ville étendue construite en pierre, et ornée de marbres; le plus ancien, dont les traces séparées de celles de l'autre par une couche de ruines et de débris, annonce une ville moins étendue, et où les constructions en bois dominaient en grand nombre. On a trouvé dans la couche inférieure des médailles d'Antonin, et des pièces de l'empereur Maximin dans l'autre. M. de Chambure a conclu que le premier incendie est de l'an 160 de l'ère chrétienne; et Alexia en éprouva plusieurs autres jusqu'au 9^e. siècle, époque où elle paraît avoir cessé d'exister. On voit par là que M. de Chambure n'adopte pas l'opinion de ceux qui pensent qu'Alexia fut brûlée et détruite par Jules César. Florus le rapporte; mais César lui-même ne le dit pas, et les médailles d'Antonin trouvées dans les ruines de la ville, démentent l'assertion tardive de Florus. Cette dissertation de M. de Chambure ne peut qu'exciter la reconnaissance du monde savant.

Le même rapport indique le mémoire descriptif des antiquités celtiques, romaines, du bas-empire et du moyen âge qui composent le Musée de l'Académie, par M. Baudot. La publication de pareils catalogues dans chaque département serait d'une grande utilité pour la science, et l'on doit espérer que le zèle éclairé de M. Baudot aura quelques imitateurs. C. F.

177. CHATELET DE BONNEVAL, près Darnay (Vosges). Précis du mémoire de M. MANGIN. (*Journal de la Société d'Émulation d'Épinal*; n^o. 2, p. 86.)

Le sommet d'un plateau très-élevé, situé derrière le village de Belanges, est cerné par un mur épais décrivant une ellipse; trois entrées y étaient pratiquées. D'un côté du grand axe, qui est de 128 mètres, un autre mur en défend l'approche. Du côté opposé, et dans l'intérieur, sont les débris de deux dolmens, ou pierres levées. Sur le côté, l'une des portes mène à une fontaine qui coule sur le penchant de la montagne. Des fouilles ont fait retrouver divers morceaux d'antiquités, et notamment deux médailles gauloises. Il n'y a pas de doute que le châtelet de Bonneval ne soit un de ces *castellum* ou camps fortifiés gaulois dont César parle si souvent dans ses Commentaires. Ce monument est d'un très-grand intérêt, puisqu'il en existe peu de ce genre. Il est donc à désirer que M. Mangin en publie la description complète, accompagnée d'une carte et de toutes les indications topographiques propres à éclairer les questions historiques relatives à cette antique localité. C. F.

178. MONUMENS ROMAINS ET GOTHIQUES DE VIENNE, EN FRANCE, ancienne et puissante colonie romaine; dessinés et publiés par L. REY. 2^e. partie; *Monumens romains*, 11^e. et 12^e. livraisons, avec un texte historique et descriptif. Grand in-folio. Prix, 15 fr. la livraison. Paris, Guérliau.

La seconde partie de cet ouvrage, très-remarquable par l'intérêt des monumens et la belle et fidèle exécution des planches, offre tous les détails des édifices antiques encore debout. Nous rendrons compte incessamment de ces deux nouvelles livraisons d'une entreprise qui a toutes sortes de droits aux suffrages des savans et des artistes.

179. LES FOUILLES DE NAIX (Meuse) se poursuivent avec activité et succès. Outre une grande quantité de médailles du Bas-Empire, on en a trouvé plusieurs des divers consulats, qui présentent un grand intérêt pour l'histoire et la numismatique. (*Le Corsaire*, 10 juillet 1826.)

180. NOTE SUR QUELQUES OBJETS ANTIQUES DÉCOUVERTS A DIGULLEVILLE (Manche); par M. DUCHEVREUIL. (*Mém. de la Société des Antiquaires de la Normandie*; tom. 1^{er}, p. 50.)

Ces objets antiques ont été trouvés dans un champ, au dessous de quelques pierres qui les couvraient. La note de M. Duchevreuil indique ce qui suit : 1^o. un cerf en bronze, à face humaine, 3 pouces de longueur; 2^o. tronc d'une statuette en bronze, portant une espèce de casque, et le sagum gaulois, travail très-grossier, 3 pouces; 3^o. hache en fer recouverte en plaques de cuivre, soudées ou almagamées, excepté sur le tranchant. A côté était un morceau de silex de forme ovoïde, semi-transparent et de la grosseur du poing à peu près; 4^o. plusieurs figurines en plâtre, coulées en deux parties dans le sens de la hauteur, et rapprochées avec du plâtre liquide. A la draperie et à la pose, M. Duchevreuil conjecture que ce sont des figures de Vénus : hauteur 7 pouces 4 lignes; 5^o. un petit socle en bronze, ayant plusieurs rivets en fer; 6^o. un taureau en bronze, 3 pouces; 7^o. un masque, une tête isolée et un petit oiseau également en bronze; 8^o. enfin, des fragmens de poterie. M. Duchevreuil conjecture que ce dépôt est le laraire de quelque pauvre païen.

181. DÉTAILS SUR L'ÉGLISE DE MORTAIN, ET SUR LA CATHÉDRALE DE COUTANCES; par M. DE GERVILLE. (*Mém. de la Société des Antiquaires de la Normandie*; tom. 1^{er}, p. 142.)

Les considérations que l'auteur tire de l'examen et de la comparaison de ces deux églises, s'appliquent à l'origine de l'architecture gothique, et notamment de l'arc en ogive. Les savans anglais, et Milner entre autres, ont voulu trouver en Angleterre cette origine, et ils ne la font pas remonter au delà de l'an 1130. Mais M. de Gerville trouve cette même architecture dans le diocèse de Coutances, près de 100 ans auparavant. L'église de Mortain fut en effet consacrée avant l'an 1093, et l'on y voit que l'ogive commence à dominer, rien d'ailleurs n'indiquant de traces de réparations ou de travaux postérieurs. L'église de Coutances fut réparée au 14^e. siècle, et les travaux de cette époque sont bien distingués des travaux primitifs. Ceux-ci, les fondemens de la cathédrale, remontent à l'an 1030. Les constructions commencèrent en 1048, l'église fut consacrée en

1056, et les portions encore subsistantes de cette église et conformes à leur description donnée par les registres publics contemporains, montrent aussi l'arc en ogive, ce qui contredit les conclusions tirées de divers monumens de ce genre sur l'époque la plus ancienne de cette architecture par les savans anglais. Le mémoire de M. de Gerville est rédigé avec une connaissance parfaite des localités et des choses qui s'y rapportent. C'est un bon supplément à sa *Lettre sur l'architecture des églises du département de la Manche*, insérée dans le même volume des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Normandie.

182. DES ANTIQUITÉS CELTIQUES DE L'AMÉRIQUE; par M. John FINCH. (*American journal of scienc. and arts*; n^o. 1 du vol. VII, p. 149.)

Les monumens américains que l'auteur nomme *celtiques*, ressemblent en effet à ceux qu'en Europe on est convenu d'appeler ainsi. Ce sont, 1^o. des pierres de sacrifices, ou pierres isolées, qu'on suppose avoir servi à cet usage; 2^o. des pierres semblables, mais assemblées en cercle, comme celles de Carnac en Basse-Bretagne; 3^o. des pierres fichées, ou pierres longues fichées perpendiculairement dans la terre; 4^o. des *tumuli*, monticules coniques formés de pierres accumulées et recouvertes de terre. L'auteur a eul'occasion d'observer des monumens de ces genres divers dans un grand nombre de lieux de l'Amérique. Il cite aussi les relations des autres voyageurs qui indiquent ceux qu'il n'a pas vus, et il en conclut des rapports très-anciens entre les nations celtiques et les Amériques. Dans toutes les contrées où on les trouve, ces monumens se ressemblent en ce qu'aucun d'eux ne porte ni inscription, ni traces de travail de mains d'hommes, si ce n'est pour les mettre à la place qu'ils occupent, de sorte qu'on a tout dit quand on a répété avec M. Finch: *Quid nobis dicunt isti lapides? — Positi sunt in monumentum.* On pourrait les caractériser tous, et pour tous les pays, en les considérant comme le produit de la même ignorance des arts sociaux. Il ne faut ni une grande pénétration d'esprit, ni des communications d'un continent à l'autre, pour avoir l'idée de marquer par une grosse pierre, ou par plusieurs pierres accumulées, le lieu qui a reçu la dépouille mortelle d'un chef distingué, ou celui qui était destiné aux pratiques d'un culte

quelconque. Tous les peuples ont pu trouver isolément ces signes de religion ou de commémoration. C. F.

183. MÉDAILLES DE ZANCLE.

Dans la séance tenue le 1^{er} février 1826 par la Société royale de littérature de la Grande-Bretagne, M. Millingen a cherché à résoudre, au moyen de plusieurs médailles relatives à Zancle, en Sicile, une question de chronologie restée jusqu'alors indécise, et qui est celle de savoir à quelle époque précise, et à quelle occasion cette ancienne cité fut prise, sa population entière dispersée, et son nom changé en celui de Messena.

Les relations que d'anciens auteurs nous ont laissées de ces événemens, varient sous plusieurs rapports essentiels, et se contredisent dans d'autres. Hérodote attribue la prise de Zancle à un corps combiné de Sauriens et de Milésiens appelés en Sicile par Anaxilaus, tyran de Rhegium, après le combat naval qui eut lieu devant Milète, dans la troisième année de la 71^e. Olympiade. Thucydide, qui fait mention des mêmes circonstances, ajoute que les Samiens furent, peu de temps après, chassés de Zancle par Anaxilaus, qui peupla la ville d'un mélange de différentes nations, et changea son nom en celui de Messena, du nom du pays qu'habitaient ses ancêtres dans le Péloponèse. D'autres écrivains, tels que Strabon et Pausanias, diffèrent de ces auteurs sous le double rapport de l'époque et des particularités de l'événement, à tel point que quelques auteurs modernes se sont imaginé qu'il y avait eu à Zancle deux différens établissemens des colonies samiennes, comme aussi deux individus du nom d'Anaxilaus.

M. Millingen croit pouvoir, au moyen du témoignage historique des médailles de Sicile, concilier ces données contradictoires. D'après ces indices, il fait voir que les Samiens et les Messéniens avaient fait en commun l'expédition dirigée contre Zancle, et que le changement du nom de cette ville en celui de Messena, eut lieu à l'occasion de l'expulsion de ses habitans primitifs, et non, ainsi que l'affirme Thucydide, lorsque Anaxilaus s'en rendit maître ensuite, et en chassa les Samiens.

Ces médailles sont au nombre de six. La première, frappée à Zancle, est antérieure à la dispersion de ses habitans d'origine. Celle qui est sous le n^o. 2, porte les emblèmes des Samiens, et le nom de Messénion, et indique qu'elle fut frappée pendant le court

espace de temps que les deux nations possédèrent cette ville en commun, et prouve en même temps que le nom de Messena, ou Messène, fut donné à cette ville lors de la première conquête qui en fut faite 494 ans avant notre ère.

Le n^o. 3, médaille de Rhegium faite sur le modèle de la précédente, atteste l'étroite alliance qui existait entre les deux villes, alliance résultant de l'assistance que Anaxilaus avait donnée aux Samiens dans leur expédition contre Zancle. Les numéros 5 et 6 sont des médailles de Messena et de Rhegium, frappées par Anaxilaus après l'expulsion des Samiens de la première de ces cités, et l'asservissement des deux nations sous le joug de ce tyran.

M. Millingen termine son mémoire par de judicieuses observations sur l'importance que présente la discussion actuelle; non-seulement en ce qui touche la chronologie, mais encore en assignant aux médailles de Zancle la véritable ère à laquelle elles se rapportent.

HISTOIRE.

184. DIE GESCHICHTE DER EUROPEER, etc.— Histoire des Européens, exposée sous un point de vue cosmopolite; par HEUSINGER. In-8^o. VII et 127 pag; pr. 10 gr. Gotha, 1825; Perthes. (*Jena. allg. Liter. Zeitung*; janv. 1826, n^o. 7, p. 53.)

La chronologie de cet ouvrage est divisée en quatre périodes principales, chacune de 1,000 ans. La 1^{re} partie traite des *peuples étrangers à l'Europe*: les Indiens, Babyloniens, Assyriens; la Palestine, la Perse, l'Egypte et Carthage. La 2^e. partie est consacrée aux *peuples d'Europe*. A. les Grecs et les Romains. I. les Grecs. II. les Romains. III. le Christianisme. B. les Germains. IV. la Migration. 1. les Germains. 2. les Slaves. *Histoire des peuples d'Europe depuis le commencement du IX^e. siècle.* V. le *Système féodal*. 1. l'Empire des Francs. 2. l'Allemagne. 3. la France. 4. l'Angleterre. 5. l'Italie. 6. la Suisse. 7. les Pays-Bas. 8. l'Espagne. 9. le Portugal. 10. le Danemark. 11. la Suède. C. les Slaves. Des Slaves en général. 1. les Polonais. 2. les Hongrois. 3. la Russie. D. les Turcs.

L. D. L.

185. GESCHICHTE DER ISRAELITEN, etc. — Histoire des Israélites depuis les Machabées jusqu'à nos jours, écrite sur des documens authentiques; par J.-M. JOST. In-8°, 4^e. partie; 1825; 328 et 219; 294 pag.; 5^e. partie, 1825; XVI et 367 pag.; 6^e. partie de 383 pag.; Berlin, 1826; Schlesinger. (*Goetting. gel. Anzeig.*; fév. 1826; n^o. 26, p. 249.)

Les 3 premiers volumes de cet ouvrage ont paru de 1820 à 1822; les trois autres, qui les ont suivis, offrent la continuation de l'histoire des Juifs, à partir du milieu du 2^e. siècle. Ils se distinguent, comme les précédens, par des connaissances d'histoire très-étendues; l'auteur a recueilli beaucoup de matériaux disséminés. Dans le 4^e. volume, l'auteur expose l'histoire des Juifs jusqu'au milieu du 5^e. siècle. Deux livres sont consacrés à la description de l'état des Juifs dans l'empire romain; un 3^e. s'occupe de l'histoire des Juifs de Babylone. Quelque aride que soit cette période, l'histoire se bornant uniquement aux discussions et aux travaux scientifiques des rabbins, elle n'est pas pour cela moins importante, ayant vu germer et mûrir le système talmudique. L'auteur s'est attaché à démontrer, par le Talmud même, quelle a été l'origine de cette compilation et la direction et le but de ses auteurs. Le 5^e. volume continue l'histoire jusqu'au 7^e. siècle. Même division, en 3 livres. Le 1^{er}. appartient à l'histoire des Juifs dans l'Europe occidentale; le 2^e. s'occupe de l'histoire des Juifs établis dans l'empire de Byzance, et le 3^e. de l'histoire des Juifs en Arabie et en Perse. Le 6^e. volume se termine au moyen âge.

L. D. L.

186. KIRCHENHISTORISCHES ARCHIV, — Archives de l'histoire de l'Eglise; par MM. STAUDLIN, TSCHIRNER et VATER; année 1825; cah. I et II. In-8°. de 358 p.; Halle; 1826; Renger. (*Goetting. gel. Anzeigen.*; avril, 1826, n^o. 38, p. 571.)

Le 2^e. cahier de ces *Archives* offre, entre autres articles intéressans, un mémoire sur les sectes qui se sont formées dans le giron de l'église gréco-russe, par le Dr. Strahl, à Bonn, continué du 2^e. cah. des *Archives* de 1824: nous signalons ce chapitre, parce qu'il est consacré à des sectes encore peu connues hors de Russie: ce sont les différentes espèces de *rascolniks* qui n'ont pas de prêtres.

Le journal que nous avons cité ne nous dit pas si M. Strahl

fait mention d'une secte de la religion gréco-russe, heureusement encore peu répandue en Russie. Les hommes qui en sont membres se dépouillent entièrement de toutes les parties génitales. Le novice est tenu à se faire l'opération lui-même avec un couteau qui n'a encore servi à aucun autre usage. L'opération faite, une femme de la secte (c'est ordinairement la plus fanatique) prend le couteau, détache le scrotum du pénis, enveloppe la dépouille, avec le couteau, dans un linge blanc, et l'enfouit, en présence de quelques sectaires des deux sexes, en prononçant, conjointement avec les autres, d'horribles imprécations. Le rédacteur de cet article a été lui-même, pendant son séjour en Russie, témoin d'un événement qui donna lieu à la découverte de cette secte.

L. D. L.

187. ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES faisant suite aux œuvres de Rollin ; par M. LETRONNE. In-8°. Paris, 1825 ; Firmin Didot.

La nouvelle édition des œuvres complètes du sage et vertueux Rollin, publiée par Firmin Didot, sous la direction de M. Letronne, est aujourd'hui entre les mains de tout le monde ; nous n'indiquerons, en conséquence, que sommairement les morceaux que renferme le volume que nous annonçons, puisqu'il ne se compose que de la réunion des *Éclaircissemens historiques* que M. Letronne a cru devoir ajouter à certains passages de l'histoire ancienne écrite par Rollin, et sur des points importants que des recherches postérieures à la mort du célèbre recteur de Paris, ont plus complètement éclaircis. Le premier article de ce volume est un *Précis du système des mesures des Grecs et des Romains* ; les tables qu'il renferme sont d'un usage général pour ceux qui veulent lire l'histoire avec quelque fruit. Viennent ensuite, 2°. un examen des diverses opinions relatives à la *population de Thèbes d'Égypte*, que l'étendue de cette ville ne permet pas d'élever au-delà de 200 mille individus ; 3°. des recherches critiques *sur le tombeau d'Osymandyas*, que quelques savans ont voulu reconnaître dans les ruines du palais de Memnon, à Thèbes, et il est bien constant, par la bonne critique des textes anciens, par l'état, l'étendue et les dimensions des ruines du palais, que ce tombeau n'existait déjà plus du temps de Diodore de Sicile ; que cet historien ne l'a décrit que d'après des relations écrites ou orales ; que les mesures qu'il donne ne s'accordent pas avec celles des ruines

subsistantes, et il est bien certain que ces ruines ne portent, dans toutes leurs inscriptions hiéroglyphiques, que le nom d'un roi bien postérieur à Osymandyas ; 4^o. un aperçu sur l'*histoire et la chronologie de l'Égypte*, morceau déjà ancien, et dont les nouveaux résultats tirés de l'étude des monumens originaux, portant des noms de rois et des dates de leur règne, modifient les conclusions ; 5^o. et 6^o. des considérations sur le *commerce et le gouvernement des Carthaginois*, extraites des savantes recherches de M. de Heeren ; 7^o. un examen des *premiers temps de l'histoire grecque*, dont la plus ancienne époque certaine est l'établissement d'Inachus, chef d'une dynastie qui se soutint dans le même pays ; 8^o. le précis des recherches spéciales qu'il a publiées sur l'*astrologie judiciaire et les représentations du zodiaque*, recherches dont le *Bulletin* a donné, dans le temps, une analyse ; 9^o. le tableau des *petits états de la Grèce*, Rollin ne s'attachant qu'à l'histoire générale de cette contrée, et M. de Heeren ayant fait sur chaque peuple un précis dont M. Letronne donne l'extrait ; 10^o. l'indication des principales colonies grecques, d'après le même Heeren ; 11^o. L'examen de la certitude de l'*histoire des premiers siècles de Rome*, certitude niée par des savans distingués, et défendue par d'autres, et où un autre savant, M. le conseiller Niebuhr, n'a reconnu, pour les deux premiers rois de Rome, que de la mythologie ; à partir de Tullus Hostilius jusqu'au IV^e. siècle de Rome, ce n'est plus, selon lui, que des élémens fabuleux mêlés avec un peu d'histoire ; mais M. Letronne se range parmi les partisans de la certitude de ces quatre premiers siècles du grand peuple. Il termine son recueil par quelques notions sur la chronologie romaine. Isolés même de l'ouvrage pour lequel ces morceaux ont été rédigés, ils conservent tout leur intérêt de critique historique : leur réunion en un volume ne peut donc qu'être très-agréable au monde savant.

C. F.

188. RÉPONSE DE M. CLINTON AUX OBJECTIONS CONTENUES DANS LE N^o. LXII du *Classical Journal*, contre quelques passages de sa CHRONOLOGIE DE LA GRÈCE. (*Classical Journal*, n^o. LXIII.)

« Le critique prétend que la seconde période de l'histoire grecque se termine naturellement à la bataille de Chéronée, et la troisième à la destruction de la ligue des Achéens. En effet, si mon intention eût été de me renfermer dans les limites de la

Grèce propre, la division qu'il indique aurait, sans contredit, été la plus convenable. Mais je me suis proposé d'étendre mes recherches sur les royaumes grecs d'Asie, de Macédoine et d'Égypte; et quoique plusieurs d'entre eux fussent soumis aux Romains avant la dispersion de la ligue achéenne, quelques-uns cependant se maintinrent encore après cet événement, savoir : la Syrie jusqu'à la 63^e. année, et l'Égypte jusqu'à la 30^e. avant l'ère vulgaire.

» Les principaux faits de la 124^e. olympiade furent: 1^o. la formation de la ligue achéenne; 2^o. la révolution qui suivit la mort de Séleucus; 3^o. les premiers effets de la puissance romaine en Grèce. Mais la chronologie politique n'était qu'une partie de mon objet; le cadre de mon ouvrage embrasse aussi la littérature grecque, pour laquelle la bataille de Chéronée ne peut faire époque, puisqu'alors Démosthènes était encore au milieu de sa carrière oratoire (car ce n'est que huit ans après cette bataille qu'il prononça sa plus belle harangue); puisque Alexis poursuivait en ce temps ses succès dramatiques, puisque enfin Aristote ne s'était point encore établi à Athènes, et que les quatre écoles de philosophie n'avaient encore rien de permanent et de définitif dans leur établissement; au lieu qu'en fixant à la 124^e. olympiade la fin de la deuxième période, je m'arrête au temps où les philosophes se divisèrent réellement en quatre sectes; je renferme dans cet espace toute la vie de Ménandre, et la première représentation des œuvres de ce dernier poète comique d'Athènes; de cette manière, j'arrive à une nouvelle ère littéraire, la fondation de l'école d'Alexandrie, qui coïncide avec le commencement du règne de Ptolémée Philadelphe.

» Quant au reproche de tautologie qui m'a été adressé, je dirai que j'ai cru devoir rassembler pour chaque fait en particulier toutes les preuves que j'ai pu recueillir. Ainsi, pour déterminer le temps où vécut Pythagore, il a fallu rapporter les diverses opinions des écrivains, et indiquer l'année où chacun d'eux le place: c'est pourquoi j'avertis le lecteur que Diodore le fait vivre dans la 61^e. olympiade, Clément d'Alexandrie et Cyrille, dans la 62^e.; je dis ensuite qu'Eusèbe le place dans la 63^e. et dans la 65^e. De la combinaison de ces différens témoignages résulte une masse de faits dont l'ensemble me donne le moyen de fixer le temps où fleurit le philosophe. A l'année 546, je mentionne Hipponax qui, selon les marbres de Paros,

fut contemporain de Cyrus et de Crésus ; je parle encore du même personnage à l'année 539, d'après Pline, qui le fait descendre à la 60^e. olympiade. Cette multiplicité de citations n'est donc point une tautologie, mais une collection de faits qui se corroborent les uns les autres. Je porte Ibycus à l'année 560, suivant Suidas, qui le fait remonter à la 54^e. olympiade, et le critique trouve inutile d'en avoir reparlé à l'an 539, d'après Eusèbe, qui lui assigne la 60^e. olympiade. Mais cette seconde citation n'est point superflue ; car de ce que Ibycus vivait en 560, il ne s'ensuit pas qu'il existât encore en 539. Pour ce qui est des années 498, 496, 495, la même réponse doit s'appliquer à la même objection. Ce n'est pas sans raison que j'ai fait l'énumération des années de la guerre Ionique ; les plus habiles chronologistes ont commis de graves erreurs à ce sujet, et les détails dans lesquels je suis entré dans mon appendix étaient nécessaires à la réfutation de leurs opinions et à la confirmation des miennes.

» Le calcul relatif à Hippias, et qui, dit-on, n'a pas exigé une forte contention d'esprit, ne doit être considéré que comme une proposition incontestable dont j'ai besoin pour étayer un raisonnement. Il y avait, à cet égard, des contradictions apparentes entre les témoignages. Hippias avait été député d'Athènes, selon les uns, dans la troisième année de sa suprématie ; selon les autres, dans la quatrième ; selon d'autres, vingt ans avant la bataille de Marathon. C'est pourquoi je place en Hécatombéon de l'an 511, la fin de sa troisième année, pour arriver à la conclusion qui se trouve dans mes *tables* à l'an 510 avant J.-C.

» La troisième objection du critique porte sur le nombre auquel je fais monter les habitans de l'Attique, et qui est de 539,000. Mais il a dû voir dans la préface la raison pour laquelle mon calcul demeure sans explication ; c'est-à-dire que je réservais pour l'appendix la déduction des motifs qui m'ont fait adopter l'arithmétique qu'il ne comprend pas, et qui ne lui aurait pas semblé inintelligible, s'il avait songé que le nombre de 21,000 pour les citoyens d'Athènes, ne doit s'entendre que de ceux qui avaient droit de voter dans les assemblées publiques, ou de tous les hommes âgés de plus de vingt ans ; que les 10,000 métèques ne représentent que les hommes faits ; et que, dans les deux cas, il n'est fait mention ni des

femmes, ni des enfans. Gibbon et autres multiplient par 4 le nombre des hommes, afin d'obtenir pour la totalité, une approximation aussi exacte que possible. Sainte-Croix (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*) prend $4\frac{1}{2}$ pour multiplicateur, ce qui donne 124,000 pour la première hypothèse, et 139 pour la seconde, qui m'a paru la plus vraisemblable. Ce dernier nombre, ajouté à celui de 400,000 esclaves, qui comprend tous les individus sans distinction d'âge, ni de sexe, produira un total de 539,000, nombre auquel je me suis arrêté. » E. C. D. A.

189. GESCHICHTE DER DEUTSCHEN, etc. — Histoire des Allemands, commencée par Michel-Ignace SCHMIDT, et continuée par le Dr. L. de DRESCH, 23^e. partie, contenant l'histoire d'Allemagne dans le temps de la confédérat. du Rhin, depuis la création de cette confédér. jusqu'à la guerre d'Autriche en 1809. XIV et 360 p. Pr. 1 thlr. 16 gr. Ulm, 1824 ; Stettin.

Le 1^{er}. chapitre traite de la création de la confédération du Rhin ; le 2^e. chap. offre des considérations générales sur la confédération du Rhin et sur ses résultats ; le 3^e. est consacré à la guerre de Prusse, en 1806 ; le 4^e. s'occupe de la guerre de Russie et de Prusse ; le 5^e. enfin, traite des états d'Allemagne jusqu'au commencement de la guerre d'Autriche.

190. DIE DEUTSCHEN LANDESHERRN, etc. — Les souverains allemands. Essai historique, par VOLLGRAFF. In-8^o. de XXII et 758 p. Pr. 4 rthlr. 12 gr. Giessen, 1824 ; Heyer. (*Allg. Litter. Zeitung* ; févr. 1825 ; p. 379.)

L'esquisse historique, contenue dans l'introduction, offre un aperçu sur l'esprit, l'origine et les progrès des institutions judiciaires d'Allemagne. L'auteur considère ensuite la confédération germanique. Il expose des réflexions sur la tendance et le caractère de la politique actuelle et de la souveraineté. Il examine ensuite les droits seigneuriaux en rapportant les transactions du congrès de Vienne, relatives à ce sujet. D'après l'article 14 des transactions de Vienne, du 8 juin 1815, les seigneurs allemands ont perdu l'espoir de voir accroître leurs droits et leurs prérogatives relativement à leur position sociale. Ils y sont considérés, conformément à la déclaration de Bavière de 1807, comme sujets et citoyens de l'état, auquel ils sont subordonnés avec leurs domaines. Cet article ayant donné

lieu à des discussions, l'assemblée fédérale fut chargée d'examiner les griefs des seigneurs et de modifier l'article 14, si elle le jugeait nécessaire. L'assemblée fédérale pesa la question, et l'article 14 resta tel qu'il fut arrêté au congrès de Vienne.

191. THE HISTORY OF ENGLAND. — Histoire d'Angleterre, depuis l'invasion de Jules César, jusqu'à la révolution de 1688, par David HUME, Ecuy.; nouv. édit. Londres, 1825.

192. HISTOIRE D'ANGLETERRE DEPUIS LA 1^{re}. INVASION DES ROMAINS, par le docteur John LINGARD, traduite de l'anglais, sur la 2^e. édition; par M. ROUJOUX, tom. VI^e. In-8^o. de 36 f. $\frac{1}{2}$. Prix, 6 fr. 50 cent. Paris, Carié de la Charie.

193. A DISSERTATION ON THE PAGEANTS OR DRAMATIC MYSTERIES. — Dissertation sur les mystères représentés autrefois à Coventry, par les compagnies marchandes de cette ville, rédigée en grande partie sur des matériaux inédits; par Thomas SHARP. In-4^o. avec fig. de 226 p. Prix, 3 liv. st. 3 shel. Coventry, 1825; Merridew. (*Monthly Review*; mai 1826, p. 1.)

Après les *mystères* de Chester, ceux de Coventry étaient autrefois les plus renommés en Angleterre. Le jour de la Fête-Dieu un énorme char, arrangé en théâtre, se promenait dans la ville; on y jouait des sujets tirés de la Bible, et parfaitement analogues aux *moralités* qu'on jouait en France. Une foule de monde accourait à Coventry, et plusieurs rois ont assisté à ces représentations. M. Sharp a recueilli avec un soin un peu trop minutieux, peut-être, tout ce qui concerne ce commencement de l'art théâtral. Procédant par méthode, il s'occupe successivement du char qu'on promenait et qui était partagé en deux étages, des rôles qu'on jouait, et des machines qu'on mettait en usage dans ces représentations publiques qui, inventées par les moines, passèrent ensuite dans les attributions du corps municipal de la ville. Les registres de la municipalité ont fourni à l'auteur de curieux détails, surtout quant aux dépenses des mystères: le personnage de Dieu coûtait 3 shel. 4 den.; Pilate, un des principaux rôles, se payait 5 à 4 shel.; Hérode ne coûtait guère moins; le diable et Judas étaient réduits à 1 shel. et demi. On lit dans les comptes de la ville: « à Faroston, pour pendre Judas, 4 pence; item pour faire le chant du coq, 4 den. » Les auteurs dramatiques étaient payés en proportion:

« à Robert Croo pour deux feuilles du livre de texte », c'est-à-dire, pour avoir ajouté deux feuilles au dialogue, 8 pence. Cependant maître Smythe, étudiant d'Oxford, qui en 1584 écrivit la *Destruction de Jérusalem*, frayant ainsi le chemin du drame historique, reçut pour cet essai la magnifique récompense de 13 livres st. 6 shel. 8 den. Les costumes ne laissaient pas que de coûter beaucoup de petites sommes. On lit dans les comptes de la ville : « Une robe de cuir blanc pour Dieu, un cheveril (perruque) pour Jésus, cinq peaux de moutons pour le vêtement de Dieu, payé 2 den. pour les gants de Dieu, un quart de vin pour le loyer d'une mante destinée à la femme de Pilate. » Les grands prêtres des juifs étaient toujours costumés comme les évêques catholiques. Du canevas noir, avec des bandes jaunes, servait à couvrir les démons. Le goufre de l'enfer apparaissait tout en feu. M. Sharp a donné une planche copiée sur une fresque de la chapelle de la Sainte-Croix, à Stratford sur Avon. On y voit la bouche de l'enfer telle qu'on se la figurait alors, et telle qu'on la représentait probablement sur la scène des mystères. L'auteur a inséré aussi le texte de quelques mystères, joués par la corporation des tailleurs de Coventry; mais venant après les échantillons que Markland a donnés des mystères de Chester, ces pièces ont perdu de leur intérêt.

D-c.

194. DELLA DOMINAZIONE DEGLI STRANIERI IN SICILIA. — De la domination des étrangers en Sicile; deux Discours; par M. SARSCROFANI, Sicilien. In-8°. ; Paris, 1824; Boucher.

L'auteur expose dans ses deux discours l'histoire de toutes les invasions de la Sicile par des étrangers, depuis les Grecs jusqu'au règne de Charles III. Il se propose de rappeler en même temps tous les grands souvenirs qui honorent sa patrie, les grands hommes qu'elle a produits; son ancienne puissance et ses fortunes diverses. Il en déduit ensuite l'origine des divers usages, des coutumes, des lois et même du langage qui ont été ou sont encore particuliers à la Sicile. Consultant tous les auteurs anciens, il met successivement en ordre les matériaux qu'ils lui fournissent sur l'histoire de cette île, où l'on voit se succéder tous les peuples navigateurs de l'antiquité, ceux que l'émigration des Barbares du nord amena dans le midi ou l'est de l'Europe, et parmi ceux-ci, les Vandales, les

Hérules, les Goths et les Visigoths. Les Arabes viennent ensuite, et puis les vainqueurs des Arabes, et leurs successeurs jusqu'aux temps modernes. Les faits généraux énumérés dans ces deux discours, étaient déjà acquis aux Annales de la Sicile; mais l'auteur a eu en vue, comme l'annonce le titre de son ouvrage, de les grouper dans deux discours littéraires où la convenance du style et la science du langage semblent être le but principal de cette composition. Il ne nous appartient pas de la juger sous ce point de vue. Nous dirons donc que M. Scrofani nous paraît avoir consulté avec soin toutes les autorités historiques, et que les discussions plus approfondies qu'il a quelquefois réservées pour des notes critiques ne peuvent qu'ajouter à l'intérêt que présente son résumé de l'histoire ancienne et moderne de la Sicile.

C. F.

195. COLLECTION COMPLÈTE des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'au commencement du 17^e. siècle, avec des notices sur chaque auteur et des observations sur chaque ouvrage; par M. PETITOT (1^{re}. série). Tom. L et LI. 2 vol. in-8^o., ensemble de 59 feuil. $\frac{1}{4}$. Prix pour les souscripteurs, 11 fr.; pap. vélin, 24 fr. Paris; Foucault.

Ces deux volumes sont composés des mémoires inédits de messire Duval, marquis de Fontenay-Mareuil.

196. COLLECTION DES CHRONIQUES nationales françaises, écrites en langue vulgaire, du 13^e. au 14^e. siècle, avec notes et éclaircissemens; par J.-A. BUCHON; 15^e. siècle. (chronique de Monstrelet, tom. 13). In-8^o. de 30 feuil. $\frac{1}{2}$. Prix, 6 fr.; pap. vélin, 12 fr. Paris; Verdière.

197. HISTOIRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY, 1 vol. in-8^o.; prix, 7 fr. Paris, 1826; Urbain Canel, Sautelet.

Les scènes de la journée des Barricades, publiées au commencement de cette année, ont obtenu un succès populaire. Voici aujourd'hui une histoire, *la Saint-Barthélemy*, écrite et conçue dans des vues toutes différentes, quoique avec le même désir d'être naïf et vrai. Autant qu'on peut en juger en feuilletant au hasard, l'auteur semble avoir apporté un soin con-

sciencieux à rechercher tous les détails de cette fatale journée ; mais on est tenté de lui reprocher une trop minutieuse accumulation de forfaits : l'indignation a sa monotonie ; l'ennui peut se concilier avec tant d'horreurs fanatiques. Le meurtre de Ramus, celui de Coligny, les noces de Marguerite et du roi de Navarre, nous ont paru des morceaux remarquables. (*Le Globe*, 3 juin 1826, n^o. 70.)

198. RELATION DE LA JOURNÉE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY; manuscrit trouvé dans les archives épiscopales de Wiener-Neustadt (Autriche). (*Archiv für Gesch., Statist., Liter. und Kunst*, 1826; mai, n^o. 52, p. 278.)

Les archives d'Allemagne offrent peut-être encore beaucoup de matériaux propres à répandre de la lumière sur l'histoire de divers pays d'Europe. Le mémoire suivant a été écrit par un témoin oculaire de la Saint-Barthélemy, à Paris, et adressé, en allemand, à Lambert Gruter des Pays-Bas, évêque de Neustadt. Il paraît que l'auteur était un ecclésiastique distingué, ou attaché à la cour de France. Nous allons en donner la traduction, autant qu'il nous sera possible de rendre les expressions de l'ancien allemand, et sans rien changer à la marche logique ni à la simplicité du style. — « *Relation des scènes d'horreur et de l'exécution terrible qui eurent lieu à la Saint-Barthélemy, contre les huguenots, en 1572.*

« Le 21 août, après que l'amiral Coligny eut accompagné S. M. le roi de France au jeu de mail, il s'en retourna chez lui. Coligny prenait toujours le même chemin pour se rendre à sa demeure, et il avait l'habitude de lire des lettres chemin faisant. Un homme armé d'une longue arquebuse, s'était tenu caché depuis quelques jours dans le lieu où Coligny devait passer, et profitant du moment où l'amiral lisait une lettre, le blessa de trois balles de cuivre, dont l'une lui perça la main droite au-dessous de l'index, et les deux autres le bras gauche. On donna aussitôt l'ordre de poursuivre l'assassin ; on envoya dans toutes les directions en poste, à sa poursuite, mais ce fut en vain, on ne put jamais s'en saisir ; aussi le bruit courait-il que l'assassin n'avait jamais mis le pied hors de la ville. Après qu'on eut informé le roi de ce qui venait de se passer, les principaux membres de la famille royale, le roi, ses frères et sa mère, eurent entre eux des entrevues secrètes. Sur ces en-

trefaites, le roi de Navarre (Henri IV), accompagné du prince de Condé, alla visiter l'amiral Coligny, et lui témoigna la peine qu'il éprouvait de le voir dans cet état. Après y avoir déjeuné, il se rendit chez le roi de France, où il exprima également son chagrin et son étonnement. Quelques momens après il fut décidé qu'on irait faire une visite à l'amiral Coligny. Le roi (Charles IX), la mère, les frères et les sœurs de la reine de Navarre, le roi de Navarre, le prince de Condé, le cardinal de Bourbon, le duc de Bouillon, grand prieur de France, et le maréchal de Cossé, qui commandait un fort détachement de la garde destinée à escorter la famille royale, se rendirent chez l'amiral Coligny pour lui témoigner combien ce fâcheux événement leur causait de peine. S. M. lui dit qu'il en éprouvait un chagrin inexprimable, et que ses blessures lui causaient la même douleur que s'il les avait lui-même; il ajouta qu'il saurait punir sévèrement celui qui essaierait de renouveler un pareil attentat sur la personne de l'amiral.

» Coligny parut très-sensible aux démonstrations de S. M.; il se recommanda à la grâce de Dieu et à la bonté de son roi. Tout cela se passa en présence des princes et des princesses, et on se sépara avec les démonstrations les plus amicales. Quand le roi fut parti, les soldats suisses de Navarre montèrent la garde dans l'intérieur de la maison de Coligny, tandis que la garde française occupa les portes extérieures. La consigne était très-sévère afin de prévenir tout accident fâcheux.

» Le roi avait l'intention d'aller voir Coligny le lendemain au soir. On ignore ce qui a pu empêcher cette visite. Le fait est que le roi envoya son médecin (un huguenot) à l'amiral, pour lui souhaiter de sa part une prompte guérison.

» Le 23, avant son souper, le roi s'amusa à faire une partie de paume avec son frère aîné et le roi de Navarre. La nuit était déjà fort avancée lorsque S. M. envoya un de ses gentilshommes dire au roi de Navarre, qu'il avait à lui parler d'une affaire importante. Les gentilshommes du roi de Navarre voulurent suivre leur maître, mais on leur signifia de la part du roi de France, que le roi (Henri IV) n'avait pas besoin de suite; ils furent obligés de rester au logis de leur maître. Quand le roi de Navarre fut arrivé chez Charles IX, le colonel, duc de Bouillon, reçut l'ordre de placer un fort détache-

ment, composé de Suisses et de Français, devant les appartemens du roi de France. Ces mesures étant prises, Charles IX fit donner l'ordre aux familles nobles de Navarre, de quitter le château sans délai. Ces malheureux, prévoyant probablement le sort qui les attendait, supplièrent le roi de France de différer son ordre jusqu'au lendemain; mais en vain, on les fit sortir l'un après l'autre, par une petite porte, devant laquelle se trouvait un grand nombre de satellites armés de hallebardes, lesquels assassinèrent les Navarrois, à mesure qu'ils en sortaient.

» Après ce massacre, le duc du Guise, suivi de satellites armés, se rendit en hâte au logis de l'amiral Coligny. Ayant fait forcer la porte extérieure, les Suisses de la garde navarroise voulurent s'opposer à leur projet; mais leur capitaine et quelques hommes furent tués sur la place. Le duc de Guise, qui avait attendu dans la cour l'issue de la première entreprise, ordonna à quelques-uns de ses soldats de monter à la chambre de Coligny, dont la porte était confiée à un valet de chambre allemand. Ce dernier, s'étant opposé à ce qu'on entrât chez son maître, reçut un coup de feu à la tête. Bien qu'au premier bruit qui se manifesta à la porte extérieure, l'amiral se fût mis à la fenêtre pour s'assurer de la cause du tumulte, et qu'il lui eût été facile de voir que c'était à lui que l'on en voulait, il ne fit aucune tentative pour se sauver; au contraire, il se recoucha en robe de chambre, et fit même semblant de dormir, quand trois hommes armés entrèrent dans son appartement. L'un de ces trois assassins, qui était gentilhomme, le saisit par le bras en s'écriant : « *Monsieur l'amiral, monsieur, vous dormez trop!* » Coligny fit semblant de sortir du premier sommeil, et se tournant vers celui qui lui parlait, il en reçut un coup d'épée dans le côté gauche, et un coup de poignard dans le côté droit. On ordonna ensuite aux Suisses de le jeter par la fenêtre. Cependant Coligny n'avait pas encore rendu l'âme, et il fit une telle résistance quand on voulut s'emparer de lui, que quatre Suisses n'en purent venir à bout, malgré les coups de hallebarde qu'ils lui donnèrent sur l'os de la jambe. Ils firent un second effort pour exécuter l'ordre qu'ils avaient reçu, et le saisirent tous les quatre, par le corps; mais voyant que les soldats français s'occupaient à piller sa cassette, ils laissèrent tomber le corps de Coligny pour se livrer également au pil-

lage. Tout à coup on entendit du fond de la cour une voix s'écrier : « *Admiral est-il mort, jetez lui par la fenestre!* » Un soldat français s'approchant alors de Coligny, qui, bien que renversé à terre, opposait encore une vigoureuse résistance, lui posa le canon de son arquebuse sur la bouche et le tua. Cependant il faisait encore quelque mouvement, quand on le jeta par la fenêtre. Après cette exécution on massacra environ une quarantaine de personnes qui se trouvaient dans la maison, et qui, pour la plupart, étaient attachées au service de Coligny. Le même massacre eut lieu dans le logis du comte de la Rochefoucault, de M. Coriquemault, de M. Telligni, gendre de l'amiral, et dans ceux d'un grand nombre d'autres seigneurs. Telligni et son épouse étaient déjà couchés quand les satellites se présentèrent à la grande porte. Bien loin de se douter du danger, Telligni leur fit ouvrir comme à des amis; mais quand il eut compris leurs intentions hostiles, il s'approcha de celui qui commandait le détachement, lui disant : « *Mon capitaine, mon amy, sauvez-moy, je vous donneray mille escus.* » Celui-ci ayant pesé la proposition, ordonna aux Suisses de bien garder à vue Telligni, tandis que lui-même courut au logis de Coligny prier le duc de Guise de lui permettre de sauver Telligni, attendu que ce dernier lui offrait mille écus : « Car, dit-il au duc de Guise, je suis un pauvre diable, et ces mille écus me feraient beaucoup de bien. » — « Tu es fou, lui répondit le duc; crois-tu donc que le roi ne te récompensera pas mieux? » Le satellite rejoignit ses camarades : Telligni et son épouse furent poignardés. On massacra également tous les domestiques du roi de Navarre et du prince de Condé, ainsi que les conseillers et les savans. Les domestiques et employés du roi de Navarre et du prince de Condé furent remplacés par des individus du choix de Charles IX.

» M. Montgomery et le vidame de Chartres étant logés de l'autre côté de la rivière, purent à peine se sauver à cheval. Le duc de Guise les poursuivit avec 300 chevaux; mais ce fut en vain. Cependant il fit massacrer, pendant sa course, tous les domestiques qu'il put atteindre. Quant à Montgomery et au vidame de Chartres, on croit qu'ils allèrent se réfugier chez le comte Louis de Nassau.

» Quatre jours avant ces horreurs, le duc de Montmorenci

avait quitté secrètement la cour. J'ignore si le duc avait été instruit du projet de cette catastrophe.

» Le roi avait choisi le jour de Saint-Barthélemy pour l'extermination des huguenots. Son ordre portait de les assommer ou de les exécuter indistinctement, sans avoir égard, ni au sexe, ni à l'âge, ni aux conditions; aussi fit-on main basse sur les femmes nobles comme sur les roturières, sur les femmes enceintes comme sur les vierges. Il m'est impossible de vous décrire à la hâte toutes les horreurs qu'on a commises. Le fait est que l'histoire n'offre rien qu'on puisse comparer à cette tyrannie et à cette inhumanité.

» On a exécuté plus de mille personnes de la haute classe, parmi lesquelles se trouvaient tous les seigneurs et chevaliers attachés à la cour du roi de Navarre, et des personnes de la haute noblesse et du parlement. Plus de 5,000 autres personnes de différentes conditions, tant morts que vivans, furent jetées à la rivière; d'autres furent enterrées au Pré aux Clercs.

» Voici les outrages qu'on fit au cadavre de l'amiral Coligny. Après qu'on l'eut jeté par la fenêtre, on le déshabilla tout nu; puis on lui coupa les oreilles, les parties génitales et la main droite; après cela on lui arracha les dents et la barbe; enfin on lui coupa la tête, qu'un bourreau emporta pour se la faire payer 400 écus. Quant au reste du cadavre, on l'avait d'abord traîné à l'écorcherie; puis on le traîna à Monfaulcon, où on l'attacha par les pieds à la potence.

» L'édit relatif aux huguenots fut publié dans presque toutes les principales villes du royaume. Plus de deux mille huguenots s'étant sauvés de la ville de Rouen, s'assemblèrent dans une plaine à quelque distance de la ville. On les poursuivit. Ils se réfugièrent jusqu'au bois près de Lions en Normandie. Là ils furent surpris et taillés en pièces. En général, de tels massacres n'avaient jamais souillé la terre.

» Quoiqu'on rançonnât les Allemands qui se trouvaient à Orléans pour y faire leurs études, ils ne furent pas pour cela beaucoup ménagés. Le comte de Hanau y fut garrotté et dépouillé de sa fortune, qui pouvait se monter à 2,000 écus. J'eus toute la peine du monde à lui faire donner la liberté et à le mettre *in salvo*.

» Le désordre s'était tellement établi, *per furorem et nimiam licentiam*, qu'on avait d'abord laissées au peuple, que le nouvel

édit du roi, pour faire cesser le carnage, resta sans effet. On exécuta les personnes de haute condition sans avoir égard à la religion qu'elles professaient ; leurs ennemis n'en voulaient qu'à leur fortune. Une femme pensait-elle se défaire de son mari, ou *vice versa*, l'individu était désigné comme huguenot, et devenait la victime de la fureur de la populace..... »

199. CHRONIK DER NEUNZEHNENTEN JAHRHUNDERTS.—Chronique du dix-neuvième siècle, vol. XVIII, année 1821 ; par C. VENTURINI. 913 pages. Pr. 3 th. 8 gr. Altona, 1824 ; Hammerich.

200. MÉMOIRES DE LA MARGRAVE D'ANSPACH, écrits par elle-même, etc. ; traduits de l'anglais par J.-T. PARISOT. 2 vol. in-8°. de 391 et 305 p. Pr., 14 fr. Paris, 1826 ; Arthus-Bertrand. (*Voy. le Bull.* de févr., no. 223.)

Nous avons annoncé cet ouvrage en promettant d'y revenir afin d'en signaler l'intérêt historique à nos lecteurs. C'est l'histoire de sa vie que raconte la margrave ; mais comme cette vie est liée à celle d'une foule de grands personnages historiques, qu'elle se rattache à beaucoup d'événemens importans depuis le commencement de la révolution de France, ses mémoires, racontés d'ailleurs avec simplicité, avec grâce, avec esprit, offrent beaucoup d'intérêt et quelques matériaux à l'histoire.

La margrave d'Anspach, issue des Plantagenets, était fille de lord Berkeley, dont la femme était dame d'honneur de la mère de George III. Elle épousa d'abord lord Craven, dont elle eut sept enfans en treize ans ; lord Craven prit au bout de ce temps une maîtresse, et abandonna sa jeune femme, déjà célèbre à Londres par son esprit, la solidité de son jugement et ses grâces personnelles.

Lady Craven vint alors en France, où sa naissance, ses relations et ses qualités la firent rechercher par la reine et par toute la cour ; beaucoup de personnes se rappellent encore l'avoir vue dans le monde. Ce fut à cette époque que ses rapports avec le margrave d'Anspach prirent naissance. De la France lady Craven se rendit en Italie, de l'Italie elle fut à Vienne, où l'empereur la traita avec distinction ; de Vienne elle fut à Varsovie, où elle connut le roi de Pologne ; de Varsovie elle se rendit à la cour de Saint-Pétersbourg ; elle en partit pour visiter Moscou et Constantinople, où elle trouva

encore M. de Choiseul; elle s'embarqua dans cette ville pour Athènes, d'où elle revint à Londres.

Peu de temps après elle se rendit à Anspach, près de la margrave et de son mari; elle y trouva M^{lle}. Clairon, dont tout le monde connaît la domination à Anspach. Lady Craven ne la peint pas avec les mêmes couleurs qu'ont employées les panégyristes de cette célèbre actrice. Après un voyage en Italie avec le margrave, arriva la mort de la margrave et celle de lord Craven; lady Craven partit alors avec le margrave pour l'Angleterre; ils se rendirent ensuite à Lisbonne où ils s'épousèrent, puis à Madrid, d'où ils revinrent à Londres.

Tant de voyages donnent lieu, comme on peut le croire, à de nombreux détails sur tous les souverains, sur leurs cours, sur leurs ministres et les hommes les plus distingués et les plus marquans de chaque pays, ainsi qu'à une foule d'anecdotes curieuses. Ces mémoires, par cela seul, offrent à l'historien quelques matériaux utiles; mais l'existence de lady Craven comme margrave, et par conséquent comme princesse souveraine, leur donne un caractère plus historique encore, et si l'absence de toutes considérations politiques sérieuses ne leur donne pas une grande importance, du moins toutes les classes de lecteurs les trouveront attachans et instructifs. D.

201. NAPOLÉON ET L'EUROPE, fragmens historiques par M. Alexandre DOIN. 2 vol. in-8°. ensemble de 53 f. $\frac{1}{2}$. Prix, 12 fr. Paris, 1826; Baudouin frères.

MÉLANGES.

202. ZODIAQUE D'ESNÉ.—Une lettre de M. Champollion le jeune, écrite de Naples le 20 août dernier, annonce que, le chevalier Gell lui ayant communiqué les dessins faits en Égypte par MM. Wilkinson et Cooper, il a reconnu aux inscriptions hiéroglyphiques du grand zodiaque d'Esné, que ce monument a été dédié sous le règne de l'empereur Commode, et que les inscriptions dédicatoires des temples de Dakké, d'Ombos et de Philæ, en hiéroglyphes, correspondent parfaitement aux inscriptions grecques des mêmes temples publiées par M. Letronne. Les légendes hiéroglyphiques du grand temple d'Isamboul prouvent aussi que ce temple a été dédié par le

grand Sésostriis, le 13 tybi de l'an 35 de son règne; d'autres légendes portent la date de l'an 38 du même Pharaon. Ainsi s'établit peu à peu la véritable chronologie des monumens de l'Égypte et de la Nubie, grâce à l'alphabet des hiéroglyphes, et les zodiaques restent toujours des monumens de l'époque romaine.

203. UEBERLIEFERUNGEN ZUR GESCHICHTE, LITERATUR UND KUNST. — Mélanges relatifs à l'histoire, à la littérature et aux arts du temps ancien et présent; publiés par Fr.-Ad. EBERT. Vol. I, cah. 1 et 2, in-8. Dresde, 1826; Walther.

Il y a dans ce nouveau recueil de mélanges des articles peu intéressans, du moins hors de l'Allemagne. Les plus remarquables sont : une notice sur les manuscrits français de la bibliothèque de Wolfenbüttel, notice un peu verbeuse, sur laquelle nous reviendrons pourtant; une notice semblable sur quelques manuscrits relatifs à la vieille poésie allemande de la même bibliothèque; un article sur des ouvrages xylographiques de la même bibliothèque; un mémoire sur la langue romane; un mémoire archéologique sur la cigale, par M. Boettiger, qui parle de Pompéï, du phallus sculpté sur d'anciens édifices, des antiquités égyptiennes, et d'autres choses, sans aborder son sujet dans ce mémoire, dont il promet une suite. Parmi les notes du même cahier on trouve l'extrait d'un inventaire de la garde-robe d'une princesse de Saxe, mariée en 1586 à un duc de Saxe-Cobourg. Il y est question de bonnets couverts de perles et de diamans, de robes de velours et d'autres parures; mais il paraît que la princesse ne portait que des bas de peau, encore l'inventaire n'en énumère-t-il que dix paires. D—G.

204. SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA. — Le mercredi, 2 nov., il se tint à Chouringhee une assemblée des membres de cette Société. M. Harington occupait le fauteuil. — Dans cette séance plusieurs objets furent offerts en don à la Société; savoir, pour le Muséum : l'empreinte du pied de Gautama, par le Dr. R. Tytler; six images venant de Hammirpore, par M. Ainslie, écuy. Pour la bibliothèque : des exemplaires de tous les ouvrages orientaux publiés sous les auspices du collège de Fort-William, depuis le mois d'octobre 1824, par le conseil du collège; un manuscrit sanscrit contenant des sentences morales de Chanakia, avec une traduction *nevarienne*, par H.-B. Hodg-

son, écuyl.; une carte colorée de Benarès, par James Prinsep, écuyl.; plusieurs manuscrits birmans, par F.-P. Strong, écuyl., au nom du capitaine Wilson.

Le secrétaire fit aussi lecture d'une lettre de M. Moorcroft, datée de Cachemire, le 8 février 1823, laquelle, vu la difficulté des communications avec ce district éloigné, ne fut reçue que le 2 novembre 1825. Cette lettre contenait une esquisse de la langue du Tibet, expliquée par le tracé des divers alphabets en usage dans ce pays. M. Moorcroft a joint à cet envoi quelques gravures stéréotypes représentant divers personnages, les uns mythologiques, les autres réels, et un petit nombre de dessins à la plume exécutés dans le même genre. Ces différens objets annoncent dans l'art du dessin un degré de goût et de talent que l'on n'aurait pu s'attendre à trouver au Tibet. On y voit le grand Lama assis sur une espèce de chaire curule. Sa pose est pleine de grâce, et le jet des draperies est bien conçu. A ses pieds est une figure agenouillée; et deux divinités, le chef orné d'une couronne lumineuse, se dessinent au-dessus de lui dans les nuages. L'exécution de ces trois dernières figures est, de même, très-bien entendue. On remarque aussi un beau lama, entouré d'une multitude de figures groupées, le tout d'un travail admirable. Mais ce qui l'emporte peut-être sur le reste, sous le rapport de la composition, c'est la mort de la partie mortelle du prophète Zacheeamouni. Le saint est environné de plusieurs figures dont l'expression et les attitudes de la douleur sont très-variées. Ces esquisses nous rappellent, par la liberté et la simplicité du *faire*, l'Homère de Flaxman, mais dans un degré inférieur. M. Moorcroft, toutefois, assure que ces ouvrages passent, dans le pays, pour des productions ordinaires, et que les étrangers ne peuvent s'en procurer d'autres, attendu que celles qui sont d'un ordre plus élevé se trouvent dans les temples et dans les maisons des gens opulens.

M. Moorcroft donne la nomenclature des variétés de caractères en usage au Tibet pour exprimer des sujets familiers et religieux; en voici un aperçu : N^o. 1 s'appelle le *lantsa*, lettre des lhas ou anges. On s'en sert pour les inscriptions des temples ou des monastères, et ordinairement pour écrire la sentence sacrée de : « *Om ma nee put me hang.* » On rencontre souvent ce caractère sur une ligne perpendiculaire à celle de sa direction actuelle, accompagnée, à droite, de plusieurs traits

d'ornement. N^o. 2. Le *wurtou*, caractère des génies (*looe*), ou esprits gardiens des sources, des rivières, des montagnes, etc. On le trouve, à Lhassa, dans quelques livres ascétiques; mais peu de personnes le comprennent bien, et on en fait rarement usage. N^o. 3. Le *gyager kamate*. Le premier de ces mots est le nom que les Tibétains donnent à l'Indostan, et l'autre, celui de la localité à laquelle il appartient particulièrement. Si ce lieu existe réellement aujourd'hui, il n'aura probablement pas échappé aux recherches des Européens. N^o. 4 est le caractère *surchou poukhand*. Il appartient aussi à l'Indostan; il suffit de faire observer que le premier mot signifie *orient*, et que le second est le nom du district ou de la ville où on en faisait usage. N^o. 5. Le *tchaklo*. N^o. 6. Le *skougkur dozhe*. Ce caractère et le précédent appartiennent au Tibet; mais l'étude et l'usage en sont aussi rares que ceux du *wurtou*. N^o. 7 est le *oumet broutsa*. Le premier de ces mots s'applique à toute description du caractère vulgaire ou commun, dont il est une variété. On l'emploie parfois dans des ouvrages qui traitent de sujets étrangers à la religion, tels que la médecine. N^o. 8. Le *moutaghpe ouchun*. Ceux-ci sont simplement les caractères ecclésiastiques établis, avec l'omission de quelques-uns des signes des voyelles, et l'addition d'une ligne entre quelques syllabes; ce qui a, dit-on, pour objet d'empêcher que l'écriture ne soit aisément déchiffrée. N^o. 10. Le *sanskrit*. N^o. 11. Le *oumet peik*, plus généralement en usage que le *broutsa*. N^o. 12. Le *ouchun*, ou caractère dans lequel le Kangyoun, le Koghiur de Georgi, et toute espèce de livre qui traite de la religion, soit écrit, soit imprimé, est employé. N^o. 13. Le *oumet choukyik*, caractère vulgaire, généralement en usage. N^o. 14. Le *thor*. Ce nom, en y ajoutant celui de *po*, sert à désigner une race de Tatars qui habitent, à ce qu'on suppose, un pays limitrophe situé au nord du Tibet, près des sources du grand Yangtse-Kiang, et enclavé entre la frontière de Khoten, et la contrée à travers laquelle passe la grande route commerciale de Lhassa à Siling ou Sinïngfou. Ces peuples sont distincts des Kalmouks, auxquels on donne le nom de Sokpo. Ils sont, peut-être, une tribu des Eleutes; mais dans l'Orient, les investigations ne peuvent être assez avancées pour permettre de les reconnaître. Les caractères ressemblent à ceux de la Chine, en ce qu'ils sont écrits sur une ligne qui commence au haut de la page, et va en descendant

jusqu'au bas. Le sceau du grand lama en offre un exemple.

M. Moorcroft fait observer que l'incorrection des cartes actuelles de l'Asie, peut faire soupçonner que le pays de Thor confine au Ladak. Mais le territoire inexploré de Khoten s'étend fort avant à l'est, le long du Mour Tagh, lequel se lie par des groupes irréguliers avec Kantesie ou Kuelas; et la ligne de l'ancienne route de communication située entre Kashgar et l'Inde, passait par sa capitale et Roudokh, autrefois résidence d'été du chef de Ladak.

« Le Tibet, dit M. Moorcroft, paraît avoir offert, à diverses époques, un asile sûr à nombre de réfugiés de différentes religions, et on présume que les chrétiens manichéens et nestoriens y ont été attirés par la tranquillité qui règne dans ce pays, et par l'esprit libéral et tolérant de ses habitans. Témoin moi-même de l'indifférence avec laquelle toutes les classes de *lamaistes* voient un individu né dans leur croyance, embrasser les doctrines de Mahomet, je suis tenté de soupçonner que les missionnaires établis à Lassa, s'ils s'étaient bornés à faire des prosélytes, et n'avaient point aigri le peuple en avilissant et ravalant la religion nationale, n'auraient pas été chassés du pays. Mais le même esprit de tolérance n'existe point parmi les Chinois, qui ont usurpé et ont aujourd'hui entre les mains le gouvernement de Lassa. »

M. Moorcroft, d'après ce qu'il a vu, a été porté à croire que les bibliothèques de Lassa abondent de matériaux qui, vu la situation isolée de ce pays, surprendraient les savans d'Europe, si ces richesses littéraires étaient accessibles à l'investigation des voyageurs étrangers. Le Kangour ou Kaghyour, ouvrage qui se trouve dans tous les principaux monastères, se compose de 108 volumes in-folio, chaque volume de la longueur de 2 pieds 6 pouces, sur 6 pouces 3 quarts de largeur; et le premier volume contient 1,088 pages. (*Asiatic Journal*; mai 1826, p. 618.)

205. SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE COPENHAGUE.

Séance du 5 février 1826. — Le professeur Rask lit un mémoire sur l'ancienne chronologie égyptienne, et M. l'évêque Münter, présente des dessins de quelques antiques édifices appelés *Nuragher*, qu'on trouve en Sardaigne (1). — *Séance du 17*

(1) M. Petit Radel vient de publier à Paris un mémoire sur ces monumens.

février.—Le professeur Rosenvinge lit *un aperçu des copies* que l'on possède en Danemark des anciens droits et statuts des villes commerciales de Scanie et de Sélande. (*Dansk litterat. Tidende*, 1826, n^o. 12.)

206. SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LONDRES.

Séance du 23 février 1826. — M.-H. Nicolas, écuy., donne communication d'une relation manuscrite de l'invasion d'Édouard I^{er}. en Écosse, qui eut lieu en 1296, depuis l'époque à laquelle ce monarque passa le Tweed, jusqu'à celle de son retour à Berwick, après la soumission de Bailleul.

Du 2 mars. — On continue la lecture du mémoire de M. Nicolas.

Du 9. — M. Ellis montre une ancienne cloche qui appartenait autrefois au monastère d'Innis-Castle, situé à l'embouchure de la rivière de Shannon, en Irlande. O' Halleran, dans son Histoire d'Irlande, rapporte que cette cloche passe de nos jours pour conserver une vertu miraculeuse : le commun des Irlandais s'imagine encore que tout homme qui se parjure en prêtant serment sur cette cloche, se trouve immédiatement attaqué de convulsions qui finissent par la mort.

On reprend ensuite la lecture du mémoire de M. Nicolas. Dans cette notice, l'auteur cherche à établir l'authenticité du manuscrit. L'examen des dates est satisfaisant, celui des distances ne l'est pas autant, et cela à cause du manque d'une bonne carte topographique de l'Écosse. L'auteur fait mention d'une différence matérielle qui existe entre la teneur de l'acte passé dans le recueil des *Fœdera* et daté de Kincardine, portant que Bailleul abdiqua la couronne le 2 juillet, et le témoignage des historiens, qui font mention de l'abdication comme ayant eu lieu à Brechin le dix du même mois. M. N. concilie ces deux versions au moyen du passage suivant de Fordun : « *Ubi adveniēti regi Angliæ in prædicto castro de Montroisse idem Johannes rex, regiis exutus ornamentis, et virgam albam in manu tenens, **** omne jus quod habuit, vel habere potuit, in regno Scotiæ, cum fuste et baculo sursum reddidit, et in manu regis Angliæ resignavit.* » Fordun *Scoti Chronicon*, lib. xi, cap. xxvi. Ici, Fordun atteste que Bailleul, en personne, céda son royaume, et rendit hommage à Édouard I^{er}. comme à son seigneur, le 10 de juillet, jour que les historiens

anglais ont, à juste titre, pris pour la véritable époque, attendu que l'abdication n'était jusque-là que provisoire.

Le manuscrit, dans son langage recherché, annonce que le roi Édouard « conquit et visita le royaume d'Écosse, comme il est dit ci-dessus, en 21 semaines, sans plus. » Et, en preuve de l'état de barbarie dans lequel se trouvait alors le peuple écossais, l'auteur fait observer qu'avant l'invasion, les Écossais croyaient fermement qu'il n'y avait point d'hommes en Angleterre, et qu'il n'y existait que des femmes.

M. Ellis produit une lettre de Fox évêque de Winchester et ministre de Henri VIII, au card. Wolsey, par laquelle il donne à ce dernier une description de la force militaire et des fortifications de Calais. Ce document fait partie du petit nombre des actes officiels qui restent de ce prélat.

Du 16 mars. — Il est fait lecture d'une lettre de M. R. Stothard, à laquelle est joint un dessin représentant une superbe statue de femme couchée, qui servait en dernier lieu de degré à l'entrée de l'église de Ste.-Stevenage. — M. Ellis fait part d'un ancien code d'instructions données au bailli de Westminster et aux officiers sous ses ordres, au sujet de la vente de la viande, de la volaille, etc., dans la cité. Au nombre des curieux *items* de ce document, on remarque les suivans : — Toute viande gâtée, saisie comme ayant été exposée en vente dans cet état, sera distribuée soigneusement et en temps opportun parmi les pauvres. — Tout boucher qui, avant d'abattre un taureau, ne l'aura point exercé et fait battre contre des chiens, doit être mis à l'amende. — Les bouchers doivent être mis à l'amende de 2 shel., pour chaque morceau de viande au-dessous d'un quartier de bœuf, qui, offert le jeudi, serait de nouveau exposé en vente le samedi suivant. (*Gentlem. magaz.* ; mars 1826, p. 200.)

207. SOCIÉTÉ ROYALE DE LITTÉRATURE DE LONDRES. Séance du 21 juin 1826.

Lord Mount-Norris présente à la société une collection d'inscriptions copiées en Égypte par M. Salt, consul-général. Cette précieuse collection contient les objets suivans.

1°. Des inscriptions de la statue d'Aménophis Memnon, de Thèbes, lesquelles attestent que les individus dont elles contiennent les noms, avaient entendu le son rendu par la statue.

Cette collection du Memnon vocal est plus complète et plus exacte qu'aucune de celles qui ont été déjà publiées ;

2°. Quelques inscriptions grecques des tombeaux des rois de Thèbes ;

3°. Des copies de quelques inscriptions grecques sur des fragmens de poterie trouvés dans l'île Éléphantine.

4°. Des copies de 3 papyrus en grec, trouvés à Thèbes. Ces papyrus paraissent être des horoscopes astrologiques des personnages dans les tombeaux desquels ils furent découverts.

M. Granville Penn donne lecture d'une notice intéressante sur le mètre du premier vers de l'Iliade. Des éditeurs et commentateurs modernes se sont efforcés de démontrer que ce vers pouvait être rendu métrique ; cependant une grande autorité classique (*Plutarque, de Profect. virtut. sentiend. c. 9,*) le déclare *non-métrique* (ἄμετρον). Pour le rendre métrique, dans leur sens, suivant la construction ordinaire du vers, ils ont contracté δειῶ, du mot πηληιάδειῶ, en δῶ. Dans un autre passage Plutarque, expliquant dans quel sens il appelle ce vers non-métrique, avance que le premier vers de l'Iliade contient le même nombre de syllabes que le premier vers de l'Odyssée, et qu'il en est de même du dernier vers de l'Iliade, à l'égard du dernier vers de l'Odyssée. (*Sympos., l. 9, c. 3.*)

Or, le premier vers de l'Odyssée se compose de 17 syllabes ; savoir, de 5 dactyles et d'un spondée, nombre exact contenu dans le vers,

Μῆ-νιν ἄ-ει-δε, Θε ἄ, Πη-λη-ι-ά-δε-ω Αχ-ι-λῆ-ος.

C'est pourquoi M. Penn pense que le poète, en articulant le vers, fit une pause au pentamètre, qui se termine par Θεᾶ, et renouvela l'arsis sur la syllabe suivante :

Μηνιν α | ειδε, Θε | ἄ Πηλη | ιαδε | ῶ Αχι | ληος.

L'auteur soutient qu'il y a, malgré la transgression des lois du mètre, dans la réplétion et la volubilité du vers exordial, une magnificence d'images semblable à la première irruption des eaux d'une rivière, au moment où l'on ouvre l'écluse qui les retient, et avant que ces eaux, reprenant leur pente naturelle, coulent d'un cours uniforme et régulier ; ce qui paraît beaucoup plus analogue au début de ce poème majestueux, que le mètre rigoureusement mesuré qu'on lui a imposé.

Le secrétaire fait également lecture de la première partie

d'une notice de l'auteur des *Recherches celtiques*, « sur l'authenticité du roman de *Brut*, » attribué à Tysilio, prince breton. (*London liter. Gazette*, 8 juillet 1826.)

208. SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Seance du 9 novembre 1824. — Dans une excursion faite dans le départ. des Côtes-du-Nord, M. Lecourt, de la ville Thassetz, a reconnu plusieurs antiquités qu'il signale dans une lettre au secrétaire. M. Ignon, correspondant (Lozère), adresse une notice sur une ancienne colonie juive établie dans le Gévaudan, et M. Champollion-Figeac fait hommage de sa notice imprimée sur une momie égyptienne, du temps d'Hadrien, qui est déposée au Musée royal égyptien de Turin.

19 novembre. — La Société entend la lecture, 1^o. d'un mémoire de M. Rastaud, de Paris, sur quelques objets d'antiquité trouvés dans la forêt de Fontainebleau et qu'il possède; 2^o. du coup d'œil sur l'emploi de la langue latine dans les actes publics anciens, et sur sa prohibition au XVI^e. siècle, par M. Berriat-Saint-Prix.

29 novembre. — La Société reçoit, 1^o. de M. Penhouet le second n^o. de l'Archéologie armoricaine qu'il publie : ce n^o. traite des monnaies de la Bretagne, avant l'invasion des Romains; 2^o. de la commission des antiquités du département des Vosges, un exemplaire de l'Annuaire de ce département pour 1824, dans lequel un long chapitre est consacré aux antiquités; 3^o. de M. van Alpen, une dissertation manuscrite sur la déesse *Nehalennia*; 4^o. de M. l'abbé Labouderie, un exemplaire imprimé du panégyrique de St.-Louis, prononcé par lui, le 25 août dernier, devant l'Académie française.

9 déc. Cette séance est remplie par la lecture du travail de M. Jaubert de Passa sur la langue et la littérature Catalane.

19 décembre. — M. de Penhouet fait hommage d'un exemplaire d'un mémoire sur les pierres de Carnac, et M. Deribier de Chessac, d'un exemplaire de la statistique du département de la Haute Loire, qu'il vient de publier. On lit une lettre de M. Vaugeois sur quelques monumens conservés dans les départemens de la Sarthe, de l'Orne, de l'Eure, etc. On communique l'extrait d'une lettre de M. Duvivier, de Mézières, sur des médailles et autres objets antiques trouvés dans le département des Ardennes. La Société entend aussi l'analyse ra-

pide que M. Jorand lui donne d'un voyage récent dans le Velay et l'Auvergne, où il a examiné plusieurs monumens mal décrits jusqu'à ce jour.

29 décembre. — La Société reçoit, 1.^o. de M. Jollois, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées à Orléans, un exemplaire d'une notice sur un ancien coffre qui se voit encore dans la sacristie de l'église St.-Aignan d'Orléans; 2.^o. de M. Cirbied, un de ses membres, un écrit arménien qui a pour titre : Détails historiques sur la fièvre du *choléra-morbus*, et sur la manière de s'en préserver; 3.^o. de la Société des sciences, d'agriculture et arts du départ. du Bas-Rhin, le second n.^o. de ses Mémoires; 4.^o. de M. Rastaud, quelques additions à son travail manuscrit sur des antiquités découvertes dans la forêt de Fontainebleau. La séance est terminée par la lecture d'une lettre de M. Laget, employé aux Archives du royaume, qui s'occupe de l'étude des langues slaves, et particulièrement du dialecte bohémien, qui lui paraît être le plus pur de tous, et il remarque de nombreuses analogies entre ces langues, et le latin, le grec, l'allemand, et de plus nombreuses encore avec nos patois méridionaux.

209. QUATRIÈME RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE; par M. BOTTIN, secrétaire. In-8^o. Paris, 1826.

Ce rapport est extrait du 7^e. vol. des Mémoires publiés par cette Société; il remonte à 1823, et depuis la fin de cette année il s'est fait, si l'on en juge par ses énonciations, des travaux immenses sur tous les points du royaume, en sorte que les encouragemens d'abord accordés aux antiquaires et supprimés ensuite par le gouvernement, n'ont pas mis d'entraves à leur activité. C'est surtout dans cette classe d'hommes instruits que l'on trouve des gens qui aiment la science pour elle-même, et abstraction faite du plus ou moins de parti qu'ils en pourront tirer. Le rapport ne tient pas moins de 178 pages, et cependant il est très-sommaire et ne fait qu'indiquer les mémoires envoyés à la Société, ou les découvertes dont la connaissance lui est parvenue. D'abord M. Bottin s'occupe de la géographie, et cite des travaux sur les *Semnonés*, sur *Samarobriva*, sur *Genabum*. Il signale ensuite à l'attention des lecteurs, un mé-

moire de M. Penhouet, sur la population de l'Armorique. Après avoir indiqué les résultats obtenus dans plusieurs autres mémoires géographiques, M. Bottin passe aux *chaussées*, *camps*, *stations*, et autres établissemens gaulois et romains. Ici sont rappelés les utiles travaux de MM. Lejeune, Jollois, Parisot, auxquels il faut ajouter ceux de M. Bizcuil sur des voies romaines en Bretagne, de M. Caix sur celles de la Lozère; enfin de M. de Gerville sur les camps romains de la Manche. Il ne faut pas oublier l'estimable travail de M. Féret, sur la cité de Limes près de Dieppe, non plus que la description du camp d'Afrique près Nancy, par Beaulieu, et sur lequel j'ai moi-même publié quelques aperçus. Nous ne pouvons même rappeler ici tout ce qui a été fait sur les pierres *druidiques* et sur les *tumuli*, non plus que sur les armes ou pierres. Nous citerons comme très-dignes d'attention les détails obtenus sur l'amphithéâtre d'Arles, et ceux qui ont pour objet des inscriptions, des renseignemens sur l'architecture des églises, sur les dialectes de différentes provinces, sur leurs mœurs et leurs usages, suivant le compte rendu, sur ce qui appartient à la haute antiquité. Les traditions ne sont pas négligées, et dans un paragraphe séparé on accorde des mentions spéciales aux meilleurs ouvrages d'histoire et de statistique; enfin nous recommandons surtout la lecture de celui qui est intitulé : *Progrès des travaux archéologiques*.

P. DE GOLBÉRY.

210. PRIX PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET ARTS DE BORDEAUX, (programme de la séance du 25 mai 1826, p. 7.)

Deux grandes époques sont célèbres dans l'histoire des sciences, des lettres et des arts en France : celle de Charlemagne et celle de François I^{er}. L'Académie propose pour sujet du prix, consistant en une médaille de la valeur de 500 fr., qui sera décerné dans la séance publique de 1827, la question suivante : Déterminer l'influence qu'eut Charlemagne sur le progrès des lumières; déterminer de même quelle fut celle de François I^{er}.

Les mémoires devront être envoyés, avant le 1^{er} mars, au secrétaire-général de l'Académie, hôtel du Musée, rue Saint-Dominique n^o. 1.—L'Académie a décerné à M. Sauger-Preneuf professeur du collège de Limoges, et auteur d'un dictionnaire des locutions vicieuses du Limousin, la médaille qu'elle est

dans l'usage de donner chaque année, pour récompenser le zèle de ses correspondans.

211. GALLERIA DI UOMINI ILLUSTRI DELLE PROVINCIE AUSTRO-VENETE NEL SECOLO XVIII; edit. B. GAMBA. 1823—1824; cah. XIII. — XVIII, avec 42 pl. in-8°. Venise; Avisopoli (*Allg. Liter. Zeitung*, février 1826, supplém. n°. 13, p. 103.)

Voici les noms des hommes célèbres dont la biographie et le portrait se trouvent dans cette livraison : XII. *Angelo Calogerà*, de Padoue; *Pietro Cossali*, de Vérone; *Gio. Giac. Marioni*, du Frioul; *Giov. Oliva del Polesine*; *Camillo Silvestri*, de Rovigo; *Giambatt. Spolverini*, de Vérone, auteur du poëme didactique *la Coltivazione del Riso*. XIV. *Giambatt. Conti*, de Lendinara; *Guirico Rossi*, de Vicence; *Bern. Trevisan*, de Venise; *Dom. Vallarsi*, de Vérone; *Ant. Maria Zanetti*, de Venise; *Giev. Verardo Zeviani*. XV. *Camillo Bonioli*, de Vicence; *Vic. Chiminello*, de Vicence; *Vicenzo Dandolo*, de Venise, mort le 12 décembre 1819; *Franc. Florio*, du Frioul; *Bartol. Lorenzi*, connu par son poëme *Coltivazione de' Monti*; *Anto. Valsecchi*. XVI. *Andr. Comparetti*, physicien célèbre du Frioul; *Luigi Flangini*, de Venise, cardinal; *Marc' Ant. Pindemonte*, de Vérone; *Girolamo Pompei*, de Vérone; *Gius. Valent. Vianelli*, de Chioggia; *Franc. Ant. Zaccaria*, de Venise, auteur distingué. XVII. *Ubaldo Bregolini*; *Gio. Giac. Dionisi*, de Vérone; *Gio. Dom. Santorini*, de Venise; *Leon. Targa*, de Vérone, médecin et philologue du premier ordre; *Gio. Ant. Volpi*, de Padoue; *Ant. Zanon*, du Frioul, négociant, agronome et auteur. XVIII. *Pietro Ballerini*, de Vérone; *Gius. Bartoli*, de Padoue; *Carlo Borgo*, de Vicence; *Franc. Gritti*, patricien de Venise; *Gius. Pellegrini*, de Vérone, et *Gius. Ant Pujati*, du Frioul.

212. NOTICE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE L'ORIENTALISTE SUÉDOIS NORDBERG. (*Messenger du Nord*; 25 février 1826.)

Mathias Nordberg, conseiller de la Chancellerie et professeur, naquit en 1746; il est mort à Upsal le 11 janv. 1826. Après avoir fait un long séjour en Turquie, il succéda à Bicernstaahl dans la chaire des langues orientales et grecque à l'université de Lund. Pendant les 30 années qu'il professa, il publia un grand nombre de discours et de dissertations académiques. Ils ont été recueillis sous le titre de : *Math. Nordbergi*

selecta Opuscula academica, 3 vol., 1817-19. Ce savant a publié aussi le *Codex nazareus, liber Adami appellatus*, syriacé transcriptus, cum onomastico et lexicidio, 5 vol. in-4°, Lund, 1815-17; ouvrage qui avait été précédé par un *Codex syriaco hexaplariorum-ambrosiano mediolanensis, editus et latine versus*, Lund, 1787. Il fit encore paraître *Rudimenta etymologiæ græcæ a semiticis sui originibus petitæ*, Lund, 1819. Ayant copié dans les bibliothèques de Paris et d'autres villes, plusieurs manuscrits orientaux, il fit don de ces copies à la bibliothèque de l'université de Lund, où il fonda aussi une chaire pour les langues vivantes. Il passa les dernières années de sa vie dans la retraite en Norrland, sa province natale; au mois de septembre 1825, il revint à Upsal, et y dressa le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de cette université; ce travail sera inséré dans le volume prochain des *Acta societatis scientiarum Upsaliensis*. D—c.

213. HISTORISCHE WERKE. — OEuvres historiques du profess. HEEREN, 6^e. vol. avec le portrait de Heyne. In-8. de XVI et 561 pag. Goetting, 1823; Rœwer. (*Allg. Repertor.*, 1824, n^o. 23 et 24, pag. 334.)

Ce volume est presque entièrement composé de biographies. La plus détaillée est celle de *Chrétien-Théophile Heyne*, né à Chemnitz le 25 sept. 1729, mort le 14 juillet 1812. Il était conseiller de justice, doyen et professeur de l'université de Goettingue. En publiant cette biographie, M. Heeren paie tout à la fois un tribut à la reconnaissance et au mérite de ce respectable savant, qui était son maître et son beau-père. Le chap. II est beaucoup plus précis: il est consacré aux historiens allemands des 50 dernières années. On y trouve en premier lieu des observations sur la rareté des historiens classiques, surtout en Allemagne. L'auteur cite les historiens suivans: *J.-C. Gatterer*, né à Lichtenau près Nurnberg le 13 juillet 1727, mort le 5 avril 1799, profess. d'histoire à Goettingue; *Jean de Muller*, né à Schafhouse le 2 janv. 1752, mort à Cassel le 29 mai 1809, conseiller d'état et directeur-général de l'instruction publique dans le ci-devant royaume de Westphalie; *Auguste-Louis de Schlœzer*, né en 1735, mort en 1807, professeur de politique à Goettingue; *Louis-Timothée de Spittler*, né à Stuttgard le 11 nov. 1752, mort le 14 mars 1810. Il était professeur en philo-

sophie à Gœttingue depuis 1779 jusqu'à 1797, époque où il fut nommé conseiller intime actuel dans le duché de Wurtemberg. En 1806, le roi de Wurtemberg le nomma ministre d'état, en lui donnant le titre de baron; *George-Fr. de Martens*, né à Hambourg en 1756, profess. de jurisprudence à Gœttingue en 1785, conseiller d'état dans le roy. de Westphalie en 1808, conseiller du cabinet dans le roy. de Hanovre en 1814, et ambassadeur à l'assemblée confédérative de Francfort en 1816: c'est dans ce dernier lieu qu'il a fini ses jours le 21 fév. 1821; *Charles-Louis de Woltmann*, né à Oldenbourg en 1770, profess. à Jena depuis 1794 jusqu'à 1796, puis chargé d'affaires de quelques petites cours d'Allemagne. Il est mort à Prague en 1817.

L. D. L.

214. VOYAGE BIBLIOGRAPHIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET PITTORESQUE EN FRANCE; par le Rév. Thomas Frognall DIBDIN; trad. de l'anglais, avec des notes, par G.-A. CRAPELET, imprimeur, tomes 5 et 4, in-8°, avec pl. Paris, 1825; Crapelet.

Dans les 2 volumes précédens, nous avons vu l'auteur fouillant en Normandie les bibliothèques, faisant dessiner les costumes et les monumens, et décrivant tantôt bien, tantôt mal ce qu'il avait observé dans cette province. Les deux derniers volumes de la traduction française contiennent la description de Paris, et le voyage du bibliothécaire anglais à Strasbourg. « Les richesses de nos grands dépôts littéraires, dit le traducteur dans sa préface, ont été pour ainsi dire, inventoriées et mises à prix par le bibliomane anglais, mais avec cette promptitude et cette légèreté qui caractérisent toutes ses autres productions. » Aussi l'éditeur a-t-il cru devoir ajouter des notes correctives qui rendent la traduction utile à ceux même qui possèdent l'édition originale. L'auteur entre dans de grands détails sur la Bibliothèque du Roi, spécialement sur les éditions des premiers temps de l'imprimerie et sur les manuscrits les plus rares ou les plus curieux, copiant de vieux vers gothiques, et insérant des fleurons et autres marques. Tant qu'on n'aura pas de catalogue complet et raisonné des manuscrits de cette grande bibliothèque, de pareils détails donnés par un observateur savant auront toujours beaucoup d'intérêt. M. Dibdin donne entre autres objets, l'analyse d'une ancienne *moralité* dramatique intitulée *les Blasphémateurs du nom de Dieu*.

M. Crapelet a eu souvent besoin d'ajouter des correctifs au texte de l'auteur ; pour n'en citer qu'un exemple , M. Dibdin s'extasie sur un Théocrite , *editio princeps* , Milan , 1493 , sur grand papier , unique dans son espèce , que possède la Bibliothèque du Roi ; or le fait est que c'est non pas un Théocrite , mais un Isocrate , et que l'édition est non pas sur grand papier , mais sur papier ordinaire . L'auteur fait connaître quelques romans en vers des premiers temps de l'imprimerie , conservés à la bibliothèque de l'Arsenal ; il parle des raretés de la bibliothèque de Ste.-Geneviève , de la Mazarine , de la bibliothèque particulière du Roi , etc . L'auteur donne la même attention à celle de la ville de Strasbourg , en avouant naïvement qu'il a essayé de corrompre le bibliothécaire pour obtenir quelques livres rares , et qu'il en a essuyé un refus bref et ferme . Dans la suite le bibliothécaire anglais a été plus heureux dans ses tentatives en Allemagne , où quelques bibliothécaires , ne sachant pas résister à la tentation des guinées , ont laissé emporter en Angleterre des objets précieux .

D-c.

215. — Le 18 mars dernier , l'Université de Halle a perdu le professeur *Vater* , célèbre linguiste . Il naquit à Altenbourg , en 1771 , fut nommé professeur agrégé à Jena en 1798 , se rendit l'année suivante à Halle , en qualité de professeur pour les langues orientales ; quitta , en 1810 , l'Université de Halle pour occuper la chaire de théologie à l'Univ. de Königsberg ; et retourna à Halle , en 1820 , pour y occuper la même chaire qu'il venait de quitter .

Il a consacré le produit de son édition du N. Testament , conjointement avec d'autres fonds , à une institution en faveur d'étudiants peu fortunés . (*Allg. Literat. Zeitung* ; avril 1826 , no. 91 , p. 751 .)

216. CONTEMPORAINS ÉTRANGERS , ou recueil iconographique des étrangers les plus célèbres dans la politique , la guerre , les lettres , les sciences et les arts , depuis 1790 jusqu'à nos jours . Lithographié par MAUZAISSE et GRÉVEDON .

Conditions de la souscription . L'ouvrage , composé de cent portraits , format in-folio demi-jésus , sera publié en 25 livraisons de 4 portraits chacune , qui paraîtront de 2 en 2 mois . Les éditeurs s'obligent à ne pas dépasser le nombre de *cent portraits* . Chaque portrait est accompagné d'une *Notice biographique* à

Table des principaux articles. 247

laquelle sera joint, le plus souvent, un *fac-simile*. Le prix de chaque livraison est de 10 fr. On souscrit à Paris, chez Ch. Motte, imp. lithog.

217. EXTRAIT D'UNE LETTRE D'AURICH, du 7 mars 1826.

Nécrologie. — L'historien de Frise, *Tileman Dolhies Wiarda*, chevalier de l'ordre des Guelphes, et membre de la troisième classe de l'Institut des Pays-Bas, de la Société royale de Göttingue et de la Société de Groningue, etc., est mort à Aurich, le 7 mars 1826 dans sa 80^e. année. Il rendit, dans divers genres littéraires, de grands services à la Frise orientale. Son histoire complète de cette province, dont il parut dix parties depuis 1791 jusqu'en 1816, lui assure un rang distingué parmi les historiens. Son dictionnaire d'ancien frison, et son ouvrage sur les prénoms et surnoms allemands, l'ont mis au nombre des savans commentateurs de la langue et des lois anciennes de la Frise. Enfin son *Code* du droit public de la Frise orientale, et divers autres ouvrages de jurisprudence, transmettront son nom à la postérité, comme celui d'un savant praticien du droit allemand. (*Algem. Konst en Letter Bode*, du 31 mars 1826.)

TABLE

DES PRINCIPAUX ARTICLES DE CE NUMÉRO.

	Pag.
<i>Philologie, Ethnographie.</i>	
Dictionnaire à l'usage de ceux qui veulent approfondir les ouvrages des anciens Grecs; Michael Coumas.	177
Sur les caractères d'écriture; Bilderdijk.	182
Exercices pratiques de la langue hébraïque; Wirthgen. — Essai sur la poésie hébraïque; Philippe Sarchi.	184
Clef du livre des Psaumes.	185
Grammaire Otahitienne.	186
Traité de Jean d'Alexandrie.	189
<i>Platonis dialogus</i> ION; G. - G. Nitzsch. — <i>Anacreonta quæ dicuntur</i> , etc.; Melhorn.	190
<i>Scriptorum veterum nova collectio</i> , etc.; Ang. Maj.	191
<i>Tullii Ciceronis orationes VII</i> ; A. Matthias. — Dictionnaire de poche, russe-allemand et allemand-russe; Ang. Oldekop. . .	195
Connaissance des manuscrits; F.-A. Ébert.	196
Science des chartes. — Statistique de St.-Symphorien-le-Château, (Rhône); M. Cochard.	197
<i>Archæologie, Numismatique.</i>	
Catalogue raisonné et historique des antiquités découvertes en Égypte; Passalacqua. — <i>Del metro sessagesimale</i> ; le comte Prosper de Balbe.	198
Histoire des beaux-arts chez les Grecs; Henrich Meyer	199

Voyages dans la Grèce; P.-O. Broendsted.	201
<i>Officina de Papiri</i> ; André de Jorio. — La grotte de Séjan.	203
<i>Deutsche Alterthümer</i> ; Fr. Kruse.	204
<i>Monumenta Groningana veteris ævi inedita</i> ; R.-K. Driessen. — Corps humain trouvé dans un état de parfaite conservation, en Irlande; George Petrie, écuyer.	208
Compte rendu des travaux de l'Académie de Dijon.	210
Châtelet de Bonneval (Vosges). — Monumens Romains et go- thiques de Vienne en France.	212
Antiquités découvertes à Digulleville (Marche); Duchevreuil. — Détails sur l'église de Mortain et sur la cathédrale de Cou- tances; de Gerville.	213
Antiquités celtiques de l'Amérique; John Finch.	214
Médailles de Zancle.	215
<i>Histoire.</i>	
<i>Die Geschichte der Europæer</i> , etc.; Heusinger.	216
<i>Geschichte der Israeliten</i> , etc.; J.-M. Jost. — <i>Kirchenhistorisches</i> <i>Archiv</i> ; MM. Staudlin, Tschirner et Vater.	217
Éclaircissements historiques, faisant suite aux œuvres de Rollin; Letronne.	218
Réponse de M. Clinton aux objections contenues dans le n ^o . 62 du <i>Classical Journal</i> contre quelques passages de sa chronologie de la Grèce.	219
<i>Geschichte der Deutschen</i> , etc. Dr. L. de Dresch. — <i>Die Deuts-</i> <i>chen Landesherren</i> , etc.; Vollgraff.	222
<i>The history of England</i> ; David Hume. — Histoire d'Angleterre depuis la 1 ^{re} . invasion des Romains (trad. de l'anglais); par Roujoux. — <i>A Dissertation on the pageants or dramatic Myste-</i> <i>ries</i> ; Th. Sharp.	223
<i>Della dominazione degli stranieri in Sicilia</i> ; Sar. Scrofani.	224
Mémoires relatifs à l'histoire de France; Petitot. — Chroniques nationales françaises; J.-A. Buchon. — Histoire de la St.-Bar- thélemy.	225
Relation de la journée de la St.-Barthélemy.	226
Mém. de la margrave d'Anspach; Chroniq. etc. de C. Venturini.	231
Napoléon et l'Europe; Doin.	232
<i>Mélanges.</i>	
Zodiaque d'Esne.	<i>ibid.</i>
<i>Ueberlieferungen zur Geschichte</i> , etc.; Fr. Ed. Ébert. — Société asiatique de Calcutta.	233
Société royale des sciences de Copenhague; 236. — Société des antiquaires de Londres; 237. — Société royale de littérature, de Londres; 238. — Société royale des antiquaires de France; 240. — 4 ^e . Rapport sur les travaux de la Société royale des antiquaires de France; 241. — Programme de l'Académie de Bordeaux.	242
<i>Galleria di Uomini illustri</i> , etc.; B. Gamba. — Notice sur la vie et les ouvrages du Suédois Nordberg.	243
<i>Historische Werke</i> ; Heeren.	244
Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque de Dibdin; trad. de l'anglais, par G.-A. Crapelet.	245
Mort du professeur Vater.	246
Contemporains étrangers.	<i>Ib.</i>
Mort de l'historien Tileman Dothias Wiarda.	247

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

218. ATLAS ETHNOGRAPHIQUE DU GLOBE, etc. ; par M. A. BALBI.
Grand in-folio, en tableaux. Paris, 1826 ; Rey et Gravier.

En attendant que nous rendions un compte détaillé de cette vaste et importante entreprise, qui est aujourd'hui heureusement terminée, nous tirons du *Discours préliminaire* de l'auteur, les pages suivantes, qui en exposent complètement le plan :

Tout l'ouvrage est divisé en 3 parties, que nous avons nommées *Introduction*, *Atlas Ethnographique du globe*, et *Tableau physique, moral et politique des cinq parties du monde*. La 1^{re}. et la 3^e. forment 2 vol. in-8°, la 2^e. un vol. in-folio. L'Introduction est partagée en 8 chapitres ; dont les 2 premiers sont destinés à exposer ce qui se rapporte à la classification générale des langues et à celle des moyens graphiques connus ; les 5 suivans servent d'introduction aux sections correspondantes de l'*Atlas ethnographique du globe* ; le dernier ne doit être regardé, à cause du sujet spécial qui y est traité, que comme une appendice de l'introduction.

Dans le 1^{er}. chapitre on traite de la classification générale des langues, en traçant leur marche progressive ; on indique les moyens de reconnaître les souches d'où dérivent les différens peuples de la terre par l'examen de leurs langues ; on signale le vague, les incertitudes et les lacunes de la linguistique et de l'ethnographie ; on donne d'après un savant philologue les dé-

finitions de règne et famille ethnographiques, de langue, dialecte, sous-dialecte, variété et jargon; on démontre l'impossibilité de suivre inaltérablement le même principe dans la classification des langues, et la nécessité d'en admettre plusieurs, selon les circonstances particulières aux divers idiomes et selon l'état encore si imparfait de la linguistique; on montre par de nombreux exemples en quoi consiste la différence qu'offrent entre elles plusieurs langues sœurs, et en quoi diffèrent quelques langues dérivées de celles que l'histoire de l'ethnographie nous signale comme leurs souches; on justifie certaines distinctions admises dans la classification des langues, et certaines expressions employées dans cet ouvrage, surtout dans l'atlas. Tous ces détails nous ont paru indispensables pour motiver les classifications adoptées dans les tableaux ethnographiques, et pour pouvoir aborder convenablement l'importante question relative au nombre des langues connues, sur laquelle nous offrons nos conjectures. On est revenu, en plusieurs endroits de l'Introduction, sur ce même sujet, à cause de son importance, de sa nouveauté, et pour combattre par des faits l'opinion d'après laquelle on ne parlerait qu'un petit nombre de langues sur le globe; opinion qui est généralement admise, quoique sans aucun fondement, vu l'état encore si imparfait de la linguistique et de la géographie. Un essai de la bibliographie des langues termine ce chapitre. Nous avons le regret de n'avoir pas eu assez de loisir pour nous livrer aux longues recherches nécessaires pour traiter convenablement ce sujet important.

Dans le 2^e. chapitre, nous réduisons à 7 classes différentes tous les moyens graphiques connus employés par les hommes pour exprimer les objets et la pensée, depuis la peinture simple, la composée et la symbolique, jusqu'aux caractères chinois, aux syllabaires et aux véritables alphabets. C'est dans ce travail, qui a été entièrement revu et enrichi de plusieurs notes par les savans philologues MM. Champollion-Figeac, Deppiug, Abel-Remusat et Saint-Martin, que nos lecteurs trouveront d'autres renseignemens aussi curieux qu'importans, que nos longues recherches sur les langues nous ont fourni l'occasion de mettre ensemble.

Dans les chapitres III, IV, V, VI et VII, nous exposons les motifs qui nous ont guidé dans la rédaction de nos tableaux ethnographiques, et nous indiquons les sources auxquelles

nous avons puisé. C'est aussi dans chacun de ces derniers chapitres, que nos lecteurs trouveront une foule de choses curieuses et importantes, que le cadre resserré des tableaux ne nous permettait pas d'y insérer, et qui auraient été déplacées dans le *Tableau physique, moral et politique des cinq parties du monde*. Par cette disposition, nous avons pu rompre en partie la monotonie et l'aridité inséparables du sujet traité dans ces chapitres.

Dans nos différens travaux géographiques, nous avons eu occasion de rassembler une foule de renseignemens curieux sur la marche de la civilisation et de la littérature en Russie. Cependant nous n'avons pas hésité à laisser de côté tout ce qui nous avait coûté tant de peine à rassembler, convaincu que nous étions, de la préférence que devait mériter l'aperçu qu'un jeune Russe, aussi savant qu'impartial, nous offrait généreusement de tracer pour notre ouvrage. Ces détails ne pouvant et ne devant pas entrer ni dans l'Atlas, ni dans le Tableau physique, moral et politique, nous avons cru convenable d'en faire le sujet du 8^e. chapitre, qui est le dernier de notre Introduction.

L'*Atlas ethnographique du globe*, qui forme la principale partie de l'ouvrage, est composé de 41 tableaux divisés en deux classes distinctes : les *tableaux ethnographiques*, et les *tableaux polyglottes* ou de *comparaison*. 36 tableaux ethnographiques, dont 6 généraux et 30 particuliers, offrent toutes les langues connues anciennes et modernes, classées d'après le degré de parenté plus ou moins grand qu'on y a observé ou qu'on croit y apercevoir.

Le premier tableau général offre les noms des principales langues et de toutes les familles ethnographiques mentionnées dans l'*Atlas*, classées d'après les 5 parties du monde. Ce tableau étant pour l'ethnographie ce qu'est une mappemonde pour la géographie, nous l'avons appelé *Mappemonde ethnographique*. Nous y avons exposé dans une petite introduction les principes généraux qui nous ont guidé dans la classification générale des langues. Abandonnant entièrement leur chimérique division en *langues monosyllabiques*, et en *langues polysyllabiques*, nous indiquons, d'après une grande autorité, les

3 classes principales dans lesquelles il nous semble plus raisonnable de partager toutes les langues connues.

Les 5 autres tableaux généraux, sous leur double titre de *Division ethnographique de l'Asie, de l'Europe, de l'Afrique, de l'Océanie et de l'Amérique*, et de *Tableau général des langues asiatiques, européennes, africaines, océaniques et américaines*, signalent les différences existantes entre les limites physiques de chaque partie du monde adoptées par le géographe, et celles que lui assigne l'ethnologue; celui-là, d'après les grands traits tracés par la nature; celui-ci, d'après l'examen des différentes langues qu'on y parle. Ces 5 tableaux offrent la classification généalogique générale de tous les idiomes connus, considérés comme appartenant à chacune des cinq parties du monde, et sont pour l'ethnographie ce que sont les cartes générales pour la géographie.

Les 30 tableaux particuliers sont tous précédés d'une courte introduction, où l'on trace les limites dans lesquelles sont parlées les langues qui forment le sujet de chaque tableau, et où l'on jette un coup d'œil rapide sur les particularités physiques, morales et historiques, qui forment pour ainsi dire la physionomie particulière des grandes régions du globe auxquelles chacun d'eux correspond.

Ces 30 tableaux particuliers, qui sont à l'ethnographie ce que sont les cartes particulières à la géographie, sont tous tracés d'après un même plan, et contiennent la description des différentes langues connues, en indiquant pour chacune les noms des principaux peuples qui la parlent, les lieux qu'ils habitent, les particularités les plus remarquables de sa grammaire et de sa prononciation, les principaux dialectes qu'elle comprend, et lorsqu'elle est écrite, l'alphabet dont elle se sert, et les traits principaux de sa littérature, lorsqu'elle en possède une qui soit connue.

Nous observerons que par ce mot de *littérature* nous entendons toujours l'ensemble des connaissances d'une nation depuis l'art d'écrire jusqu'à la poésie, depuis les premiers élémens des sciences les plus vulgaires jusqu'à la métaphysique et à la théologie. Cet article, dont la rédaction pour chaque langue nous a coûté beaucoup de recherches, est une des parties les plus curieuses de notre ouvrage, offrant en peu de lignes le moyen de comparer sous ce point de vue tous les peuples an-

ciens et modernes. Non content d'en avoir puisé les matériaux aux meilleures sources, nous l'avons toujours assujettie au jugement des personnes qui pouvaient en être regardées comme juges compétens. Nos lecteurs doivent donc être assurés qu'ils n'y trouveront ni les exagérations d'un amour national exalté, ni les inexactitudes, ni les omissions impardonnables que l'on reproche avec raison à des ouvrages très-renommés qui ont traité ce sujet. C'est aussi dans ces différens articles des tableaux particuliers, que nous faisons de temps en temps quelque remarque importante relative à l'histoire ou aux mœurs, afin d'attacher davantage l'attention du lecteur sur les nations qui inspirent le plus d'intérêt, sous le double rapport historique et ethnographique.

Les 5 tableaux polyglottes offrent sur environ 700 lignes horizontales partagées en 28 colonnes verticales, autant de vocabulaires dans environ 700 langues ou dialectes. Tous ces vocabulaires sont classés et numérotés d'après la classification et la numération adoptées dans les tableaux ethnographiques, afin que les lecteurs puissent d'un coup d'œil trouver l'article ethnographique correspondant au vocabulaire, *et vice versa*. Dans tous ces tableaux, ainsi que dans les tableaux ethnographiques, des caractères toujours décroissans sont employés pour exprimer les noms correspondans aux familles, aux langues, aux dialectes et aux variétés. Par ce moyen, l'œil du lecteur saisit facilement toutes les subdivisions non-seulement de chaque tableau, mais même celle de chaque article.

La première des 28 colonnes verticales des tableaux polyglottes, beaucoup plus large que les autres, est destinée à offrir les noms des familles et ceux des langues et des dialectes dans lesquels elles sont subdivisées, précédés toujours du numéro qui leur a été assigné dans les tableaux ethnographiques généraux et particuliers, et auxquels se rapportent toutes les citations qu'on a eu souvent occasion de faire dans le texte ainsi que dans l'Atlas. La seconde colonne indique l'orthographe d'après laquelle chaque vocabulaire a été écrit. Chacune des 26 autres contient un des mots suivans dans toutes les langues et leurs principaux dialectes dans lesquels il nous a été possible de nous les procurer : savoir, *soleil, lune, jour, terre, eau, feu, père, mère, œil, tête, nez, bouche, dent, main, pied, un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix.*

On nous objectera peut-être que ces 26 mots sont en trop petit nombre pour pouvoir juger, d'après leur analogie ou leur différence, de la parenté ou de la différence des idiomes entre eux; peut-être même leur choix ne sera-t-il pas exempt de critique. Quant à la première difficulté, nous observerons que ces 26 mots, plus que suffisans pour connaître la famille à laquelle une langue appartient, ne le sont plus, il est vrai, lorsqu'il s'agit de classer systématiquement les dialectes de chaque langue, ou même lorsqu'on veut déterminer la ligne de démarcation qui sépare l'une de l'autre, deux langues très-ressemblantes, telles, par exemple, que l'espagnole et la portugaise, la suédoise et la danoise, presque toutes celles qui forment la famille slave, et la plupart de celles qui sont comprises dans la nombreuse famille malaise. Mais cet inconvénient va disparaître à l'égard des classifications suivies dans notre Atlas, lorsque nos lecteurs sauront que ces 26 mots ne nous ont servi de règle que pour les langues sur lesquelles on n'avait pas d'autres documens; et qu'à l'égard de celles qui étaient écrites, et dont des savans s'étaient occupés, nous avons toujours suivi dans leur classification l'avis des auteurs qui nous paraissaient mériter le plus de confiance.

A l'égard du choix des 26 mots, nous convenons que quelques-uns n'atteignent pas toujours le but qu'on s'en promettait, surtout ceux de *jour*, *terre*, *père*, *mère*, et les noms de nombre; le mot *jour*, parce qu'il est difficile d'en obtenir l'expression équivalente de la bouche d'un sauvage, pour qui le mot qui exprime cette partie du jour astronomique, est presque toujours synonyme de lumière et plusieurs fois de soleil; le mot *terre*, parce que tantôt il est pris dans le sens de la terre que nous foulons, et tantôt dans celui de pays et même du monde; les mots *père*, *mère*, parce qu'ils se rencontrent presque identiques dans un grand nombre de langues essentiellement différentes et parlées dans des régions séparées par de prodigieuses distances; enfin, les noms de nombre, parce qu'ils ont tous l'inconvénient d'offrir des différences peu sensibles depuis le Gange jusqu'en Islande, et quelques-uns même, comme le 2, le 3 et le 7, de faire presque le tour du globe. Mais tout en sentant ces inconvéniens, nous n'avons pas pu faire un meilleur choix, par la raison que ce sont précisément ces 26 mots que les voyageurs ont recueillis dans un plus grand

nombre de langues. C'étaient donc ceux que nous devions préférer, pour en former nos tableaux polyglottes; tout autre choix que nous eussions fait, aurait laissé dans ces tableaux de plus grandes lacunes et en plus grand nombre. D'ailleurs ces mêmes noms de nombre et les mots de *père* et de *mère* lorsqu'ils nous offraient des différences sensibles dans les langues que nous comparions, servaient à nous démontrer plus que tout autre mot, la différence essentielle existante entre elles, puisqu'elle se trouvait même dans des mots qui se ressemblent tant dans des langues qui, sur tout autre point, sont entièrement différentes.

Nous n'avons rien à dire ici à l'égard de nos classifications ethnographiques, qui forment la partie essentielle de cet ouvrage, parce que nous avons traité en détail ce sujet important dans les chapitres III, IV, V, VI et VII de l'Introduction. Les divisions et les subdivisions que nous offrons dans nos tableaux ethnographiques, étant bien souvent différentes de celles qu'ont suivies les savans auteurs du *Mithridates*, nous avons eu un soin particulier d'exposer, dans le chapitre correspondant de l'Introduction, les motifs qui nous avaient guidé. Nous avons cru indispensable d'entrer dans ces détails, pour nous garantir du reproche de témérité qu'on aurait pu nous faire en nous voyant changer presque entièrement l'ordre suivi dans cet ouvrage, si généralement estimé, et regardé à juste titre comme un de ceux qui honorent le plus le siècle où nous vivons.

Nous aurions pu ajouter beaucoup de choses curieuses à différens articles de notre Atlas; nous aurions pu même ajouter plusieurs autres peuples anciens et modernes à ceux que nous avons nommés, et augmenter de beaucoup le nombre des langues que nous avons classées dans les tableaux. Mais nous avons aimé mieux laisser des lacunes ou ne rien dire, que de nous exposer à induire en erreur ceux qui liraient notre ouvrage, en leur offrant les résultats d'opinions aussi vagues que dénuées d'aucun fondement.

Quelquefois il nous a fallu nommer une nation, et entrer même dans certains détails à son égard, quoiqu'elle ne fût que très-peu nombreuse, parce qu'on ne pouvait se dispenser de parler d'un peuple qui avait beaucoup brillé par ses exploits militaires, qui avait joué un rôle important parmi ses sauvages

voisins, ou qui avait mérité, de la part de quelque savant, l'honneur d'être le sujet d'une histoire. D'autres fois, nous avons dû mettre à côté du nom véritable d'un peuple, d'une langue ou d'un dialecte, un nom que nous savions être inexact, mais que nous ne pouvions pas passer sous silence, étant précisément celui sous lequel ce peuple, cette langue ou ce dialecte étaient généralement connus. Nous en avons cependant averti toujours nos lecteurs.

Le temps considérable exigé pour la rédaction et pour l'impression de notre ouvrage a ôté le mérite de la nouveauté à plusieurs morceaux qui nous avaient été communiqués par plusieurs savans très-distingués avant de les avoir livrés au public, soit dans leurs ouvrages respectifs, soit dans les recueils périodiques dont ils dirigent la rédaction. De ce nombre sont plusieurs communications que nous devons à M. le baron Alexandre de Humboldt et à M. Malte-Brun. Nous n'avons donné aucun renseignement sur la force et le nombre des nations qui parlent les différentes langues classées dans l'Atlas, parce que, ne trouvant aucun travail général qui nous ait paru même médiocrement exact sur ce point, nous ne voulions pas ajouter au vague inévitable offert par plusieurs points de notre ouvrage, les erreurs qui résulteraient des calculs qui, étant puisés à différentes sources sans avoir été épurés par la critique, ne peuvent mériter aucune confiance dans un tableau général. Nous nous réservons de donner ces évaluations toujours approximatives, parce qu'il est impossible d'en donner d'autres, dans un tableau que nous ferons paraître à la suite de celui que nous allons publier sous le titre de *Tableau de l'état politique actuel du globe, ou Essai sur la géographie statistique générale des cinq parties du monde*, travail pour lequel nous aurons eu l'occasion de compulsé différens ouvrages, et de réunir les notes nombreuses que nous possédons dans nos cahiers, mais que jusqu'à présent le manque de loisir nous avait empêché de coordonner, ainsi qu'il ne nous avait pas permis de faire les travaux nécessaires pour les épurer.

219. PENGAJARAN MESEHI TERPENDEKIH GUNA BUDAK BUDAK KECIL. Bahua terteralah kitab ini di negri Paris, âtas titah dan balanja, maha-raja benua France dâlam rumah tera maha raja-ampuna. kapada tahon mesehi 1826. — Catéchisme chrétien abrégé pour les petits enfans (en malais); par M. PECOT, missionnaire catholique à Siam. In-16 de 100 pages. Paris, 1826; Imprim. roy.

L'impression de cet ouvrage a été suivie, d'après les instructions de MM. des Missions étrangères, par M. Eugène Coquebert de Montbret, interprète au ministère des Affaires étrangères, membre du conseil de la Société asiatique de Paris.

220. NOTICE OF A BIBLIOTHECA BIBLICA; A SELECT LIST OF BOOKS ON SACRED LITERATURE, etc. *Bibliotheca Biblica*. — Choix d'ouvrages de littérature sainte, avec des notices biographiques, critiques et bibliographiques; par ORME. In-8°. de XIV et 491 pag. Edimbourg, 1824. (*Classical Journal*; décembre 1824, pag. 379.)

L'auteur fait preuve de beaucoup de connaissances, en exposant ses opinions sur les ouvrages qu'il a fait entrer dans sa collection. Cependant, le journal cité rectifie quelques erreurs chronologiques et bibliographiques qui étaient échappées à M. Orme.

L. D. L.

221. LE LIVRE DES PSAUMES, traduit en français sur le texte hébreu, avec des remarques, par l'abbé DANICOURT, vic. gén. du diocèse de Tours. Ouvrage posthume. Paris, 1826; Sautelet et comp.

L'auteur de cette traduction, jeté par les événemens dans les pays étrangers, visita les bibliothèques d'Allemagne et d'Angleterre, afin d'y trouver des matériaux grecs et hébreux pour l'ouvrage auquel il a consacré les plus belles années de sa vie, et que la mort l'a empêché de publier. S'étant fixé sur le sens précis du texte sacré, il a cherché à rendre la poésie des psaumes, les richesses et la variété des images, dans un style convenable; il a conservé la symétrie et la correspondance des hémistiches, qui se fait remarquer quand on lit dans la langue originale cet ouvrage de l'antiquité sacrée. Les remarques qui se trouvent à la fin du volume suffiront pour donner aux hébraïsans une idée des recherches auxquelles le savant auteur

s'était livré. L'ouvrage, imprimé avec soin et luxe, fait honneur aux presses de H. Fournier.

222. TESTAMENTUM NOVUM, GRÆCE, perpetuâ annotatione illustratum. Editionis Koppianæ vol. V, part. I : complectens Priores Epistolas Pauli ad Corinthios. Cap. I-X. contin. D.-D.-J. POTT. In-8°. ; prix, 1 thal. 16 gros. Gœttingue, 1826 ; Dietrichs.

223. ANALECTA ARABICA edidit, latinè vertit et illustravit E.-F.-C. ROSENMÜLLER. 1^{re}. partie, in-4°. de XII et 44 pag., *texte arabe*, 23 pag. ; 2^e. partie, XVIII et 55 pag., *texte arabe*, 39 pag. Leipzig, 1826 ; Barth. (*Goetting. gel. Anzeig.* ; juin 1826, n°. 89, p. 881.)

La première partie de l'ouvrage que nous annonçons porte encore le titre suivant : *Institutiones juris Mohammedani circa bellum contra eos qui Islamo sunt alieni. E duobus Al-Codurii codicibus nunc primum arabicè edidit, latinè vertit, glossarium adjecit*, etc. Abulhosein Ahmed Coduri, l'un des plus célèbres jurisconsultes de son temps, natif de Nisabur, et mort dans l'an 428 de l'hégire, a laissé à la postérité un précieux livre élémentaire sur le *Jus Mohammedanum*. M. Rosenmüller en offre un extrait, d'après deux manuscrits de Dresde ; c'est le chapitre sur le *Jus belli et pacis*. Quoiqu'il y ait déjà 800 ans que cet ouvrage est écrit, il n'offre pas pour cela moins d'intérêt, les institutions et les lois mahométanes n'ayant pas éprouvé une altération bien sensible depuis cette époque. Le journal cité observe que la *Dissertatio de jure militari Muhammedanorum* de Reland, ainsi que l'ouvrage détaillé d'Hamilton, offrent presque tout ce qui se trouve dans le travail de Rosenmüller ; mais que l'ouvrage de ce dernier sera toujours favorablement accueilli par les savans, attendu qu'il offre en même temps le texte arabe, auquel l'éditeur a ajouté les voyelles, pour en faciliter la lecture aux commençans.

La 2^e. partie de son ouvrage est intitulée : *Zohairi carmen Ali-Moallakah appellatum, cum scholiis Zuzenii integris et Nachasi selectis, e codicibus manuscriptis arabicè edidit, latinè vertit, notis illustravit, glossarium adjecit*, etc. Sous le rapport poétique, le poème de Zohaïr est inférieur à celui de Caab, son fils ; mais il appartient aux sept célèbres Moallakahs, et donne

une juste idée de la manière poétique dont les Arabes ont traité des sujets didactiques. Déjà, en 1792, le profess. Rosenmüller publia ce poème avec la traduction, des notes, et les scholies de Nahas, tirés d'un manuscrit de Leyde. Il le donne aujourd'hui, rectifié d'après un manuscrit de Paris, et avec le précieux commentaire de Suseni. Quoique le texte soit maintenant beaucoup plus correct, il paraît toutefois que cette édition a encore donné lieu à quelque critique judicieuse.

L. D. L.

224. MANUSCRIT DE L'ILIADÉ SUR PAPYRUS.

Le capitaine Clifford a apporté en Angleterre un manuscrit sur papyrus, qui présente une partie de l'Iliade d'Homère. Ce précieux monument fut trouvé dans l'île d'Éléphantine (Haute-Égypte). Il est probable qu'il date de l'époque des Ptolomée. Il fut envoyé à M. Banks, de l'université de Cambridge, par un jeune Français que M. Banks faisait voyager à ses frais (1). (*Heller's Kunstnachrichten*; octob., n^o. 40, p. 592.)

225. THEOGNIDIS RELIQUIÆ; novo ordine disposuit, commentationem criticam et notas adjecit F.-F. WELCKER. Gr. in-8^o. de CXLIV et 150 p.; prix 2 rthlr. Francfort-s.-l.-M. 1826; Brœnner. (*Allg. Repertor.*; 1826, n^o. 4, p. 269.)

Cette nouvelle édition des poèmes et des fragmens de Theognis est précédée d'une introduction instructive divisée en 5 chapitres. Le 1^{er}. traite, de *Theognide et de Megarensium illiusætate rebus, nobilitatis præsertim ratione habita*; le 2^e., de *prisca libelli nostri constitutione et conditione*; le 3^e. et dernier chapitre, de *priorum editorum in recensendo et explanando Theognide consiliis et rationibus*. On trouve au bas du texte des passages comparatifs tirés d'autres poètes.

(1) On a vu par le rapport de M. Champollion le jeune, inséré dans le *Bull.*, cahier de mai 1826, p. 377, que la riche collection égyptienne achetée par le roi de France contient aussi des fragmens du même manuscrit de l'Iliade. Ces fragmens seront incessamment publiés dans le *Bulletin*.

226. JOANNIS TZETZÆ HISTORIARUM VARIARUM CHILIADES, GRÆCE. Textum ad fidem duorum codicum Monacensium recognovit, brevi adnotatione et indicibus instruxit S. KISSLINGIUS. Gr. in-8°. de XXIV et 568 pag. Leipzig, 1826; Vogel. (*Allg. Repert.*, 1826, n. 5, p. 358.)

Les ouvrages de Tzetzés étant peu répandus dans la librairie, et les éditions peu soignées, malgré l'intérêt de ces écrits pour l'étude de l'antiquité littéraire, le profess. Kiessling s'est chargé de publier cette nouvelle édition, entièrement rectifiée. L'éditeur a principalement mis à profit deux manuscrits de la bibliothèque de Munich. L. D. L.

227. BIBLIOTHECA ROMANA CLASSICA scriptorum prosaicorum et poetarum latinorum ad fidem codicum manuscriptorum nondum adhibitorum edita à J.-H. JÆCK, bibliothecæ regiæ Bambergensis præfecto.

Le premier vol. de cette Bibliothèque latine comprend : *Q. Horatii Flacci opera ad fidem sex Codicum manuscriptorum nondum adhibitorum Bibliothecæ regiæ Bambergensis, necnon Schoenborniaco-Gaibacensis æque ac Hellerianæ, collatâ cum optimis editionibus, præcipue illa Caroli Fea; aucta lectionum varietate perpetuaque adnotatione, et scholarum in usum edita. Accedunt specimina scripturarum.* In-12. Weimar, 1826.

Le second vol. contient *Virgile*. Il a été rendu compte de cette édition dans le *Bulletin*, t. VI, p. 15.

La publication de ces deux premiers volumes fait vivement désirer que le savant éditeur continue son travail. On voit qu'il compare avec le plus grand soin les manuscrits qu'il a découverts dans les bibliothèques de la Franconie; ses notes font connaître les variantes qui se trouvent dans ceux dont il fait usage, et, à la fin de chaque volume, il a fait graver le *fac-simile* des quatre premiers vers pris dans chacun de ces manuscrits.

228. OBSERVATIONES CRITICÆ IN QUOSDAM LOCOS M. FABII QUINTILIANI scripsit C.-H. FROTSCHER. In-8., de 40 pag. Leipzig, 1826. (*Allgem. Repertor.*; 1826, n°. 4, p. 280.)

L'auteur débute par l'examen des principaux manuscrits propres à rectifier le texte de Quintilien. Le plus ancien et le plus important parmi ceux qui ont été consultés et collationnés jus-

qu'à ce moment, est celui de Zurich (*cuius usura incredibile memoratu est quantum Quintiliano profuerit*). Celui de Florence paraît occuper la seconde place, vu qu'il coïncide le plus avec le premier; vient ensuite le manuscrit almélovéen; il se rapporte tantôt à celui de Zurich, tantôt à celui de Florence. D'après l'auteur, les variantes des autres manuscrits sont peu importantes, et l'on ne peut rien avancer de certain quant aux manuscrits de Paris: « *neque enim qua debebat cura et iudicio in illis conferendis usus est Lemaireanus Quintiliani editor Dussaultus.* » L'indignation dont l'auteur est pénétré à cet égard, lui a arraché un jugement sévère relativement à la négligence des commentateurs français. Parmi les éditions antérieures l'auteur distingue surtout les premières éditions de Campanus et de Jenson, celle de Strasbourg d'Obrecht, et celle de Cologne de 1527. Les passages dont l'interprétation est justifiée et expliquée dans ces observations critiques, sont pour la plupart tirés du dixième livre. L. D. L.

229. ALBII TIBULLI QUÆ SUPERSUNT OMNIA OPERA, varietate lectionum, novis commentariis, excursibus, imitationibus gallicis, vitâ auctoris et indice absolutissimo instruxit Philipp Amat. DE GOLBERY, à Regiâ Antiquar. Societate, et supremâ Alsatiaë Curiâ Consiliatorius. In-8°. de 43 f. $\frac{3}{4}$. Paris 1826, N.-M. Lemaire.

Nous reviendrons sur cette importante publication, qui fait partie de la collection des *classiques latins* dont M. Lemaire est l'éditeur.

230. NONIUS MARCELLUS; ADDITUS EST FULGENTIUS PLACIADAS, ex recensione et cum notis Josiæ MERCERI, ad edit. Paris. anni 1614 fidelissime repræsentati. In-8°. , XII et 782 p. Leipzig, 1826; Hahn. (*Goetting. gel. Anzeig.*; juin 1826, no. 89, p. 887.)

Depuis long-temps le besoin d'une nouvelle édition de Nonius s'était fait sentir; aussi celle-ci, qui est enrichie de notes et de tables, trouvera certainement un accueil favorable. Elle remplacera parfaitement celle de Mercier, dont elle rectifie les erreurs typographiques. On y a ajouté une *notitia litteraria* sur Nonius et Fulgentius, laquelle renferme assez complètement ce qu'il en a été dit dans les temps modernes. L. D. L.

231. FINSK GRAMMATIK. — Grammaire Finnoise ; par M. RENAULT DE BECKER, adjoint pour la chaire d'histoire à l'Université impériale d'Abo. XII et 272 pages, avec une épître dédicatoire en français à S. A. I. le grand-duc Nicolas Pavlovitch, chancelier de l'Université d'Abo (aujourd'hui empereur de Russie). Abo, 1824 ; imprimerie de la Société biblique.
232. SUOMEN KANSAN VANHOIA RUNOIA, ynnämyös nykyisempia lauluia ensimmäinen osa. Koonut ja präntiin antanut Z. Topelius läänin lääkävi ja Ritari. Turussa 1822 präntälty J. C. Frenekellin ja Pojan tykönä. — Ce qui signifie mot à mot en latin : Fennici populi antiqua poemata simul quoque recentiores cantilenæ, prima pars. Collegit et typis mandavit Z. TOPELIUS medicus provinciæ et eques auratus. Aboæ, 1822 ; 60 pag. in-12.

Ces deux ouvrages ont été adressés à l'un des collaborateurs du *Bulletin* par M. P. A. de Bonsdorf, professeur à l'Université d'Abo en Finlande, et nous croyons être encore à temps de les annoncer. Le recueil de poésies finnoises renferme dix-sept pièces, dont onze anciennes. C. M.

233. DAINOS ODER LITTHANISCHE VOLKSLIEDER. *Dainos*, ou Poésies populaires de la Lithuanie, recueillies, traduites en allemand, et publiées avec le texte original par L.-J. RHESE, avec une dissertation sur la poésie populaire lithuanienne. 362 p. in-8°. Königsberg, 1825 ; Hartung. (*Gætting. gel. Anzeigen* ; 1826, n^o. 104.)

Tous les chants profanes s'appellent en lithuanien *Dainos* ; *Dainoti*, c'est chanter. On fait en lithuanien un assez grand nombre de chansons ; les guerres de 1813 et 1814 surtout ont inspiré les poètes populaires. Il y a de l'imagination et beaucoup de naïveté dans ces chansons ; les diminutifs y abondent. On y trouve aussi des allusions à la mythologie nationale. La lune est masculine, et le soleil féminin comme en allemand. La lune était mariée au soleil, mais ayant porté ses hommages à l'étoile du matin, elle fut punie par Perkuns dieu du tonnerre qui la coupa en deux ou en quatre avec son glaive : aussi le quartier de la lune s'appelle en lithuanien *in Skardi Mani*, la lune coupée. Les Lithuaniens croient aux pressentimens sinistres, aux fées, etc. Le recueil de M. Rhesane comprend que

les chansons des Lithuaniens soumis à la Prusse ; ainsi celles des Lithuaniens russes sont encore à publier. D—G.

234. DE KRONIK VAN SASSEN IN RIMEN fan Wedekind went up Albrecht fan Brunswyk.—La Chronique saxonne en vers, depuis Wedekind jusqu'à Albert de Brunswick (1279), rectifiée d'après le manuscrit, par SCHELLER. In-8 . de XVI et 336 pag. Braunschweig, 1826 ; Maison des orphelins. (*Goetting. gel. Anzeig.* ; juin, 2826, n°. 96, p. 945.)

Cette chronique en vers est tirée de la 3^e. partie de Leibnitz. Le journal cité prétend que ce travail peut avoir quelque mérite sous le rapport de la langue et de l'histoire ; mais qu'on ne saurait le comparer aux relations intéressantes d'Ottocar, de Hornek et d'autres chronologistes Haut-Allemands. Les événements finissent en 1299, avec la mort d'Albert de Brunswick. Il paraît toutefois que l'ouvrage a été terminé postérieurement, attendu qu'on y fait mention des descendants d'Albert. L. D. L.

235. OPERE DI LORENZO DE' MEDICI DETTO IL MAGNIFICO. —OEuvres de Laurent de Médicis, dit le Magnifique. 4 vol. Grand In-4^o., avec 2 portraits. Florence, 1825 ; Molini. (*Bibliot. Ital.* ; avril 1826, p. 3.)

Le grand-duc de Toscane a fait les frais de cette belle édition, confiée aux soins de l'Académie de la Crusca. Le texte a été revu sur les manuscrits. Toutefois cette édition n'est pas complète : on a retranché les poésies dont la pudeur aurait pu s'alarmer. Laurent de Médicis a produit des pièces de vers qui égalent les meilleures poésies de Pétrarque.

236. ESSAI SUR L'ACCENTUATION et sur les moyens d'obtenir une prononciation exacte ; par F.-P. DUDUIT, avocat à la Cour roy. de Paris. In-8^o. d'une f. $\frac{3}{4}$; prix, 1 fr. 50 c. Paris, 1826 ; Délestre-Boulage, et l'auteur, rue de Braque, n°. 4.

237. DISSERTATION SUR LA LANGUE BASQUE, par FL. L'ÉCLUSE. In-8^o. de 2 f. Toulouse, 1826 ; Vieusseux.

 ARCHEOLOGIE, NUMISMATIQUE.

238. NOTICE SUR LES RUINES DE QUELQUES TEMPLES ANCIENS A WONE , dans l'Inde. (*Oriental Magazine*; Calcutta, 1825; n°. VI, pag. 240.)

Entre les chaînes de montagnes de Vindya et de Sathpourah, il y a une vallée fertile arrosée par la rivière de Nerboudah : cette vallée, qui a d'excellens pâturages, s'appelle le pays de Nemaur. Autrefois il était très-peuplé, et renfermait beaucoup de grandes villes et de villages florissans. Bèjagerh, place forte située sur une hauteur des monts Sathpourah, était la capitale de la province; cette place est maintenant abandonnée, et Kergund est devenu le chef-lieu du Nemaur méridional; mais cette ville aussi a perdu sa prospérité depuis les ravages des guerres dans ce siècle; elle avait jadis 5,000 maisons, aujourd'hui on y voit des amas de ruines, au milieu desquelles demeurent 800 habitans. Wone, à 11 milles et à l'ouest de Kergund, avait 2,000 maisons : il n'y en a plus que 70 habitées : tout le reste est tombé en ruine. Wone est située sous 21° 42' de latitude N., et sous 75° 27' de longitude E. (méridien de Greenwich). On dit qu'elle avait anciennement 99 temples avec autant de réservoirs d'eau selon la coutume hindoue. Il ne reste plus dans un état de conservation passable, que 98 grands temples et 4 petits, ainsi que des traces de sept autres temples. On ne sait rien sur la fondation de ces monumens : seulement, il existe dans le pays une tradition d'après laquelle un rajah du Carnatic, nommé *Balahara*, érigea ces temples après une guérison miraculeuse. La pagode située tout au midi, diffère peu pour la forme de celles que les Hindous construisent aujourd'hui : elle est bâtie en pierres taillées, unies par des crampons de fer, sans chaux ni ciment; ce sont des pierres calcaires rouges des carrières des environs; malheureusement il s'en trouve d'une qualité inférieure qui se sont détériorées, avec les sculptures qu'on y avait exécutées. Les fûts des colonnes, longs de 12 à 14 pieds, sont d'une seule pièce, ainsi que les pierres de traverse qui soutiennent la voûte, et qui sont encore plus longues. Tout l'intérieur de la pagode est couvert d'ornemens sculptés, mais sans dessin

régulier ; la partie pyramidale de cette pagode , comme celle de toutes les autres , est dégradée , ce qu'on attribue au fanatisme des mahométans qui, pendant leur séjour dans l'Inde centrale, y ont commis beaucoup de dégâts. Dans l'intérieur il y a une salle de 28 pieds carrés et un sanctuaire, le tout surmonté d'un dôme richement sculpté et soutenu par des pilastres longs de 6 diamètres ; sur un mur de l'intérieur, on voit sculptées en relief 3 figures colossales, chacune sculptée sur une seule pierre. La figure du milieu a 13 pieds de haut, les deux autres ont 8 pieds 2 pouces. Elles sont représentées entièrement nues ; elles ont des cheveux laineux, des faces carrées, de larges fronts avec des marques au milieu, de petits nez pointus et même aquilins, de grosses lèvres inférieures, de petits mentons saillans, de longues oreilles, et des cous gros et courts. Sur la grande figure, il règne beaucoup de disproportion entre la longueur des membres inférieurs et le corps.

La seconde pagode, située également au sud, ressemble pour le dehors à la précédente ; mais le travail en est bien plus soigné, et là sculpture y est d'un travail délicat. Un portique précède la principale salle ; 4 colonnes d'une forme élégante et faites chacune d'une seule pierre, soutiennent le dôme. Ces colonnes ainsi que toute la coupole sont couvertes de sculptures. Sur un mur, il y a 3 longues inscriptions en gros caractères semblables aux lettres de Nagari, dont ils diffèrent néanmoins par des marques particulières. Une de ces inscriptions est divisée en petits carrés, dont chacun est marqué d'un caractère particulier placé au-dessus d'un nœud très compliqué. Cette pagode renferme aussi une statue colossale en haut relief, qui paraît représenter une femme ; elle n'a point la chevelure laineuse ni le front saillant et carré, ni les longues oreilles des statues de la 1^{re}. pagode. Non loin de ces deux temples, il y a une petite pagode auprès de laquelle on trouve presque ensevelies dans le sable 3 grandes figures qui paraissent être des copies réduites de celles de la première pagode. Elles portent toutes des inscriptions bien conservées, dans le caractère dont il vient d'être question. Parmi les ruines d'alentour, on voit des statues frustes, portant également des inscriptions. Une des petites pagodes, au nord-ouest des précédentes, mérite une attention particulière : il n'en reste que

la salle intérieure, qui paraît avoir été rebâtie avec les restes d'un temple antique dont les débris sont dispersés à l'entour. Au centre, il y a un lingam d'une forme particulière; les murs sont unis, mais la frise est couverte de petites figures représentées en diverses attitudes; elles sont armées d'épées et de boucliers, et elles sont entremêlées d'images lascives. C'est la seule pagode qui contienne une inscription en samscrit; on y lit que le rajah Balahara a bâti ces temples par reconnaissance pour les dieux. Balahara, mot employé par El. - Edvisi et par les voyageurs arabes, traduits par Renaudot, paraît avoir été un titre des princes de l'Inde; en samscrit ce mot signifie *acquéreur de forces* ou *vainqueur des armées*. Il y a apparence que la pagode où on lit cette inscription a été consacrée au culte saïva, tandis que la 1^{re}. pagode qui renferme les statues nues appartenait à la religion jaïna; la 2^e. a pu être du culte de Bouddha ou de Jaïna, mais d'une époque plus moderne. D. c.

239. OBSERVATIONS CRITIQUES SUR LE SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE DES ANCIENS ÉGYPTIENS DE M. CHAMPOLLION LE JEUNE; par François RICHARDFEU CHARLES. In-12. Gênes, 1826; Gravier.

Nous ferons suffisamment connaître cet ouvrage par l'extrait suivant de l'*avant-propos*: « Il est sûr que j'aurais respecté » autant que possible, l'opinion de M. Champollion, quoique » visiblement fausse et conduisant à bouleverser et à traverser » la juste intelligence des hiéroglyphes égyptiens, et que je » me serais borné à prouver l'exactitude de la *Méthode symbolique*, par des versions faites d'après l'expression propre, » tropique et énigmatique de ces signes hiéroglyphiques, en me » conformant aux idées exprimées dans les *livres originaux des Hébreux*, qui sont les seuls contemporains parvenus jusqu'à » nous et qui puissent nous instruire au juste des opinions » politiques et religieuses des Égyptiens sous les Pharaons; si » l'auteur n'avait point tâché de jeter du ridicule sur les versions » des trois obélisques Barberin, Constantinopolitain et Florentin, faites d'après la *Méthode symbolique*, la seule uniquement *vraie*, uniquement *raisonnable* et uniquement *juste*, » et capable de dévoiler l'ancienne religion et l'ancien gouvernement des Égyptiens sous les Pharaons, ce que je m'engage de » démontrer par devant qui que ce soit, ou particulier, ou » compagnie scientifique qui voudra s'y opposer. »

240. LETTRE à M. le duc de Blacas d'Aulps SUR LE NOUVEAU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE de MM. Sphon et Seyffart ; par M. CHAMPOLLION LE JEUNE. In-8°. Florence , Piatti ; 1826.

Nous reviendrons sur cette publication récente.

241. VOYAGE A MÉROÉ. — RÉCLAMATION. Dans l'ouvrage de M. Salt, intitulé : *Essai sur le système phonétique des hiéroglyphes du docteur Young et de M. Champollion le jeune*, etc., plusieurs notes ont été ajoutées en Angleterre, et je pense que M. Banks en est l'auteur. Je viens de voir l'une de ces notes insérées par M. Silvestre de Sacy, dans le *Journal des Savans* du mois de mai dernier ; l'auteur de cette note, en parlant de M. Linan, qui fit après moi le voyage de la haute Nubie, dit que ce voyageur partit de l'Égypte en 1821 pour tenter la découverte de Méroé et que le 22 février 1822, il se trouvait au milieu des restes de cette capitale, qui n'avait encore été visitée ni par moi ni par aucun autre Européen. Pour faire connaître à l'auteur de cette note toute sa méprise, je le renvoie au second volume du texte de mon ouvrage publié depuis deux mois sur cette partie de l'Afrique : il y verra que dès le 25 avril 1821, je suis arrivé sur les ruines de Méroé ; je les ai donc reconnues environ 10 mois avant M. Linan.

Il n'est pas plus exact de dire dans cette même note que ce voyageur alla dans la province de Fâzoql jusqu'au 12^e. degré de latitude ; la preuve, c'est que si M. Linan a pu atteindre ce point, il n'était encore que sur le royaume de Sennâr, dans le voisinage d'El-Qerebyn d'où (et j'en suis très-bien instruit) il retourna sur ses pas. J'ignore même comment on veut que ce voyageur ait pu si bien reconnaître qu'il était par cette latitude, puisqu'il n'a pu faire aucune observation, et je le sais de son propre aveu.

CAILLIAUD.

242. SUR LES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES qui se trouvent au Musée de Munich ; par M. SEIFFARTH. (*Leipzig Liter. Zeitung* ; juin 1826, n^o. 140, pag. 1113.)

Parmi les monumens de l'antiquité égyptienne, qui se trouvent à Munich, on distingue principalement un obélisque de granite à gros grain. Cette pierre est supérieurement bien travaillée, de même que les hiéroglyphes dont elle est ornée. Viennent ensuite un assez grand nombre de tableaux de pierre

calcaire, présentant des sujets symboliques et des inscriptions hiéroglyphiques, hiératiques et démotiques; un grand nombre de statuettes de différentes dimensions, des idoles, scarabées, etc., en syénite, granite, serpentine, etc. Les momies se trouvent dans des caisses ornées avec goût. On y voit également des légendes dont quelques-unes sont très-importantes. Les bandelettes de deux de ces momies portent en caractères démotiques, les noms des individus : ce sont les noms de prêtres du temps des Ptolemées. Ce sont peut-être les seules momies dont on puisse déterminer l'époque avec précision (1).

243. ANVERS. COLLECTION ÉGYPTIENNE. — Une belle collection d'antiquités égyptiennes est arrivée à Anvers; elle a été recueillie à Alexandrie par un ami zélé pour les arts. Cette collection se compose de 3 manuscrits sur papyrus, dont un de 14 pieds de long et 9 pouces $\frac{1}{2}$ de hauteur, avec scènes peintes, en noir et en rouge; de 105 scarabées en or, en jaspe, en serpentine, en émeraude, en cornaline, en agate; d'un nombre infini d'amulettes en or, en plume d'émeraude, en ivoire, en lapis lazuli, porcelaine, et d'anneaux en or, en argent, en bronze et en porcelaine. On y distingue une serpentine représentant Horus, en relief, marchant sur deux crocodiles; les bronzes sont au nombre de 108 pièces; des idoles, en différentes matières; des vases et des urnes en albâtre avec hiéroglyphes; des objets en bois de sycomore et beaucoup d'autres trop longs à détailler; cinq statues en pierre calcaire; plusieurs monumens ou pierres sépulcrales, parmi lesquels un grand sarcophage en pierre blanche dure, avec son couvercle, chargé d'hiéroglyphes; les sculptures en creux en dehors du sarcophage, sont recouvertes de peintures; d'un côté et de l'autre sont représentées une longue procession de divinités en gaines et à têtes d'animaux; le tout est d'un beau style et également recouvert de peintures.

Parmi les objets momifiés, on remarque quatre momies humaines, un chat embaumé dans un étui en bois de sycomore;

(1) Si ces renseignemens ont toute l'exactitude qu'exige la science, nous ne pouvons que former un vœu : c'est que S. M. le roi de Bavière, qui encourage si bien l'étude de l'archæologie dans ses états, ordonne la publication des monumens les plus intéressans, et surtout des inscriptions démotiques des momies de cette intéressante collection.

un poisson et un animal inconnu; une momie de femme à deux caisses, la plus grande en bois de sycomore, la figure est marquée en noir et le couvercle est colorié; la plus petite caisse renferme la momie non ouverte. Les vases et lampes en terre cuite sont au nombre de 22 pièces; les objets en verre sont: un poisson; un scarabée et deux fioles. Parmi les morceaux les plus curieux, on compte une coudée en talc bleuâtre, avec nombre et divisions numériques, et un Mendès en bois dur et d'un travail fini; la tête est dorée, il a 2 pouces $\frac{1}{2}$ de hauteur. (*Messenger des sciences et arts*; 1^{re}. et 2^e. liv. de 1826, pag. 77.)

244. INSCRIPTIONES GRÆCÆ VETUSTISSIMÆ: *Collegit et observationes tum aliorum tum suas adjecit* H.-J. ROCHE, avec LIII pl. lith. Gr. in-8°. de XIV, LXXVIII, et 428 p. Pr., 7 rthlr. 4 gr. Londres, 1825; Murray. (*Allg. Rep.*; 1826, n° 5, p. 335.)

Quoique la plus grande partie des inscriptions expliquées dans cet ouvrage ait déjà été publiée par MM. Osann, Böckh et autres, l'éditeur n'a pas moins le mérite d'offrir une collection plus riche que toutes celles qui l'ont précédée, vu qu'elle renferme non-seulement les plus anciennes inscriptions, mais aussi la rectification et le complément des variantes de plusieurs, de manière que cette collection et le commentaire dont elle est accompagnée sont également importants et pour les archéologues et pour les philologues. Les inscriptions sont classées de la manière suivante: I. *Inscriptiones aut βουστροφηδὲς aut sinistrorsum scriptæ.* II. *Inscriptiones vulgari modo scriptæ et vetustate et forma litterarum insignes.* III. *Inscriptiones Atticæ, quarum ætas haud omnino patet.* IV. *Inscriptiones in quibus digamma occurrit.* V. *Inscriptiones brevi post Euclidem incisæ.* VI. *Inscriptiones spurix aut dubix.*

245. ILLUSTRAZIONE DELL' ARCO D'AUGUSTO IN RIMINI, etc.—Éclaircissement sur l'arc d'Auguste à Rimini; par Maurice BRIGHENTI, ancien professeur de l'Université de Bologne. In-8°, avec 8 pl. Rimini, 1825.

L'arc d'Auguste, situé près de la porte orientale de Rimini, a souvent occupé l'attention des artistes et des antiquaires, et tous l'ont regardé comme l'un des monumens qui prouvent le mieux la magnificence des Romains. Ceux-ci l'avaient élevé en

l'honneur d'Auguste, au sujet de la restauration des grandes routes d'Italie. M. Brighenti s'est appliqué à déterminer l'année où fut érigé ce monument, à reconnaître les médailles qui le représentent, et à compléter l'inscription, qui se trouve fort altérée. C'est le sujet de la 1^{re}. partie de cette dissertation. La 2^e. contient une description exacte de tout ce qui reste de ce grand monument, d'autant plus précieuse qu'elle l'offre en même temps tel qu'il était avant sa destruction. C'est-à-dire qu'elle en indique le site, les fondemens, le soubassement, les colonnes, les ornemens et les débris des statues dont il était décoré. 7 planches forment un atlas séparé du livre, et peuvent figurer aussi dans le cabinet d'un amateur. L'exécution en est parfaite. L'auteur promet de publier un travail semblable sur le Pont de Rimini et le Temple de Malatesta. L'atlas et le texte se trouvent à Paris, chez Treuttel et Würtz. (*Rev. Encyclop.*; juillet 1826, p. 152.)

246. BRESCIA. — ANTIQUITÉS ROMAINES.

On vient de découvrir à Brescia divers objets d'arts très-précieux. Depuis un temps immémorial, on voyait sur une colline près de cette ville, une colonne de marbre qui passait pour avoir appartenu à l'ancien temple d'Hercule; des fouilles furent ordonnées il y a deux ans, et l'on trouva plusieurs fragmens d'architecture et des inscriptions romaines dont la présence indiquait le voisinage de quelque grand monument. Enfin on arriva aux fondemens d'un temple immense, et l'on remarqua des allées couvertes. On s'empessa d'y pénétrer. Bientôt les ouvriers aperçurent des niches murées. On les ouvrit, et on y vit d'abord une statue colossale de la Victoire, en bronze, et du plus beau travail; plus loin 6 bustes, dont l'un représente l'impératrice Faustine, femme de Marc-Aurèle; enfin une statue en bronze doré qui représente un roi captif. Il y avait aussi un bras colossal qui doit appartenir à quelque autre statue. Les yeux de la figure du roi et ceux de la Victoire sont en onyx. Il est évident que tous ces objets avaient été cachés avec soin en cet endroit, puisqu'on avait eu l'attention de détacher les ailes de la Victoire, ainsi que ses bras, et de les poser aux pieds de la statue. Le tout est de la plus belle conservation. Ces antiquités viennent d'être transportées à l'hôtel-de-ville de Brescia. On continue les fouilles, dans l'espoir de trouver encore d'autres trésors. (*Monit. univ.*; 5 sept. 1826.)

247. LYON. — CHEVAL ANTIQUE EN BRONZE.

Il y a quelque temps , un habitant de Lyon , M. Dutel , entreprit des fouilles dans la Saône , pour y chercher le cheval de bronze que l'on croit avoir existé à Ainay, dans le temple d'Auguste. L'existence de ce monument paraît prouvée par les fragmens qui ont été découverts. Le bateau mécanique et tous les appareils nécessaires à ces fouilles viennent d'être achevés , et déjà les travaux pour les exécuter ont été commencés. Malgré l'énormité des dépenses que ces fouilles entraîneront , M. Dutel a voulu les faire seul. Une compagnie d'actionnaires lui avait offert son appui , il l'a refusé. M. Dutel n'a qu'un homme avec lui , cet homme est un habile plongeur qui ira explorer le fond de la rivière. On espère non-seulement y trouver le fameux cheval , objet de ses recherches , mais encore un grand nombre d'autres objets précieux. (*Journal des Débats* ; 1^{er}. octobre 1826.)

248. DÉPARTEMENS MÉRIDIONAUX. — ANTIQUITÉS.

De nombreuses découvertes de monumens antiques ont eu lieu depuis peu de temps sur divers points des départemens méridionaux ; mais l'une des plus remarquables , sans doute , est celle que l'on a faite dans le territoire de la petite ville de Martres , située à 30 mille toises de Toulouse. Déjà , pendant le 17^e. siècle , ce lieu avait offert des morceaux remarquables que M. de Bertier , évêque de Rieux , avait réunis dans son palais. Les érudits de ce temps essayèrent des systèmes d'explication ; mais naguère , M. du Mège , en faisant connaître les antiquités géographiques et religieuses du département de la Haute-Garonne , assigna la position de la ville de *Calagurris* ou *Calahorris* des *Convenæ* , dans le territoire de Martres et dans le lieu même où l'on vient de mettre à découvert de nombreux vestiges d'habitations , des restes de murs encore chargés de peintures , des mosaïques grossières , des fragmens de colonnes et de chapiteaux. Cet archéologue vient de visiter les ruines de Calagurris , et ses soins ont arraché à l'oubli une foule d'objets précieux , parmi lesquels on compte des statues presque de grandeur naturelle et en marbre blanc , de Sérapis et d'Hercule ; des frises de la plus grande beauté , des bustes d'empereurs et d'impératrices d'une proportion colossale , etc. M. du Mège a fait l'acquisition de tous ces restes

précieux, qui seront sans doute transportés bientôt à Toulouse, pour être placés ensuite dans la galerie d'antiquités créée par ce savant ; galerie qui est, comme l'on sait, l'une des plus belles parties du musée de cette ville. On assure que M. du Mège fait continuer les fouilles ; et l'on doit espérer que, dirigées par lui, sur le vaste espace qui offre des traces de temples et d'anciennes habitations, elles produiront d'importantes découvertes ; M. de Rauquemaurel, maire de Martres, a rendu à cette occasion de grands services, en faisant conserver les objets découverts, et en facilitant l'acquisition. (*Journal des Débats* ; 5 septembre 1826.)

249. MARTRES. — FOUILLES D'ANTIQUITÉS. (*Suite.*)

Dans un mémoire lu le 2 août à l'Académie de Toulouse, M. du Mège rapporte que, pendant la seconde moitié du 17^e. siècle, 8 têtes antiques en marbre blanc, deux torses, un autel consacré aux dieux mânes, un fragment d'inscription sépulcrale, une statue et quelques autres objets avaient été découverts à Martres, et il démontre qu'on a dû y trouver plus anciennement des colonnes en marbre qui y sont encore conservées, et plusieurs tombeaux chrétiens, parmi lesquels on en distingue un qui est orné de rinceaux et de pilastres cannelés, et sur la face duquel on voit, dans une couronne de laurier, le monogramme grec du Christ. Les monnaies gauloises et celtibériennes, trouvées sur le sol de Martres, indiquent une très-ancienne origine. Les médailles romaines y sont communes, et si l'on avait apporté quelques soins à les recueillir, on aurait pu en former une suite depuis Auguste jusqu'à Posthume.

Ce lieu avait donc quelque importance ; mais quel était son ancien nom ? M. du Mège s'attache à résoudre cette question en montrant que saint Jérôme, qui écrivait contre Vigilantius, hérésiarque célèbre, lui dit qu'il ne répondait que trop bien à son origine, et que l'on n'ignorait point qu'il descendait d'une race de brigands et de gens rassemblés que Pompée, après avoir subjugué l'Espagne, fit descendre des Pyrénées, et réunit en une cité qui prit le nom d'*Urbs Convenarum* ; que de cette retraite il ne cessait de commettre des attentats contre l'église de Dieu, et que digne descendant des Vettuni, des Arébaci et des Allibériens, il attaquait les églises des Gaules. Plus loin, saint

Jérôme donne à Vigilantius l'épithète de *Calaguritanus*. M. du Mège donne des raisons fort plausibles à l'appui de son opinion que Martres est située sur l'ancien territoire de Calagurris.

De longs murs rasés à la surface du sol coupent en plusieurs portions ce vaste terrain. Les parties inférieures de ces murs étaient ornées de dalles de marbre, ou couvertes de peintures dont on voit encore quelques restes. Des pavés en mosaïque plus ou moins bien conservés, subsistent dans quelques champs, dans d'autres on ne retrouve plus que le ciment qui servait de base aux mosaïques. Des fragmens de marbre de toutes couleurs jonchent le sol, et l'on y trouve aussi des tuiles à rebord, destinées aux toitures; d'autres demi-circulaires, et qui couvraient les rebords des premières; des fragmens de vases en terre et en verre, et un grand nombre de débris de statues en marbre blanc. L'un des morceaux les mieux conservés a plus de 4 pieds de haut, quoique la partie inférieure manque encore. Il représente le dieu Sérapis, et la tête est ornée du modius ou boisseau. On y reconnaît le ciseau romain, à l'époque où les arts étaient cultivés avec le plus de succès. On sait que le culte de Sérapis, quoique très-répandu dans les provinces soumises aux Césars, a cependant laissé peu de monumens dans les Gaules, et cette circonstance ajoute à l'intérêt qu'excite celui qui a été retrouvé à Martres. La partie supérieure d'une figure d'Hercule en grand relief, depuis le sommet de la tête jusqu'au dessous des hanches, a été découverte dans le même champ. Cette figure est dans l'attitude du repos. La dépouille du lion de Nemée couvre la tête et les épaules du demi-dieu. La face a un peu plus souffert que celle du Sérapis.

Outre ce monument consacré à Hercule, M. du Mège a découvert à Calagurris quelques fragmens qui lui donnent la certitude que deux groupes représentaient ce héros combattant contre les centaures, domptant le taureau furieux de l'île de Crète, ou entraînant l'un des bœufs de Gérion, ou luttant contre Achéloüs transformé en taureau. On n'a retrouvé encore que quelques-unes des parties supérieures de ces groupes, qui devaient avoir plus de six pieds de hauteur.

La même fouille qui a produit ces précieux fragmens, a fourni aussi deux bustes de grandeur colossale; l'un d'eux offre les traits d'une impératrice. On y a découvert aussi les têtes en marbre blanc, d'Ælius Verus, de Géta, et d'une

femme dont il n'a pas été possible de comparer les traits avec les médailles.

Tous ces monumens offrent, selon M. du Mège, une grande perfection dans le travail. Les objets qu'il a découverts dans le cours de ses investigations, et qui viennent d'être transportés au musée de Toulouse, ne peuvent être que d'un grand intérêt pour l'étude des arts dépendant du dessin. (*Monit. univ.*; 5 oct. 1826.)

250. ANTIQUITÉS DE BORDEAUX.

Il existait, dans cette ville, un bâtiment ruiné qui servit autrefois d'orangerie à l'hôtel qu'habitèrent les intendants. Il fut transformé en un lycée, et successivement on en fit un théâtre, qui fut brûlé quelques années après. Le propriétaire actuel ayant voulu faire bâtir, les fouilles qu'il a été obligé de faire ont procuré la découverte d'une grande quantité de tombeaux, de médailles et autres objets antiques. Parmi les dernières découvertes se trouvent 2 figures de 4 pieds de hauteur sculptées sur la même pierre. Grâce aux soins de l'architecte Laclotte, les fouilles sont faites avec précaution, et de manière à ce que les objets trouvés ne subissent pas de nouvelles mutilations. Ces découvertes de tombeaux antiques n'ont rien qui doive étonner, car toutes les traditions connues sur la ville de Bordeaux, attestent que le jardin de l'intendance occupait une partie du Champ des morts, Camporé (Campus aureus) qui était situé le long du mur septentrional de la ville romaine. (*Monit. univ.*; 28 sept. 1826.)

251. RESTAURATION DU THÉÂTRE ANTIQUE D'ORANGE. — Parmi les monumens qui ont survécu à la domination romaine dans le midi de la France, il n'en est peut-être pas de plus remarquable, ni de moins apprécié que le théâtre antique de la ville d'Orange.

Imposant par sa masse, curieux dans ses détails, et précieux pour les sciences et les arts sous le rapport de son état de conservation, c'est le seul théâtre antique assez entier sur le continent européen pour présenter un objet complet d'étude des constructions romaines dans ce genre d'édifices.

M. Caristie, architecte chargé l'année dernière par le ministre de l'intérieur du projet de restauration de l'arc de

triomphe dit de Marius, à Orange, a également fixé son attention sur le théâtre antique de cette ville ; et il a consigné son avis sur ce beau monument, dans des observations judicieuses jointes à son travail sur l'arc de triomphe, et dont nous rapporterons ici quelques passages.

« Ce théâtre, dit M. Caristie, est bâti sur le penchant d'une montagne, dans la masse de laquelle on a pratiqué des gradins ; ces gradins se lient par une portion circulaire au grand mur de la scène. Ce mur, entièrement conservé, offre extérieurement les traces du portique attenant au promenoir derrière le théâtre. Le mur du proscenium est aussi entièrement conservé ; les fragmens en marbre de colonnes et d'entablement dont il est orné peuvent mettre à même de reproduire la décoration de ce proscenium ; partie d'autant plus précieuse, qu'elle manque à presque tous les théâtres antiques connus. Parmi les édifices de ce genre que nous avons mesurés et dessinés pendant un séjour de six années en Italie, les théâtres de Taormini, en Sicile, et de Pompéï, sont les seuls où nous ayons trouvé des restes de proscenium. Sur ce même mur, et sur ceux en retour appartenant aux salles des mimes et des chœurs, se voient les traces non équivoques du toit qui couvrait la scène, particularité remarquable. Le mur de la scène porte, sur sa partie extérieure, les corbeaux qui fixaient les mâts pour la *Vela*, destinée à couvrir les gradins. »

Nous ajouterons encore à ces observations que, pour donner une idée de la grandeur de ce monument, il suffit de rappeler que sa grande façade, du côté du nord, a 316 pieds de long, sur 107 pieds de hauteur ; et qu'elle est décorée de deux rangs d'arcades d'une très-belle conservation.

Mais si cette grande façade qui formait le *proscenium* se détache et se dessine avantageusement, dans sa partie extérieure, sur une place assez spacieuse, les proportions intérieures de l'édifice ne peuvent être saisies de même dans tout leur ensemble, parce qu'il est obstrué par 86 petites maisons toutes plus misérables et plus insalubres les unes que les autres. Ces maisons se sont établies là pendant le moyen âge, comme dans les arènes de Nîmes et d'Arles. Elles sont entassées sans ordre et sans symétrie, et donnent à l'intérieur de l'édifice l'aspect d'un petit village qui a ses rues et ses carrefours.

Il résulte de ce premier aperçu que les opérations qui doivent en quelque sorte mettre le public et les arts en possession du théâtre antique d'Orange, ne consistent que dans l'achat et la démolition des maisons qui l'obstruent, et dans des travaux de déblai qui mettront à nu le sol antique, et dégageront quelques galeries du pourtour encore debout, mais surmontées par l'amoncellement successif des terres.

On n'aura donc point ici à vaincre les mêmes difficultés que dans les travaux entrepris pour les arènes de Nîmes. Là, on n'avait pas seulement à déblayer l'intérieur. Il a fallu, pour créer de l'espace autour du monument, le dégager à grands frais des maisons qui en assiégeaient les abords de toutes parts; il a fallu aussi arrêter la ruine des voûtes, des arceaux et des piliers, substituer des pièces de rapport aux massifs usés par le temps, et raffermir judicieusement le système entier de l'édifice par des pierres du même échantillon et de la même taille que celles des constructions romaines.

On avait donc lieu de regretter que la restauration du théâtre antique d'Orange, qui consiste dans de simples travaux de déblai, n'eût point été entreprise jusqu'à ce jour; mais cet état de choses, qui tenait à des circonstances particulières et indépendantes de l'administration, va cesser d'exister, grâce aux dispositions déjà faites par la ville d'Orange et le département de Vaucluse, et auxquelles le ministère de l'intérieur n'a pas voulu rester étranger. Plusieurs maisons ont été acquises et démolies, et l'on s'est attaché surtout à faire disparaître d'abord les constructions qui masquaient entièrement le mur de scène, afin de dégager en même temps les couloirs qui sont entre ce mur et celui de la façade.

L'administration du musée Calvet, à Avignon, a également concouru aux frais de déblai de cette partie de l'enceinte qui offre le plus de chances favorables aux succès des fouilles; car c'est ici le lieu de faire remarquer que le théâtre antique d'Orange, dont l'ancienne magnificence est attestée par sa grandeur et les marbres qui le décorent, devait être orné de statues placées dans des niches que l'on voit encore pratiquées dans le mur de la scène. En effet, les représentations théâtrales des anciens entraient dans leurs fêtes religieuses; les statues de leurs dieux étaient le principal ornement de leurs théâtres. Il est donc permis de penser que quelques chefs d'œuvre de

sculpture antique pourront se trouver enfouis sous les masures qui couvrent le sol de l'ancien proscenium ; car c'est dans cette partie du théâtre d'Arles que les fouilles ont fait découvrir des statues du plus haut prix.

B. G.

252. NOTICE SUR QUELQUES ANTIQUITÉS OBSERVÉS A DREUX ; par M. MARQUIS. (*Mém. de la Soc. des Antiquaires de la Normandie* ; t. I^{er}., p. 58.)

Ces antiquités sont les débris d'une église du douzième siècle, et les fondations d'une autre église, qui paraît à l'auteur de la Notice remonter aux premiers temps du christianisme. Ces ruines sont dans l'enceinte du château de Dreux, où l'on dit que M. le duc d'Orléans veut faire rétablir les sépultures de sa famille. Un temple de forme élégante doit y surmonter deux étages de caveaux construits avec le plus grand soin. C'est dans les fouilles nécessaires pour ces ouvrages, qu'on a reconnu les traces de constructions anciennes, celles d'une église en carré long ; d'autres caveaux creusés dans le rocher, et dans lesquels plusieurs niches sont pratiquées. On y a recueilli quelques vases de forme grossière, une hache à un seul tranchant, comme la francique du prétendu tombeau de Childéric à Tournai, un sceau de plomb du pape Innocent VI, une pièce de monnaie en or du roi Jean VI, une boîte de cuivre à charnière, et renfermant un écusson qui paraît être les armes de la maison de Châtillon-sur-Marne, dont le Seigneur Gui épousa, vers 1170, Alix, fille de Robert I^{er}., comte de Dreux, et des chapiteaux dont la composition offre des sujets pieux ou des figures très-bizarres, qui sont très-communs dans les ouvrages de cette époque. Quoique ces objets ne soient pas d'un grand intérêt pour la science archæologique, l'histoire locale peut y puiser quelques renseignemens utiles, et l'on doit savoir gré à l'auteur d'en avoir donné la Notice, dont nous offrons ici l'analyse.

253. DIEPPE. FOUILLES D'ANTIQUITÉS.—Les fouilles archæologiques près de Dieppe sont dirigées sur deux points que l'on n'avait pu encore explorer. L'un est à Caudecôte, tout près de la ville, à l'extrémité ouest du faubourg de la Barre ; l'autre est à un lieu de Dieppe, sur la commune de Braquemont. Il se trouve entre le grand chemin de Dieppe à Eu, et le vaste établissement militaire connu sous les noms de *Camp-de-César*, ou

Cité-de-Limes, que des fouilles suivies depuis deux ans ont fait reconnaître pour un *oppidum*, ou lieu de refuge des Gallo-Belges.

Les fouilles de Caudecôte ont démontré l'existence d'un champ de sépulture. La partie explorée jusqu'à ce jour appartient à l'époque des Antonins ; les différens objets trouvés près des urnes annoncent une population livrée à la pêche. Cette population était bien certainement gallo-belge, mais déjà soumise aux Césars. Ainsi, on ne doit pas être surpris de rencontrer dans ces sépultures le mélange des usages funèbres des Gaulois et des Romains. Malgré cette sorte d'alliance, on peut être conduit à des résultats fort curieux ; on peut retrouver quelque chose des rites gaulois, sur lesquels l'antiquité ne nous a laissé que fort peu de documens. La condition de la population, dont on retrouve ici les restes, est même une garantie de cette découverte ; car on sait avec quel attachement les gens de mer conservent tout ce qui pour eux tient à la religion. Quelques médailles du Haut-Empire ont été recueillies près des urnes ; mais on se demande quelle a été la destination d'une grande quantité de petites plaques en os, dont la plus grande partie affectent les formes triangulaires et en losanges. Les fouilles de Caudecôte, sous le point de vue géographique, servent à confirmer ce que des sépultures romaines d'une autre époque avaient déjà fait soupçonner ; savoir, que le chemin qui règne le long de la côte est une ancienne voie romaine. Ce chemin pourrait même remonter à la période gauloise, puisque le champ de Caudecôte en indique l'existence dès le Haut-Empire.

Les explorations dirigées sur la commune de Braquemont, entre la route de Dieppe à Eu et le Camp-de-César, ou la Cité-de-Limes, annoncent des résultats d'une haute importance historique. Chaque jour on découvre des fondations ; elles se lient entre elles, prennent différentes directions, et semblent cependant appartenir à un plan régulier. Ces fondations, qui ne sont qu'en terre et cailloux, ont, quant à l'arrangement des pierres, de grands rapports avec les plus anciennes constructions d'Italie. A l'extrémité des restes d'un grand bâtiment divisé en compartimens, on a rencontré un amas considérable de débris de tuiles romaines ; au-dessous une fondation circulaire profondément assise, qui semble avoir été la

base d'une tour. En creusant pour reconnaître cette fondation, on a trouvé deux flans de médailles celtiques, et des objets en fer d'une forte dimension, mais dans un tel état d'oxidation, que les formes ne peuvent être distinguées. Sur un autre point, près des fondations dont on ne connaît encore que l'origine, on a reconnu des amas de terre noirâtre, pleine d'empreintes de grains; on a trouvé çà et là quelques médailles, qui toutes sont du Haut-Empire. On pourrait penser que ces ruines appartiennent à un établissement militaire, dont les soldats étaient préposés à la fois à la garde du pays et aux soins de l'agriculture. Les expéditions dans la Grande-Bretagne, les voyages maritimes le long des côtes, exigeaient que l'annonne ne fût pas négligée dans la Belgique; mais quelle qu'ait été la destination de l'oppidum dont on retrouve les vestiges, les fouilles qu'on y pratique doivent amener des résultats utiles à l'histoire ancienne. (*Moniteur univers.*; 17 septembre 1826.)

254. SUR LES CARACTÈRES RUNIQUES usités chez les anciennes nations barbares de l'Europe, et sur les rapports qu'ils peuvent avoir avec le degré de civilisation de ces peuples; par SUROWIECKI. (*Lu à la séance de l'Acad. roy. de Varsovie*, le 30 avril 1822.)

L'auteur examine d'une manière particulière les caractères runiques que l'on lit sur des statues d'anciennes divinités slaves, déposées aujourd'hui dans les bibliothèques de Ratzebourg et de Brandebourg. Ces statues, qui sont en grand nombre, furent découvertes en 1690, en fouillant dans un village du duché de Meklenbourg, qui, appelé Pryluritz ou Przylwitz, était autrefois habité par des Slaves nommés Dolencans, du nom d'un étang autour duquel ils s'étaient établis. Il est probable qu'à l'époque de leur conversion à la foi chrétienne, ils enfouirent une partie de leurs divinités, et jetèrent les autres dans leur étang, d'où on les a tirés. Jean Potocki et quelques autres savans se sont particulièrement occupés des caractères runiques gravés sur ces statues; ils en ont déjà découvert 160. Au rapport présenté sur cet objet à l'Académie, est joint un tableau offrant, sur la première colonne, les caractères de l'alphabet grec, auquel sont comparés les caractères anciens prussolithuaniens, les caractères runiques des Slaves, ceux des Ibériens ou anciens Espagnols, ceux des Markomans ou an-

ciens Germains, et enfin ceux des peuples septentrionaux appelés Normands. (Voy. *les Mémoires de l'Académie roy. de Varsovie*, t. xvi, p. 152.) G-Y.

255. IRISH ANTIQUARIAN RESEARCHES. — Recherches sur les antiquités de l'Irlande; par sir William BETHAM, roi d'armes de de l'Irlande. In-8°. , avec 9 grav. Prix, 15 s. Londres, 1826; Longman et comp.

Voici le contenu de cet ouvrage.

Introduction. — Leabhar Dhimma. — Ancien exemplaire des Évangiles. — *Visitatio infirmorum*. — Vénérable Bède. — Ancienne église irlandaise. — Mémoire de O'Carrolls. — Le Caah. — Psaumes de Saint-Columbkil. — Mémoires des O'Donnells. — Le Meeshac. — Mémoires sur l'histoire ancienne des Geraldines. — Le Chevalier Blanc, le Chevalier de Clym, et le Chevalier de Kerry. — Lettres et documens anciens de certains personnages éminens appartenant à l'Irlande, avec des pièces autographes. (*London liter. Gazette*; 24 juin 1826.)

256. HISTORISCHE BESCHREIBUNG, etc. — Description historique des tombeaux impériaux dans le dôme de Spire; par LITZEL, nouv. édit., revue et augm. par J.-M. KOENIG. In-8°. , accompagné de 17 fig. Prix, 1 fl. 21 kr. Spire, 1825. (*Heller's Kunstnachr.*; déc. 1825, n°. 49, p. 477.)

Cet ouvrage offre un précis historique du dôme, du tombeau de l'empereur Rodolphe, et de huit autres empereurs inhumés dans le dôme. Les 17 gravures offrent le dessin des statues et des monumens sépulcraux de ces empereurs.

257. MÉLANGES DE NUMISMATIQUE ET D'HISTOIRE; par le baron MARCHANT. In-8°. de $\frac{3}{4}$ de feuille, avec 1 planç. Metz, 1826; Dosquet, imprimeur.

L'auteur a publié deux autres opuscules sous le même titre.

258. NUMISMATIQUE MODERNE. — PIÈCES SATIRIQUES.

L'impératrice Élisabeth de Russie était l'ennemie implacable de Frédéric le Grand. L'histoire attribue cette inimitié à la satire piquante dans laquelle le roi de Prusse avait signalé les petites faiblesses favorites de l'impératrice. Elle saisit toutes les occasions pour se venger. La guerre de sept ans lui fut favo-

nable sous ce rapport. Lorsque ses troupes occupèrent la Prusse, elle fit frapper à la monnaie de Koenigsberg des pièces de 12 gros, présentant d'un côté le buste du roi avec une longue barbe de Juif. Plus tard, ces espèces portèrent le buste de l'impératrice. Frédéric, pour se venger à sa manière, fit frapper à Berlin la même monnaie, avec une inscription dont la transposition des lettres offrait un sens cynique relatif à l'impératrice. Après la paix, le roi fit échanger toutes ces espèces; cependant on en trouve encore quelques-unes en Prusse dans les collections de monnaies. (*Heller's Kunstnachrichten*; avril 1825, n°. 15, p. 143.)

 HISTOIRE.

259. TABLEAUX HISTORIQUES DE L'ASIE, depuis la monarchie de Cyrus jusqu'à nos jours; par M. KLAPROTH, 7^e. et dernière livraison. In-4°. de 8 feuilles $\frac{1}{2}$; plus un atlas in-folio d'une feuille servant de couverture. Prix, 12 fr. Paris, 1826; Ponthieu.

260. ABUL ABBASI AMEDIS, Tulonidarum primi, vita et res gestæ. Ex. codd. bibl. Lugduno-Batavæ editisque libris concinnavit et auctorum testimonia adjecit TACO ROORDA. In-4°. de 6 et 108 pag. Prix, 2 rthlr. 16 gr. Leipzig, 1825; Weigel. (*Beck's allg. Repertor.*; 1825, 2^e. vol., n°. 11, p. 339.)

Il paraît que c'est à M. le professeur Hamaker que l'auteur doit l'idée d'avoir extrait, des manuscrits arabes, des matériaux propres à servir à l'histoire des Tulonides, première dynastie turque en Égypte. M. Hamaker lui communiqua non-seulement les manuscrits et livres arabes nécessaires à ce travail, mais il lui fut en outre très-utile en le dirigeant dans la lecture, et en accompagnant son ouvrage de plusieurs additions importantes. L'auteur n'a eu pour but que d'offrir la biographie du premier des Tulonides Abul-Abbas-Ahmed. Il est fils de Touloun, de la race turque de Tagargar. Touloun est né dans la petite Boukharie. En 815, le gouverneur de cette province l'envoya comme tribut au calife Almamoun. Celui-ci lui ayant reconnu des talens distingués, le nomma émir de la milice, en lui donnant le surnom d'Ars Sitr (voile). En 825,

ou peut-être plus tard, il lui naquit un fils, Ahmed, que d'autres considèrent comme fils du Turc Malih, et fils adoptif de Touloun. En 868, Ahmed fut nommé gouverneur d'Al Fostat en Égypte, alors inquiété par plusieurs rebelles. C'est lui qui, en 873, fit nettoyer le canal d'Alexandrie, et construire un temple sur la montagne de Jaschkar, près de Fostat. Peu à peu Ahmet se rendit plus indépendant, et finit par réunir à son gouvernement celui de Syrie. Il est mort en 884. L. D. L.

261. HISTOIRE DE MAHOMET.

On vient d'imprimer à Guernesey, chez Dumaresq et Manger, une seconde traduction française de l'ouvrage de C. Mills, sur Mahomet; elle est intitulée : « Histoire du mahométisme, comprenant la vie et le caractère du prophète arabe, une relation succincte des empires fondés par les armes mahométanes, des recherches sur la théologie, la morale, les lois, la littérature et les usages des Musulmans, avec un tableau de l'état actuel et de l'étendue de la religion mahométane; ouvrage traduit de l'anglais de C. Mills, par Germain Buisson, de Rennes, avocat, etc. » Un vol. in-8o. de 23 feuil. $\frac{3}{4}$. Cette traduction est dédiée au comte Daru, et se vend au bénéfice des Grecs. On peut s'en procurer des exemplaires à Paris, chez-Dondey-Dupré fils. Prix, 6 fr. (*Bibliogr. de la France*; 1826, n. 70, p. 758.)

262. GUIL. CREDNER, COMMENTATIO EXHIBENS HISTORIAM SAMANIDARUM, in certamine literario civium academ. Georgiae Augustae præmio regio ornata. In-4°. de 90 pag. Goetting., 1825. (*Gætting. gel. Anzeig.*; avril 1826, n. 64, p. 640.)

L'histoire des Samanides est sans suite et enveloppée de ténèbres, comme toutes celles qui sont sorties des ruines du califat. Il importe à l'historien, avant qu'il puisse tracer un tableau fidèle de ces temps reculés, d'entrer dans les détails de l'histoire, en étudiant chaque dynastie isolément, après avoir rapproché et rectifié les sources. Ce mémoire, qui a remporté le prix, fait connaître toutes celles qui ont été compulsées. L'auteur les compare, en examine les données contradictoires, et les juge. Il expose ensuite un précis historique des Samanides, après l'avoir fait précéder d'une courte notice sur la dynastie des Thahérides et Soffarides. Il paraît toutefois que les matériaux imprimés ne se trouvent qu'en très-petit nombre,

et qu'il y aura dans la suite encore beaucoup de corrections à faire, d'après les documens manuscrits. Quoi qu'il en soit, il ne peut qu'être agréable aux amis de l'histoire et de la littérature orientales, de voir le commencement d'un travail de cette nature.

L. D. L.,

263. HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU PAYS D'ASAM dans l'Inde, par les Musulmans, au 17^e. siècle; extrait du *Hedikat-as-Sefa*. (*Orient. Magazine.*; Calcutta, 1825, n. 6.)

Les historiens des Grands Mogols ont parlé de cette conquête; l'*Alemgir-Nama* contient des détails qui ont été traduits et insérés au deuxième volume des *Recherches asiatiques*, ceux qu'on vient d'extraire du *Hedikat-as-Sefa* fournissent de nouveaux renseignemens. Pendant la dernière maladie du Grand Mogol Chak-Jean, en l'an 1658, le Mogol de Kouteh-Bihar se révolta, et le rajah d'Asam, nommé Ranjan Sing, suivit cet exemple, et s'efforça de chasser les armées musulmanes de cette partie de l'Inde. Selon l'historien oriental, le pays d'Asam arrosé par le Bourampouter, et situé au nord-est du Bengale, avait 400 milles de long, et touchait au pays de Khotéa ou Ava. Les sables du fleuve donnaient de l'or, dont le lavage occupait 10 mille individus. On ne laissait point entrer d'étrangers dans le pays, et les indigènes ne pouvaient en sortir. Le rajah prenait le titre de svergi ou céleste, et prétendait avoir une origine divine; aussi ne rendait-il aucun hommage aux divinités vénérées à Asam. Il avait un palais très-vaste et fortifié, à Gergaon sur la rivière de Dakho. Chak-Jean ne put se venger des hostilités du rajah d'Asam; mais, en 1660, dans la troisième année du règne d'Aurengzeb, une armée, sous les ordres de Mir Junéla Mouzem Khen, fut envoyée contre lui: la conquête fut longue et pénible à cause des défilés, de la saison pluvieuse et des maladies qui se déclarèrent; à la fin le rajah ayant épuisé ses moyens de défense, capitula: il promit de livrer sa fille et celle du rajah de Banam, au harem du Grand Mogol, de payer 20,000 *tolas* d'or et 12,000 *tolas* d'argent, de donner 20 éléphants à l'empereur, 15 au khan et 5 au diler-khan, et d'envoyer dans le courant de l'année 300,000 *tolas* d'argent et 90 éléphants: il donna ses fils en otage. Quoique l'historien ne parle plus ensuite d'Asam, il paraît

que le pays conserva son indépendance et qu'il n'essuya aucune invasion étrangère, jusqu'à l'époque de l'invasion des Birmans. D-G.

264. KORT FREMSTILLING OF DET BYZANTINSKE ELLER GRÆSKE KEISERDOEMMES TILSTAND. — Court exposé de l'état de l'empire Byzantin, en grec, depuis Justin I^{er}. jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II; par U.-C. MULE. 1^{er}. vol., 1^{er}. cah. Copenhague, 1826; Gyldendal, Schubothe.

265. COUP D'OEIL HISTORIQUE SUR LE SYSTÈME DES APANAGES EN RUSSIE. (*Vestnik ïevropoui.* — *Courrier de l'Europe*, n^o. 12, juin 1825, p. 255.)

L'auteur anonyme partage cette histoire des apanages, en deux grandes périodes : la première, depuis Olya jusqu'à Dmitri Donskoï (646-1364), eut pour caractère distinctif, le désir d'établir un équilibre de puissance entre tous les princes souverains ; celui de la seconde, au contraire, qui s'étend depuis Dmitri Donskoï jusqu'à Jean le Terrible (1364-1505), fut de concentrer toute la puissance souveraine entre les mains d'un seul.

C'est vers l'année 970, sous Sviatoslaf, que l'histoire de Russie offrit le premier exemple d'un partage des états entre frères. A peine ce prince eut-il fermé les yeux, que la guerre civile éclata ; Yaropolk entra à main armée dans l'apanage d'Oleg, et s'il n'eût été assassiné par Vladimir, il eût réuni sous sa domination tous les états soumis par son père. La faute de Sviatoslaf ne rendit pas Vladimir plus sage, puisque de son vivant même il partagea son empire entre tous ses fils. Il est vrai qu'il ne leur donna que le titre de lieutenans ; mais, à sa mort, chacun d'eux voulut être maître absolu, et les dissensions durèrent jusqu'à Yaroslaf le Grand.

Malgré l'énergie de son caractère et les circonstances qui favorisèrent sa marche vers l'autocratie, Yaroslaf, entraîné par la force de l'habitude et par l'esprit du temps, ne put s'empêcher de diviser ses états en apanages ; mais afin de remédier autant que possible aux inconvéniens d'un pareil système, il posa pour base du partage, que le frère aîné porterait le titre de *grand-prince* (véliki-kniaze), qu'il serait le chef de la nation, et que les autres princes apanagés releveraient de lui. Mais d'une

mésure aussi prudente naquit un mal bien funeste, la haine la plus violente contre le *veliki-kniaze*, que l'on supposait toujours dominé par le désir de soumettre les autres princes à ses lois. Monomaque, Mstislaf I^{er}., semèrent la terreur parmi ces derniers; mais Vsévolod I^{er}., Sviatopolk II, souverains pusillanimes, leur furent pour ainsi dire soumis. André Bogolioubsky et quelques autres, furent les seuls qui tentèrent de déraciner ce système destructeur.

Les congrès institués par Monomaque étaient peu propres à arrêter ce désordre général, ils n'avaient souvent d'autre résultat que de redoubler les sentimens de haine entre les princes, réciproquement jaloux les uns des autres, et dont plusieurs ne rougirent pas d'avoir recours aux étrangers pour porter le ravage et la désolation dans les principautés voisines. L'invasion des Tatars fut la seule occasion où les princes agirent avec quelque prudence, en décidant d'une voix unanime qu'il fallait marcher en masse contre l'ennemi commun; encore cette bonne intelligence fut-elle de trop courte durée, car à peine ces cruels ennemis se furent-ils retirés que les guerres civiles recommencèrent avec plus de force.

La guerre de George avec Novgorod et plusieurs autres encore attirèrent les Lithuaniens; et Daniel, prince de Galicie, n'avait pas encore achevé de réparer tous les maux de la patrie, lorsqu'une nouvelle invasion des Tatars, commandés par Bâti, vint mettre le comble aux malheurs de la Russie. D'aussi grandes calamités et le tribut imposé par les Barbares ne mirent cependant pas fin aux dissensions des princes russes, qui se rendaient à la Horde pour y disputer de leurs droits, et faire du khan, leur plus cruel ennemi, l'arbitre de leurs querelles de famille. On peut affirmer que s'ils se fussent entendus, les Tatars n'eussent jamais régné pendant 200 ans sur la Russie. Sous ce point de vue, le système des apanages eut la plus grande influence sur les mœurs, le commerce et la civilisation de ses habitans. On croira facilement que les khans encouragèrent un état de choses qui affaiblissait la Russie de jour en jour.

A cette époque, Moscou commença à jouer un rôle assez important dans l'histoire. Daniel, son fils George, Jean Kalita, en augmentèrent successivement la gloire. De nouveaux impôts enrichirent le trésor des princes de Moscou; et les mirent à

portée d'opprimer les princes apanagés. Il ne manquait plus qu'un homme doué d'un esprit ferme, entreprenant, qui pût à la fois secouer le joug des Tatars et celui des petits princes; cet homme parut enfin : c'était *Dmitri Donskoï*. Après sa célèbre victoire de Koulikof, personne n'osa contester les droits si glorieusement acquis aux grands princes de Moscou. Les guerres civiles se renouvelèrent bien sous Vassili, son fils; mais les dissensions qui déchiraient l'empire des Mogols à cette époque, permirent désormais aux souverains de Moscou de soutenir par la force des armes la suprématie que leur avait léguée le héros du Don. La terrible bataille livrée sous les murs de Galitch, entre Vassili l'Aveugle et Schémiaka, mit fin à toutes les querelles qui avaient si long-temps agité les provinces russes. La mort de Schémiaka, la soumission de Novgorod, les districts de Galitch, de Mojaïsk, de Borovsk, réunis à la grande principauté de Moscou, la conquête définitive de Viatka, l'indépendance du clergé russe, tout servit bientôt à élever et à consolider la puissance des grands princes. L'imprudent Vassili commit encore la faute de partager ses états entre ses cinq fils : heureusement l'un d'entre eux, Jean surnommé le Terrible, consumma le grand œuvre de la concentration des pouvoirs sur une seule tête, et se fit donner le titre de tzar de toutes les Russies.

266. JOURNAL DE SAMUEL MASKÉVITCH, extrait d'un livre intitulé *Zbior Pamietnikow*, recueil de monumens historiques sur la Pologne, publié en 1822; par M. NIEMTSÉVITCH. (*Archives du Nord*. — *Siéverni Arkhiv*, n^{os}. 1, 2, 3, 6 et 7, 1825.)

« Ce journal, dit M. Niemtsévitch, est rare et n'a point encore été publié; il est intéressant, surtout en ce qu'il présente une peinture fidèle des mœurs de l'époque où il a été rédigé. » Il commence à l'année 1602 et finit au mois de juin 1612. On y trouve les matériaux les plus curieux sur l'histoire des faux Dmitri; et bien que Maskévitch, qui n'était que porte-drapeau, n'ait pas été à portée de pénétrer les secrets de la politique du temps, il fut partisan déterminé du premier de ces usurpateurs; les continuateurs de Karamsin, n'en pourront pas moins extraire nombre de faits et d'observations, propres à jeter de grandes lumières sur cette partie de l'histoire de Russie.

267. INFLUENCE DES LOIS ROMAINES SUR LA JURISPRUDENCE POLONAISE ET LITHUANIENNE, par Alex. MICKIEWICZ. (*Dziennik Warszawski*; 1825, n^o. 6, p. 133.)

Cette dissertation présente, dans l'ordre chronologique, des recherches approfondies sur le développement successif des lois polonaises et lithuaniennes. On y fait voir que les rois de Pologne ont pris, dans les lois romaines, ce qui pouvait convenir aux mœurs et aux usages de leurs sujets. G-Y.

268. GUERRE DE SUÈDE EN POLOGNE, SOUS LE ROI AUGUSTE II; par Mathieu NIELUBOWICZ. (*Dziennik Warszawski*; 1825, n^o. 6, p. 219 à 258, et n^o. 7, p. 296 à 325.)

Cette relation, écrite d'un style simple, contient des faits et des circonstances que l'histoire n'avait pas encore fait connaître. Elle est tirée d'un manuscrit authentique, écrit de la main de l'auteur, et communiqué aux rédacteurs du *Dziennik*.

G-Y.

269. ALLGEMEINE HISTORISCHE TASCHEN BIBLIOTHEK. — Bibliothèque portative, historique et universelle. 4^e. partie : Amérique septentrionale, par PHILIPPI. 5^e. partie : Histoire de la Suisse, par BAUMGARTEN-CRUSIUS. 6^e. partie : Espagne, par BELMONT, 2 cah. 7^e. partie : Histoire des croisades, par HINSINGER. 8^e. partie : Histoire des États-Unis des Pays-Bas, d'après Scheffer, par PHILIPPI. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; mai, 1826; n^o. 119, p. 948.)

Les éditeurs des *Résumés allemands* continuent de prendre dans les *Résumés français* ce qui peut leur convenir, et de refaire ou corriger le reste.

270. SUHMS ISTORIHE OF DANMARK. — Histoire du Danemark; par SUHM. vol. XIII, depuis l'année 1340 jusqu'à l'année 1375. 114 feuil. in-4^o. avec 2 pl. Copenhague, 1826; Schultz.

271. MÉMOIRES DE M. DE FALCKENSKIOLD, officier au service du Danemark à l'époque du ministère et de la catastrophe du comte de Struensee, contenant l'exposé fidèle et impartial des causes et des circonstances de cette catastrophe, etc., avec une notice sur la vie de l'auteur; par Phil. SECRETAN. 447 p. in-8^o. Prix, 7 fr. Paris, 1826; Treuttel et Würtz.

Quoiqu'il ait paru récemment à Copenhague un ouvrage

très-étendu sur le ministère et la chute de Struensée, on ne lira pas avec moins d'intérêt l'ouvrage de Falckenskiold, qui fut impliqué dans la catastrophe du ministre danois, et qui, retiré en Suisse, a pu écrire avec plus de liberté qu'on ne peut le faire en Danemark. L'auteur, né en Sélande, était entré au service de la Russie, et prenait part à la campagne des Russes contre la Turquie, lorsque Struensée, parvenu au ministère, le fit rappeler et voulut lui donner un poste élevé. Falckenskiold assure qu'il n'en voulut point, et qu'il se contenta d'un grade dans l'armée; il fut chargé d'une mission à la cour de Pétersbourg, qui voulait renverser le nouveau ministère danois. Falckenskiold ne réussit point à faire disparaître les ombrages donnés à la Russie. Il revint à Copenhague, eut la confiance de Struensée, et obtint par son entremise une gratification de deux mille écus; mais cette gratification devint le prétexte d'une accusation lorsque Struensée fut arrêté. Falckenskiold fut condamné comme son complice à la détention perpétuelle dans une forteresse. Quelque temps après il obtint la faculté de se retirer d'abord dans le midi de la France, puis à Lausanne. Dans la suite il revint même en Danemark; mais se voyant mal accueilli, il retourna en Suisse et y mourut l'an 1800, après avoir légué ses papiers à Secrétan, vice-président de la cour d'appel du canton de Vaud, qui est mort pendant que les mémoires s'imprimaient. Falckenskiold ne donne pas de révélations nouvelles; cependant il écrit avec franchise, et pour cette raison nous sommes portés à croire qu'il n'y avait rien de nouveau à révéler, et que les intrigues qui renversèrent le ministère de Struensée sont maintenant assez bien dévoilées. Falckenskiold n'est point prévenu en faveur de Struensée; il blâme sa précipitation dans les réformes, ses imprudences, son inconcevable sécurité, que l'auteur s'efforça en vain d'ébranler; il insère quelques pièces du procès; il ne croit pas à l'adultère de la reine; cependant il ne justifie pas non plus Struensée sous ce rapport. Il parle ensuite du traitement brutal qu'il éprouva lui-même, jusqu'à ce qu'il pût quitter le Danemark. Tout cela est raconté d'une manière intéressante.

Ce mémoire sur la catastrophe de Struensée est précédé d'une notice sur l'auteur, par Phil. Secrétan, et d'un mémoire de Falckenskiold sur la guerre des Russes contre la Turquie, en 1769 et 1770. On y trouve des détails piquans sur les mœurs

des Russes à cette époque, sur leur manière de faire la guerre, et sur les personnages russes qui alors étaient en évidence. A la fin du volume on trouve un mémoire sur le Danemark, que l'auteur avait préparé pour Struensée. De pareils travaux, venant d'un homme qui a pris part aux affaires publiques, méritent l'attention des historiens.

D-g.

272. RÉPERTOIRE HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES TRAITÉS CONCLUS, SUR LA COURONNE DE DANEMARK, depuis Canut le Grand jusqu'à 1800, avec un extrait des principaux articles; par H.-C. de REEDTZ; précédé d'un discours préliminaire du conseiller d'état Engelstoff. In-8°. Prix, un thal. 4 gros. Goettingue, 1826; Dietrichs.

273. DIE RITTERBURGEN UND BERGSCHLOESSER DEUSCHLANDS.—Les anciens châteaux forts d'Allemagne; par F. GOTTSCHALK. 6^e. vol. in-8°. de 371 pag. Prix, 1 rthlr. 12 gr. Halle, 1825; Hemmerde (*Allg. Repert.*; 1825, n^{os}. 13 et 14, p. 43.)

Les descriptions des châteaux qui se trouvent dans ce volume, sous les n^{os}. 136 à 156, sont en partie empruntées à des ouvrages imprimés, d'autres sont entièrement changées.

Elles commencent par les ruines du château de Klopp sur le Rhin, dans la Hesse-Darmstadt. — 137. Ehrenfels et la Tour aux Rats (Mausethurm), près de Bingen, sur le Rhin, dans la principauté de Nassau. Le château d'Ehrenfels fut construit en 1218. — 138. Le Heldbourg, à deux milles de Hildbourghausen. — 139. Les ruines du Kruckenbergl, sur le Weser en Hesse. — 140. Les ruines de Gussenbourg, entre les villages de Hurben et Hermaringen (Wurtemberg). — 141. Les ruines du château de Buchfart, à une lieue un quart de Weimar. — 142. Les ruines du château de Hornberg, sur le Necker, grand-duché de Bade. — 143. Hartenberg, près de Rœmhild, dans le duché de Saxe-Cobourg. — 144. Neuhaus, sur le Kitzberg, royaume de Wurtemberg. — 145. Gleichen, près de Oehringen, principauté de Hohenlohe. — 146. Brauneck, près de Creglingen, royaume de Wurtemberg. — 147. Le château fort d'Oberlauda, près de Gerlachsheim, grand-duché de Bade. — 148. Heimbougl, sur le Harz, principauté de Blankenbourg. — 149. Rasenstein, près de Heubach, dans le Wurtemberg. — 150. Kœnigstein, Nurings et Falkenstein, sur le Taunus.—

151. Les ruines de Munzenberg, entre Friedberg et Butzbach, Hesse élect. — 152, 153, 154. Altenstein, Nauenbourg, Liebenstein, duché de Saxe-Meiningen. — 155. Hohentwiel, royaume de Wurtemberg. — 156. Les ruines de Frankenstein, à deux lieues de Darmstadt.

274. DIE CULTURPERIODEN DES OBERSAECHSISCHEN MITTELALTERS.—Les Périodes de civilisation de la Haute-Saxe au moyen âge. In-8o. de 16 p. Dresde, 1825; Meinhold. (*Gætting. gelehrte Anzeigen*; juill. 1826, n^o. 107, p. 1059.)

L'auteur jette un coup d'œil sur les progrès de la civilisation dans la Haute-Saxe. Il part de l'année 968, en indiquant les principales causes qui ont avancé ou retardé la civilisation de ce pays, jusqu'au commencement du 16^e. siècle. Cet opuscule n'est que le précurseur d'un ouvrage où l'auteur se propose de traiter ce sujet d'une manière plus étendue.

275. NEUES VATERLAENDISCHES ARCHIV, etc.—Nouvelles archives, ou matériaux pour servir à la connaissance du royaume de Hannover; commencées par SPIEL et continuées par SPANGENBERG. 5^e. vol. 1^{er}. , 2^e. et 3^e. cah.; et du 6^e. vol. 1^{er}. cah. VI et 392 et 200 pag., avec 3 pl. gr. et 3 pl. lith.; pr. 12 gr. le cah. Lunebourg, 1824; Herold. (*Beck's allg. Repertor.*; 1825; n^o. 1, p. 51.)

Le trop grand nombre de matériaux contenus dans ces archives ne nous permet pas d'en reproduire l'énumération que nous offre le journal cité. Quant au mérite de l'ouvrage, il paraît que ce travail est non-seulement important pour l'histoire du Hannover, mais aussi pour celle de l'Allemagne en général.

L. D. L.

276. LA COUR DE HOLLANDE sous le règne de Louis Bonaparte; par un auditeur. 2^e. édit. In-8o. de 28 feuil. $\frac{3}{4}$, plus 1 pl. Prix, 6 fr. Paris, 1826; Ponthieu.

277. GRUNDLAGE DER WALDECKISCHEN LANDES UND REGENTENGESCHICHTE.—Éléments de l'histoire du pays et des souverains de Waldeck; par VARNHAGEN; XVI et 482 pag., avec 12 pl., et les documens de 220 pag. Prix, 2 thlr. 12 gr. Gætting., 1825; Ruprecht. (*Leipz. Liter. Zeit.*; déc. 1825, n^o. 319, p. 2550.)

L'histoire spéciale des petits états, provinces, villes, etc.,

est importante sous le rapport des matériaux propres à compléter et à rectifier l'histoire générale d'un pays. Cette observation est particulièrement applicable à l'Allemagne, dont l'histoire offre encore une infinité de lacunes. Considéré sous ce rapport, l'ouvrage que nous annonçons, vu son étendue et sa disposition, sera plus utile aux recherches de l'historien qu'agréable au public. Nous allons brièvement indiquer les sujets des dissertations qui le composent. 1^o. Du pays de Waldeck : ce mémoire offre l'histoire ancienne et la géographie mathématique et statistique de ce pays. 2^o. Description du château de Waldeck. 3^o. Notices historiques et diplomatiques de la dynastie éteinte de Waldeck. Les dissertations suivantes traitent également des souverains de ce pays. L'ouvrage est terminé par un grand nombre de documens enrichis de notes.

L. D. L.

278. HISTOIRE DU HAINAUT ; par Jacques de GUYSE ; traduit en français, avec le texte latin et des notes. Tom. I et II. In-8^o. de 30 et 31 feuil. $\frac{5}{8}$. Prix, 9 fr. Paris, 1826 ; Sautélet.

L'édition aura 10 volumes.

279. HISTORY OF ENGLAND. — Histoire d'Angleterre depuis la 1^{re}. invasion des Romains ; par John LINGARD, D. D. 4^e. édit. Tom. IX et X. In-8^o. de 50 feuil. $\frac{3}{8}$. Paris, 1826 ; Baudry.

280. L'ITALIA AVANTI IL DOMINIO DEI ROMANI. — L'Italie avant la domination des Romains ; par Jos. MICALI. In-8^o. vol. V. Pr. 4 fr. Milan, 1826 ; Silvestri. (*Il nuovo Ricoglit.* ; août 1826, p. 620.)

C'est un nouveau volume ajouté à un ouvrage, célèbre même par les critiques dont il a été l'objet. Il a été traduit en français en 4 vol., et l'on doit espérer que le 5^e. le sera aussi.

281. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ITALIENNE ; par F. SALFI. 2 vol. in-18 ensemble de 18 feuilles. Paris, 1826 ; Louis Janet.

282. TABLEAU HISTORIQUE DE LA GRÈCE ; par M. BRÈS. 2 vol. in-18, ensemble de 23 feuil. $\frac{4}{9}$, plus 3 cartes. Prix, 8 fr. Paris, 1826 ; Louis Janet.

283. NOTICE SUR LE CHAMP DE BATAILLE OÙ SEPTIME SÉVÈRE ET ALBIN SE DISPUTÈRENT L'EMPIRE ROMAIN ; par M. OZANAM. (*Archives hist. et statistiq.* du département du Rhône , n^o. 20 , p. 107.)

Septime Sévère et Albin décidèrent de leurs prétentions impériales dans une bataille près de Lyon. Dion Cassius en a donné les détails, et plusieurs écrivains modernes ont avancé que cette action mémorable avait eu lieu dans la plaine de *Garnerans*, au nord-est de Trévoux. M. Ozanam en reconuait le théâtre sur un autre point, dans la *plaine de Roy*, qui s'étend de Fontaine à l'ouest, et du village de Reillieux à l'est, jusqu'à Lyon. Il applique à cette localité les circonstances du récit de Dion Cassius ; et comme l'historien grec rapporte qu'à la suite de la bataille, qui fut très-meurtrière des deux côtés, le sang coula jusque dans les deux fleuves (la Saône et le Rhône), cette circonstance ne peut convenir à la plaine de Garnerans, d'où le Rhône est éloigné de six lieues en ligne directe. Au contraire, la plaine de Roy se trouve entre les deux rivières, qui ne sont séparées que par une distance de douze à quinze cents toises, et M. Ozanam reconuait dans l'état du terrain tous les points successivement occupés par les armées opposées, tant qu'elles furent en présence. Il est fâcheux qu'une petite carte des deux localités comparées ne soit pas jointe à cette discussion, qu'elle aurait éclairée : ce que dit M. Ozanam suffit toutefois pour donner une grande probabilité à son opinion. C. F.

284. DES ASSEMBLÉES NATIONALES EN FRANCE, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'en 1614 ; par le présid. HENRION DE PANSEY. In-8^o. de 24 feuil. $\frac{1}{2}$. Prix, 6 fr. Paris, 1826 ; Barrois père.

285. HISTOIRE, ACTES ET REMONTRANCES des Parlemens de France, Chambre des comptes, Cours des aides, et autres cours souveraines, depuis 1461 jusqu'à leur suppression ; par P.-J.-S. DUFREY (de l'Yonne), avocat. 2 vol. in-8^o. de 62 feuil. $\frac{1}{4}$. Prix, 14 fr. Paris, 1826 ; Galliot.

286. STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE, avec atlas ; dédiée au Roi ; par le Comte DE VILLENEUVE, préfet des Bouches-du-Rhône, etc. ; publiée d'après le vœu du Conseil général du département. Tom. II^e. in-4^o. de 1212 p. Marseille, 1824 ; Ricard. Paris ; Blaise.

Les lecteurs du *Bulletin* ont déjà pu juger de l'importance du travail entrepris par M. le comte de Villeneuve, administrateur plein de zèle et de lumières. Le préfet des Bouches-du-Rhône a non-seulement voulu exposer un inventaire exact et fidèle des richesses du département à la tête duquel la confiance du souverain l'a placé; il a eu encore la noble ambition d'élever à la science un monument glorieux, et pour le pays qui en a voté l'érection, et pour l'architecte habile qui en a dirigé les travaux; il a pleinement réussi. Le 1^{er}. volume de la Statistique des Bouches-du-Rhône, qui traite de la topographie du département, nous a révélé l'existence de mines fécondes, où la science de l'histoire naturelle s'est enrichie de plus d'une observation neuve et importante. Le 2^e., dont il est ici question, quoique relatif à un genre de connaissances tout différent, l'histoire de la Provence, et en particulier celle des Bouches-du-Rhône, n'est pas moins remarquable sous tous les rapports que celui qui l'a précédé. Il se divise en 2 livres. Le 1^{er}., sous le titre général *antiquités*, traite dans trois sections bien distinctes, de l'histoire, de la géographie ancienne, et de l'archéologie du département; et le 2^e., qui forme le 4^e. de tout l'ouvrage, est consacré à la *topographie administrative*. Nous nous occupons spécialement de l'histoire proprement dite.

Renfermée entre les montagnes des Alpes d'un côté, et le fleuve du Rhône de l'autre, faisant face à la mer Méditerranée, la Provence semble, d'après la nature même de son sol, n'avoir point ressenti de ces commotions violentes qui viennent si soudainement altérer les traits physiques d'un pays; et cependant, sous ce rapport, il présente des changemens qui, pour n'avoir eu lieu que par degrés, n'en ont pas moins produit des effets que l'observation constate tous les jours. Les eaux surtout ont joué un grand rôle dans cette modification que le sol a éprouvée à l'extérieur. Leur action continue et presque insensible a fini par donner au delta du Rhône une configuration toute autre que celle qu'on lui avait connue dans les temps anciens, et dont les traces sont aujourd'hui souvent difficiles à retrouver au milieu du désordre qui les environne. Si la nature a pu revêtir ainsi des formes nouvelles, faudra-t-il s'étonner que tout ce qui tient à l'histoire des hommes et à celle de leurs institutions, présente tant de vague et d'incertitude? Les

siècles accumulés ont effacé les anciens souvenirs, les traditions se sont perdues, les monumens se sont détruits, et les annales de l'ancienne Provence n'ont plus laissé aux siècles qui les ont suivies qu'une confusion sous laquelle la difficulté des recherches s'accroît à l'infini. Sans parler des familles celtiques et liguriennes qui, les premières, ont fondé des établissemens dans la Provence, où elles n'ont laissé que des souvenirs vagues et des traditions confuses, on y cherche en vain un seul monument de ces Phocéens qui cependant ont fondé Marseille; et cette Athènes des Gaules, quoique toujours florissante par son commerce et par ses richesses, elle ne conserve plus aucun des caractères de son antique origine. Que reste-t-il de la puissance romaine? des ruines mutilées par les barbares, renversées par les Sarrasins, presque anéanties par le fanatisme et l'ignorance.

Au milieu de cette sorte de cahos, un mélange de vérités et d'erreurs a pénétré dans l'histoire de la Provence; de là ces contradictions qui existent entre les histoires particulières de la province et les histoires générales; de là ces contes populaires, recueillis par les plus anciens historiens provençaux, Nostradamus, Gaufredi, Ruffi et quelques autres, et reproduits par des écrivains plus modernes, tels que Bouche, le P. Papon, qui les ont ainsi revêtus d'une autorité qu'une prudente critique aurait dû leur dénier. Il faut, en effet, reprocher à la plupart de ces historiens, non-seulement d'avoir montré aussi peu de critique, mais encore d'avoir souvent négligé la chronologie, méconnu la géographie ancienne du pays dont ils prétendaient retracer les annales, et abusé des étymologies, des traditions et de cette érudition scolastique dont ils se sont plu à s'envelopper. Au milieu de tout cela, la vérité n'est pas facile à découvrir, et ce n'est effectivement qu'à la chute de l'empire d'Occident que l'on commence à apercevoir une lumière un peu vive. Pour reconstruire l'édifice des temps qui l'ont précédée, il faut donc s'attacher à quelques auteurs originaux, en petit nombre, et à quelques monumens échappés à la destruction. C'est là ce que l'auteur de la Statistique des Bouches-du-Rhône a eu particulièrement en vue; c'est ce qu'il a fait heureusement; c'est, en un mot, ce qui lui mérite la confiance.

L'histoire de la Provence embrasse un intervalle de 3,322

années, ainsi que le démontre le rédacteur de la partie historique de l'ouvrage, M. Toulouzan, qui a déjà fait preuve de grandes connaissances dans les sciences naturelles. Tout le travail est distribué sous 10 titres ou chapitres différens, dont voici l'énumération :

1 ^o . <i>Les Liguriens,</i>	de 1500 av. J.-C. à 600	espace de 900 ans.
2 ^o . <i>Les Marseillais,</i>	de 600 à 49	551
3 ^o . <i>Les Romains,</i>	de 49 à 476 ap. J.-C.	525
4 ^o . <i>Les Goths,</i>	de 476 ap. J.-C. à 536	60
5 ^o . <i>Les Mérovingiens,</i>	de 536 à 751	215
6 ^o . <i>Les Carolingiens,</i>	de 751 à 855	104
7 ^o . <i>Les rois d'Arles,</i>	de 855 à 926	71
8 ^o . <i>Les comtes de Provence,</i>	de 926 à 1486	560
9 ^o . <i>Les rois de France,</i>	de 1486 à 1822	336

Total de la durée de l'histoire de Provence. . . . 3,322 ans.

Dans chacun de ces chapitres (le 10^e. ne renferme que des *tables chronologiques* des souverains, des archevêques et évêques, et des magistrats de la province), l'auteur suit pas à pas la marche des événemens, les étudie dans toutes leurs parties, et les expose aussi complètement qu'il est possible de le faire; dans un résumé général, il fait voir l'influence que chaque changement politique a pu avoir sur le sort de la Provence, et les résultats dont cette influence a été accompagnée. On ne doit guère s'attendre à trouver dans le cours de la 1^{re}. période autre chose que des faits généraux, et des conjectures plus ou moins hasardées dans l'absence totale, durant toute cette période, de monumens gravés ou écrits qui nous aient transmis le récit des événemens. La 2^e. période présente, avec de grands développemens, le temps de la gloire de Marseille. Dans la 3^e., Marseille suit le parti de Pompée; mais forcée d'ouvrir ses portes à César, elle perd les fruits d'un règne de six siècles sur les mers, et toute l'influence politique dont elle jouissait. Auparavant l'arbitre des Gaules, et le plus ferme appui de de la République romaine, elle voit sa puissance totalement anéantie, malgré la force de ses institutions, qui jusque-là l'avait préservée d'une aussi déplorable catastrophe. Elle était alors, ainsi que nous l'apprennent et Tite-Live et Strabon, l'école de la saine littérature et du bon goût, au point que non-seulement les Gaulois, mais encore les plus illustres Romains préféraient pour leur instruction le voyage de Marseille à celui

d'Athènes. Malheureuse, elle vit Arles fondée à peu de distance par Jules César, s'enrichir d'une partie de ses dépouilles, et l'éclipser tout-à-fait, en devenant la métropole des Gaules, et même une des capitales de l'empire. Aussi, disent les auteurs de la statistique : « La 5^e. période de l'histoire de Provence » peut-elle être considérée comme l'histoire d'Arles, puisque » cette ville était le centre des affaires de la province ? » Durant la 4^e. période, et celles qui la suivent, l'histoire devient plus générale ; ce n'est plus l'histoire d'une ville, c'est celle de tout le pays. Cette 4^e. période offre cette particularité bien remarquable, que tandis que l'apparition des Goths est dans tout l'empire romain le signal du deuil et de l'affliction, leur domination en Provence est une époque de bonheur : témoin le règne de Théodoric, roi des Visigoths. Se liant ici à l'histoire générale de l'Europe, « l'histoire particulière de la Provence » répand du jour sur les derniers instans de la puissance romaine et sur les commencemens de la monarchie française. » Sous Théodoric, en effet, fleurirent les lettres et les arts, et son règne fut un des plus glorieux dont l'histoire ait fait mention. Jaloux d'imiter les Romains, dont la domination avait été si bienfaisante pour le pays, il eut à cœur de suivre leur système d'administration. Arles redevint le siège de la préfecture des Gaules, charge que ce prince ne dédaigna pas de confier à l'un des plus illustres Romains de l'occident. Marseille, Avignon eurent de même des gouverneurs, et en 495, Théodoric publia un recueil de lois qui diffèrent peu des lois romaines. La lettre que ce prince écrivait à Gemellus, l'un de ces officiers qu'il venait de placer dans un poste important à Arles, prouve toute sa sollicitude pour le bonheur de ses sujets, et fait le plus grand honneur à son caractère. Cassiodore nous l'a conservée. « Con- » formez - vous, disait-il à Gemellus, si exactement à vos » instructions que la province retrouve en vous les sentimens » romains dont je suis animé : elle a besoin d'une administra- » tion sage qui répare les maux qu'elle a soufferts. Faites-lui » aimer notre autorité, et détournez les malheurs qu'elle » éprouvait, quand elle était réduite à souhaiter de vivre sous » la domination romaine. » Cette belle et généreuse conduite de Théodoric eut une influence prodigieuse sur le sort de la Provence, même long-temps après lui. Il semblait que les Ostrogoths et les Bourguignons qui succédèrent aux Visigoths,

avaient conservé le plus grand respect pour les institutions que ce prince avait formées. La 5^e. période fut loin d'être aussi brillante ; elle fut pour la Provence le commencement de la barbarie. Le pays avait, il est vrai, en devenant le partage des enfans de Clovis, conservé ses institutions et la forme administrative des Romains ; mais l'indifférence des *Mérovingiens*, préoccupés de leurs guerres de famille, pour cette province, altéra les ressorts de l'administration, et laissa un champ trop libre à l'ambition des gouverneurs. Aussi ne faut-il pas s'étonner des dégâts épouvantables commis dans la contrée par les Lombards, et surtout par les Sarrasins qui, avant d'être battus par Charles Martel en 739, avaient tellement ravagé le pays, qu'il ne présentait plus que ruines, dépopulation et misère. Les rois *Carlovingiens* qui remplissent la 6^e période, arrêterent un instant cette marche rétrograde de la civilisation vers la barbarie. Charlemagne, en effet, reconstitua en quelque sorte l'état social ; mais après lui, l'édifice s'écroula, et de ses débris épars se forma le régime féodal, qui donna à la société des formes nouvelles et inusitées. Ce régime prit cependant beaucoup moins d'extension en Provence que dans les autres parties de l'empire ; il en prépara néanmoins l'indépendance. La province acquit effectivement cette indépendance en 879, lorsque Boson se fut emparé de la couronne, que le faible Charles, fils de Lothaire et 1^{er}. *roi de Provence*, avait portée depuis l'an 855. Ce sont les premiers temps de cette indépendance qui constituent la 7^e. période. Pour assurer leur position, les nouveaux *rois d'Arles* ou *de Provence* se virent contraints de confirmer aux Provençaux leurs privilèges, et de leur en accorder encore ; c'était le seul moyen d'arrêter les désastres dont cette contrée était menacée. Aux rois d'Arles, succédèrent pendant la 8^e. période, les *comtes de Provence*, qui formèrent quatre maisons ou dynasties bien distinctes : 1^o. La *maison de Boson*, qui régna depuis l'an 948 jusqu'à l'an 1112 ; 2^o. la *maison de Barcelonne*, depuis 1113 jusqu'à 1245 ; 3^o. la *première maison d'Anjou*, depuis 1245 jusqu'à 1382 ; 4^o. la *seconde maison d'Anjou*, depuis 1382 jusqu'en 1486. La 1^{re}., celle de Boson, loin d'usurper aucune terre, donna généreusement ses plus beaux domaines, et prépara à la Provence un avenir meilleur, en favorisant les défrichemens. Celle de Barcelonne recueillit les fruits de ces

sages dispositions, et effectivement une foule d'heureux changemens arrivèrent sous son règne. Tous les germes de dissolution qui menaçaient le grand corps social avant l'époque des croisades, semblèrent s'arrêter comme par enchantement au moment de ces guerres. La révolution fut complète dans l'occident, et la Provence fut assez heureuse pour être la première à en ressentir les effets. « La maison de Barcelonne, (nous citons les » paroles de la statistique), apporta d'Espagne cette noble in- » stitution de la chevalerie, qui tira l'esprit humain de sa » léthargie, et ramena l'aurore de la civilisation. Les Trouba- » dours, comme les premiers poètes de la Grèce, subjuguèrent » les peuples par la douceur de leurs chants, et les dispo- » sèrent à la culture des arts et des lettres. La religion tempérà » ce qu'il pouvait y avoir de trop libre dans les cours d'amour, » et un nouveau mobile, l'honneur devint la règle des devoirs » sociaux. D'un autre côté, les croisades firent renaître le » commerce abandonné depuis long - temps ; les lumières de » l'orient passèrent dans l'occident, et la cour des comtes de » Provence eut la gloire d'imprimer à l'Europe cette marche » ascendante. »

De tous les petits états de l'Europe la Provence était alors le plus heureux au dedans, et le plus respecté au dehors. Il devait principalement cet état florissant dont il jouissait, à Romée-de-Villeneuve, ministre de Raymond - Bérenger IV, dernier comte de la maison de Barcelonne. Ce fut ce même ministre qui, considérant les véritables intérêts de son pays, négocia le mariage de l'héritière de Raymond - Bérenger, de Béatrix avec Charles d'Anjou, frère de saint Louis, et le plaça sur le trône de Provence. Mais à peine Charles fut-il maître de la Provence, que flatté de l'offre qui lui fut faite de la couronne des Deux-Siciles, il s'empressa de l'accepter. Il était loin alors de se douter que cette acceptation serait pour lui et ses successeurs une source d'agitations et de revers, et pour la Provence une cause sans cesse renaissante de sacrifices de tous les genres. Les prétentions des princes de la seconde maison d'Anjou sur le royaume des Deux-Siciles, ne furent pas plus heureuses : elles eurent toutes cependant sur la Provence ce résultat avantageux, « que les Provençaux » acquirent plus de liberté ; que les villes et villages furent » affranchis de plusieurs redevances onéreuses ; que la bour-

« geoisie , en sortant de ses entraves , prit rang comme corps
» de l'état avec la noblesse et le clergé , et que ces trois pou-
» voirs représentés dans les états provinciaux purent éclairer
» le souverain sur ses véritables intérêts. » La vie du roi René ,
comte de Provence , que ses vertus ont fait surnommer le *bon*
roi , et qui abandonna toutes ses prétentions à une couronne
qui avait déjà coûté tant de larmes à ses fidèles Provençaux ,
offre un exemple bien remarquable d'une noble résignation.
Revenu de toutes les grandeurs humaines , il se renferma uni-
quement dans l'administration de la Provence , dont il fit le
bonheur. Louis XI , politique trop habile pour laisser échapper
l'occasion de réunir la Provence à la couronne de France ,
s'était dans les derniers momens du roi René , créé un puissant
appui dans cette province. Il réussit par ses efforts , autant que
par la crainte de ses armes , à se faire instituer héritier du
comté de Provence par Charles III , comte du Maine , qui avait
recueilli la couronne de René son oncle. De là ces prétentions
que les rois de France , héritiers des comtes de Provence , se
montrèrent trop ardens à faire valoir sur le royaume des Deux-
Sicules ; prétentions que la sagesse et l'expérience auraient dû
réprimer. Cet événement important de la réunion de la Pro-
vence à la monarchie française , commence la 9^e. et dernière
période , qui se prolonge jusqu'à 1822 , et pendant laquelle
cette province partagea la destinée du reste de la France dans
toutes les grandes commotions politiques qui l'agitèrent. Toute-
fois , les rois de France n'héritèrent de la Provence que sous la
condition expresse de conserver les franchises des habitans.
Ainsi « le sort du pays , dit la Statistique , se trouva fixé irré-
» vocablement ; et les grands corps de magistrature ou d'admi-
» nistration , chargés de la défense des libertés publiques , se
» montrèrent dignes de cette importante mission. Les Proven-
» çaux furent toujours aussi ardens à défendre leurs privilèges
» qu'à résister à l'ennemi , et joignirent à ces sentimens un
» dévouement sans bornes pour leurs souverains. En passant
» ainsi que toutes les autres provinces sous un régime d'admi-
» nistration uniforme , qui confond sans distinction tous les
» habitans de la France , les Provençaux ont conservé le même
» caractère de franchise ; heureux d'appartenir à la grande fa-
» mille , ils placent toute leur ambition à rivaliser d'amour et
» de zèle avec les autres habitans du royaume , auquel ils ont

» fourni leur contingent de gloire, de puissance et de richesses,
 » et surtout à se montrer, dans toutes les circonstances, fidèles
 » et dévoués à la famille de nos rois. ».

Tel est le cadre heureusement rempli par les auteurs de la Statistique des Bouches-du-Rhône. Leur travail, comme le prouvent les divers passages que nous en avons cités, est traité avec soin, et mérite la plus grande confiance. Nous étions peu familiarisés avec l'histoire d'une province aussi importante; nous ignorions presque des événemens qui devaient cependant éclairer d'une vive lumière plusieurs pages de nos annales; nous étions condamnés à feuilleter des ouvrages anciens erronés et incomplets, ou à admettre les faits rapportés quelquefois sans critique: aujourd'hui tout est changé à cet égard, et c'est à la Statistique du département des Bouches-du-Rhône que nous en sommes redevables. Reprenant les faits et comblant les lacunes qui existaient encore, elle nous présente un travail entièrement neuf, et un récit complet des grands événemens dont cette contrée a été le théâtre, en les rattachant naturellement et sans efforts à l'histoire générale de notre nation.

En rendant compte de la géographie ancienne de la Provence, nous reviendrons sur les deux premières périodes de son histoire.

ALEX. B. DU B.

MÉLANGES.

287. SOCIÉTÉS SAVANTES. — La Société royale de littérature de Londres a tenu une séance le 21 juillet dernier. Lord Mountnorris présenta à la Société une collection d'inscriptions copiées en Égypte par M. Salt, consul-général de S. M. Britannique. M. Gr. Penn lut un mémoire sur le *mètre du premier vers de l'Iliade* (voyez *ci-dessus*, pag. 1). Le secrétaire fit lecture d'une notice de l'auteur des Recherches celtiques, sur l'authenticité du roman de *Brut*. (*Galign. Messeng.*; Paris, 19 août 1826.)

288. VIE DU COMTE J.-H.-E. DE BERNSTORFF; par J. NAVARRO. 118 pag. in-8. Naples, 1822. (*Dansk Litteratur Tidende*; 1826, n^o. 12.)

M. Navarro a été attaché pendant quelque temps à l'ambas-

sade napolitaine à Copenhague. En 1819, il publia dans cette ville, pour obtenir les degrés de docteur en philosophie, une dissertation latine, *Tentamen de Archytæ Tarentini vita atque operibus* (66 pag. in-4°.) La vie de Bernstorff, qu'il a fait paraître depuis son retour à Naples, devrait s'appeler plutôt un éloge historique de ce ministre danois. Les dates biographiques y sont rares, et il y a quelques erreurs de détail. D.

289. VIE POLITIQUE ET MILITAIRE DE NAPOLÉON; par DECROUAN. 120 pag., gr. in-folio et orné de 60 gr. tableaux, représentant les principales actions de Napoléon, exécutés par d'habiles artistes. (*Prospectus*.) In-4°. Paris; l'auteur, rue St.-Severin n°. 14. L'ouvrage paraîtra en 15 livr. de 8 pages de texte et de 4 tableaux; chaque livraison coûtera 6 fr. Ceux qui auront souscrit avant la publication de la 1^{re}., ne paieront que 5 fr.

290. MADAME LA COMTESSE DE GENLIS EN MINIATURE, ou Abrégé critique de ses mémoires; par M. L. DE SÉVELINGES. In-8°. de 23 feuil.; prix, 6 fr. Paris, 1826; Dentu.

291. MAGAZIN VOOR WETENSCHAPPEN, KUNSTEN EN LETTEREN. — Magasin pour les sciences, les arts et les lettres, publié par N.-G. VAN KAMPEN; 6 vol. in-8°. Amsterdam, 1822 - 1826; Meyer Warnars.

Une grande partie de ce recueil est consacrée à l'histoire et à la philologie. Nous indiquerons sommairement les principaux articles qui y sont contenus.

T. I. *Les Grecs de l'histoire moderne*: discours oratoire en faveur de ce peuple, par W. de Clérq. — *Sur le Berrathon d'Ossian*, par Hamaker. Le savant professeur connu comme orientaliste, analyse et commente le chant d'Ossian, dans lequel il voit de grandes beautés. — *Sur les motifs de consolation des anciens, à la mort de leurs enfans*, par G.-F. Sartorius. L'auteur a pris les matériaux de ce mémoire dans les œuvres de Plutarque, Platon, Cicéron, etc. — *Des intentions hostiles de l'islamisme, relativement au christianisme*, par S. Müller; article fondé principalement sur les faits de l'histoire du moyen âge. L'auteur cite pour garant la traduction du Coran, par Salle; Reland, *de religione muhammedica*; Gibbon, l'histoire du mahométisme, par C. Mills, et l'ouvrage de Hammer sur la constitution civile de l'empire ottoman. — *De la guerre des*

Grecs contre les Perses, d'après le récit d'Hérodote, par Pouys van der Hoeven. — *Des découvertes des Hollandais dans la mer Glaciale*, par R.-G. Bennet. L'auteur rappelle qu'un Hollandais, Willem Barendsz, tenta jusqu'à 3 fois, en 1594, 1595 et 1596, de trouver un passage au nord-est de l'Amérique, et qu'il passa un hiver à la Nouvelle-Zemble, sous 76° de latit. — *De la différence entre le Socrate de Xénophon et celui de Platon*, par P. van Limburg Brouwer. — *De la dernière lutte ouverte entre le christianisme et l'esprit du monde païen*, sous le règne de l'empereur Julien, par S. Müller. Nous avons parlé, dans le *Bulletin* de 1825, de ces deux mémoires.

T. III. *Mémoire sur Zoroastre et sur son système religieux*, par A. Boxman. L'auteur tire du Zendavesta les passages propres à faire connaître la religion telle que Zoroastre est censé l'avoir établie. — *Discours sur Pieter de Groot*, par Westerberaen. Pieter de Groot est le nom hollandais de Pierre Grotius, fils du célèbre Hugues Grotius. Il était homme d'état comme son père; il fut envoyé en ambassade à Versailles, et après s'être bien fatigué dans les affaires publiques, il chanta en vers hollandais le bonheur de vivre à la campagne. On a de lui un recueil de lettres en français. — *Des diverses idées que les peuples anciens et modernes se sont faites de la liberté et du bonheur public*, par C.-A. den Tex. L'auteur fait observer que chez les anciens le citoyen avait des droits, mais que l'homme n'en avait point, et que ceux même de citoyen n'étaient pas garantis, comme chez les modernes, par les constitutions représentatives. — *Le Cid présenté comme l'idéal d'un héros, au moyen âge*, par W. de Clercq. C'est d'après l'ancien poème castillan, d'après les chroniques et les romances de l'Espagne, que l'auteur retrace en détail la vie du Cid. — *Les idées de Cicéron sur les poètes et la poésie*, par Siewertsz van Reezema. — *Sur Socrate, sa doctrine et sa manière d'enseigner*, par C. Pruys van der Hoeven.

T. IV. *Sur la victoire remportée par les Grecs à Salamine*, par C. Groen. L'auteur cite Heeren et Müller, mais point d'auteurs anciens. — *Du mérite du Dante, par rapport à son temps*, par J.-P. van Walree. Pour faire ressortir ce mérite, l'auteur expose les mœurs corrompues de l'Italie à l'époque où le Dante composa ses poèmes. — *Quelques mots sur la Cyropédie de Xénophon*, par C. Pruys van der Hoeven. — *De l'origine probable, de la propagation et de la durée de la croyance, relative à la*

prédiction et aux pronostics, par G.-F. Sartorius. L'auteur trouve l'origine du goût de la prédiction dans la curiosité innée dans l'homme ; il en attribue les progrès à la circonstance que la religion s'en empara de bonne heure, et que la caste sacerdotale chez les païens, en fit un moyen de fraude. — *Sur le poète Ferdousi*, par M. Hamaker ; l'orientaliste hollandais expose l'état de la littérature persane du temps de Ferdousi, donne des détails sur la vie de ce poète et en traduit quelques passages. — *Précis de l'histoire de l'ordre des jésuites*, par W. de Clercq. Le grand nombre d'ouvrages publiés récemment en France sur les jésuites s'étend trop sur leur histoire, pour qu'on puisse espérer de trouver quelque chose de nouveau dans ce court précis hollandais.

T. V. *Sur Alfred le Grand*, modèle d'un prince parfait et grand homme, par l'éditeur : discours historique, intéressant ; mais sans aucune citation des autorités. — *Sur la comédie d'Aristophane, les Grenouilles*, par Limburg-Brouwer. Analyse intéressante de cette parodie grecque. — *La conquête de Constantinople* par les Turcs, par S. Müller. L'auteur ne cite aucune des sources où il a puisé ; il a fait plutôt un discours sur cet événement qu'un récit conforme aux auteurs du temps. — *Le passage du Styx*, traduct. de Lucien, par l'éditeur — *Titus Pomponius Atticus*, envisagé comme citoyen, par Biewerts van Reesenia. — *De la République*, d'après Cicéron, par van Assen. L'auteur a puisé quelques principes dans l'ouvrage de Cicéron, mis au jour par l'abbé Mai.

T. VI. *Tacite considéré comme historien*, par M. van Hall. — *De l'influence de Pétrarque* sur la littérature classique, par M. van Walree. L'auteur cite beaucoup de passages des lettres du poète italien, pour faire voir le zèle et même l'ardeur avec laquelle Pétrarque cherchait et recueillait les manuscrits grecs et latins, et combien il animait ses contemporains à l'étude de la littérature classique. — *De l'influence de la domination anglaise dans l'Inde* et de la révolution française sur la littérature orientale, par M. Hamaker. Depuis que les Anglais règnent dans l'Inde, les Sociétés asiatiques de Calcutta, Bombay, Londres, les traductions entreprises par les Sociétés bibliques et les voyages des savans ont porté de grandes lumières dans cette littérature. L'expédition d'Égypte, et les efforts de Napoléon pour affaiblir la puissance anglaise en Asie, firent naître

de nouveaux moyens de secours pour les orientalistes. Déjà pendant la révolution, l'Ecole spéciale des langues orientales avait été créée par le zèle de Langlès ; plus tard on créa des chaires de samscrit et de chinois. M. Silvestre de Sacy produisit son excellente grammaire arabe. M. Hamaker termine son morceau par l'éloge de l'Ecole orientale de Paris. D-c.

~~~~~

## TABLE

### DES PRINCIPAUX ARTICLES DE CE NUMÉRO.

|                                                                                                                                                             |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Philologie, Ethnographie.</i>                                                                                                                            |     |
| Atlas ethnographique du globe ; A. Balbi. . . . .                                                                                                           | 249 |
| Catéchisme chrétien ( <i>en malais</i> ) ; Pécot. — Le livre des Psaumes ; l'abbé Danicourt. . . . .                                                        | 257 |
| <i>Analecta Arabica</i> , etc. ; Rosenmüller. . . . .                                                                                                       | 258 |
| Manuscrit de l'Iliade. — <i>Theognidis reliquiæ</i> ; Welcker. . . . .                                                                                      | 259 |
| <i>Bibliotheca romana classica</i> , etc. ; Jaeck. — <i>Observ. in quosdam locos M. F. Quintiliani</i> ; Frotscher. . . . .                                 | 260 |
| <i>A. Tibulli quæ supersunt opera</i> ; de Golbéry. . . . .                                                                                                 | 261 |
| Poésies populaires de la Lithuanie ; Rhésa. . . . .                                                                                                         | 262 |
| Chronique saxonne ; Scheller. — OEuvres de Laurent de Médicis. — Essai sur l'accentuation ; Duduit. — Dissertation sur la langue basque ; L'Écluse. . . . . | 263 |
| <i>Archæologie, Numismatique.</i>                                                                                                                           |     |
| Ruines de quelques temples anciens à Wone ( <i>Inde</i> ). . . . .                                                                                          | 264 |
| Observ. crit. sur le système hiéroglyphique de M. Champollion le jeune ; F. Ricardi feu Charles. . . . .                                                    | 266 |
| Voyage à Méroé ( <i>réclamation</i> ). — Antiq. égypt. au Musée de Munich ; Seiffarth. . . . .                                                              | 267 |
| <i>Inscriptiones græcæ vetustissimæ</i> ; Roche. — <i>Illustrazione dell' arco d'Augusto in Rimini</i> ; Brighenti. . . . .                                 | 269 |
| Brescia ; antiq. romaines, 270. — Lyon ; cheval en bronze. — Département méridion. ; antiquités. . . . .                                                    | 271 |
| Martres ; Fouilles d'antiquités, 272. — Antiq. de Bordeaux. . . . .                                                                                         | 274 |
| Restaurat. du théâtre antiq. d'Orange. . . . .                                                                                                              | Ib. |
| Antiq. observées à Dreux. — Fouilles d'antiq. à Dieppe. . . . .                                                                                             | 277 |
| Caractères runiques ; Surowiecki. . . . .                                                                                                                   | 279 |
| <i>Histoire.</i>                                                                                                                                            |     |
| Tableaux historiq. de l'Asie ; Klaproth. — <i>Abul Abbasi Amedis Vita</i> , etc. ; Taco Roorda. . . . .                                                     | 281 |
| Histoire de Mahomet. — Histoire des Samanides. . . . .                                                                                                      | 282 |
| Couquête du pays d'Asam ( <i>Inde</i> ). . . . .                                                                                                            | 283 |
| Apanages en Russie. . . . .                                                                                                                                 | 284 |
| Mémoire de M. de Falckenkiold. . . . .                                                                                                                      | 287 |
| Anciens châteaux forts d'Allemagne ; Gottschalk. . . . .                                                                                                    | 289 |
| Champ de bataille où Septime Sévère et Albin se disputèrent l'empire. — Statistique du départ. des Bouches-du-Rhône. . . . .                                | 292 |
| <i>Mélanges.</i>                                                                                                                                            |     |
| Magazin voor Wettenschappen kunsten en Letteren ; publié par N. G. Van Kampen. . . . .                                                                      | 301 |

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

### PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

292. VERZEICHNISS EINER PHILOGISCHEN HANDBIBLIOTHEK, etc. — Catalogue raisonné d'une bibliothèque philologique portative, à l'usage des classes supérieures des gymnases et lycées d'Allemagne. In-8°. de 32 pag. ; prix, 3 gr. Braunschweig, 1825 ; Lucius.
293. GRAMMATIK DES BIBLISCHEN UND TARGUMISCHEN CHALDAISMUS. — Grammaire chaldéenne destinée à expliquer la Bible et le Targoum ; par le Dr. WINER, professeur à Erlangen. In-8°. , VIII et 116 pag. ; prix, 16 gr. Leipzig, 1824 ; Hartmann.
294. VON DER FORM DER HEBRÄISCHEN POESIE, etc. — Sur la forme et le génie de la poésie hébraïque ; suivi d'un Traité sur la musique des Hébreux ; par J.-L. SAALSCHÜTZ (l'avant-propos de HAHN, profess. à Königsberg), avec des planches et de la musique. In-8°. , XVI et 385 pag. ; prix, 3 thlr. Königsberg, 1825 ; Unzer.
295. DAS BUCH HIÖB. — Le livre de Job, traduit en vers de l'hébreu, et expliqué par des notes philologiques ; par D.-Ludw.-Fried. MELSHEIMER. Petit in-8°. , de 271 p. ; prix, 1 thlr. 8 gr. Mannheim ; Schwan et Götz.
296. REMARQUES SUR LE CATALOGUE DES ÉTOILES ZODIACALES DE PTOLÉMÉE. — Dans la 3<sup>e</sup>. partie des Tables Manuelles astronomiques de Ptolémée avec les commentaires de Théon, publiée  
G. TOME VI.

par M. Halma, avec la traduction française, on trouve un catalogue intéressant des étoiles zodiacales des 1<sup>re</sup>., 2<sup>e</sup>., 3<sup>e</sup>. et 4<sup>e</sup>. grandeurs, renfermées entre le 10<sup>e</sup>. degré de latitude nord, et le 10<sup>e</sup>. de latitude sud. L'intérêt de la science et de la vérité exige qu'on s'exprime avec franchise sur cette partie de la publication de M. Halma.

L'éditeur, dans la page X de son introduction, dit textuellement : « Les catalogues des Grecs du Bas-Empire, tels que celui que l'on trouve dans le présent volume, ne peuvent donc plus avoir d'autre utilité que celle de vérifier le temps où ils ont été dressés, par la comparaison des lieux auxquels répondent les étoiles par rapport aux solstices et aux équinoxes, avec ceux où les tables anciennes les marquent dans les anciens temps. »

Il résulte de là, 1<sup>o</sup>. que l'éditeur regarde ce catalogue comme l'ouvrage des Grecs du Bas-Empire. Mais s'il avait consulté les plus anciens manuscrits de la Bibliothèque royale, il y aurait trouvé une instruction donnée par Théon pour l'usage de ce catalogue ; ce qui assure à Ptolémée la formation de ce même catalogue ; 2<sup>o</sup>. que l'éditeur n'a pas remarqué que ce catalogue ne diffère de celui de l'Almageste de Ptolémée, que par la suppression d'une constante de 122° 30' ; de sorte que l'étoile du cœur du lion, qui a quatre signes, 2° 30', ou 122° 30' dans l'Almageste, n'a plus que zéro de degré 0' de longitude dans ce catalogue des étoiles zodiacales, par la suppression de cette constante. Il en est de même pour les autres étoiles zodiacales ; et réciproquement, en restituant cette constante aux étoiles du catalogue zodiacal, on retrouve ces étoiles dans le catalogue de l'Almageste, et quelques-unes de plus.

On voit d'après cela qu'il est impossible de comparer ce catalogue d'étoiles zodiacales avec aucun catalogue antérieur ou postérieur, puisqu'il n'a aucune époque positive. La seule vraisemblable qu'il pourrait avoir, serait celle où *le cœur du lion* était au solstice d'été. Cette étoile ayant 4° 26' 26" 19" au commencement de 1756 (Conn. des Temps, 1788, pag. 313), l'excès sur 3 signes, ou 56° 26' 19" divisé par 50", (précession de Delambre), ferait remonter ce catalogue à 40 siècles et demi avant 1756, ou à 23 siècles avant l'ère chrétienne ; mais rien ne prouve qu'il appartienne à cette haute antiquité.

Venons maintenant aux manuscrits dont l'éditeur s'est servi

pour la publication qu'il en a faite. Le catalogue imprimé des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale indique 9 manuscrits des Scholies de Théon sur les Tables manuelles. On voit, par les pages V, VI et 57 de M. Halma, qu'il a connu 5 de ces manuscrits, dont 2 ne contiennent pas le catalogue des étoiles zodiacales. Mais il résulte de la note de la page 57, qu'il n'a fait usage que de 2 manuscrits, dont l'un est celui du n°. 2493, qui ne lui a pas paru le meilleur. Il ne nomme pas l'autre. Ce ne peut être que celui du n°. 2394 qu'il a dû regarder comme le plus parfait, puisqu'il contenait ce qui concernait la formation des éphémérides chez les anciens, et qui, pour ce motif, devait être son manuscrit principal. Il est fâcheux que ce manuscrit soit d'une époque fort peu ancienne, et qu'il soit la copie d'un autre manuscrit qui n'est pas lui-même bien ancien. En effet, dans la note en tête de ce manuscrit, qui rend compte de ce qu'il contient, nous lisons : *Is codex descriptus est ex exemplari sæculo 13<sup>mo</sup> exarato, quod in illustrissimi Valachi principis bibliotheca asservatur.*

Pour faire juger du degré d'exactitude du manuscrit ou des manuscrits adoptés par M. Halma comme types de sa publication, je vais prendre quelques étoiles de la constellation du lion, d'après son catalogue imprimé.

La cinquième étoile, à commencer par *le cœur du lion*, p. 44, est celle qu'il appelle dans sa traduction *la brillante de la fesse du lion* : il lui donne 8° 50' de longitude, et 9° 20' de latitude d'après son original. Si nous ajoutons à la longitude, la constante retranchée 122° 30', ou 4, 22° 30', nous aurons 4° 11° 20' pour la longitude. Mais l'étoile de l'Almageste ayant la même désignation et la même latitude boréale, a 4° 16° 20'. Donc le manuscrit de M. Halma est en erreur de 5° pour la longitude. Il est aussi en erreur pour la grandeur de l'étoile, car il la fait de 4<sup>e</sup> grandeur ; ce qui est contredit par le mot *brillante* ; l'Almageste la fait de 3<sup>e</sup>. grandeur.

Prenons le commencement de la constellation du lion dans les pages 56, 57 et 58 de l'imprimé de M. Halma, nous trouverons qu'il a commis deux fois dans sa traduction l'erreur de 10 degrés par rapport aux deux premières étoiles du lion de la page 57, comparées au texte grec de la page 56 ; mais ces erreurs de copie ne forment pas l'objet principal de nos remarques.



La 1<sup>re</sup>. étoile de la page 58 est ainsi désignée : « *La suivante de celles du bout de la serre méridionale du cancer, longitude*

344° 0', latit. bor. 5° 30' gr. 4";

Ajoutant. . . . . 122° 30', constante retranchée,

on aura pour longitude. . 466° 30', ou 3<sup>s</sup> 15° 30'.

Par sa désignation et sa latitude, cette étoile est la 2<sup>e</sup>. des infirmes du cancer de l'Almageste; et sa longitude y est de 3<sup>s</sup> 21° 10'. L'erreur de l'original de M. Halma est de 4° 40'.

L'avant-dernière étoile du lion de la p. 58 de M. Halma est ainsi désignée :

*L'australe des 3 dans le col du lion ;*

*Longitude 354° 10', lat. bor. 4° 30' gr. 3<sup>e</sup>.*

Ajoutant. . . . . 122° 30', constante retranchée ;

on aura pour longitude . 476° 40', ou 3<sup>s</sup> 26° 40'.

Mais, pour sa désignation et sa latitude, cette étoile est la 7<sup>e</sup>. du lion de l'Almageste, sa longitude y est marquée 4<sup>s</sup> 0° 40'. Erreur de l'original de M. Halma 4° 00'.

Si l'on fait d'autres essais sur les étoiles des onze autres constellations du catalogue de M. Halma, on y trouvera aussi des erreurs analogues, et l'on sera convaincu que M. Halma ne peut faire mieux que de donner une deuxième édition de ce catalogue, d'après la totalité des manuscrits de la Bibliothèque royale, en ayant continuellement sous les yeux le grand catalogue de l'Almageste, dont le catalogue des étoiles zodiacales est un extrait, mais avec quelques étoiles nouvelles, ce qui le rend important, outre les variantes qu'il offre. **MARCOS.**

297. LETTRE A M. LE DUC DE BLACAS D'AULPS SUR LE NOUVEAU SYSTÈME HYÉROGLYPHIQUE DE MM. SPOHN ET SEYFFARTH ; par M. CHAMPOL-LION LE JEUNE (1).

Monsieur le Duc, les deux ouvrages publiés par M. Seyffarth sur les écritures égyptiennes, et notamment ses *Rudimenta hieroglyphices*, sont venus à ma connaissance depuis plusieurs mois : leur examen attentif me convainquit bientôt

---

(1) Cette lettre vient d'être publiée à Florence chez Piatti ; l'édition originale n'étant pas parvenue en France, nous reproduisons ici le texte même, relatif à une discussion d'un haut intérêt pour le monde savant. (N. du R.)

que M. Seyffarth, ou M. Spohn, dont ce jeune savant a adopté, étendu et propagé les doctrines, s'abandonnant à des illusions que l'étude des monumens originaux pouvait seule dissiper, avait conçu, pour l'interprétation des textes égyptiens, un système tout-à-fait arbitraire, et qui, comme celui de Kircher, ne reposait sur aucune série de faits positifs et n'était fondé que sur des assertions ou des manières de voir purement personnelles. Je voulais laisser aux savans qui, par leurs études préalables, sont les juges naturels en cette matière, le soin de peser la valeur réelle de cette nouvelle méthode, et de décider si le nouveau système l'emportait en clarté, en certitude et en évidence sur celui que j'ai proposé moi-même; je me suis donc abstenu jusqu'ici de rendre publique mon opinion à ce sujet: j'espérais surtout que les érudits, et le grand nombre des personnes qui ne s'occupent qu'occasionnellement de cette branche d'archéologie; sauraient bientôt ce qu'on devait attendre du système de MM. Spohn et Seyffarth, en apprenant que ces deux savans ayant publié *la lecture* et *la traduction* d'un manuscrit égyptien du cabinet de Paris, le texte grec *de ce même manuscrit*, découvert à Londres par M. le Dr. Young, ne confirme sur *aucun* point la version des deux savans allemands; circonstance qui démontre évidemment la fausseté des principes fondamentaux de leur méthode. Mais ce fait, facile à vérifier, puisque le texte égyptien et le texte grec de ce manuscrit sont également publiés (1), ne paraît point avoir produit toute l'impression qu'on devait en attendre. Beaucoup de personnes, qui du reste ne connaissent bien à fond ni le système de M. Seyffarth, ni le mien, mais qui savent cependant que toutes les inscriptions bilingues, c'est-à-dire, toutes les inscriptions égyptiennes accompagnées de leur traduction grecque et rapportées d'Égypte depuis ces quatre dernières années, confirment pleinement mon système, publié avant leur découverte, et contredisent expressément le système de M. Seyffarth, qui ne leur est applicable dans aucune de leurs parties; beaucoup de personnes, dis-je, affectent néanmoins encore de rester dans un doute soi-disant philosophique entre les deux méthodes. D'autres enfin, ce qui est plus commode mais bien

---

(1) Dans la collection publiée à Londres sous le titre *Hieroglyphics*, pl. 31, 32, 34.

plus funeste pour la science, ne se donnant pas la peine d'examiner si la vérité ne se trouverait point de l'un ou de l'autre côté, affirment vaguement que nous ne savons encore rien de positif relativement au système graphique des Égyptiens.

C'est dans un tel état des choses que vous désirez, Monsieur le Duc, apprendre de moi-même quels sont les points principaux sur lesquels mon système diffère de celui que viennent de produire MM. Spohn et Seyffarth, et connaître mon opinion motivée sur les bases de ce dernier. Jaloux de jeter quelque lumière sur une discussion archéologique dont Votre Excellence sait apprécier toute l'importance, discussion qu'il est à souhaiter de voir promptement terminée, dans le seul intérêt des progrès de la science, je m'efforcerai de réduire la question à ses véritables termes, en exposant, comparativement et avec brièveté, la base des deux systèmes.

L'ouvrage publié sous le titre de *Précis du système hiéroglyphique* contient toute ma doctrine sur le système graphique égyptien. Il ne renferme, je crois, aucune assertion qui ne soit démontrée et appuyée par la citation d'un très-grand nombre de faits tirés des monumens originaux, et qu'il dépend de chacun de vérifier.

Les *Rudimenta hiéroglyphiques* de M. Seyffarth consistent, au contraire, en trente-sept paragraphes renfermant une brève énonciation des bases fondamentales de son système, sans que l'auteur ait jugé à propos d'y joindre les citations d'autorités anciennes ou des faits monumentaux, desquels il aurait déduit ses principes.

J'ai donc procédé par déduction des faits matériels, et le savant allemand a construit son système à *priori*, méthode qu'aucun genre d'étude solide ne saurait admettre. Ayant suivi dans nos recherches deux modes d'investigation si différens, il est naturel que nos résultats n'aient presque rien de commun entre eux.

Le premier fruit de mes recherches fut de reconnaître dans les inscriptions hiéroglyphiques, en prenant pour point de départ de mes opérations, le monument bilingue de Rosette, l'emploi simultané de trois espèces de caractères :

- 1<sup>o</sup>. Des *caractères figuratifs*, ou représentant les formes de l'objet qu'ils expriment;
- 2<sup>o</sup>. Des *caractères symboliques*;

3°. Des caractères phonétiques, ou représentant des sons.

Les anciens auteurs grecs et particulièrement Clément d'Alexandrie (Strom., liv. V, § 4), celui de tous qui a donné le détail le plus circonstancié sur le système des écritures égyptiennes, nous apprennent en effet que l'écriture hiéroglyphique procédait de trois manières.

1°. Par le moyen des lettres, c'est-à-dire par l'expression des mots, διὰ τῶν πρώτων στοιχείων = ce sont les caractères phonétiques de mon système.

2°. Par l'imitation même de l'objet à exprimer, κατὰ μίμησιν = ce sont les caractères figuratifs de mon système.

3°. Tropiquement par symboles et énigmes, τροπικῶς κατὰ τινας αἰνίγμους = ce sont les caractères symboliques de mon système.

Mes premiers résultats généraux, obtenus par le seul examen comparatif des monumens, sont donc parfaitement d'accord avec ce que l'antiquité classique nous a unanimement transmis sur cette matière.

Le système de M. Seyffarth est au contraire sur ce point fondamental, en opposition directe soit avec les monumens, soit avec les auteurs.

1°. Le savant allemand n'admet point, en effet, des caractères figuratifs dans les textes hiéroglyphiques (*Rudim. hieroglyph.* § 35, note 107); mais en récusant sans motif l'assertion des anciens auteurs à cet égard, comment n'a-t-il point reconnu l'existence réelle de ces caractères sur les monumens qu'il a pu étudier? La copie qu'il possédait de l'inscription hiéroglyphique de Rosette (inscription sur laquelle il assure avoir fondé son système) était donc bien inexacte, puisqu'il n'a point aperçu les caractères FIGURATIFS : *froment* (ligne 4), *temple* (lignes 4, 9, 11, etc.), *enfant* (ligne 5), *prêtre* et *prêtres* (ligne 5, 12, deux fois, et 13), *image* (ligne 6), *images* (ligne 7), *statue* (ligne 8 deux fois), *chapelle* (ligne 8 trois fois, ligne 9 deux fois), *aspic* (ligne 9), *pschent* (ligne 9 deux fois), *tétragone* (ligne 9), *phylactère* (ligne 9), *homme* (ligne 13), et *stèle* (ligne 14); caractères-images qui se présentent dans les parties du texte hiéroglyphique correspondantes à celles du texte grec où sont précisément mentionnés des objets semblables. J'ajoute à ces faits décisifs qu'il n'est point de manuscrits, qu'il n'est point un seul parmi les milliers de bas-



reliefs égyptiens existant en Europe ou ailleurs, dans les légendes hiéroglyphiques desquels il ne soit facile de montrer des caractères *figuratifs* en abondance; ce genre de caractères existe donc dans l'écriture hiéroglyphique, quoique MM. Spohn et Seyffarth ne les y aient point remarqués.

2<sup>o</sup>. Ces savans ne reconnaissent point non plus l'existence des caractères *symboliques*, *énigmatiques* ou *tropiques* dans les textes hiéroglyphiques. J'avoue que, sur ce point, je n'ai pu me défendre d'un profond étonnement en voyant contredire d'une manière formelle et sans aucune espèce de preuve, un fait que toute l'antiquité classique s'est accordée à attester, et que confirme l'étude même la plus superficielle des monumens égyptiens : Diodore de Sicile, Plutarque, Clément d'Alexandrie, Eusèbe, Porphyre, Jamblique, Ammien Marcellin, et une foule d'autres auteurs, parlent non-seulement des *caractères symboliques* de l'écriture égyptienne, mais en citent même un très-grand nombre dont ils donnent l'explication, et que nous retrouvons sur les monumens originaux avec une valeur évidemment analogue. De plus nous possédons, dans l'ouvrage d'Horapolon, la traduction même d'un livre écrit par un ancien Égyptien, dans le but formel d'expliquer une très-longue série de caractères *symboliques* appartenant à l'écriture hiéroglyphique égyptienne. Est-il permis de balancer un seul instant? D'un côté, les auteurs classiques et les monumens qui affirment et démontrent l'existence des signes *symboliques* dans l'écriture sacrée des Égyptiens; de l'autre MM. Spohn et Seyffarth, qui prétendent nier systématiquement l'existence de cet ordre de caractères sans produire le moindre fait à l'appui d'une telle assertion. Je m'étonnerai enfin que M. Seyffarth n'ait point vu, dans l'inscription de Rosette, les mots du texte grec *or*, *argent*, *biens*, *bon*, *puissance*, *nom*, *Égypte*, *Panègyrie*, *Dieu*, *vie*, *vivant*, *jour*, *mois*, *année*, *écriture*, etc., etc.; rendus dans les parties correspondantes du texte hiéroglyphique par des caractères isolés et bien évidemment *symboliques*.

3<sup>o</sup>. Suivant les mêmes savans l'écriture hiéroglyphique se compose uniquement de *caractères-lettres*, c'est-à-dire, de signes qui, pris individuellement, représentent un son; tout hiéroglyphe *est phonétique* selon MM. Spohn et Seyffarth, qui ne voient qu'une écriture *toute alphabétique* dans l'ancienne écriture sacrée des Égyptiens. Cette opinion est à la fois con-

traire, comme on vient de le voir, et aux monumens et aux auteurs qui s'accordent à signaler, dans l'écriture hiéroglyphique égyptienne, trois sortes de caractères, les uns *figuratifs*, les autres *symboliques*, d'autres enfin *phonétiques*.

J'ose me flatter d'avoir *démontré*, le premier, l'existence d'un certain nombre de caractères *phonétiques* dans le système hiéroglyphique égyptien; mais je me suis bien gardé de trop généraliser ma découverte; j'en ai restreint l'application dans les limites que les monumens tracent eux-mêmes. Mon alphabet, publié depuis plus de quatre ans, a reçu et reçoit tous les jours de nouvelles confirmations, soit par les inscriptions bilingues que l'on découvre en Égypte, soit par les heureuses applications que vient d'en faire aux grands monumens de l'Égypte M. H. Salt consul général de S. M. Britannique au Caire, lequel, avant cette expérience, qu'il a eu la noble sincérité de rendre publique (1), s'était absolument prononcé contre mon système. Le succès de mes recherches est dû entièrement à la loi que je me suis faite en poursuivant des études aussi semées d'illusions, de ne marcher qu'avec des *faits matériels*, d'établir sur eux mes convictions et de les exposer ensuite clairement pour convaincre les autres. Ainsi, par exemple, mon alphabet est fondé sur la comparaison des noms propres *Ptolémée* et *Cleopâtre* écrits en hiéroglyphes, noms propres qui sont sans aucun doute ceux de ces deux personnages, ainsi que le démontraient préalablement les trois textes de l'inscription de Rosette et l'inscription grecque gravée sur la base de l'obélisque égyptien de Philæ. Au moyen des lettres hiéroglyphiques dont ces deux noms me donnaient la valeur certaine, j'ai eu la facilité de retrouver sur les monumens les noms hiéroglyphiques de tous les rois grecs et de toutes les reines grecques d'Égypte, ainsi que les légendes variées de quatorze empereurs romains; c'est par le moyen de ces noms, qui se contrôlent les uns par les autres, que j'ai complété avec pleine certitude mon alphabet hiéroglyphique. Il ne compte au plus que 120 caractères véritablement distincts de forme. Mon alphabet repose enfin sur une base solide, puisque il est

---

(1) *Essay on Dr. Young and M. Champollion's phonetic system of hieroglyphics.* In-8. Londres, 1826, Valpy.

possible de démontrer rigoureusement ( et je l'ai fait ) la valeur de chacun des élémens qui le composent (1).

Quoique le système de M. Seyffarth n'admette, dans les écritures égyptiennes, que des signes purement *alphabétiques*, l'on chercherait vainement dans ses ouvrages d'après quelles données, d'après quel fait démonstratif il offre à notre croyance, ( et l'expression n'est point forcée ) un immense tableau renfermant l'alphabet d'un peuple, composé, à son avis ( *Rud. Hieroglyph.*, pag. 17 ), de 6000 caractères !! Ce nombre paraîtra du reste fort raisonnable si nous considérons que M. Spohn a voulu démontrer par une formule algébrique la possibilité que le total des lettres alphabétiques égyptiennes, tant hiéroglyphiques que hiératiques, s'élevât à 675,000 !! ( *Idem*, pag. 18 note 44. )... Heureusement qu'une formule algébrique ne suffit pas, en matière de bonne érudition, pour établir en point de fait une assertion contraire au bon sens. Mais il ne s'agit ici, seulement, que des 6000 caractères alphabétiques de M. Seyffarth.

Je répéterai à cette occasion ce que j'ai dit ailleurs : le nombre très-considérable de monumens égyptiens originaux que j'ai été à même d'étudier, depuis quinze ans, dans les Musées ou les collections de la France et de l'Italie, ne m'ont fourni tout au plus que *huit à neuf cents* caractères hiéroglyphiques véritablement distincts de forme. On se demandera donc,

---

(1) M. Seyffarth voulant en peu de lignes ( page 8 et note 10 de son ouvrage ) mettre en évidence l'incertitude, ou plutôt le peu de fondement de mon alphabet hiéroglyphique, se contente, pour toute démonstration, de faire remarquer que dans le nom propre de *Cléopâtre* je donne au caractère semblable à une *feuille* ou *plume* la valeur E; tandis que je donne, dit-il, à ce même signe la valeur T dans le mot ALEKSANTROS ( Alexandre ) : cela peut en effet paraître vrai en s'en rapportant à la gravure de ces deux noms propres donnée dans la planche I, n<sup>o</sup>. 28 de M. Seyffarth; mais en croyant copier exactement le nom hiéroglyphique d'*Alexandre* tel qu'il est dans ma *Lettre à M. Dacier* ou dans mon *Précis du système hiéroglyphique*, le savant allemand a omis, par inadvertance, le signe qui figure une *main*, le seul caractère auquel, dans ce nom propre, j'aie attribué la valeur T. L'objection tombe donc d'elle-même, et si M. Seyffarth eût voulu recourir tout simplement à mes alphabets hiéroglyphiques publiés dans les deux ouvrages précités, il se serait convaincu que je n'ai jamais donné à *la feuille* la valeur d'un T.

comment il a pu arriver que MM. Spohn et Seyffarth, qui ne connaissaient ni les collections de France ni celles d'Italie, et probablement, fort peu d'entre celles que renferme l'Allemagne, se soient exagéré à ce point le nombre des signes de l'écriture égyptienne. On conçoit tout aussi difficilement comment M. Seyffarth peut nous présenter à la fin de son ouvrage une si énorme série de prétendus caractères alphahétiques égyptiens. Il est possible que ce tableau colossal ait prévenu beaucoup de personnes en faveur du nouveau système; j'avoue que c'est un chef-d'œuvre de patience, mais à coup sûr ce n'en est pas un d'exactitude ni de fidélité; je ne crains point de dire en effet : 1°. que les trois quarts, au moins, des signes gravés et *expliqués* dans ce tableau, n'ont jamais existé en réalité sur aucun monument égyptien original; 2°. que les monumens originaux offrent habituellement, une très-grand nombre de signes qu'on chercherait vainement dans l'immense *alphabet* de M. Seyffarth.

Mais tout ceci s'explique aisément : les deux savans allemands ont eu le malheur de travailler au déchiffrement des écritures égyptiennes, non d'après des *textes originaux* inscrits sur des stèles, des momies, des bas-reliefs, des papyrus, etc., etc., mais seulement d'après des *dessins* et des *gravures* d'inscriptions exécutés en Europe par des artistes qui, pour la plupart, n'exprimaient point ce qui se trouvait réellement sur les originaux qu'ils voulaient copier, mais seulement ce que leurs yeux inhabiles croyaient y apercevoir. De là ce nombre si extraordinaire de prétendus signes hiéroglyphiques qui ne sont au fond que des erreurs ou des créations involontaires des dessinateurs et des graveurs modernes. Il y a même plus : M. Seyffarth respectant jusques au moindre petit trait des caractères reproduits sur ces *gravures*, en a pris occasion d'y reconnaître ou un *nouveau* signe ou une *décomposition* de signes, soit des *marques* d'un changement de valeur qu'il a nommées *lignes diacritiques* (*idem*, § 9, pag. 17), soit enfin de simples ornemens, car ce savant reconnaît des lettres *ornées* (*idem*, pag. 18) même dans l'écriture démotique, dont le nombre des signes se trouve presque décuplé à l'aide de ces variations ou distinctions tout-à-fait imaginaires.

Il me paraît donc évident qu'un système établi sur des bases aussi ruineuses ne pouvait conduire qu'à des résultats contrai-



res au vrai, et, sinon nuisibles, du moins inutiles pour la science. La fâcheuse expérience qui a été faite de ce système par ces auteurs eux-mêmes, sur le manuscrit égyptien de Paris, dont ils ignoraient qu'il existât une traduction grecque, nous donne la juste mesure de la confiance que nous devons accorder à toutes les autres traductions tentées au moyen de cette même méthode.

Le système de MM. Spohn et Seyffarth qui, comme on a pu le voir, est en opposition formelle avec l'autorité historique, et qui est pour ainsi dire étranger aux monumens égyptiens, puisqu'il expliquerait un nombre très-considérable de signes que ces monumens n'ont jamais présentés, se trouve outre cela en contradiction avec la marche naturelle des choses dans tous les lieux et dans tous les temps.

Est-il croyable en effet qu'un peuple ait pu consentir à faire usage d'un *système alphabétique* composé de 6,000 lettres? Conçoit-on qu'un enfant dût classer dans sa mémoire plus de 200 signes arbitraires, avant que de pouvoir peindre, commodément *un seul* des 25 sons ou articulations de sa langue parlée?

Malheureusement M. Seyffarth pousse encore plus loin l'in vraisemblance, puisque, non content de l'énorme alphabet de 6000 caractères, il est réduit, pour mettre un certain accord dans ce qu'il nomme ses transcriptions des textes égyptiens, à supposer encore *qu'aucun signe, parmi ces milliers de caractères, n'avait une valeur fixe*, mais que chacun était susceptible d'exprimer *deux, quatre*, et jusques à *six lettres différentes* (*idem*, § 15, pag. 23 et 24). Quel dédale sans fin!... Quel labyrinthe inextricable!... La lecture d'un texte écrit suivant cette méthode n'aurait pu être qu'une divination continuelle. Un système appuyé sur de telles suppositions est condamné d'avance par le fait de l'impossibilité absolue de son existence.

Toutefois, consentons à croire possible ce qui ne l'est point; admettons avec l'auteur les principes fondamentaux de son système, et voyons ce que produira son application aux textes égyptiens.

Si le système de M. Seyffarth est fondé en raison, la transcription d'un texte hiéroglyphique au moyen du nouvel alphabet, doit produire nécessairement (puisque tout est alphabétique selon ce savant) des mots, des phrases et des périodes

propres à la langue égyptienne et disposés suivant les règles grammaticales de cette langue.

Or, il est démontré que la plus grande partie des mots de l'ancienne langue égyptienne sont conservés dans la langue nommée *Copte*, laquelle n'est que l'ancienne langue égyptienne écrite avec des lettres grecques et entremêlée d'un certain nombre de mots grecs, introduits par la fréquentation mutuelle des deux peuples, mais soumis aux règles de la grammaire égyptienne. La lecture des textes égyptiens d'après la méthode du savant allemand, si elle est la véritable, doit donc produire des mots et des phrases, si non absolument identiques, du moins infiniment rapprochés de la langue Copte.

Mais c'est ce qui n'arrive point. Si les savans qui ont une véritable connaissance de la langue copte examinent les transcriptions de M. Seyffarth, ils s'apercevront, dès la lecture de la première ligne, qu'il n'y a dans tout cela, ni syntaxe égyptienne, ni formes grammaticales égyptiennes, ni mots égyptiens, à moins qu'ils ne consentent à considérer, par exemple, les mots *ho*, *noo*, *oui*, *qalou*, *nocococ*, *oucha*, *thebich*, etc., etc., etc., que M. Seyffarth a cru lire dans les textes égyptiens, comme *identiques* avec les mots véritablement coptes *ahi* (la vie), *nouté* (Dieu), *ouôh* (ajouter), *schlil* (sacrifice), *nischeoui* (les autels), *ouèb* (prêtre), *ouoteb* (libation), que le savant allemand cite pour justifier sa traduction. On verra enfin que ce n'est même qu'à force de suppositions et de changemens arbitraires de valeur dans les caractères, que M. Seyffarth parvient à produire péniblement de tels mots, qui n'appartiennent à aucune langue connue et dont cependant il nous donne la signification.

Les personnes qui sachant le copte ont fait de mon système un étude raisonnée, remarqueront, au contraire, que dans mes divers ouvrages, l'application de mon alphabet formé de signes dont la valeur est à la fois fixe et démontrée par des faits palpables, étant faite *aux parties des textes hiéroglyphiques où se trouvent des caractères de son*, on obtient toujours des mots parfaitement identiques aux mots coptes que le sens général de l'inscription exige à cette même place. C'est ainsi que dans mon *Précis* du système graphique égyptien j'ai constaté, dans les textes hiéroglyphiques, l'existence de la plupart des

monosyllabes ou des dissyllabes qui, dans le copte, expriment les modifications grammaticales, ainsi que celle d'une foule de mots tels que *noms, pronoms, verbes, adjectifs, prépositions* et *conjonctions* qui se retrouvent dans le copte : j'ai lu, de plus, sur les monumens, les noms de la plupart des dieux égyptiens, tels que les anciens Grecs nous les ont conservés, noms propres toujours écrits hiéroglyphiquement d'une manière fixe et invariable, au point que je ne me suis jamais vu dans la nécessité de supposer, comme a dû forcément le faire M. Seyffarth, que le nom d'Osiris, par exemple, se trouvait, dans un seul et même texte de sept petites colonnes, écrit de cinq manières différentes, savoir : *Osaraz, Osr, Osâr, Otzar*, et enfin *Osâiraz* (1).

Telles sont les différences fondamentales qui distinguent le système de M. Seyffarth, de celui que j'ai proposé moi-même antérieurement. Mon travail est étayé sur des faits matériels; celui du savant allemand ne repose que sur une suite de suppositions. Aussi les résultats déjà obtenus des nombreuses applications de mon système ont-ils déjà enrichi l'histoire de plusieurs siècles de certitudes, en même temps qu'ils éclairent chaque jour davantage le système religieux de l'ancienne Égypte, conception immense qui renferme la source originale d'une très-grande partie des croyances religieuses et des systèmes philosophiques adoptés par les anciennes nations de l'Occident. C'est par de tels fruits que j'ai la satisfaction de voir légitimer les encouragemens que l'un des premiers corps littéraires de l'Europe a donnés à mes travaux, et le jugement

---

(1) *Rudim. hier.* Specimen 1, p. 47 et suiv. M. Seyffarth a pris pour le nom d'*Osiris* un groupe qui exprime un simple titre ordinairement placé après les noms propres des individus de tout sexe et de tout âge, comme on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur une stèle funéraire quelconque. Au reste le savant allemand assure (voyez son petit glossaire) avoir trouvé le nom d'*Osiris* écrit de 21 manières différentes. Quant au nom véritable d'*Osiris* formé hiéroglyphiquement de l'*œil*, du *trône* et du caractère d'espèce *Dieu*, M. Seyffarth en fait le mot *Kma*, c'est-à-dire l'*Égypte*, et je demanderai à cette occasion pourquoi ce nom prétendu de l'*Égypte* ne paraît point dans le texte hiéroglyphique de l'inscription de Rosette, quoique le mot *Égypte* se trouve répété dans le texte grec un très-grand nombre de fois. Cela ne prouverait-il point que le savant allemand se méprend sur la valeur de ce groupe comme sur celle de tant d'autres?

approbateur qu'en ont publiquement porté des hommes dont le monde savant respecte les décisions à de si justes titres. C'est ainsi que je suis heureux de pouvoir justifier, en partie, l'actif et constant intérêt que Votre Excellence n'a cessé de montrer pour le succès et l'avancement des études égyptiennes.

Je me plais à espérer que sur cette rapide exposition de faits, les érudits qui les ignoraient ou qui ne s'étaient point rendu compte de leur ensemble, pourront maintenant, après la vérification préalable de ces faits, se prononcer avec connaissance de cause sur le système de M. Seyffarth et sur le mien. Ils auront à choisir entre un système en opposition avec les autorités classiques, en contradiction avec les monumens, et dont toutes les inscriptions bilingues démontrent le peu de fondement ou l'entière impuissance ;

Et une méthode en concordance parfaite avec les auteurs anciens, fondée sur les monumens originaux, et qui enfin a été pleinement confirmée, 1<sup>o</sup>. par les inscriptions hiéroglyphiques et grecques de quatre momies égyptiennes existant à Londres, à Paris et à Turin ;

2<sup>o</sup>. Par plusieurs papyrus bilingues des collections de Paris, de Turin et de Londres ;

3<sup>o</sup>. Par plusieurs stèles bilingues de la collection Salt ;

4<sup>o</sup>. Enfin, par les inscriptions dédicatoires grecques et hiéroglyphiques de plusieurs temples de l'Égypte, copiées sur les lieux par M. Wilkinson et dont je dois la communication à l'amitié de M. le chevalier Gell.

Je vous prie, M. le duc, d'agréer la nouvelle assurance du respectueux dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, de votre excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur,

J.-F. CHAMPOLLION LE JEUNE.

Naples, le 7 septembre 1826.

298. LITTÉRATURE ORIENTALE. NOTICES. — L'Édition de l'histoire des Tatars, d'Aboulgazi, est enfin terminée à Saint-Petersbourg. La bibliothèque du Roi, à Paris, vient de s'enrichir d'un fort beau manuscrit de ce même ouvrage ; c'est un in-4<sup>o</sup>. de 200 pages environ, copié à Kazan. On a fait depuis peu plusieurs autres acquisitions d'ouvrages orientaux, pour le cabinet des manuscrits de la même bibliothèque. On doit



particulièrement remarquer les parties qui manquaient dans la grande histoire universelle de Mirkhond en persan ; un dictionnaire universel japonais et chinois ; un recueil complet des lois de la Géorgie, compilé par ordre du roi Vakhtank, manuscrit in-folio de 500 pages environ ; les traductions arméniennes de plusieurs ouvrages du philosophe juif Philon, qui n'existent plus en grec ; un recueil des poésies de Nersés Klaietsi, le plus illustre des poètes arméniens ; enfin une histoire de l'Arménie en vers, composée au treizième siècle par Vahram, autre poète fort estimé. (*Journ. asiat.* ; mai 1826, p. 320.)

299. REVISION DER VON DEN NEUEREN DEUTSCHEN PHILOLOGEN AUFGESTELLTEN ODER VERTHEIDIGTEN LEHRE VON DER AUSSPRACHE DES ALTGRIECHISCHEN. — Révision de la théorie que les philologues allemands de ces derniers temps ont établie ou défendue, relativement à la prononciation de l'ancien grec ; par le D<sup>r</sup>. BLOCH. Prix, 1 rthlr. 16 gr. Altona et Leipzig, 1826 ; Hamerich. (*Jena. allg. liter. Zeitung* ; 1826, supplém. n<sup>o</sup>. 49, pag. 1.)

Quoique les savans se soient occupés depuis trois siècles de la prononciation de l'ancien grec, c'est aux temps modernes qu'appartient principalement l'honneur d'avoir produit les résultats les plus satisfaisans. En effet, ce sont des savans de nos jours qui ont cherché les premiers à bien comprendre ce que dit Horace : *Gravis musa dedit ore rotundo loqui*, ou bien ce que dit Quintilien : *Attice dicere optime est dicere*. On avait rejeté la prononciation d'*Érasme* et établi un nouveau système, en restituant en partie la prononciation de *Reuchlin*. M. Bloch suit également en partie le système de ce dernier. Il dit que la prononciation de la langue grecque moderne date de mille à deux mille ans, et qu'il est par conséquent très-probable qu'elle fut la même dans les temps antérieurs, qui n'offrent que peu de notions historiques sous ce rapport. Si l'on soutient, continue-t-il, que la langue moderne a beaucoup dégénéré de l'ancienne, il suffira d'observer que cette dégénération ne consiste que dans l'altération des terminaisons, dans la naturalisation de mots étrangers, et dans l'omission de différentes syllabes.

300. GRAMMATICA COMPITA DELLA LINGUA GRECA. — Grammaire complète de la langue grecque ; par Aug. MATHIÆ, docteur en philosophie ; traduit conjointement avec Amed. PEYRON, professeur de langues orientales. In-8°. , vol. II. Turin, 1825 ; imprim. royale.

301. THE GREEK READER. — Le lecteur grec ; par Fred. JACOBS, prof. du gymnase de Gotha et éditeur de l'*Anthologie*. 7<sup>e</sup>. édition allemande, adaptée à la traduction de la grammaire grecque de Buttman. 346 pag. Boston, 1823 ; Everett.

302. WOERTERBUCH ZU HOMERS ODYSSEE. — Dictionnaire de l'Odysée d'Homère, pour ceux qui commencent la lecture de ce poète. In-8°. de 229 pag. Königsberg, 1822 ; Unzer.

303. CORPUS SCRIPTORUM EROTICORUM GRÆCORUM, etc. — Collection d'auteurs érotiques grecs, publiée par F. PASSOW. T. I, in-8°. (PARTHENIUS) Leipzig.

304. ORPHEUS, poëtarum græcorum antiquissimus ; par BODE. In-4°. de 185 p. Gœttingue, 1824 ; Dietrich.

305. INTRODUCTION TO THE SECOND EDITION OF THE TRANSLATION OF THE MYSTICAL HYMNS OF ORPHEUS. — Introduction à la 2<sup>e</sup>. édition de la traduction des Hymnes mystiques d'Orphée ; par F. TAYLOR. In-12. Londres, 1824. (*Classical Journ.* ; juin 1824, pag. 322. )

L'auteur s'attache, dans cette introduction, à développer hypothétiquement la théologie d'Orphée.

306. EURIPIDES, curante Jo.-Fr. BOISSONADE. T. V, in-32 de 7 f.  $\frac{9}{16}$  : prix, 5 fr. Paris, 1826 ; Lefèvre.

307. ARISTOPHANES, curante Jo.-Fr. BOISSONADE. T. I, in-32 de 5 f.  $\frac{1}{2}$  ; prix 5 fr. Paris, 1826 ; Lefèvre.

308. ARATI PHÆNOMENA ET DIOSEMEIA cum annotatione critica ; edidit Ph. BUTTMANNUS. In-8°. de VIII et 77 pag., prix, 12 gr. Berlin, 1826. (*Allg. Repertorium* ; 1826, n°. 4, pag. 273. )

L'éditeur n'a eu d'autre but que d'offrir le texte rectifié, en exposant, dans des notes, les motifs des changemens qu'il a

jugé utile de faire. Il a, non-seulement mis à profit le *Syn-  
tagma Arateorum* de Grotius (Leipz. 1600, in-4°.), l'édition de  
Buhle (Leipz., 1793, II, in-8°.), celle de Matthea (Francfort,  
1817), et celle de Voss (Heidelberg, 1824), ainsi que les  
scholies, les ouvrages astron. d'Hipparque et Achilles Tatius, les  
traductions de Cicéron, Germanicus et Avienus, mais aussi la  
riche collection de variantes que le professeur Becker a recueil-  
lies dans 13 manuscrits. L. D. L.

309. UEBER DAS ZEITALTER LYCOPHRONS DES DUNKELN. — Sur l'épo-  
que à laquelle vécut l'obscur Lycophron; par B.-G. NIEBUHR.  
In-8°. Bonn, 1826.

Il est généralement admis que l'auteur de l'*Alexandra* est  
Lycophron le tragique; et comme celui-ci vivait à la cour  
de Ptolomée Philadelphie, il faut bien aussi que le poète que  
l'on confond avec lui, soit de cette époque. M. Niebuhr vient  
aujourd'hui renverser cette vieille opinion; comme ses argu-  
mens nous ont paru concluans, nous allons en indiquer la sub-  
stance. Tzetzes s'est fort légèrement moqué du vieux scholiaste  
auquel il devait tout ce qu'il y a de bon dans son livre. Ce  
vieux scholiaste déjà parlait d'un autre Lycophron que le tra-  
gique, et le donnait pour auteur à ce monstre de poésie et de  
grammaire qui était aussi inintelligible pour les anciens que  
pour nous. Tzetzes a mal compris le scholiaste et a condamné  
ses raisons sans les faire bien connaître à ses lecteurs. Quoi  
qu'il en soit, il y a dans l'*Alexandra* beaucoup de choses qui ne  
peuvent être attribuées à un poète de la cour de Philadelphie.  
Aurait-il dit, par exemple, en parlant des descendans d'Énée :

Γῆς καὶ θαλάσσης σκῆπτρα καὶ μοναρχίαν  
λαβόντες.

La plus grande partie du règne de Philadelphie est antérieure  
à la première guerre punique; or, avant le combat de Duilius,  
les Romains ne pouvaient même être nommés sur mer; dans  
la suite de cette guerre ils n'obtinrent en occident qu'une  
domination fort balancée. Un poète de la cour de Ptolémée,  
en les appelant maîtres de la mer, aurait blessé la vérité et plus  
encore les convenances, puisque son maître possédait des forces  
maritimes bien plus considérables que les Romains et que les  
Carthaginois eux-mêmes. En vain on alléguerait que c'est là

une politesse à l'occasion d'une alliance conclue entre Ptolémée et les Romains : cette allégation ne pourrait tenir contre la vérité ; d'ailleurs, nulle part dans l'antiquité, la courtoisie n'était poussée à ce point, et Ptolémée Philadelphé, s'il aimait les muses, en voulait en retour des éloges qu'il n'aurait pas volontiers cédés à d'autres. On ne conçoit pas, dit M. Niebuhr, comment on peut appliquer à ce traité, entre Ptolémée et les Romains, ce qui est dit au vers 1446, où il est question d'une négociation qui doit avoir lieu *six générations* après Alexandre le Grand, et comment les interprètes ont pu se contenter de cinquante ans pour six générations. Cette fixation de six générations vient singulièrement à l'appui de ce que disait le vieux scholiaste ; cela reporte la rédaction de ce poème à un temps où tout le monde, sans exception, était obligé de louer Rome, et cela conduit au moment où Philippe, fils de Démétrius, occupait le trône de Pella. En effet, il est question dans ces vers, d'un prince ami des Romains après les avoir combattus, ce qui s'applique aussi-bien à ce roi, que cela va mal à Ptolémée. Il y eut, sans doute, des scholiastes qui ne comprirent pas ce passage ; mais leur fausse interprétation même a été mal saisie par Tzetzés, qui ne craint pas de rapporter comme ayant eu lieu, six générations après Alexandre le Grand, des faits qui sont relatifs à Alexandre, roi d'Épire, non plus que de donner pour général aux Romains un Turpinus, qui l'était des Lucaniens ou des Bruttiens, et qui, fait prisonnier par les Épirotes, fut échangé contre le corps de leur roi. Il est évident, ici, que Tzetzés a tout brouillé, tout confondu, et qu'ayant lu une scholie qui parlait de six générations postérieures à Alexandre, et d'autres qui peut-être parlaient de la guerre de Xerxès, il a raisonné comme si l'Alexandre d'Épire lui-même était postérieur de six générations à celui qui mérita le nom de Grand. En rapprochant ces notions imparfaites, en comparant aux renseignements mal digérés de Tzetzés, un passage de Tite-Live, M. Niebuhr est parvenu à enrichir de quelques détails une partie de l'histoire italique qui en est absolument dépourvue.

P. DE GOLBÉRY.



310. *LATEINISCHE GRAMMATIK.* — Grammaire latine ; par C.-G. ZUMPT. 5<sup>e</sup>. édit. In-8<sup>o</sup>. de iv et 643 pag. ; prix, 1 thl. 4 gr. Berlin, 1826 ; Dümmler.

Il paraît que cette grammaire est faite sur le même plan que la grammaire grecque de Buttmann. L'auteur n'avait d'abord offert, dans un cadre peu étendu, que les résultats de ses propres recherches ; ayant ensuite enrichi son ouvrage à chaque édition, sa grammaire occupe aujourd'hui une des premières places dans le rang des livres élémentaires pour la langue latine.

311. *UNIVERSA PHRASEOLOGIA LATINA* ; par SPAN. In-8<sup>o</sup>. de 1018 p. Vienne, 1824 ; Geistinger.

312. *ENTWICKELUNG DER RHYTHMEN*, etc. — Développement du rythme de la versification grecque d'Horace ; par MEINECKE, 7 feuilles. Leipzig, 1824 ; Basse.

313. *D. JUNII JUVENALIS SATIRÆ* ; par JOHN STIRLING. Edit. nouv. corr. et augm. par P.-A. NUTTALL. In-8<sup>o</sup>. de 404 p. Londres, 1826 ; Ward.

Suivant la méthode adoptée dans cette édition, le texte de Juvénal se trouve ramené à l'ordre naturel de la construction grammaticale : une traduction littérale anglaise est interlignée avec l'original. Ce mode, dont l'idée première fut suggérée par Locke et par Dumarsais, s'applique, suivant nous, à Juvénal moins qu'à tout autre des classiques connus : il peut bien, d'un côté, faciliter la connaissance de la langue latine ; mais il doit, en même temps, laisser à la diction de ce grand satirique presque toute l'obscurité qui le caractérise. (*London liter. Gazette* ; 22 juill. 1826.)

314. *FRAGMENTA LEGIS SERVILIÆ repetundarum, ex tabulis æneis; primum conjunxit, restituit, illustravit C.-A.-C. KLENZE*, (prof. à l'univ. de Berlin). Gr. in-4<sup>o</sup>. xx et 104 p., avec des tables et 2 pl. lithog. Berlin, 1825 ; Dümmler. (*Goetting gel. Anzeigen* ; mai 1826, n<sup>o</sup>. 8, p. 798.)

Cet ouvrage est désigné dans le journal de Goettingue comme un travail dont le mérite répond aux difficultés que l'auteur a dû surmonter. Il offre le texte de ces précieux fragmens avec leurs complémens probables, accompagnés de notes critiques

et explicatives. Une feuille est consacrée à présenter les fragmens dans l'ordre où l'auteur les a rapprochés ; l'avant-propos offre l'histoire de la découverte de ces fragmens ; des notices sur les ouvrages où il en est parlé et la manière dont l'auteur est parvenu à les rapprocher et à les compléter ; enfin un exposé détaillé du contenu de la table de bronze , et des recherches relatives au législateur même. L'auteur s'attache à démontrer que c'est C. Servilius Glaucia qui proposa , entre les années 648 et 654 , cette loi en vertu de laquelle furent accusés M. Æmilius Scaurus , Manius Aquilius et P. Rutilius Rufus. L'auteur se propose de publier de la même manière la *lex Thoria*.  
L. D. L.

315. D. JUSTINIANI INSTITUTIONUM LIBRI IV, textu ad codicem olim Heilbronn. nunc Erlang. recognito, edidit Dr. C. BUCHER. In-8°. xvi et 288 p. Erlangen , 1826 ; Enke. (*Allgem. Repertor.* ; 1826 , no. 6 , p. 416.)

Il y a quelques années que ce célèbre manuscrit était considéré comme perdu. Ayant été retrouvé lors de la translation de l'université d'Erlangen , M. Bucher conçut aussitôt l'idée d'en publier une nouvelle édition rectifiée et commentée. L'éditeur décrit ce manuscrit en détail dans les prolégomènes. Il est sur parchemin , et se compose de 72 feuillets petit in-fol. Le texte n'offre que les leçons les plus importantes ; les variantes apocryphes ou insignifiantes se trouvent au bas du texte , indiquées par des astérisques.

316. DE IMITATIONE CHRISTI , libri IV , ad pervetustum exemplar, Internarum Consolationum dictum, necnon ad Codices complures ex diversâ regione , variis nunc primùm lectionibus subjunctis , recensiti , et indicibus locupletati. Studio J. B. M. GENCE. Un fort vol. in-8°. papier fin , avec 6 pl. Prix , 7 fr. 50 cent. Paris , Strasbourg et Londres , 1826 ; librairie de Treuttel et Würtz ; caract. stéréotypes d'Herhan.

Quand la critique historique et philologique se trouve appliquée , dans une édition , à un ouvrage tel que l'*Imitation de Jésus-Christ*, cette édition mérite de fixer particulièrement l'attention. Nous avons cru , par cette raison , devoir nous y arrêter plus long-temps que nous n'avons coutume de le faire pour de simples réimpressions.

M. Gence, à qui l'on doit déjà une traduction vraiment nouvelle de ce livre, distinguée par la fidélité, l'onction et un style simple et concis, donne dans son édition latine le complément d'un travail entrepris et attendu depuis long-temps. En annonçant sur le frontispice un manuscrit sous le titre de *Consolationes internæ* comme le type principal du texte revu d'après les anciens manuscrits des diverses contrées, il fait pressentir d'avance, dans l'auteur du livre, un maître des consolations, le docteur très-chrétien Jean Gerson, auquel ce livre était le plus anciennement et le plus généralement attribué; l'éditeur le nomme seulement dans l'inscription lapidaire à la suite du frontispice, en signalant l'apparition d'un livre si consolant, à l'époque des calamités de l'Église et de l'État sous le malheureux règne de Charles VI.

Une préface, où les titres et les dates sont rejetés en note, présente un tableau serré et rapide des éditions vulgaires principales, différant plus ou moins les unes des autres, même les éditions données en apparence, d'après un seul manuscrit, soit en Flandre, par les jésuites Sommalius, Rosweyde et Bollandus, soit en Italie par les bénédictins Cajetan, Valgrave, etc. Le nouvel éditeur annonce que les différences des textes sont d'autant moins grandes, que les manuscrits se rapprochent plus du temps de Gerson; et il a reconnu que les anciennes éditions publiées sous ce nom avaient le même caractère de conformité, et un égal degré de pureté relative. Le texte s'est altéré rapidement à mesure que les copies manuscrites des livres ascétiques se sont multipliées vers l'époque de l'invention de l'imprimerie. Il en a été de même de celui des éditions publiées d'après les derniers manuscrits, soit à la fin du 15<sup>e</sup>. siècle et dans le cours du 16<sup>e</sup>., soit plus tard vers la fin du 17<sup>e</sup>. et dans le 18<sup>e</sup>. siècle, quoique dans l'intervalle et depuis il ait été ramené, mais en partie et même avec partialité, au texte vulgaire; ce qui n'a pu empêcher la reproduction des altérations du texte dans des éditions brillantes qui ont trouvé des amateurs et des lecteurs.

M. Gence, en sa qualité d'archiviste anciennement attaché au dépôt des chartes, a été, durant ses voyages qui avaient pour but des recherches historiques dans les archives et dans les monastères, à portée de connaître, soit par lui-même, soit par sa correspondance, les manuscrits de l'*Imitation* des divers âges et des divers pays. En ramenant le texte aux manuscrits

anciens les moins altérés et les plus conformes de chaque contrée, et en donnant ainsi au texte une base moins circonscrite par la localité ou par l'esprit particulier religieux, il ne s'est point permis de changer ou d'innover comme l'ont fait, dit-il, non-seulement Fronteau, mais Delfau et Valart, qui annoncent vaguement des manuscrits dont ils ne publient point les variantes. Il déclare que son dessein a été de confirmer, de rétablir ou de rectifier, par des variantes discutées, les leçons du texte vulgaire le plus général de l'*Imitation*.

Le manuscrit le plus ancien, selon Mabillon, ou du moins le premier peut-être qui ait les quatre livres, est principalement celui avec lequel M. Gence a comparé les leçons des manuscrits et des éditions, parce que ce texte lui paraît avoir subi le moins d'altération, et se trouve d'ailleurs à la Bibliothèque du Roi, comme un témoignage subsistant de la véracité du texte de son édition.

Une des sources abondantes de l'ouvrage, l'Écriture, et de plus les Pères, notamment saint Bernard, où l'auteur puise beaucoup sans le citer, ce qui avait fait attribuer l'*Imitation* à ce père; l'*Internelle Consolation* française, qui semble offrir un second texte, sans caractère de version, et qui est pleine de l'onction qu'annonce son titre, analogue au plus ancien titre de l'ouvrage; les endroits parallèles du texte, où se montre l'esprit général du livre; les idiotismes flamands ou allemands, et surtout les gallicismes, toutes locutions qui remplissent l'ouvrage, et qui ne peuvent s'expliquer que par les séjours prolongés d'un auteur, tel que Gerson, en Flandre et en Allemagne; ces différens objets ont été pris en considération par l'éditeur critique. Sa préface, au reste, trop concise peut-être pour ce qu'elle renferme, a besoin d'être lue avec beaucoup d'attention, si l'on n'est pas au courant de l'histoire de l'ouvrage et de la contestation qui, pendant deux siècles, n'a cessé d'en modifier les éditions.

Suit la Description historique et critique des manuscrits d'Allemagne, de Flandre, de France, d'Italie, et des éditions anciennes de ces divers pays, que le nouvel éditeur a consultés ou collationnés, et qui doivent servir à concilier la confiance et l'autorité à l'ouvrage revu. Cette description contient, avec la préface, 84 pages, et nous paraît renfermer un nombre de manuscrits inconnus, au moins aussi grand que celui des ma-



nuscripts principaux, plus ou moins connus. On pourrait demander, à ce sujet, à quoi bon tant d'érudition? Mais l'auteur a eu soin, il est vrai, de subordonner les manuscrits secondaires, qu'il désigne seulement, à ceux plus importants qu'il décrit. Leur distribution générale par âge et par région, et suivant le nombre et l'ordre des livres, forme au surplus une sorte d'histoire progressive de l'ouvrage; et cette histoire, rarement conjecturale, et le plus souvent appuyée par les faits, jette sur la question relative à l'auteur, comme sur le texte, un jour que doit achever d'éclairer le rapprochement des leçons de l'éditeur dans ses notes. La question d'auteur, sous ce rapport, n'est plus une question oiseuse, lorsque l'autorité du livre et celle de l'écrivain paraissent s'appuyer mutuellement.

La première section des manuscrits, qui commence par l'Allemagne, donne en effet, d'abord, le plus ancien manuscrit daté de 1421, de l'abbaye de Mœck, deux ans après le refuge de Gerson en cet endroit de l'Allemagne. Là s'est trouvé un premier foyer de manuscrits nombreux qui se suivent en approchant plus ou moins de cet âge, et qui sont aussi les meilleurs.

La deuxième section, celle de Flandre ou de la Gaule belge, outre le manuscrit d'Anvers, signé de la formule manuelle des copistes, *finitus per manus fratris Thomæ à Kempis*, donne, entre autres, un manuscrit de Grandmont ou de Gerardmont (c'est le *Consolationum internarum volumen*), le fondement de l'édition nouvelle, le prototype de celui d'Anvers; et de plus un manuscrit des Chartreux de Bruges, situé non loin de là, où Gerson avait demeuré: le caractère de l'écriture de ce manuscrit, d'un texte aussi pur que le premier, s'est trouvé analogue à celui d'un recueil d'opuscules donné par lui-même (*ex dono auctoris*) aux Célestins de Marcoussi.

La 3<sup>e</sup>. section, qui comprend les manuscrits de France, offre, dans ceux des Chartreux de Villeneuve, près d'Avignon, avec lesquels Gerson correspondait, un nouveau foyer de manuscrits, dont le texte n'est pas moins ancien que le titre, *De Consolatione internâ*, que portait l'un d'eux. Parmi les manuscrits sous son nom, que contient cette section, nous avons remarqué et vu un manuscrit in-folio, dit *de Gerson*, nommé ainsi parce qu'il a été transcrit sous les yeux, si ce n'est par la

main même de son neveu Thomas, avec le nom de son oncle en tête, dans cette formule solennelle : *Incipit liber Johannis Gerson, cancellarii Parisiensis*. Cette formule est notamment celle d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, provenant de Saint-Germain-des-Prés, et celle de beaucoup de manuscrits semblables sous le même nom, comme aussi de toutes les éditions dites Gersoniennes, en général plus ou moins conformes aux manuscrits les plus anciens non datés de cette section et des deux premières. Le manuscrit dit *de Gerson*, avec son effigie en miniature du temps, déjà décrit anciennement par De Launoi, est en la possession de M. Gence.

Vient enfin la section des manuscrits d'Italie. Le plus remarquable est le fameux manuscrit d'Arone, sous la même formule, mais avec la qualité et le nom (diversement écrit) d'*abbé Jean Gesen, Gessen et Gersen*, sans autre qualification. Le procès verbal inédit qui en est donné, porte les signatures de 19 savans de France, auxquels *il a paru*, en 1687, avoir au moins 300 ans. M. Gence oppose à ces autorités celles plus nombreuses de savans littérateurs bibliographes de France, d'Allemagne, de Flandre et même d'Italie. Tous, ou la plupart, d'après le *specimen* de 6 pages de l'écriture de ce manuscrit qu'offre l'édition nouvelle, l'ont jugé du 15<sup>e</sup>. siècle, et conséquemment de l'âge de Gerson, ou même postérieur : ce qui, joint à l'induction tirée, soit de leçons analogues à celles des manuscrits du déclin de ce siècle, soit de l'inscription d'autres manuscrits, non-seulement d'Allemagne, mais d'Italie même, sous le nom de *Gersen*, avec la qualification de *chancelier de Paris*, montrerait que cette différence nominale ne serait réellement qu'une variété locale de prononciation ; et que, dans le pays même de Verceil, où MM. Napione et de Gregory, sans production aucune, ni confrontation de titres, supposent la tradition existante d'un personnage différent de Gerson, l'attribution de l'*Imitation* au chancelier était devenue notoire et vulgaire, avant même l'époque des éditions de ce livre, dont aucune ne porte le nom de Gersen.

Les limites du *Bulletin* ne nous permettent pas de nous étendre davantage sur cette Description des manuscrits. Nous croyons en avoir assez dit pour montrer sous quel double point de vue les variantes recueillies des divers manuscrits et des éditions anciennes sont comparées avec les leçons des éditions vul-

gaires, ou entre elles, dans des notes au bas du texte, mais plus ou moins brièvement, selon leur degré d'importance ou de valeur. On y voit même en opposition avec les manuscrits d'Anvers et d'Arone, et avec d'autres textes Kempisiens ou Gerséniens plus ou moins corrompus, beaucoup de leçons établies ou réformées, non-seulement par les manuscrits plus ou moins voisins de l'âge de Gerson, mais d'après sa propre autorité et celle de l'*Internelle Consolation*, qui exprime le mieux, selon l'éditeur, l'esprit original de l'ouvrage. Un nouveau chapitre inédit, l'ancien texte latin du 26<sup>e</sup>. et dernier chapitre du 3<sup>e</sup>. livre de la *Consolation* française, est publié par Appendice après les trois premiers livres.

Enfin l'éditeur ne s'est pas borné aux notes relatives à la révision ou à l'éclaircissement du texte : il a joint à la table ascétique des matières deux autres tables, un *Index criticus* où il indique, outre la matière principale des notes, les témoignages relatifs aux manuscrits, aux éditions, à l'ouvrage et à l'auteur; enfin un *Index grammaticus*, dans lequel il explique ou signale les expressions peu usitées, ou détournées de leur sens, les formes idiomaticques diverses, les locutions figurées ou elliptiques, etc. Il observe à ce sujet, dans un *Monitum* ou avertissement qui précède cet *Index*, que l'esprit et le caractère du style de l'*Imitation*, la clarté et la concision des sentences, la vivacité et l'énergie des sentimens, placent à bon droit ce livre au rang des auteurs classiques. Nous en concluons que l'édition de M. Gence, dont la latinité, dans la partie critique, nous a paru concise et ne pas manquer d'élégance, peut justement être admise dans les collections des bibliothèques, et adoptée par l'Université, comme étant à la fois historique, interprétative et critique, et complétant la liste de tant d'éditions nombreuses de ce chef-d'œuvre philosophique et moral du moyen âge.

LOUIS BARBIER, de la Bibliothèque du cabinet du Roi.

317. LETTRE DE MAXIMILIEN OSSOLINSKI, comte de Tenczyn, conservateur de la Bibliothèque impériale de Vienne, au prince A. C. (Adam Czartorinski), sur les avantages de l'histoire et de la littérature polonaise. (*Dziennik Warszawski*; 1825, n<sup>o</sup>. 5, p. 57-58.)

Cette lettre contient des détails précieux sur les bibliothé-

ques et les manuscrits que l'on trouve en Pologne, sur les entreprises que l'on y forme dans l'intérêt des sciences et des belles-lettres. Les princes Czartorinski avaient eu le projet d'établir dans leur château de Pulawy une imprimerie où l'on devait publier les manuscrits ayant rapport à l'histoire et à la littérature polonaise. La lettre du comte Ossolinski, qui est de 1823, n'a pu dire si le projet s'exécute. G—Y.

318. LATWEESCHU AWISES. — Annonces lettoises. Mitau, 1824; Steffenhagen.

Ces annonces sont un journal publié en langue lettoise, pour l'usage spécial des paysans de la Courlande et de la Livonie, qui paraît le jeudi de chaque semaine par  $\frac{1}{2}$  f. in-4°. Les paysans de ces deux provinces de l'empire de Russie parlent seuls cette langue, qui a sa grammaire et ses poésies. Le culte divin y est célébré en lettois. Tous les paysans savent lire; ils sont protestans de la confession d'Augsbourg; et depuis 3 ans ils jouissent de la liberté, après avoir été long-temps attachés à la glèbe. Le journal que nous annonçons, et qui paraît depuis 1822, a été entrepris dans l'intention de les mettre au courant de ce qui se passe en Russie; mais principalement de ce qui a lieu en Courlande et en Livonie; de leur faire connaître les ukases et réglemens publiés par le gouvernement, les prix des denrées aux différens marchés. Il contient aussi quelques poésies légères, telles que contes, énigmes, etc. La publication de ce journal contribuera sans doute beaucoup au bien-être et à la civilisation de ces paysans, et deviendra le complément du bienfait qui leur a été accordé par feu l'empereur Alexandre, auquel ils sont redevables de leur affranchissement.

319. CORRECTIONS ET ADDITIONS A LA LANGUE HOLLANDAISE; par L. G. VISSCHER. In-8°. de 201 p. Bruxelles, 1825; Brist van Kempen. (*Alg. Konst en Letterbode*; 1825, n°. 43, p. 281.)

Le public pourra juger, par cette critique, des efforts faits dans les provinces méridionales des Pays Bas, depuis leur réunion aux provinces septentrionales, pour hâter les progrès de cette langue. Indépendamment d'un discours préliminaire et d'une conclusion, cet écrit comprend 14 chapitres qui traitent: 1°. de la *généralité* et de l'*excellence* du hollandais, réunies aux avantages qui résultent d'une langue nationale; 2°. des



préjugés qui existent contre cette langue ; 3°. de l'enseignement ordinaire ; 4°. de l'enseignement qui se fait en latin ; 5°. du haut enseignement ; 6°. de la comédie étrangère ; 7°. du théâtre national ; 8°. des feuilles quotidiennes et des écrits de tous les mois ; 9°. des sociétés ; 10°. de la monnaie ; 11°. de l'usage de la langue dans les représentations nationales ; 12°. de l'influence du gouvernement sur la langue nationale et sur celle des cours de justice ; 13°. de la langue des Pays-Bas dans les provinces wallonnes ; 14°. de la définition de la langue nationale.

320. ANLEITUNG ZUM UEBERSETZEN AUS DEM DEUTSCHEN IN DAS ITALIENISCHE. — Guide pour traduire l'allemand en italien ; par A. F. FORNASARI. In-18 de 240 p. Vienne, 1826 ; Heubner.

C'est un choix de descriptions historiques, d'anecdotes et de lettres, propres à servir d'exercices aux personnes qui étudient la langue italienne. Ce cours de thèmes est suivi d'un vocabulaire explicatif des mots, synonymes et locutions que renferme chaque article. Le vocabulaire comprend à lui seul 106 p. G.

321. DIZIONARIO UNIVERSALE CRITICO - ENCICLOPEDICO DELLA LINGUA ITALIANA. — Dictionnaire critico-encyclopédique universel de la langue italienne ; par l'abbé D. ALBERTI DI VILLANOVA. 4<sup>e</sup>. édit. stéréoféidotype. T. I, cah. 3 ; prix, 2 lir. Milan, 1826 ; Cairo.

322. GRAMMAIRES ÉLÉMENTAIRES ALLEMANDE ET FRANÇAISE COMPARÉES, à l'usage des élèves nés Allemands qui veulent apprendre simultanément les deux langues. 3<sup>e</sup>. classe. *Règles de la Syntaxe*. In-12 de 2 f. Strasbourg, 1826 ; Leroux.

323. GRAMMAIRE ANALYTIQUE, ou Éléments de grammaire générale, appliqués à la langue française, à l'usage des élèves ; par M. LETERRIER, chef d'institution. In-12 ; prix, 1 fr. Paris, 1825 ; Delalain. (*Extrait du Prospectus.*)

« Cette nouvelle grammaire est faite sur un plan entièrement neuf et parfaitement méthodique. L'auteur n'a pas eu pour but de présenter aux enfans un recueil de préceptes particuliers, et de leur enseigner seulement la langue française dans ses rapports avec l'orthographe. Convaincu que, par une défiance excessive des forces de leur intelligence, on la res-

treint au lieu de l'agrandir, il a pensé qu'il valait mieux encore meubler leur esprit de principes généraux et féconds par eux-mêmes, que de confier à leur mémoire des mots dépouillés de sens. Sans entrer dans des détails inutiles, il n'a rien omis de ce qui pouvait offrir des résultats positifs. Il donne toutes les notions nécessaires à la solution des difficultés, à l'explication des difficultés apparentes. Tout en rédigeant avec une rigoureuse précision, il déduit, avec justesse et clarté, des premiers principes qu'il a posés, les développemens convenables et les applications nécessaires, sans surcharger ni dégoûter les enfans. »

324. POÉSIES DE CLOTILDE DE SURVILLE, poète français. du 15<sup>e</sup>. siècle. Nouv. édit., publiée par C. VANDERBOURG. In-32 de 4 f.  $\frac{1}{2}$ , plus 5 pl. ; prix, 5 fr. ; avec 9 vignettes color., 8 fr. Paris, 1825 ; Nepveu.

325. OEUVRES PATOISES COMPLÈTES DE C. PEYROT, ancien prieur de Pradinas (Aveyron). 4<sup>e</sup>. édit., revue, corr. et augm. On y a joint quelques pièces françaises du même auteur. In-8<sup>o</sup>. de 18 f., avec un portr. Millau, 1825 ; veuve Carrère jeune. Au bas du portrait on lit : J.-C. Peyrot, ancien prieur de Pradinas, né à Millau en 1709, mort à l'âge de 86 ans.

326. EPITRE A MOUSSU GUIGOU, premier vicari-generau de Mgr. l'archevesque de Z-Ai ; par DILOUFET. In-4<sup>o</sup>. de 2 f. Aix, 1825 ; Guigne.

327. LE MANUEL DE LA LANGUE BASQUE, par M. Fl. LÉCLUSE, qui s'imprime à Toulouse, chez Dauladoure, formera un vol. divisé en 2 parties : 1<sup>o</sup>. la grammaire ; 2<sup>o</sup>. vocabulaire. La grammaire est entièrement imprimée, mais ne sera mise en vente qu'avec le vocabulaire.

---

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

328. COSTUMES DES ANCIENS, par Thomas HOPE ; publiés par D. VINCENT, élève de M. Navez, L. Boens et Van den Burggraaf, lithographes de l'Acad. royale. 3<sup>e</sup>. édit. (1<sup>re</sup>. livr.). In-4<sup>o</sup>. , avec 8 planches. Bruxelles ; Williaume frères.

Cet ouvrage contiendra 200 planches, lesquelles, divisées en 25 livraisons, paraîtront par cahiers de 8 pl. chacun, le

### 334 *Archæologie, Numismatique.*

1<sup>er</sup>. et le 15 de chaque mois; le texte sera joint à la dernière livr. Le prix de la livraison est de 75 cent. pour Bruxelles; de 85 pour le royaume, et de 90 pour l'étranger, port franc. Les personnes qui souscriront après que la 6<sup>e</sup>. livraison aura paru, payeront 10 cent. de plus par livraison.

329. MONUMENS DE L'ARCHITECTURE, de la sculpture et de la peinture de l'Orient, de l'Égypte, de la Grèce, de Rome et du moyen âge; publiés par H.-W. EBERHARD, architecte. Darmstadt, 1824; Leske.

330. SUR LE VOYAGE A L'OASIS DE THÈBES. RÉPONSE AUX RÉCLAMATIONS DE L'AUTEUR et de l'ÉDITEUR de ce Voyage.

Le cahier de juin du *Bulletin des sciences historiques* contient une réclamation de M. Jomard contre une des notes que j'ai ajoutées au rapport sur le *Voyage à la Cyrénaïque* de M. Pacho, insérée dans le *Bulletin* d'avril: cette note est relative au *Voyage à l'Oasis de Thèbes*, dont M. Jomard est l'éditeur; M. Cailliaud, l'auteur du Voyage, réclame aussi dans le numéro de juillet contre les expressions de cette note.

Ayant été absent de Paris pendant plusieurs mois, je n'ai eu connaissance que fort tard de ces réclamations; je m'empresse aujourd'hui d'y répondre. La note, contre laquelle on réclame, est ainsi conçue: « J'ai eu l'occasion de voir et » d'examiner les dessins que M. Pacho a faits dans ses di- » verses excursions aux Oasis. Ces dessins confirment le juge- » ment que j'ai porté ailleurs sur ceux qui ont été publiés dans » le *Voyage à l'Oasis de Thèbes*, par M. Cailliaud. *Il y a tant » et de si grandes différences* entre ces dessins et ceux de M. Pa- » cho, qui portent le caractère de la plus scrupuleuse exacti- » tude, qu'il faut, de toute nécessité, ou que les premiers » fussent prodigieusement imparfaits, ou qu'on les ait mal rendus » sur la planche. Dans l'un ou l'autre cas, qui reviennent au » même pour le public, le travail de M. Pacho aura tout l'in- » térêt de la nouveauté. »

Il est assez fâcheux qu'on ait relevé cette observation que je n'aurais pas hasardée, si je n'avais été parfaitement sûr de son exactitude: c'est à regret que, pour ma justification, je vais revenir sur des choses qui plairont médiocrement à l'éditeur du Voyage:

Avant de parler du contenu de la note, M. Jomard me fait un

reproche d'avoir ajouté des notes au rapport de la commission, imprimé dans le *Journal des Savans*, le *Bulletin universel* et le *Moniteur*. Je comprendrais sa réclamation, si je n'avais pas signé ces notes, parce qu'alors c'eût été attribuer aux membres de la commission, des opinions ou des jugemens qui m'étaient propres. Mais du moment que j'en prenais positivement la responsabilité, je n'en devais compte à personne. Un rédacteur de journal périodique, qui voudra insérer ce rapport dans son recueil, aura certainement le droit d'y ajouter *en note* tout ce qu'il voudra, et même de le critiquer, s'il le juge à propos. M. Pacho, sans avoir eu besoin d'en demander permission, a joint aussi des notes à ce même rapport, en le faisant imprimer dans plusieurs journaux; il serait vraiment curieux que le rapporteur n'eût pas, sur son propre ouvrage, un droit que l'on ne conteste à aucune autre personne!

Quant à la note elle-même, M. Jomard prétend qu'elle est inexacte et *peu mesurée*: s'il veut dire qu'elle n'est pas mesurée sur sa propre opinion, il a raison sans doute; mais s'il veut dire qu'elle est exagérée, qu'elle va au-delà de la vérité, il se trompe; car elle en est la *mesure exacte*. C'est ce que je n'aurai pas de peine à établir, en disant une fois pour toutes, et dans l'intérêt de la science, mon opinion entière sur le plan et l'exécution du *Voyage à l'Oasis de Thèbes*.

Lorsque M. Cailliaud revint, en 1819, de son premier voyage, plusieurs personnes furent admises à voir les matériaux qu'il avait rapportés: et je fus du nombre. Ces matériaux consistaient principalement en copies d'inscriptions, en un journal fort mince, et en dessins tellement imparfaits qu'il était clair, pour l'œil le moins exercé, que leur auteur n'avait jamais tenu un crayon avant son départ pour l'Égypte. M. Cailliaud, qui n'avait aucune prétention à cet égard, en convenait alors sans nulle difficulté; et, comme il ne s'était point fait d'idée arrêtée sur le mode de publication qu'il adopterait, voici à peu près les conseils que je lui donnai dès cette époque: « Parmi vos inscriptions, il en est d'extrêmement » curieuses, dont les copies, bien que remplies de fautes iné- » vitables quand on copie des caractères, souvent frustes et à » moitié effacés, d'une langue qu'on n'entend pas, attesteront » votre zèle, votre patience et votre bonne foi: votre journal » est fort maigre, mais il est rédigé avec candeur et simplicité;



« il traite d'un pays presque inconnu aux Européens ; il inté-  
 » ressera certainement. Vos dessins sont pitoyables, et, on  
 » peut vous le dire, car vous n'avez nulle prétention à cet  
 » égard, ils ne donnent qu'une idée fort imparfaite des mo-  
 » numens qu'ils représentent ; mais si vous les réduisez, pour  
 » la gravure, à de très-petites proportions, on ne verra que la  
 » masse des édifices ; et l'on ne sentira pas le défaut de détails ;  
 » vous n'annoncerez que l'intention de donner une idée géné-  
 » rale et sommaire d'édifices jusqu'alors inconnus ; tout le  
 » monde vous en saura gré. Enfin, vos plans ne présentent  
 » que des cadres dénués de détails architectoniques ; ils peuvent  
 » être réduits sans inconvénient. Hâtez-vous donc de réunir  
 » tous ces matériaux, journal, dessins et copies d'inscriptions,  
 » et de les publier, sans discussion ni commentaire, dans un  
 » mince volume in-8<sup>o</sup>, qui sera facilement imprimé d'ici à trois  
 » mois : personne n'aura le temps de vous devancer ; et ce  
 » volume, où tout sera neuf et original, tiendra peut-être une  
 » place honorable à côté des Voyages d'Hornemann et de  
 » Browne. »

Le bon sens naturel du voyageur fut singulièrement frappé de ces conseils, dictés par un véritable intérêt pour lui et pour la science, et il se montra fort disposé à les suivre. Mais, pressé de partir pour un nouveau voyage, après s'être exercé au dessin et à l'usage des instrumens astronomiques, il fut obligé de s'en remettre à d'autres du soin de cette publication : et malheureusement celui qui s'en chargea, habitué à se faire imprimer sur *format atlantique*, dans la *Description de l'Égypte*, avait conçu un superbe dédain pour le pauvre petit format in-8<sup>o</sup>. Cependant, je n'aurais jamais pensé qu'avec les matériaux que j'avais vus et touchés, cet éditeur imaginerait de composer un volume in-folio, du prix de 120 fr. ; un *Voyage pittoresque*, en un mot, où l'on *devait se rapprocher le plus possible*, disait le prospectus, *de la grande Description de l'Égypte*, et donner les plans à une échelle double de celle qui avait été fixée pour ce grand ouvrage, et les dessins (!!!) gravés par les *Baltard, les Sellier, les Bertaux, les Reville*, ni plus ni moins que s'ils étaient de la main des Jollois ou des Devilliers.

Cette entreprise me parut un vrai tour de force ; mais l'annonce de la composition du texte redoubla mon étonnement et mon admiration. Le mince journal de M. Cailliaud ne pouvait

faire plus de 40 pages du format adopté (1), même en y employant les gros caractères , les grandes marges , les grands interlignes , et tous les artifices connus : or , un volume in-f°. ne peut avoir moins de 400 pages , *pour se tenir debout* : le moyen d'y parvenir avec un texte qui n'en pouvait occuper que la 10<sup>e</sup>. partie ! Mais c'est ici que l'éditeur fit briller tous les efforts de son imaginative , en promettant de remplir les *neuf dixièmes* qui manquaient , par des morceaux de sa façon : savoir 1°. une préface et un avertissement , contenant un exposé des découvertes faites en Égypte depuis le commencement du XVIII<sup>e</sup>. siècle ; 2°. une explication des planches ; 3°. les inscriptions expliquées et commentées par l'éditeur (!) ; 4°. des recherches sur l'exploitation des mines chez les anciens ; 5°. des observations sur l'ancienne route du commerce entre le Nil et la mer Rouge ; 6°. des remarques géographiques et historiques sur les Oasis ; 7°. des vues sur l'état actuel et la conservation des monumens de l'Égypte ; 8°. des détails sur divers points de minéralogie ; 9°. des remarques sur le blé trouvé à Thèbes ; 10°. enfin , si tous ces morceaux intimement liés , comme on voit , avec un *Voyage à l'Oasis* , ne formaient pas encore la masse de papier requise , on se réservait de faire donner une arrière-garde , composée de morceaux qu'on pouvait allonger indéfiniment , *tels qu'un catalogue raisonné de la collection de Drovetti* (2) ! Ainsi les souscripteurs étaient sûrs , du moins , de ne pas manquer de papier.

Ce n'est pas tout : pour imprimer tant de belles choses il faut du temps ; pour graver magnifiquement de tels dessins , il en faut davantage encore , et tout autant que s'ils étaient de Huyot , de Gau ou de Mazois : aussi , quoiqu'on eût annoncé la première livraison pour juillet 1820 , elle ne parut qu'en avril 1822 , et , pendant un intervalle de trois années , tout ce que j'avais craint pour l'auteur arriva ; d'autres voyageurs marchèrent sur les traces de M. Cailliaud , copièrent et publièrent , les premiers , les inscriptions qu'il avait découvertes , et lui enlevèrent l'avantage de la priorité sur tous les points importans. Depuis plus de quatre ans que la première livraison a paru , on n'entend pas parler de la seconde , malgré les nombreuses souscriptions

(1) En effet , il occupe 42 pages de la 1<sup>re</sup>. livraison.

(2) Voyez le prospectus.

qu'on avait obtenues du gouvernement. Quant aux souscripteurs, je crois bien qu'ils espèrent que cette seconde livraison n'arrivera jamais ; mais que pensent-ils de l'éditeur ?

Cette compilation n'a pas manqué, plus que d'autres, d'articles dictés par l'ignorance ou par une complaisance mal entendue ; mais elle a, du moins, été appréciée à sa juste valeur dans le *Journal des Savans*. Une note que j'ai insérée dans mon analyse du voyage d'Edmonstone (1), contient un jugement auquel je ne crois pas qu'il y ait rien à retrancher ; et, pour montrer combien la sévérité, en pareille matière, peut avoir d'utiles résultats, il suffira de dire ici que c'est cette note, dont M. Pacho eut connaissance en Égypte, qui lui donna l'idée et lui inspira le désir d'aller dans les Oasis, dessiner de nouveau ce que je disais que M. Cailliaud avait dessiné si mal.

Il faut maintenant prouver deux autres propositions que l'on me conteste, savoir : 1°. que les planches sont *prodigieusement imparfaites* ; 2°. que le travail de M. Pacho aura *tout l'intérêt de la nouveauté*. Voici donc, d'après les dessins exacts de M. Pacho, le relevé des *principales erreurs et inexactitudes* que présentent les planches les plus importantes ; et si ce relevé ne suffit pas à l'éditeur, nous pourrons, plus tard, l'augmenter encore, pour peu qu'il en témoigne le désir.

Pl. XIX. *Façade du grand temple d'el-Khargeh.*

Cette façade du temple le plus important de l'Oasis ne présente qu'un caractère vague, au lieu de celui qui lui est propre. L'entrée principale est ornée de tableaux hiéroglyphiques colorés, et du globe ailé. Au lieu de ces ornemens, on ne voit dans la gravure qu'un filet d'encadrement *qui n'existe pas*.

Dans l'intérieur, la gravure représente cinq colonnes à chapiteaux en fleurs de lotus unis, tandis qu'ils sont évasés et figurent la cime du palmier. Le fût est couvert d'ornemens que la gravure ne reproduit pas.

Sur le côté gauche de la façade du temple sont huit petites niches arrondies à leur sommet : ces traces du christianisme sur un monument égyptien devaient être reproduites. La gravure n'en offre aucune indication.

Devant le Naos sont les restes d'une salle antérieure, cou-

---

(1) Mai 1823, p. 301.

verts d'hiéroglyphes, et renversés en désordre. On les a *redressés fort proprement sur la planche, toutefois sans leur rendre leurs hiéroglyphes.*

Dans la gravure, le temple semble situé au milieu d'une plaine de sable avec quelques doums clair-semés. On aperçoit les montagnes qui bornent l'Oasis. Au contraire, ce temple est entouré d'une forêt touffue d'acacias et de palmiers qui interceptent la vue de tout côté (1).

Pl. XVIII. *Vue générale du grand temple d'el-Khargeh et des environs.*

Tous les défauts qu'on vient de signaler se retrouvent sur cette planche. Ajoutons, 1°. que le pylone y est dépourvu même de l'indication des belles scènes hiéroglyphiques dont il est orné; 2°. qu'on ne se douterait pas que la rangée de pierres qui se voit sur le premier plan doit toucher le second pylone, puisqu'il est formé par les ruines d'un côté du même pylone qui est renversé.

Pl. XV. *Édifice ruiné, au sud-est du grand temple d'el-Khargeh.*

Ces ruines sont si singulièrement *reconstruites* sur la planche, qu'on a toutes les peines du monde à les reconnaître, malgré leur titre.

Sur la planche on voit de belles assises ornées d'une corniche, là où il n'existe qu'une construction en briques.

Il est inutile d'observer que la situation pittoresque, dans cette planche comme dans toutes les autres, est absolument fausse.

Pl. XXII. *Monument au sud du grand temple d'el-Khargeh.*

Cette planche représente une espèce de *château de cartes* posé bien doucement sur le sol. *Rien de pareil n'existe en ce lieu.* Une petite enceinte à angles arrondis et très-frustes, voilà tout ce qu'on y trouve, et ce que M. Pacho n'a pas jugé digne d'être dessiné.

Les ruines romaines, sur la même planche, sont si fausses de dessin et de situation, que M. Pacho lui-même n'a pu les reconnaître.

---

(1) J'avais déjà fait cette observation, d'après M. Edmonstone (*Journal des Savans*, endroit cité.)



Pl. XXI. *Tombeaux romains à El-Ghabaouet.*

M. Pacho avait cette planche et quelques autres du *Voyage à l'Oasis de Thèbes*, lorsqu'il parcourait cette Oasis. Il a vainement cherché, pendant trois excursions à Ghabaouet, à s'expliquer ces *tombeaux fantastiques, entourés d'arches à jour*, qu'on voit sur cette planche. *Il lui a été impossible de rien découvrir qui ait pu servir de type à cette représentation imaginaire.*

Pl. XIV. *Temple situé au nord-est de Boulak.*

Ce temple, un des mieux conservés de l'Oasis, est celui qui a été le plus infidèlement reproduit. La porte du premier portique est décorée du globe ailé, et de bas-reliefs très-bien conservés : *le tout a été omis dans la gravure.*

La façade de la salle antérieure est soutenue par deux colonnes à chapiteaux en fleurs de lotus, différens l'un de l'autre, et d'un travail très-soigné. Les détails que donne la gravure *sont de pure création*. Il en est de même de deux cadres monolithes avec des filets ornés de dessins, qu'on a placés à côté des colonnes. Il n'existe sur les lieux que la suite du mur d'enceinte, formé d'assises comme le monument. Le reste de la planche *est infidèle et inexact sur tous les points.*

Pl. XII. *Vue générale d'un temple situé à Douch-el-Qala'h.*

Ce temple, entouré d'une double enceinte en briques, est situé sur le penchant d'une colline élevée. On ne s'en douterait guère, d'après la gravure qui nous *le montre dans une plaine*; ce qui détruit l'aspect local.

Le pylone, détaché de l'enceinte, est trop petit et trop restauré.

Pl. XIII. *Vue particulière du temple de Douch-el-Qala'h.*

Ce temple, à demi enfoui dans la terre, est couvert d'un plafond, au-dessus duquel règne une terrasse. Il est impossible de savoir pourquoi, dans la gravure, on a jugé à propos d'enlever ce plafond, ce qui est contradictoire avec les coupes 2 et 3 qui sont au-dessous de la planche. Les deux tableaux de la façade de la salle extérieure sont également infidèles.

On voit que toutes ces gravures non-seulement ne donnent aucune idée de l'aspect pittoresque des monumens, mais qu'elles offrent, soit dans les masses, soit dans les détails, des parties *entièrement romanesques et de pure invention*. Aussi, à la première vue des dessins de M. Pacho, est-il impossible de ne pas dire comme je l'ai fait, des planches du *Voyage à*

*l'Oasis : de deux choses l'une, ou les dessins étaient prodigieusement inexacts, ou ils ont été mal rendus par la gravure.* L'éditeur assure qu'il a suivi exactement les dessins : dans ce cas, c'est une affaire à régler entre lui et M. Cailliaud ; le public n'y est intéressé en rien ; *les gravures telles qu'elles sont méritent peu de confiance* ; voilà ce qu'il lui importait de savoir.

Dira-t-on que le voyageur a manqué de bonne foi ? Eh ! mon Dieu ! non ; un homme qui ne sait pas dessiner ne sait pas *voir* : non-seulement il ne se rend compte qu'imparfaitement de la forme ; mais encore, sa main indocile obéit mal à sa volonté. Faites-lui copier telle figure que vous voudrez, et, avec la meilleure foi du monde, s'il est pressé par le temps, il fera un dessin si peu ressemblant au modèle, qu'on le croira de pure invention. M. Cailliaud a certainement fait tout ce qu'il a pu faire ; car son exactitude se montre en tout ce qui n'a exigé de sa part que du soin, du zèle et de la patience. Ses copies d'inscription sont telles qu'elles pouvaient être, et son attention scrupuleuse ressort des fautes mêmes qui s'y trouvent. Ses plans sont suffisamment exacts, de même que leurs mesures, parce qu'il ne fallait que porter la toise sur des ruines, et coter leurs dimensions. Mais quand il s'agissait de *dessiner* ces mêmes ruines, sa main inhabile créait, à son insu, des formes imaginaires.

Je n'hésite point à le déclarer, en tout ceci je ne mets en doute la bonne foi ni de l'auteur ni de l'éditeur. Je rends hommage à la sincérité de M. Cailliaud, tout en répétant *qu'alors il ne savait pas dessiner* ; mais je dis que l'éditeur a gravement compromis, pour le moins, son jugement dans la rédaction du Voyage à l'Oasis.

J'ai encore un mot à répondre à M. Cailliaud. Dans sa réclamation il paraît me supposer peu de bienveillance à son égard : il se trompe ; car en avançant qu'il ne savait pas dessiner lors de son premier voyage, je n'ai dit qu'une chose dont il conviendra lui-même ; mais je n'en crois pas moins que les dessins de son *second voyage* méritent autant de confiance que les premiers en méritaient peu. J'aurai bientôt occasion de rendre compte de son *Voyage à Méroé*, et il verra, je l'espère, la différence que je mets entre la narration simple et naïve d'un voyageur sincère qui parle de ce qu'il a vu, et le fatras indigeste de certains éditeurs.

Quant à la préférence qu'il prétend que j'ai donnée à M. Ed-

monstone, elle porte simplement sur *l'aspect pittoresque* de ses dessins, dont j'ai dit qu'ils ont un caractère de *réalité et de vraisemblance* qui manque à ceux de M. Cailliaud; et, à cet égard, je ne m'étais pas trompé; car M. Pacho est tout-à-fait de mon avis. J'ai remarqué, il est vrai, que M. Cailliaud et M. Edmonstone différaient sur les dispositions intérieures du temple d'el-Khargeh; mais je me suis gardé de prononcer que l'un méritait sur ce point plus de confiance que l'autre. Enfin, M. Cailliaud semble trouver une contradiction malveillante dans la phrase où, parlant de sa copie de l'inscription de Silco, je dis *qu'elle est moins exacte que celle de M. Gau, bien qu'elle m'ait offert des variantes utiles*. M. Cailliaud n'est pas obligé de savoir que telle copie d'inscription, fort inexacte du reste, peut fournir à un homme exercé le moyen de suppléer à une copie beaucoup meilleure; et, pour le lui faire comprendre par un exemple qu'il ne refusera pas d'admettre, je lui dirai: « Vos » copies des inscriptions de l'Oasis *sont plus exactes et plus » complètes* que celles de M. Hyde, et cependant celles-ci m'ont » fourni, entre autres variantes utiles, *une ligne entière que vous » aviez passée.* »

Je finis en disant que M. Cailliaud n'a point sujet de se plaindre de mon extrait du Voyage d'Edmonstone: la seule personne qui devait en être mécontente, c'est, je l'avoue, l'éditeur du *Voyage à l'Oasis*; car la note, qui le concerne, est sévère; mais comment se défendre d'un mouvement d'impatience et d'humeur à la vue d'une semblable opération? D'ailleurs, j'ai cru devoir signaler la singulière bévue qu'il a commise en plaçant *l'Oasis de Dakel*, sur sa carte, dans le sens de l'est à l'ouest, tandis que la narration même de M. Drovetti, dont il se servait, interprétée selon les premières règles du sens commun, devait lui prouver que la direction de cette Oasis était du nord au sud. Or, cette critique, dont les voyages subséquens ont prouvé la justesse, n'a pas dû lui plaire beaucoup plus que mes remarques sur ses curieuses interprétations d'inscriptions grecques, ou des signes astronomiques égyptiens, et tout récemment encore sur l'opinion qu'il a hasardée relativement à une peinture trouvée à Cyrène, et qu'il a déclarée être de la *haute antiquité* de cette ville, tandis que l'œil le moins exercé peut y reconnaître l'époque romaine (1).

---

(1) Voyez le *Bulletin* de janvier 1826.

Il serait cependant bien utile de pouvoir persuader à certaines personnes, que l'art des d'Anville et des Gosselin, comme celui des Winckelmann et des Visconti, exige, outre un jugement sain et une sagacité ingénieuse, des connaissances spéciales, et ce tact qui est le fruit d'études profondes et de rapprochemens multipliés. Mais c'est peut-être en vain qu'on espérerait d'y parvenir. On a beau leur montrer qu'elles bronchent et tombent aussitôt qu'elles se hasardent à mettre le pied sur tant de terrains qui leur sont inconnus ; rien n'arrête leur intrépidité ; et elles n'en persistent pas moins dans leur manie de toucher à tout, sans se douter le moins du monde qu'elles gâtent tout ce qu'elles touchent.

Je me résume : On ne pourra plus maintenant contester la justesse de ces propositions :

1°. Les planches du *Voyage à l'Oasis de Thèbes* sont prodigieusement inexactes.

2°. Ce *Voyage pittoresque* in-folio, qu'on a voulu fabriquer avec des croquis presque informes et un journal de quarante pages, est une des plus ridicules entreprises que l'envie de faire un grand livre ait jamais suggérées.

3°. Le *Voyage à l'Oasis de Thèbes*, dont M. Pacho a rapporté les dessins, aura tout l'intérêt de la nouveauté ; et les amis des sciences doivent en désirer vivement la publication. LETRONNE.

331. URNE ETRUSCHE CINERARIE TROVATE NELL' AGRO VOLTERRANO. — Urnes étrusques cinéraires, découvertes dans le territoire de Volterra.

Ce recueil, de format in-4°, proposé par souscription par N. Biticchi et comp. de Florence, sera un complément de l'ouvrage de M. Inghirami, intitulé : *Monumenti Etruschi e di Etrusco nome*. Il aura 12 livraisons, une tous les deux mois, aussitôt qu'il y aura 150 souscripteurs. Le prix de la livraison est fixé à 12 livres, y compris le texte.

332. SPECCHI MISTICI. — Patères mystiques. Cet autre recueil de monumens étrusques, format in-4°, contiendra toutes les patères connues jusqu'ici, figurées et expliquées par M. Inghirami. Le nombre de ces monumens sera de cent environ, dont la plupart sont encore inédits. Il y aura 8 livraisons. Le prix de chacune est de 18 paoli en noir, et de 27 paoli pour les planches en couleur ; chez N. Biticchi, à Florence.



333. *SELECT VIEWS IN GREECE.* — Vues choisies de la Grèce, gravées d'après les dessins de H.-W. WILLIAMS. Partie VI, contenant les vues suivantes : I. Patras. — II. Temple de Pandrose. — III. Rochers des Strophades. — IV. Paysage coupé d'une rivière, aux approches de Pallène. — V. Le Pinde et le Parnasse, avec un texte descriptif; in-8°. pr. 12 sh. Épreuves sur papier de l'Inde, roy. in-4°. Prix 1 l. 1 s. Un petit nombre d'exemplaires tirés sur papier de l'Inde, avant la lettre 1 l. 11 s. 6 d. Londres; Longman et Comp.

334. *MONUMENTI OMERICI.* — Monumens homériques. C'est sous ce titre que M. Inghirami se propose de réunir les monumens antiques, de tout genre, relatifs aux sujets décrits et chantés par Homère, y compris même les peintures du manuscrit de l'Iliade déjà publié à Milan. Ce recueil, accompagné d'un texte très-correct, sera de format in-8°, composé d'environ 180 planches, distribuées en 22 livraisons de 8 planches, dont une paraîtra chaque mois, au prix de 5 paoli pour l'in-8°, 9 paoli pour les cent exemplaires tirés in-4°, et de 12 p. pour les cinquante exemplaires sur papier d'Angleterre. On souscrit chez N. Biticchi et comp. à Florence.

335. *VASI FITTILI.* — Vases d'argile peints. Ce nouvel ouvrage, annoncé encore par souscription chez Biticchi et Cie., à Florence, sera comme le résumé de tout ce qui a été publié jusqu'ici sur les vases peints, 300 planches reproduiront les formes et les sujets les plus intéressans, accompagnées d'un texte explicatif très-concis. Ce recueil sera de format grand in-4°, divisé en 5 volumes de 100 planches chacun, dont une livraison paraîtra chaque mois, et au prix de 9 livres de Florence ou 13  $\frac{1}{2}$  paoli.

336. *MOSAÏQUE EN VERRE.* — On trouve dans le *Rapport de la Société de Mayence, pour la littérature et les arts*, nos. 3 et 4, un mémoire de M. Richter-Schaab, relatif aux différentes époques de la mosaïque en verre, jusqu'à celle de la décadence de cet art. Ces époques sont déterminées d'après les vitraux coloriés des églises et des édifices de Mayence ou de ses environs. Ce mémoire, où l'auteur s'explique en connaisseur, a engagé un ami des beaux-arts à faire mention de quelques autres mosaïques en

verre, qui ne méritent pas moins de fixer l'attention de l'appréciateur des produits des arts du moyen âge. Ceux qui doivent principalement être cités, sont les belles peintures sur verre dans le dôme de Cologne, dans la cathédrale de Strasbourg, et surtout celles de la cathédrale de Metz. L'auteur passe sous silence le grand nombre d'autres peintures sur verre qu'on trouve dans quelques églises gothiques en Allemagne et en France, vu qu'il en est question dans différentes relations de voyage, ainsi que dans des ouvrages spéciaux et accrédités. Il croit cependant qu'il en existe encore plusieurs non moins importantes, mais moins connues, telles que celles de l'ancienne chartreuse de Molsheim sur la Bruche (Bas-Rhin), lesquelles se trouvent maintenant à la Bibliothèque de l'académie de Strasbourg, et la précieuse collection du baron de Zwierlein, de Geisenheim. Les premières, d'une exécution rare, offrent pour la plupart des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, et surtout des événemens de la vie de saint Bruno. Durant la révolution on les transporta à Strasbourg. Ces peintures sur verre offrent ce grand avantage, que les dessins se trouvent sur des carreaux d'une seule pièce, de sorte que le jeu brillant des couleurs, joint au fini du dessin, produit un effet admirable. La collection de M. de Zwierlein réunit à tous les avantages de l'art, la particularité de renfermer des sujets et des modèles de toutes les époques. La manière dont tous ces monumens sont disposés dans les salons et les corridors, démontre combien leur propriétaire a de goût, et combien il en est le digne appréciateur. (*Heller's Kunstnachrichten*; oct. 1825, n<sup>o</sup>. 42, p. 414.)

357. DIE NEUENTDECKTEN HÜNENGRÄBER IN BREISGAU. — De quelques tombeaux antiques, récemment découverts dans le Brisgau, par le doct. H. SCHREIBER. In-8<sup>o</sup>. , Fribourg, 1826.

Ce serait fort mal entendre le titre allemand que de traduire par *tombeaux des Huns*, ce serait surtout aller directement contre la pensée de l'auteur, qui avertit dans le cours de sa dissertation qu'il ne faut point songer ici aux Huns d'Attila; mais à une population primitive, dégénérée et vaincue. D'après Godefroy de Strasbourg et Conrad de Wurtzbourg, le vieux mot *Hüne* signifie un géant, ou ce qui revient au même, dans la vieille acception, un habitant primitif; et c'est dans ce sens qu'il faut prendre les noms des monumens si communs dans le

nord de l'Allemagne, dans le Holstein et dans le Mecklenbourg, et qui sont connus sous les noms de *Hunenbetten*, *Hunenlæcher*, *Hunengræber*. Pour en revenir aux découvertes de M. Schreiber, nous dirons qu'en parcourant une bibliothèque, il tomba sur un manuscrit du 14<sup>e</sup>. siècle, contenant l'indication des rentes du couvent de Gunthersthal; plusieurs de ces rentes se trouvent assises sur des champs voisins des *Hunengræber*; mais aujourd'hui la tradition a cessé de répéter ce mot qui, au 14<sup>e</sup>. siècle, paraît avoir été connu de tout le monde. Un titre de plus, et M. Schreiber ressaisit la dénomination du canton où devaient se trouver ces monumens, du moins de ceux qui sont sur le territoire du village d'Ebringen. Averti par ce savant, le bailli du lieu ne négligea rien pour retrouver ces tombeaux, et bientôt l'on obtint un grand résultat; car on découvrit une immense série de sépultures composées de pierres posées de champ, et couchées horizontalement, de manière à former les unes avec les autres des espèces de cercueils. Elles occupent un espace de 362 pas de circuit, les tombeaux sont pour la plupart tournés de l'ouest à l'est; ils sont séparés en plusieurs rangées sans distinction de sexe ni d'âge. On donne ici les détails les plus minutieux et les plus utiles en même temps, sur les moindres particularités de la construction de ces tombes, et nous renvoyons le lecteur à la dissertation elle-même, pour dire un mot des objets trouvés dans ces tombeaux. De la meilleure foi du monde, l'auteur aurait voulu fournir un appui à la doctrine émise par Grimm sur les runes. Aussi a-t-il soigneusement interrogé toutes ces pierres; mais en vain, point d'inscriptions, point de runes; il en est certain, et il le déclare. Il n'y découvrit pas plus de monnaies, il n'y avait là que d'insignifiants fragmens de poterie; et chose assez singulière, l'un de ces tombeaux contenait un morceau de terre verdâtre, recouvert de petites feuilles d'argent. Les squelettes d'hommes sont accompagnés d'armes, telles que des lances, des sabres, des javelots, des couteaux. Tout cela est figuré sur une petite planche lithographiée. Les femmes sont quelquefois pourvues de colliers de corail ou de pierres imitées en grains de verre. Il y aussi de fort beaux morceaux d'ambre. Un chapitre spécial est consacré à l'énumération d'autres découvertes semblables que l'auteur a faites récemment dans le Brisgau. Quant à son opinion sur l'origine de ces

sépulcres, elle peut être sujette à discussion; mais, à coup sûr, elle est savante. Il ne veut point que ces tombes aient appartenu à des Germains. Tacite a dit : *Sepulcrum cespes erigit*; or il n'y a pas d'apparence qu'il y eût là une tombelle de gazon : les monumens ainsi nommés sont ordinairement des masses gigantesques, et non des tertres. Raisonnant toujours par voie d'exclusion les Romains sont aussi écartés, et, ce me semble, à bon droit; enfin, arrive l'assertion bien positive que *ces tombeaux doivent leur origine aux Celtes*. Puis, la transcription obligée de tous les passages de César, de Tacite et même de Ptolémée, qui peuvent établir que les Gaulois ont occupé le Brisgau, ce dont personne ne doute. Mais peut-être, en remontant le cours des âges, y avait-il encore beaucoup de peuples à exclure avant d'en investir un de la propriété de ces tombes. Toutefois, comme je n'ai pas rapporté ici tous les argumens de l'auteur, j'engage les lecteurs à l'entendre pour examiner une opinion sur laquelle je ne suis pas bien fixé moi-même.

DE GOLBÉRY.

538. BOÎTE ROMAINE. — On a trouvé dans un champ de Coddendam, comté de Suffolk (Angleterre), une boîte de cuivre, de  $3 \frac{1}{2}$  pouces de diamètre, dont le couvercle est orné du buste d'un empereur romain, au bas duquel se trouve gravé un groupe, présentant un général romain haranguant ses soldats. On a eu beaucoup de peine à ouvrir la boîte. On y a trouvé deux miroirs métalliques convexes et ronds, de la largeur d'une couronne de 5 schellings. Près de là, on a découvert également plusieurs médailles d'argent et de cuivre, pour la plupart de différens empereurs, les unes de Vespasien, d'autres de Crispine Auguste, toutes très-bien conservées. On a trouvé, en outre, au même endroit plusieurs urnes avec des ossemens humains. Il résulte de ces indices qu'il y avait dans le voisinage quelque mansion romaine; et comme les Romains s'établissaient toujours dans des lieux élevés, on a présumé généralement que Bracon-Hill de Coddendam était le lieu de leur camp. Cette opinion n'a pas tardé à être justifiée par la découverte d'une ancienne route dans les champs de Coddendam, conduisant de l'ancien Camulodunum à Bracon-Hill, et de là à Tarsborough et à Caister-Norfolk. (*Heller's Kunstnachrichten*; décembre 1825, n<sup>o</sup>. 52, p. 498.)



339. BESANÇON. CANAL DE CONSTRUCTION ROMAINE. — On a découvert depuis peu, dans la rue du Chateur, maison Martin, n°. 4, un canal de construction romaine. La hauteur en est de six pieds, et la largeur de dix-neuf pouces. On conjecture qu'il formait une espèce de parallélogramme rectangle ou carré long. Le côté le plus grand a 27 pieds de longueur, dans la direction du nord-est au sud-ouest; mais on n'a pas pu mesurer les autres côtés avec exactitude, à cause des éboulemens. Ce canal, qui passait probablement sous un édifice auquel il servait d'égout, est construit entièrement en pierres, avec beaucoup de soin et de régularité, mais sans chaux ni mortier. La forme et le genre de cette construction semblent appartenir au bas-empire. Le canal est si bien conservé dans les parties qui subsistent encore, que le propriétaire actuel a pu le rendre à son ancienne destination sans être obligé de le réparer. (*Revue Encyclop.*; août 1826, p. 550.)

340. ARCHÆOLOGIE PYRÉNÉENNE, ou Antiquités religieuses, historiques, domestiques et sépulcrales des Volcæ-Tectosages, des Sardones, Consuarani, Consorani, Garumni, Convenæ, Onobusates, Bigeronnes, Sibillates, Sibutzates, Osquiditates, Datii Tarbelli, Sotiates, Elusates, Ausci, Garites, Tasconi, Albienses, et autres peuples celtes et aquitains; 5 vol. in-8°. et 1 atlas petit in-fol., contenant 125 planches; par M. Alex.-L.-Ch.-André Du MEËR. (*Prospectus.*)

Le 1<sup>er</sup>. vol. est consacré à la géographie: on y retrace, et les positions des différens peuples, et leurs limites, et les routes qui traversaient leurs territoires. Des cartes faites avec soin marquent les positions, les limites et les routes; d'autres offrent les plans des villes antiques, entre autres ceux de Tolosa, Climberris maintenant Auch, Narbonne, etc., etc. Ces plans sont tracés d'après les ruines existantes et les témoignages des auteurs.

Le 2<sup>e</sup>. vol. renferme les *Monumens religieux*. Il est divisé en deux sections. La 1<sup>re</sup>. présente les plus anciens monumens des Gaulois; des pierres brutes en forme d'obélisque, des dolmens, peulvens, menhirs et autres objets relatifs au culte druidique. Les autels des divinités gauloises viennent ensuite; et l'on sait qu'à l'exception d'un petit nombre, découvertes autrefois par Scaliger et M. de Lasteyrie, toutes ces déités étaient inconnues avant les recherches de l'auteur de l'*Archæo-*

logie pyrénéenne. On distingue dans le nombre, *Abellion*, *Aceion*, *Aherbelslæ*, *Arardus*, *Astoillunus*, *Armastoni*, *Averano*, *Æreda Audli*, *Barcæ*, *Bæsert*, *Boccus*, *Baicorrrix*, *Basceiandosus*, *Eteivi*, *Espercennius*, *Garriceminusei*, *Garunius*, *Hepamariauli*, *Iscitus*, *Illixon*, *Lahe*, *Leherennus*, *Sir*, *Ecotani*, les six arbres, les montagnes apothéosées, etc., etc.

La 2<sup>e</sup>. section contient les monumens consacrés aux dieux grecs et romains, dont le culte fut apporté dans les Gaules. Ces monumens très-nombreux, sont en général précieux, non-seulement sous le rapport historique, mais encore plus sous celui de la perfection de l'art. Ils sont consacrés à Janus, à la mère des dieux, à Jupiter, Apollon, Minerve, Mercure, Mars, Vénus, Hercule, Isis, le Soleil et la Lune, Diane, Vulcain, Bacchus, Silvain, Mithra, les Dieux des montagnes, les Dieux tutélaires et propices, les Nymphes, etc., etc. Les dessins d'un grand nombre de statues de divinités, de temples, d'autels, de bas-reliefs, ornent les planches qui correspondent à ce volume.

Dans le 3<sup>e</sup>., l'auteur a rassemblé et mis en ordre tous les monumens historiques découverts dans la chaîne des Pyrénées et dans les départemens voisins. On y remarque beaucoup de monumens d'un grand intérêt; des inscriptions, des thermes, des amphithéâtres, des statues, des bas-reliefs, etc., etc. La description des objets relatifs aux usages journaliers et militaires, tels que les lampes, vases, armes, ustensiles de labourage, restes de chars, etc., etc., termine cette partie de l'ouvrage.

Le 4<sup>e</sup>. tome renferme les monumens militaires. Le 5<sup>e</sup>. volume offre les *monumens sépulcraux*. L'auteur parle d'abord des *tumuli* ou éminences en terres rapportées, et qui, selon l'opinion la plus répandue, ne sont autre chose que des tombeaux des chefs gaulois. Il passe ensuite aux monumens en marbre et en pierre, et suit la classification établie par Gruter dans son *Thesaurus*. Les mausolées des premiers chrétiens paraissent ensuite, et leur description termine l'ouvrage.

Des notes placées à la fin de chaque volume servent d'explication ou de développement au texte. Quelques-unes sont consacrées aux étymologies des dialectes de la langue romane encore en usage dans le Languedoc et la Guyenne.

Une table générale des matières est placée à la fin du dernier

volume. Le prix de la souscription est fixé à 180 fr. , franc de port pour les départemens.

L'ouvrage paraîtra dans le courant de l'année.

On souscrit à Paris chez Treuttel et Würtz. (*L'Ami du Bien*; juin 1826, p. 235.)

341. MONUMENT FUNÉRAIRE.—Le 12 avril dernier, M. Bonifay a découvert au quartier du Douar, commune de Gémenos, un monument funéraire consistant en trois urnes emboîtées l'une dans l'autre. L'urne extérieure, qui était en terre cuite avec deux anses, a été brisée. La seconde, de la même matière, porte dans son fond une plaque de bronze parfaitement polié; le pied de la 3<sup>e</sup>. urne pose sur cette plaque. Cette urne intérieure a 13 pouces de haut, et est en verre: elle contient des cendres, des ossemens, des clous placés en croix, une fiole à parfum et un anneau en matière calcaire. Ce monument est conservé dans le cabinet de MM. Bosq frères, d'Auriol, correspondans de l'Académie de Marseille, qui viennent de nous faire parvenir cette notice. On trouve dans ce quartier du Douar beaucoup de médailles, dont plusieurs sont marseillaises. (*Ibid.*; avril 1826, p. 80.)

342. M. SIMON, juge de paix du canton de Berre, en faisant faire des travaux au quartier de Merveille, près des ruines de l'ancienne *Astromela*, sur les bords de l'étang de Berre, a mis à découvert les fondations d'un grand édifice que (dit M. Toulousan) je suis allé visiter tout récemment, et que je crois avoir appartenu à des bains romains. C'est une galerie de plus de 100 mètres de long et de 50 de large, offrant de chaque côté des chambres, qui ont en général 4 mètres de largeur et 8 de longueur. D'autres galeries, qui sont obliques à la précédente, donnent entrée à des chambres plus petites, dont quelques-unes triangulaires. Les angles de ces fondations sont en pierres de taille de Calissane. Un grand aqueduc, tiré de la rivière de l'Arc, qui portait les eaux à *Astromela*, et qui existe encore en partie, fournissait une branche à ces bains. Leur position, par rapport aux ruines d'*Astromela*, prouve qu'ils étaient en dehors de la ville et sur la voie romaine qui conduisait au pont Flavien de Saint-Chamas.

On trouve dans cette localité une immense quantité de briques et de poteries, beaucoup de fragmens de verres, et deux

grandes mosaïques en marbre blanc, avec une bordure en marbre gris, que M. Simon a eu l'attention de faire recouvrir de terre pour les conserver. Parmi les médailles qu'on m'a montrées, et qui sont romaines pour la plupart, j'en ai distingué une en argent de fabrique marseillaise que je n'avais pas encore vue : le type est une tête de Méduse que l'on peut comparer aux plus beaux types des médailles des villes de Sicile.

Au revers, le taureau cornupète; la légende est ΜΑΣ, abréviation de ΜΑΣΣΑΔΙΕΙΤΩΝ, *Massiliensium*. (*Ibid.* ; mai 1826, p. 158.)

343. HISTOIRE DES ANTIQUITÉS DE LA VILLE DE NÎMES et de ses environs ; par M. MENARD, nouvelle édition ; par J.-F.-A. P. 1 vol., in-8. Nîmes, 1826 ; Aury.

De toutes les villes de France, Nîmes est celle qui renferme le plus de monumens romains, monumens qui attestent l'ancienne splendeur de cette colonie de la Gaule narbonnaise, en même temps que leur belle conservation les rend précieux pour les arts et pour les simples curieux. L'ouvrage en question est destiné à les faire connaître avec détail, et surtout, il est écrit principalement dans le but de servir de guide aux nombreux voyageurs qui ne cessent de porter leurs pas vers une cité qui renferme et les *Arènes* et la *Maison carrée*, deux monumens intéressans pour la France, et que le gouvernement a sauvés d'une ruine totale, en faisant à grand frais les dépenses nécessaires pour leur restauration. La Maison carrée surtout a été complètement déblayée ; une vaste grille en fer enveloppe dans son enceinte ce chef-d'œuvre d'une architecture noble et gracieuse, tandis que son intérieur, décoré avec goût, est destiné à recevoir, sous le nom de *Musée de Marie-Thérèse*, les objets qui proviennent des fouilles journalières.

L'arc de triomphe de Saintes, bâti sur le milieu de la Charente, et celui d'Orange, sont encore bien conservés. Saintes renferme encore beaucoup d'antiquités romaines, et les restes de monumens d'une grande beauté. Mais, moins heureuse que Nîmes, les irruptions des barbares qui ravagèrent le midi, aidés d'un climat humide et d'un ciel moins favorable, ruinèrent de fond en comble ceux qui embellissaient la capitale des Santons, et il ne reste plus des *Arènes* que des pans de mu-



railles qui en indiquent l'enceinte, et quelques arceaux qui en prouvent la destination.

L'histoire des antiquités de Nîmes donne les renseignemens et les opinions diverses qui ont été émises par les auteurs qui ont écrit sur les monumens de cette ville. Des figures y sont jointes et servent de complément au texte. Ainsi, on trouve des détails sur les portes dites d'Auguste et de France; l'Amphithéâtre, la Maison Carrée, le temple de Diane, la Tourmagne, la Fontaine, le pont du Gard, etc. On y rapporte un grand nombre d'inscriptions funèbres, on y décrit diverses statues, les bains d'Auguste, des pavés mosaïques, des aigles, etc. Des fouilles multipliées faites depuis 1825, ont également enrichi le Musée de Marie-Thérèse de plusieurs objets curieux; mais l'éditeur de cette réimpression a eu tort de ne pas y joindre des renseignemens plus complets, des notices succinctes, mais nécessaires pour bien faire apprécier ce qui avait été fait depuis le moment où M. Menard écrivit son livre, jusqu'à ce jour. Parmi les derniers monumens, les plus curieux sont sans contredit un beau tombeau en marbre trouvé à Clarensac, en novembre 1824, et des fragmens très-beaux de pavés mosaïques. Ces monumens que nous venons nous-mêmes de visiter nous inspirent un regret, c'est qu'un grand nombre d'entre eux se trouvent enclavés dans des murailles de diverses maisons particulières, où il est possible qu'un jour ils soient dégradés par des propriétaires qui n'hériteront point des possesseurs actuels leur goût éclairé pour ces débris des arts d'un peuple riche et puissant.

R.-P. LESSON.

344. SUR L'INSCRIPTION D'UN CASQUE TROUVÉ A OLYMPIE. (Voyez le *Bulletin* d'août 1826; n°. 115.) LETTRE AU RÉDACTEUR.

Monsieur, presque tous les numéros de la partie du *Bulletin* que vous rédigez contiennent des traductions de dissertations philologiques, puisées dans les journaux étrangers, ou dans les recueils académiques: et ce n'est pas la partie la moins utile, ni la moins intéressante de ce *Bulletin*, parce que le choix en est toujours fait avec discernement et connaissance de la matière.

Mais il me semble que, dans le dernier cahier (août), on a pris fort inutilement la peine de traduire, du *Classical Journal*, une dissertation sur cette inscription grecque d'un casque trouvé à Olympie: ΗΙΑΠΟΝΟΔΕΙΝΟΜΕΝΕΟΣ ΚΑΙ ΤΟΙΣ ΥΡΑΚΟΣΙΟΙ ΤΟΙ ΔΙ

ΤΥΡΑΝ ΑΠΟ ΚΥΜΑΣ. Toute la difficulté de cette inscription consiste dans les mots ΤΟΙ ΔΙ ΤΥΡΑΝ ΑΠΟ ΚΥΜΑΣ. L'auteur lit : ΟΙ ΔΙΑ ΘΟΥΡΙΑΝ ΑΠΟ ΚΥΜΗΣ, et toute la dissertation roule sur cette leçon. Il est inutile d'insister ici sur les difficultés paléographiques qu'elle présente : il suffira d'observer que *Thurium* n'a été fondée qu'en 444 avant J.-C., et qu'Hiéron, fils de Diomène, était mort en 466. Il est donc assez singulier de voir Hiéron faire une offrande, en son nom, 22 ans après sa mort.

La vraie leçon est Ἱέρων ὁ Δεινομένεος καὶ τοὶ Συρακόσιοι τῷ Δι Τύρραν' ἀπὸ Κύμας, ce qui veut dire : *Hiero Dinomenis F. et Syracusii Tyrrenna* ( hæc arma ) a *Cumis* ( dedicarunt ).

Cette leçon, trouvée par M. Aug. Boeckh, de Berlin, a été indiquée d'abord, avec son consentement, par le professeur Thiersch, dans le n°. 26, ann. 1821, du *Kunstblatt*; ensuite, par M. Sillig, dans le t. 2 de l'*Amalthea* du profess. Boettiger (p. 231-234). M. Boeckh l'a reproduite et développée dans son savant commentaire de Pindare ( III, p. 225, sq. ); et enfin, dans le 1<sup>er</sup> fascicule de son *Corpus inscriptionum* ( p. 34, 35 ) : elle a été adoptée par M. Welcker (*Spicileg. epigr.*, n°. 27), et par M. Leake (*Tour in Asia minor*, p. 240 ); elle est désormais incontestable. On pouvait donc se dispenser de reproduire une dissertation surannée, surtout puisque le savant auteur de cette dissertation s'est lui-même rétracté dans une lettre ( du 24 avril 1823 ) insérée au tom. 5 ( p. 53-68 ) de l'*Amalthea*.

Agrérez, etc.

LETRONNE.

Saint-Germain-en-Laie, 18 septembre 1826.

545. SECONDE DISSERTATION SUR LES ANCIENNES MONNAIES QUI ONT ÉTÉ DÉCOUVERTES PRÈS DE PLOCK, au mois de juin 1823. ( Voyez le *Dziennik Warszawski*, 1825, n°. 5, 38, 91, et le *Bulletin* de 1826, n°. 1, p. 60, pour la 1<sup>re</sup>. dissertation.

Cette seconde dissertation a pour objet d'expliquer parmi ces médailles trouvées, 1°. 40 médailles d'Éthelrede, roi d'Angleterre, depuis 978 à 1016; 2°. 4 médailles du roi Edmond, 1016 et 1117; 3°. 40 du roi Kanut, depuis 1016 à 1036; 4°. 6 médailles du roi Harold, depuis 1036 jusqu'à 1040; 5°. 11 du roi Hardiknut, depuis 1040 à 1042; 6°. 2 de Sitrik, roi de Dublin (*Sietric rex Duflinorum*).

G. TOME. VI.

Cette dissertation, dont on promet la suite, est d'autant plus précieuse pour la science numismatique, que l'on y a gravé les inscriptions de chaque médaille, en conservant les formes antiques du caractère. G—Y.

346. SUR LES ARMES DE LA VILLE DE MANCHESTER et sur la généalogie de la famille baroniale de Grelly; par Will. - Rob. WHALTON. (*Memoirs of the liter. and philosoph. Society of Manchester*; 2<sup>e</sup> série, vol. 4, p. 483.)

Les armes de la ville de Manchester consistent en gueules 3 bandes fond d'or : on en attribue l'origine à une branche de l'ancienne famille de Gresley du Derbyshire, qui est établie dans le comté, et jouit des mêmes propriétés, sans doute enlevées aux Saxons, depuis le temps de la conquête. Son représentant actuel est sir Roger Gresley, baronnet de Drakelow. Plusieurs auteurs anglais font descendre les Gresley d'un prétendu Malahulcius, oncle de Rollon, duc de Normandie, dont ils ont déterré le nom on ne sait où. Ils assurent qu'un descendant de ce Malahulcius, appelé Roger de Toeny, était porteur d'étendard de Normandie, et que ses deux fils Robert et Nigel, ayant accompagné Guillaume dans son expédition en Angleterre, et ayant reçu leur part dans la dépouille générale du pays, furent possesseurs de 150 seigneuries, et que de ces Normands, tant favorisés aux dépens de la malheureuse population indigène, descendent les Stafford et les Gresley. M. Whalton trouve un Albert Gresley qui reçut un arrière-fief des mains de Roger, de Poitou, à qui Guillaume le bâtard distribua largement des terres conquises, et qui fut duc ou *lord* de Lancaster. Quoi qu'il en soit, les Gresley ont été de bonne heure barons ou seigneurs de Manchester. M. Whalton fait connaître la filiation de la famille, et ajoute 3 chartes, dont les 2 premières, du règne de Henri III, accordent à Robert Gresley ou Greslay (car ce nom a été écrit de 5 à 6 manières), une foire à leur manoir de Manchester, moyennant le don d'un palefroi. (*Robert Gresley dat domino regi unum palfredum pro habenda una feria*, etc.). La 3<sup>e</sup> charte, plus remarquable, est un acte de l'an 1301, par lequel Thomas Grelle confirme les franchises des bourgeois de Manchester, moyennant 12 deniers payables continuellement de la part de chaque bourgeois. Cette charte contient beaucoup de stipulations, entre autres celles-ci : Si

*aliquis burgensis in burgo aliquem burgensem vulneraverit in die dominica vel à nona die sabbati usque ad diem lunæ, erit in foris factura 20 solidos; et si in die lunæ vel in aliis diebus septimanæ vulneraverit aliquem, ipse cadet in foris factura 12 denarios versus prædictum dominum. — Burgenses debent et possunt præpositum eligere de seipsis quem voluerint et præpositum remove. — Nullus potest vicinum suum ducere ad sacramentum nisi habeat sectam de aliquo clamore. Quilibet potest vendere de hæreditate sua, sive majus, sive minus, sive totum per consensum hæredis sui, et si forsitan hæres noluerit, tamen si necessitas inciderit, licebit ei vendere de hæreditate sua, de quacunque ætate hæres fuerit. — Si aliquis alium vulneraverit in burgo, præpositus debet attachiare eum, si inventus fuerit extra domum suam, per vadium et plagios.*

D—c.

347. LETTERA DEL CONTE GIROLAMO ASQUINI. — Lettre du comte G. ASQUINI sur un ancien cachet et sur les anciennes limites des provinces de Vérone et de Trente. In-4°. , pp. 23. Vérone, 1826; Bisesti.

Le cachet, objet principal de cet opuscule, est de bronze, et de forme triangulaire, forme qui se rencontre rarement dans des objets d'art de cette espèce. Il paraît être du moyen âge. Au son centre est une chèvre représentée dans l'action de courir. Autour de cette figure, et en avant de la croix, dont les anciens chrétiens ornèrent presque tous leurs effets mobiliers, on lit ces mots : *Cinnci da santa Maria dal Bosc*. L'auteur infère et de ces mots et de ladite figure, que ce cachet aura appartenu à un certain *Cincio*, de la famille noble *Capella*, de Vérone; mais il déclare ne savoir rien de positif à l'égard soit de l'époque, soit de la personne, soit de la famille à laquelle se rapporte ce cachet. Nous ajouterons que cet objet, en lui-même, ne nous paraît pas mériter des recherches autrement approfondies.

L'auteur, parlant ensuite du lieu où le cachet fut trouvé, essaie de réfuter l'opinion du comte Bened. Giovanelli (*Memorie intorno all' origine e condizione antica di Trenta*), lequel assure que l'ancien territoire Trentin s'étendait jusqu'à l'enceinte de Vérone, excluant par-là la vallée de *Policella* du territoire de cette ville. M. Maurizio Moschini, dans de savantes



*observations* (Milan, 1826; Stella, in-8°, pp. 56), dédiées à M. D.-Ant. Mazzetti, répond à cette dernière partie de l'opuscule. Nous n'entrerons pas dans une discussion qui ne saurait intéresser que des municipes. Nous ajouterons toutefois que ces deux écrits se distinguent par une profonde érudition. (*Biblioteca Ital.*; avril 1826, p. 95.)

348. BAS RELIEFS DU XVI<sup>e</sup>. SIÈCLE.

On vient de découvrir, dans la chapelle d'un ancien château des environs de Toulouse, un bas-relief qui, par la singularité de sa composition, mérite l'attention des archéologues et des amis de l'art. Ce morceau porte la date de 1546. On sait que les arts dépendans du dessin brillaient alors d'un vif éclat. François I<sup>er</sup>. avait appelé près de lui une foule de peintres, de sculpteurs et d'architectes qui créèrent ce style élégant et gracieux qui caractérise les productions de la *renaissance*. Bachelier, élève de Michel-Ange, enrichissait alors Toulouse, sa patrie, d'un grand nombre de statues et de bas-reliefs. Germain Pilon, Jean Gougeon et quelques autres, ornaient les palais des rois, et le groupe des *trois Grâces* est le chef-d'œuvre de cette mémorable époque. La correction du dessin est quelquefois étrangère à ces compositions; mais on y remarque toujours de la naïveté et une étonnante perfection de détails. Le bas-relief trouvé près de Toulouse est surtout remarquable sous ce dernier rapport. L'artiste a représenté l'adoration des bergers, et au lieu d'offrir aux regards l'étable de l'hôtellerie de Bethléem, il a figuré l'intérieur d'un palais en ruines; des cariatides en supportent les arcs, les voûtes, et c'est dans la partie la plus reculée de l'édifice qu'il a placé la Vierge tenant sur ses genoux l'enfant-Jésus. Des frises élégantes et d'un travail précieux décorent ce morceau d'architecture. Le groupe principal est très-faible de dessin et d'exécution: quelques autres figures placées sur le premier plan sont mieux dessinées. En général, les extrémités sont trop fortes et d'un contour peu vrai, les attitudes peu naturelles et la perspective sacrifiée; mais on oublie ces défauts en considérant l'ensemble de cette composition, et le fini des frises, des canetons et des cariatides. On avait conçu l'espoir que ce bas-relief entrerait dans la collection du Musée de Toulouse; mais il a été vendu à deux particuliers de cette ville. On possède un assez grand nombre

de bas-reliefs en albâtre , de même travail , et sans doute du même artiste, mais en général plus petits que celui-ci. Bachelier en exécuta un grand nombre , et il en plaça quatre dans la chapelle du Sépulcre bâtie à Toulouse en 1546. Des notes originales prouvent que , dans la suite , ces bas-reliefs furent donnés à la duchesse de Montmorency; peut-être celui-ci faisait-il partie des quatre qui décoraient cette chapelle. Ce serait alors un des ouvrages de cet artiste , dont les sculptures ont toujours été considérées comme dignes de figurer dans les cabinets les plus riches en monumens des arts. (*Moniteur universel*; 24 août 1826. )

## HISTOIRE.

349. HISTOIRE UNIVERSELLE DIVISÉE EN XXIV LIVRES; ouvrage posthume de JEAN DE MULLER, traduit de l'allemand par J.-G. Hess. 2<sup>e</sup>. édit. rev. et corr. 4 vol. in-8°. de 400 à 500 pages chacun. Genève et Paris, 1826; Paschoud.

Cet ouvrage a acquis une réputation si générale et si méritée, même en France depuis la première édition de la traduction de M. Hess, qu'il serait superflu de chercher à en donner une idée à nos lecteurs. Il n'en est aucun, jaloux de connaître les plus mémorables productions historiques, qui ne connaisse cet ouvrage si bien conçu et exécuté avec tant de talent. C'est comme l'on sait un cours d'histoire, remarquable par son énergique précision, les réflexions profondes, les rapprochemens piquans, les détails curieux qu'il renferme, et dans lequel son auteur se propose de caractériser les principaux peuples anciens et modernes, de faire connaître l'esprit de leurs lois et de leurs constitutions, de montrer les rapports qui ont existé entre les nations, et d'expliquer l'enchaînement des événemens humains. On sait que cet ouvrage se termine à la paix de Paris, en 1783. D.

350. CLASSIQUES DE L'HISTOIRE, etc. (*Voy. le Bulletin* de juin 1826, n°. 600.) 1<sup>er</sup>. Vol. contenant 1°. le *Discours sur l'Histoire universelle* de BOSSUET; 2°. *l'Histoire des Révolutions romaines* par l'abbé de VERTOT, et les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, par

MONTESQUIEU. 1 vol. In-8°. Prix : 12 fr. Paris, 1826; Anselin et Pochard.

En annonçant la 1<sup>re</sup>. livraison de cet ouvrage, nous avons donné son titre complet, et mentionné les diverses productions historiques qui, par la juste célébrité dont elles jouissent, méritaient de trouver une place dans le recueil qu'ont entrepris MM. Anselin et Pochard. Cet ouvrage est imprimé sur papier vélin d'Annonay et avec des caractères de choix; aussi est il remarquable sous le rapport de son exécution typographique. Les pages sont divisées en deux colonnes encadrées par un filet.

Nous ne nous étendrons pas sur l'utilité de cette édition de plusieurs ouvrages trop connus, pour faire autre chose que d'en signaler la réunion; elle offrira l'avantage de présenter en deux volumes la collection des chefs-d'œuvre historiques écrits dans notre langue. Elle se place naturellement dans toutes les bibliothèques portatives des voyageurs, des militaires et de toutes les personnes qui désirent avoir avec elles beaucoup de choses en peu de volumes.

D.

351. HANDBUCH ZUR ERLÄUTERUNG DER BIBLISCHEN GESCHICHTE UND GEOGRAPHIE, etc. — Manuel pour servir à expliquer l'histoire et la géographie biblique, à l'usage des écoles et des personnes qui lisent la Bible avec attention; par D. HORNUNG. Vol. I, In-8°. de x et 312 pages. Prix : 12 gr. Leipzig, 1825; Fleischer.

352. ARÆ MONTANI HUMANÆ SALUTIS MONUMENTA, quibus accedunt CESARIS PHILODII additamenta. In-8°. Pisauri, Nobili.

353. ATLAS HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES LITTÉRATURES ANCIENNES ET MODERNES, DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS, d'après la méthode et sur le plan de l'Atlas de A. Lesage (comte de Las Casas), et propre à former le complément de cet ouvrage; par A. JARRY DE MANCY, ancien élève de l'École normale, professeur d'histoire de l'Acad. de Paris. In-f°. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>. livr. Prix : 4 fr. la 1<sup>re</sup>. livr., et 8 fr. la deuxième. Paris, 1826; Renouard.

L'usage des tableaux analytiques présentant en bon ordre les résultats certains obtenus par les efforts des savans sur une

branche quelconque des connaissances humaines , est aujourd'hui consacré par une foule d'exemples généralement approuvés, et cette méthode d'enseignement, qui est à la fois commémorative pour ceux qui savent et instructive pour ceux qui apprennent , est tout-à-fait favorable à l'activité actuelle des esprits. La statistique matérielle a fourni les premiers modèles , et une heureuse invention les a appliqués aux sciences historiques et à tout ce qui est du domaine de l'intelligence , donnant en quelque sorte un corps aux idées et des formes sensibles aux spéculations les plus subtiles. Il suffit donc qu'un ordre de faits soit constaté et accrédité dans une partie quelconque des études humaines , pour que ces faits puissent être casés dans un tableau qui en montre à l'œil et à l'esprit la somme générale , l'ordre méthodique et les relations réciproques. L'histoire a déjà subi cet encadrement régulier ; la littérature , les sciences et les beaux-arts viennent d'y être soumis aussi dans le nouvel ouvrage que nous annonçons.

La première livraison est composée du *Tableau historique, chronologique de l'Académie française, et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. L'Académie française est présentée dans une série de 40 colonnes pour les 40 places d'académiciens, et l'on voit par cet ordre ingénieux les noms des littérateurs ou autres qui ont successivement occupé chaque fauteuil. Il en résulte des rapprochemens assez piquans, dont on trouverait facilement les causes dans les idées successivement dominantes dans ou sur l'aréopage académique , et peut-être l'avenir ajoutera-t-il encore à ces bigarrures. Les lettres de fondation de l'Académie par Louis XIII, des extraits du règlement donné par le cardinal de Richelieu et Louis XV, un précis de son histoire et la liste des prix de poésie ou d'éloquence , précèdent cette statistique chronologique du personnel de l'Académie depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Il en est de même pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres , on y trouve la liste de ses membres depuis sa fondation, mais seulement dans l'ordre chronologique, avec la liste des prix proposés et décernés par la compagnie, et un résumé de son histoire. On peut remarquer que l'auteur de ce tableau y accorde moins d'espace à l'Académie des inscriptions qu'à l'Académie française. Il n'aura sans doute pris pour règle de proportion que la part même que chacun des deux corps savans obtient dans l'attention



publique, et l'attention, qui n'est souvent que de la curiosité, n'est pas toujours en raison même de l'estime. Il nous semble donc qu'en faisant entrer comme élément de ses appréciations, d'abord cette grande collection de travaux sur l'antiquité tout entière, qui nous en a dévoilé, par les plus heureux et les plus difficiles efforts de l'esprit d'observation, les usages, les croyances, l'état social, les intérêts, les opinions; et de plus l'influence incontestable de ces observations sur l'ensemble des études chez les nations modernes qui veulent savoir d'où elles viennent et où elles doivent aller, les deux parts pourraient être égales. Les sujets historiques, philosophiques et moraux que l'Académie des belles-lettres a mis en circulation, en appelant sur elle l'attention et le zèle des savans de tous les pays, exciteront toujours envers cette compagnie l'attention, l'estime et la reconnaissance de tous les hommes qui apprécient à toute sa valeur l'histoire véritable des efforts, des progrès et des succès de l'esprit humain. Du reste, nos observations, venant tout naturellement sous notre plume, sont sans doute indifférentes à la célébrité du corps savant qui en est l'objet; on ne suspectera pas du moins notre désintéressement, et l'on ne pourra pas nous accuser de plaider comme Cicéron *pro domo suâ*.

La seconde livraison contient deux tableaux: 1<sup>o</sup>. mappemonde générale des langues anciennes et modernes; 2<sup>o</sup>. tableau historique, chronologique de la littérature romaine ou latine: nous en rendrons compte dans le prochain cahier. L'exactitude des noms, des dates et des faits, doit être la qualité essentielle d'un ouvrage tel que celui qui est l'objet de cette annonce: nous croyons que ses lecteurs n'auront que des éloges à donner sur ce point important à l'auteur des tableaux: ils se recommandent donc par eux-mêmes à l'attention et au suffrage des savans comme de toutes les personnes qui désirent savoir au moins ce que nul ne doit ignorer. L'exécution typographique répond d'ailleurs à l'intérêt même de l'ouvrage, et c'est sous ce rapport un perfectionnement récent qui mérite d'être remarqué dans l'histoire de la typographie française.

C. F.

354. GESCHICHTE, LEHREN UND MEINUNGEN ALLER BESTANDENEN UND NOCH BESTEHENDEN RELIGIÖSEN SECTEN DER JUDEN UND DER GEHEIM-LEHRE ODER CABBALAH. — Histoire, doctrines et opinions de toutes les sectes religieuses des Juifs, et de la doctrine cabalistique ; par PETER BEER. 2 part. In-8°. Brunn, 1823 ; Trassler.
355. HISTORY OF THE MOGUL DYNASTY IN INDIA. — Histoire de la dynastie mogole dans l'Inde, depuis sa fondation par Tamerlan, en l'année 1399, jusqu'à l'avènement d'Aurung Zeb, en l'année 1657 ; trad. du français du P. CATROU, d'après les mémoires de MANOUCHI, vénitien, qui avait exercé pendant 48 ans la profession de médecin au service de la famille impériale, à la cour de Delhi et d'Agra, etc., etc. In-12. Londres, 1826.
356. STORIA DELLA SENEGAMBIA, DELLA GUINEA, DELLA CAFRERIA, DELLA NUBIA ET DELL'ABISSINIA. — Histoire de la Sénégambie, de la Guinée, de la Cafrerie, de la Nubie et de l'Abyssinie ; tirée des écrits des historiens et des voyageurs les plus célèbres. Par le prof. Amb. LEVATI. 2 vol. In-18. CXXXVII et CXXXVIII de l'abrégé. Milan, 1826 ; Stella.
357. DESCRIPTION DE L'ÉGYPTE, ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française. 2<sup>e</sup>. édition, publiée par C. L. F. Panckoucke. Tom. XVIII. In-8°. de 41 feuilles. *Idem* planches, 186<sup>e</sup>., 187<sup>e</sup>., 188<sup>e</sup>. livr. en un seul cahier, plus 11 pl. dont 4 doubles. Prix : 7 fr. chaque vol. 10 fr. chaque livraison de planches. Paris, 1826 ; Panckoucke.
358. STORIA DELLA BARBARIA. — Histoire de la Barbarie, d'après les écrits de Chénier, Shaw, Ali Bey, Pananti et autres auteurs ; par le prof. Amb. LEVATI. Un vol. in-18. avec 3 pl. Vol. CXXXVI de l'abrégé. Milan, 1826 ; Stella.
359. HELLENISCHE ALTERTHUMSKUNDE, etc. — Archéologie hellénienne, relative à l'État ; par W. WACHSMUTH, professeur d'histoire à l'université de Leipzig. 1<sup>re</sup>. partie : les *constitutions et les rapports politiques extérieurs des États helléniques* ; 1<sup>re</sup>. division : *l'époque avant les guerres persanes*. Gr. in-8. de XVIII et 329 p. Prix : 1 rthlr. 18 gr. Halle, Hemmerde (*Allgem. Repertor.* ; 1826. Vol. 2, cah. 1, p. 41.)

Plus on s'est occupé, dans ces derniers temps, de recherches sur les monumens, l'histoire, les constitutions, etc. des Hellènes, plus cette occupation est devenue l'objet des études profondes de plusieurs savans, plus on a senti le besoin d'un résumé qui renfermât tous les résultats des recherches qu'on a faites jusqu'à présent, et qui offrît surtout un tableau de la vie sociale des Hellènes. L'ouvrage que nous annonçons paraît répondre en très-grande partie à ce besoin, c'est-à-dire autant qu'il est question de la constitution politique et du pouvoir de l'État.

L. D. L.

360. UEBER DEN CHREMONIDEÏSCHEN KRIEG. — De la guerre Chrémonidienne ; par NIEBUHR. Brochure in-8°. ; Bonn, 1826.

Athénée ( au livre VI ) rapporte d'après Hégésandré que, pendant la guerre *Chrémonidienne* ( κατά τὸν χρεμωνιδεῖον πόλεμον ), les démagogues d'Athènes répétaient qu'en toute autre chose il y avait égalité entre les Grecs, mais que les seuls Athéniens connaissaient le chemin qui conduit les hommes aux cieux.

Qu'est-ce que la guerre de Chrémonidée ? Personne jusqu'ici n'a trouvé de solution à cette question, et M. Niebuhr vient d'éclaircir ce point d'histoire par une réponse que je crois sans réplique.

Stobée transcrit des fragmens assez considérables d'un auteur appelé Télès, moraliste pratique et devancier de Plutarque. Ce Télès écrivit, entre autres choses, un traité pour prouver que ce n'était point un si grand malheur que de quitter sa patrie, et cite à l'appui de cette assertion les noms d'hommes qui s'en sont bien trouvés. Il est bon de se rappeler que Télès écrivait vers l'olympiade 155, à une époque où Athènes était totalement opprimée, et où la manifestation des plus généreux sentimens ne pouvait que conduire à une perte certaine. Or, parmi ceux qu'il cite il y a un Chrémonide. L'on dit que dans ce temps même il commanda une flotte et que de grandes richesses lui furent confiées. Voici bien un Chrémonide qui a pu donner son nom à une guerre dans sa patrie, soit avant le moment où écrit Télès, soit après. Poursuivons : Polyæne nous parle d'un Chrémonide qui est commandant de la flotte Égyptienne dans les eaux d'Éphèse. Ce Chrémonide présente en vain la bataille à Agathostrate, navarque de Rhodes, qui fait

semblant de l'éviter, puis par un retour subit se précipite sur la flotte égyptienne, dont les équipages étaient déjà débarqués. M. Niebuhr montre, au moyen d'un passage de Polybe, que les Séleucides donnèrent aux Rhodiens la ville de Stratonicee pour récompense : or ces récompenses ne pouvaient avoir d'autre objet que des services maritimes rendus dans la guerre contre l'Égypte. Mais quels Séleucides ont fait ce don important ? Polybe dit, *παρ' Αντιόχου καὶ Σελεύκου*; et M. Niebuhr avait autrefois pensé qu'il fallait entendre Antiochus, fils de Seleucus et par conséquent Soter; c'était une chose incroyable que d'admettre Antiochus et Seleucus comme collègues. Dans ce cas ce ne pouvaient être que Hierax et Callinicus, et l'on sait leurs divisions. Cependant M. Niebuhr penche à croire aujourd'hui qu'Antiochus, avant de disputer à son frère toute la monarchie, a pu de son consentement régner sur l'Asie mineure; il s'appuie d'un passage de Justin qui est décisif, et d'après cela la cession de Stratonicee aura pu être faite alors qu'Evergète était l'ennemi commun des deux frères. Une autre indication décisive aussi, c'est que Télès cite en même temps Hippomédon comme gouvernant pour le roi d'Égypte la côte de Thrace; or cette côte n'avait été conquise que par Evergète. Ni Théocrite, ni le marbre d'Adulis ne la nomment parmi les possessions de Philadelphie, et même l'inscription d'Adulis compte formellement cette conquête parmi celles de Ptolémée Evergète. Cette guerre d'Evergète contre les Séleucides, cette qualité d'amiral dans la personne de Chrémonide auraient suffi peut-être pour l'expression de *guerre Chrémonidienne*, s'il ne résultait clairement des termes d'Athénée que celle dont il parle intéressait Athènes. Mais à cette époque Athènes gémissait sous le poids des garnisons macédoniennes, elle ne pouvait rien entreprendre; il faut donc se reporter vers le passé. La dernière guerre, digne de ce nom, qu'elle fit à la Macédoine, est celle où Aréus de Sparte et Paltocke amenèrent, à la tête de la flotte d'Alexandrie, des secours insuffisans et irrésolus. Les Athéniens y mirent de la persévérance et consumèrent en cette occasion le peu qu'il leur restait de forces. Il n'y a point de date à ces événemens, mais Aréus de Sparte périt la 5<sup>e</sup>. année de la 127<sup>e</sup>. olympiade. En plaçant à cette époque la reddition de la ville, on explique comment Chrémonide l'Athénien fut obligé de fuir sa patrie. Il n'y a nulle invraisemblance à le voir 5 ou 6



olympiades plus tard à la tête d'une flotte d'Alexandrie : la vie politique de Périclès a duré plus de 40 ans. Je suis obligé de passer sous silence quelques autres particularités et quelques rapprochemens curieux, pour remarquer que le chemin du ciel connu des Athéniens, est une allusion à la valeur de leurs droits honorifiques. Lorsque Corinthe ou Argos donnaient des couronnes, ce n'était que de l'or ; mais celles décernées par Athènes, à la face de la Grèce, *terrarum dominos evehebat ad deos*, élevaient au rang des dieux les maîtres de la terre.

P. DE GOLBÉRY.

361. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE ROMAINE, depuis Romulus jusqu'à Constantin, suivi d'un tableau de la décadence et de la chute de l'Empire romain ; par M. H. ROCHE. In-18 de 300 p. Prix, 2 fr. 30 cent. Paris, 1826 ; Mansut fils, Lecointe et Durey.

La plupart des *résumés historiques* avaient eu jusqu'à présent pour objet l'histoire moderne ; l'histoire ancienne commence à avoir son tour, afin de compléter cette collection de petits formats où l'histoire universelle générale et particulière sera resserrée et réduite à la plus simple expression. M. Roche partage l'histoire des Romains en 6 époques, temps antérieurs à la fondation de Rome, depuis l'abolition de la royauté jusqu'à la première guerre punique, de cette guerre jusqu'à Sylla, de la mort de Marius à la bataille d'Actium, d'Auguste à Domitien ou le règne des douze Césars, enfin de Nerva jusqu'à Constantin. Il termine l'exposition des événemens qui se rapportent à ces six époques par un tableau de la décadence et de la chute de l'empire romain.

D.

362 HARUSPICES ROMÆ, *utrum natione Etruschi an Romani fuerint?* Quæstionem dijudicavit RAVEN, advoc. et notar. publ. 16 p. in-4°. Gœttingen, 1822 ; Baër.

363. DISSERTATIO HISTORICA ET LITERARIA INAUGURALIS DE M. LIVII DRUSIS patre et filio, tribunis plebis ; par J.-F. van BEMMELEN. 95 p. in-8°. Leyde, 1826 ; Hazenberg.

Deux sections composent cette thèse : dans la 1<sup>re</sup>. l'auteur traite de la puissance des tribuns avant le temps des Drusus, et puis de l'état de la république romaine à l'époque où les Drusus acquièrent de l'autorité ; la 2<sup>e</sup>. section expose la vie et

les actions des deux tribuns. Voici un passage où l'auteur signale l'ascendant de ces tribuns : *Gracchum de duabus tantum coloniis statuentem non tolerabant, Drusum de duodecim ferre facile patiebantur.* D.

364. VIRIATH UND DIE LUSITANER, etc. — Viriath et les Lusitaniens ; ouvrage rédigé d'après les sources ; par le Dr. U.-J. H. BECKER. 129 p. in-8°. ; prix, 1 fl. 3 kr. Altona, 1826 ; Hammerich. (*Heidelb. Jahrbüch. der Literatur*; août 1826, p. 810.)

L'auteur avait publié, dans les Recherches historiques de Dahlmann, des matériaux pour servir à l'histoire de la seconde guerre punique, lesquels se vendent aussi par cahiers détachés. Son intention est de publier de la même manière toute la série des guerres romaines en Espagne. Le cahier que nous annonçons débute par les guerres qui eurent lieu dans la partie en-deçà de l'Espagne, la chute de Numance, puis la guerre Sertoriennne et l'assujettissement du pays par Auguste.

365. HISTORY OF THE MIDDLE AGES. — Histoire du moyen âge ; par M. HALLAM ; 3<sup>e</sup>. édit. , 3 vol. in-8°. Londres, 1826.

366. INLEDNING TILL ISLÆNDSKA LITTERATUREN OCH DESS HISTORIA UNDER MEDELTIMEN. — Introduction à la littérature et à son histoire au moyen âge ; par And.-Otto LINDFORS. 194 pages in-12. Lund, 1824 ; imprim. de Berling ; chez l'auteur.

Ce manuel est très-propre à faire connaître aux étrangers les richesses, le génie et l'histoire de la littérature islandaise ; dans l'introduction, qui est précédée d'une dédicace en islandais et d'une préface en suédois, l'auteur retrace les événemens qui peuplèrent l'Islande, portèrent des germes de civilisation dans cette île, et y firent naître une littérature. Abordant ensuite plus directement son sujet, M. Lindfors examine la poésie du nord, en commençant par le mécanisme des vers, ce qui lui donne occasion de traiter de l'allitération et de l'assonance, et des diverses espèces de vers et de poésies usitées dans le nord. Il fait connaître ensuite l'Edda et d'autres grands poèmes islandais, et traite des Scaldes qui se sont le plus distingués :

Le chapitre 2<sup>e</sup>. s'occupe des *sagas* et des écrits qui se rap-

portent à ce genre de composition. Il expose l'origine des *sagas* ou traditions historiques et romanesques ; il les classe, il signale celles qui traitent de l'Islande, des Orcades, et du nord avant la colonisation de l'Islande. En même temps M. Lindfors indique les diverses éditions des *sagas*, et les savans qui ont publié des dissertations à leur sujet. Il ajoute l'examen des écrits généalogiques, géographiques et des annales rédigés en islandais.

Dans le 3<sup>e</sup>. chapitre enfin, l'auteur parle des travaux des Islandais relatifs à la jurisprudence, à la théologie, aux mathématiques et à l'astronomie. Tous ces détails sont exposés substantiellement et aussi brièvement que possible. D—c.

367. HISTOIRE DES CROISADES ; par M. MICHAUD. 4<sup>e</sup>. édit. , revue, corrigée et augmentée. T. III, in-8<sup>o</sup>. de 41 f.  $\frac{1}{2}$ . Prix, 10 fr. Paris, au dépôt de l'auteur, rue Gât-le-Cœur, n<sup>o</sup>. 10.

368. SUR DEUX CHRONIQUES DU MOYEN AGE ; par le prof. NYRUP. (*OErsted, Oversigt over det kong. danske Videnskab. Selskabs forhandl.* 1825.)

M. Nyrup a lu dans les séances de la Soc. roy. des sciences de Copenhague, deux dissertations sur le *Chronicon Erici regis* et sur le *Chronica slavica incerti autoris*. Ce qu'on appelle la chronique du roi Eric, date de la fin du 13<sup>e</sup>. siècle, et a eu pour auteur, non pas le roi danois Eric Manved, ni le roi Eric de Poméranie, mais vraisemblablement un moine de ce nom, qui habitait l'abbaye de Ry dans le diocèse d'Aarhuus. Hermannus Cornerus a incorporé cette chronique tout entière dans sa *Kronica novella*. La bibliothèque de l'université de Copenhague en possède une traduction danoise manuscrite du 14<sup>e</sup>. siècle ; on se propose de la publier dans le tome IV du *Nouveau magasin danois*, comme un monument intéressant du langage du temps.

La *Chronique slave*, qui fait le sujet de la 2<sup>e</sup>. dissertation, a été regardée à tort par quelques écrivains comme un simple extrait du *Chronicon Slavorum Helmoldi* ; l'auteur anonyme de la Chronique slave a mis à profit beaucoup d'autres auteurs que Helmold ; d'ailleurs celui-ci finit sa chronique à l'année 1170, tandis que l'anonyme continue jusqu'à la fin du 15<sup>e</sup>. siècle, et c'est précisément dans ces 3 siècles que cet anonyme

ose s'exprimer le plus librement. Il y blâme vivement l'ambition des papes, le trafic des indulgences, l'insouciance des princes d'Europe au sujet des progrès des Turcs, la foi aveugle à l'astrologie. M. Nyrup attribue cette chronique à un ecclésiastique, Sussel, prévôt à Pretz, dans le bailliage d'Arensbock.

D.

369. SUR LES LETTES, SUR LES PEUPLES COMPRIS SOUS CE NOM ET SUR LES CONTRÉES QU'ILS HABITAIENT PRIMITIVEMENT ; par Charles-Frédéric WATSON. (*Jahresverhandl. der kurlænd. Gesellschaft für Literatur*; t. II, p. 254. )

Les Lettes ne sont point, non plus que leur langue, un peuple primitif. Ce sont des Slaves mêlés aux Germains, et leur langue tient des dialectes de ces deux peuples. Elle a reçu dans la Prusse des changemens beaucoup plus considérables que dans la Lithuanie. Les chevaliers de l'ordre teutonique ayant été appelés dans le commencement du treizième siècle, pour soumettre la Prusse qui était encore idolâtre, les ecclésiastiques qu'ils avaient emmenés avec eux ne connaissant que la langue allemande, ils s'efforcèrent d'abolir l'idiome national, espérant amener ainsi plus facilement les habitans à l'obéissance et à la religion chrétienne. C'est une chose vraiment ridicule que de voir comment ils traitèrent la langue du pays ; prenant des mots *lettes*, des mots *allemands* et *latins*, ils déclinaient et conjuguèrent ce mélange barbare d'après les règles de la grammaire latine, à peu près comme si on disait : *Ego voullō tecum parlare en germanacè*. Albert, premier duc de Prusse, fit publier ( 1545 ) le premier catéchisme en langue du pays ; mais personne n'y comprenait rien, parce que l'on avait voulu réunir tous les dialectes. On fit en 1561 une seconde édition en un des dialectes lettes.

Dans le douzième siècle, avant l'arrivée des chevaliers de l'ordre teutonique, les peuples suivans étaient compris sous le nom de Lettes : 1°. les *Lithuaniens*, qui dans le 14°. siècle devinrent la nation dominante parmi les peuples slaves ; 2°. les *Schamaites* que l'auteur byzantin Chalcondyle appelle *Samotes* ; 3°. les *Kriwitsches*, que Constantin Porphyrogénète appelle *Kriwetans* ; 4°. les *Lettes* proprement dits ; 5°. les *Kuhres* ; 6°. les *Jacwingiens* ; 7°. les *Prussiens* proprement dits. Ces différentes nations Lettes occupaient un territoire de



10,880 milles carrés, qui comptaient au moins onze millions d'habitans. Ceux de Livonie perdirent, à ce qu'on assure, dans le cours de leurs guerres avec les chevaliers, plus de trois cent mille hommes, d'où on peut calculer combien cette contrée était peuplée.

Sous les rois jagellons, la Lithuanie ayant été réunie à la Pologne, le polonais ayant été introduit dans les tribunaux et dans les bureaux des administrations, la langue lette y fut soumise à de nouveaux changemens. Les peuples septentrionaux s'étant jetés sur les contrées habitées par les Lettes, on trouve dans le dialecte actuel de ceux-ci des mots et des tournures gothiques, islandaises et finlandaises. La langue lette est donc un composé à peu près comme l'anglais, qui s'est formé de l'anglo-saxon, du français, de l'allemand et de l'ancienne langue normanne. On peut admettre à peu près la proportion suivante : 1<sup>o</sup>. la langue lette en Prusse a  $\frac{1}{3}$  du dialecte slave,  $\frac{1}{3}$  du gothique,  $\frac{1}{6}$  du finlandais et  $\frac{1}{6}$  de l'allemand ; 2<sup>o</sup>. en Lithuanie elle peut avoir  $\frac{1}{3}$  du russe,  $\frac{1}{3}$  du polonais et  $\frac{1}{3}$  des dialectes gothique, finlandais et allemand. En Courlande et en Livonie, où la langue lette s'est conservée plus pure, elle peut avoir  $\frac{1}{2}$  du slave,  $\frac{1}{6}$  du gothique,  $\frac{1}{6}$  du finlandais et  $\frac{1}{6}$  de l'allemand.

G—r.

370. EXAMEN CRITIQUE DE L'HISTOIRE DE RUSSIE de Karamsin. (Archives du Nord.—*Sievernî arkhiv* ; n<sup>o</sup>. 1, janvier 1825, p. 60 ; n<sup>o</sup>. 2, janvier 1825, p. 182 ; n<sup>o</sup>. 3, février 1825, p. 271.)

L'auteur de cet article ne partage pas l'avis de Karamsin sur le moral du fameux Boris Godounof. L'historiographe reconnaît, dit-il, comme une vérité incontestable que le tsarivitch Dmitri Ivanovitch fut assassiné à Ouglitch par ordre de Godounof ; le crime a existé sans doute, mais, l'auteur de ce crime, quel est-il ? c'est ce qu'il faut examiner si l'on veut écrire l'histoire d'une manière impartiale. Godounof envoya le prince Vassili Schouisky, son plus cruel ennemi, à Ouglitch, pour instruire sur le meurtre du tsarévitch. L'historiographe dit à cette occasion que Boris voulut affecter par un tel choix une tranquillité, un amour pour la justice qu'il était loin d'éprouver. Mais pourquoi ce mot *affecter*, pourquoi refuser à Boris toute espèce de bonne qualité ? Lorsque Schouisky prit des informa-

tions sur ce déplorable événement auprès des habitans de la ville d'Ouglitch, moines, prêtres, hommes et femmes, vieillards et jeunes gens, tous répondirent unanimement : *le Tsarévitch a été assassiné par ses esclaves Michel Bitiagofisky et ses conjurés, d'après l'ordre de Boris Godounof*; mais qui peut affirmer que ces dernières paroles n'aient été suggérées au peuple par la tsarine Marfa, les Nagui ses frères et par son fils Dmitri, qui vivaient alors exilés à Ouglitch? Pourquoi s'en rapporter pour une vérité aussi importante à des chroniqueurs qui n'eurent d'autres preuves de leurs assertions que des bruits populaires, accrédités par d'envieux boyards, ennemis de Godounof? L'accusation d'empoisonnement n'est pas prouvée davantage. Écoutons Karamsin : « On essaya d'abord le poison; la nourrice du tsarévitch et son fils Ossip, vendus à Godounof, lui servirent d'instrumens; cependant, dit un annaliste, les sucs vénéneux introduits dans sa nourriture et sa boisson, ne causèrent aucun mal à l'enfant. » Il est très-vraisemblable que si Godounof eût réellement voulu se défaire du tsarévitch, il aurait eu recours au poison plutôt qu'à un meurtre pendant le jour. A cette époque la médecine, la chirurgie et la chimie se trouvaient dans un tel état d'enfance qu'il était presque impossible de découvrir un crime, surtout lorsque les préjugés populaires s'opposaient à l'autopsie des cadavres; et d'ailleurs l'histoire doit-elle être plus sévère, plus inflexible que les lois qui ne s'occupent que des crimes, sans égard pour les criminels?

Tout le dixième volume, dit l'examineur critique, ne traite presque entièrement que des négociations qui eurent lieu à Moscou avec les ambassadeurs étrangers, ainsi que des discours des ambassadeurs russes dans les contrées étrangères; mais les lecteurs, tout en s'étonnant de l'immensité des relations politiques avec l'Europe et l'Asie au commencement du seizième siècle, tout en admirant des discours qui retraçaient fidèlement le caractère moscovite à cette époque, voudraient trouver aujourd'hui dans l'histoire autre chose que de l'éthologie; et sous ce rapport même, tout ce que dit l'historiographe des mœurs et des habitudes des Russes d'alors, la description de la cour, les diverses coutumes, etc., tout est en grande partie littéralement traduit des écrivains étrangere,

principalement de Margeret et de Fletscher ; Karamsin n'a pas non plus parlé d'une manière assez précise ni avec assez de détails du commencement de l'union Lithuanienne. Un fait aussi important devait être traité beaucoup plus au long, en raison de l'influence qu'il exerça sur la Pologne et la Russie.

371. HOLSTENS EROBRING OG OMVENDELSE TIL CHRISTENDOM. — Conquête du Holstein, et conversion de ce pays au christianisme, sous Charlemagne. Mémoire couronné, du pasteur C.-H. VISBY ; 12 feuil. in-8°. , avec une carte du Holstein. Copenhague, 1826 ; Reitzel.

372. FRAGMENTE ZUR GESCHICHTE DER VÖLKER UNGARISCHER UND SLAWISCHER ZUNGE. — Fragmens pour servir à l'Histoire des peuples qui parlent les langues hongroise et slave. 1<sup>er</sup>. cahier. Prix, 1 fl. 30 kr. Presbourg, 1826.

373. DIE GESCHICHTE DER UNGARN UND IHRER LANDSASSEN. — Histoire des Hongrois et de leurs colonies ; par le D<sup>r</sup>. J.-A. FESSLER. 10 vol. in-8°. Leipzig, 1815-1825 ; Gleditsch. (*Leipz. Liter. Zeitung* ; août 1826, n<sup>o</sup>. 197, p. 1569.)

M. Fessler, surintendant général du culte protestant à Saratof sur le Volga, a pendant dix ans consacré ses loisirs à l'ouvrage que nous annonçons ; il y a porté d'autant plus de zèle qu'il appartient lui-même à la nation dont il écrit l'histoire. Ce grand ouvrage historique n'est encore conduit que jusqu'à la 7<sup>e</sup>. diète, sous le règne de François I<sup>er</sup>. Le plan de l'auteur est d'offrir un tableau concis, dans la manière du style chronologique de Spittler et de Jean de Muller, présentant non-seulement l'histoire des dynasties, l'administration intérieure et extérieure du pays, mais aussi les mœurs et les usages de la nation, la marche progressive de la civilisation ; les croyances religieuses, etc. ; les esquisses biographiques ne se bornent pas aux faits mémorables des magnats et des princes de l'Eglise ; elles embrassent indistinctement tous les hommes célèbres qui se sont distingués dans cette nation hongroise. Tous ces faits sont rapportés dans le courant de l'Histoire à leur époque respective. Partisan du principe monarchique, l'auteur développe, sans partialité, l'état actuel de la Hongrie ; en consultant les anciens documens, il rend hommage au mérite et aux vertus des rois de ce pays sans

dissimuler l'influence défavorable sur l'état politique du royaume, conséquence de fausses mesures et d'erreurs, tant de leur côté que de celui des hauts fonctionnaires du royaume.

374. ANONYMUS BELÆ REGIS NOTARIUS, SIMON DE KESA ET JOANNES DE TUROTZ, de Hungarorum natali solo referentes, recensiti et illustrati à Gregorio DANKOWSKY, literarum Græcarum in R. Academia Poson. Profess. In-8°. Prix, 1 fl., Presbourg, 1826.

375. NEUS ARCHIV FÜR DIE GESCHICHTE SCHLESIENS UND DER LAUSITZEN. — Archives pour l'Histoire de Silésie, de la haute et de la basse Lusace; par le Dr. J.-G. WORBS. 2e. part. Prix, 1 thlr. 8 gr. Züllichau, 1824; Darnmann. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; juin 1826, n°. 154, p. 1225.)

Cette seconde partie traite des sujets suivans : 1°. l'Histoire diplomatique de Henri III, duc de Glogau, et pendant quelque temps duc de la Grande-Pologne. Ce traité paraît être très-important pour l'Histoire de la Silésie et de la Pologne. 2°. Nouvel essai sur l'Histoire de Pierre le Danois. 3°. Les Templiers de Silésie. 4°. Rapport des députés qui avaient été envoyés à la diète du royaume à Varsovie, en novembre 1620, par les états généraux de Bohême, de Moravie, de Silésie et de Lusace.

376. GESCHICHTE VON BAIERN, etc. — Histoire de Bavière, écrite d'après les sources; par A. BUCHNER, prof. d'hist au Lycée de Ratisbonne. Liv. I<sup>er</sup>, avec 2 cartes géographiques. In-8°. de 304 pages (1820). Liv. II, 238 pages. Ratisbonne, chez l'auteur. (*Jena allg. Liter. Zeitung*; 1826, supplém. n°. 42, p. 329.)

Les matériaux de cet ouvrage sont puisés aux sources même, comme l'annonce l'auteur, et rapprochés avec beaucoup de soin. La diction est simple, mais pleine de force. Les notices géographiques sur l'état antérieur de la Bavière sont précieuses. L'histoire de ce royaume est conduite jusqu'à l'an 911.

377. ARMORIAL DU ROYAUME DES PAYS-BAS, contenant les armes des familles auxquelles S. M. Guillaume I<sup>er</sup>. a accordé des titres de noblesse et celles des maisons qui étaient recon-



nues comme faisant partie de la noblesse sous les prédécesseurs de S. M. ; publié par M. DE NEUFFORGE. Bruxelles, 1826. 8 livraisons in-folio.

L'on voit que M. de Neufforge ne néglige aucun soin et aucune recherche pour avoir, sur les familles nobles des Pays-Bas, tous les renseignemens nécessaires à la formation du nobiliaire de ce royaume. Nous avons remarqué, dans les derniers cahiers qui ont paru, les armoiries des très-anciennes familles de *Blankart*, de *Glimes*, de *Crombæn*, de *Harre*, de *Noirfalize*, de *Méan*, de *Renesse*, de *Wavrans*, de *Beaulieu*, de *Kirckhoff*, de *Hamal*, de *Bentinck*, d'*Ursel*, d'*Ennetières*, de *Béthune*, d'*Oumale*, etc.

378. HISTOIRE D'ANGLETERRE, depuis l'invasion de Jules César jusqu'à la révolution de 1688, par David HUME; et depuis 1688 jusqu'à 1760, par SMOLETT; continuée depuis cette époque jusqu'en 1783, par ADOLPHUS; et terminée par un précis des événemens qui se sont passés sous le règne de Georges III, jusqu'en 1820, par AIKIN et autres historiens anglais; traduite de l'anglais, 2<sup>e</sup>. édition, revue, corrigée, précédée d'un Essai sur la vie et les écrits de David Hume, par M. CAMPENON, tom. XV et XVI; 2 vol. in-8<sup>o</sup>. de 57 feuil. Prix, 12 fr. Paris, 1826; Janet et Cotele. Cette 2<sup>e</sup>. édition aura 21 vol.

379. HISTOIRE D'ANGLETERRE depuis la première invasion des Romains; par le D<sup>r</sup>. John LINGARD, traduite de l'anglais sur la 2<sup>e</sup>. édit.; par M. le chev. DE ROUJOUX, tom. VIII, in-8<sup>o</sup>. de 39 feuil. Prix, 6 fr. 50. Paris, 1826; Carié de la Charie.

380. PARLIAMENTARY HISTORY AND REVIEW, SESSION OF 1825. — Histoire parlementaire et revue de la session de 1825. — *Parliamentary abstract, session of 1825.* — Extrait des pièces déposées au parlement pendant la session de 1825. 2 vol. petit in-4<sup>o</sup>. Londres, 1826; Longmann et C<sup>e</sup>.

L'administration du duc de Grafton vit naître, en 1768, l'*Annual-Register*, recueil annuel des principaux événemens de l'Angleterre et du monde, aujourd'hui assez généralement connu; il annonçait de l'utilité; il fut accueilli avec bienveillance. Ses rédacteurs empruntèrent quelquefois le cornet de

l'auteur des lettres de *Junius* ; s'ils n'y puisèrent pas une encre aussi âcre , leur plume ne fut pas moins piquante. Les grosses bévues de lord North fournirent une matière ample aux sarcasmes et aux sévères reproches de l'*Annual-Register* et de l'opposition à laquelle la guerre d'Amérique , les contestations de Horne Tooke et de lord Mansfeld , et les attaques répétées du ministre contre la constitution du pays avaient donné tant de forces. L'*Annual-Register* obtint donc beaucoup d'intérêt. Les chefs de l'opposition parvinrent à la direction des affaires, sous le ministère si court du marquis de Ruckingham. Le duc de Portland, ou plutôt William Pitt, car le duc cette fois n'entra à la Trésorerie que pour en tenir les draps chauds *au jeune homme* ; William Pitt, disons-nous, en leur enlevant le portefeuille, ne sut pas les désunir ; en 1784, ils formèrent tout entiers , la grande, la chaleureuse, la savante , en un mot, la formidable opposition qui vit à sa tête James Fox.

Plusieurs de ses membres donnèrent des directions , fournirent des articles à l'*Annual-Register*, qui eut un succès prodigieux. Il était tiré à 20,000 exemplaires, et l'entreprise se trouva en mesure de fournir des indemnités aux membres de l'opposition qui concourraient à sa rédaction. M. Burke recevait de la direction de l'*Annual-Register*, 2,000 l. st. de traitement annuel.

La période de 1785 à 1795 fut donc l'ère la plus brillante de l'*Annual-Register*. James Fox conspirait alors avec l'opposition la paix du monde , et M. Pitt n'en rêvait que la guerre à mort et la destruction. La haute aristocratie anglaise se croyait perdue , si elle n'arrachait pas , jusques dans leurs plus profondes racines , les principes qu'avaient développés la révolution française et le siècle d'abus de tout genre et de désordre qui l'avait précédée. Ces principes , la haute aristocratie anglaise les envenima ; leurs conséquences, elles les exagéra ; leurs résultats enfin , M. Pitt sut méthodiquement les ensanglanter ; et avant la fin de 1796 , ce grand homme d'état , si prodigue de la vie politique de l'Angleterre , en avait en quatre ans plus vieilli la structure , plus usé les ressorts que ne l'auraient fait quatre siècles de guerres civiles. Nous produisons en témoignage et le 5 pour cent à 47, et l'emprunt forcé de *loyauté*, et la fermeture de la banque en mars 1797, et les révoltes des flottes de la Manche , du Nord et de la Tamise , et enfin la

dette actuelle de 793,936,183 l. st. 19 s. 9  $\frac{3}{4}$  d. Devant tant de fautes si audacieusement commises, si orgueilleusement avouées, l'opposition fut forcée d'être muette, et l'*Annual-Register* de laisser dormir ses presses. Déjà Burcke avait passé sur les bancs de la Trésorerie, avec les mêmes émolumens que ceux qu'il avait de l'*Annual-Register*. Depuis cette interruption, ce recueil ne fut plus qu'une compilation de la Gazette de la Cour et des journaux les plus accrédités à la Trésorerie; compilation nécessaire sans doute, mais qui a perdu de l'intérêt général qu'elle avait obtenu.

Un autre recueil du même genre, le *New-Annual-Register*, a cherché à se substituer à l'ancien; mais, comme lui, il était difficile à consulter. Les débats du Parlement ne s'y présentaient également que par ordre de dates; les événemens politiques extérieurs y étaient donnés par saison, et ceux de l'Angleterre par forme de chronique et par jour. Le nouvel *Annual-Register* était plus venimeux que l'ancien, moins sobre de réflexions, tombant quelquefois dans les trivialités: il était nécessaire; ce fut le motif de l'accueil assez faible qui lui a été fait.

Un nouveau recueil, du genre de l'*Annual-Register*, fait aujourd'hui son entrée dans le monde britannique; il s'est mis en garde contre les défauts reprochés à ses deux Prédécesseurs. Il guide bien ses lecteurs dans l'examen des lois du Parlement, des mesures administratives, des relations commerciales de l'Angleterre. Cela seul lui assure du succès. Il comprend deux volumes. Les débats parlementaires et leur examen sont la matière du 1<sup>er</sup>. Les extraits des pièces et les états divers soumis au parlement forment le 2<sup>e</sup>. volume.

L'*histoire parlementaire* contient les débats des deux Chambres, sur les objets portés à leurs délibérations: mais ceux-ci sont classés dans un ordre méthodique, facile à concevoir et à retenir, et sont indiqués d'ailleurs dans une table bien faite. Sur chaque objet, la délibération est continuée au travers des diverses phases qu'elle doit parcourir dans les deux Chambres. Cette histoire de la session de 1825 remplit 599 pages, à 2 col. petit in-4<sup>o</sup>. justification très-serrée.

La *revue parlementaire* qui, dans le 1<sup>er</sup>. volume, fait suite à l'*histoire parlementaire*, contient les réflexions des rédacteurs sur les objets de délibération du sénat britannique, sur les

circonstances qui les accompagnent, ou ont avec elles quelque connexité. Cette revue a 208 pag. à 2 col., justification semblable.

Le même format, la même justification, le même ordre de distribution des matières, ont été adoptés pour l'extrait des pièces déposées sur le bureau des deux Chambres, rapports des comités, procès verbaux d'enquêtes, états, budgets et comptes de finances, tableaux d'importation et d'exportation, de production et de consommation intérieures, de navigation et commerce, etc. Ces extraits sont tirés de 50 vol. in-folio, de plus ou moins d'épaisseur, imprimés pour l'usage seul des membres du Parlement, et qui ont été insérés et réduits dans 700 pages environ; ils seront presque tous d'une grande utilité.

Le style de ces diverses rédactions est simple, clair et précis; les réflexions sont courtes, judicieuses et bien présentées: et c'est ce qui rendra ce nouveau recueil préférable à l'*Annual-Register* de l'opposition, qui cherchait trop souvent la pompe du style, et n'était pas toujours clair. L'histoire de l'Europe n'a de place, dans le nouveau recueil, qu'autant qu'elle entre dans les débats parlementaires. Je ne pense pas que les rédacteurs puissent se dispenser de la présenter d'une manière moins sommaire. Ils réclament l'indulgence pour leur essai; ils n'ont commencé à en avoir l'idée qu'au mois de juillet 1825. Leurs deux volumes paraîtront dorénavant au 1<sup>er</sup>. janvier de chaque année.

L'histoire journalière de l'Angleterre est, pour le continent, du plus haut intérêt. Depuis la paix, les voyages en Angleterre sont plus fréquens; la langue anglaise est plus familière; et la connaissance de toutes les grandes transactions financières et commerciales de l'Angleterre devient d'une plus étroite obligation pour le monde entier. Assez vieux et assez impartial appréciateur de toutes les choses anglaises, je présage des succès pour ce nouveau recueil, et je me joins avec empressement aux éloges et aux encouragemens que mérite cette entreprise.

D.-M.-V.



381. LE DIECI EPOCHE DELLA STORIA D'ITALIA ANTICA E MODERNA. —

Les dix époques de l'histoire d'Italie ancienne et moderne ;  
par A. QUADRI, secrétaire du gouvernement de Venise.  
(*Prospectus.*)

Les époques dans lesquelles l'auteur divise son abrégé de  
l'histoire d'Italie, sont :

Époque I. Habitans primitifs de l'Italie. — II. Fondation de  
Rome (an 753 avant l'ère chrétienne), et ses rois. — III. Ré-  
publique romaine (an 510 avant J.-C.). — IV. Auguste change  
la république en empire (an de Rome 727, ou 27 ans avant  
J.-C.). — V. Translation du siège impérial de Rome à Byzance,  
par Constantin (an 330 ap. J.-C.), et la séparation subséquente  
de l'empire d'Orient de celui d'Occident, opérée par Théodose  
(an 395). — VI. Fin de l'empire d'Occident sous Augustule,  
ou à l'époque de l'invasion des Barbares (ans 475 ou 476). —  
VII. Charles le Grand rétablit l'empire d'Occident (an 800).  
— VIII. Paix de Constance (an 1183). — IX. Charles-Quint,  
couronné à Bologne roi d'Italie et empereur (an 1530). —  
X. 18<sup>e</sup>. siècle.

L'ouvrage sera divisé en 5 vol., in-16, chacun d'environ  
500 pages.

382. I. HISTOIRE DE LA SARDAIGNE, ou la Sardaigne ancienne et  
moderne, considérée dans ses lois, sa topographie, ses pro-  
ductions et ses mœurs, avec cartes et figures; par M. MIMAUT,  
ancien consul de France en Sardaigne; 2 vol. in-8°. de IV,  
503 et 677 p., et comprenant une carte de l'île, d'après  
RIZZI-ZANNONI et TH. NAPOLI, plus 3 pl. lithog. Prix, 16 fr.  
Paris, 1825; Pélicier.

II. VOYAGE EN SARDAIGNE, de 1819 à 1825, ou Description statis-  
tique, physique et politique de cette île, avec des recher-  
ches sur ses productions naturelles et ses antiquités; par le  
chev. ALBERT DE LA MARMORA, 1 vol. in-8°. de IX, 511 p., com-  
prenant des tableaux statistiques et plusieurs pl. lithogr.,  
entre autres, le portrait de l'auteur avec un atlas qui com-  
prend une carte de Sardaigne tirée de celle de TH. NAPOLI :  
tableaux chronologiques, météorologiques, etc., et 7 pl.  
lithogr. Paris, 1826; Delaforest.

III. STORIA DI SARDEGNA. — Histoire de Sardaigne ; par D.-Jos. MANNO. T. 1. In-8o. de 329, xxxv p. Prix, 4 fr. 50 c. Turin, 1825 ; Alliana et Paravia.

Ce n'était pas une des moindres singularités de notre temps, que l'ignorance à peu près absolue à laquelle nous étions réduits sur une île étendue, située au midi de l'Europe, et qui, depuis un siècle, donnait son nom à un royaume dont les souverains tenaient les clefs de l'Italie, et avaient figuré avec distinction dans les guerres qui ont agité notre Occident, ainsi que dans les traités qui les ont terminées. Malgré tous ses titres à notre attention, la Sardaigne nous était beaucoup moins connue que les îles de la mer du Sud. M. Azuni avait, à la vérité, tenté, il y a environ 23 ans, de dissiper cette obscurité (1) ; mais M. Mimaut reproche à cet écrivain, d'ailleurs recommandable, de n'avoir presque rien dit de la géographie de l'île, d'en avoir tronqué l'histoire, et de s'être borné pour l'histoire naturelle, à traduire entièrement celle du père Catti, publiée il y a 50 ans, et beaucoup trop prolix. L'ouvrage de M. Azuni laissait donc toujours à peu près dans l'ombre l'île elle-même ; son industrie, ses habitans, leur caractère, leurs mœurs, l'état de leur civilisation.

Voici enfin 3 ouvrages publiés presque en même temps, et avec l'intention de nous révéler tout ce que nous ignorions depuis si long-temps. Ces ouvrages ayant à peu près le même but, nous les réunissons dans une même analyse. Nous donnerons d'abord une idée des plans adoptés par les auteurs, et de ce que renferment les volumes qu'ils publient.

Le premier vol. de l'ouvrage de M. Mimaut et les 266 premières pages, c'est-à-dire, environ la moitié du second, sont consacrés à l'histoire de la Sardaigne ancienne et moderne, et forment la première partie de l'ouvrage. La 2<sup>e</sup>. partie, divisée en 3 sections, offre dans les 9 chapitres dont se compose la première section, une esquisse de l'état physique de l'île, de sa géographie, de l'état comparatif et des mouvemens de sa population, de sa géographie ancienne et moderne comparées, enfin de ses antiquités. Une notice extraite d'un Voyage dans

---

(1) *Histoire géographique, politique et morale de la Sardaigne.* Paris, 1802, 2 vol. in-8.

l'île , forme la 2<sup>e</sup>. section ; cette notice est composée de cinq tournées dans la capitale , Cagliari , et dans les cinq provinces ou *judicats* de Cagliari , Arborée, Torrès ou Lugoduro et Gallura. A la suite de ces tournées vient un tableau des productions naturelles de la Sardaigne , classées sous les trois règnes, minéral , animal , et végétal. La 3<sup>e</sup>. et dernière partie , sous le titre d'*État moral* , présente , en 4 chapitres , les documens et les vues de l'auteur sur l'agriculture, l'industrie, le commerce, les finances , la culture intellectuelle , la langue de l'île , ainsi que sur le caractère , les mœurs et les usages des habitans.

L'ouvrage de M. de la Marmora , divisé en six livres , comprend , dans le premier , un aperçu historique sur la Sardaigne depuis les temps fabuleux jusqu'à nos jours , et dans la seconde une description physique et générale de l'île sous les rapports de la géographie , de la température et des productions naturelles. Les 4 livres suivans sont consacrés au tableau général et complet : 1<sup>o</sup>. de la population envisagée sous l'aspect du caractère physique et moral des Sardes , de la langue , du costume , des habitations , de l'ameublement et de la nourriture , des armes , des exercices , des arts et des usages ; 2<sup>o</sup>. de l'administration dans toutes ses branches ; 3<sup>o</sup>. de l'agriculture ; 4<sup>o</sup>. et enfin de l'industrie et du commerce, des ponts et chaussées, des postes, poids, mesures et monnaies. L'ouvrage est terminé par une liste des principaux auteurs qui ont écrit sur la Sardaigne , ou des écrivains qui appartiennent à cette île , et par une notice du D<sup>r</sup>. Moris , professeur de clinique à l'université de Cagliari , sur les principales maladies qui règnent dans l'île. Le volume que publie M. de la Marmora forme un ouvrage complet et isolé ; toutefois il peut être considéré , en quelque sorte , comme une introduction aux 3 autres volumes qu'il se propose de faire paraître. Le second renfermera la description des lieux d'après ses journaux de voyage , avec des détails d'usages et de costumes locaux , des anecdotes remarquables , des notions sur les diverses natures de terrains , les différens genres de culture ; il sera orné d'une carte nouvelle et d'un petit atlas contenant des vues et des costumes. L'auteur s'occupe depuis deux ans de la construction de la carte. La troisième partie décrira complètement l'histoire naturelle , d'après les recherches et les observations de l'auteur ; elle sera accompagnée de dessins , d'une carte géologique générale et de cartes partielles , plans

et coupes de terrains, dressés d'après des nivellemens barométriques que l'auteur fait depuis 3 ans, et qu'il compte porter l'année prochaine à plus de 600. Enfin, la quatrième partie offrira une comparaison de la géographie ancienne, d'après Ptolémée et Cluvier, avec celle de l'île dans son état présent, une carte des principaux restes d'antiquités, etc.; une dissertation sur les monumens nommés *noraghes*, dont l'auteur possède déjà plus de 40 dessins, etc. Tel est l'ordre dans lequel seront successivement et séparément publiés les objets que l'auteur se propose de traiter.

Les 5 livres formant le 1<sup>er</sup>. volume publié par M. Jos. Manno ne contiennent que l'histoire ancienne de la Sardaigne, depuis l'origine jusqu'à la fin de la domination des Romains. On trouve dans les 2 derniers, un tableau détaillé et complet de la législation, de l'administration et de la statistique de l'île sous l'empire, et particulièrement sous le règne des empereurs Constantin, Valentinien et Théodose. Nous reviendrons sur cette partie curieuse du travail de cet auteur.

Dans un article subséquent nous analyserons avec plus d'étendue la partie historique des 3 ouvrages. A.-D. V.

383. TABLEAUX CHRONOLOGIQUES ET BIOGRAPHIQUES, avec des développemens historiques, pour servir à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV inclusivement; par H. VALLÉE. Dédiés à S. A. R. M<sup>se</sup>. le duc de Bordeaux. 13 à 20 livraisons in-8<sup>o</sup>. de 3 feuil. de texte chacune, sur 2 colonnes, paraissant le 30 de chaque mois; plus 5 lithogr. représentant les divers costumes des Français. Prix de chaque livr., papier ord. 2 fr.; papier vél., 4 fr. Paris, 1825, chez l'auteur, rue N.-D.-de-Bonne-Nouvelle, n<sup>o</sup>. 2, et chez Ponthieu, etc. Livraisons 1 à 5.

Le plan adopté pour cet ouvrage est original et mérite d'être distingué par les avantages qu'il peut offrir. Il est composé de 115 tableaux divisés en 7 séries.

La 1<sup>re</sup>. série, composée de 2 tableaux, offre, dans le premier, des renseignemens généraux sur l'histoire et la statistique de la France, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, et dans le deuxième tableau un état détaillé du clergé de France pendant le même temps.

La 2<sup>e</sup>. série, comprenant 5 tableaux, donne la nomencla-



ture chronologique et historique de tous les rois de France, de leurs femmes, de leurs enfans naturels ou légitimes et de leurs maîtresses.

La 3<sup>e</sup>. série, en 26 tableaux, traite des grands officiers de la couronne, et contient sur eux et sur leur charge des renseignemens historiques.

La 4<sup>e</sup>. série donne, en 21 tableaux, la chronologie des princes et seigneurs possesseurs des grands fiefs de la couronne, jusqu'à l'époque de leur réunion au domaine royal, ainsi que l'origine des principales maisons du royaume.

La 5<sup>e</sup>. série fournit sur tous les princes contemporains, des renseignemens historiques et chronologiques; elle comprend 28 tableaux.

La 6<sup>e</sup>. série, en 6 tableaux, est consacrée à donner, sur les personnages qui se sont illustrés par leurs talens, leurs écrits ou leurs belles actions, tous les renseignemens utiles.

La 7<sup>e</sup>. enfin offre, en 27 tableaux, la série de tous les événemens remarquables arrivés sous le règne de chacun de nos rois.

L'auteur s'est, dit-il dans son *prospectus*, efforcé de donner, sur les matières qu'il a traitées, toutes les notions désirables; il n'a rien négligé pour s'assurer de l'exactitude des faits et des dates, etc. Nous ne pouvons encore parler que des 5 premières livraisons que nous annonçons, cet ouvrage paraissant être suspendu, puisqu'il n'en a pas paru de nouvelles livraisons en 1826. Celles dont il s'agit ici ne comprennent que la première série et une partie de la deuxième, c'est-à-dire le premier tableau, celui des rois de France, et la moitié peut-être du second tableau consacré aux reines leurs femmes.

Dans le premier tableau, l'auteur traite de l'origine des Français; il trace leur portrait, parle de leur religion, de la situation de la France et de ses divisions politiques anciennes et modernes; du climat, de la population, du gouvernement, etc. Dans le deuxième il donne la nomenclature historique de tout ce qui concerne le clergé de tous les ordres, de toutes les dignités; des établissemens ecclésiastiques de tous les genres, etc.

Il présente pour les rois et les reines une notice biographique, quelquefois un peu longue, mais aussi complète qu'on peut la désirer.

Il est évident que le plan que s'est tracé M. Vallée lui offre les moyens de réunir une foule de renseignemens curieux que l'on trouve rarement rassemblés, et que, sous ce rapport, son ouvrage présente un véritable intérêt et un genre d'utilité incontestable. Mais, pour traiter convenablement tout ce qui tient surtout aux premières époques de notre monarchie, il faut être versé dans l'étude de cette partie de l'histoire, et nous croyons que les érudits ne seront pas satisfaits de la précision et de l'exactitude des données générales que présente cet écrivain sur tout ce qui touche à l'état ancien de la France. Comment, par exemple, M. Vallée a-t-il pu établir la liste des rois de la première race sur lesquels il règne tant d'incertitude ? Il convenait, afin de ne point répandre des idées peu exactes à ce sujet, de prévenir le lecteur et d'adopter l'une des opinions émises, à cet égard, par les critiques les plus réputés, qui se sont occupés de la chronologie de nos premiers rois. Il aurait pu citer aussi, dans une foule de cas, les autorités où il a puisé.

Malgré les erreurs dans lesquels l'auteur est tombé dans une foule de faits de détails, nous espérons que cet ouvrage, parfaitement imprimé sur deux colonnes, s'achèvera heureusement. Nous nous empresserons de signaler à nos lecteurs l'apparition des livraisons qui suivront celles que nous annonçons.

D.

384. HISTOIRE DE FRANCE, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI; par ANQUETIL; et, depuis cette époque jusqu'au traité du 20 novembre 1815, par M. GALLAIS; continuée depuis 1815 jusqu'à l'avènement de S. M. Charles X au trône, par M. D. Nouvelle édit., suivie des tables synchroniques ou chronologie des princes et états contemporains sous les diverses périodes de la monarchie française; par M. de V\*\*\*. Tom. V, in-8°. de 51 feuilles  $\frac{7}{8}$ . Prix, 6 fr. Paris, 1826; Janet et Cotelle. L'édit. aura 15 vol. in-8°, y compris les tables.

385. COLLECTION DES CHRONIQUES NATIONALES FRANÇAISES, écrites en langue vulgaire du XIII<sup>e</sup>. au XVI<sup>e</sup>. siècle, avec notes et éclaircissemens; par J.-A. BUCHON: XV<sup>e</sup>. siècle (*Chronique de Monstrellet*, tom. VI et VII), 2 vol. in-8°, ensemble de 59 feuilles. Prix de chaque vol., 6 fr. Paris, 1826.

386. HISTOIRE DE SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE; par Sire de JOINVILLE. Nouvelle édit., précédée d'une notice historique sur Sire de Joinville. 257 p. in-8<sup>o</sup>, avec un portrait en pied de saint Louis pour frontispice. Prix, papier vélin, 4 fr. : le même ouvrage, format in-12, prix, 2 fr. 50 c. Paris, 1826; Desauges.

Cette nouvelle édition, d'un des monumens les plus curieux de notre histoire, est une réimpression textuelle de l'édition in-folio, publiée en 1761, par Millot, Sallier et Capperonnier, dont le manuscrit, que l'on présume avoir été pris dans la bibliothèque de Bruxelles, en 1746, par le maréchal de Saxe, appartient aujourd'hui à la Bibliothèque du Roi, à Paris.

Un avertissement de l'éditeur, en 8 pag., donne une courte notice sur les diverses éditions de cet ouvrage et sur l'intérêt général qu'il présente. Suit une notice intéressante en 32 pages sur Sire de Joinville.

L'éditeur a eu le bon esprit de maintenir le texte dans toute sa pureté, afin de montrer quel était l'état de la langue française au temps de Joinville; il a même cru devoir conserver les fautes de copistes, en les corrigeant au bas des pages; on y explique avec soin des expressions inusitées. Il s'est du reste borné, pour les notes historiques, à un choix parmi les dissertations de Du Cange. Un glossaire termine cet ouvrage. Le texte est très-bien imprimé sur beau papier, et les amateurs de notre ancienne littérature ne peuvent que savoir beaucoup de gré à l'éditeur de leur avoir procuré, dans un format commode et pour un prix modique, un ouvrage si justement estimé et si précieux sous les rapports historiques et littéraires. D.

387. MÉMOIRES AUTOGRAPHES de M. le PRINCE DE MONTBAREY, ministre secrétaire d'état au département de la guerre sous Louis XVI, etc., avec un *fac-simile* de son écriture, contenant le portrait moral de Mgr. le comte d'Artois, aujourd'hui Charles X. Tom. I et II. In-8<sup>o</sup>. de 50 f.  $\frac{1}{4}$ ; prix, 14 fr. Paris, 1826; Eymery.

388. MÉMOIRES DE MESSIRE DUVAL, marquis de Fontenay-Mareuil, etc., publiés pour la 1<sup>re</sup>. fois par L.-J.-N. MONMERQUÉ. Paris, 1826; Foucault.

Ces mémoires, jusqu'alors inédits, forment les tomes 50 et

51 de la 1<sup>re</sup>. série de la collection complète des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*.

389. MÉMOIRES, SOUVENIRS, OPINIONS ET ÉCRITS DU DUC DE GAÈTE, ancien ministre des finances. 2 vol. in-4°. de 59 f.; prix, 24 f. Paris, 1826; Baudouin.

390. LES TROIS ÉPOQUES DES TEMPS MODERNES, ou les révolutions religieuse, politique et commerciale. In-8°. de 15 f. Prix, 4 fr. Paris, 1826; Fanjat aîné.

391. NARRATIVE OF THE SURRENDER OF BUONAPARTE. — Relation de la reddition de Bonaparte et de son séjour à bord du Bellérophon, vaisseau de ligne de S. M., avec des détails des principaux événemens qui se passèrent dans ce bâtiment, depuis le 24 mai jusqu'au 8 août 1815; par le capitaine F.-L. MAITLAND. In-8°. de 248 pag. Londres, 1826.

Cet ouvrage vient d'être traduit en français.

392. HISTOIRE DE L'ANCIENNE PRINCIPAUTÉ DE SÉDAN, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>. siècle; par J. PEYRAN, pasteur de l'église réformée de cette ville. 2 vol. in-8°. de 45 feuilles  $\frac{3}{8}$ . Prix, 12 fr. Paris, 1826; Servier: Sedan; Hennuy.

393. VOYAGE PITTORESQUE ET HISTORIQUE dans les comtés du Perche et d'Alençon; par MM. DUPLAT et PATU DE SAINT-VINCENT.

Cette collection formera 36 planches lithographiées, grand-in-4°. , qui paraîtront par livraison de 4 planches. La première a paru, et les autres se succéderont de 2 mois en 2 mois.

Une notice historique, rédigée par M. Patu de Saint-Vincent, sera jointe à chaque livraison; elle donnera un détail sommaire des faits qui ont illustré les monumens qu'on offrira aux yeux. Prix, lithogr. sur papier vélin, texte sur grand papier Jésus, 3 fr. 50 c. (On ne paie rien d'avance.)

394. HISTORY OF BOULOGNE-SUR-MER. — Histoire de Boulogne-sur-mer depuis Jules César jusqu'à l'année 1825, avec des plans; par M. BARTHÉLEMY. In-12 de 12 feuil. Paris, 1825; Galignani.

395. NOTICE CHRONOLOGIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE SUR PONTYON-EN-PARTOIS, province de Champagne. In-8°. d'une feuille  $\frac{3}{4}$ . Vitry, 1826; Nicaise.



396. ATTIGNY AVEC SES DÉPENDANCES, son palais, ses conciles et autres événemens qui ont contribué à son illustration et à sa décadence; par M. H.-L. HULOT, ancien curé d'Attigny. In-8°. de 8 feuilles. Reims, 1826; Delaunois.
397. NOTICE CCLÉSIASTIQUE SUR LE ROUSSILLON, suivie du catalogue des évêques d'Elne; par un prêtre de Perpignan. In-8°. de 8 feuilles. Perpignan, 1824; Tastu. La dédicace est signée, *Jh. Fortanez.*
398. HISTORIQUE SUCCINCT DE LA COMMUNE DE PRATS-DE-MOLLÓ; par Joseph d'ENGLADE, propriétaire audit Prats. In-8°. de 2 f.  $\frac{1}{2}$ . Perpignan, 1826; Alzine.
399. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, depuis les premières découvertes par les Européens jusqu'à nos jours. Pérou, Mexique, Guatemala, Brésil, Vénézuéla, Colombie, Chili, Paraguay, Cuba, Porto-Rico, etc.; leurs religions, lois, mœurs, usages, constitutions actuelles, événemens jusqu'à la fin de 1825, par P.-S.-S. DUFREY (de l'Yonne), 2 vol. in-18 de 21 f.  $\frac{4}{9}$ ; prix, 6 fr. Paris, 1826; Pochard, imprim.
400. APERÇU CHRONOLOGIQUE DES ÉVÉNEMENS DE L'ÉTAT FÉDÉRATIF DU MEXIQUE. (*Der Tag*; juillet 1826, no. 1, p. 3. Erfurt.)

Ce tableau chronologique est divisé en deux périodes. La première renferme les événemens de la révolution depuis le 23 février 1821 jusqu'au 31 décembre 1823. La seconde est celle de l'organisation. Elle offre les événemens qui se sont passés depuis le 1<sup>er</sup> janv. 1824 jusqu'au 27 mars 1826.

---

MÉLANGES.

401. PRIX PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE BERLIN.

Dans sa séance publique du 3 juillet 1826, anniversaire de Leibnitz, la classe historique et philologique a mis au concours, pour le 31 mars 1828, le sujet de prix suivant :

Recherches historiques sur les peuples montagnards de l'Europe, depuis le Volga supérieur, la Duna, le Dnieper, entre la mer Noire et la mer Baltique, vers le S.-O., jusqu'à la mer

Adriatique, et le long des rives septentrionales du Pô jusqu'aux rives occidentales du Rhône et du Rhin central, pour servir à une ethnographie et à une carte des idiomes de l'Europe. Les concurrens consulteront d'une manière critique les historiens et les géographes sous le rapport des idiomes, des arts et d'autres monumens historiques de ces peuples. Le prix proposé est de 50 ducats.

402. ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.  
— Programme pour le concours de 1827, classe d'histoire.

L'Académie avait proposé pour le concours de 1826 onze questions (*Voy. le Bulletin* de janv. 1825, art. 93), et elle a reçu un mémoire sur chacune des questions suivantes : les 2<sup>e</sup>., 3<sup>e</sup>., 4<sup>e</sup>., 5<sup>e</sup>., 8<sup>e</sup>. et 9<sup>e</sup>.

Deuxième question, relative aux *métiers*. Mémoire ayant pour épigraphe :

*Sterilisve diu palus, aptaque ranis  
Vicinas urbes alit et grave sentit aratrum.*

Ce mémoire, en ne le considérant que quant à la forme, a le mérite d'être bien rédigé et bien écrit ; mais, quant au fond, il présente trop peu de détails et de précision sur l'origine et l'époque de l'introduction des métiers, et trop peu de développemens sur leurs privilèges, leurs attributions et leur influence. L'Académie a donc jugé que ce mémoire, n'ayant pas assez approfondi les points principaux de la question, n'en a point rempli l'objet.

Troisième question, relative à l'instruction publique, depuis Marie-Thérèse. Mémoire ayant pour épigraphe : *Les lois de l'éducation sont les premières que nous recevons*. Ce mémoire, ou plutôt ce discours, au lieu d'un exposé historique, ne donne qu'un précis superficiel de l'état de l'instruction publique à l'époque indiquée dans la question. Il ne parle que des Jésuites, et ne fait aucune mention des autres corporations enseignantes. Il ne traite que des collèges, très-vaguement, et ne dit rien de l'instruction élémentaire, ni supérieure. Les changemens introduits dans l'enseignement par l'établissement de la commission royale des études sous Marie-Thérèse, les réformes introduites par Joseph II, l'état de l'instruction pu-

blique sous le gouvernement français ne sont présentés que très-légèrement. Il ne donne pas même une idée plus exacte des changemens opérés par le gouvernement actuel, dans toutes les branches de l'instruction. L'auteur a absolument négligé la partie philosophique de la question, c'est-à-dire, l'influence de ces différens changemens sur la culture des sciences et des lettres. L'Académie, en rendant justice à l'auteur sur sa manière d'écrire, a trouvé cependant que cet ouvrage ne satisfait que très-imparfaitement à la question.

Quatrième question relative aux *États*. Mémoire portant pour épigraphe : *Les états des provinces Belghiques, partageant le pouvoir avec le prince, veillaient avec lui au salut de la patrie.*

La très-grande partie de ce mémoire est étrangère à la question. Il ne s'y agit que des Etats proprement dits, qui n'ont commencé à prendre une forme régulière qu'aux 13<sup>e</sup>. et 14<sup>e</sup>. siècles. La partie de cet ouvrage qui traite de la question, renferme d'ailleurs une grande erreur, en ce que l'auteur prétend que nos ducs et nos comtes étaient choisis par la nation ou ses représentans, et il en avance une non moins grave en s'appuyant, pour soutenir son système de la souveraineté des Etats, des actes de la révolution de 1790.

Cinquième question, relative à *l'Administration sous Marie-Thérèse*. Mémoire portant pour épigraphe : *L'étude de l'histoire nationale fortifie l'amour de la patrie.* L'auteur paraît s'être mépris sur le véritable sens de la question, qui a pour objet d'obtenir un précis ou tableau historique de la manière dont l'impératrice Marie-Thérèse a administré les Pays-Bas. L'auteur ne l'a envisagée que comme concernant seulement l'organisation matérielle des états, et leur organisation particulière : ce n'est que sous ce rapport qu'il a traité le sujet ; et dans ce sens même il aurait dû parler du pouvoir municipal, qu'il a entièrement passé sous silence. L'Académie a donc jugé que ce mémoire ne répond pas à la question.

Huitième question, relative à *la littérature grecque et latine*. Mémoire ayant pour épigraphe

Là, plus d'un homme illustre, honorant sa patrie,  
Sait ombrager son front des palmes du génie.

Ce mémoire, qui n'est guère formé que de morceaux d'ouvrages connus, est simplement une nomenclature ou plutôt une

40.  
ntés  
as en  
el, é  
ment  
ire.  
scen  
sur m  
de m

compilation, qui ne donne que les jugemens des autres sur les ouvrages que l'auteur cite et que souvent il ne fait qu'indiquer. Il ne s'explique pas lui-même sur ces différens ouvrages. Il ne parle pas de l'université de Leyde et des autres universités du royaume, où les lettres grecques et latines ont été cultivées avec tant de succès. Ainsi ce mémoire, qui laisse tant de vides, ne répond que très-superficiellement à la question.

Neuvième question, relative aux *changemens sur la côte d'Anvers à Boulogne*. Mémoire ayant pour épigraphe :

*Vidi ego, quod fuerat quondam solidissima tellus  
Esse fretum; vidi factas ex æquore terras.*

Cet ouvrage, aussi recommandable par les recherches historiques, que par les connaissances scientifiques, les raisonnemens solides et les observations intéressantes qu'il présente, a complètement satisfait à toutes les parties de la question. L'Académie a donc unanimement décerné la médaille d'or à l'auteur qui, à l'ouverture du billet cacheté, a été reconnu être M. Belpaire, d'Ostende.

Un mémoire sur la onzième question, relative à *Jacques Van Artevelde*, a été envoyé à l'Académie, sans être achevé, et il n'a pu conséquemment être examiné.

L'Académie propose les questions suivantes pour le concours de 1827 : 1<sup>re</sup>. « Quel a été l'état de la population, des fabriques, des manufactures et du commerce, dans les provinces méridionales du royaume, depuis le commencement du 17<sup>e</sup>. siècle jusqu'à l'an 1713, époque de la paix d'Utrecht? »

2<sup>e</sup>. « En quels temps les corporations connues sous le nom de métiers (*neeringen ende ambachten*) se sont-elles établies dans les provinces des Pays-Bas? Quels étaient les droits, privilèges et attributions de ces corporations, et par quels moyens parvenait-on à y être reçu et à en devenir membre effectif? »

3<sup>e</sup>. « Quels ont été les changemens introduits dans l'instruction publique en ce pays, depuis le commencement du règne de Marie-Thérèse jusqu'à ce jour, et quelle a été l'influence de ces changemens sur la propagation des lumières en général et sur la culture des sciences et des lettres en particulier? »

4<sup>e</sup>. « Donner un précis historique de l'administration générale des Pays-Bas autrichiens sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse. »



5<sup>e</sup>. « Donner une notice historique et raisonnée des canaux »  
 » navigables qui existent dans les provinces tant septentrio-  
 » nales que méridionales des Pays-Bas, construits depuis les  
 » temps les plus reculés jusqu'à nos jours. »

6<sup>e</sup>. « Quels sont les services rendus à la langue et à la littéra- »  
 » ture grecque par les savans du royaume des Pays-Bas, soit par  
 » la composition d'ouvrages didactiques, soit par la publica-  
 » tion, la révision, la critique et la traduction des auteurs  
 » grecs? » — Il est peu de nations dont les savans aient rendu  
 des services aussi importans à la langue et à la littérature grec-  
 ques, que les hellénistes des Pays-Bas. Cette vérité est trop gé-  
 néralement reconnue pour qu'il soit nécessaire d'entrer à ce  
 sujet dans aucun développement.

7<sup>e</sup>. Les Belges étaient issus en partie des Germains, en par-  
 tie des Gaulois. Les Francs, peuples formés de la réunion de  
 plusieurs nations germaniques du nord, sont venus repeupler  
 la Belgique dans les 4<sup>e</sup>. et 5<sup>e</sup>. siècles. Les Belges ont long-temps  
 conservé les mœurs, les usages, les arts et les institutions de  
 leurs ancêtres. — L'Académie demande : « Quels sont, dans les »  
 » temps postérieurs, les principaux traits de ressemblance, d'i-  
 » dentité ou d'analogie que l'on retrouve, soit dans l'histoire,  
 » soit dans les usages, les cérémonies, les amusemens et les fêtes,  
 » soit dans les lois, les capitulaires, les conciles et les principales  
 » coutumes des provinces méridionales avec ces anciennes pratiques  
 » ou habitudes? »

8<sup>e</sup>. Dans la vue de fixer les doutes et les opinions divergen-  
 tes des écrivains sur une époque très-importante de l'histoire  
 de Flandre, celle où les Gantois révoltés contre leurs princes  
 furent successivement gouvernés par Jacques Van Artevelde,  
 et plus tard par Philippe, son fils, l'Académie demande un  
 « mémoire historique et critique sur la famille de ces deux capi- »  
 » taines, sur l'origine et les causes de leur élévation et sur l'in-  
 » fluence que leur administration et le pouvoir civil et mili-  
 » taire qui leur fut confié ou qu'ils usurpèrent, ont exercée  
 » en Flandre »

9<sup>e</sup>. « Quels droits et prérogatives les rois de France de la pre-  
 mière race, ont-ils exercés sur la nomination des évêques de leur  
 royaume, et notamment dans les trois provinces de la Gaule Bel-  
 gique, connues pendant la domination romaine sous les noms  
 de 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>. Belgique et de 2<sup>e</sup>. Germanique, dont les métro-

poles étaient Trèves, Reims, et Cologne? 2°. Quels sont les droits et prérogatives que les rois de France et les empereurs d'Allemagne ont exercés sur la nomination des évêques dans les trois mêmes provinces sous la 2<sup>e</sup>. *dynastie des rois de France*? 3°. *A quel titre ces souverains exerçaient-ils ces droits?* Était-ce de leur chef, comme souverains et protecteurs de l'Église, ou était-ce par suite d'une convention? 4°. *Comment et par qui les évêques et les métropolitains de ces trois provinces recevaient-ils la confirmation canonique et la consécration pendant les deux époques sus-mentionnées?* »

L'Académie propose, en outre, pour 1828 les deux questions suivantes :

1<sup>re</sup>. « Donner un précis historique qui fasse connaître l'état » *politique, administratif et judiciaire, civil, religieux et militaire* » *des Pays-Bas autrichiens sous le règne de Charles VI*, depuis » le traité d'Utrecht jusqu'à l'époque de l'inauguration de Marie-Thérèse. »

2<sup>e</sup>. « *Quelle a été l'influence de la législation civile française sur celle des Pays-Bas espagnols*, depuis le commencement » du seizième siècle jusqu'à la fin du dix-septième, ce qui » comprend toute l'époque de la domination des rois d'Espagne, des archiducs Albert et Isabelle? » En d'autres termes : » *Quels sont les changemens et les améliorations apportés à la* » *législation des Pays-Bas espagnols en matière civile dans les* » *édits et placards généraux, et qui ont été empruntés ou* » *imités des lois et ordonnances générales publiées en France?* » L'Académie désire que l'on transcrive les textes des deux législations, et que l'on indique les différences des dispositions des placards belgiques qui n'ont été qu'imitées des lois françaises.

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or du poids de 30 ducats. Les mémoires, écrits en latin, français, hollandais ou flamand, devront être adressés francs de port, et avant le 1<sup>er</sup>. février prochain pour les neuf premières questions, et avant le 1<sup>er</sup>. fév. de l'année 1828 pour les dernières, à M. Dewez secrétaire perpétuel de l'Académie.

403. DICTIONNAIRE HISTORIQUE, ou biographie universelle classique, ouvrage entièrement neuf, par le gén. BEAUVAIS, et par une société de gens de lettres, revu et augmenté pour la partie bibliographique par M. BARBIER (A. A.), et par

Louis BARBIER fils aîné, IV<sup>e</sup>. liv. (DIOS-GAE). In-8<sup>o</sup>. de 19 f. Un seul vol. in-8<sup>o</sup>. en 6 livr. ; chaque livr. du prix de 5 fr. 50 c. Paris, 1826 ; Gosselin.

404. RÉPERTOIRE UNIVERSEL, HISTORIQUE, BIOGRAPHIQUE DES FEMMES CÉLÈBRES, mortes ou vivantes, etc. (Voyez le *Bullet.* d'août 1826, n<sup>o</sup>. 150.) Tome 1<sup>er</sup>., 2<sup>e</sup>. livr., et tom. 2<sup>e</sup>., 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>. livr. Paris, 1826 ; Desauges.

Ces 5 nouvelles livraisons conduisent cet ouvrage jusqu'à la lettre G inclusivement. Il est à désirer que l'éditeur soit encouragé dans son entreprise, que nous avons signalée avec plus de détail dans notre cahier d'août dernier, et qu'il puisse la terminer promptement.

Un examen plus sévère des matières que doit comprendre ce dictionnaire, a fait penser aux éditeurs que 6 forts volumes pourraient suffire, au lieu de 7 qu'ils avaient d'abord annoncés, et que ces 6 volumes seraient publiés en 12 liv. au lieu de 14.

Plus de 6,000 articles composeront cet ouvrage, qui manquait à la renommée des femmes célèbres de toutes les époques, et qui sera un complément obligé pour toutes les biographies. D.

405. DE PRIMIS QUOS DICUNT SACRORUM REFORMATRIBUS IN PRUSSIA. Progr. I, II, III. In-4<sup>o</sup>. de 22, 28, 23 pag. Königsberg, 1823 ; 1824 ; Hartung. (*Allg. Liter. Zeitung* ; juillet 1825, n<sup>o</sup>. 158, pag. 430.)

Le D<sup>r</sup>. Rhesa fait connaître dans ces 3 brochures, les biographies de *Jean Brismann* (mort en 1547) ; de *Paul Speratus* (1544) et de *Jean Poliarder* (1541), toutes les trois rédigées d'après un manuscrit de la bibliothèque de la ville de Königsberg, ayant pour auteur Jean Vigand, évêque de Poméranie, mort en 1587. L. D. L.

406. BIOGRAPHIE UNIVERSELLE ET PORTATIVE DES CONTEMPORAINS, OU Dictionnaire historique des hommes célèbres de toutes les nations, morts ou vivans, qui, depuis la révolution française, ont acquis de la célébrité par leurs écrits, leurs actions, leurs vertus ou leurs crimes ; par une SOCIÉTÉ DE PUBLICISTES, DE LÉGISLATEURS, D'HOMMES DE LETTRES, D'ARTISTES, DE MILITAIRES ET D'ANCIENS MAGISTRATS. Ouvrage entièrement neuf, conte-

nant plus de 3 mille notices nouvelles qui ne se trouvent dans aucune biographie, et rédigé d'après les documens les plus authentiques; précédé d'un Vocabulaire complet, pour servir de clef aux termes et expressions consacrés par la révolution; du tableau général des batailles gagnées par les Français, depuis 1792 jusqu'en 1825; des journées, constitutions, lois, actes, ordonnances et événemens mémorables, depuis 1789 jusqu'à nos jours. Édition ornée de 250 portraits à l'eau-forte. Un seul vol. in-8°. à deux colonnes, imprimé en caractère nompareille, sur papier vélin satiné. Paris, 1826; au bureau de la Biographie, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 65.

« Annoncer une nouvelle Biographie des contemporains après  
» celles qui existent déjà, disent les éditeurs de cet ouvrage, c'est  
» prendre l'engagement de lui donner une perfection à laquelle  
» les premiers biographes n'ont pu même avoir la prétention  
» d'atteindre. C'est promettre au public un ouvrage qui doit  
» lui être plus utile, et en même temps plus agréable: plus  
» utile en ce qu'il contiendra un plus grand nombre de maté-  
» riaux historiques, plus agréable en ce qu'il sera beaucoup  
» moins volumineux. Tel est en peu de mots le but que nous  
» nous proposons. » Nous nous bornerons aujourd'hui à une  
annonce bibliographique, et nous n'examinerons point si les  
auteurs atteignent le but qu'il se proposent, réservant cet  
examen pour un prochain article; mais ce que nous pouvons  
assurer d'avance, sans crainte d'être démentis, c'est que l'idée  
des auteurs est très-bonne, et que l'utilité d'une semblable  
entreprise est évidente; tout consiste dans l'exécution, il faut  
réussir et tenir parole.

Ce volume unique, qui doit renfermer toutes les notabilités contemporaines, doit paraître en 24 livraisons, avec couverture imprimée, et ornées chacune de 10 à 12 portraits en miniature gravés à l'eau-forte. Les livraisons devaient se succéder tous les 15 jours. Elles se composent de 6 à 8 feuilles in-8°. Le prix, par livraison, est de 2 fr. 60 c. pour les souscripteurs. On paie 5 fr. en recevant la première, et la dernière se trouve ainsi acquittée. Déjà 9 livraisons sont publiées; elles vont jusqu'au mot *Box*.



# TABLE

## DES PRINCIPAUX ARTICLES DE CE NUMÉRO.

### *Philologie, Ethnographie.*

|                                                                                                     |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Grammaire Chaldéenne; Winer. — Sur le catalogue des étoiles zodiacales de Ptolémée; Marcoz. . . . . | 305 |
| Lettre sur le système hiéroglyphique de Spohn et Seyffart; Champollion jeune. . . . .               | 308 |
| Littérature orientale, notices et nouvelles. . . . .                                                | 319 |
| Sur la théorie allemande de la prononciation du grec; Bloch. . . . .                                | 320 |
| <i>Euripides, Aristophanes, curante</i> Boissonade. — <i>Arati Phænomena</i> ; Buttmann. . . . .    | 321 |
| Sur l'époque à laquelle vivait Lycophron; Niebuhr. . . . .                                          | 322 |
| <i>Juvenalis Satiræ</i> ; Nuttall. — <i>Fragm. legis servilicæ</i> ; Klenze. . . . .                | 324 |
| <i>D. Justiniani institutiones</i> ; Bucher. — <i>De Imitatione Christi</i> ; Gence. . . . .        | 325 |
| Annales Lettoises. — Corrections et additions à la langue hollandaise; Visscher. . . . .            | 331 |
| Œuvres patoises de C. Peyrot. — Épître à M. Guigou; Diouloufet                                      | 333 |

### *Archéologie, Numismatique.*

|                                                                                    |     |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Voyage à l'Oasis de Thèbes, réponse aux réclamations; Letronne.                    | 334 |
| Urnes étrusques de Volterra. — Patères mystiques étrusques. . . . .                | 343 |
| Monumens homériques. — Vases peints. — Mosaique en verre.                          | 344 |
| Tombeaux antiques du Brisgau. . . . .                                              | 345 |
| Besançon, canal romain. — Archéologie Pyrénéenne; Dumège.                          | 348 |
| Histoire des antiquités de Nîmes; Ménard. . . . .                                  | 351 |
| Sur l'inscription d'un casque trouvé à Olympie; Letronne. . . . .                  | 352 |
| Sur les armes de la ville de Manchester; Whalton. . . . .                          | 354 |
| Lettre du comte Asquini sur les anciennes limites de Vérone et de Trente . . . . . | 355 |
| Toulouse, bas-relief du XVI <sup>e</sup> siècle. . . . .                           | 356 |

### *Histoire.*

|                                                                                                                |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Histoire universelle; Muller. — Classiques de l'histoire. . . . .                                              | 357 |
| Atlas historique, chronologique des littératures, des sciences et des beaux-arts; Jarry de Mancy. . . . .      | 358 |
| De la guerre chrémonidienne; Niebuhr. . . . .                                                                  | 362 |
| Résumé de l'histoire romaine; Roche. — <i>Haruspices Romæ</i> ; Raven . . . . .                                | 364 |
| Introduction à la littérature islandaise, son histoire au moyen âge; Lindfort . . . . .                        | 365 |
| Sur les Lettes et les contrées qu'ils habitaient; Watson. . . . .                                              | 367 |
| Examen critique de l'histoire de Russie de Karamsin. . . . .                                                   | 368 |
| Histoire des Hongrois et de leurs colonies; Fessler. . . . .                                                   | 370 |
| <i>Parliamentary History, session of 1825.</i> . . . .                                                         | 372 |
| Histoire de Sardaigne; Mimaut. — Voyage en Sardaigne; La Marmora. — <i>Storia di Sardegna</i> ; Manno. . . . . | 376 |
| Tableaux chronologiques et biographiques de l'histoire de France; Vallée. . . . .                              | 379 |

### *Mélanges.*

|                                                                                            |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Académie de Berlin. — Prix proposés par l'Académie de Bruxelles pour 1826 et 1827. . . . . | 384 |
| Biographie universelle, en un seul volume. . . . .                                         | 391 |

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

### PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

407. AFFINITÉ DES LANGUES. — Il a été lu, à la Société royale de littérature, à Londres, un mémoire de *M. Sharon Turner*, contenant une nouvelle investigation des principes suivans, énoncés par l'auteur dans sa précédente notice relative à l'origine des points de ressemblance et de diversité que l'on remarque entre les différentes langues, savoir : 1<sup>o</sup>. qu'il existe des affinités entre la plupart des termes qui furent employés par les premiers habitans de la terre, parce qu'ils expriment les sentimens les plus doux de la nature, ou les idées les plus habituelles; mais qu'ils existent dans chaque langue comme autant de fragmens, plus ou moins isolés, au milieu d'une masse générale de diversités. 2<sup>o</sup>. Qu'en s'efforçant de remonter à la cause historique, tant de ces affinités que de ces diversités, le concours des faits et du raisonnement suggéra l'idée qu'un démembrement et la dispersion de la société primitive de la race humaine, alors qu'elle formait un corps de famille, auraient pu produire de semblables phénomènes; et qu'à défaut de monumens littéraires ou de tradition de toute autre cause, on pouvait raisonnablement admettre la relation de Moïse sur la confusion des langues, comme suffisante pour rendre raison des affinités et des diversités que présentent les langues comparées entre elles.

Et c'est sur ce même sujet, dont, suivant *M. Turner*, l'investigation complète exigerait les recherches minutieuses d'un esprit exercé pendant tout le cours de la vie, que revient l'au-

teur, en procédant à l'examen des différens termes qui, de leur nature, sont de l'usage le plus fréquent parmi les hommes. Le mot *mim*, en hébreu, est celui par lequel on désigne l'eau; et on ne remarque pas sans surprise que, dans les quatre parties du monde, plusieurs nations appellent ce liquide d'un mot formé de l'initiale *M*. C'est ainsi que, dans diverses langues, le mot *ignis* peut être reconnu, dans sa forme tant élémentaire que composée, comme exprimant l'idée du feu. Les affinités des appellations concordantes du mot *nom* sont de même en grand nombre parmi les nations les plus éloignées, et en même temps les moins rapprochées les unes des autres. Mais les coïncidences les plus remarquables se présentent dans le verbe substantif *esse*, être, etc. Le mode irrégulier de ces termes *sum*, *es*, *est*, *fui*, *eram*, etc., bien qu'ils ne soient pas des conjugaisons du même mot générique transporté dans tous les temps, et qu'ils se composent de fragmens de plusieurs verbes et mots distincts assemblés pour constituer les différentes inflexions du verbe *esse*, se retrouve clairement dans diverses langues, en termes distincts formant aussi des parties de leurs verbes substantifs.

M. Turner produit, à l'appui de son argumentation, des tables remplies d'une multitude de mots, entre lesquels il remarque les affinités dont il vient d'être parlé. (*London, Liter. Gazette*; 17 déc. 1826.)

408. DE PENIATEUCHI VERSIONIS SYRIÆ quam Peschito vocant indole, commentatio critico-exegetica; par L. HIRZEL. Grand in-8°. de 132 pag. Leipzig, 1825; Reclam.

409. C. - F. - A. FRITZSCHE, DE NONNULLIS POSTERIORIS PAULI AD CORINTHIOS EPISTOLÆ LOCIS dissertationes duæ; interjectæ sunt, quibus universa locorum genera comprehendantur, quæstiones grammaticæ. 85 p. in-8°. Prix : 1 rthlr. 8 gr. Leipzig, 1824; Reclam.

410. NOTICE SUR L'HISTOIRE SANSCRITE DU PAYS DE CACHEMIR; par H. H. WILSON. (*Asiatic Researches*; 1825, vol. XV, p. 1.)

Le *Raja Taringini* est, parmi les ouvrages sanscrits connus, le seul qui mérite le nom d'histoire. Abulfazl, ministre d'Akbar, en a donné un extrait en persan : il en existe aussi des traductions persanes. Quant à l'original sanscrit, les Européens l'ont

cherché long-temps sans succès. Enfin, M. Colebrooke s'en procura une copie chez les héritiers d'un brahme décédé à Calcutta. Vers le même temps, un Anglais en obtint une autre copie à Lucknow; enfin, un 3<sup>e</sup>. exemplaire, mis en vente à Calcutta, fut réuni aux deux précédens pour le travail dont M. Wilson présente ici les résultats. Le *Raja Taringini* se compose de diverses parties écrites par plusieurs auteurs qui peuvent être considérés comme les annalistes de leur temps. La 1<sup>re</sup>. partie a été écrite par le pandit Calhana, qui assure avoir fait usage de documens anciens, et cite quelques-unes de ses sources; cette partie commence par les temps fabuleux, et finit par le règne de Sangrama-Deva, qui paraît répondre à l'année 1148 de notre ère. La partie suivante, appelée *Raja Vali*, et ayant pour auteur Jona Raja, manque dans les 3 exemplaires que M. Wilson a pu se procurer; elle paraît finir à l'année 825 de l'hégire. La 3<sup>e</sup>. et dernière partie a pour titre *Sri Jaina Raja Taringini*, et pour auteur *Sri Vara Pandita*, élève de Jona Raja qui a composé la partie précédente; elle commence par le règne de Zein ul Abedin, et finit par l'avènement au trône de Fatteh Shah, dans l'an de l'hégire 822, et de notre ère 1477. A ces 3 parties, il en a été ajouté une 4<sup>e</sup>. sous le règne d'Akbar, afin de conduire l'histoire de Cachemir jusqu'à l'époque où le pays devint une province impériale. Ce complément a pour titre *Raja Vali Pataca*; l'auteur en est Punya ou Praïnya Bhatta. C'est d'après ces ouvrages sanscrits que M. Wilson retrace l'histoire de Cachemir, en s'aidant toutefois de plusieurs ouvrages persans, tels que le *Navadir-ul-Akhbar*, le *Wakiat-i-Cashmir*, le *Tariky-Cashmir*, et le *Gohari-Alem-Tohfet-us-Shahi*; l'auteur du premier de ces ouvrages, Refiuddin-Mohammed, avait l'avantage d'être Cachemirien de naissance. Dans le dernier ouvrage, on cite une ancienne histoire de Cachemir écrite en langue cachemirienne par *Nouradin-Wali*. M. Wilson entre dans quelques détails sur le mérite de ces diverses histoires persanes, en assurant qu'aucune ne fournit beaucoup d'éclaircissemens ni des additions importantes aux ouvrages sanscrits.

L'auteur a dressé une table chronologique des six dynasties qui ont régné sur le Cachemir, et il cherche à redresser les dates ou faits chronologiques des auteurs hindous, qui sont



quelquefois inadmissibles. M. Wilson fait observer que les événemens du petit état de Cachemir sont peu importans en eux-mêmes, mais qu'il faut les considérer dans leur rapport avec l'histoire générale de l'Inde. Selon les historiens, la vallée de Cachemir était, dans la plus haute antiquité, un vaste lac; c'était un royaume régulièrement organisé dès les temps les plus anciens de l'histoire profane : probablement c'est le *Casparyrus* ou l'*Abisanus* des plus anciens historiens, tels qu'Hérodote. L'empire du Cachemir a dû s'étendre alors au-delà des montagnes qui bornent la vallée de ce nom, et il est vraisemblable que c'était la résidence des princes Pandava, et qu'il a fourni des souverains aux plaines de l'Indostan.

Le culte hindou a dû être pratiqué au Cachemir dans une haute antiquité. L'ophitisme, ou le culte des *Nagas* ou serpens, y jouait un grand rôle. L'adoration de Siva fut greffée sur ce culte, à moins, dit M. Wilson, que les deux cultes n'aient été identifiés dès l'origine. Le bouddhisme paraît s'être introduit au Cachemir de bonne heure, et peu de temps avant l'établissement de la caste des Brahmes. On prétend qu'Asoca favorisa le premier cette doctrine; son fils Jaloca, lors de son avènement, fit de vains efforts pour la supprimer, et ce fut en partie dans cette intention qu'il introduisit une colonie de Brahmes de Canouj. Vers la fin de son règne, il cessa pourtant de poursuivre les bouddhistes, et son successeur, quoique adorateur zélé de Siva, paraît avoir eu les mêmes sentimens. Peu de temps après la mort de Sacya-Sinha, le Cachemir adopta le bouddhisme sous les princes tatars. M. Wilson présume que Sacya-Sinha, dont parlent aussi les auteurs chinois, était de la Tatarie, et que le bouddhisme venait de la même origine : cependant l'hindouisme finit par triompher. M. Wilson présume encore que les habitans du Cachemir étaient, dans l'origine, idolâtres, qu'ils empruntèrent ensuite aux Brahmes des plaines, quelques idées vagues de divinités, et quelques cérémonies; qu'un essai fut fait, du côté de la Tatarie, pour y introduire le bouddhisme, mais que des secours venus du Midi repoussèrent cette religion, et que le Cachemir resta fidèle au culte hindou de Siva.

M. Wilson a joint à son mémoire historique plusieurs pièces justificatives, et divers éclaircissemens dont voici les principaux : 1<sup>o</sup>. légende du dessèchement de la vallée de Cachemir, en persan et anglais, tirée du *Wakiat-i-Cachemir*; 2<sup>o</sup>. du culte

des serpens dans le Cachemir. Ce culte était probablement général dans l'Inde , comme on le voit par le grand nombre de fables et de contes relatifs aux *Nagas* ou dieux-serpens disséminés dans les Pouranas et dans les coutumes religieuses des Hindous actuels: ces Pouranas racontent la destruction de toute la race des serpens par Jana-Mejaya ; c'est peut-être moins un fait historique , qu'une allégorie du renversement du culte des serpens , à la place duquel fut mis le système des Védas. 3°. Du *Pandæa regio* des auteurs classiques , tels que Pline , Solin , Arrien , Ptolémée. Ce dernier place la Pandée sur le Hydaspes (Vidasta ou rivière de Cachemir). Les Pandéens s'étendaient probablement jusqu'à Cambay, au Guzerat et à Madura ; chez eux subsistait le règne des femmes. Dans tout le mont Himalaya , une femme a encore aujourd'hui plusieurs maris. 4°. Sur l'ère dite de *Youdhishthir*. 5°. Sur la guerre entre Jarasandha et Crishna , d'après l'ouvrage sanscrit appelé Mahabharata. 6°. Sur les Gandharas ou Gandarii et d'autres nations du Panjab et du nord-ouest de l'Inde. 7°. De la religion de Bouddha , dans le Cachemir. 8°. Des anciens noms du Cachemir, dans les ouvrages de l'antiquité classique. D-c.

411. IU-KIAO-LI, ou les deux cousines, roman chinois, traduit par M. ABEL RÉMUSAT ; précédé d'une préface où se trouve un parallèle des romans de la Chine et de ceux de l'Europe. 4 vol. in-12. Paris, 1826 ; Montardier.

Bien des gens, pour qui le nom seul de peuple chinois est un objet de dérision, s'attendaient à trouver, dans un roman venu d'aussi loin, des événemens extraordinaires, des incidens merveilleux, des fables et des fictions ridicules ; en un mot, il devait être, puisqu'il venait de la Chine, dépourvu de sens commun.

Mais leurs conjectures se sont trouvées fausses, et leur espoir ayant été ainsi trompé, le roman n'a plus eu de charme pour eux ; ils ont été jusqu'à en suspecter l'originalité, quand ils ont vu que tout y était renfermé dans les bornes du possible et même du vraisemblable, et que l'auteur, ne s'attachant qu'à la vérité, qu'à la simple nature, savait contenir son imagination dans la sphère des objets réels. « On n'y voit, dit, dans sa préface, M. Abel Rémusat, ni des princes » luttant avec des géans, ni des princesses enlevées par des

» génies, ni des talismans, ni des métamorphoses. Les person-  
» nages sont des hommes et des femmes, agissant naturelle-  
» ment dans le cercle de leurs passions et de leurs intérêts,  
» l'amour et l'ambition, le désintéressement et la cupidité. La  
» bonne foi s'y débat avec l'intrigue, et d'honnêtes gens y  
» sont aux prises avec des fripons. Aux noms près, ces inven-  
» tions pourraient passer chez nous pour des réalités; et rien  
» ne ressemble plus que Nanking ou Canton, à Paris ou à  
» Westminster. »

Tout, en effet, est régulier dans cet ouvrage. La fable en est fort simple et bien conçue, l'unité y est parfaitement observée, tous les incidens, à l'exception d'un seul peut-être, sont naturels, tirés du fond même du sujet, et tendant tous au même but. Les caractères sont présentés avec art, développés avec agrément et constamment soutenus jusqu'à la fin, sans qu'on y remarque aucune inconséquence. Aucune des situations n'est forcée; enfin, ce sont les mœurs mêmes des Chinois mises en action; c'est un tableau qui nous représente la bonne société du pays. « Les visites et les formalités polies qui en sont insé-  
» parables, dit encore M. A. R., les assemblées et surtout les  
» conversations qui en font l'agrément; les repas, les jeux de  
» société qui les prolongent, les promenades des amateurs de  
» la belle nature, les procès, les concours littéraires, le ma-  
» riage enfin, en voilà les épisodes et le dénouement. »

C'est surtout cette vérité simple et exacte, qu'il faut rechercher dans les ouvrages du genre de celui-ci, et non un frivole et vain amusement: ils peuvent remplir une lacune importante, en nous faisant voir les Chinois dans leur intérieur; en les peignant en relation avec leurs semblables, et dans les différens rapports qui naissent de la vie civile, ce que nous ne connaissons encore que bien imparfaitement. En effet, les voyageurs ne nous ont donné, sur les mœurs chinoises, que des idées fort superficielles, dont la plupart manquent d'exactitude; et il n'y a pas lieu de s'étonner s'ils se sont si fréquemment mépris sur le génie et le caractère de ce peuple extraordinaire, qu'ils avaient à peine entrevu, et qu'ils voulaient juger d'après le petit nombre d'individus, habitant une des extrémités de l'Empire, qui étaient les seuls naturels qu'ils pussent fréquenter. Les missionnaires eurent souvent occasion d'observer les Chinois dans leur vie politique et dans leurs cérémonies publi-

ques; mais la gravité de leur ministère ne leur permettait pas de pénétrer dans l'intérieur des appartemens; et le caractère méfiant et réservé des Chinois bannissait toute confiance qui pût faire transpirer au dehors la moindre particularité relative à leurs affaires domestiques. Il n'y a donc que les Chinois eux-mêmes qui puissent décrire leurs mœurs à fond. C'est surtout dans les livres de ce peuple, qu'il faut aller puiser des renseignemens sur nombre de traits de détail, futiles en apparence, mais que l'observateur saura apprécier, et qu'il recueillera avec soin pour les joindre aux traits principaux, de manière à recomposer, avec une vérité parfaite, le portrait moral des individus de chaque classe de la société. Il y a en effet, chez tous les peuples, quantité de coutumes et de particularités minutieuses, qui échappent à l'attention des voyageurs, et dont on s'instruit beaucoup mieux par les exemples que par les descriptions. Ainsi, il est certain que quelques chapitres de Fielding ou de Walter Scott, donneront à un étranger, sur le caractère des Anglais et des Écossais, des idées plus exactes que toutes celles qu'il pourrait acquérir par la lecture de tel voyage ayant pour but de décrire les mœurs de ces deux peuples.

On ne doit donc pas seulement considérer l'ouvrage dont M. A. R. vient de nous donner la traduction, comme un simple roman, ni même comme un échantillon de ce genre de littérature chez les Chinois; il faut surtout le regarder comme un voyage dans l'intérieur des familles, destiné à compléter le peu de notions véritables que nous avons sur ce sujet; c'est un tableau de mœurs qui ne peut manquer d'intéresser les personnes même les plus graves. Mais pour que ce tableau fût fidèle, il fallait conserver autant que possible, dans la copie, la naïveté, la couleur native de l'original, ce qui offrait des difficultés de plus d'un genre. Il serait superflu d'ajouter que M. A. R. les a surmontées toutes avec un rare talent. Il est parvenu à en reproduire tous les traits, en tâchant toujours de se rapprocher le plus possible de l'intention de l'auteur, et l'on voit qu'il s'est bien pénétré des idées de ce dernier avant de chercher, pour les exprimer, les mots de notre langue qui s'en rapprochaient le plus. En sorte qu'il a presque toujours rendu l'expression même de l'original, et cela sans altérer en aucune manière la pureté de sa diction, non plus que la facilité et l'élégance qui distinguent le style de ce savant académicien.



Mais pour bien apprécier les ouvrages du genre de celui-ci ; pour juger de leur degré d'intérêt, et même pour les entendre, il faut avoir quelque connaissance des mœurs et des usages qui y sont décrits. C'est là une condition indispensable sans laquelle bien des sentimens pourraient paraître exagérés. Sans cela bien des habitudes que les lois, la morale, la religion même ont établies, seraient considérées comme des minuties, ou même comme des préjugés ridicules ; et l'on défigurerait ainsi les individus que l'on a représentés, en leur ôtant les principaux traits qui les caractérisent. Il était nécessaire de parler à cet inconvénient, et on ne pouvait le faire autrement que par des notes. La plupart des lecteurs n'aiment point à voir le récit coupé par des digressions ou des commentaires, qui détournent son attention : aussi l'élégant traducteur des Deux Cousines s'est-il discrètement déterminé à ne donner que les notes qui étaient absolument indispensables pour l'intelligence du texte. Nous ne parlerons pas de la préface si spirituelle qui précède cet ouvrage, ni de l'art infini avec lequel l'auteur y trace le parallèle des romans chinois et de ceux de l'Europe. Tout ce que nous pourrions dire à cet égard exciterait, dans l'esprit du lecteur une attente que nous ne serions peut-être pas en état de remplir.

C. LANDRESSE.

412. RELATION DE LA BATAILLE DE VARNA, traduite du turc de Saad-uddin ; par M. GARCIN DE TASSY. (*Journal Asiatique* ; mai 1826, p. 306-317.)

413. RELATION DE LA PRISE DE CONSTANTINOPLE, traduite du même écrivain turc ; par le même orientaliste. (*Ibid.* ; juin 1826, p. 340-354 (1).)

414. AVENTURES DU PRINCE GEM (*Zizime*), traduites du même historien ; par le même traducteur. (*Ibid.* ; septembre 1826, p. 153-174.)

Je placerais ici comme une sorte d'appendice à ces trois morceaux, une notice, et sur l'auteur et sur l'ouvrage d'où je les ai tirés.

Mohammed Saad-uddin ben-Hassan effendi, vulgairement

---

(1) Cette relation a été tirée à part, elle se trouve chez Dondey-Dupré père et fils, rue Richelieu, n<sup>o</sup>. 47 bis.

nommé *Khogia effendi*, est le plus célèbre des historiens turcs (1). Il fut *khaja* ou précepteur, d'abord de Mourad III, et ensuite d'Ahmed I<sup>er</sup>, et mourut à Constantinople, revêtu de la charge de mouphti (2), en 1006 de l'hégire (1597 de J.-C.). Il ne faut point le confondre avec Saadi-effendi, historien turc, qui vivait un siècle plus tard, à qui on doit un abrégé de l'histoire de l'empire ottoman.

Ainsi qu'il le dit lui-même, Saad-uddin écrivit son histoire sous le règne de Sélim II, qui la plaça avec empressement dans sa bibliothèque. Cette histoire, que l'auteur a intitulée *Taj Uttévarikh* (*Couronne des Chroniques*), parce qu'il l'a rédigée d'après les annales qui existaient alors, commence à la première origine des Ottomans, et finit au règne de Soliman I<sup>er</sup>, en 926 (1519). Elle jouit d'une grande estime chez les Turcs; mais un Européen ne peut manquer de la trouver beaucoup trop surchargée de métaphores et d'allégories. Saad-uddin accumule sans cesse hyperbole sur hyperbole, figure sur figure, vers arabes, vers persans, vers turcs, versets du Coran, sentences traditionnelles. L'extrême recherche du style qui règne dans cette chronique, et l'emploi constant que l'auteur a fait des trois différens idiomes, la rend fort difficile à entendre, et, selon Toderini, c'est sans doute ce qui a empêché de l'imprimer à Constantinople, où l'on a publié la suite des meilleurs historiens les plus récents de l'empire ottoman. Quoique Saad-uddin n'ait pas donné à sa chronique le ton sévère de l'histoire, et qu'il n'ait pas été témoin des faits qu'il a racontés, ses annales ne laissent point d'être plus estimées que celles des auteurs anciens qu'il a consultés, lesquels, dans leurs ouvrages, ont rassemblé des fables, méprisées par les Ottomans mêmes, et que des écrivains d'Europe n'ont cependant pas manqué de répéter.

La Bibliothèque du Roi possède plusieurs manuscrits du *Taj Uttévarikh*. Nous nous sommes spécialement servis pour ces

(1) Voyez W. Jones, *Poëseos Asiaticæ comm.*, édition originale, p. 453; d'Herbelot, *Biblioth. orient.*, au mot Saad-eddi ben Hassan; Toderini, *Letteratura turchesca*, tom. III, p. 189; et Demetrius Cantemir, *Histoire de l'empire ottoman*, p. 15.

(2) On nomme ainsi le premier dignitaire ecclésiastique de l'empire ottoman; c'est lui qui donne les *fetva* ou décisions juridiques. Voyez l'*Exposition de la foi musulmane* que j'ai traduite du turc, p. 95.

extraits du n<sup>o</sup>. 69, qui nous a paru le meilleur. La *Chronique* de Solak-Zadeh, qui contient l'histoire de l'empire ottoman, depuis l'origine de la monarchie, jusqu'à Mahomet IV, exclusivement, n'est, jusqu'au règne de Soliman I<sup>er</sup>., qu'un abrégé du *Taj Uttévarikh* : nous l'avons consulté quelquefois utilement.

Il existe une version italienne de Saad-uddin, par Bratutti de Raguse, qui fut drogman de l'empereur Ferdinand III, et ensuite du roi d'Espagne, Philippe V. Nous n'en connaissons que la première partie, imprimée à Vienne, en 1649 : elle ne va que jusqu'à la mort de Mahomet I<sup>er</sup>., en 824 (1421). La deuxième partie, imprimée en Espagne, est fort rare (1).

On trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, sous le n<sup>o</sup>. 10,528, 2 vol. contenant une version française de l'histoire de Saad-uddin, par Antoine Galland, célèbre traducteur des *Mille et une Nuits*. Malheureusement le premier volume manque. Le 2<sup>e</sup>., qui est par conséquent devenu le premier, ne commence qu'au règne de Mourad II. Dans ce travail, Galland ne s'est point attaché à la lettre de l'auteur, il n'a rendu dans notre langue que les faits; aussi nous a-t-il été peu utile.

Parmi les traductions manuscrites de la Bibliothèque du Roi, il y a encore, sous le n<sup>o</sup>. 24, un extrait du *Taj Uttévarikh*, traduit par Julien Galland, jeune de langues, où se trouve le morceau sur la prise de Constantinople, que l'on donne ici; mais cette traduction, comme celles du même genre, est très-peu exacte, et renferme bien des omissions et des contre-sens, ainsi qu'on pourra s'en convaincre.

On trouve aussi une traduction un peu abrégée de ce morceau, revue par le savant et estimable orientaliste, M. Amédée Jaubert. Elle est placée parmi les pièces justificatives qui forment le VIII<sup>e</sup>. volume de l'*Histoire de Venise*, du comte Daru, p. 192; 2<sup>e</sup>. édit.

Nous devons faire observer ici que, dans notre travail, nous avons retranché ou modifié les métaphores trop exagérées que repoussait notre goût, et que nous n'avons pas traduit les redites, les longueurs inutiles, et ce qui s'éloignait de notre sujet. Nous avons même quelquefois abrégé extrêmement le récit de l'auteur.

---

(1) Nous ne croyons pas qu'il y en ait un seul exemplaire à Paris.

Pour qu'on ait une idée du genre de métaphores que nous avons retranchées, et pour faire connaître le génie de la poésie turque, nous donnerons ici la traduction de quelques vers qui suivent ceux qui se lisent au commencement de la relation de la prise de Constantinople :

« Cependant la violette avait pris en main sa massue, le lis  
 » avait ceint son épée, mille fleurs rangées en bataille dans  
 » la plaine attendaient le roi du temps pour passer en revue  
 » sous ses yeux. La tulipe s'était revêtue de son bonnet rouge  
 » comme celui de l'Azeb (1); l'anémone portait sa masse de fer;  
 » la rose avait couvert d'un bouclier son visage pour ne point  
 » voir les pointes acérées de ses boutons à peine éclos; l'odorant  
 » œillet avait élevé sur sa tête une lance d'émeraude. Ceux  
 » qui virent cette armée végétale exprimèrent leur admiration.  
 » Le zéphyr en était l'avant-garde, le narcisse la sentinelle;  
 » il veillait à ce qu'aucune mauvaise herbe ne vînt souiller ce  
 » camp. Le jasmin portait en avant un étendard blanc d'une  
 » beauté parfaite; le platane tendait les mains pour faire des  
 » vœux au ciel; il disait : *Mon Dieu, éloigne du roi de l'univers*  
 » *le malheur; daigne lui accorder le secours qu'il attend de toi :*  
 » *facilite-lui la conquête de Constantinople.* » G. T.

415. ESSAI SUR LES MOYENS DE FACILITER L'ÉTUDE DU GREC ET DU LATIN, d'après un procédé nouveau; par le baron Alex. FRIRION. In-8°. Prix, 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 c. franc de port. Paris, 1826; Anselin et Pochard.

Le nouveau procédé, proposé dans le court mémoire que nous annonçons, ne s'écarte qu'en un seul point des diverses méthodes successivement mises au jour pour faciliter l'étude des langues à inversion. M. Fririon, comme Luneau de Bois-Germain, laisse le texte dans l'ordre où il est écrit; il y ajoute la version française interlinéaire, le mot français au-dessous de chaque mot latin, s'il s'agit de latin; mais ce mot français est placé au-dessous du mot latin, sur une échelle perpendiculaire, dont le premier ou le huitième échelon est occupé par le mot français correspondant au mot latin, selon que ce mot français est le premier ou le huitième dans la phrase fran-

---

(1) Ce mot, qui signifie à la lettre *célibataire*, est le nom d'une sorte de milice.



çaise, et quoique l'opposé arrive dans la phrase latine. Un exemple suffira pour bien comprendre la nouvelle méthode.

Arma virumque            cano  
 ————— je chante  
 les armes ——— et ———  
 ——— l'homme, ——— etc.

C'est aux professeurs à soumettre cette nouvelle méthode à l'épreuve de l'expérience. Il nous semble seulement que pour placer exactement tous les mots français correspondans à une phrase latine, selon ce procédé, il faudra d'abord commencer par chercher le sens de ces mots latins en français, et qu'à l'aide de cette notion sur les parties de la proposition, l'élève saisissant aussitôt le sens de la phrase latine, aimera tout autant *construire* sa phrase latine sans échelonner les mots français. En tout état de cause, l'expérience doit en décider.

C. F.

416. CORSO DI STUDI TEORICO E PRATICO PER LA LINGUA GRECA. — Cours d'études théorique et pratique de la langue grecque, méthodiquement exposé; par GUIL. CRISPI, prof. de langue grecque à l'univers. roy. de Palerme. 2 vol. Palerme, 1822; Dato.

417. PAPYRI GRÆCI REGII TAURINENSIS MUSEI ÆGYPTII, editi atque illustrati ab Am. PEYRON; pars prima; 180 p. in-4°. , avec *fac-simile* de papyrus grecs. Turin, 1826; imprim. roy. (Extrait du 51<sup>e</sup>. vol. des *Mém. de l'Ac. roy. de Turin.*)

Nous rendrons compte de cet important travail dans un des prochains cahiers de notre *Bulletin*.

418. PARTHENII NICÆENSIS AMATORIÆ NARRATIONES (faisant partie du recueil intitulé : Corpus scriptorum Eroticorum Græcorum) ; par PASSOW. In-8°. , IV et 84 p. Pr. 14 gr. Leipzig, 1824; Hartmann.

419. QUINTI HORATII FLACCI OPERA ad Mss. codices Vaticanos, Chisianos, Angelicos, Barberinos, Gregorianos, Vallicellanos, aliosque plurimis in locis emendavit, notisque illustravit C. FEA; denuo recensuit, adhibitisque novissimis subsidiis curavit Fr.-Henr. BOTHE. 2 vol. Heidelberg, 1827.

Ce titre, que j'ai abrégé, nous apprend encore que M. Fea

s'est particulièrement appliqué à éclaircir les difficultés relatives aux antiquités romaines. M. Bothe, philosophe très-distingué de l'Allemagne, a joint ses travaux à ceux du savant italien. Dans sa préface il vante les connaissances de M. Fea. Déjà Wolf avait émis le vœu de voir remanier son édition ; M. Bothe pense qu'il ne lui manquait que la perfection qui ne se trouve jamais dans les ouvrages humains. Voilà comment « il est arrivé que parfois M. Fea rejette de bonnes choses, pour en louer de moindres ; » voilà comment « il s'emporte et foule aux pieds de grands noms ; » enfin voilà comment « il explique souvent les choses connues, et passe sur des difficultés d'un ordre supérieur. » M. Bothe a cru devoir redresser les erreurs d'un si bel ouvrage. Il s'est aidé beaucoup de l'édition française de M. Vanderboug, dont les notes et les leçons lui ont été d'un grand secours ; puis il a reproduit les scholies de Grævius, et c'est déjà une nouvelle édition qu'il nous donne de son propre travail, la première ayant été accueillie avec le succès qu'elle méritait. Ses notes sur les Odes sont fort succinctes. M. Bothe a ajouté des remarques à la fin des Satires et des Epîtres. Il serait inutile de nous étendre davantage sur la réimpression de son travail, qui est déjà suffisamment apprécié, et dont la bonté est garantie par tant de noms justement célèbres. P. DE GOLBÉRY.

420. ÉLOGE DE LA FOLIE, par ÉRASME ; traduction nouvelle en français, par M. C.-B. DE PANALBE. In-8°. de 269 p. Paris, 1826 ; Roret.

Nous reviendrons sur cette nouvelle version française d'un ouvrage célèbre par sa piquante originalité.

421. DEN DANSKE RIIMKROENIKE EFTER GOTFRID AF GHEMENS UDGAVE. — Chronique rimée danoise, réimprimée d'après l'édition donnée par Godefroi de Ghemen en 1495 ; avec des variantes et des explications de mots ; par Chr. MOLBECH, prof. et premier secrét. de la gr. biblioth. roy. In-8°. de 364 p. Copenhague, 1825 ; impr. de Thiele.

La chronique rimée danoise a été écrite vers 1478 ; l'auteur anonyme, qui probablement habitait le cloître, a suivi en partie la chronique de Saxo. Il est un des premiers qui aient composé en danois ; aussi son histoire en vers est-elle un

des plus anciens monumens de cette langue. Elle fut imprimée, dès 1493, par le premier imprimeur que le Danemark ait eu, par Godefroi de Ghemen; il l'a réimprimée en 1508. Dans la suite on en fit encore cinq éditions, dont la dernière est de 1613. Les plus anciennes de ces éditions sont devenues des raretés typographiques. M. Molbech a réimprimé cette chronique rimée seulement au nombre de 170 exemplaires. Dans l'introduction il donne une notice littéraire et bibliographique sur cet ouvrage; puis il en reproduit le texte soigneusement collationné sur l'édition originale. Il explique les mots actuellement inusités, et ajoute de plus un glossaire. D-g.

422. FULLSTAENDIGT SVENSKT OCH LATINSKT LEXICON. — Dictionnaire complet suédois-latin, rédigé par And. Otto LINDFORS. Tome I, 1093 p. Lund, 1815; t. II, 1006 p. in-8°. Lund, 1824; imprim. de Berling.

Quoique ce dictionnaire soit spécialement destiné à l'usage de ceux qui traduisent du suédois en latin, il pourra être utile aussi à ceux qui veulent traduire du suédois dans des langues vivantes. M. Lindfors explique chaque terme suédois par tous les mots latins dont l'acception se rapproche plus ou moins de ce terme. C'est ainsi que le mot suédois *rask*, prompt, est expliqué par treize adjectifs latins, tels que *celer*, *alacer*, *strenuus*, etc. Comme les dictionnaires suédois sont rares dans les pays du midi de l'Europe, celui de M. Lindfors, qui n'est pas d'un prix élevé, pourra en tenir lieu. Il est assez complet pour qu'on y trouve tous les mots usuels de la langue suédoise. La partie typographique est disposée avec beaucoup d'économie, en sorte qu'on a dans ces deux volumes une quantité de matières dans un espace resserré. D-g.

423. OBSERVATIONS ON SOME OF THE DIALECTS IN THE WEST OF ENGLAND. — Sur certains dialectes de la partie occidentale de l'Angleterre, particulièrement du Somersetshire; par James JENNINGS. Londres, 1825.

424. MANUSCRITS EN VIEUX FRANÇAIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE WOLFENBÜTTEL, par M. EBERT. (*Ueberlieferungen zur Geschichte*, etc.; tom. I, cah. 1.)

1°. Traduction française de l'ouvrage en quelque sorte encyclopédique du moine anglais Barthélemi de Glanville, *De*

*proprietas rerum*; la traduction a été faite en 1372 par le moine français Jean Corbichon, qui s'intitule *petit* et humble chapelain du roi Charles V de France. Il en existe beaucoup de copies manuscrites. Celle de la bibliothèque de Wolfenbüttel est très-belle et ornée de 22 miniatures. La même bibliothèque possède 2 copies de l'original latin, mais elles sont incomplètes.

2°. *Bible historiée* de Guyart des Moulins; deux copies qui n'offrent point d'intérêt, et ne sauraient être mises en parallèle avec la copie conservée à la Bibliothèque du Roi à Paris, qu'embellissent près de 5000 miniatures.

3°. *L'art de chevalerie et des batailles*, manuscrit orné de 2 peintures sur un fond d'or. Il existe de cet ouvrage, imitation libre de Vegèce, une seule édition imprimée, Paris, 1488, Vérard.

4°. *Le Jouvencel nouvellement fait et compilé par un discret et honorable chevalier*, par Jean de Beuil, amiral de France, sous le règne de Charles VII. Sainte-Palaye a donné un extrait intéressant de cet ouvrage, dont les éditions imprimées en 1493 et 1529 sont défectueuses. On trouve aussi peu de copies manuscrites qui contiennent le supplément de Tringant; il manque dans les copies des bibliothèques de Paris, Genève, Wolfenbüttel.

5°. *Les ordonnances appartenans à l'office d'armes et les couleurs appartenans aux blasons et la manière de la fondation des héralx*. La note suivante a été écrite par un certain Landres à la tête du livre : *Extrait d'un livre qui a été trouvé en la prise qui fut faite de Calais, régnant Henri II, roi de France. Ce livre est écrit en vieux langage picard, l'original duquel est demeuré entre les mains de M. d'Urfé, gouverneur du roi Dauphin. Et est ce livre écrit en l'an 1370, du règne de Charles V, dit le Sage.* L'original picard dont parle cette note, paraît être perdu; du moins il n'en est pas question dans le catalogue de la Vallière, qui avait acquis la bibliothèque de d'Urfé.

6°. *Le livre de la noble toison d'or, institué par le bon duc Philippe de Bourgogne*, manuscrit du 17<sup>e</sup>. siècle avec 269 armoiries enluminées.

7°. *Vieux herbier et anti-dotaire français*. Les plantes y sont rangées par ordre alphabétique; le premier mot est *Alopice*: à la fin on traite de l'utilité de quelques animaux. Ce manu-



scrit de la fin du 15<sup>e</sup>. siècle est muni de figures de plantes et d'animaux. Un autre manuscrit a pour titre : *Cy commence ce présent volume intitulé des secrets de philosophie, lequel est appelé le naturien, en déclarant par chapitres les propriétés des natures*; il a été écrit dans les Pays-Bas comme le précédent.

8<sup>o</sup>. Il suffira d'indiquer rapidement l'*Estrif de fortune et de vertu*, par Martin le Franc, secrétaire des papes Félix V et Nicolas V; et le *Miroir des Dames*, par Christine de Pise.

9<sup>o</sup>. *Abréviation et translation du latin en français des chroniques et histoires de France, depuis la destruction de la cité de Troyes jusqu'à Louis XI, à présent régnant*; compilé des *Gesta Francorum*, de Sigebert de Gemblours, de Guillaume de Malmsbury, de Vincent de Beauvais et autres.

10<sup>o</sup>. *Contredit de Matheolus appelé le livre de Leesce, contenant l'excusation pour les dames, leur honneur et prouesse*. L'auteur anonyme de cette apologie des femmes défend ce sexe plus gaîment que ne le fit Christine de Pise par sa *Cité des dames*, contre la satire qui parut au milieu du 14<sup>e</sup>. siècle sous le nom de Mathieu ou Matheolus, et que Jean Lefèvre de Térouane traduisit en vers français.

11<sup>o</sup>. M. Ebert s'étend longuement sur un manuscrit insignifiant, du moins pour la France, qui a une foule d'ouvrages de ce genre; il est intitulé : *Demandes moult honnêtes par une demoiselle à un gentil chevalier*, avec des ballades et des rondeaux. L'auteur fait encore mention d'un manuscrit contenant une prière en vieux vers français, suivie de cantiques en limousin; le manuscrit est vieux et bien exécuté.

12<sup>o</sup>. *Recueil de mystères et moralités*. M. Ebert n'a pu examiner si ce recueil est le même que le *mystère du Vieil Testament* qui est imprimé. On y trouve la *moralité de la vendition de Joseph*; une autre *moralité de la création d'Adam et d'Eve*; outre les pièces bibliques, il y a aussi des sujets de l'histoire ecclésiastique et profane, tels que *l'histoire d'Euphrosine, désir de savoir, Régulus, Octavien, Mucius Scevola*, etc.

13<sup>o</sup>. *Vie de saint Thomas (Becket) de Cantorbéry*, en vers, par Guernes, *li clers del Punt*. Cette biographie versifiée fut commencée dans la 2<sup>e</sup>. année après l'assassinat de l'archevêque de Cantorbéry, et achevée 2 ans plus tard. Comme l'auteur paraît se piquer de véracité, cette pièce mériterait d'être con-

sultée par les historiens. Voici quelques-unes des dernières stances :

Guernes li clers del Punt fine ici sun sermun  
Del martir saint Thomas et de sa passiun.  
E mainte feit le fist a la tumbe al barun,  
Ci na mis un sul mot se la uerite nun.  
De ses mesfaiz li face li plus deus ueir pardun.

Ainc mais si bons romanz ne fu faiz ne trouez,  
A Cantorbire fu et faiz et amendez,  
Ni admis un sul mot qui ne seit ueritez.  
Li vers est d'une rime en cinc clauses cuplez.  
Mi languages est bons ; car en France fai nez.

Lan secund que li sainz fu en iglise occis,  
Comenchai cest romanz et mult men encinis.  
Des pouez saint Thomas la uerite apris,  
Mainte feiz en ostui ce que jo ainz escriis,  
Pur oster le menconge. Al quant en fin i mis.

A ce roman se trouve jointe une pièce de vers sur un miracle de saint Thomas du Périgord, qui paraît être du même auteur.

14°. Un autre manuscrit contient des cantiques *en limousin*. M. Ebert en parle avec emphase, et prétend que c'est un des plus grands trésors de la bibliothèque de Wolfenbüttel ; c'est attacher trop de prix au patois du midi de la France.

15°. L'auteur cite encore une traduction française de l'ouvrage de Boccace, *de casibus illustrium virorum*, par Laurent de Premierfait, 1409, traduction depuis long-temps imprimée. Le manuscrit de Wolfenbüttel contient la dédicace du traducteur au duc Jean de Berry, qui manque dans d'autres copies.

16°. *L'Histoire de Troie ; Recueil des Troyennes histoires* par Raoul Lefèvre, avec 62 miniatures, plusieurs fois imprimé. Un ouvrage imprimé qui a la rareté d'un manuscrit, se trouve également dans la bibliothèque de Wolfenbüttel. C'est la plus ancienne édition de *l'histoire de Mélusine*, dont la bibliothèque du Roi à Paris, possède un exemplaire où il manque le dernier feuillet. M. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, en attribue l'impression à Mathias Huss et Leroi de Lyon ; mais l'exemplaire de la bibliothèque de Wolfenbüttel porte sur la dernière feuille : *Cy finist le livre de Melusine en francoys imprime par*

maître Adam Steinschaber, natif de Suinfurt, en la notable cite de Geneve, l'an de grace mil cccc. lxxviii au mois daoust.

17°. Enfin M. Ebert cite un manuscrit : *Lystoire du vaillant chevalier Pierre, fils du conte de Provence et de la belle Maguelone*, qui se trouve dans la bibliothèque du duc de Cobourg. M. Ebert croit que les manuscrits de ce roman sont très-rares; mais sont-ils pour cela très-recherchés? nous en doutons, les *histoires de la belle Maguelone* sont assez communes en France. D—c.

425. JOURNAL GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE; rédigé par M. MARLE; n<sup>os</sup>. 6, 7, 8 et 9. In-8°. Paris, 1826; Neveu.

Ce journal continue de mériter le suffrage des grammairiens et des critiques. Il se compose de la solution d'une foule de difficultés inhérentes à la constitution polytypique de notre langue, et ces difficultés ne sont pas toujours entrevues même par de bons écrivains qui, du reste avec toute raison, restent rigoureusement dans les conséquences de la chose jugée par l'usage, puisqu'on convient que l'usage fait la langue. Ceci explique très-bien les variations séculaires de l'idiome en masse et d'un grand nombre de ses mots; et plus la littérature française sera cultivée, plus ces variations seront actives, si l'Académie n'y prend garde, ou plutôt si l'on continue à ne pas écouter l'Académie, qui fait profession d'un purisme fort embarrassant pour les novateurs même raisonnables. Le Journal grammatical nous semble pénétré de toutes ces saines doctrines, et le parti qu'il a pris de répondre aux difficultés qui lui sont proposées sous forme de questions, est digne d'éloges, puisqu'on trouve dans les deux parties d'un seul sujet d'abord la difficulté clairement et sommairement émise, et dans la réponse toutes les considérations tirées de l'analogie, de la logique et des meilleurs exemples. Nous indiquerons aussi comme très-utile l'examen critique de quelques ouvrages en prose et en vers, déjà célèbres quoique récemment publiés, et tel est l'examen grammatical des poésies de M. de La Martine, par M. J.-B. Perrier. Nous persistons à recommander cette entreprise à toutes les personnes qui savent ce que vaut en toute occasion la connaissance précise de leur propre langue. C. F.

426. EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, ou Cours pratique et théorique d'orthographe usuelle; par A. BONIFACE, instituteur. Première partie: 1<sup>er</sup>. cahier, Vocabulaire des mots à difficultés orthographiques; prix, 70 cent. 2<sup>e</sup>. cahier, Cacographie du vocabulaire précédent; prix, 70 cent. 2<sup>e</sup>. partie: Orthographe absolue, dite d'usage, enseignée par des règles fondées sur la raison et l'analogie, et comprenant la plupart des mots usuels de la langue française. In-8<sup>o</sup>.; prix, 70 cent. Paris, 1826; Maire-Nyon et Delalain.

427. PROPOSTA DI ALCUNE CORREZIONI ED AGGIUNTE AL VOCABOLARIO DELLA CRUSCA.— Propositions de quelques corrections et additions à faire au vocabulaire *della Crusca*. 3 vol. divisés en 6 part., in-8<sup>o</sup>. Milan, 1817-1824, soc. typographique. Les exemplaires sur papier ordinaire sont épuisés. Le prix des exemplaires sur papier vélin est de 48 lir. ital.

428. ETYMOLOGIES ORIENTALES DE LA LANGUE ESPAGNOLE, par ordre alphabétique. (*Ocios de Españoles emigrados*; Londres, janv. 1825, p. 69. )

Cet article comprend 21 mots que l'auteur fait, en grande partie, dériver du grec.

429. TRADUCTIONS EN LANGUE CASTILLANE ANCIENNE DES DIVERSES OEUVRES DE SAINT GRÉGOIRE, qui se conservent à la bibliothèque de l'Escurial. (*Ocios de Españoles emigrados*; Londres, mars 1825, p. 248. )

Ce sont 4 manuscrits in-fol. sur parchemin qui contiennent une version castillane des livres de morale de saint Grégoire. Ils sont du xv<sup>e</sup>. siècle et d'une écriture bien correcte.

430. ESSAI SUR LA LANGUE DU BORNOU, suivi des vocabulaires du Bornou, du Begharmi, du Mandara et de Timbouctou, par M. J. KLAPROTH. In-8<sup>o</sup>. de 42 p. Paris, 1826.

M. Klaproth vient de rendre un nouveau service aux personnes qui s'occupent de l'étude comparative des langues, par la publication de cet *essai*. Les principes qu'il contient sur la langue du Bornou sont déduits des observations, faites par ce savant philologue, sur la nature de la langue du Bornou, d'après les phrases que le voyageur anglais Denham avait re-



cueillies. Les vocabulaires sont ceux rapportés par ce voyageur. Cet ouvrage, tiré à un très-petit nombre d'exemplaires, est extrait du tom. 5<sup>e</sup>. de la traduction française du voyage du major Denham. Paris, 1826; chez Arthus Bertrand. (Voy. *le Bullet. des sc. géogr.*; nov., 1826, n<sup>o</sup>. 251.)

431. VOCABULAIRES DU N.-O. DE L'AMÉRIQUE. Extrait de la relation des voyages de MM. Khromtchenko et Etolin, à la côte N.-O. d'Amérique, en 1822. (*Archiv. du nord. — Sieverni Arkhiv*; juin 1824, p. 254.)

MM. Khromtchenko et Etolin, expédiés en 1821 par la compagnie Américaine-Russe, déterminèrent la position géographique de la côte d'Amérique, depuis le cap Nivenham. Ils décrivirent de plus une partie du cours du fleuve *Konskokven* et fixèrent la situation ainsi que l'étendue de l'île *Nounikof*. Les mêmes navigateurs ont exploré les mêmes parages en 1822. Ils ont visité le détroit d'Oupicmatsky, visité les îles de *Pribouilof*, les bords de la *Nouchigak*, habités par les *Agligmoutsis*, les *Kouskokvaguimoutsis* et les *Kiakhtigmoutsis*, et donné des renseignements exacts sur l'île de *Nounikof* et sur l'île de *Tchvnakak*: voici la nomenclature des mots les plus en usage chez cinq des principales peuplades, tant des îles que du continent.

*Langage des habitans de l'île de Tchouakak ou Saint-Laurent, faisant partie des îles Aléoutes,*

|              |                |               |                                   |
|--------------|----------------|---------------|-----------------------------------|
| Le ciel.     | Tchlia.        | La glace.     | Tchikouk.                         |
| Le soleil.   | Tchikinik.     | Le froid.     | Nankaname-Tchapakhnak.            |
| La lune.     | Takik.         | La neige.     | Aniu (ou bien)<br>Kapouïyoukhhta. |
| Les étoiles. | Ialktagutte.   | Le chaud.     | Nankiname-Pouskha.                |
| Le jour.     | Aganik.        | La terre.     | Nouna.                            |
| La nuit.     | Oounouk.       | Une montagne. | Naïagatte.                        |
| L'air.       | Itélia.        | L'herbe.      | Wouigatte.                        |
| Les nuages.  | Makliouk.      | Le sable.     | Tchirgak.                         |
| L'eau.       | Mok.           | Une pierre.   | Knak-Gak.                         |
| La mer.      | Imak.          | L'homme.      | Youk.                             |
| L'île.       | Kiikh-Kagatte. | Un homme.     | Agnenak.                          |
| La côte.     | Istchniak.     | Un animal.    | Oupouvak.                         |
| Le lac.      | Naïvagak.      | Un oiseau.    | Kavak.                            |
| La rivière.  | Kiouk.         | Le père.      | Atanna.                           |

|                   |                         |                    |                    |
|-------------------|-------------------------|--------------------|--------------------|
| La mère.          | Nang-ha.                | Une morse.         | Aïvok.             |
| Le fils.          | Avakoutakha.            | Un renard.         | Kaviaka.           |
| L'épouse.         | Noulekhka.              | Une martre.        | Avtchinikhpak.     |
| La fille.         | Papikha.                | Loin.              | Ouiagantouk.       |
| Le frère.         | Ouiougaka.              | Près.              | Kantakantou.       |
| La sœur.          | Akaka.                  | Je ou moi.         | Khoona.            |
| Un scélérat.      | Toukousléka.            | Tu.                | Ilskhinapouitte.   |
| Les yeux.         | Tchikhka.               | Il.                | Ounéskhoni.        |
| Le nez.           | Knaka.                  | Dormir.            | Kavasnia.          |
| La bouche.        | Kanka.                  | Se lever.          | Takhtona.          |
| Les lèvres.       | Kazikhnia.              | Un lièvre.         | Oukazigak.         |
| Les dents.        | Khoutâni.               | Profond.           | Ouskaouk.          |
| La langue.        | Ouliouna.               | Peu profond.       | Kakhkatagaouk.     |
| Les mains.        | Aïkanka.                | Regarde.           | Iskhagou.          |
| Les pieds.        | Ityganka.               | Chaud, brûlant.    | Igouk-Nakoup.      |
| Le fer.           | Tchavouigak.            | Faire le commerce. | Toukyrliakou.      |
| Une tente.        | Nygly.                  | De bonne heure.    | Tchounislioutyne.  |
| La pluie.         | Nyptchoukou.            | Grande rivière.    | Tchoukanitonne.    |
| Le brouillard.    | Tatchitouk.             | Un pot.            | Koumouissino.      |
| Blanc.            | Khtchouktak.            | Lourdement.        | Ounikhtok.         |
| Rouge.            | Kavouingouk.            | Légerement.        | Oukhnikhstagouk.   |
| Noir.             | Molikkhtatte.           | Non.               | Avitouk.           |
| Bleu.             | Nankinam Tchou-no-Tana. | Pointe.            | Tchoukougak.       |
| Mouillé.          | Tchousmogouk.           | Petite hache.      | Kaïougoune.        |
| Gros.             | Oumouk.                 | Oncle.             | Anaga.             |
| Fin.              | Oumouistagak.           | Danser.            | Avousliakh.        |
| Peu.              | Poliakhagouk.           | L'été.             | Oupouiraga.        |
| Bien.             | Pinatana.               | Le printemps.      | Ouksiak.           |
| Mal.              | Tchirligouk.            | L'hiver.           | Ouksiouk.          |
| L'eau de mer.     | Taya-Youk.              | L'automne.         | Kiioumira.         |
| L'eau de rivière. | Mok.                    | Un.                | Ataftchigak.       |
| Un golfe.         | Naïvagak.               | Deux.              | Mamoftk.           |
| Le nord.          | Nikaguia.               | Trois.             | Prengaïou.         |
| Le sud.           | Azivak.                 | Quatre.            | Stamane.           |
| L'est.            | Akiknak.                | Cinq.              | Taslimane.         |
| L'ouest.          | Pakvaslia.              | Dix.               | Oullia.            |
| Le soir.          | Akouvans.               | Vingt.             | Iouvouinak.        |
| Le matin.         | Ounak.                  | Trente.            | Koulmoga-Olinktok. |
| Une baleine.      | Inoutouk.               | Quarante.          | You-ou-Malgok.     |

---

 MYTHOLOGIE.

432. LA MYTHOLOGIE COMPARÉE AVEC L'HISTOIRE, suivie de Recherches sur l'ancienne religion des habitans du nord ; par l'abbé DE TRESSAN. Ouvrage adopté par le conseil de l'Université. 8<sup>e</sup>. édition, ornée de 16 pl. en taille-douce, dans le goût antique, représentant 75 sujets. 2 vol. in-12; prix, 6 fr. Paris, 1826; Dufour et d'Ocagne; et Amsterdam, même maison de comm.

433. DU CULTE DES ESPRITS CHEZ LES TONQUINOIS; extrait du Traité des sectes religieuses chez les Tonquinois et les Chinois; par le Frère Adrien DE SAINTE-THÈCLE, missionnaire au Tonquin. (*Journal Asiatique*, tom. II, pag. 163, et tom. VI, pag. 154.)

434. RECHERCHES SUR LA RELIGION DE Fo, professée par les Bonzes Ho-chang de la Chine; par DESHAUTERAYES. (*Journal Asiat.*, t. VII et VIII.)

Le premier de ces deux opuscules n'est qu'un extrait d'un ouvrage inédit, composé en latin par Adrien de Sainte-Thècle. Cet ouvrage contient une multitude de détails et de renseignemens fort intéressans, et entièrement neufs, sur un sujet jusqu'ici peu connu. Il est divisé en six chapitres, dans lesquels l'auteur parle de tous les cultes pratiqués à la Chine et au Tonquin, depuis celui que les Lettrés rendent à Confucius, jusqu'au culte chrétien. On y trouve en outre des notions curieuses sur les sectes de Laotseu et de Fo, ainsi que sur les différentes coutumes superstitieuses de toutes les classes de la société, car les esprits, que les Lettrés adorent, sont différens de ceux auxquels les guerriers, les artisans, les gens du peuple et les femmes, adressent leurs vœux et leurs sacrifices. Tous les esprits, d'ailleurs, n'ont point une égale puissance, et, parmi les génies tutélaires des villes, il y en a plusieurs qui sont promus à des grades plus ou moins élevés, après un examen public et en vertu d'un diplôme royal. Les grades auxquels un esprit peut prétendre sont au nombre de trois, et tous ceux qui ont reçu l'un de ces trois degrés ont un temple particulier, où les magistrats vont faire un sacrifice une fois

l'an. Ceux qui n'ont aucun grade, ont seulement, dans la maison commune, un endroit qui leur est consacré.

Le second mémoire, dont nous avons à nous occuper, est également inédit, comme la plupart des ouvrages du savant Deshauterayes. Les recherches faites par cet homme laborieux, mais trop modeste, sur la religion de Fo ou Bouddha, peuvent jeter un grand jour sur la doctrine si abstraite, et encore peu connue, de cette secte célèbre. Personne n'ignore, en effet, que les Bonzes qui professent la religion de Fo, s'adonnent exclusivement à une contemplation incompréhensible, dont le but est un anéantissement qui va jusqu'à détruire l'être. « Mais cet anéantissement, dit Deshauterayes, est-il réel » ou mystique? c'est une question qui ne peut être discutée » qu'après une lecture méditée de cet ouvrage, qui est un » extrait littéral des livres de cette religion. » Les paroles que nous venons de citer suffisent pour donner une idée de l'importance de ce mémoire; nous ajouterons seulement que l'auteur a tenu tout ce qu'il avait promis.

Après avoir donné la vie de *Fo-Chekia-Mouni* (1), d'après les historiens chinois, il fait connaître, dans le premier chapitre, les noms ou attributs de Fo, et les prérogatives de ce dieu, qui a la primauté sur toutes choses, qui est le père et la mère des trois mondes, la prudence et la sagesse même. Le même chapitre, qui contient la définition de Fo, selon ses disciples, et en même temps l'exposition de la doctrine de ces sectaires, est suivi de réflexions générales sur cette doctrine, dans lesquelles Deshauterayes fait voir qu'elle a deux faces, l'une qui présente quelque chose de réel, l'autre qui n'offre que le vide ou le néant; l'une extérieure, qui admet le culte des idoles, et qui enseigne la transmigration des âmes; l'autre intérieure ou secrète, qui ne reconnaît ni peines ni récompenses après la mort; qui veut qu'il n'y ait rien de réel, que tout ne soit qu'illusion; qui regarde la transmigration des âmes dans le corps des bêtes, comme un passage figuré de l'âme aux affections et aux inclinations brutales de ces mêmes bêtes; enfin, qui n'admet dans l'univers qu'une seule nature intelligente :

---

(1) *Fo* n'est point un nom appellatif, c'est un titre d'honneur que les Chinois accordent aux religieux qui se rendent célèbres par leur sainteté. *Chekia-Mouni* ( *Pierre précieuse* ) est donc le nom propre, ou plutôt le surnom par lequel ils désignent Bouddha.



d'où il suit que toutes choses ne sont qu'une seule et même chose : que tout n'est qu'un ; qu'il n'existe qu'une seule nature intelligente qui est Fo ; et conséquemment, qu'il n'y a ni matière, ni esprit, ni corps, ni âme.

Tout ce que l'auteur dit dans les trois premiers chapitres de son ouvrage, regarde plus la doctrine intérieure que l'extérieure ; mais dans le quatrième chapitre et les suivans, il est au contraire plus question de l'extérieure que de l'intérieure. Il y est fait mention de cieux, de terres et d'enfers réels ; les transmigrations des âmes, dans les différens ordres d'êtres animés, y sont exposées, ainsi que les productions et les destructions successives du monde. On y trouve que la métempycose a six voies, qui conduisent à six classes d'êtres animés. Ces classes sont, 1°. les habitans des cieux ; 2°. les hommes ; 3°. les génies ; 4°. les animaux ; 5°. les démons familiers ; et 6°. les habitans des enfers. C'est dans quelqu'une de ces six classes que tout ce qui est animé passe et repasse perpétuellement, selon ses mérites ou démérites. Pour aller aux cieux, il faut faire le bien et éviter le mal ; mais comme on peut faire le bien plus ou moins parfaitement, il y a plusieurs cieux où l'on jouit d'un bonheur plus ou moins parfait. Ces différens cieux s'élèvent, par étages, les uns au-dessus des autres, à partir de la terre. Leur nombre est de 33, et ils sont contenus dans trois mondes ; le monde des cupidités, le monde coloré ou corporel, le monde non coloré ou incorporel ; et ces trois mondes n'en forment ensemble qu'un seul, qui est appelé *monde de la patience* ou *de la souffrance*, parce qu'il est assujetti à toutes les transmigrations : car tout ce qui s'y trouve d'animé doit subir perpétuellement la loi de naître, de vieillir et de mourir, jusqu'à ce que l'on outre passe le plus élevé des 33 cieux.

C. LANDRESSE.

435. VERHANDELING OVER DRIE GROOTE STEENEN BELDEN UIT JAVA, etc.

— Dissertation sur trois grandes statues de pierre, envoyées en 1819, de Java aux Pays-Bas ; par C.-J.-C. REUVENS ; publiée par la 3<sup>e</sup>. classe de l'Institut des Pays-Bas. 220 pag. in-4°. , avec 1 atlas in-folio. Amsterdam, 1826 ; Pieper et Ipenbuur.

Avant de traiter de ces statues, l'auteur rappelle les travaux des orientalistes sur la mythologie indienne, à laquelle appar-

tiennent les trois monumens , dont le premier représente la divinité de Bheireva (Jaganatha) ; le second celle de Ganesa , et le troisième celle de Nandi ; l'auteur donne lui-même un précis de la mythologie des Hindous. Les trois statues sont à peu près de grandeur naturelle ; la première est une idole à quatre bras , elle est assise sur un quadrupède ; elle est armée d'une flèche à pointe triangulaire ; des crânes lui servent de parure. Il est probable qu'elle représente la même divinité que Crawfurd appelle Kala ou la Mort ; la statue de Ganesa ressemble un peu à celle que Raffles a représentée sur le frontispice de son second volume ; le taureau Nandi paraît aussi avoir été figuré par Raffles. Toutes les trois idoles appartiennent au culte de la secte de Siva , et proviennent du grand temple de Singa-Sari , dans l'île de Java. M. Reuvens présume que deux de ces statues étaient placées dans les niches extérieures du temple principal , qui a été décrit par le docteur Horsfield.

L'auteur rapporte ce que divers savans , tels que Sonnerat , Polier , Wilford , ont dit de Bheireva , que la mythologie des Hindous représente comme issu de Siva , et comme devant un jour anéantir le monde. On écrit son nom de diverses manières , *Bhaireva* , *Vairevert* , *Bhyreva* , *Bhyrou* , etc. Ces noms signifient le terrible , le destructeur. On l'appelle encore *Vira-Badra* , et on l'a quelquefois identifié avec Siva même. Il paraît que la secte cruelle de Siva sacrifie à cette divinité des victimes humaines. M. Reuvens transcrit et commente les passages des livres sacrés des Hindous , qui parlent des sacrifices faits à Bheireva. Dans les premières planches de l'atlas , l'auteur figure la statue , ainsi que les caractères sanscrits tracés au haut de la pierre. Il compare cette représentation du dieu de la mort avec les Bheirevas , sculptés dans les temples souterrains d'Elephanta et d'Ellora. A Elephanta on a représenté ce dieu avec huit bras , et avec une ceinture composée de têtes humaines ; celui de l'île de Java porte un collier de ces têtes , indépendamment d'une coiffure en tête de morts. L'animal sur lequel Bheireva est assis , est un chakal ; le collier de ce quadrupède porte également une tête humaine. Nous sommes obligés de passer sous silence les observations de l'auteur sur d'autres attributs du dieu destructeur , tel qu'il a été figuré dans l'île de Java. M.R. termine sa description en indiquant les divers ouvrages et recueils où l'on trouve des figures de Bheireva.

Ganesa, dont la statue est gravée, planches IV et V de l'atlas de M. Reuvens, est représenté, comme à l'ordinaire, avec une tête d'éléphant. C'est dans la mythologie hindoue, le fils de Siva et le dieu de la sagesse et de la prudence; mais il paraît que ce n'est que dans l'île de Java, qu'on a donné à ce dieu pour parure des têtes de mort, pour vases à boire des crânes, et pour armes des haches. C'est ce que M. Reuvens prouve en comparant la statue qu'il a décrite, celles qu'on trouve dans le musée de Leyde et qui viennent aussi de Java, enfin celle que Raffles a figurée, avec les représentations de Ganesa, figurées dans les ouvrages sur la mythologie hindoue. La raison de cette différence est qu'à Java, ou du moins dans la contrée javanaise où les idoles ont été trouvées, dominait le culte sanguinaire de Siva, tandis qu'ailleurs c'était la secte de Vichnou qui révérait Ganesa. Le dieu est richement paré, et coiffé d'une espèce de tiare; l'auteur entre dans de grands détails sur cette parure moitié féminine, moitié masculine, qui paraît avoir été l'attribut de l'idole dans l'Inde, aussi-bien que dans l'île de Java.

La troisième statue, enfin, représente le taureau Nandi, monture de Siva; on le figurait à la façade des temples consacrés à cette divinité; témoin le taureau de porphyre, sculpté devant le temple de Tanjour, et gravé dans le grand ouvrage de Daniell, et parmi les monumens publiés par Langlès. M. Reuvens pense, avec l'abbé Dubois, que les Indiens ont été amenés comme les Égyptiens, à rendre un culte au taureau ou au bœuf, uniquement à cause de la grande utilité de cet animal; dans le sud du Carnatic c'est encore une divinité, et au nord de la rivière de Kavari c'est un animal sacré: nulle part on ne mange sa chair. La statue représente le Nandi avec un double collier et une housse d'une riche étoffe, comme on le voit aussi sur les figures gravées dans le panthéon hindou de Moore.

Après la description des statues, l'auteur disserte sur le mot sanscrit *Tsjakra*, inscrit auprès de la statue de Bheireva et signifiant, selon Wilkies et Bopp, *le puissant*; et sur le culte de Siva dans le territoire javanais. Il passe ensuite à l'examen de l'antiquité des monumens mythologiques qui font le sujet de son ouvrage, ce qui le conduit à rechercher l'époque où ont été construits les temples de Java. Cette île a possédé

plusieurs grands établissemens religieux , entre autres celui de Gœnong-Pranso , qui était composé d'environ 400 petites pagodes. L'auteur conclut des genres d'architecture et de sculpture employés dans tous ces édifices , que les statues ne sont pas de la première époque de l'art à Java , mais qu'elles ne sont pas non plus de l'époque la plus florissante , et que les monumens de l'ancien état de Singasari offrent des morceaux de sculpture plus beaux et plus capables de nous faire connaître le degré de perfection auquel l'art avait atteint dans cette contrée.

Dans un supplément à sa dissertation , l'auteur discute plusieurs points intéressans , entre autres la différence entre la mythologie javanaise et celle de l'Inde , et l'analogie entre les monumens mythologiques de l'Inde et ceux de la Grèce et de Rome ; M. Reuvens ne fait pourtant que toucher ce point , en faisant observer que les savans sont encore divisés à cet égard. Une liste des ouvrages consultés termine ce savant traité.

D—G.

---

ARCHEOLOGIE, NUMISMATIQUE.

436. RÉSUMÉ COMPLET D'ARCHEOLOGIE. Tome II , contenant les traités sur les *pierres gravées* , les *inscriptions* , les *médailles* , les *ustensiles sacrés et profanes* , etc. ; suivis de la *Biographie* des plus célèbres antiquaires , de la *Bibliographie* archæologique , et d'un *Vocabulaire* ; par M. CHAMPOLLION-FIGEAC. In-32 de 530 p. et 3 pl. Prix : 3 fr. 50 c. Paris , 1826 ; bureaux de l'Encyclopédie portative , rue du Jardinnet , n°. 8 , et rue Taitbout , n°. 6.

Ce 2°. volume complète le *Traité élémentaire d'archæologie* , dans l'*Encyclopédie portative* , publiée par M. Bailly de Merlieux. Nous rendrons compte , dans un de nos prochains cahiers , de cet ouvrage , où la science archæologique est mise à la portée de tout le monde , et qui est le premier ouvrage de ce genre publié en France.

437. SUR LES MESURES DE LONGUEUR ET LES POIDS ÉTABLIS CHEZ LES ANCIENS. (*Allg. Literat. Zeitung* ; juin 1826 , n°. 151 , p. 576.)

Parmi les antiquités précieuses déposées au musée de Naples , se trouvent plusieurs poids en serpentine , ainsi que la



420 *Archæologie, Numismatique.*

mesure de longueur d'un demi-pied romain, en ivoire, et très-bien travaillée. Ces objets ont été examinés par M. *Cagnazzi*, dans son traité relatif aux mesures de longueur et aux poids établis chez les anciens. Il en conclut que la dimension du pied romain contient 0,29624 (métriques), de sorte qu'il se rapproche beaucoup du pied d'Augsbourg (6001 d'Augsbourg = 6000 romain), et qu'il serait par conséquent  $\frac{35000}{37181}$  du pied du Rhin. La livre des anciens est, d'après ces calculs, 325,8 grammes, ce qui fait  $\frac{2}{3}$  de la livre de Paris, ou plus approximativement encore  $\frac{3258000}{4895058}$ . De ces mesures ainsi appréciées l'auteur déduit la longueur du mille romain et les différens poids des anciens. L. D. L.

438. UEBER DIE ARCHÆOLOGIE DER KUNST DES ALTERTHUMS. — Sur l'archæologie des anciens, et particulièrement des Grecs et des Romains; par CH. G. HEYNE. 598 p. in-8°. Prix : 2 thal. Brunswick, 1822; Vieweg.

439. BILDER DES GRIECHISCHEN ALTERTHUMS. — Tableau des antiquités grecques; par J. HORNER. Cah. IV—VI. 98 p. in-4°. Prix : 3 th. 12 gr. Zurich, 1824.

440. LE TEMPLE D'APOLLON A BASSE EN ARCADIE, et les sculptures qu'on y a découvertes; dessinés et expliqués par M. le baron DE STACKELBERG. (*Extrait du prospectus.*)

Le temple d'Apollon à Phigalée est l'un des monumens les plus remarquables de l'antiquité grecque, soit par la belle position, le temps de la construction, l'intégrité et la beauté de ses restes, soit par l'originalité et l'expression de son architecture et de ses sculptures, soit par les renseignemens précis qu'on en possède. Si ce temple, sous le rapport de la beauté, occupa, après celui de Tégée, le premier rang parmi les édifices sacrés du Péloponèse, la région qu'il décorait avait la gloire d'être le berceau de la population de cette illustre péninsule. Parmi les belles contrées de l'Arcadie à peine en trouverait-on une autre qui surpassât celle de Phigalée en beauté pittoresque, et où l'on retrouvât au même degré, dans la marche d'une nature libre et dans la vie simple du pâtre, cette image si bien célébrée des mœurs pastorales d'un temps toujours regretté. Ce monument et ces antiques et charmans lieux

offrent un égal intérêt aux émotions et aux explorations de l'artiste et de l'érudit. On peut dire encore le motif de la fondation du temple, on peut nommer l'artiste qui le créa; on peut désigner, avec un haut degré de vraisemblance, celui qui en exécuta les sculptures. Monument religieux des dernières années du siècle de Périclès, il s'éleva à l'apogée de la civilisation des Grecs, à une époque où les philosophes et les poètes, empruntant l'ingénieux langage des Mythes, répandaient le jour sur la doctrine des mystères; à une époque où les institutions sacerdotales jouissaient d'une haute considération, et où, dans l'architecture et la sculpture, se prononçait un caractère aussi pur qu'élevé. Comme les fouilles opérées dans cette ruine ont donné des éclaircissemens satisfaisans sur l'édifice et qu'il s'est maintenu inaltéré depuis les anciens; comme on y a vu reparaître la première série complète de reliefs de frise représentant deux sujets mythologiques réunis, ce monument paraît provoquer, particulièrement sur la connexion, l'idée et la nature de son ensemble d'architecture et de sculpture, des discussions qui en rétablissent et la forme et le sens. Un essai de ce genre manquait encore, car les publications qui ont eu lieu jusqu'à présent n'ont pas eu égard à ces objets.

Dès l'exécution des fouilles, M. le baron de Stackelberg, qui y assistait, s'est chargé de dessiner, d'éclaircir et de publier ce monument dans le sens qu'on vient d'indiquer; et l'ouvrage que l'on annonce ici est le résultat de ces travaux. Cet ouvrage est le premier qui donne la description chorographique du mont Cotylien et du mont Lycéen, une vue de l'intérieur de la ruine, le plan et l'idée complète du temple avec les rectifications nécessaires; et, de plus, le dessin complété de la frise, la réunion totale des restes des sculptures retrouvées: les dessins des chapiteaux ionique et corinthien et ceux des fragmens de la statue du temple manquaient jusqu'ici absolument, ainsi que d'autres objets. L'auteur traçant, après un séjour de trois mois auprès du temple, un tableau de la nature des lieux; rendant le premier compte exact des fouilles et de l'observation des ruines ainsi que de la connaissance qu'elles ont procurées sur cet édifice dans ses diverses époques, et ayant d'ailleurs réussi à retrouver la véritable suite des tables de la frise, et par conséquent l'ensemble et l'idée de toute la composition, ouvre à l'avidé explorateur une vue plus particulière sur tout

ce monument. Ce monument donne un exemple frappant de la sollicitude religieuse et des vues élevées avec lesquelles on choisissait les localités des sanctuaires de la Grèce ; il conduit l'auteur dans toutes sortes de discussions, et l'engage à y rattacher les observations qu'il a faites sur l'architecture et la sculpture des anciens, pendant un séjour de plusieurs années dans les pays primitifs et coloniaux des Grecs.

Le texte se distingue par conséquent en 2 parties, dont la 1<sup>re</sup>. concerne L'ÉDIFICE DU TEMPLE, et la 2<sup>e</sup>. les SCULPTURES. La 1<sup>re</sup>. *partie* contient un tableau des localités du temple, de ses environs, de la vie pastorale de l'Arcadie ; des renseignements sur les restes de la ville de Phigalée, sur les fouilles et leur produit, sur l'ancien état et sur l'état postérieur du temple, sur les causes et l'époque de sa décadence ; sur la fondation et l'architecte de l'édifice ; sur sa distribution, sur ses ornemens et leur sens ; recherches auxquelles se rattachent l'indication des caractères du temple, des considérations sur l'architecture, et surtout sur les ornemens peints, ainsi que sur la colonne dorique, ionique et corinthienne. La 2<sup>e</sup>. *partie* se compose de 2 sections. La 1<sup>re</sup>. traite des reliefs de la frise ionique intérieure. Elle donne la suite et la disposition des tables de reliefs, ainsi qu'elles s'accordent avec les mesures et la distribution du local qu'elles occupaient ; elle explique le but, la connexion et la raison des deux représentations mythologiques réunies dans cet ouvrage, l'explication du mythe des Amazones et du combat des Centaures, ainsi que celle des reliefs de la frise. Suit l'analyse des caractères, et le jugement des sculptures : costume, conception idéale, expression, style, dessin, plan, composition, égard au coloris et à l'effet optique, architecture, sculpture grecque en général. La 2<sup>e</sup>. *section* embrasse les restes de sculpture de la frise dorique intérieure et de la statue du temple. On y explique l'objet et les rapports des reliefs des métopes, ainsi que la représentation de la divinité iatrique APOLLON EPICURIUS, et l'on y fait connaître la première statue d'airain, et la découverte de la copie qui l'a remplacée.

Des pièces additionnelles donnent des détails plus particuliers sur quelques-uns de ces objets : 1) sur le mont Lycéen ; 2) sur Messène ; 3) sur la confusion du Panhellenium avec le temple de Minerve à Égine ; 4) sur les Maïnotes ; 5) les chants populaires et les danses des Grecs modernes.

On a joint au texte 51 planches gravées, 1 frontispice et 6 vignettes exécutées par Reinhart, Gmelin, Marchetti, et autres artistes, les unes à la pointe, les autres au burin.

Planches I à III. Vues de la contrée et des ruines du temple, avant et après les fouilles. Pl. IV et V. Plan et restitution du temple en 5 dessins géométriques. Pl. VI. Réunion et restitution de toute la frise ionique. Pl. VII à XXIX. Représentations détaillées des diverses tables de reliefs, sur le pied d'un quart de la grandeur de l'original. Pl. XXX. Fragmens des reliefs des métopes. Pl. XXXI. Fragmens de la statue d'Apolon. Le *frontispice* représente les fouilles; les vignettes reproduisent les chapiteaux ionique et corinthien, les ornemens du larmier et des antéfixes, une monnaie de Phigalée et une pierre commémorative du mont Panhellenien.

Cet ouvrage se public en allemand et en français, format gr. in-fol., sur papier vélin colombier. La traduction française a été faite sous les yeux de M. Matter, prof. à l'acad. royale de Strasbourg, et revue par ce savant.

Le prix est de 166 fr., à la librairie d'Andreae, à Francfort-sur-le-Mein, et chez les principaux libraires.

441. ACCURATA E SUCCINTA DESCRIZIONE TOPOGRAFICA DELLE ANTICHITÀ DI ROMA. — Description topographique et succincte des antiquités de Rome; par l'abbé RIDOLF VENUTI. 3<sup>e</sup>. édit., qui contient, outre les nouvelles découvertes et additions, d'autres notes intéressantes et quelques explications, par Stefano PIALE. Part. I et II. In-4<sup>o</sup>., avec fig. Rome, 1824; Piale et de Romanis.

442. CARRIÈRE DE MEULES-A-BRAS ANTIQUES; précis du mémoire de M. GRAVIER. (*Journal de la Société d'émulation du départ. des Vosges*, n<sup>o</sup>. IV, p. 178.)

Les meules de moulin à bras, employées par les anciens, se retrouvent dans beaucoup de lieux anciennement habités; mais c'est à La Salle, près l'Hôte-du-Bois, sur la route de Rambervillers à Saint-Dié, que M. Gravier a eu l'occasion d'observer un des ateliers où on les fabriquait. Cette carrière à meules s'appelle les *Fossottes*, vraisemblablement du grand nombre de petites fosses qui criblent le sol; des meules entières ou brisées en couvrent la surface; et l'on y remarque toutes les époques



du travail, depuis le bloc informe jusqu'à la meule parfaite. Ce grand nombre de débris a dévoilé le mécanisme de cette opération, et il résulte des observations de M. Gravier, que l'ouvrier meulier détachait d'abord un bloc plus ou moins long, auquel il donnait la forme d'un cylindre; il le divisait ensuite en autant de meules que la longueur du bloc le permettait et proportionnellement à leur épaisseur; chaque division était tracée par une rainure circulaire que le marteau à pointe élargissait et creusait aussi jusqu'au  $\frac{3}{4}$  du diamètre total; une secousse opérant ensuite la séparation de chaque meule de son noyau. Il ne restait plus qu'à les terminer, en perçant l'axe, en creusant le côté convexe ou arrondissant le côté concave. Ce procédé de l'art des anciens n'avait pas encore été décrit sur l'autorité des monumens; on est donc redevable au zèle de M. Gravier de l'avoir bien authentiquement constaté; et comme à  $\frac{5}{4}$  de lieue des Fossottes se trouve ce qu'on appelle le camp romain du Répy, M. Gravier présume que les travaux des Fossottes, subitement abandonnés, peuvent remonter à cette époque. C. F.

443. STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE L' AISNE, publiée sous les auspices du comte de Floirac, préfet; par J.-B.-L. BRAYER. In-4°. Laon, 1824; Meller. (Chap. III, *Antiquités*.)

La description des antiquités d'un département est une partie essentielle de sa statistique, et cette partie n'a pas été négligée dans la description administrative de celui de l'Aisne. Les monumens de tout genre y sont classés selon leur ordre d'origine, et divisés en celtiques, romains ou du moyen âge, existans dans les anciennes provinces de Soissonnais et de Laonnais.

Les premiers, les monumens celtiques, sont des tombelles ou buttes, généralement connues sous le nom de *tumuli*. M. Lemaistre, qui en a décrit plusieurs, paraît douter que ces buttes factices soient des tombeaux. Il n'y a plus d'incertitude aujourd'hui sur ce point, pas plus que sur ce qu'on appelle des *pierres cavées* ou *fichées*. Les fouilles nombreuses faites sur plusieurs points de la France ont toujours fait retrouver des ossemens humains et divers ustensiles déposés sous ces buttes. L'ancien emplacement de Bibrax, cité gauloise célèbre, est discuté dans un article spécial; et d'après les recherches de M. de Bussy,

colonel d'artillerie, il est assigné au lieu de Fismes, comme l'avait cru Samson le géographe.

Les monumens romains sont peu nombreux et peu importants; quelques synonymies de la géographie ancienne et moderne sont au commencement de ce chapitre; la nomenclature est peu nombreuse; on y ajoute ensuite l'indication des anciennes voies romaines qui traversaient le département de l'Aisne; il n'y a sur ce point important aucune indication nouvelle. Quelques colonnes milliaires ont été trouvées dans leur voisinage; telles sont celles qui furent découvertes, la première près de Soissons en 1708, et la seconde vers le même temps, à Vic-sur-Seine; l'une est du temps de Septime Sévère, et l'autre du règne de Marc-Aurèle; toutes deux ont été publiées dans les mémoires de l'Académie des inscriptions, et dans les Antiquités de Soissons, par Lemoine. Quelques autres de ces pierres géographiques ont disparu depuis leur découverte.

Les camps romains, ou ce que l'on considère comme tels, sont assez nombreux dans cette contrée, et ont déjà été décrits dans divers ouvrages. D'autres constructions de même origine paraissent avoir existé dans ce pays, mais on n'a généralement que des renseignemens assez vagues et que des fouilles seules permettraient de vérifier. Quant aux médailles romaines et à des antiques de divers genres, on en trouve partout, sans qu'on puisse citer un monument remarquable sous le rapport de l'art.

La section relative aux monumens du moyen âge indique des palais autrefois royaux, des tours et châteaux, des églises et des chapelles. Des souvenirs historiques se rattachent presque toujours à ces monumens, et semblent ranimer encore leurs ruines. L'intérêt de localité qu'on y attache, avec toute raison, n'est pas indifférent à l'histoire générale de la France; un lieu, une date, sont des faits qui éclaircissent quelquefois de graves difficultés; on doit donc rendre grâce au zèle éclairé qui recueille ces faits, les expose avec la simplicité et la précision qu'exige la vérité de l'histoire, et sous ces rapports, le chapitre de la statistique de l'Aisne que nous analysons mérite l'approbation des savans, et peut être considéré comme une excellente nomenclature raisonnée, qu'on doit désirer d'obtenir pour tous les départemens du royaume. C. F.

444. NOTE SUR DES TOMBES DÉCOUVERTES PRÈS DE LAUSANNE; par M. DE MONSOT. (*Feuille du canton du Vaud*, n<sup>o</sup>. 158.)

Des vigneron ont retrouvé ces tombes à 3 pieds environ au-dessous du sol ; on en a reconnu quinze de différentes dimensions. Des pierres plates circonscrivent en carré long chacune d'elles , et la recouvrent ; le sol leur sert de fond. Les restes de plusieurs squelettes ( on en a trouvé jusqu'à 4 dans la même ) existaient encore , mais tombaient en poussière à la moindre pression. Toutes les tombes étaient disposées dans le même sens , sans alignement , d'orient en occident ; toutes les têtes étaient placées à l'extrémité Est ; on a recueilli deux instrumens tranchans en forme de lames de couteau , l'un en silex étranger au couteau , l'autre en stéatite. L'absence d'inscription et de médaille laisse quelque incertitude sur l'époque de ces sépultures ; on en trouve de semblables en Angleterre et en France. Strutt et sir Walter Scott les nomment Kist-vean, ou monumens funéraires druidiques ; et cette opinion est assez accréditée parmi les antiquaires qui ont étudié les monumens gaulois en France.

445. VESTIGES D'UN CAMP ROMAIN SUR la montagne de Ripy , près Étival, arrondissement de Saint-Dié ; précis d'un mémoire de M. GRAVIER. (*Journal de la Société d'émulation du dép. des Vosges* ; n<sup>o</sup>. III , p. 103.)

Le plan qui accompagne le précis du mémoire de M. Gravier, les restes de murailles, de chemins, de fortifications naturelles ou de main d'hommes, les débris romains et les médailles trouvées sur les lieux, ne permettent pas de douter que la fameuse montagne de Ripy n'ait été occupée par un camp romain qui dominait la vallée de communication entre l'Alsace et les cantons fertiles de la Lorraine. C'est un point de plus de reconnu dans l'état ancien des Gaules.

446. NOTICE SUR UN ANCIEN SCEAU EN BAGUE trouvé à Mont-de-Marsan.

La bague dont je vais essayer de donner la description et l'explication, pèse 506 grains, poids de marc de Paris. Elle est d'or au titre de 23 karats ou  $\frac{958}{1000}$ . Les lettres sont du genre de celles que dom Derbaines, dans son « Dictionnaire raisonné

» de diplomatique ( Paris, 1774 , 2 vol. in-8°. ) , désigne sous l'appellation de capitale des manuscrits.

Au centre de l'aire de cette bague paraît un grand V , entre les mots ED et DI ; au-dessous du V se trouve placé un P de dimensions un peu plus petites que celles du ED et du DI , ayant à sa droite héraldique une molette à six rayons , et à sa gauche , une demi-lune ou croissant. Au-dessous du point de jonction des deux membres dont se compose le V , est une feuille de vigne , et un cordon orné de perles renferme le tout , en suivant la forme de l'aire ou champ , lequel est octogonal. La bague , comme on peut bien le supposer , est extrêmement massive ; le travail n'en est pas dépourvu d'une certaine intention d'ornement ; elle est cannelée. La partie de la gravure prouve combien cet art avait fait peu de progrès à cette époque ; mais le travail des lettres est très-supérieur à celui des autres objets figurés , probablement parce que le premier était plus fréquemment recherché que ne l'était celui des emblèmes héraldiques , lequel avait été introduit un siècle tout au plus avant l'époque à laquelle cette bague nous paraît monter.

Le sens des mots abrégés me paraît pouvoir être rendu par ceux-ci :

|        |         |        |
|--------|---------|--------|
| E      | V       | D      |
| Dwardi | asconiæ | Domini |

Je jetterai maintenant un coup d'œil rapide sur une partie de l'histoire d'Aquitaine , afin d'exposer les raisons qui m'induisent à attribuer la possession première de ce sceau à Edouard , fils de Henri III , roi d'Angleterre. Peu après l'année 1040 , Gui Geoffroy enleva la Gascogne à Bernard Turmapaler , comte d'Armagnac , lequel s'en était emparé à la mort du duc Othon , tué le 10 mars 1039 , devant le château de Mauzé , dans le pays d'Aunis (1). Par le fait de cet événement la Gascogne se trouva réunie à l'Aquitaine. En 1170 , Henri Plantagenet , 2<sup>e</sup>. du nom , roi d'Angleterre , et par les droits de sa femme duc d'Acquitaine , donna en mariage sa fille Éléonore à Al-

---

(1) *Histoire de l'Aquitaine* , par M. de VERNEILH PUYRAZEAU. Paris, 1825 , p. 420, vol. 1.



phonse, roi de Castille et en dot le duché de Gascogne (1). Ce pays resta au pouvoir des rois de Castille jusqu'en l'an 1254, époque à laquelle il rentra dans le domaine des rois Plantagenets, par suite du mariage d'Édouard, fils et héritier de Henri III, avec Éléonore, sœur d'Alphonse le Sage (2). Depuis il ne fut détaché de la couronne d'Angleterre qu'en 1451, lors de la capitulation de Bordeaux, époque à laquelle les droits d'Éléonore, duchesse d'Aquitaine, sur cette province, se trouvèrent transférés à la maison de Valois, qui occupait alors le trône de France.

Il paraît nécessaire d'entrer dans des détails sur cet objet, afin de rendre raison de l'oubli presque total dans lequel est tombé le titre de « *Dominus Vasconiæ*. » Ce qui prouve très-incontestablement que ce titre fut porté par les monarques castillans, c'est le contrat de 15 serfs ou paysans (*villani*) fait par Alphonse à la cathédrale de Dax (dép. des Landes), en l'année 1240; acte dans lequel ce prince se qualifie de roi de Castille et de Tolède (*Toledo*), *Dominus Vasconiæ* (3); et ce titre ne paraît pas non plus avoir été purement honorifique; en ce qu'il occasiona, suivant Marca, entre le roi Jean d'Angleterre et Alphonse, une guerre que des précédens historiens ont passée sous silence, et qui, après une lutte de quelques mois, se termina par la reconnaissance d'un droit acquis que le chevaleresque *Cœur-de-Lion*, frère du roi Jean, avait déjà confirmé. Ces particularités se trouvent relatées dans l'acte de renonciation qu'Alphonse le Sage passa en faveur d'Édouard (4); acte auquel, dans la vue de lui donner plus de force et d'authenticité, il appendit un sceau d'or, suivant un usage assez commun à cette époque. Cet acte est daté de « Burgos, le 1<sup>er</sup> novembre 1254. » Édouard, dès-lors « seigneur de Gascoigne », y retourna et y resta près d'un an pour régler le gouvernement de cette province. Il ne partit pour l'Angleterre qu'en novembre 1255, environ un an après le retour de son père dans ses états (5).

(1) *Histoire du Béarn*, par le prés. de MARCA. Paris, in-f<sup>o</sup>. 1640, p. 506, 507 et 601.

(2) *Idem*, p. 507, où le contrat du don se trouve consigné en entier.

(3) *Idem*, p. 601.

(4) *Idem*, p. 600.

(5) *Traité de l'Histoire d'Aquitaine*, etc., par Pierre LOUVET. Bordeaux. In-4. 1659, p. 11, part. II.

Je possède nombre de monnaies de billon d'Édouard, de bon aloi (au titre de 7 deniers), dans lesquelles ce prince prend le simple titre de « Édouard, fils de Henri, roi d'Angleterre; » légende qui de la face s'étend par continuation jusqu'au revers. Ces monnaies doivent avoir été frappées entre l'année 1252, époque à laquelle, suivant Louvet (1), le père d'Édouard lui céda tout ce qu'il possédait en Gascogne, et l'année 1254, alors que l'acte mentionné ci-dessus établit d'une manière incontestable ses droits sur ce pays.

Indépendamment du grand sceau (Magnum) et du sceau privé (Secretum), Louis VII introduisit, dit-on, une 3<sup>e</sup>. espèce de sceau (Parvum), lequel d'ordinaire se portait au doigt en guise de bague, et dont l'empreinte servait à accréditer le porteur confidentiel d'une missive. D'après cela, la lettre P pourrait signifier *Pignus*. Dans des cas d'une haute urgence, la bague elle-même pouvait être envoyée en témoignage d'affection ou même de clémence et d'amnistic sans être accompagnée d'aucun document écrit. C'est ainsi que Henri (Plantagenet), 2<sup>e</sup>. du nom, envoya sa bague à son fils rebelle, Henri, qui de son lit de mort, à Martel en Quercy, où il se trouvait confiné des suites d'une blessure reçue quelques jours auparavant à Limoges, avait imploré son pardon : les conseillers intimes du monarque anglais l'avaient dissuadé de l'idée de se rendre de sa personne auprès du jeune prince, attendu que ce dernier se trouvait entouré des mortels ennemis de son père. Ce gage du pardon fut reconnu comme tel par le jeune Henri, qui le baisa en signe de gratitude et de respect, et plein de confiance dans la générosité du monarque, mit sous sa protection paternelle, lorsqu'il ne serait plus, son épouse, fille de Louis de France, et la célèbre Éléonore, sa mère (2).

La bague que je possède paraît être de cette dernière classe; et je crois être fondé, jusqu'à un certain point, à la considérer comme ayant appartenu primitivement à Édouard, fils de Henri III, à l'époque dont j'ai déjà parlé.

La molette et la demi-lune ou croissant, placées dans la

---

(1) *Histoire de l'Aquitaine*, par M. DE VERNEILH PUYRAZEAU et autres historiens de l'époque.

(2) *Catalogue du cabinet de Sainte-Geneviève*, par le P. DE MOLINUS. In-fol. Paris, 1692, pl. XVIII, nos. 19 et 20, p. 67.

partie supérieure de l'aire du champ, la première à droite, et la seconde à gauche du P, exigent quelques explications. On sait que la demi-lune était un symbole favori de la capitale de la Gascogne, — de Bordeaux, — le *portus - lunæ* des anciens géographes. J'ai cherché en vain à découvrir ce que pourrait ici précisément signifier la molette. Je la vois surmontant le croissant sur une monnaie de Henri III d'Angleterre, frappée postérieurement à l'année 1248 ( pl. 1, n<sup>o</sup>. 42, des monnaies d'argent d'Angleterre, de Snelling ), sur un sceau privé du Prince Noir ( dont j'ai présentement une empreinte tirée de l'original ), ainsi que sur plusieurs de ses monnaies anglo-gasconnes, sur celles de son fils, Richard de Bordeaux, et de Henri IV, son neveu. Je n'hésite pas à croire que c'est l'ancien emblème du duché de Gascogne, aujourd'hui oublié, comme le Genêt était celui du comté d'Anjou et de la famille des Plantagenets; et mes conjectures à cet égard sont fondées sur ce que la molette occupe, sur la bague-scel, la droite héraldique ou place d'honneur; tandis que le symbole de la capitale de la Gascogne se trouve relégué à la gauche. Le P. du Molinet donne le dessin gravé d'une pièce du poids d'une livre, frappée pour l'usage et aux frais de la ville de Bordeaux (1), laquelle contient dans son aire un château ou porte de ville. A la droite héraldique de celle-ci, on aperçoit la demi-lune ou croissant, emblème de la cité, et à sa gauche la molette. Le revers porte le lion d'Aquitaine. La légende est, autant que je puis m'en souvenir, *Libra communis (sic) de Bordeu, anno 1316, tempore Edward II.* Ici le symbole de la cité occupe de droit la place d'honneur sur son propre territoire; la molette, de son côté, jouit au même titre de cette distinction sur la bague que je suppose être celle du prince. Il est évident que ce n'est point là le simple timbre de chevalerie; car quelle ville eut jamais des droits à l'éperon? Je crois avoir déjà démontré que cette marque distinctive était tenue comme un emblème d'une grande et haute importance; et comme le symbole général du lion, symbole de tout le puissant duché d'Aquitaine, paraît sur la monnaie de Bordeaux, et sur le symbole reconnu ( le croissant ) de la ville, je me persuade que le troisième symbole, la molette ou étoile à six rayons, était la marque distinctive

---

(1) *Histoire de Béarn*, p. 600.

de la province de Gascogne, dont Bordeaux était et est la capitale. Dans l'une des rainures des cannelures se trouve une autre molette qui ne se rattache à aucune des figures ou lettres de l'aire. Cette molette paraît être d'une autre main, et on peut la considérer comme un emblème de chevalerie. Les ducs d'Aquitaine recevaient l'investiture au moyen du présent que leur faisait le suzerain d'une tresse de roses en or, d'une baguette d'or et d'une bague. Je ne sais si cette coutume s'observait lors de l'installation d'un duc de Gascogne (titre que l'on donnait ordinairement aux souverains de cette province). Peut-être Alphonse fit-il faire cette bague pour l'offrir à son beau-frère, avec l'acte de renonciation. « Frappé, selon Marca (1), du mérite personnel, des grâces et de la beauté du jeune Édouard, il le fit chevalier, » titre dont l'emblème pourrait bien avoir été ajouté après coup sur la bague d'investiture. Je ne donne ceci que comme une simple conjecture.

Cet intéressant monument des temps de la féodalité fut trouvé à la profondeur de six mètres, sous un édifice public, dans le département des Landes, sur la grande route d'Espagne. L'ouvrier qui le découvrit en disposa en faveur d'une personne qui se trouvait en ce moment sur le terrain, et qui me le céda après l'avoir possédé durant deux ans. Je suis loin de tenir absolument à mon opinion relativement à cette bague, et j'adopterai bien volontiers tout autre sentiment mieux fondé que le mien. A cet effet, je me ferai un vrai plaisir de répondre aux questions que des savans pourraient désirer de me proposer, en me les adressant par lettre et franc de port, au bureau du *Bulletin universel*, sous les initiales : *G. R. A.*, membre des Sociétés d'antiquaires de France, de Londres, d'Écosse et de Normandie.

447. ENGRAVED SPECIMENS OF THE ARCHITECTURAL ANTIQUITIES OF NORMANDY. — Gravures représentant l'ancienne architecture normande; par John et Henry LE KEUX, d'après les dessins d'Aug. PUGIN, architecte; la partie littéraire rédigée par J. BRITTON. Londres, 1825.

---

(1) *Histoire de Béarn*, p. 600.



448. *ESSAI SUR LE CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES MÉDAILLES GRECQUES*; 40 p. in-8°. Toulon, 1826; Duplessis-Ollivault.

Il paraît, par un passage du mémoire dont on vient de lire le titre, que l'auteur, par un essai sommaire, se propose d'attirer l'attention des numismatistes sur cette partie importante de la science; qu'il l'a spécialement et sérieusement étudiée sur les monumens mêmes, et que les nouvelles idées qu'il énonce à ce sujet sont plus convenablement développées dans un ouvrage d'une suffisante étendue. Le sujet est, en effet, d'un intérêt incontestable, et c'est l'histoire même de l'art en général chez les Grecs, ses premiers efforts, ses progrès, ses miracles et sa décadence que l'auteur prend pour fondement de ses nouvelles recherches. On ne pourra lui contester, en effet, que l'état de l'art ne se montre réellement sur les médailles, comme sur toutes ses productions dans tout autre genre, et que l'autorité publique, qui faisait frapper les monnaies, n'y mît le même soin pour leur perfection possible, qu'elle mettait aussi à l'exécution d'une statue, d'un bas-relief ou d'un temple. L'état de l'art, dans un monument quelconque, peut donc aussi entrer comme élément de l'étude approfondie des médailles; et celles-ci, considérées sous ce rapport, peuvent y gagner, ou une plus complète interprétation, ou une détermination plus certaine de leur époque, quand tout autre caractère ne les indique pas clairement.

Le savant Eckhel traita très-brièvement ce point de doctrine, et s'arrêta peu à considérer la science des médailles dans ses rapports avec l'histoire de l'art: il les classa cependant en cinq époques, dont la première embrassait l'intervalle compté depuis les premières olympiades jusqu'au règne d'Alexandre 1<sup>er</sup>, roi de Macédoine. Cette dernière époque est assez généralement adoptée comme celle du premier perfectionnement dans l'art monétaire des anciens. Jusqu'à cet Alexandre, le revers de la médaille était marqué d'un creux carré ou informe, ne portait aucun type, et ce roi fit placer, le premier, un type dans ce carré creux. Cette innovation n'est point incertaine pour la Macédoine, mais on l'a trop généralisée à l'égard de toute la Grèce, et elle ne prouve, à la rigueur, que pour l'histoire de la monnaie macédonienne. En portant ses observations sur les monnaies des autres peuples de la Grèce, de ses colonies, de l'Italie méridionale et de la Sicile, il n'est point douteux qu'on

ne reconnaisse des médailles bien antérieures à l'époque d'Alexandre I<sup>er</sup>. , roi de Macédoine, où le carré creux porte de plus un type, que ce roi n'inventa donc pas ; et ce n'est pas aux rois macédoniens, prédécesseurs du fils de Philippe, que l'histoire des arts dans la Grèce fait honneur de beaucoup de perfectionnemens, pas plus que l'histoire civile de beaucoup d'influence. D'après ces considérations, l'auteur du mémoire analysé dans cette annonce commence l'histoire de l'art numismatique à l'année 895 avant J.-C. Les Éginètes furent les premiers inventeurs ou introducteurs de la monnaie grecque, et Phidon, roi d'Argos, adopta cette innovation publique vers cette même année 895. Bientôt les villes de la Grande Grèce frappèrent leurs monnaies avec deux coins, dont un en relief faisait le type du revers en creux, et le même office que le carré qui produisait l'aire en creux. Un type en creux sur ce second coin, pour produire aussi un type en relief au revers de la monnaie, put être introduit dès le commencement du 6<sup>m</sup>e. siècle avant J.-C. ; et l'auteur observe, à ce sujet, qu'il n'y a, ni de Tarente ni de Syracuse, dans leurs plus anciennes monnaies, aucun revers en aire ou en creux sans aucun accessoire, comme on en voit sur les vieilles monnaies macédoniennes. L'auteur du mémoire fixe donc vers l'an 550 avant J.-C. l'époque où l'art monétaire de la Grèce et de ses dépendances était sorti de l'enfance, et où l'usage du type en creux avait généralement cessé : tel est l'intervalle de la première époque de l'histoire de l'art monétaire de la Grèce. La gravure des pierres fines était en effet connue dans ce premier période, et la gravure des pierres fut toujours étroitement liée à la gravure des monnaies. Les progrès de l'art se montrent dans la seconde époque, que l'auteur place entre 550 et 450 ans avant J.-C. : c'est le temps d'un grand mouvement dans les esprits chez les Grecs, et tous les arts à la fois s'avancèrent vers de notables perfections. Il y a encore de la barbarie, des poses raides, des contours sans correction, le nez ne forme qu'une seule ligne avec le front, la tête est de profil et l'œil de face, le menton est saillant : tels sont les caractères du type des monnaies de la première moitié de cet intervalle ; mais vers la fin, c'est une expression énergique qui s'allie avec des beautés mâles et une grande hardiesse dans les mouvemens. Périclès vint alors, il demanda des chefs-d'œuvre aux artistes, et il

---

fut obéi : l'art parut enfin avec toute sa perfection ; c'est le temps des monnaies autonomes, de la prospérité des grandes villes, et ce temps est dans la troisième époque. La quatrième commence avec le règne de Philippe II, roi de Macédoine. Les rois mirent leur effigie sur la monnaie, à la place de celle des dieux ; et quand la discorde, excitée par le glaive de Rome, vint préparer la chute des royaumes formés de l'empire d'Alexandre, les monnaies des rois d'Égypte, de Syrie, de Bithynie, de Pergame, de Cappadoce, subirent les malheurs du temps, parce que l'art, dans ces conjonctures, ne pouvait que dégénérer. La mort du dernier roi de Pergame, en 133 avant l'ère chrétienne, est le terme de cette quatrième époque. Dans la cinquième, de cette année 133, à 117 de J.-C., les monnaies constituent une période de décadence que les belles médailles d'Hadrien, avec lequel commence l'époque suivante (en 117) ne purent pas prévenir entièrement : le règne des Antonin l'arrête quelque temps, jusqu'à celui de Marc-Aurèle ; mais, depuis ce prince, la décadence, toujours croissante, fut complète sous Galien, 7<sup>e</sup>. et dernière époque désignée par l'auteur de ce mémoire.

On voit, par cette analyse, qu'il possède la matière sur laquelle il propose des idées nouvelles et une autre classification qui nous paraît fondée sur de bonnes observations ; il les développera sans doute suffisamment dans l'ouvrage étendu qu'il a préparé sur ce sujet, et nous faisons des vœux sincères pour que cet ouvrage soit bientôt publié ; l'histoire de l'art et la science numismatique ne peuvent qu'y gagner de bonnes notions de plus : c'est donc être utile à la fois à l'une et à l'autre de ces deux branches importantes des études archéologiques.

C. F.

449. FRID. OSANNI DE PHILISTIDE SYRACUSARUM REGINA COMMENTATIO, etc. In-4<sup>o</sup>. Gissæ, 1825.

Cette thèse de M. le prof. Osann traite d'une difficulté numismatique qui n'a pu être encore résolue, faute d'autorités suffisantes. Les médailles de la reine Philistis, portant à la face une tête de femme diadémée et voilée, avec la légende ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ ΦΙΛΙΣΤΙΑΔΟΣ, et au revers la Victoire dans un quadriges ou un bige, avec un monogramme très-varié, ont occupé de savans numographes, et ils ne s'accordaient que sur un

point à l'égard de cette reine, dont l'histoire écrite ne fait aucune mention, c'est qu'elle avait probablement régné à Syracuse, le style du type de la médaille servant de fondement à cette conjecture. Elle fut justifiée par la découverte du nom de cette reine, gravé sur un des gradins du théâtre antique de cette ville de la Sicile. Ce premier point mis ainsi hors de doute, avec assez de probabilité, laissait cependant insoluble un autre point non moins intéressant, c'est-à-dire à quelle époque, et avec quel roi Philistis avait eu le titre de reine à Syracuse? Cette question n'a pas moins été controversée que la première, et M. Osann, par des considérations tirées du style même de la médaille, et vû que dans l'inscription du théâtre de Syracuse, le nom de la reine Philistis précède celui de la reine Nérée, qui fut la femme du roi Gélon, il conjecture que Philistis était l'épouse du roi Hiéron, fils d'Hiéroclès, et qui régna immédiatement avant Gélon. Ainsi Philistis aurait été cette fille de Leptine, citoyen illustré de Syracuse, que Hiéron, selon Polybe, avait épousée. Telle est la conjecture de M. Osann; d'autres monumens fourniront peut-être un jour plus d'éclaircissemens sur ce point historique.

C. F.

450. MÉDAILLE ÉGYPTIENNE pour les souscripteurs de la *Description de l'Égypte* (1).

Il n'est pas de grand événement parmi les hommes qui ne révèle l'incertitude de leurs prévisions : les calculs de la politique jettent une armée sur les rives du Nil, et les sciences seules profitent de sa conquête. Dans leurs annales, les trois dernières années du dix-huitième siècle seront toujours comptées au nombre des plus mémorables; c'est l'époque de la résurrection de l'Égypte ancienne et nouvelle, et ce fut le génie de la France qui opéra ce miracle. Les contrées que la victoire occupait étaient aussitôt explorées par le compas du géomètre, le crayon de l'architecte, les instrumens du physicien, le mar-

---

(1) Le prix de la médaille est, en bronze antique, de 30 fr. Cette matière obtient un tel degré de dureté qu'elle raie le cuivre et le couperait. La médaille est enfermée dans une boîte d'acajou doublée en drap. La médaille en bronze doré au mat est du prix de 40 fr. Par le nouveau mode employé pour la dorure, ces médailles ressemblent parfaitement aux médailles en or pur. En argent, le prix sera de 50 fr.



teau du géologue, et la science de l'antiquaire. Trois années d'observations qui bravèrent tous les périls avec une constance qui demandait plus que du courage, suffirent pour connaître tout entière cette patrie primitive des sciences et des arts, pour étudier ses préceptes antiques et ses coutumes modernes, exhumer ses prodigieux monumens, ses tombeaux même; et quand la victoire, infidèle comme toutes les faveurs, eut changé de bannière, l'armée revit le sol de la patrie, n'apportant que les souvenirs et les honneurs d'une campagne où chaque soldat avait été plus qu'un homme. Mais les savans de l'expédition ne perdirent de toutes leurs conquêtes que l'occasion d'en faire de nouvelles. Ils rapportèrent dans leur havresac, car ils furent soldats aussi, la plus étonnante réunion de documens historiques qu'il ait été donné aux voyageurs littéraires de former. — Cette moisson était facile, il est vrai, dans des champs où l'abondance des monumens donne à l'Égypte entière l'aspect d'un seul musée; mais facile seulement quand des obstacles constans, l'ardeur du climat et la vigilance offensive des Arabes, laissaient quelque relâche à un dévouement qu'ils semblaient exciter encore. La France reçut avec joie les précieux résultats de si nobles efforts. Il lui restait du moins la plus belle partie de l'Égypte, les monumens des Pharaons.

Une pensée, généreuse comme toutes les vues qui avaient concouru à cette brillante acquisition, rallia toutes les volontés particulières dans une commune renommée : la France l'adopta dans l'intérêt de sa gloire, et la *Description de l'Égypte* s'éleva comme un monument que tous les arts modernes consacraient à l'honneur des arts de l'antiquité. Cet ouvrage, sans modèle comme sans rival, porte avec lui-même les preuves de son origine : un gouvernement qui connaît son siècle et qui manifeste sa science par la protection éclairée de toutes les grandes conceptions, pouvait seul comprendre ce que l'accomplissement d'une telle entreprise ajouterait à sa propre dignité, car la splendeur des arts en est aussi un des plus expressifs caractères, et le roi Louis XVIII, si fidèle à l'honneur de la patrie, voulut que le monument fût terminé : et comme pour multiplier les titres de la France à la gratitude de l'Europe savante, S. M. ordonna qu'il serait reproduit par les soins et le zèle de M. Panckoucke.

Telle est l'origine de cette seconde édition de la *Description*

*de l'Égypte*, en tout conforme à la première, tableau fidèle de l'état ancien et de l'état moderne de cette contrée à jamais célèbre, qui conserve les types des plus anciennes institutions humaines, et les traces des efforts primitifs de l'intelligence sociale; qui nous cacha long-temps en énigmes graphiques ses opinions et ses croyances, et qui a perdu le titre de mystérieuse depuis qu'un de nos jeunes savans français, pénétrant tous ses secrets par la découverte de l'alphabet de ses hiéroglyphes, a dévoilé sur ses temples, ses palais et ses tombeaux, les noms de ses dieux, ceux de ses rois, les époques les plus anciennes de son histoire, la date de ses monumens et l'ensemble de ses pratiques civiles et religieuses. C'est encore la France perpétuant ainsi, par des succès inespérés, ses succès précédens sur les rivages du Nil.

Le souvenir de ces pacifiques conquêtes doit être précieux à tous les cœurs français : les consacrer par une médaille, c'est rendre hommage tout à la fois à la valeur de nos armées, aux sentimens du prince auguste qui chérissait leur gloire, et qui protégea aussi celle de l'antique Égypte, dès qu'elle fut alliée aux triomphes de la France. Ce vœu de MM. les souscripteurs associés pour cette seconde édition, est honorable pour tous, pour l'état comme pour le citoyen; et c'est pour l'accomplir que M. Panckoucke a réuni ses soins à ceux de quelques personnes empressées de le seconder dans l'exécution de cette médaille nationale. Sa composition ne peut manquer d'intéresser tous les goûts, et son type de plaire par sa singularité même. Pour la première fois, l'alphabet des hiéroglyphes est employé sur un monument; mais ce monument est relatif à l'Égypte; il ne peut qu'y gagner plus de fidélité, et cet avantage dédommagera amplement des difficultés d'exécution qu'il a présentées. C'est d'ailleurs un hommage public au zèle ingénieux et persévérant qui a ouvert cette voie nouvelle aux sciences historiques et à la plus légitime curiosité.

*La face de la médaille* montre le génie militaire de la France, portant de la main gauche l'enseigne gauloise et l'olivier de la paix, et soulevant, de la droite, le voile qui enveloppait l'Égypte. Cette contrée est personnifiée par la figure d'une femme triste et surprise, coiffée de la dépouille d'un vautour; le serpent sacré (l'uræus, l'agathodémon, le bon génie) élève la tête sur son front. Elle est appuyée du bras droit sur un crocodile

du Nil; derrière elle s'élève le palmier du désert; dans sa main droite est le sistre, et devant elle un compas, symbole de ses progrès dans les sciences mathématiques. L'inscription qui est à l'exergue marque l'époque de la renaissance de l'Égypte par l'effet de l'expédition française : GALLIA VICTRICE ÆGYPTVS REDIVIVA. MDCCXCVIII.

Le revers est tout égyptien dans son type : une ligne perpendiculaire passant par le scarabée et par la croix-ansée, divise ce type en deux parties; l'une est occupée par huit divinités mâles, l'autre par huit divinités femelles, figurées les unes et les autres d'après les monumens, et portant chacune la coiffure consacrée qui la caractérise. Elles sont rangées sur deux lignes dirigées dans un sens opposé, et se terminant vers la croix-ansée. Une inscription hiéroglyphique est en avant de chaque figure; c'est son nom égyptien dans ce genre d'écriture, fidèlement transcrit aussi d'après les monumens et avec la valeur positive de chaque figure déterminée dans l'alphabet découvert par M. Champollion le jeune. L'ordre des figures s'ouvre sur les deux côtés du scarabée, sa tête étant dirigée vers le centre de la médaille.

A la gauche sont les divinités mâles :

1<sup>re</sup>. Figure. Le dieu *Amon-Ré* à tête de belier (Amon-Soleil, le Jupiter-Ammon des Grecs), et le principe mâle dans la cosmogonie égyptienne. Inscription lue de gauche à droite : AMNRE.

2<sup>e</sup>. Figure. Le dieu *Cnouphis* à tête de belier (Nef, Nouf et Noub). Autre forme du dieu Amon, créateur de l'univers. Les quatre signes hiéroglyphiques se lisent NOUM, dieu, le nom de ce personnage s'orthographiant aussi *Chnounis* : on le trouve sur les pierres basilidiennes.

3<sup>e</sup>. Figure. Le dieu *Souk* à tête de crocodile (le Chronos, Saturne), le dieu du Temps, dont le crocodile était l'emblème. Son nom est composé des trois signes svk, suivi de l'animal consacré au dieu.

4<sup>e</sup>. Figure. Le dieu *Phtha-Sokaris* à tête d'épervier, répartiteur des âmes dans les trente-deux régions célestes. Son nom est composé des signes PTAH SKRI.

5<sup>e</sup>. Figure. Le dieu *Cnouphis-Nilus* à tête de belier; manifestation d'Ammon par le symbole du fleuve Nil, avec son nom en caractères symbolico-figuratifs.

6<sup>e</sup>. Figure. Le dieu *Thoth* deux fois grand, ou le second Hermès à tête d'ibis, fondateur de toutes les institutions so-

ciales de l'Égypte. Son nom symbolique est l'image même de l'ibis sur une enseigne.

7<sup>e</sup>. Figure. Le dieu *Pooh* (le dieu Lune) à tête d'épervier, nommé *Ohen-Sou*.

8<sup>e</sup>. Figure. Le dieu *Phré* à tête d'épervier (le Soleil), debout. Trois caractères forment son nom : *RÉ, dieu*.

A la droite du scarabée sont les divinités femelles :

1<sup>re</sup>. Figure. La déesse *Néith* (la Minerve des Égyptiens), le principe femelle dans leur cosmogonie, et la mère des dieux. Son nom est *ἠἠου*, *la mère, dame du ciel*.

2<sup>e</sup>. Figure. La déesse *Seven* (Hithya, Junon-Lucine), divinité protectrice de la maternité. Son nom est écrit *svn*, *déesse*.

3<sup>e</sup>. Figure. La déesse *Anouke* (Vesta), la compagne d'Ammon-Cnôuphis. Son nom se lit *ank*, *déesse*.

4<sup>e</sup>. Figure. La déesse *Tiphé* (Uranie, le Ciel), de la famille d'Ammon. Son nom symbolique se lit *ἠἠἠ*, *dame du ciel*.

5<sup>e</sup>. Figure. La déesse *Athor* (Aphrodite, Vénus) à tête de vache, fille du Soleil et épouse de Phtha, nourrice des dieux. Son nom est symbolique.

6<sup>e</sup>. Figure. La déesse *Saté* (la Junon égyptienne, présidant à la région inférieure). La déesse étend ses grandes ailes, et porte la croix-ansée dans sa main gauche.

7<sup>e</sup>. Figure. La déesse *Bouto* (Latone), les ténèbres premières qui précéderent la lumière ; et Bouto a le titre de *grande mère génératrice du Soleil*.

8<sup>e</sup>. Figure. La même déesse *Séven* (Hithya ou Junon-Lucine), qui est au n<sup>o</sup>. 2 ; mais celle-ci est debout et a une tête de vautour, oiseau qui était le symbole de la maternité, et Seven en était la divinité protectrice. Son nom se lit *seven*, *mère*.

Deux symboles célèbres dans les représentations égyptiennes, se font remarquer sur deux points opposés de la médaille, le scarabée et la croix-ansée : le premier, dont l'analogue vivant se retrouve dans la Haute-Nubie, exprime l'image du monde, et le second l'idée de la *vie divine*, analogue à celle de l'immortalité de l'âme. On sait que la croyance égyptienne, malgré sa bizarrerie apparente et le grand nombre de ses divinités figurées, fut fondée sur les deux dogmes primitifs de toute morale, l'existence d'un dieu unique et l'immortalité de l'âme qu'attendaient les récompenses ou les peines ; et si l'on considère que les divinités figurées ne sont qu'une sorte de personnification



matérielle de toutes les qualités du Grand-Être, on s'expliquera ainsi leur nombre, la variété de leurs attributs, de leurs insignes, et on sera peut-être tenté de regarder à cette partie considérable de l'organisation sociale d'un peuple célèbre pour sa sagesse, avant de la condamner sur les folles railleries d'un poète latin, on sur les folles interprétations que l'esprit de système ou une érudition laborieuse peut-être, mais cependant insuffisante, quoique prétentieuse, avait inutilement accumulées sur ces énigmes mythologiques. L'alphabet des hiéroglyphes en a tout récemment donné le mot; et notre médaille en est la première application faite par les arts modernes : elle prouvera, je pense, que l'antiquité égyptienne figurée se prête aussi bien que d'autres à la composition des monumens. Les empereurs romains placèrent dans Rome même des obélisques hiéroglyphiques élevés en leur honneur; le style de l'art égyptien est assez spécial pour ne pouvoir être suppléé par aucun autre, quand il s'agit d'Égypte. Ne peut-on pas espérer que l'exemple donné par M. Panckoucke excitera, par ses succès même, à des imitations analogues? La munificence royale s'est assez manifestée en faveur de l'antique Égypte, pour que l'art même du siècle des Pharaons consacre un jour les bienfaits de Charles X.

M. Barre, par la scrupuleuse fidélité des signes et des figures dans le gravure de cette médaille, a prouvé qu'un burin habile et exercé peut faire revivre et approprier à nos idées actuelles les meilleurs types de l'art égyptien, et les reproduire dans toute leur harmonie (1). J. J. CHAMPOLLION-FIGRAC.

*N. B.* La 2<sup>e</sup>. édition de la *Description de l'Égypte* devant être terminée dans peu de temps, les souscripteurs sont priés d'adresser à l'éditeur, à Paris, rue des Poitevins, n<sup>o</sup> 14, franc de port, leurs noms, prénoms, titres, qualités, pour être inscrits sur la MÉDAILLE en bronze qui leur sera livrée avec la dernière livraison.

Le nom du souscripteur sera inscrit au centre du revers de la médaille. Les souscripteurs laisseront ainsi un monument durable de leur amour pour les sciences et les arts : ils y sont in-

---

(1) Les figures et les inscriptions de cette médaille ont été exécutées d'après des dessins de M. L.-J.-J. Dubois, dont la science et la fidélité dans la reproduction de l'antique ne sauraient être trop louées dans l'intérêt des arts et de l'archæologie. Le dessin des deux figures de la face est dû à M. Lafite, premier dessinateur du cabinet du roi.

scrits comme *fondateurs eux-mêmes* de cette seconde édition. C'est ainsi que l'éditeur a toujours considéré les nombreux souscripteurs de ses entreprises : en effet, il peut en avoir conçu l'idée première, les avoir dirigées, etc. ; mais sans cette association des personnes qui sont venues l'encourager, ces entreprises n'auraient pu être créées.

451. NOTICE SUR UNE COLLECTION DE GRAVURES A L'EAU-FORTE, D'APRÈS LE PROCÉDÉ DE REMBRANDT, tirées de pierres gravées antiques très-curieuses ; par T. WORTLIDGE, peintre. In-4°. Londres. (*Classical Journal*, n°. LXIII.)

Cette collection est, après celle de Philippe de Stosch par Picart, la plus estimable qui ait été publiée en ce genre ; car les gravures de Faber, tirées du cabinet d'Ursini, ne peuvent lui être comparées.

La préface mise en tête du volume est très-courte, et contient, sur l'art lithographique des remarques judicieuses, auxquelles il serait à désirer que l'éditeur eût donné plus d'extension. Cet art était connu des Égyptiens avant d'être cultivé en Grèce, où il atteignit le degré de perfection auquel nous le voyons parvenu. Les monumens sans nombre qui restent de l'antique Égypte ne permettent pas d'en douter un instant ; ces masses énormes de pierres taillées en obélisques sont couvertes d'hieroglyphes ; les statues de basalte, de granite, de porphyre et d'autres pierres dures, monumens sur la haute antiquité desquels toutes les probabilités ont été converties en certitude par les travaux et les découvertes de MM. Champollion, attestent de la manière la plus irréfragable que la gravure florissait en Égypte avant même qu'elle fût connue en Grèce. Pline dit au reste que les Égyptiens se vantaient d'avoir cultivé la peinture plus de cinq mille ans avant les Grecs. Toujours est-il que ceux-ci ont tellement perfectionné l'art de graver les pierres en particulier, que les agates, les cornalines et les onyx que nous possédons, font encore aujourd'hui le désespoir des modernes. Le plus célèbre artiste en ce genre, dont l'histoire fasse mention, fut, parmi les Grecs, Pyrgotèle, qui avait le privilège exclusif de graver sur pierre la tête d'Alexandre, comme Apelle de peindre ce prince, et Lysippe de faire sa statue.

On a souvent remarqué que les anciens ont négligé de transmettre à la postérité l'histoire des sciences et des arts qui ont fleuri chez eux ; de sorte que Pline est leur seul Winckelmann. L'art de graver sur pierre ne se perdit pas entièrement sous les ruines de l'empire romain, la nécessité de la monnaie conserva l'art de graver sur les pierres dures ; et il se rétablit en Occident vers le commencement du quinzième siècle, époque à laquelle il ressuscita en Italie, et devint l'objet de travaux assidus ; cette persévérance fut couronnée de succès ; car non-seulement le diamant lui-même ne résista plus au ciseau, mais encore la composition des pâtes cristallines se perfectionna de plus en plus, et donna lieu à une étonnante variété dans la combinaison des matériaux.

Les principaux artistes dont les ouvrages entrent dans la collection Wortlidge sont : Dioscoride, Solon, Teucer, Pyrgotèle, Cnéius, Hyllus, Sosoclès, Agathémère, Félix Calphurnius, Sévère, Antéros et Pamphile. Les espèces de pierres le plus souvent employées sont l'émeraude, l'agate, le béryle, la topaze, la sardoine, la cornaline et l'améthyste.

Quant aux portraits, s'ils sont ressemblans, comme il est probable, on peut être tenté de leur appliquer les idées de Lavater. La physionomie de Platon est à la fois pleine de douceur et de dignité : qualités qu'on ne voit guère empreintes sur le visage des autres philosophes ; celle de Socrate est plus sérieuse. Marc-Antoine a l'air efféminé ; la cruauté est peinte sur la figure de Néron, et la causticité sur celle d'Aristophane. Il y a deux têtes de Jules César : dans l'une (n<sup>o</sup>. 36), on remarque plus de grandeur et d'habileté que dans l'autre (n<sup>o</sup>. 46). A l'air ignoble de Lépide, on n'est plus surpris du rôle qu'il joua comme triumvir. Agrippine est telle que les historiens la représentent. Pyrgotèle a, en quelque sorte, reproduit le caractère persévérant et habilement astucieux de Philippe de Macédoine ; le même a donné à Alexandre moins de ces qualités, mais plus de génie. Tibère est celui dont la physionomie est le mieux tracée ; ce portrait est frappant : on ne peut méconnaître le tyran à l'air sombre, farouche, méchant et dissimulé que l'artiste a su lui conserver. Annibal, ou le portrait auquel on donne ce nom, sans trop de certitude (sur agate), montre toutes les vertus guerrières qui le caractérisent ; mais il paraît que l'artiste craint de le défigurer en ne lui donnant

qu'un œil, quoique son travail doive avoir été exécuté postérieurement à l'accident qui rendit borgne le général carthaginois. Scipion l'Africain ressemble à Alexandre, mais la partie inférieure manque sur la pierre qui le représente. On ne remarque aucun indice de capacité sur le visage du philosophe qu'on croit être Carnéade. L'effigie de Vitellius est celle d'un glouton, s'il est vrai que des joues et une gorge enflées, et des yeux enfoncés dénotent le vice de la gourmandise. Germanicus ressemble à Tibère; et dans Antiochus, on peut reconnaître le dilapidateur des trésors de la Syrie. Le beau visage d'Héliogabale ne laisse entrevoir aucune bonne qualité; celui de Domitien annonce sa férocité. Mais le portrait le plus curieux est celui de Cyrus, ou du moins qui est nommé ainsi, et dont la chevelure épaisse et crépue indique, selon Lavater, une grande supériorité de génie avec un caractère ferme et inébranlable.

Parmi les sujets d'un autre genre, nous citerons une guêpe représentée avec beaucoup de précision et de netteté sur un jaspe de Sicile; un centaure femelle allaitant son enfant; des faunes d'une taille élégante et gracieuse, et la constellation de Sirius, d'une forme vraiment grotesque.

Enfin, nous observerons que la Grèce et l'Italie ne sont pas les seuls pays où la gravure sur pierres fines ait été en vogue. Le P. Noël rapporte que les empereurs de la Chine avaient coutume autrefois de donner à leurs lieutenans ou à leurs ambassadeurs, un onyx sur lequel était gravé un bouclier, et qu'ils devaient toujours porter en leur présence. Le même dit que Confucius n'accepta qu'avec répugnance cette marque distinctive.

E. C. D. A.

---

#### HISTOIRE.

452. TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA THÉORIE DE LA STATISTIQUE AINSI QUE DANS CELLE DE L'HISTOIRE, surtout par rapport à la partie ethnographique de cette dernière science, à l'usage de la classe supérieure des élèves de la pension de l'université impériale; par Ch. SCHLOETZER. In-8°. Moscou, 1823.

Il y a peu de choses à dire sur cette copie du programme des cours de statistique et d'histoire de l'université de Moscou.



Les matières de ces deux cours n'y sont que très-sommairement indiquées, l'esprit de cet enseignement, les rapprochemens des faits et les conclusions du savant professeur ne se trouvant que dans le traité qu'il donne oralement à ses auditeurs sur chaque partie de son cours. Ce programme peut nous donner quelque idée de la classification systématique des parties nombreuses du sujet enseigné par M. Schloetzer, et, à cet égard, sa juste réputation répond de son exactitude. On pourrait dire que les élémens de ces études méthodiquement classées, et renfermant tous les faits généraux qui forment la base de cet enseignement, seront, appliqués ensuite à chaque peuple connu individuellement, du même secours que le sont les principes de la grammaire générale à l'étude d'un idiome spécial.

453. APERÇU HISTORIQUE SUR LES MOEURS ET COUTUMES DES NATIONS, contenant le tableau comparé chez les divers peuples anciens et modernes, des usages et des cérémonies concernant l'habitation, la nourriture, l'habillement, les mariages, les funérailles, les jeux, les fêtes, les guerres, les superstitions, les castes, etc., etc.; précédé d'une table analytique, et terminé par une bibliographie; par M. DEPPING. In-32 de 270 pages, et une planche. Prix : 3 fr. 50 c. Paris, aux bureaux de l'*Encyclopédie portative*, rue du Jardinnet, n°. 28, et rue Taitbout, n°. 6. 1826.

Ce volume fait partie de la 5<sup>e</sup>. division (*Sciences historiques*) de l'*Encyclopédie portative*, publiée sous la direction de M. Bailly de Merlieux. Il sera prochainement rendu compte de ce nouveau volume.

454. ORIGINAL PERSIAN LETTERS. — Lettres persanes originales, et autres documens de ce genre avec *fac-similé*, recueillis et traduits par Ch. STEWART, écuy. In 4°. pp. 225. Londres, 1825; Kingsbury, Parbury, Allen et comp.

455. LESBIACORUM LIBER. Composuit Sev. LUCIAN. PLEHN. In-8°. Berlin, 1826.

Ce sont là de ces écrits que les Allemands appellent des monographies, et qui ont un grand intérêt pour l'histoire et l'archéologie. Celui-ci est accompagné d'une jolie carte de l'île de Lesbos, de la côte d'Asie, et d'un plan de Mytilène. Élève

de l'illustre Boeckh, M. Plehn lui a dédié cet opuscule. Il commence par la description de l'île, qui est établie sur de savantes discussions géographiques ; puis il passe à l'histoire de Lesbos, dans laquelle il faut bien remonter aussi aux fables et au déluge de Deucalion : mais l'auteur ne s'y arrête pas ; il s'occupe de suite des Pélasges. Dans les questions qui concernent ce peuple énigmatique, il s'attache surtout aux idées de M. O. Müller, et il distingue les anciens Pélasges de ceux qui, sous le nom de Tirrhéniens, vinrent de la Béotie dans l'Attique, et de là à Scyros, Embros, Lemnos, Lesbos et en Samothrace. Cette distinction, dit-il, éloigne la plus grande partie des difficultés. Peut-être serait-il plus juste de dire *élude*. Cependant, M. Plehn désespère de voir jamais avancer la solution de cette question. La seconde édition de l'histoire romaine, de Niebuhr, pourrait bien lui causer une surprise agréable à cet égard. Suivre l'histoire de Lesbos, avec l'auteur, ne peut être le but de cet article dont les bornes ne permettent que des indications isolées. Le troisième chapitre est consacré au gouvernement des cités de Lesbos et à leurs établissemens publics, où sont discutées beaucoup d'inscriptions et beaucoup de médailles : on donne même des listes de ces dernières, d'après les travaux d'Eckhel, de Rasche et de M. Mionnet. *Res sacræ*, tel est le titre du chapitre suivant. Le culte d'Apollon était fort en honneur à Lesbos. M. Plehn suit encore ici M. Müller. Il examine ensuite ce qu'était, dans l'île, le culte de Diane : il prouve qu'elle n'y était pas moins honorée ; et après avoir encore parlé de Jupiter, de Junon, de Vénus, d'Esculape, de Neptune et de Proserpine, il s'occupe de l'état des mœurs à Lesbos. La population était éolienne, et l'on cherche à prouver qu'elle n'était pas entachée de l'inertie des peuples éoliens d'Asie ; on prétend que les reproches des Athéniens étaient des calomnies dictées par la haine. La langue de Lesbos, qui est le dialecte éolien, fournit à l'auteur l'occasion de très-doctes remarques grammaticales et philologiques sur ce dialecte, et nous nous empressons de les signaler aux personnes qui aiment ce genre de recherches, comme dignes de toute leur attention. La musique et la poésie devaient marcher à la suite de cette discussion. Leschès, poète cyclique, Terpandre, Arion, Sappho, Alcée, voilà certes des noms qui forment une assez belle auréole de gloire. Les recherches sur les ouvrages perdus ne sont pas la partie la

moins intéressante du travail de M. Plehn ; ce sont autant de dissertations et de collections de fragmens des auteurs que nous avons nommés, et d'autres encore ; ce qui est relatif à Terpandre, à son histoire, à sa lyre, est surtout d'un grand intérêt. Quant à la question de savoir s'il y eut deux Sappho, l'auteur ne veut pas adopter l'opinion de plusieurs doctes commentateurs, et de M. Fr. Schlegel, qui en donne une à Phaon et l'autre à la poésie : il pense comme Bayle et Fabricius, que ces deux Sappho n'en faisaient qu'une. Plusieurs points très-importans pour l'histoire de la Grèce et pour celle de la peinture et de la sculpture sont ensuite examinés. Les historiens de Lesbos sont Hellanicus, de Mytilène; Myrsila, de Méthymne; Hermens, qui a écrit sur la Sicile; Héraclite, qui avait fait une histoire de Macédoine ; enfin Charès de Mytilène, duquel il existait une histoire d'Alexandre souvent citée par Athénée et par Plutarque, mais qu'Amon paraît avoir négligée. Il ne faut pas oublier Théopane, contemporain et ami de Pompée qui, en sa faveur, dit-on, rendit la liberté à Mytilène. C'est un excellent nom que celui-ci, et on ne saurait trop le recommander à ceux qui étudient l'histoire et l'archæologie.

P. DE GOLBÉRY.

456. GESCHICHTE DER RÖMISCHEN BÜRGERKRIEGE, etc. — Histoire des Guerres civiles des Romains, depuis le commencement de la révolte de Gracques jusqu'à l'autocratie d'Auguste ; par H.-C. REIFF. Vol. I, jusqu'à la dictature de Sylla, gr. in-8°. de 379 p. ; vol. II, jusqu'au premier triumvirat ; 423 p. Prix, 5 rthl. 18 gr. Berlin et Stettin, 1825 ; Nicolai. (*Algemeines Repertor.* ; 1825, n<sup>os</sup>. 15 et 16, p. 154.)

Ce qui recommande principalement cet ouvrage, c'est la narration fidèle, détaillée et simple des faits, avec l'indication des passages des anciens.

457. CROISADES. — *Souscription.* — M. Engelhardt, de Strasbourg, connu par plusieurs publications utiles sur le moyen âge, se propose de donner incessamment un recueil d'images et d'anecdotes des Croisades, tirées d'un vieux manuscrit français des œuvres de Guillaume de Tyr, et suivies d'observations générales sur l'art, et principalement sur les costumes militaires du moyen âge, du XI<sup>e</sup>. au XIV<sup>e</sup>. siècle. Il y aura 13 planches représentant divers sujets enlevés du manuscrit de Guillaume

de Tyr par les ciseaux destructeurs de quelques ignorans ; d'autres sujets sont empruntés au manuscrit des Troubadours allemands de la Bibliothèque royale ; d'autres encore au *Hortus deliciarum* de l'abbesse *Herrad de Landsberg*, ou enfin , au manuscrit d'un poëme allemand intitulé *Charlemagne en Espagne*, qui est à Heidelberg. Si nous annonçons cette souscription, c'est qu'il est essentiel qu'elle soit remplie, l'auteur ne devant commencer l'impression que dans le cas où les frais de l'édition se trouveraient couverts. Le prix est de 30 francs, et le format est l'in-quarto. On ne tirera que le nombre d'exemplaires nécessaire aux souscripteurs. L'auteur s'est surtout attaché aux changemens successifs subis par les costumes militaires, prenant toujours pour terme de comparaison un monument authentique et d'une date reconnue certaine. Le résultat d'un pareil travail n'est point de satisfaire une vaine curiosité, mais de fournir à la science des termes de comparaison pour juger de la date des manuscrits ornés de peintures et de l'époque des monumens d'architecture où la sculpture a placé des figures ; il en pourrait aussi resulter une plus grande fidélité dans les costumes au théâtre. L'auteur, qui s'est appliqué avec un soin particulier à reproduire la teinte même du coloris et le fond d'or si étrange et si brillant qui en relève souvent l'éclat, donnera un texte français et un texte allemand. La maison Treuttel et Würtz reçoit les souscriptions.

P. DE GOLBÉRY.

458. THE INQUISITION EXAMINED, BY AN IMPARTIAL REVIEWER. —

Examen impartial de l'Inquisition, avec cette épigraphe :  
*Religionis non est religionem cogere.* New-York , 1825 ;  
Desnoues.

Un paisible habitant des États-Unis, où tous les cultes sont également libres, où toutes les opinions peuvent être hardiment soutenues, doit sentir plus vivement que nous tout ce qu'a de pénible le joug de l'inquisition pour un être dont la pensée libre éprouve le besoin de se manifester au dehors. Il n'est donc pas étonnant que l'auteur de l'ouvrage dont le titre précède, ait voulu parler aussi contre ce tribunal redoutable, dont le nom seul glace d'épouvante les amis de la modération dont Jésus-Christ nous a donné les leçons et l'exemple.

Le but de l'auteur est simplement de défendre la vérité inat-



taquable que la religion révélée n'est pas un code sanguinaire, et de prouver que c'est en opposition aux principes et de la religion catholique et de la protestante que le sang des victimes de l'inquisition a coulé en Espagne et en Angleterre. L'auteur annonce qu'il ne traitera pas de l'inquisition des pays catholiques, car, dit-il, c'est un sujet sur lequel on a publié tant de livres, de brochures, d'articles, de chansons, de dessins, etc., qu'il est plus qu'inutile d'en traiter encore. C'est surtout en faveur des catholiques d'Irlande qu'il élève la voix contre la politique odieuse qui les prive de leurs droits, et qui déverse sur eux la haine et le mépris. Il gémit de voir les protestans qui ont proclamé la liberté des opinions religieuses, vouloir maîtriser les consciences, et tombant, de nos jours, dans le fanatisme qu'ils reprochaient à nos ancêtres, avoir la prétention de convertir l'univers entier au *seul* dogme matérialisé de la rédemption. Protestant consciencieux, il s'élève avec la même impartialité et contre l'intolérance des persécuteurs de la religion et contre celle de ses coreligionnaires, et partout il l'attribue à des causes civiles. Il expose d'une manière brève et claire l'histoire de la réformation en Angleterre, les causes des persécutions de l'Église appelée *Établie* contre les non-conformistes, et parle au long de l'érection de la *haute commission pour les affaires ecclésiastiques* qu'établit la reine Élisabeth, laquelle, ainsi que le dit Hume, fut plus cruelle que l'inquisition d'Espagne : il entre, au sujet de ce tribunal, dans des détails circonstanciés que le lecteur curieux lira avec intérêt. Nous n'avons malheureusement sous les yeux que les 72 premières pages; mais elles donnent une idée favorable de tout l'ouvrage, et surtout des bonnes intentions de l'auteur. Nous désirons pouvoir en lire la suite, et nous pensons que ceux qui prendront connaissance de ces premiers cahiers formeront le même vœu.

Y.

459. DIE PARISER BLUTHOCHZEIT, etc. — La Saint-Barthélemy ; par le D<sup>r</sup> L. WACHLER. In-8°, de 117 p. et 112 p. de supplément; prix, 1 fl. 12 kr. Leipzig, 1825. (*Heidelb. Jahrbüch. der Literatur*; août 1826, p. 805 )

Ce sujet a été traité, dans les derniers temps, par un Français et par un Allemand; l'un et l'autre ont probablement été

excités par les mêmes motifs, c'est-à-dire par l'état actuel des choses en France et en Allemagne.

460. LETTRES DE SAINT PIE V SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES DE SON TEMPS EN FRANCE ; adressées à Charles IX , à Catherine de Médicis , au duc d'Anjou , etc. ; trad. du latin par DE POTTER. 154 pag. in-8°. Paris, 1826; Ponthieu.

Déjà, en 1640, il a paru à Anvers un recueil de lettres du pape Pie V sur les affaires religieuses de France; l'éditeur était François Goubau, qui avait été secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne à Rome. Quoique intéressant pour l'histoire de la ligue, ce recueil a été peu consulté par les historiens: M. Lacrosette jeune paraît en avoir ignoré même l'existence. M. de Potter, belge, très-versé dans l'histoire de l'Église, en a tiré les principales lettres, et les a traduites avec beaucoup de fidélité. En tête du recueil il a mis une préface où il expose, d'après les documens publics, le système de la cour de Rome à l'égard des huguenots de France. Dans presque toutes les lettres de Pie V domine une seule pensée, celle de la nécessité d'*exterminer les hérétiques*: ce sont là les conseils et les exhortations adressées au roi de France et aux grands qui avaient de l'influence sur les affaires publiques; tels étaient alors les sentimens qui régnaient à Rome. D-g.

461. DIE DRUIDEN DER KELTEN. — Les Druides des Cettes et les prêtres des anciens Germains: introduction à la doctrine religieuse de la Germanie; par BARTH. In-8°. Erlangen, 1826.

Je commence par ce qui concerne la Germanie. M. Barth combat l'opinion qui refuse des prêtres aux Germains, leur laissant pour tout sacerdoce la dignité du père de famille. Il cite, à l'appui de sa réfutation, des passages de Tacite même, tandis que ses adversaires ont donné un sens trop général aux expressions de cet auteur, sans faire attention aux exceptions formelles qu'il y a faites lui-même. M. Barth cite aussi Strabon et Ammien-Marcellin, ce dernier disant clairement: *Nam sacerdos apud Burgundios omnium maximus vocatur sinestus*. En langue gothique, dit M. Barth, *sineigs* signifie un vieillard. De l'examen des fonctions des prêtres, il passe aux chevaux sacrés, qui, selon Tacite, fournissaient, par leur manière de

hennir, les présages les plus sûrs. La question de savoir si les anciens Germains eurent des druides, semble tranchée par César : *Neque druidas habent qui rebus divinis præsent, neque sacrificiis student*. César, cependant, n'a point paru une autorité suffisante, et après deux mille ans environ, on lui soutient qu'il a été mal informé, qu'il ne sait cela que par les Ubiens de la frontière ; que peut-être il ne l'a appris que dans la Gaule ; enfin, que Tacite en savait beaucoup plus que lui..... Cela est possible, mais un demi-mot de Tacite et une conjecture de M. Barth ne font pas un druide : or, Tacite ne parle point de druides pour les Germains, et ne fait que modifier ce qui est relatif, dans César, à leurs habitudes religieuses. Ils pouvaient donc avoir eu des prêtres, sans que pour cela ceux-ci fussent des druides ; car les druides étaient des prêtres d'un genre tout particulier. Aussi M. Barth prend-il un autre chemin pour arriver à sa conclusion. Il établit des comparaisons des uns aux autres ; leur trouve les mêmes privilèges, les mêmes opinions, la même écriture ; puis il passe à l'examen du mot, et cependant il finit par reconnaître que les motifs les plus graves se refusent à la supposition des druides chez les Germains. L'auteur s'occupe après cela des noms des prêtres et de la divinité des diverses nations du nord. Avant de quitter cette matière, je ferai remarquer que Diogène-Laerte, Diodore et Dion sont des autorités peu sûres quand on veut appliquer l'une de leurs indications aux cultes dont ils emploient souvent le nom à tort et à travers et sans discernement. Les noms de lieux qui semblent rappeler la présence des druides, sont réunis dans un paragraphe où M. Barth fait de nouveaux efforts pour ressaisir ses druides ; et, à ce sujet, il reproche à M. Mone, auteur de la *Mythologie du nord*, d'avoir créé une migration de Celtes vers l'île de Bornholm, plutôt que d'accorder des druides aux anciens Germains, et il finit par se décider pour leur existence. Il y a beaucoup d'érudition dans cette dissertation, et cependant la lecture en est agréable. Je suis juge d'autant plus impartial, que M. Barth est loin de m'avoir convaincu d'autre chose que de son savoir. A la suite de chaque chapitre sont transcrites les autorités dont il s'appuie, et, somme totale, c'est un ouvrage très-bien fait, que je regrette de ne pouvoir suivre pas à pas. On sent que, pour les étymologies de *druide*, *barde*, *sasonide*, etc., M. Barth a

dû répéter ce qu'on a dit souvent ; mais , dans le chapitre sur l'état des connaissances des druides , il faut lire et relire M. Barth, non qu'il ait tout dit , mais , à coup sûr, il a bien traité son sujet, sans se livrer à de vaines hypothèses et sans abandonner l'érudition positive. P. DE GOLBÉRY.

462. NOTICIAS SECRETAS DE AMERICA. — Rapport secret sur l'Amérique méridionale , fait au roi d'Espagne par Don Ant. DE ULLOA et Don George JUAN, publiés dans l'original espagnol, avec commentaires , par DAVID BARRY, écuy. In-4°. , avec les portr. d'Ulloa et de Juan. Londres. (Ouvrage sous presse.)

---

MÉLANGES.

463. FRIBOURG. On vient de publier les statuts d'une société établie pour les progrès des sciences historiques, et composée de 25 membres ordinaires et de correspondans. Des auteurs connus en font partie. Nous citerons MM. Zell, commentateur d'Aristote ; Münch, rédacteur du *Musée allemand* ; Leichtler, auteur de la *Souabe sous les Romains* ; de Rotteck, auquel on doit une excellente Histoire universelle ; et Schreiber, qui a fait de bonnes recherches d'antiquités. La société se réunit tous les mois pour entendre des lectures ; elle fera imprimer des mémoires ; elle réunira en musée des documens curieux et des objets d'antiquité.

464. SOCIÉTÉ ROY. DE LITTÉRATURE DE LONDRES. Notice des mémoires lus dans les différentes séances de cette société en 1825.

1°. *Sur le Prométhée d'Eschyle, essai préliminaire à une série de recherches sur les Égyptiens, considérés dans leurs rapports avec la théologie sacerdotale, et par opposition avec les mystères de la Grèce ancienne* ; par S.-T. COLERIDGE, écuy. Dans ce mémoire l'auteur se propose de prouver une connexion entre le drame, la religion et les mystères de l'ancienne Grèce.

2°. *Remarques sur des spécimen de l'ancienne calligraphie arabe* ; par sir WILLIAM OUSELEY. Ces échantillons consistent en fragmens de plusieurs magnifiques copies du Koran, écrits sur parchemin. Les caractères sont cufiques et de la forme qui



était en usage avant les perfectionnemens introduits dans le 10<sup>e</sup>. siècle.

3°. *Sur l'origine, la connexion et le caractère des passions*; par JOHN MASON GOOD. Dans cette généalogie et cette classification, les passions sont toutes déduites de ces quatre sources, le désir, l'aversion, la joie et le chagrin; ou plutôt comme l'aversion et le chagrin ne sont que les contraires du désir et de la joie, les deux derniers forment comme la souche-mère du tout.

4°. *Sur le nombre ternaire*; par le révérend JOHN JAMIESON. L'auteur fait voir que si anciennement tous les nombres impairs étaient regardés comme possédant un caractère particulier de sainteté, il a existé dans des siècles reculés et parmi des nations diverses, et il existe encore partiellement, de nos jours, une croyance qui attache au nombre *trois* une vertu mystique encore plus puissante, et plus spécialement dans sa connexion avec les cérémonies religieuses. Le nombre *neuf* aussi étant le multiple de trois était, par cette raison, réputé sacré chez les Grecs et les Romains.

4°. *Sur les affinités que l'on remarque dans les langages de nations éloignées les unes des autres*; par SHARON TURNER (*Voy. n°. 407 de ce cahier du Bulletin*).

6°. *Extrait des mémoires relatifs à l'introduction de la littérature grecque en Angleterre après le moyen âge*; par P.-F. TYTLER. Cette partie de l'ouvrage comprend des notices sur *Humphrey*, duc de Gloucester, qui protégea les savans, encouragea la traduction des classiques grecs, etc., et fit don à l'université d'Oxford de 600 manuscrits précieux; il parle ensuite de Tiptoft et de Vree qui, vers le milieu du 16<sup>e</sup>. siècle, étudièrent la Grèce en Italie, sous Guarini, rapportèrent en Angleterre nombre de manuscrits, et introduisirent plusieurs savans étrangers en Angleterre.

7°. *Continuation du même mémoire*, contenant des détails sur la vie et les études de Fleming, doyen de Lincoln; de Grey, évêque d'Ely; de John Gundorp, garde des sceaux du roi Edouard IV, etc.

8°. *Vindiciæ Tullianæ*, par GRANVILLE PENN, écuy. L'objet de ce mémoire est de venger la réputation métrique de Cicéron, en démontrant qu'au lieu de ce vers discordant,

« *O fortunatam natam me consule Romam.* »

qu'on lui attribue, l'orateur romain écrivit :

« *O fortunatam, nato me consule, Romam.* »

(Voy. cahier d'août dernier, n<sup>o</sup>. 101.)

9<sup>o</sup>. *Sur certaines médailles de Zancle, en Sicile.* (Voyez le *Bulletin*, cahier de sept, n<sup>o</sup>. 185.)

10<sup>o</sup>. *Sur un édit de Dioclétien, qui fixe un maximum du prix des denrées dans toute l'étendue de l'Empire romain*; par W.-M. LEAKE, écuy. Ce document, écrit en langue latine et en lettres onciales, se trouve gravé sur le mur extérieur d'un édifice en marbre, à Eskihissar, l'ancienne Stratonice, dans l'Asie mineure; il vient d'être publié à Rome, nous en parlerons dans le prochain cahier.

11<sup>o</sup>. *Sur les services rendus à la littérature générale par l'archevêque Laud*; par le révérend H.-J. TODD. Laud fut un des bienfaiteurs de l'université d'Oxford. Il fit présent à la bibliothèque Bodléienne, à différentes époques, d'environ 1280 vol. de manuscrits, indépendamment d'une belle collection de médailles grecques. Il procura également 554 autres manuscrits grecs provenant de divers cabinets particuliers. Oxford lui est aussi redevable entre autres de l'établissement d'une imprimerie savante; de la fondation d'un professorat de langue arabe et du perfectionnement de la discipline de l'université.

12<sup>o</sup>. *Sur la religion et la divination de Socrate*; par le rév. archidiacre NARES. Socrate croyait que dans des circonstances graves et difficiles, les dieux consultés d'une manière convenable, ne se refuseraient pas à rendre leurs oracles; mais quoiqu'il ne réprobat pas, au fond, les différens modes de divination alors en usage, il ne voyait que des instrumens passifs dans les oiseaux et autres objets employés à cet effet. Il désignait la divinité qui donnait les avertissemens, sous le nom de *To Δειμονιον*, mots par lesquels il entendait exprimer la puissance divine en général comme synonyme de *Ὁ Θεος*, *Οἱ Θεοι* et *Το Θειον*. Mais ses ennemis aimèrent mieux dénaturer ses intentions, et lui supposer l'idée que de tels avertissemens lui étaient donnés par une divinité particulière à sa personne. Il paraît très-probable que Socrate considérait les noms des dieux adorés dans la Grèce, comme autant de personnifications des divers pouvoirs et des attributs d'un être suprême unique, et que sous ce point de vue il les adorait sincèrement suivant les rites établis dans son pays.

Les médailles pour la présente année furent décernées, le 19 du courant, savoir :

1°. Au professeur Jean SCHWEIGHAEUSER, de Strasbourg, pour les services rendus à la littérature par ses éditions d'Appien, de Polybe, d'Athénée, d'Hérodote, etc.; ouvrages dans lesquels, par l'exercice modéré d'une savante critique, il a introduit de nombreuses et judicieuses améliorations dans le texte de chacun de ces différens auteurs; et, par la profonde connaissance qu'il possède de la littérature classique, il a, dans une multitude de notes, commenté et éclairci au delà des limites où se sont arrêtés les précédens éditeurs, les écrits de ces mêmes auteurs.

2°. A Dugald STEWART, ancien professeur de philosophie morale à l'université d'Edimbourg, pour son Essai sur la philosophie de l'esprit humain, ses Essais philosophiques, la vie d'Adam Smith et celle du doct. Robertson, etc.

La première partie des Transactions de la société va être livrée à l'impression.

Dans l'assemblée générale du 27 avril dernier, l'évêque de Salisbury, président, lut une note sur la découverte faite aux archives du gouvernement, des manuscrits de la reine Elisabeth, savoir : les traductions de Boethius, *de Consolatione Philosophiæ*; de Plutarque, *de Curiositate*; et de l'Art poétique d'Horace; et sur l'authenticité du traité *de Doctrinâ christianâ*, attribué à Milton. (*Gentlem. Magazine*; janv. — juin 1826, p. 625.)

465. ITALIE, NOUVELLES LITTÉRAIRES. Il n'est point de petite ville sur ce grand théâtre des fastes romains qui ne veuille retrouver les restes de sa grandeur.

*Brescia.* — Les habitans de Brescia continuent aujourd'hui des fouilles sur un des coteaux qui couronnent la ville au midi; on y a trouvé un temple décoré d'un ordre corinthien de trois pieds de diamètre, conservé jusqu'au tiers de sa hauteur. Il est élevé sur un beau soubassement, qui est subdivisé au devant du péristyle, de manière à donner aux six colonnes qui le composent une très-grande valeur. Deux ailes des portiques avec colonnes de deux pieds et demi de diamètre, se rattachent en arrière-corps au péristyle principal, et communiquent dans le pronaos (ou vestibule), ce qui donne à ce temple la figure

d'une croix latine, dont le grand côté est la *cella* : deux autres *cella* plus étroites lui sont rattachées aux deux ailes ; elles ont leurs entrées sous les portiques qui communiquent latéralement dans le pronaos. L'heureux ajustement de ces portiques latéraux se rattachant en arrière-corps au grand péristyle, procurera la restauration de ce monument d'un très-grand intérêt : son ensemble et le beau caractère de ses moindres détails, qui rappellent les temps d'Adrien, ne le cèdent en rien aux édifices antiques que l'on conserve à Rome. Le pavé qui se rattache au soubassement de ce temple, nous prouve qu'il est renfermé dans un magnifique forum, dont il était le point principal. Parmi les décombres retirés de ces fouilles, on a trouvé cachés dans les doubles murs extérieurs et dans le soubassement de la *cella* principale, plusieurs grands bustes et quelques petites statues des empereurs romains, le tout en bronze, et dont la dorure est très-bien conservée. Il a de plus été trouvé une statue de cinq pieds sept pouces ; c'est une victoire écrivant sur un bouclier ; sa tête est ceinte d'une couronne de laurier incrustée en argent. La belle composition de cette figure en bronze, d'un travail parfait, lui donne le premier rang sur tous les monumens de ce genre connus jusqu'à ce jour. Ce beau morceau doit être la principale pièce du musée que la ville de Brescia a projeté, et pour lequel l'empereur d'Autriche a bien voulu donner trente mille francs.

*Florence.* — La Galerie de Florence vient de s'enrichir d'une chambre entièrement de style égyptien, où ont été placés des morceaux précieux de cette origine, par le soin de M. Champollion le jeune, lors de son passage dans cette ville. D'après les désirs du Grand-Duc de Toscane, ce savant français a rédigé le catalogue raisonné de cette collection, et de plus a fait peindre en hiéroglyphes coloriées, et sur la partie principale, une dédicace en l'honneur de ce prince :

*Rome.* — Rome enfin va connaître la valeur des obélisques qui décorent ses places. Sa Sainteté vient d'affecter une somme de 1500 piastres, pour qu'ils soient gravés soigneusement, d'après les dessins arrêtés par M. Champollion le jeune. L'historique de leur transport à Rome sera écrit par M. Fea ; ils seront accompagnés de l'explication de leurs inscriptions hiéroglyphiques par le Savant français, qui donnera en même temps l'époque de chacune de ces grands monumens.



456 *Table des principaux articles.*

Genève. — Pour satisfaire aux désirs des Genevois, le même savant a fait le catalogue raisonné de plusieurs stèles précieuses conservées dans leur Musée.



**TABLE**  
DES PRINCIPAUX ARTICLES DE CE NUMÉRO.

*Philologie, Ethnographie.*

Affinité des langues, Sharon Turner, 393. — Pentateuque syriaque, Hirzel. — Histoire samskrite du Cachemire, Wilson, 394. — Iu-Kiao-li, roman chinois, Abel Rémusat, 397. — Bataille de Varna, Prise de Constantinople, Aventures de Zizime; Garcin de Tassy, 400. — Moyen de faciliter l'étude du grec et du latin, Fririon, 403. — Papyrus grecs de Turin, Peyron. — *Horatii opera*, Passow, 404. — Éloge de la folie d'Érasme, trad. française; Panalbe. — Chronique danoise, Molbech, 405. — Dictionn. suédois latin, Lindfors. — Manusc. en vieux français, à Wolfenbüttel, Ebert, 406. — Journal grammatical de la langue française, Marle, 410. — Langue du Bornou avec ses vocabulaires, Klaproth, 411. — Vocabulaires du N.-O. de l'Amérique. 412

*Mythologie.*

Culte des esprits chez les Tonquinois, Adr. de Ste. Thècle. — Religion de Fo, Deshauterayes. 414. — Dissertation sur 3 statues de l'île de Java, Reuvs. . . . . 416

*Archéologie, Numismatique*

Résumé complet d'archéologie, tome II, Champollion-Figeac, 419. — Temple d'Apollon à Bassæ en Arcadie, Stackelberg, 420. — Antiquités de Rome, Venuti. — Carrière de meules antiques, Gravier, 423. — Statistique de l'Aisne, archéologie, Brayer, 424. — Tombes près de Lausanne, Monsot. — Cachet en bague du moyen âge, 426. — Classement méthodique des médailles grecques, 432. — Médaille relative à la conquête de l'Égypte par les Français, 435. — Gravures lithographiées de pierres gravées, Wortlidge. . . . . 441

*Histoire.*

Théorie de la statistique et de l'histoire, Schloetzer, 443. — *Original persian Letters*, Stewart. — *Lesbiacorum liber*, Plehn, 444. — Tableaux tirés des croisades, Engelhardt et Matter, 446. — Examen impartial de l'inquisition, 447. — Lettres de Pie V, Potter. — Des druides germains, Barth. . . . . 449

*Mélanges.*

Société pour l'histoire à Fribourg. — Société de littérature à Londres, 451. — Italie, nouvelles littéraires. . . . . 454

ERRATA.

Page 342, lig. 28 et 29 : dans le sens de l'Est à l'Ouest, lisez : dans le sens du Nord au Sud.

lig. 32, du Nord au Sud, lisez : de l'Est à l'Ouest.

---

PARIS.—IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N<sup>o</sup>. 4,  
PLACE DE L'ODÉON.

